RÉSIDENCE GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC

---

# Villes et Tribus du Maroc

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

PUBLIÉS PAR LA

**DIRECTION DES AFFAIRES INDIGÈNES ET DU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS**

(SECTION SOCIOLOGIQUE)

---

VOLUME VII

# TANGER ET SA ZONE

---

PARIS
EDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE (VIe)
—
1921

arri Sarre

# Villes et Tribus du Maroc

---

VOLUME SEPTIÈME

---

# TANGER ET SA ZONE

RÉSIDENCE GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC

---

# Villes et Tribus du Maroc

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

PUBLIÉS PAR LA

DIRECTION DES AFFAIRES INDIGÈNES ET DU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS

(SECTION SOCIOLOGIQUE)

---

VOLUME VII

# TANGER ET SA ZONE

---

PARIS

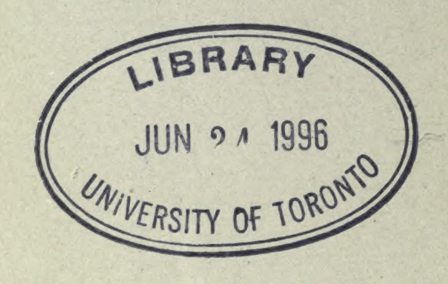
EDITIONS ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE (VI^e)

—

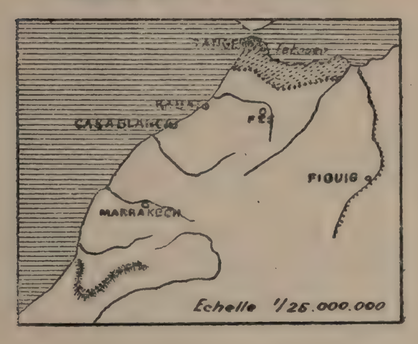
1921


Muhamet Ben Ahdulmalek Bassa
de Tanger et Ambassadeur
de Marroque.


LIBRARY
JUN 24 1996
UNIVERSITY OF TORONTO

## LA ZONE DE TANGER ET LE MAROC

 ZONE ESPAGNOLE



# TANGER ET SA ZONE

## AVANT-PROPOS

*Les six premiers volumes de la collection de* Villes et Tribus du Maroc *parus de 1915 à 1920 (1) ont été publiés sous les auspices de la Résidence générale par la Mission scientifique du Maroc.*

*Les documents fournis par la Direction des Affaires indigènes et du Service des Renseignements ont été largement mis à contribution pour la rédaction de ces volumes.*

*La publication de* Villes et Tribus *est continuée par la* Section sociologique des Affaires indigènes, *qui n'est autre chose que l'ancienne Section marocaine de la Mission scientifique, rattachée complètement au Protectorat.*

*Le septième volume, « Tanger et sa Zone », est le premier que fait paraître la Section sociologique : en le publiant, il est nécessaire de rappeler brièvement l'origine de cette publication, afin de conserver à son inventeur le mérite et la propriété de l'idée dont elle est la réalisation.*

*Après l'établissement du Protectorat, en 1913, M. A. Le Chatelier, professeur au Collège de France, Délégué*

(1) Volumes I et II : *Casablanca et les Châouia.* — Volumes III à VI *Rabat et sa région* (E. Leroux, Paris).

*général de la Mission scientifique du Maroc, avait été frappé de l'intérêt que devait présenter pour notre politique indigène l'étude méthodique et documentée de la sociologie du pays que nous étions appelés à administrer.*

*Déjà en 1902, M. Le Chatelier avait publié sous le titre de* Notes sur les Villes et les Tribus du Maroc *les documents recueillis par lui dans un voyage accompli en 1889-1890* (1).

*Dans sa pensée, ces notes n'étaient, comme il le disait lui-même, qu'un « débrouillage » destiné à faciliter le travail qu'il envisageait.*

*Débrouillage précieux, en tout cas, qui dénombrait les tribus, leurs fractions et leurs principaux centres, les Zâouias, les confréries, les influences religieuses et maraboutiques. C'était, en un mot, un premier classement méthodique, d'après des « renseignements indigènes » pris sur le terrain, dans le chaos marocain dont on connaissait à peine la surface, c'est-à-dire ce que les Sultans et le Makhzen avaient bien voulu nous laisser voir d'eux-mêmes.*

*D'autre part, les* Archives marocaines, *publication de la Mission scientifique du Maroc, dirigée par M. Le Chatelier, avaient, sous son impulsion, fait paraître plusieurs études de villes et de tribus, conçues dans cette même idée de politique indigène : en 1904, les Fahciya, la Qaçba de Tanger. De 1905 à 1910 : Confréries et Zâouias de Tanger ; Essai sur l'histoire politique du Nord marocain. — El-Qçar el-Kebir. — Tétouan. — Les tribus arabes de la vallée du Lekkous. — Notes sur Rabat et Chella. — L'administration de Rabat. — L'organisation des finances au Maroc. — Description de Fès.*

*En 1911 : Quelques tribus de montagnes de la région*

(1) *Notes sur les Villes et les Tribus du Maroc en 1890*, par A. Le Chatelier. Angers, 1902.

*du Habt. En 1912 : Le Raïs El-Khadir Ghaïlan. Les Medrasas de Fès : En 1913 : Le Gharb.*

*De semblables résultats autorisaient M. Le Chatelier à mettre à la disposition du Résident général sa propre expérience et l'instrument de travail qu'il avait créé par l'application de ses méthodes.*

*C'est ainsi que, par un accord intervenu en 1913 entre le général Lyautey et lui, la publication de* Villes et Tribus du Maroc *a été entreprise par la Mission scientifique.*

*Le Service des Renseignements a apporté à cette publication le concours de la documentation réunie dans les différents postes ; la Direction des Affaires civiles y a contribué également dans les régions administrées par des contrôleurs civils.*

*L'œuvre actuelle est toujours celle entreprise et mise en marche par M. Le Chatelier, dont les méthodes précises et sûres continueront à être appliquées par ceux qui ont profité de ses directives et de ses conseils.*

*Il semble que l'étude de Tanger aurait dû être entreprise dès la création de la Mission scientifique, il y a près de dix-sept ans. Son premier chef, Georges Salmon, y avait certainement pensé lorsqu'il publiait, dans les premiers volumes des* Archives marocaines, *d'importants travaux sur Tanger et sur sa région.*

*Il paraissait d'autre part inutile d'étudier au point de vue politique indigène la ville la plus européenne du Maroc, sa capitale diplomatique. Le point de vue s'est modifié depuis quelques années et la pénétration plus complète du reste du Maroc fait considérer aujourd'hui Tanger comme une ville beaucoup plus marocaine qu'elle ne le paraissait autrefois.*

*Il fallait profiter de ce léger retour en arrière, qui n'est que transitoire, pour étudier Tanger avec ses institutions locales et ce caractère spécial qui doit être la base de sa constitution future.*

*Le volume de* Tanger et sa Zone *a été commencé vers la fin de la guerre, à la Mission scientifique, par le lieutenant de réserve J. Vallantin, qui, après avoir gagné la croix de guerre au front de France, avait été envoyé comme instructeur d'infanterie au Tabor de Police Chérifienne nº 1, à Tanger (1).*

*La description du territoire (limites, géographie, orographie, hydrographie) a été rédigée par lui, ainsi que ce qui a trait à la structure du sol, la géologie, la faune, etc. Ces derniers chapitres ont été revus et complétés par M. Charrier, professeur de sciences au Collège Regnault, qui a bien voulu faire profiter le volume de* Tanger *de ses recherches scientifiques personnelles.*

*M. Vallantin a contribué également à la rédaction de la partie historique et à celle d'une partie du chapitre sur la tribu du Fahç ; il a dressé notamment la liste des villages.*

*Toutes les Administrations de Tanger ont très aimablement répondu aux demandes de renseignements qui leur ont été adressées et qui ont permis, tout en s'occupant plus spécialement de la politique indigène, de donner un aperçu suffisamment complet de l'organisation européenne de Tanger.*

*Les recherches historiques, la description de la ville, le groupement de la documentation recueillie, tout cet important travail est dû à M. A. Graulle, drogman, premier adjoint au chef de la Section sociologique.*

Tanger, octobre 1920.

Ed. Michaux-Bellaire.

(1) M. Vallantin est aujourd'hui Vice-Consul de France à Cologne.

# LE PAYS

# LE PAYS

**Situation.**

La ville de Tanger est située sur le détroit de Gibraltar, à l'endroit où, s'élargissant, il s'ouvre sur l'océan Atlantique. Elle est située à l'extrémité N.-O. du continent africain.

Tanger se trouve entre les parallèles 39,50 et 40 N. et les méridiens 9 et 9,50 O. (Greenwich).

**Limites.**

La zone de Tanger se compose, outre la ville, de la plus grande partie de la tribu du Fahç et de quelques villages de l'Andjera bâtis sur le versant des collines à l'E. de la baie.

Elle est limitée : au N. par cette baie, qui s'ouvre sur le détroit de Gibraltar, à l'O. par l'Océan ; au S. et à l'E., par la zone d'influence espagnole (1).

(1) Art. 7 de la Convention signée à Madrid le 27 novembre 1912 entre la France et l'Espagne :

« Art. 7. — La ville de Tanger et sa banlieue... formeront une zone comprise dans les limites décrites ci-après :

« Partant de Punta Altares sur la Côte sud du Détroit de Gibraltar, la frontière se dirigera en ligne droite sur la crête du Djebel Beni Meyimel, laissant à l'ouest le dchar appelé Dchar-Ez-Zeitoun et suivra ensuite la ligne des limites entre le Fahç d'un côté et les tribus de l'Andjera et de l'Oued Ras de l'autre côté. De là, la frontière suivra le thalweg de l'Oued Es-Seghir, puis ceux des Oued M'harhar et Tzahadartz jusqu'à la mer.

« Le tout conformément au tracé indiqué sur la carte de l'État-Major Espagnol qui a pour titre : *Croquis del Imperio de Marruecos*, à l'échelle de 1/100.000, édition 1906. »

Son territoire présente un développement périphérique de 103 kilomètres, dont 48 de littoral et 55 de limite terrestre. La superficie est de 373 kilomètres carrés.

**La côte.**

Sur les 48 kilomètres de littoral, 24 environ se développent le long du Détroit, de la Punta Altares au cap Spartel, et 24 le long de l'Atlantique, du cap Spartel à l'embouchure de l'oued Tahaddart.

La côte du détroit est formée de falaises, interrompues vers l'E. par une plage de 3 kilomètres. En partant de l'E. elle forme d'abord les deux promontoires de Punta Altares et du cap Malabata, puis elle se creuse vers le S. pour former la baie de Tanger.

Celle-ci, qui est comprise entre la pointe Malabata (Ras El-Menar) à l'E. et la pointe de Tanger à l'O., a peu de profondeur. Elle semble, du large, beaucoup plus creuse qu'elle ne l'est en réalité et présente une belle plage de qable au delà de laquelle on voit quelques collines de moyenne élévation. Parmi ces collines, on remarque le Charf(1), mont de direction de la marine, qui sert de point de repère aux navires pour entrer dans la rade.

Les fonds offrent une assez bonne tenue ; sable et gravier, mêlés de quelques plateaux de roches.

La baie est ouverte aux vents du N.-O. et du N.-E. Les vents du N.-O. sont les plus à craindre; venant de l'Océan, ils soulèvent dans la rade une assez grosse houle que l'on ressent également par vent de S.-O. Ceux du N. et du N.-E. durent peu et soulèvent moins de houle. A 300 mètres au S. du plateau de roches de la pointe de Tanger, il y a un groupe de rochers réunis à la plage par un autre plateau ne découvrant qu'en partie, même dans les grandes marées.

(1) الشرف : l'éminence, la hauteur.

Entre ces deux plateaux est une petite anse naturelle où l'on trouve 2 mètres d'eau environ jusqu'à 200 mètres de la plage. Un môle en pierre, partant de Bordj-el-Baroud, s'étend d'abord vers l'E. sur environ 200 mètres, puis vers le S.-E. sur la même distance. Des quais et des magasins relient le môle à un wharf en bois situé à 200 mètres plus bas.

De la pointe de Tanger au cap Spartel la direction générale de la côte est E.-O. La côte présente une suite ininterrompue de falaises assez élevées, formant plusieurs caps et anses dont les principaux sont : la petite plage de *Remel Qala*, à l'embouchure de la rivière des Juifs, où finissent les rochers du Marchan, entre la pointe de Tanger et cette rivière ; la pointe « Frailecito » ou du Petit-Moine, à un mille un quart au N.-E. du cap Spartel.

Le cap Spartel (1) se termine par un massif rocheux de forme conique, qui, vu du N. ou du S. apparaît comme un îlot détaché. A 100 mètres au N.-E. de ce cap se dressent quelques pointes rocheuses, qui ressemblent à des aiguilles. C'est au cap Spartel que se trouve le phare de ce nom ; une station de signaux du Lloyd anglais est établie à 300 mètres environ au S.-O.

A partir du cap Spartel, la côte prend une direction nettement S. ; elle offre d'abord, à un demi-mille du cap, une petite anse sablonneuse appelée *anse de Spartel*. Au S. de cette anse, de petites dunes de sable blanc s'étendent jusqu'à Ras Achaqqar, appelé par les Européens : promontoire des grottes d'Hercule ou cap de la Roche Percée. On y remarque des falaises à pic se détachant nettement sur la plage. Au S. de la Roche Percée, le fond est généralement de sable ou de gravier, et, à un mille de terre, on a une

(1) Du terme berbère *Ichbartil*.

profondeur régulière de 36 mètres. C'est à ce mouillage, appelé *Mouillage de Jeremias* ou encore *Mouillage des grottes*, que les navires à voiles qui ne peuvent pas franchir le détroit viennent s'abriter contre les vents d'Est.

Au S. de Ras Achaqqar, une longue plage de sable s'étend sur une vingtaine de kilomètres jusqu'à l'embouchure de l'Oued Tahaddart. De la mer on aperçoit à l'intérieur une plaine au milieu de laquelle se dresse la hauteur de Djebila « la Petite Montagne », le *mont Nipple* des cartes marines ; elle est remarquable par son isolement et sa forme conique.

**L'intérieur. Le relief.**

L'ensemble de la région se compose de mamelons de peu de hauteur, séparés par des petites vallées.

A l'O. de la ville, commence le massif du *Djebel el-Kebir* (Grande Montagne), le plus important du Fahç. Il est séparé du plateau du Marchan par l'étroite vallée de l'Oued El-Yhoud, et se termine à l'O. par le cap Spartel, où il atteint une altitude de 315 mètres. Au S.-O. du cap il s'en détache un saillant appelé Djebel Mediouna.

Le versant N. du Djebel el-Kebir est peu habité, sauf dans sa partie orientale qui est boisée et parsemée de maisons de campagne entourées de jardins. Par contre, son versant méridional porte plusieurs villages : Djama' El-Moqra, Mesnana, Ez-Ziaten, Mediouna, etc.

Au S. de ce massif s'étend la plaine de Boukhalf. Elle est dominée par la hauteur isolée de Djebila.

Au centre du territoire, s'étend une petite chaîne du S.-E. vers le N.-O. Elle commence vers le village de Gouaret, à l'E., pour se terminer sur la côte de l'Atlantique, et se compose de plusieurs collines : Djebel Aïn-Dalia, Djebel Sidi Hoseïn, Djebel Dar Z'hiro, Djebel Bougdour et le Djebel Agadir, qui vient mourir en pentes douces sur la

côte, au S. de la *daya* de Sidi Qâsem. La hauteur moyenne de ces collines est de 200 mètres.

A l'E., s'étend, dans une orientation générale N.-S., la ligne des collines du *Djebel Beni Medjimel*, dont les crêtes servent de limites à la zone. Ces collines sont le prolongement des montagnes de l'Andjera, derniers contreforts de la chaîne rifaine. Elles se terminent sur le détroit par des falaises qui forment le cap Malabata, et la Punta Altares d'où part la frontière officielle de la zone. Leur plus haute altitude atteint 400 mètres.

Enfin entre le Djebel Beni Medjimel et les collines d'Aïn Ed-Dalia s'élèvent quelques hauteurs isolées, d'une hauteur de 60 à 100 mètres : le *Charf*, *Beni Makada* et *Bahreïn* (les Deux Mers).

**Hydrographie.**

La zone de Tanger se partage en versant du Détroit et versant de l'Atlantique.

L'Oued Chatt, l'Oued El-Halq et l'Oued El-Yhoud se jettent dans le détroit ; l'Oued Mediouna, l'Oued Boukhalf, l'Oued Boughadou et l'Oued Tahaddart, dans l'Atlantique.

L'*Oued Chatt* est un torrent qui tombe dans la baie à environ 3 kilomètres au S. du cap Malabata.

L'*Oued El-Halq*, plus important et jamais à sec, est formé de la réunion de l'Oued El-Melalah, de l'Oued Es-Souani et de l'Oued Mghoura, à quelques centaines de mètres de son embouchure au fond de la baie.

L'Oued El-Melalah, ou rivière des Salines, prend sa source dans le Djebel Et-Touati, près du village des Chadjirât : des salines sont établies dans la partie inférieure de son cours.

L'Oued Mghoura descend des collines qui limitent la zone près du village de Monbar ; son cours est d'une dizaine de kilomètres avec un débit assez restreint.

L'Oued des Souani vient du S.-O. des Çfacef, près de Mers-Tarkouch ; il traverse sur 2 ou 3 kilomètres les jardins de la périphérie de Tanger, où se trouvent de nombreuses norias, d'où son nom [*Souani* (les norias), sing. *Sania*].

Le cours supérieur de l'Oued Mghoura arrose la plaine de Mghoura et de Tandja El-Balia.

L'*Oued El-Yhoud*, ou rivière des Juifs, sort du versant S.-O. du Djebel El-Kebir ; dans son cours supérieur, il s'appelle Oued Boubana et traverse la vallée du même nom : il reçoit sur sa rive droite le petit torrent de Bahreïn et prend bientôt après le nom de Oued El-Yhoud entre les pentes du Marchan et du Djebel Kebir (1). Son parcours est d'environ 5 kilomètres.

L'Oued Chatt et l'Oued El-Yhoud ont un régime torrentiel ; ils grossissent et débordent pendant la saison des pluies, et restent à sec pendant les mois d'été.

Il en est de même pour les Oueds du versant de l'Atlantique qui descendent du Djebel El-Kebir, l'Oued Mediouna et l'Oued Boukhalf, alors que l'Oued Boughadou et l'Oued Tahaddart ont un régime régulier.

L'*Oued Mediouna* se jette dans l'Océan après un cours de peu de longueur ; il descend du village du même nom.

L'*Oued Boukhalf* est formé de la réunion de plusieurs petits ruisseaux descendant du versant méridional du Djebel El-Kebir ; il traverse la plaine de Boukhalf et va se perdre dans la lagune de Sidi Qasem.

A quelques kilomètres plus au S. se trouve l'embouchure de l'*Oued Boughadou*, venu du massif de Sidi Hoseïn qu'il longe du côté N.

(1) On raconte que des Juifs auraient fait naufrage à l'embouchure de cette rivière, qui, depuis, porte le nom de rivière des Juifs.

Plus au S. et servant de limite à la zone de Tanger, coule l'*Oued Mharhar* ou *Amharhar*. Cette rivière, à partir de sa source, prend successivement les noms d'Oued El-Kebir, Oued Mharhar et enfin de Tahaddart après avoir reçu l'Oued El-Kharroub, vulgairement appelé Mechrâ El-Hachaf. C'est le cours d'eau le plus important de la zone.

Il prend sa source en zone d'influence espagnole, dans les environs du Fondaq d'Aïn Djedida (Ouadras), à une vingtaine de kilomètres de Tétouan. Son cours est d'environ 50 kilomètres. Dans la zone de Tanger, il reçoit quelques affluents sur la rive droite. Ce sont : l'Oued Eç-Ceghir, grossi de l'Oued Qlaïa, dont les thalwegs forment la limite de la zone jusqu'au confluent de l'Oued El-Kebir et de l'Oued Sammar appelé aussi Oued El-Djaj, et qui est issu des hauteurs de Bahreïn. Le débit de l'Oued Mharhar, quoique de caractère torrentiel comme tous les oueds de cette région montagneuse, est cependant un peu plus régulier que celui des autres rivières de la zone de Tanger. Les principaux gués sont celui des Slaouiin dans la direction de Tétouan, celui de Seguedla et celui de Hadjrat en-Nahal dans la direction d'Arzila. Près des deux derniers, des ponts ont été construits l'un en bois, par le Génie espagnol, près de Seguedla, l'autre en béton armé, par le service des Travaux Publics, sur la route de Tanger-Fès, entre le Charf El-Aqab et l'Aqbat El-Hamra.

L'Oued M'harhar, devenu l'Oued Tahaddart, se jette dans l'Océan à environ 24 kilomètres au S. du cap Spartel et à 12 kilomètres au N. d'Arzila.

**Structure** (1)

Nos connaissances sur la géologie de la région de Tanger sont encore rudimentaires malgré les travaux de Desguin (1870), Bleicher (1874), Brives (1902) et Gentil (1910).

(1) L'étude de la structure, du sous-sol et de la faune marine est due à l'obligeance de M. Charrier, professeur de Sciences au Collège Regnault, à Tanger.

Les formations géologiques dominantes appartiennent à l'éocène supérieur, sans que l'on puisse préciser davantage. Elles sont représentées surtout par des grès et des argiles. Il faut y joindre des calcaires marneux où Bleicher a signalé de nombreuses empreintes de Fucoïdes. Cet ensemble affleure dans presque tout le pays, de Tanger au Spartel, du détroit de Gibraltar à Aïn Dalia. Toutefois ce « flysch » éocène n'a pas la simplicité structurale que lui attribue Brives (1). Si, au premier abord, par exemple, la bordure côtière du détroit ainsi que le massif du Djebel El-Kebir qui la domine apparaissent formés de grès, souvent ferrugineux d'ailleurs, tandis que les argiles se remarquent surtout dans les vallées et les dépressions voisines, un examen plus attentif ne tarde pas à révéler une disposition plus complexe. En effet, toute la côte, de Tanger au cap Spartel, se montre constituée par des bancs alternants de grès et d'argiles souvent bariolées, bancs dont l'épaisseur est extrêmement variable. Certaines couches, en effet, forment de très minces feuillets, tandis que d'autres au contraire atteignent plusieurs mètres. Tous les intermédiaires se rencontrent entre ces deux extrêmes.

Nous retrouvons cette constitution dans presque tout l'éocène supérieur du pays, compliquée assez souvent par l'apparition des calcaires marneux qui en forment la base.

A partir de Aïn Dalia jusqu'à l'Oued Mharhar, l'éocène supérieur fait place à l'éocène inférieur représenté par des calcaires à silex et des argiles schisteuses. Ces dépôts s'étendent même, comme l'a constaté Brives, de l'autre côté de l'Oued où ils forment le soubassement de la montagne Rouge (Aqbat El-Hamra), ainsi nommée des grès rouges miocènes qui la constituent avec des pouddingues du même âge.

(1) Brives, *Voyages au Maroc*, 1901-1907.

Enfin tout le long de la côte atlantique existe une bande de grès pliocènes où l'érosion a creusé des grottes d'importance variable.

Les terrains tertiaires ne sont point les seuls entrant dans la constitution du pays. Il convient de signaler aussi par ordre d'importance les formations secondaires, quaternaires et les dunes récentes.

Le secondaire est représenté par le crétacé supérieur. Brives l'a signalé de Bahreïn à l'Oued Mharhar qu'il déborde au S. Desguin et Bleicher, qui en avaient reconnu antérieurement l'existence, le font commencer peu après l'Oued Souani. Il est formé par des schistes bruns avec intercalations de calcaires marneux et de calculs durs à *Ostrea Scyphax* et *Ostrea Mermeti*, ce qui permet d'attribuer ces couches au Cénomanien.

Toutefois on y a signalé aussi *Hemiaster Fourneti*, *Ostrea Nicaisi*. Il faut donc admettre que le Sénonien y est aussi représenté.

Quant au quaternaire, il convient de lui attribuer les pouddingues rencontrés autrefois près du feu fixe rouge, actuellement masqués, et par les argiles bleues du fond de la baie à *Cardium edule* et *Ostrea edulis*, argiles que recouvrent les dunes.

Celles-ci ont pris en ce point une importance qui les a rendues gênantes. Il en existe bien le long de l'Atlantique, mais c'est surtout dans la baie de Tanger qu'elles ont acquis un développement notable.

En effet, tout le long de cette baie, de la pointe de Tanger à l'embouchure de l'Oued El-Halq, et vers l'intérieur jusqu'à l'Oued Souani, s'étend un réseau de dunes ne dépassant pas 40 à 45 mètres. Elles forment une série de rides irrégulières se déplaçant sous les vents violents d'E. et d'O. Mais par suite de la dominance des premiers elles ten-

dent à cheminer vers l'Ouest. Cependant leur mobilité est maintenant atténuée par les travaux en cours et les constructions récentes.

Au point de vue tectonique le Fahç n'a point la monotonie de certaines autres régions du Maroc, la plaine des Rhamma par exemple où les couches géologiques se poursuivent horizontalement durant des dizaines de kilomètres (1). Malgré son apparence peu tourmentée, son relief peu accidenté, ce pays a subi fortement le contre-coup des mouvements orogéniques dont la chaîne du Rif est issue.

Est-ce à dire, comme le déclare Goulven (2), que la région de Tanger se trouve sur une ramification de la chaîne alpine qui, traversant primitivement l'emplacement actuel du détroit de Gibraltar, unissait le Rif à la Cordillère bétique ? Il conviendrait, semble-t-il, de réserver ce terme de ramification alpine à la chaîne du Rif, d'autant plus que nous ne trouvons point ici les caractères d'une ancienne chaîne de montagne arasée, mais tout simplement les plissements plus ou moins accentués troublant l'ordonnance des dépôts laissés par les mers tertiaires.

Ces plissements se montrent nettement même dans les environs immédiats de Tanger, que l'on suive les falaises du Marchan ou les routes nouvellement tracées. Certains de ces plis atteignent une grande envergure, tel celui qui constitue le sommet du Djebel el-Kebir, et surtout l'anticlinal qui fait affleurer le Crétacé supérieur parmi les dépôts néogènes.

La constitution géologique du pays, sa tectonique, permettent de comprendre facilement son aspect et les particularités qu'il peut présenter.

(1) Gentil, *le Maroc physique*, p. 56.
(2) Goulven, *le Maroc*, p. 52.

Dans les hauteurs dominent les formations gréseuses. Celles-ci se désagrégeant en surface sous l'influence des agents atmosphériques forment des plateaux où des blocs plus ou moins volumineux abondent au milieu des graviers et de sables grossiers. C'est la lande parsemée de palmiers nains avec çà et là quelques bois d'oliviers.

Quant aux flancs de ces plateaux, ils ont naturellement les caractéristiques qu'imprime l'érosion aux roches perméables et peu résistantes : falaises escarpées, aspects ruiniformes, grottes, etc.

Par contre, là où abondent les terrains argileux, nous avons un paysage aux lignes indécises, au modelé flou, un assemblage de buttes, de mamelons parmi lesquels au moment des pluies les eaux de ruissellement courent en tous sens, dessinant sur les pentes adoucies une multitude de petites rigoles, de petits ravins dont les flancs s'éboulent sans cesse.

Dans les bas-fonds, dans les plaines argileuses, les marécages abondent en hiver. C'est surtout dans la partie sud de la région de Tanger que cette zone marécageuse acquiert son plus grand développement. Elle s'étend tout le long de l'Oued Mharhar et de l'Oued Tahaddart, qui l'alimentent ainsi que les sources issues des plateaux gréseux d'Aïn Dalia et de Charf el-Aqab.

Sources et niveaux d'eau sont en effet assez bien développés dans toute la région de Tanger, ce qui se comprend aisément quand on se reporte aux formations géologiques que nous avons indiquées et à leur répartition. Les grès couvrent une grande partie du pays, les couches sous-jacentes sont de nature argileuse, c'est-à-dire imperméables; il en résulte par suite de nombreuses nappes, des sources persistantes telles que celles que nous avons citées plus haut.

Toutefois par suite de la tectonique du pays, de l'alter-

nance des terrains gréseux et argileux une partie au moins de ces eaux sont relativement superficielles. Il en résulte qu'elles laissent à désirer comme fraîcheur, que leur contamination est facile ; aussi doivent-elles être soigneusement surveillées quand elles doivent servir à l'alimentation.

Dans les environs immédiats de Tanger, entre la ville et l'Oued El-Halq, il y a plusieurs nappes aquifères dont l'origine est un peu différente. Ce sont en effet les sables dunaires qui forment la couche perméable. Aussi la plupart d'entre elles sont-elles destinées à disparaître avec l'extension de la ville. Déjà, d'ailleurs, de nombreux puits se sont taris à la suite des travaux exécutés.

**Le sol.** On peut diviser le territoire du Fahç en terrains de culture et terres de pâture, suivant la nature du sol.

Les terres de culture sont généralement de nature marneuse ; elles se divisent en terres blanches (sablonneuses), terres rouges fortement chargées de carbonate de chaux, terres noires, les plus propices à la culture comme étant les plus riches en humus, et les terres grises ou argileuses. Cependant la présence de l'argile est un obstacle à la fertilité régulière du sol qu'elle rend tributaire de la quantité plus ou moins grande d'eau tombée dans la saison ; les pluies trop abondantes, comme la sécheresse, nuisent à la fertilité des terrains du Fahç.

Les meilleures terres sont les *tirs*, qui peuvent être de teintes différentes, mais dont les plus fertiles sont les noirs. La fertilité des tirs est bien connue dans tout le Maroc ; la terre noire est supérieure à la terre rouge-*hamri*, à la terre blanche et sablonneuse, *m'remla*, et à la terre argileuse.

Dans la zone de Tanger, la terre noire se rencontre principalement dans la région des Souani et des Beni Makada, dans les vallées de Boubana et de l'Oued Boukhalf ; elle

contient 958 p. 1000 de terre fine et 42 p. 1000 de cailloux. Riche en humus, en azote et en potasse, elle convient à la grande culture. Le hamri est peu riche en azote et en humus, mais contient du calcaire, de l'acide phosphorique et de la potasse. Sa fertilité, quoique moindre que celle des tirs, est grande ; elle convient également à la grande culture avec des pluies peu abondantes.

La terre blanche ou sablonneuse, *m'remla*, est siliceuse, pauvre en azote et en humus ; cependant elle convient à la culture maraîchère.

Dans le voisinage des oueds, on trouve le *D'haç*, terre tendre, de couleur rougeâtre, qui n'est ni sablonneuse ni argileuse et qui provient des dépôts effectués par les débordements des Oueds. Elle convient à toutes les cultures.

Enfin, peuvent se classer comme terres de pâture les terres forestières, les terres caillouteuses, les pentes des collines, les terrains de culture non labourés ou les vallées marécageuses et les *adir* (prairies naturelles).

**Le sous-sol.**

On est encore mal fixé sur les ressources du sous-sol.

Des argiles assez pures sont exploitées pour la fabrication des tuiles et des poteries. Des calcaires à chaux et à ciments commencent à être exploités. En plusieurs points, des gisements gréseux ou calcaires fourniront des carrières dont le développement sera surtout fonction de celui des routes. Certains de ces grès, ceux de la pointe d'Achaqqar en particulier, fournissent des meules très appréciées (1).

**Le climat.**

Le climat de la zone de Tanger est soumis aux échanges atmosphériques violents qui s'effectuent entre les deux

(1) On venait autrefois en chercher depuis le Gharb. Elles ont l'avantage de ne pas s'effriter et de ne pas laisser de gravier dans la mouture.

mers à travers l'étroit couloir du détroit. C'est donc un climat essentiellement maritime, influencé à la fois par l'Atlantique et la Méditerranée.

Des observations des phénomènes atmosphériques ont été enregistrés par Sir H. White, ministre d'Angleterre à Tanger, MM. Weber et Goffart, et plus tard par les stations météorologiques des Pères Franciscains de la Mission espagnole, du Cap Spartel et du Collège Français.

La température de Tanger est assez basse, principalement dans la région occidentale, sur la côte de l'Atlantique ; il y a en effet des différences assez notables entre les températures moyennes prises au Cap Spartel (12°,4 en janvier, 23°,3 en août) et celles enregistrées à Tanger pour les mêmes mois : 13°,9 et 24°,2. La température estivale s'élève rarement au-dessus de 25°, tandis qu'en hiver, elle ne descend que très rarement à 0°. Les températures moyennes de 1897 à 1906 ont été les suivantes :

| | |
|---|---|
| Janvier, février, mars . . . | 12°,67 |
| Avril, mai, juin . . . . . . | 18°,27 |
| Juillet, août, septembre. . . | 23°,34 |
| Octobre, novembre, décembre | 16°,03 |

Soit une température moyenne annuelle de 17°,58. Les mois les plus froids sont décembre et janvier ; le plus chaud, août.

Une variation assez brusque de la température se produit généralement à la tombée de la nuit.

Le régime des pluies est bien caractérisé à Tanger. D'après les observations recueillies de 1879 à 1918, tant par Sir H. Withe que par MM. Weber, Goffart et Irwin, la sècheresse est presque absolue dans les quatre mois d'été et la pluie très abondante de décembre (124 mm. 9) à avril (76 mm.) avec un maximum en mars (127 mm. 3).

D'après Goffart, la colonne d'eau recueillie à Tanger est de 825 mm. 8 en moyenne par an.

« Le Nord du Maroc, dit L. Gentil (1), est soumis aux échanges atmosphériques fréquents et parfois violents qui se font par le Détroit de Gibraltar. Les différences de pressions atmosphériques ou d'échauffement sur les deux mers favorisent la formation de courants aériens fréquents. Tanger, est de ce fait, très ventilé ; c'est tantôt le vent d'Est, tantôt le vent d'Ouest. » Le vent d'Est (*charqi*) souffle en moyenne 71 jours par an.

Le vent chaud (*siqal*) vient du S.-O. ; il souffle en été, mais assez rarement à Tanger, et encore est-il moins sensible sur la côte que dans l'intérieur de la zone, où il est combattu par la fraîcheur de la mer. Ce vent, qui échauffe parfois l'atmosphère dans des proportions considérables, a été observé par MM. White et Goffart ; ils ont noté comme températures extrêmes 39°,4 (White, 11 septembre 1899) et 40°,9 (Goffart, 8 août 1902) sur la période 1879-1918.

La présence de courants marins froids dans le voisinage du littoral contribue à maintenir dans la région de Tanger une certaine égalité de température. Alors que la surface de la mer présente environ 19° dans le détroit, de juillet à septembre, elle est, à la même latitude, de 20 à 22° dans l'Océan et de 21 à 23° dans la Méditerranée. De Tarifa à la baie de Tanger le thermomètre accuse en surface à travers le détroit successivement : 13°,9, 16°,7 et 15°,5, soit la température d'août sur la côte d'Irlande. D'après les calculs effectués sur la côte, ainsi qu'au large entre Spartel et Arzila, il a été établi que ces courants froids n'occupent sur le littoral qu'une bande de 12 kilomètres (2).

(1) *Le Maroc physique*, pp. 255 et seq.
(2) Gentil, *le Maroc physique*, p. 253.

De mai à septembre, on constate quelquefois la présence d'une épaisse bande de brouillard en flocons compacts, voyageant de l'E. à l'O. et qui, voilant le soleil jusque vers le milieu de la journée, rafraîchit en été la température; il en résulte une humidité considérable avec une rosée abondante qui peut donner de l'eau au pluviomètre (o mm. 2 à o mm. 3).

En dehors de ces cas spéciaux, l'humidité est habituellement grande dans la région : 86,3 p. 100 en janvier, 77,6 p. 100 en juillet (1). Ces chiffres ne concordent pas avec ceux de M. Goffart, basés sur une triple observation journalière. Il donne comme moyenne 80,8 en janvier et 77,7 en juillet.

**Végétation.** Le territoire de Tanger semble avoir été beaucoup plus boisé qu'il ne l'est actuellement. Le déboisement peut être attribué à plusieurs causes, dont les principales sont : l'extension croissante des constructions, le défrichement, la fabrication du charbon, et le besoin de bois de chauffage pour les hammams et pour les fours. Ces causes expliquent la nudité relative du pays ; seules sont boisées les pentes septentrionales du Djebel el-Kebir, les deux versants des massifs de Sidi Hoseïn (2) et d'Aïn Dalia, les hauteurs de Charf El-Aqab et de grands jardins dans les environs immédiats de Tanger.

Partout où des soins ont été apportés à l'entretien et à la conservation de la végétation arborifère, les essences d'arbres et de plantes les plus diverses y croissent facilement, même les plantes tropicales. Il s'est même formé une flore spéciale d'un aspect très curieux, qui semble due au climat extrêmement tempéré de Tanger. La flore indigène et même les essences importées prennent en effet

(1) Gentil, *op. cit.*, p. 259.

(2) Les arbres sont respectés autour des marabouts parce qu'ils bénéficient de leur *horm*.

dans cette région une forme plus svelte, plus gracieuse que sous le climat méditerranéen ; les végétaux tangérois sont nettement « Canariensis ».

C'est au bord de la mer, dans les propriétés qui sont situées sur le Djebel el-Kebir, que l'on trouve les plus beaux jardins : les eucalyptus, les variétés les plus diverses de mimosas, les cocotiers, les palmiers, les bambous, les pins, etc., atteignent un développement remarquable dans ces endroits favorisés.

Partout ailleurs la végétation est moins florissante. Quelques oliviers, figuiers, cactus, dans les vergers entourant les villages, et, au bord de la côte, des fourrés de lentisques, de tamarins et de palmiers nains.

**Faune.**

La faune terrestre de la région de Tanger n'a jusqu'à présent été l'objet d'aucune étude scientifique.

Quelques recherches malacologiques ont été faites par Morelet (1880), Kobelt (1880), Péchaud (1883), Ponsonby (1880-1889), Buchet (1904-1909), auxquelles il faut ajouter les travaux plus récents de Pallary et de Charrier.

*Faune terrestre.* — Elle ne semble présenter aucun caractère spécial et est à peu près semblable à celle du Sud de la France. On peut citer comme gibier sédentaire : le sanglier, qui se trouve exclusivement au Charf el-Aqab et aux Haouara; le lièvre, le lapin, la perdrix rouge, l'alouette huppée, le merle et les vanneaux ; comme gibier de passage : la caille, le canard sauvage, la bécasse, la bécassine, l'étourneau, les ramiers.

En dehors du gibier, on trouve : le hérisson, qui est mangé par les indigènes; le chacal (rare), des aigles au Charf el-Aqab (Colline des Aigles) et dans les rochers du Djebel El-Kebîr, des faucons, des éperviers, des émouchets, des corbeaux, des ibis-pique-bœufs ou fausses aigrettes, etc.

Dans les jardins vivent des rossignols, des mésanges, des chardonnerets, etc.

Les oiseaux migrateurs qui nichent à Tanger sont les cigognes et les hirondelles.

Les reptiles sont représentés par les lézards, les salamandres, les couleuvres, etc. ; les vipères seraient très rares. Enfin les scorpions se rencontrent assez fréquemment hors de la ville.

*Faune marine.* — Les eaux baignant les côtes de la région sont très poissonneuses. On y trouve une grande variété d'espèces : sardines, soles, raies, rougets, maquereaux, limandes, pageaux, loups, thons, etc.

Mais la faune marine, comme la faune terrestre, est encore à étudier systématiquement. Les derniers essais ont été tentés, l'un par Pallary (1), l'autre par Charrier (2). Le premier a trait aux mollusques, le second aux annélides polychètes.

Trois cent cinquante espèces de mollusques ont été signalées ou décrites. Les plus fréquentes appartiennent aux genres *Siphonaria*, *Aphysia*, *Gibberula*, *Turricula*, *Nassa*, *Cerithium*, *Turritella*, *Cardium*, *Tapes*, etc. Les *Pholas et Gastrochoena* abondent dans les calcaires argileux.

Quant aux Annélides Polychètes, les types les plus abondants sont l'*Audouinia tentaculata*, *Perinereis cultrifera*, *Arenicola branchialis*. Les Euniciens sont aussi bien représentés, notamment par les genres *Marphysa*, *Lumbriconereis* et *Maclovia*.

Il y a accord entre les deux auteurs pour reconnaître que les sables de la baie sont d'une très grande pauvreté, et que les zones les plus riches sont d'une part celle qui va

(1) Pallary, *Liste des Mollusques testacés de la baie de Tanger.*

(2) Charrier, *Contribution à la faune marine de la baie de Tanger. Notes sur les Annélides Polychètes.* Tanger, 1919.

du feu fixe à la plage, et d'autre part la plate-forme côtière du Marchan.

Un autre fait, intéressant à signaler, résulte des recherches indiquées. Si cette forme de mollusques et d'annélides présente à la fois des caractères atlantiques et méditerranéens, ce qui est inévitable par suite de la position géographique de Tanger, ce sont toutefois les types atlantiques qui y dominent.



TANGER VUE DU MÔLE.

Phot. Coffin.



Panorama de Tanger.

# HISTORIQUE

# DE LA PRÉHISTOIRE A L'ISLAM

**Archéologie préhistorique.**

L'histoire de Tanger englobe naturellement celle de sa Zone et il serait difficile de les séparer ; la Zone de Tanger, en raison de ses dimensions très restreintes, n'a pas en effet de vie propre : économiquement et politiquement elle relève de la ville dont elle constitue la banlieue, et qui est pour elle l'unique centre d'attraction.

Les recherches palethnologiques effectuées dans la région de Tanger depuis un demi-siècle environ ont fait découvrir un certain nombre de témoins des civilisations primitives, dont l'inventaire semble encore loin d'être terminé.

La présence de *dolmens* ou *monuments funéraires mégalithiques* a été pour la première fois signalée par C. Tissot. En 1876 il réussit à en identifier plusieurs groupes, répartis dans le Fahç, généralement au sommet de collines :

Dans le bassin de l'Oued Bou Khalf, sur les monticules d'*El-Mers* et de *Dâr Ghoulman ;*

Près de l'embouchure du même oued, sur la colline d'*El-Mriès*, qui domine la lagune de Sidi Qâsem ;

Sur le col qui sépare les vallées de l'Oued Bou Khalf et l'Oued Boughadou ;

Sur le versant méridional de la colline d'*Aïn Dalia*.

Ces monuments sont établis d'après un même plan.

Les dolmens du Maroc présentent la même construction que ceux de l'Algérie ; quatre dalles brutes plantées de champ forment le coffre funéraire, que recouvre une cinquième dalle. Le coffre affecte toujours la forme d'un trapèze ; sa largeur et sa profondeur sont d'un mètre. Le cadavre ne pouvait y être placé que replié sur lui-même. Tous les dolmens que j'ai observés sont enterrés dans le sol ; la dalle supérieure apparaît seule (1).

Les tombes dont parle Tissot avaient été pour la plupart ouvertes et fouillées par les indigènes de la région à la recherche de trésors, ce qui explique l'indigence de leur mobilier funéraire. La seule qu'il ait explorée minutieusement ne contenait plus que des restes décalcifiés.

Un autre type de sépultures a été identifié en 1904 par G. Salmon et Buchet dans le groupe d'El-Mriès. Il se composait d'une simple fosse creusée dans le sol sans aucun appareil de soutènement des terres et recouverte d'une petite dalle brute. Le squelette y était allongé, les pieds tournés vers l'Est, les bras ramenés contre le corps, la tête infléchie sur la poitrine. D'après le mobilier funéraire qui s'y trouvait, Buchet croyait pouvoir attribuer ces monuments à l'âge de bronze, en donnant à ce terme une valeur très relative (2).

Les restes d'un petit dolmen constitué par sept dalles de calcaire ont été retrouvés par M. Pallary à Aïn Sahila, au bord des marais du Charf el-Aqab (3).

(1) Ch. Tissot, *les Monuments mégalithiques et la population blonde au Maroc*, 1876 ; — *Recherches sur la Géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*, 1878.

(2) Cf. *Archives marocaines*, vol. I, pp. 290-297 : *Note sur les dolmens d'El-Mriès*, par G. Salmon. — *Bulletin de Géographie historique et descriptive*, 1907, pp. 396-399 : *Note préliminaire sur quelques sépultures antiques du N.-O. du Maroc*, par Buchet. — *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 190 *Supt.*, p. 229 : *Rapport sommaire*, par le même.

(3) P. Pallary, *Recherches palethnologiques dans le Nord du Maroc*. Congrès de Montauban, 1902.

La région de Tanger contient un certain nombre de grottes et abris préhistoriques: la présence de quelques-unes de ces grottes dans les falaises du Cap Spartel a été signalée dès 1875 par le docteur Bleicher.

Dans les environs du village de Médiouna, Tissot a retrouvé presque à fleur de sol des fragments de silex et des pointes de flèches régulièrement taillées; une hache datant de l'époque de la pierre polie avait été trouvée par des indigènes quelque temps auparavant dans les mêmes parages.

Entre le massif de Spartel et celui d'Achaqqar, des fouilles pratiquées par Buchet dans une série de petites grottes ont donné une collection de silex taillés, d'os façonnés, des débris de poteries néolithiques et des vestiges de foyers. L'une de ces grottes contenait de petits objets en terre cuite façonnés sur un même type, qu'on put identifier avec de grossières images religieuses ou des ex-votos phalliques offerts à quelque divinité de la génération : Buchet lui donna le nom de *Caverne des Idoles*. Cette caverne a été retrouvée en 1909, non loin de Ziâten, sur la route des Grottes d'Hercule, dans une anfractuosité de la falaise d'Achaqqar qui surplombe la mer (1).

**Légendes:**

Depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, la ville de Tanger est désignée chez les auteurs sous les noms de Tingis, Tingi, Tingê, Titga et Tandja; ces termes semblent être d'origine berbère ou libyenne; leur sens nous échappe entièrement aujourd'hui.

La situation de Tanger à la limite du monde connu des anciens a donné naissance à des légendes fameuses. De Ceuta, que domine le Djebel Moûsa, jusqu'à Larache, où

(1) Cf. *Archives marocaines*, vol. XVIII, pp. 391 et seq. — *Recherches archéologiques au Maroc*, III : *La Caverne des Idoles au sud du cap Spartel*. La reproduction photographique des ex-voto et des autres pièces archéologiques y est donnée en appendice, planches XIV à XVIII.

l'on situe le Jardin des Hespérides, on peut, en suivant la côte, évoquer les exploits d'Hercule et d'Antée et les aventures d'Ulysse; près du Cap Spartel on remarque encore des grottes qui auraient été habitées par Hercule et qui portent son nom.

C'est dans les parages de Tanger en effet que passe pour avoir vécu le roi du Nord-Ouest africain, Atlas ou Antée, fils de Neptune et de la Terre; muni d'un énorme bouclier en peau d'éléphant, il parcourait la région, forçant ceux qu'il rencontrait à se battre avec lui; il avait élevé un temple à son père avec les crânes de ses victimes quand Hercule, fils de Jupiter, se présenta pour le combattre, mais le géant Antée reprenait des forces chaque fois qu'il touchait des pieds la Terre, sa mère; Hercule réussit à l'étouffer en le tenant soulevé dans ses bras. Son tombeau se trouverait soit à Djebila, au Sud du Cap Spartel, près des Grottes d'Hercule, soit au Charf, au fond de la baie de Tanger. Hercule se saisit ensuite de la fille d'Antée, Tingé, pour la donner en mariage à son fils Sophax.

Une variante dit que Tingé était la femme d'Antée; Hercule l'épousa et eut d'elle un fils, Sophax, qui fonda une ville à laquelle il donna le nom de Tingé, en l'honneur de sa mère.

Le tombeau d'Antée aurait été ouvert par Sertorius dans les premiers temps de l'occupation romaine : on y aurait trouvé un squelette de soixante coudées de longueur (33 mètres).

Une autre légende veut que le Maroc et l'Espagne aient formé anciennement un même territoire, fait d'ailleurs admis comme exact par la science contemporaine. Les Marocains ayant à supporter des attaques continuelles de leurs voisins se plaignirent à Hercule, de passage chez eux. Hercule éleva une digue du côté de Tanger ou d'El-Qçar

eç-Ceghîr, une autre du côté de Tarifa, puis il ouvrit un canal entre les deux digues : les eaux de l'Atlantique, plus hautes que celles de la Méditerranée, se précipitèrent dans cette mer, qui s'éleva au même niveau. Le Maroc se trouva dès lors séparé de l'Espagne (1).

Une variante de cette légende dit qu'Hercule ouvrit le détroit en coupant en deux une montagne reliant l'Espagne au Maroc : la partie restée en Espagne serait *Calpé* (Gibraltar), l'autre en terre d'Afrique *Abîla* (Djelbel Moûsa) Ces deux tronçons de la montagne constitueraient les Colonnes d'Hercule.

D'après une autre légende, rapportée par Léon l'Africain, Tanger aurait été fondée par « un Seigneur appelé Sedded, fils de Had, qui, comme ils disent, dompta et gouverna tout l'univers. Au moyen de quoi, il luy print envie de faire bâtir une cité conforme et ressemblante au paradis terrestre. Et persistant en son opinion, feit ériger les murailles, et couvrir les maisons d'or et d'argent, expediant en toutes parts des Commissaires pour recevoir les tribuz».

Enfin les indigènes actuels racontent que les gens du Sous auraient autrefois bâti dans la région de Tanger une ville merveilleuse, avec des palais ornés de colonnes de pierres précieuses. Nous ne reviendrons pas ici sur la présence des Sousis dans le Nord marocain depuis des temps reculés, pas plus que sur la signification du terme *Sous*, qui s'appliquait autrefois à tout le Maroc (2). On peut se demander toutefois si la tradition ci-dessus s'applique à la fondation de Tanger par des tribus berbères venues du Sud ou si elle fait allusion à la ville de Cotta, signalée par Pline et située par Tissot soit à Agla, soit à Médiouna. On

(1) Cet exploit est quelquefois attribué à Alexandre le Grand par la légende marocaine.

(2) Cf. *Villes et Tribus du Maroc*, *Rabat et sa région*, t. III, pp. 45 et 46.

ne peut affirmer là-dessus rien de précis, non plus que pour la ville de Pontion, que Tissot place aux villages actuels des Hadjrïin et d'El-Mriès.

**Les premiers habitants.**

On peut rappeler encore qu'aux temps bibliques le sol de l'Afrique aurait été peuplé entièrement par des nègres descendant de Cham ; ces nègres auraient été postérieurement refoulés du nord vers le centre par une invasion de blancs.

Sans remonter à des temps aussi lointains on peut se demander avec Boissière, qui se base sur Salluste, si les premiers habitants de l'Afrique n'ont pas été les Gétules et les Libyens.

Ce sont là les *autochthones*, affirme cet auteur, ceux dont les hiéroglyphes font mention sous le nom de Lebous, ceux dont un papyrus plus récent désigne le pays sous le nom de Tamahou; ce sont les indigènes bruns... les antiques fabricateurs de ces instruments en silex, de ces pierres taillées qui sortent du sol africain plus nombreux chaque jour; c'est, en un mot, la race berbère qui vit aujourd'hui près de nous, et dont les purs échantillons, échappant à toute conquête, se sont réfugiés dans les inaccessibles retraites du plateau central. Mais voici que l'armée d'Hercule se débande en Espagne; les Mèdes, les Perses et les Arméniens (1) qui en faisaient partie, traversent le détroit de Gibraltar, passent en Afrique, se mêlent par mariages, les uns aux Gétules, les autres aux Libyens, et s'absorbent petit à petit dans le courant de la race indigène. Or, vers 1600 avant Jésus-Christ, se produit, dans l'Europe occidentale, un grand mouvement de populations: les Kymris, venant du Nord refoulent certains groupes de Celtes jusqu'en Espagne, et les habitants de cette contrée, poussés eux-mêmes par l'invasion, s'échappent en directions diverses, les uns par les Pyrénées vers l'Italie, sous le nom de Ligures, les autres par le détroit de Gibraltar.

N'est-ce pas là l'armée d'Hercule? Les Mèdes, les Arméniens de Salluste, c'est-à-dire, sous un nom hasardeux, des peuples d'origine aryenne, ne sont-ils pas ces hommes blonds aux yeux bleus, venus du Nord par les îles de la Méditerranée et la Péninsule Ibérique, et qui couvrirent la Tunisie, surtout l'Algérie et le Maroc, d'une trainée inin-

(1) Cf. *infra*, lignes 31 et 32.

terrompue de monuments mégalithiques de toutes sortes, de dolmens et de sépultures où nous ne retrouvons pas seulement leurs ossements, mais leurs instruments et leurs armes, tantôt de pierre polie, tantôt de bronze et de fer (1) ?...

Ainsi, d'après Boissière, les Gétules et les Libyens, premiers habitants du N. de l'Afrique, seraient les hommes de la pierre taillée, la race « de nos indigènes actuels, qui en majorité sont bruns, la race berbère » ; les Aryens, blonds et aux yeux bleus, qui auraient envahi leur pays, constitueraient les hommes de la pierre polie et des monuments mégalithiques. Relativement peu nombreux, ceux-ci auraient à la longue été absorbés par les autochtones, dont la race aurait repris le dessus avec ses traits physiques et autres : ce seraient les représentants des deux races fusionnées que trouvèrent dans le pays les conquérants successifs.

Les Gétules, terme dans lequel on reconnaît assez facilement les Gzoûla, occupaient le Sahara et ses abords, de l'E. à l'O. de l'Afrique. A un point de vue plus local, au Maroc ils avaient pour voisins les Maçmoûda, qui leur étaient apparentés et constituaient peut-être une de leurs fractions. A la famille des Maçmoûda appartiennent les Ghomara, leurs représentants dans le N.-O. du Maroc. Or les Ghomara sont signalés dans la région de Tanger depuis les premiers temps connus de l'histoire berbère (2) ; la population actuelle de la région comprend des types bruns et des types blonds aux yeux bleus.

On peut rappeler que des auteurs anciens placent dans la même région un peuple qu'ils appellent les Métagonitaï :

(1) *Esquisse d'une histoire de la conquête et de l'administration dans le Nord de l'Afrique*, par GUSTAVE BOISSIÈRE, pp. 97-99. Paris, Hachette, 1878.
(2) Cf. *Villes et Tribus du Maroc*, vol. V : *Rabat et sa région*, t. III, pp. 45 et 46.

il est inutile d'essayer d'identifier cette appellation avec celle des habitants actuels, les noms propres ayant été entièrement déformés par ces auteurs, qui ne connaissaient le pays que par des traditions mal transmises ou des renseignements indirects et ignoraient la langue qu'on y parlait.

De plus, admettre cette hypothèse ce serait admettre que les populations du Maroc sont toujours restées sédentaires; or le fait contraire est indiscutablement établi par l'étude des déplacements formidables des tribus, dont on a vu des exemples si frappants dans la « Châouia » et dans la région de Rabat et dont plusieurs remontent à peine à moins de trois siècles. A cela s'ajoute que la région de Tanger a été de tous temps un lieu de passage pour les invasions venues d'Espagne et d'Afrique et que les représentants des races primitives s'y sont raréfiés.

La carte de Tissot porte, à côté des Métagonitaï, les Abrida ; c'est là un terme berbère qui s'applique à ceux qui habitent les bords d'un détroit, tels les *Rouafa* (Rifains) actuels; ce n'est pas un nom de peuple.

De tout ce qui précède nous retiendrons que la fusion des Aryens, constituant la prétendue armée d'Hercule, et des Maçmouda Ghomara, habitants primitifs du pays, semblerait s'être opérée à partir de 1600 avant Jésus-Christ.

Nous dirons également que, d'après les auteurs indigènes, Tanger était anciennement la capitale du Soûs El-Adna (1).

**Les Phéniciens.**

*Les Phéniciens.* — Une tradition obscure place la venue de Phéniciens à Tanger vers 1450 avant Jésus-Christ, à l'époque où, refoulée vers la mer par les Hébreux, la population de la Palestine « s'embarqua sur les vaisseaux de

(1) Cf. *supra*, p. 29.






Tyr et de Sidon et alla fonder des colonies jusqu'aux extrémités occidentales de la Méditerranée (1) ».

Dans l'état actuel de la documentation il est impossible d'affirmer que les Phéniciens ont été les fondateurs de Tanger. Il est probable qu'ils y trouvèrent quelque agglomération indigène, l'une de ces innombrables bourgades ou villes berbères actuellement disparues et dont les auteurs indigènes signalent la présence sur tout le sol du Maroc ancien. Visant dans leurs entreprises des buts surtout commerciaux (2), les Phéniciens se bornèrent sans doute à fonder à Tanger un comptoir de commerce analogue à ceux qu'ils possédaient dans les autres parties du littoral africain, sans chercher à pénétrer à l'intérieur des terres ni à soumettre les populations indigènes.

L'emplacement sur lequel s'élevait la ville à cette époque reculée n'a pas encore été identifié avec certitude.

Une hypothèse d'ordre général veut que, le long des côtes, les indigènes s'établissent de préférence au fond des baies, n'ayant rien à craindre des populations de l'intérieur, tandis que les conquérants au contraire s'installent sur les pointes, le plus loin possible de ces mêmes populations, naturellement hostiles.

Il est difficile d'établir le bien-fondé de cette hypothèse. Néanmoins il semble qu'il n'y ait pas lieu de s'arrêter à l'opinion de certains auteurs, qui situent Tingis sur l'emplacement des ruines de Tandja El-Balia, à 3 kilomètres au S.-E. de la ville actuelle; Graberg di Hemsö prétend à tort que ces ruines datent d'une époque antérieure aux Phéniciens: elles remontent tout au plus au moyen âge berbère (3). Du temps de Procope, vers 530 après Jésus-Christ,

(1) *Les Villes maritimes du Maroc*, par Élie de la Primaudaie, in *Revue africaine*, 1872, p. 310.
(2) Gustave Boissière, *loc. cit.*, pp. 3 et 4.
(3) Tissot, *loc. cit.*, p. 45.

il y avait à Tanger deux colonnes portant l'inscription phénicienne suivante : *Nous sommes ceux qui avons fui devant le brigand Josué, fils de Navé* (1). Castellanos prétend de nos jours que ces deux colonnes se trouvaient au milieu des ruines de Tandja El-Balia (2).

Pour d'autres auteurs, tels que Renou et Tissot, la situation du mouillage suffirait à elle seule à établir que Tingis occupait l'emplacement de la ville indigène actuelle, emplacement qui d'ailleurs n'aurait jamais varié avec les occupants successifs. La présence de nombreuses tombes d'apparence liby-phéniciennes creusées dans le roc, sur le plateau du Marchan, semble confirmer entièrement cette opinion (3). D'autre part, le Marchan paraît avoir constitué de tout temps une vaste nécropole.

Les tombes du plateau du Marchan sont les seuls vestiges actuels de l'époque liby-phénicienne ; il faut y ajouter peut-être une stèle grossière, taillée dans une pierre meulière provenant des carrières du Cap Spartel et découverte par Tissot près de l'ancienne légation de France. Enfin, dans un couloir souterrain partant de la Qaçba, J. Buffa aurait découvert des chambres mortuaires contenant des débris d'urnes funéraires avec des caractères puniques (4).

**Les Carthaginois.**

*Les Carthaginois.* — Aux Phéniciens vinrent se superposer les Carthaginois vers l'an 530 avant Jésus-Christ.

On ne sait rien de cette nouvelle période de l'histoire, sinon que l'amiral Hannon franchit à cette date approximative les Colonnes d'Hercule et qu'il fonda une station à

(1) D'après Élie de la Primaudaie, *loc. cit.*, p. 310.
(2) Castellanos, *Historia de Marruecos*, p. 46.
(3) Cf. Tissot, *loc. cit.*, p. 46. — Cf. également *Archives marocaines*, vol. XVIII, p. 375 : *Recherches archéologiques au Maroc ; les Sépultures antiques du plateau du Marchan.*
(4) *Travels through the empire of Morocco*, p. 24. Buffa aurait visité ce souterrain en 1805.

Tingis; après lui Himilcon dépassa également ces mêmes Colonnes. Tingis est citée dans le Périple de Hannon ; de la relation de Himilcon il ne reste malheureusement que quelques fragments.

On a déjà vu que les Phéniciens se livraient au commerce sans aucune apparence d'occupation politique ou militaire du pays. Les Carthaginois au contraire nous sont donnés par l'histoire comme cherchant à appuyer sur la force leur monopole du négoce; il est peu probable qu'ils aient eu à imposer leur domination commerciale à Tanger : elle leur était acquise de fait par la présence des Phéniciens, leurs frères de race et leurs prédécesseurs de longue date; leurs guerres avec les Romains absorbèrent d'ailleurs la plus grande partie de leur activité.

Après la chute de Carthage, Phéniciens et Carthaginois restèrent dans le pays, où ils furent absorbés lentement par le milieu indigène; aucun auteur, aucune tradition ni légende ne fait mention de leur départ.

**Les rois indigènes.**

*Bokkar.* — Au début du troisième siècle avant Jésus-Christ, le Maroc obéissait à Bokkar, qui résidait à Tanger, capitale du royaume, et qui était un lieutenant du roi de Numidie Syphax. En 202 avant Jésus-Christ, après la capture de Syphax, il devint le vassal de Massinissa.

*Bokkus Ier.* — Vers 105 avant Jésus-Christ, le Maroc est sous la domination du roi Bokkus, qui réside également à Tanger. Le règne de ce souverain fut marqué au début par la lutte contre l'influence romaine, qui se manifestait par un appui occulte prêté à des chefs d'opposition.

Bokkus Ier entra en lutte avec les Romains aux côtés de son gendre Jugurtha, mais ne le jugeant pas de taille à leur résister et cédant aux intrigues de Sylla, lieutenant de Marius, il le trahit presque aussitôt et le livra à ses

ennemis (105 av. J.-C.); son royaume s'agrandit alors jusqu'au delà de la Moulouia. Il resta depuis constamment fidèle à Sylla, même aux temps de la rivalité avec Marius.

La fin du règne de Bokkus fut marquée par des revers de fortune. Ce fut d'abord une tentative de main mise sur Tanger par Sertorius fuyant devant Sylla, puis la révolte d'Ascalis, fils de Iphta, qui chassa Bokkus de la capitale et se posa en prétendant; ce fut ensuite le siège de Tanger par Sertorius. Bokkus fut alors abandonné par Sylla, qui se tourna du côté d'Ascalis et envoya des troupes à son secours; mais Sertorius battit ces troupes et enleva d'assaut Tanger, où il captura le prétendant et sa famille (82 avant J.-C.).

Sertorius étant repassé en Espagne quelque temps après, Tanger se trouva incorporée de nouveau au royaume du Maroc.

*Bogud Ier.* — Sur ces entrefaites Bokkus était mort et son royaume avait été partagé entre ses deux fils, Bogud et Bokkus. La partie occidentale, avec Tanger pour capitale, échut à Bogud et prit, d'après les auteurs latins, le nom de Bogudiana; la partie orientale revint à Bokkus (Bokkus II).

Alors commence une période obscure d'une quarantaine d'années, sur laquelle les auteurs ne nous ont transmis aucun renseignement précis. En outre, une confusion extrême règne sur les noms de Bokkus et Bogud, qu'on n'a jamais pu identifier.

Un Bogud, sans doute Bogud Ier, est donné comme ayant soutenu Pompée contre le roi de Numidie, Yarbas. Un personnage du même nom se serait déclaré partisan de César; il serait même passé en Espagne en 48 et 45 avant Jésus-Christ pour l'aider à écraser le parti pompéien, et, en récompense de ses services, aurait reçu la Maurétanie Sétifienne, qu'il aurait ajoutée à son royaume (46 av. J.-C.).

Un Bokkus perd la Sétifienne en 44, l'année même de son arrivée au pouvoir. En l'an 40, un Bogud, fils de Bokkus, est donné comme ayant hérité du royaume de la Tingitane, tandis qu'à la même époque un Bokkus (Bokkus III) gouvernait la Sétifienne.

*Bogud II.* — Bogud, fils de Bokkus, régnait à Tanger; il est représenté par les historiens comme héritier de la haine de son père envers Octave. Passé en Espagne en 38 avant Jésus-Christ pour combattre en faveur d'Antoine les partisans du triumvir, il fut attaqué sur ses derrières par le roi de la Sétifienne, Bokkus III, qui s'empara de ses États : Tanger se révolta et se constitua en république. Bogud s'enfuit à Alexandrie auprès d'Antoine : fait prisonnier à Méthone par Agrippa, il devait être décapité en l'an 31.

*Bokkus III.* — Bokkus III devint alors roi de toute la Maurétanie, à l'exclusion de Tanger, devenue un État indépendant. La même année (38 av. J.-C.), il se déclara vassal de Rome ; à sa mort, cinq ans après, il ne lui fut pas donné de successeur.

**L'occupation romaine.**

*Tanger cité romaine.* — On vient de voir que Tanger s'était révoltée en 38, qu'elle avait refusé de recevoir le roi de la Tingitane Bogud II et l'usurpateur Bokkus III et qu'elle s'était constituée en république.

Cet état de choses fut maintenu par Octave : Tanger fut exclue des possessions de Bokkus III et déclarée cité libre ; elle conserva la forme du gouvernement qu'elle s'était donnée.

On sait que le Maroc participa à la révolte générale de l'Afrique du Nord consécutive à l'assassinat à Rome du roi berbère Ptolémée, qu'il fut vaincu en 41 après Jésus-Christ par le préteur Suetonius Paulinus, et définitivement

conquis par Hasidius Geta. Vers l'an 42 il fut réduit en province romaine par l'empereur Claude : Tanger fut élevée au rang de colonie (1) et devint la capitale administrative et militaire de la Maurétanie Tingitane; ses habitants, considérés comme citoyens romains, jouirent de toutes les prérogatives attachées à ce titre : ils étaient notamment exemptés du tribut.

En dehors de cette particularité, l'histoire de la ville se confond avec celle du pays tout entier. On rappellera ici que la Tingitane, de même que la Césarienne, étaient régies par des Procurateurs choisis pour un an, qui relevaient de l'Empereur et exerçaient tous les pouvoirs, aussi bien militaires que judiciaires et administratifs.

(1) Pline déclare que Tingis (Tanger) reçut dès lors le nom de *Julia Traducta;* c'est le seul auteur latin qui le dise.

Une ville du nom de *Julia Transducta*, ou encore *Julia Joza*, a été fondée anciennement sur la côte méditerranéenne de l'Espagne par des Africains d'origine phénicienne ; d'après Strabon (début du premier siècle après J.-C.), ces Africains seraient des habitants de Tanger et d'Arzila qui y auraient été transplantés par les Romains ; d'autre part, Méla, qui écrivait quelques années à peine après Strabon (40 après J.-C.), parle des colons phéniciens transportés d'Afrique, mais il ne dit pas qu'ils l'aient été par l'ordre des Romains. Julia Joza, en Espagne, aurait été fondée au temps d'Annibal. Il est possible qu'une partie de la population de Julia Transducta ait été ramenée à Tanger, ce qui expliquerait le nom donné à la ville par Pline.

Telle est l'opinion de Mannert (*Géographie ancienne des États barbaresques, d'après l'Allemand de Mannert, par M. L. Marcus et Duesberg, avec des additions et des notes par M. L. Marcus*, Paris, 1842, pp. 545-547). Marcus se range à la version de Pline (*ibid.*, p. 729). César aurait forcé une partie des habitants de Tanger à aller s'établir en Espagne, parce que le roi de la Tingitane Bokkus avait envoyé ses fils au secours des Pompéiens (cf., p. 454) ; par la suite, l'empereur Claude aurait laissé ces habitants revenir à Tanger, qui aurait pris dès lors le nom de Julia Traducta. Marcus semble oublier que si les fils de Bokkus combattirent pour Pompée, Bokkus lui-même lutta contre lui.

A une date plus récente (1877) Tissot admet également la version de Pline et apporte à l'appui une inscription latine (*loc. cit.*, pp. 49-51). Un simple examen de cette inscription, dont il ne reste d'ailleurs que des fragments et dont une interprétation différente de celle de Tissot a déjà été donnée par Besnier (*Archives marocaines*, vol. I, p. 373, Paris, 1904) suffit à montrer qu'elle est trop incomplète pour servir de base à quelque hypothèse que ce soit.

Plus tard, en 291, sous le règne de Dioclétien, la Tingitane fut rattachée au diocèse d'Espagne et placée sous les ordres d'un *Comes Tingitanæ*, relevant du *Magister Peditum* de Rome ; l'administration civile fut confiée à un *Praeses* obéissant au vicaire d'Espagne.

En 323, elle fut décrétée par Constantin dépendance de la Préfecture des Gaules ; un *Praeses* y représentait le préfet du prétoire ; un comte relevant encore du *Magister Peditum*, y exerçait les pouvoirs militaires avec, sous son commandement, un préfet de cavalerie, cinq tribus de cohortes et des corps mobiles; les finances et les domaines étaient gérés par des délégués spéciaux (1).

Le port principal de la Tingitane était Tanger. C'est par là que s'écoulaient la plus grande partie des produits exportés du Maroc à destination de Rome en passant par l'Espagne : blé, huile, thuya, peaux, bêtes fauves, chevaux, etc. La région de Tanger était couverte d'olivettes et de nombreuses fermes s'y élevaient.

L'occupation romaine dura près de cinq cents ans ; elle n'alla pas sans résistance de la part des autochtones, qui firent même une descente en Espagne vers 170 ; une nouvelle révolte de la Tingitane se produisit vers 225, sur laquelle nous ne possédons aucun renseignement.

On ne sait à peu près rien de l'introduction du Christiasnisme à Tanger, pas plus que dans le reste de la Tingitane. Les actes de saint Marcellus, centurion de la légion trajane, et de saint Cassanius, qui furent martyrisés à Tanger vers 298, sont les plus anciens textes qui existent à ce sujet. D'autre part, Tanger n'est pas énumérée dans la nomenclature donnée par Morcelli des évêchés d'Afrique et de la Tingitane aux quatrième et cinquième siècles.

*Voies romaines.* — Tanger communiquait avec le Sud du Maroc, d'après Tissot, par une simple piste peu ou pas

(1) *Villes et Tribus du Maroc*, vol. V, *Rabat et sa région*, t. III, p. 48.

entretenue, la seule d'ailleurs qui existe encore entre Tanger et Arzila, par Aïn Dalia et Dchar Djedîd (*Ad Mercuri*) d'où partaient d'autres routes. Des ruines jalonnent ce tracé : les restes d'un pont à hauteur de Bou Amar et ceux (*Soueïar*) d'un poste militaire qui commandait un défilé entre Aïn Dalia et l'Oued M'harhar.

Une autre voie reliait Tanger à Temuda (Tétouan) : elle était jalonnée par des postes, dont celui de Duga ; les ruines de ce poste, appelées actuellement El-Bouniân (les Constructions) se trouvent au S.-S.-E. de Saïoufa (Ouadras), entre Soueïar et Tétouan.

*Vestiges de l'époque romaine.* — On ne connaît, dans la région de Tanger, que de rares vestiges de l'époque romaine.

Au onzième siècle, les restes apparents étaient encore nombreux, au dire d'El-Bekri (1), et les fouilles pratiquées dans les tombeaux donnaient souvent des résultats fructueux ; cette particularité a même donné naissance à la légende populaire de trésors enfouis dans le sol de Tanger.

De ces vestiges, il ne reste plus aujourd'hui que les ruines d'un aqueduc, dont on aperçoit encore les derniers débris sur la rive gauche de la rivière des Juifs, près de l'embouchure, et qui amenait dans la ville les eaux de la Montagne, et les ruines de thermes à Aïn el-Hammâm, au pied du Charf El-Aqab (2).

Il faudrait y ajouter semble-t-il, quelques-uns des chapiteaux et colonnes qui, à la Qaçba ornent le Palais du Sultan et le tribunal des Khalifas du Pacha, au milieu de chapiteaux et colonnes de construction moderne ; sur l'emplacement de la Qaçba doivent s'être élevées, en effet, au temps de l'occupation romaine, de nombreuses constructions dont

(1) *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. De Slane. Paris, Alger, 1913, p. 214.

(2) Cf. *Archives marocaines*, vol. XVIII, pp. 381-390 : *les Thermes d'Aïn el-Hammâm*, par Péretié.

les restes ont été utilisés par les musulmans ; la légende veut même qu'il y ait eu un temple consacré à Hercule.

Le sous-sol paraît moins pauvre que la superficie : « Les fouilles pratiquées pour creuser des puits ou établir des fondations, déclare Tissot, ont toujours traversé des substructions romaines. »

Des pièces archéologiques isolées ont été trouvées en divers endroits au hasard des travaux de substruction. Parmi les plus curieuses, on peut citer une mosaïque découverte en 1881 dans les fondations de l'église espagnole en construction et représentant Orphée jouant de la lyre, au milieu d'animaux reproduits chacun dans un encadrement ; — un fragment de colonnette de marbre et un petit autel en pierre schisteuse, près du rempart sud de la ville, à la partie basse du cimetière juif ; — les ruines d'une ferme romaine avec une meule en grès d'un moulin à huile, des jarres, etc., — enfin, un grand nombre de pièces de monnaie.

Des travaux de démolition entrepris en 1906 sur l'emplacement de l'hôtel de l'ancienne légation de France ont mis à jour, à une assez grande profondeur, une chambre sépulcrale à coupole, à laquelle on accédait par un puits débouchant dans une galerie. La chambre principale contenait un assez grand nombre de vases en terre, d'époques différentes ; elle était flanquée d'une annexe sans mobilier funéraire, mais présentant des restes d'ossements humains calcinés ; quelque temps auparavant, on avait déouvert au même endroit, une inscription latine sur marbre et deux grandes urnes cinéraires.

Un abri funéraire dissimulé sous un tumulus a été découvert en 1908 par la *Mission scientifique du Maroc* au S.-O. de Tandja El-Balia, près de Meghoura Eç-Ceghîra ; il était constitué par de gros blocs de pierre et l'entrée en était fermée par une dalle de 1 m. 10 × 0 m. 45. A l'intérieur, on remarquait deux chambres trapézoïdales d'iné-

gale grandeur, communiquant entre elles par une porte formée de trois dalles, dont celle du sommet était cintrée ; trois des faces de chaque chambre comportaient des niches. Le mobilier funéraire comprenait plusieurs vases de terre vernie. Ce tombeau pourrait faire croire à la présence en cet endroit d'une nécropole berbère remontant au temps de l'occupation romaine (1).

Les résultats d'ensemble les plus importants ont été acquis par la *Mission scientifique du Maroc* dans les dunes de Bou Khach khach, entre l'actuel boulevard de la Dette, le collège Regnault et les immeubles de la Société Immobilière. Des travaux de lotissement firent apparaître une nécropole romaine, enfouie sous les sables, dont une trentaine de tombes ont été identifiées et étudiées d'octobre 1908 à avril 1909 (2).

La plupart de ces tombes portaient des peintures polychromes, représentant soit des motifs d'ornementation de fleurs ou de feuillages, soit des scènes inspirées sans doute par le rang du défunt ou les fonctions qu'il exerçait avant sa mort, soit des animaux divers (oiseaux, paons, etc.) dont la figuration répondait peut-être à un symbole dont le sens nous échappe. L'une de ces fresques représente un soldat entre deux chevaux de profil, avec un bouclier au bras gauche et une cravache à la main droite; sur une autre on remarque, dans un encadrement de colonnes, des attributs divers : un écran ou éventail, des sandales, des traces de pas.

Ces échantillons d'un art pictural africain de l'époque romaine sont les seuls qu'on ait encore découverts au Maroc ; on n'en connaît d'ailleurs qu'un petit nombre dans le reste de l'Afrique du Nord.

(1) Les vases trouvés dans cet abri funéraire sont conservés au musée de la Mission scientifique du Maroc, à Tanger.

(2) Sur le détail de ces fouilles, cf. *Revue du Monde musulman*, t. VI, pp. 410-432. On y trouvera la reproduction photographique des tombes et les fac-similés en couleur des principaux motifs d'ornementation. Cf. *Appendice* I.

Le mobilier funéraire était malheureusement assez pauvre, les sépultures ayant été violées à une époque antérieure : quelques pièces de monnaie, des vases et des lampes en argile, des lacrymatoires en verre irisé, des bijoux en ambre ou en pâte de verre. En outre, trois inscriptions funéraires permirent de fixer, sans risque d'erreur, l'époque à laquelle appartient cette nécropole.

Au point de vue épigraphique, on n'avait encore relevé à Tanger qu'une douzaine d'inscriptions latines : deux dédicaces religieuses, une dédicace impériale, deux dédicaces honorifiques, quatre épitaphes païennes, deux épitaphes chrétiennes et une estampille de tuiles et briques provenant des ateliers impériaux.

A cette liste, les travaux de la Mission scientifique du Maroc ont permis d'ajouter des fragments d'inscriptions et quatre inscriptions entières : trois épitaphes romaines païennes et une épitaphe romaine chrétienne ; cette dernière date de 345 et le texte en est donné dans les *Archives marocaines*, volume XVIII, page 376 (1). Voici le texte des inscriptions qui n'ont pas encore été reproduites ; on y a ajouté celui d'un très beau fragment d'inscription sur marbre :

D. M. S.
AURELIAMA
XIMA. VIXIT.
ANNIS. L.
H. S. E. S. T. T. L.

D. M.
C. AUREL. HERMA
AUR. NATALIS
LIB. VIX. AN IV
H. S. E. S. T. T. L.

S. MANIBUS
H. ROHAVI. VET. AN. LXX
CADAMI. VET. AN. LXXX
H. S. S. I. T. L.

(1) Sur l'archéologie romaine à Tanger, cf. : Tissot, *loc. cit.*, pp. 44-51. (Suite p. 44).

Un résumé des recherches archéologiques effectuées par la Mission scientifique du Maroc est donné en appendice à la fin de cet ouvrage.

**Les Vandales.** On a vu dans *Rabat et sa Région* (1) que la domination romaine au Maroc fléchit brusquement en 429, qu'elle se releva en 442 et qu'elle tomba définitivement en 476. Franchissant le détroit de Gibraltar en mai 429 sous les ordres de Genséric pour se porter au secours du gouverneur Boniface, les Vandales passèrent en Tingitane et envahirent l'Afrique du Nord en direction d'Hippone (Bône).

En l'absence de documents, il est permis de se demander si la région de Tanger fut occupée effectivement et en permanence ou si, plus probablement, les Vandales ne firent qu'y passer : la première opinion paraît peu vraisemblable, en raison même de la faiblesse numérique des envahisseurs, dont l'effectif n'atteignait pas le chiffre de 80.000, en y comprenant les femmes, les enfants, les vieillards et les esclaves (2). Il est normal cependant de supposer que l'armée de Genséric se soit préoccupée d'assurer ses derrières en cas d'échec ; mais elle trouva immédiatement des auxiliaires dans les indigènes marocains, sur qui pesaient lour-

M. Besnier, *Recueil des Inscriptions antiques du Maroc*, in *Archives marocaines*, vol. I, pp. 372-425.

Biarnay et Pérétié, *les Sépultures antiques du plateau du Marchan*, *ib.*, pp. 373-380.

Pérétié, *les Thermes d'Aïn el-Hammâm*, *ib.*, pp. 381-387.

M. Besnier, *Découverte d'une nécropole romaine de Tanger*, in *Revue du Monde Musulman*, vol. VI, pp. 410-418.

Ed. Michaux-Bellaire, *Fouilles dans la nécropole romaine de Tanger*, *ib.*, pp. 419-432.

G. Buchet et Ed. Michaux-Bellaire, *Nouvelles fouilles dans la nécropole de Tanger*, *ib.*, vol. VII, pp. 433-436.

*Ib.*, vol. X, pp. 297-312.

*Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1906, Sup. ; pp. 231 et seq. : *Mission Buchet, rapport sommaire d'ensemble.*

(1) *Villes et Tribus du Maroc*, vol. V, pp. 48 et seq.

(2) *Histoire de la domination des Vandales en Afrique*, par M. Jean Yanoski. Paris, 1883, p. 10.

dement les rigueurs de la discipline romaine et les exigences d'une fiscalité impitoyable. Ces ennemis de Rome furent considérés comme des « libérateurs » et, de fait, on ne leur offrit au Maroc aucune résistance : Tanger et Ceuta seraient même devenues leurs tributaires (1).

En 458, à la suite de la rupture du traité de Carthage (442) les Vandales reparurent peut-être dans la région pour s'opposer au débarquement d'une armée romaine massée à Carthagène et prête à passer en Tingitane.

Quoi qu'il en soit, l'histoire de Tanger et de sa région demeure confuse et se perd dans l'histoire générale des événements qui se déroulent en Afrique du Nord jusqu'après la chute de l'Empire romain d'Occident, en 476. On peut dire néanmoins que la Tingitane ne semble pas avoir été évacuée par les Romains, aucun texte ne faisant mention de leur départ.

L'Empire vandale s'écroula en 533, sous les coups du général byzantin Bélisaire.

**Les Byzantins.**

La domination byzantine au Maroc ne fut jamais que nominale ; elle ne fut marquée effectivement que par l'occupation de quelques points, dont le plus important fut Ceuta, où fut installée une garnison et où vint mouiller une escadre (534).

A la fin du septième siècle et au commencement du huitième, Ceuta et les Ghomara étaient gouvernés au nom de l'empereur de Byzance par un personnage de religion chrétienne, Yliân (Julien) le Ghomâri, qui entretenait des relations suivies avec les Wisigoths d'Espagne.

**Les Wisigoths.**

A la même époque, dit Ibn El-Qoutbiya (2), « la ville de Tanger appartenait aux chrétiens. Un négociant étranger,

(1) *The Moorisch Empire*, by BUDGETT MEAKIN, p. 17.
(2) *Histoire de la conquête de l'Espagne*, trad. CHERBONNEAU, in *Journal asiatique*.

appelé Julien, s'y rendait fréquemment pour acheter des faucons et des chevaux de luxe ».

La présence d'une population chrétienne à Tanger dès le commencement du septième siècle (1) laisse supposer qu'il y avait dans la ville des éléments étrangers assez nombreux : il est en effet difficile d'admettre que cette population chrétienne ne comprenait exclusivement que des Berbères convertis, dont la foi peu profonde changeait rapidement avec les circonstances. Peut-être même ces chrétiens étaient-ils des ariens, ce qui dénoterait une influence des Wisigoths d'Espagne, qui pratiquaient l'arianisme, comme d'ailleurs leurs prédécesseurs les Vandales.

D'après plusieurs auteurs, Tanger aurait appartenu aux Goths au septième siècle, avant l'introduction de l'islamisme ; d'autres précisent que l'occupation de la ville par les Goths aurait eu lieu en même temps que celle de Ceuta sous le règne d'Héraclius (610-641) : en 621 le roi Sicebut aurait pris et pillé Tanger. Léon l'Africain déclare qu'après la prise de possession de Tanger par les Goths, « cette cité fut ajoutée au domaine de Sebta » (Ceuta) (2).

**Apparition de l'Islam.**

Au moment où l'islamisme essaie de pénétrer au Maroc avec Oqba ben Nâfi, en 682, Tanger semble encore dépendre de Ceuta, au moins nominalement : « Le roi de Tanger, un chrétien du nom de Yliân le Ghomari... », dit l'auteur du *Djoummân* (3). On sait qu'à cette époque le comte Julien était également gouverneur de Ceuta.

D'autre part, il ressort de l'étude des auteurs indigènes qu'en l'an 707, à l'arrivée du général arabe Mousa ben Noceïr, le comte Julien n'était gouverneur que de Ceuta et

(1) Cf. *l'Afrique byzantine*, par Diehl, p. 266.
(2) Cf. *Histoire des Berbères*, par Ibn Khaldoun, trad. De Slane, t. I, p. 209. — *Description de l'Afrique*, par Léon l'Africain. Paris, 1897, t. II, p. 245.
(3) D'après l'*Istiqçâ*, *op. cit.*, t. I, p. 38.

des Ghomara : il n'est pas fait mention que Tanger fût placée sous son autorité.

A son arrivée au Maroc l'Islâm se heurta immédiatement à la population berbère, qui professait le paganisme, le judaïsme ou le christianisme. Dans la région du N.-O. l'élément chrétien dominait presque entièrement, bien que mélangé sans doute à un élément juif.

Le conquérant arabe Oqba ben Nâfi se serait présenté devant Tanger en 682 ; d'après El-Bekri, il aurait emporté la ville d'assaut et en aurait massacré la population mâle : selon l'auteur du *Djoummân*, la ville aurait capitulé sous conditions ; enfin, suivant Ibn Khaldoun, Oqba ne serait même pas venu à Tanger.

Quoi qu'il en soit, le comte Julien aurait versé un tribut au conquérant arabe ; celui-ci abandonna immédiatement le Nord-Ouest marocain et se porta vers le Sud contre les « Berbères impies (1) ».

Aucune conversion à l'islâm ne semble avoir été obtenue dans la région par Oqba ben Nâfi.

(1) *Istiqçd, op. cit.*, t. I, p. 38.

# L'OCCUPATION MUSULMANE

(707-1470)

---

**L'islamisation.** L'islamisation de la région de Tanger remonte au début du huitième siècle, sous le gouvernement de Mousa ben Noceïr, qui s'empara de tout le Maroc. Il commença par imposer la capitation au comte Julien, à Ceuta, se fit donner des otages et vint s'emparer de Tanger vers l'an 707 : il donna le gouvernement de la ville à un Berbère converti, Tarîq ben Ziyâd El-Leïthi, à qui il confia la garde des otages livrés à Ceuta et chez les Maçmoûda. D'après une autre version, il n'aurait pas réussi à s'emparer de Ceuta.

Mousa ben Noceïr fit une propagande très active en faveur de l'islâm ; il effaça peu à peu le christianisme en faisant enseigner le Qoran par un groupe de vingt-sept Arabes et en instaurant la loi musulmane sur les territoires qu'il occupait.

Mais la foi des néophytes berbères n'était pas solide : les conquêtes en Espagne auréolèrent les nouveaux convertis du prestige de la victoire et firent plus pour l'islâm que tout le zèle des prédicateurs.

La première expédition en Espagne fut dirigée par le gouverneur de Tanger, Tarîq ben Ziyâd, avec une petite armée de 7.000 Berbères et 300 Arabes qui avait été concentrée

près de la ville (avril-mai 711). Cette armée alla s'embarquer à Ceuta, sur des bateaux fournis par le comte Julien ; elle était divisée en deux corps : l'un, sous le commandement direct de Tarîq, alla débarquer au pied du rocher connu depuis sous le nom de Djebel Tarîq (Gibraltar) ; l'autre, sous les ordres de Tarîf ben Malek En-Nakha'ï, alla dresser le camp sur l'emplacement de la ville à laquelle ce chef a donné son nom (Tarifa). Cette armée battit les Wisigoths près de Xérès et non loin d'Ecija. Ce fut le début des conquêtes arabes en Espagne, sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'étendre ici.

**Réaction berbère : Meïsara.**

En 732, le Maroc reçut pour gouverneur Omar ben Obeïd Allah El-Mouradi, avec résidence à Tanger ; le Soûs fut administré en sous-ordre par Ismaïl ben Obeïd Allah. Omar ben Obeïd Allah adopta à l'égard des Berbères une politique impopulaire; l'une de ses mesures les plus vexatoires fut l'établissement d'un impôt du quint sur la population.

A la même époque le mouvement kharédjite se dessinait en Afrique du Nord. Meïsara profita du mécontentement général contre les Arabes pour se révolter dans la banlieue de Tanger et entraîner rapidement dans la révolte l'Afrique du Nord tout entière. Ce personnage, surnommé El-Khafîr, appartenait à la tribu des Madghara, qui était inféodée aux doctrines çofrites et l'avait pris pour Chaikh. Mais le kharedjisme n'était pour lui qu'un prétexte : il cherchait moins à faire triompher une doctrine religieuse qu'à soustraire son pays à la domination arabe.

Meïsara se porta contre Tanger en 740 ; il s'en empara, tua le gouverneur Omar ben Obeïd Allah et donna la ville à l'un de ses partisans, Abd El-Alâ ben Djoreïj El-Afrîqi, premier imâm des Çofrites. Le mouvement de révolte gagna rapidement le Maroc tout entier ; répudiant la souveraineté des khalifes d'Orient, les Berbères proclamèrent Meïsara et lui décernèrent le titre d'Émir des Croyants.

Le gouverneur de l'Afrique, Ibn El-Hajjâb, dirigea contre lui une armée sous les ordres de Khâled ben Habîb El-Fahri. Une bataille indécise se livra dans la banlieue de Tanger, à la suite de laquelle les deux armées auraient simultanément battu en retraite : Meïsara serait rentré à Tanger, où il aurait été tué par ses partisans quelque temps après et remplacé par Khâled ben Hamîd Ez-Zenati. Ibn El-Hajjâb fut destitué.

Une autre version place la mort de Meïsara un peu plus tard : le successeur d'Ibn El-Hajjâb, Keltoûm ben Ayyâdh, marcha en personne contre Meïsara à la tête d'une armée forte, dit-on, de 70.000 hommes et le rencontra sur les bords du Sebou. Une grande bataille s'engagea : Keltoûm fut tué et son armée décimée et coupée en deux ; l'un des tronçons se replia sur Ceuta, l'autre recula vers l'Est.

Meïsara serait alors devenu le maître incontesté du Maroc ; à sa mort il aurait eu pour successeur Yahya ben Harith, de la même tribu des Madghara.

Certains auteurs prétendent que la bataille du Sebou aurait été livrée contre Khâled ben Hamîd Ez-Zenati (1).

Le mouvement kharedjite déclanché par Meïsara se répercuta jusqu'en Tripolitaine ; il ne devait s'arrêter, hors du Maroc, que vers l'an 785, sous les coups de Yezîd ben Hâtem, gouverneur du khalife Haroun er-Rechîd. Il eut pour résultats la dislocation politique de l'Afrique du Nord et sa constitution en trois royaumes indépendants.

Au Maroc même il provoqua, au sud du Bou Regreg, l'hérésie des Berghouata à la voix de Çaleh, dont le père Tarif avait été un chef de guerre de Meïsara et qui avait participé lui-même aux campagnes de ce dernier ; plus près de

(1) Cf. *Istiqçâ, op. cit.*, t. I, p. 49.

Tanger, le faux prophète Hamîm se leva chez les Ghomara. Si l'hérésie de Hamîm fut de courte durée, celle des Berghouata devait persister plusieurs siècles ; on trouvera même à la fin du onzième siècle un gouverneur berghouati à Tanger, où il se maintiendra jusqu'en 1084 (1).

**Sous les Idrisites.**

On vient de voir qu'à la suite de la révolte de Meïsara le Maroc avait rejeté la souveraineté des khalifes d'Orient; les Abbasides cherchaient à rétablir leur autorité dans ce pays quand, en 788, un descendant du Prophète, Idrîs ben Abdallah, fuyant devant eux, arriva à Tanger, d'où il gagna Volubilis.

A Tanger, disent les auteurs arabes, Moulay Idrîs « ne trouva pas ce qu'il cherchait » : il s'y heurta sans doute à un milieu peu propice à ses entreprises, à une population relativement civilisée, fière de son indépendance, pleine encore du souvenir de Meïsara, à l'esprit ouvert par les relations traditionnelles avec l'Espagne et rendu circonspect par les exigences des conquérants étrangers. Moulay Idris ne pouvait trouver « ce qu'il cherchait » que chez les populations simplistes de l'intérieur. L'histoire, ou la légende qui en tient lieu, ne mentionne pas qu'il soit jamais revenu à Tanger ; il en est de même pour son fils Idrîs II.

Ce silence n'est rompu qu'en 829, sous le règne de son petit-fils Mohammed ben Idrîs, lors du partage de l'empire. Il peut faire supposer que Tanger, avec une banlieue plus ou moins vaste, vivait dans l'indépendance sous les ordres d'un chef local, le successeur probable de Khâled ben Hamid Ez-Zenati ou de Yahya ben Harith El-Madghari, qui, ainsi qu'on l'a déjà vu, passent tous les deux pour avoir pris la suite de Meïsara.

La légende historique veut que la ville et la région de

(1) Sur la résistance opposée à l'islamisation par les autochtones du Maroc, cf. *Villes et Tribus du Maroc*, vol. V, pp. 54-57.

Tanger, jusqu'à Tétouan et Hadjar en-Nasr, aient été données en 829 à Qâsem, petit-fils d'Idrîs Ier. Qâsem ayant refusé de marcher contre son frère Aïsa, qui s'était révolté à Chella, l'Imâm Mohammed envoya contre eux un autre frère, Omar, qui les battit successivement et s'empara de leurs États.

Qâsem s'était enfui de Tanger ; il alla fonder un ermitage sur les bords de l'Oued Tahaddart, où il passa le reste de sa vie ; son tombeau, appelé encore Sidi Qâsem, se trouve sur la côte Atlantique, à 7 kilomètres au S. du Cap Spartel : un grand moûsem s'y tient chaque année à la fin de juin.

Omar mourut en 835. Son vaste commandement devint un véritable fief, que ses descendants se transmirent de père en fils pendant plus d'un siècle. Arzila et Chella semblent en avoir été détachés en 929 par Mousa ben Abîl-Afiya ; vingt ans plus tard, en 949, Tanger tombait aux mains des Omeyyades d'Espagne.

En 958, le gouvernement de Tanger fut donné au berbère Ya'la ben Mohammed El-Ifreni par Abderrahman En-Nâcer, qui le nomma en même temps son khalîfa au Maroc. Ya'la amena ses tribus autour de la ville ; il fut vaincu et tué la même année par les troupes obéïdites du qâïd Djaouhar. Quelque temps après, les Beni Ifren étaient refoulés sur Chella par les Maghraoua.

**Les Hammoudites.**

Avec les Berbères qui passèrent en Espagne au service des Omeyyades se trouvaient deux descendants de Moulay Idrîs, Ali et El-Qâsem : ils étaient tous les deux fils de Hammoûd (ben Mimoûn ben Ahmed ben Ali ben Obeïd Allah ben Omar ben Idrîs) et descendaient en ligne directe d'Omar, qui avait été gouverneur de Tanger.

L'omeyyade Souleïman El-Mousta'în Billah donna à Ali ben Hammoud le gouvernement de Tanger et des Gho-

mara. Il se souleva plus tard contre les Omeyyades, rentra en Espagne et fut proclamé calife à Cordoue en l'an 1016 sous le nom d'El-Moutaouakkil li-Dîn Allah. A sa mort, en 1018, il fut remplacé par son fils Yahya, qui fut également proclamé calife et remplacé à Tanger par son frère Idrîs ben Ali, à qui succéda El-Hasan ben Yahya, puis son frère Idrîs ben Yahya.

Celui-ci, qui avait été proclamé calife à Malaga, où régnaient les Hammoudites, fut détrôné par son cousin Mohammed ben Idrîs ben Ali. Les Berbères, pour ne pas le livrer à ce dernier, le firent passer en Afrique, où gouvernaient deux affranchis berbères, Saqqout El-Berghouati à Ceuta et Rizq Allah à Tanger, dévoués aux Idrisites. Ces deux gouverneurs décidèrent plus tard de renvoyer en Espagne Idrîs ben Yahya, qui mourut à Comarès d'après Ibn Khaldoûn, à Ronda d'après El-Homeïdi.

De ces événements, l'un des plus intéressants au point de vue local est la présence de gouverneurs berghouata dans la région de Tanger. C'est l'époque de l'invasion almoravide: une coalition générale des autochtones se forme, dont les Maçmoûda Berghouata, au centre, constituent l'élément principal ; les Maçmoûda Ghomara forment, dans le Nord, les éléments extrêmes de la résistance, et c'est un Berghouati qui se trouve à leur tête.

La prière du vendredi était cependant faite à Tanger au nom des Idrisites Hammoudites.

La ville fut emportée par les Almoravides en 1077 (H. 470), après une bataille qui coûta la vie à Saqqout. Son fils, Dia ed-Daoula, s'enfuit de Tanger à Ceuta, qui fut emportée à son tour en 1083 (H. 476). Le règne des Hammoudites à Tanger était terminé : il avait duré une soixantaine d'années.

**Les Almoravides (1077-1148).**

En dehors de ces événements, aucun fait saillant ne s'est produit à Tanger pendant la dynastie des Almoravides. Les nombreux passages de Yoûsef ben Tachfin en Andalousie avec ses troupes et la grande victoire de Zallaka sur les chrétiens en 1086 (H. 479) affermirent leur autorité dans toute la région.

Le seul événement local que l'on puisse citer est l'arrivée à Tanger, en 1090, d'Aboû'l-Qâsem Mohammed ben Abbâd El-Mouʿtamid, émir de Séville, fait prisonnier par Yoûsef ben Tachfîn lors de la prise de cette ville. Il arriva chargé de fers, et un poète qui habitait Tanger, El-Hoçri, lui adressa une pièce de vers. De Tanger il fut transféré à Meknès, puis à Aghmat, où il mourut en 1095.

**Les Almohades (1148-1273).**

Sous les Almohades l'histoire locale de Tanger se perd complètement dans l'histoire générale d'un empire immense. C'est en 1148 que la ville tomba au pouvoir d'Abdelmoumen ben Ali. En 1196 on y signale la concentration de la grande armée de Yaʿqoûb El-Mançoûr, qui partait pour la campagne d'Alarcos.

A cette époque Tanger était, avec Rabat, le principal port du Maroc ; il s'y faisait un grand commerce d'exportation de laines, de peaux, de fruits secs, de miel et de cire ; l'importation était également considérable et portait sur les étoffes, la quincaillerie et les armes.

De plus, Tanger était un arsenal maritime : il put fournir une soixantaine de vaisseaux équipés pour le transport des troupes en Espagne et en Tunisie.

**Sous les Mérinides.**

*Ibn El-Amir-El-Hamdâni* (1). — On sait que l'Empire almohade fut renversé par les Mérinides. Au milieu des convulsions qui en marquèrent la fin, le Nord-Ouest marocain se tint à l'écart des luttes dynastiques et vécut dans une indépendance complète.

(1) Cf. *Istiqçâ*, *op. cit.*, t. II, p. 17.

A Ceuta règne Aboû'l-Qâsem ben Abî'l-Abbâs El-ʿAzafi, qui envoie sa flotte attaquer et démolir Arzila pour la soustraire à une occupation possible (1265).

Tanger obéit à In El-'Amîr El-Hamdâni, de son vrai nom Aboû'l-Hadjadj Yoûsouf ben Mohammed. Celui-ci, après avoir reconnu pendant une année la souveraineté d'El-Azafi, la répudia pour se ranger du côté des Hafsides, ensuite du côté des Abbasides de Bagdâd. Enfin il prétendit régner en son nom.

Il fut traîtreusement assassiné en 1266-1267 (H. 665) par un groupe de Mérinides qui avaient pénétré dans Tanger en dissimulant leurs armes. La population prit fait et cause pour sa famille ; elle tua les assassins d'Ibn El-Amîr et proclama son fils, qui ne régna que cinq mois. Assiégé par El-Azafi à la fois par terre et par mer, celui-ci réussit à s'échapper et s'enfuit à Tunis auprès des Hafsides.

El-Azafi nomma à Tanger un gouverneur, assisté d'un conseil de notables.

*Prise de Tanger par les Mérinides.* — Telle était la situation de la ville quand le sultan mérinide Yaʿqoûb ben Abd El-Haqq décida de s'en emparer ; il ne réussit à s'en rendre maître qu'après un siège de trois mois.

L'émir des musulmans, voyant que le siège se prolongeait indéfiniment, s'était décidé à l'abandonner ; mais la veille de son départ, un nouveau combat s'engagea entre les assiégeants et les assiégés, et, vers le soir, une troupe d'arbalétriers apparaissant tout à coup sur les forts de la ville avec les principaux chefs, appelèrent à eux les soldats du camp en agitant un drapeau blanc. Ceux-ci, accourant, s'emparèrent aussitôt du fort, et, de là, ils battirent les habitants durant toute la nuit. Le matin, quelques renforts d'arbalétriers et autres s'étant joints à eux, ils redoublèrent l'attaque et les assiégés, ayant fait une brèche dans leurs murs, prirent la fuite pendant que les assiégeants entraient d'assaut. L'émir des musulmans usant de clémence envers la population fit aussitôt publier l'aman. Il ne mourut qu'un très petit nombre de personnes, celles qui faisaient résistance aux troupes

au moment où elles entraient dans la place. Cette prise de Tanger et l'entrée de l'émir des musulmans à l'assaut eut lieu dans le mois de Choual 672 (J.-C. 1274) (1).

Comme sous les Almohades, Tanger servait toujours de lieu de concentration des troupes en partance pour l'Espagne ; ces troupes allaient le plus souvent s'embarquer à El-Qçar eç-Ceghîr sur les bateaux venus des ports de Ceuta, Tanger, Rabat... ; on signale toutefois un embarquement à Tanger d'une armée destinée à débloquer Algésiras le 19 juillet 1279 (H. 8 Rebî I 678).

A partir de cette date commence une période obscure, sur laquelle les renseignements manquent complètement au point de vue local. On note la révolte de la famille d'El-Azafi dans la région de Ceuta en 1316, mais on ne sait pas si cette révolte s'étendit à Tanger ; elle fut étouffée ; une nouvelle et dernière révolte de cette famille fut écrasée en 1330.

*Révolutions au Maroc.* — En 1359, c'est la prise de Tanger par le frère d'Abou Inân, Abou Sâlem, venu d'Espagne au Maroc, où il s'empara du trône. Quelque temps après, le fils d'Aboû Sâlem, Ahmed, est emprisonné à Tanger.

A partir de 1373, le roi de Grenade suscite au Maroc une série de prétendants : Ahmed ben Abî Sâlem est tiré de sa prison par le gouverneur de Ceuta, Mohammed ben Othman, et proclamé sultan : il s'empare de Fès en juin 1374 et prend Mohammed ben Othman pour vizir. Mais deux ans après, un nouveau prétendant surgit, Moûsâ ben Abî Inân : Ahmed ben Alî Sâlem est envoyé à Grenade, Mohammed ben Othman meurt dans les tortures.

(1) *Roudh el-Qartâs*, trad. Beaumier, p. 446.

En 1387, Ahmed ben Abî Sâlem reparaît : débarqué à Ceuta, il vient mettre le siège devant Tanger, défendue par un corps d'archers andalous ; après des alternatives diverses il remonte sur le trône de Fès : le sultan détrôné, El-Ouathiq, est emprisonné à Tanger et meurt en prison. Ahmed ben Abî Sâlem meurt en 1393, laissant pour successeur son fils Aboû Fâris.

**Apparition des Portugais.**

*Désastre des Portugais à Tanger: 1437.* — L'anarchie ne tarde pas à se déclarer au Maroc, qui se fractionne en trois royaumes indépendants ; le détroit de Gibraltar et le littoral sont infestés de pirates.

En 1415, les Portugais, traversant le détroit, viennent s'emparer de Ceuta. Rêvant alors de développer leur conquête, ils décident en 1437 l'occupation de Tanger.

Le roi de Portugal, Édouard Ier, donna à cette expédition le caractère d'une croisade ; une bulle dite *de Cruzada* fut demandée à Rome qui attachait des indulgences à l'aumône en vue de la guerre sainte. Le corps expéditionnaire, embarqué à Lisbonne le 12 août 1437 (H. 841), débarqua à Ceuta le 26 ; il était sous le commandement de D. Henri et de l'infant Ferdinand.

Le 23 septembre (1), Tanger fut attaquée par terre et par mer; la place était défendue par Çâleh Ibn Çâleh, le même qui avait défendu Ceuta ou son fils.

Après deux assauts malheureux, les Portugais se virent attaqués par une nuée de *Moudjâhidîn* (2) accourus de toutes les régions du Maroc. Pris entre les troupes de la garnison et les Moudjâhidîn, ils furent refoulés jusque sur le plateau du Marchan et durent capituler.

Ils obtinrent de se rembarquer, après avoir livré leurs armes, contre la promesse d'évacuation de Ceuta : en garan-

(1) Le 15 septembre, d'après Chénier, *Recherches historiques sur les Maures et Histoire de l'Empire du Maroc*, t. II, p. 410.
(2) Combattants de la guerre sainte.

tie de leur engagement, ils laissèrent l'infant Ferdinand en otage.

Cette convention ne fut pas approuvée par les Cortès de Portugal : Ceuta ne fut pas évacué et l'Infant Ferdinand, dont on offrit inutilement une rançon, fut chargé de fers et emmené à Fès, où il mourut en prison le 5 juin 1443 (1).

*Nouvelles tentatives d'occupations : 1458 et 1464.* — En 1458 le roi Alphonse V entreprit une nouvelle expédition sur la côte Nord du Maroc avec une flotte de 80 vaisseaux portant 17.000 hommes de troupes ; passant devant Tanger le 6 octobre, il n'osa pas l'attaquer et préféra aller s'emparer d'El-Qçar eç-Çeghîr (2).

Six ans plus tard (1464) la ville fut attaquée une deuxième fois par terre et par mer; ce siège ne fut pas plus heureux que le premier et les Portugais durent se retirer, attribuant leur insuccès au mauvais temps.

*Occupation de la ville : 1471.* — Les Portugais réussirent à occuper Anfa (Casablanca) en 1468 ; en 1471 Arzila tombait à son tour entre leurs mains.

Tanger fut occupée sans combat le 28 août 1471.

A la nouvelle de la prise d'Arzila les habitants de Tanger furent effrayés et ils appréhendèrent que le roi Alphonse « n'eust envie, dit Marmol, de venger sur eux, comme c'estoit sa résolution, tant de pertes, de morts et de captivitez que les Portugais avaient souffertes par leur moyen, outre celle de l'Infant qui estoit son oncle. Ils voyoient que Muley Chec où consistoit toute leur espérance, estoit retourné à la guerre de Fez ; de sorte que dépourveus de tout secours, ils résolurent d'abandonner la ville, et emportant tout ce qu'ils purent, brisèrent le

(1) L'auteur de la *Mir'at el-Mahâsin* dit à tort que la prise de Tanger par les Portugais date de 841 (J.-C. 1437).

(2) Cf. *El-Qçar eç-Çeghîr*, par Ed. Michaux-Bellaire et Pérétié, in ***Revue du Monde musulman***, vol. XVI, décembre 1911.

reste pour en oster l'usage à l'ennemi, et se retirèrent sans oser mettre le feu de peur d'estre découverts. Mais le roy Alfonse, assuré de leur résolution qu'il ne vouloit pas croire d'abord, envoya le fils du duc de Bragance avec des troupes pour s'en saisir, et s'y transporta ensuite pour voir sa nouvelle conqueste, qu'il eust été plus aise d'avoir faite l'épée à la main pour venger toutes les injures que nous avons dites; mais Dieu voulut que ce qu'on n'avoit pu faire en tant d'années et avec tant de travail et de peine s'obtinst en un instant par la bonne fortune de ce prince et le gouvernement en fut aussi-tost donné à Ruy de Méla qui fut depuis comte d'Olivença. Les rois de Portugal prirent depuis en leurs titres, rois de deçà et delà la mer. Alfonse écrivit mesme au pape et aux rois chrestiens, aussi bien qu'à toutes les villes de son royaume la victoire que Dieu luy avoit donnée, et retournant à Arzille s'embarqua pour le Portugal, où il arriva trente-cinq jours après qu'il en estoit parti. On fit des processions pour cette conqueste par toute l'Andalousie et le royaume de Grenade, et ensuite par toute la Castille aussi bien qu'en Portugal (1) ».

Don Ruis de Melo (2) reçut le commandement de la place; le prieur de Saint-Vincent de Lisbonne y fut nommé évêque.

Cette conquête valut à Alphonse V les surnoms d'« Africain et de Rédempteur des captifs » (3).

(1) *L'Afrique*, par Marmol, in *Appendice* de la *Description de l'Afrique*, par Léon l'Africain. Éd. Ch. Schefer, Paris, 1897.
(2) *Alias* Ruy de Mello. Cf. *Historia de Tangere*, par D. F. de Menezes, p. 35.
(3) Cf. *Aperçu de l'occupation portugaise au Maroc*, par Pérétié, in *Revue du Monde musulman*, vol. XII, pp. 233-256.

# L'OCCUPATION PORTUGAISE

(1471-1661)

---

**De 1471 à 1581.**

Une fois installés à Tanger, les Portugais ne purent s'y maintenir pacifiquement malgré une trêve de vingt ans passée avec le Sultan. Ils durent exécuter plusieurs opérations contre les tribus environnantes et se défendre contre les entreprises du Qâïd de Tétouan. En 1502 leurs garnisons de Tanger et d'Arzila furent même battues par le Sultan de Fès. En 1565 Tanger aurait eu à supporter une attaque du Saadien Moulay Abdallah El-Kebîr ben Mohammed Ech-Chaikh El-Akbar (1).

On sait que les Portugais furent chassés de l'intérieur du Maroc en 1578, à la suite de leur défaite sur les bords de l'Oued El-Mkhâzen ; au point de vue local on peut signaler que c'était de Tanger, où s'était réfugié Mohammed Ech-Chaikh (El-Mesloûkh), qu'était partie la demande d'appel aux Portugais et c'était là que le roi Sébastien était venu rejoindre son protégé.

**Réunion du Portugal à l'Espagne (1581).**

En 1581, lors de la réunion du Portugal à la couronne d'Espagne, les possessions portugaises du Maroc (Tanger, Ceuta, Mazagan et Arzila) passèrent nominalement à l'Es-

(1) D'après Becker, *Historia de Marruecos*, p. 99.

pagne. De fait elles ne subirent aucun changement, Philippe II ayant juré aux Cortès de Thomar de respecter les droits, coutumes et privilèges de ses vassaux; les villes occupées par les Portugais conservèrent donc leur administration et même leurs garnisons portugaises. Les auteurs indigènes parlant de Tanger à cette époque citent toujours les Portugais, jamais les Espagnols.

Sous le règne de Philippe II et de ses successeurs il n'y eut aucune tentative d'agrandissement au Maroc ; les établissements portugais perdirent peu à peu tout caractère de centres commerciaux pour devenir de simples forteresses tenues par des garnisons qui y vivaient dans un perpétuel qui-vive et qui s'y considéraient comme exilées (1).

Cet état de choses se maintint jusqu'en 1643, date à laquelle Tanger était gouvernée par le comte de Sarcedas.

**Révolution à Tanger ; retour de la ville aux Portugais (1643).**

Dès 1640, le Portugal s'était affranchi de la domination espagnole en plaçant sur le trône Jean IV, de la famille de Bragance. Trois ans après cet événement, une révolution éclata à Tanger et la ville redevint portugaise.

Élie de la Primaudaie rapporte de cette révolution une relation intéressante, découverte dans les archives du Secrétariat Général du gouvernement de l'Algérie :

Un certain nombre des principaux habitants de Tanger, nobles et autres, avaient résolu de s'emparer de la kasba par surprise et de faire prisonnier le comte de Sarcedas qui commandait la place pour le roi Philippe IV. Le complot existait depuis plus de deux ans, et il paraissait à tous miraculeux que le gouverneur n'eût été prévenu de rien ; mais le projet s'étant ébruité, et des femmes et des enfants ayant été mis imprudemment dans le secret, les conjurés qui craignaient une indiscrétion pensèrent qu'un plus long retard pouvait tout perdre.

(1) En janvier 1630, on signale la présence devant la ville du célèbre émir de guerre sainte El-ʿAyyâchi, qui déclanche contre « les Portugais » une attaque sans résultat (10 janvier).

Le 23 août 1643, veille de la Saint-Barthélemy, les chefs de la conspiration donnèrent rendez-vous aux autres conjurés dans le couvent où ils se réunissaient habituellement. Chacun étant convaincu de la nécessité d'agir sans plus attendre, il fut décidé que la nuit suivante on tenterait l'entreprise. Un capitaine de la garnison qui était du complot se trouvait de garde cette nuit même à la kasba. Il se tint prêt à recevoir les conjurés lorsqu'ils se présenteraient. La nuit venue, trois heures avant le jour, ceux-ci gravirent en silence et sans être aperçus des sentinelles, le sentier qui conduit au château. La porte leur fut ouverte par Manoël Diaz de Villalobos, que le capitaine de garde avait prévenu et qui s'empressa de la refermer derrière eux. Dans le même temps, les conjurés demeurés dans la ville occupaient sans bruit les principaux postes: le couvent des chanoinesses, le *chouriso* (1) et la porte de la Ferronnerie.

Jusqu'alors tout s'était bien passé, et il ne restait plus qu'à procéder à l'arrestation du comte de Sarcedas. L'Archidiacre d'Arzilla, deux religieux et un autre conjuré se rendirent au palais du Gouverneur. Ayant appelé la garde et demandé à voir à l'instant le comte de Sarcedas, les soldats sans même venir reconnaître ceux qui se présentaient, ouvrirent la porte et les laissèrent entrer. Le gouverneur ne se doutant de rien reposait fort tranquillement. Réveillé en sursaut par les coups que l'on frappait à la porte de son appartement, il demanda ce qu'on lui voulait. L'archidiacre lui dit que le peuple s'était soulevé et venait d'acclamer le roi Jean de Portugal. Perdant la tête à cette nouvelle et s'imaginant qu'on venait pour l'assassiner, le comte s'empressa de répondre qu'il était prêt à reconnaître pour roi le duc de Bragance et qu'il ferait tout ce que voudrait le peuple. En même temps il ouvrit la porte et se jeta tout épouvanté dans les bras de l'archidiacre. Ce dernier le rassura, ainsi que la comtesse qui venait d'arriver.

Pendant que ceci se passait, d'autres conjurés avaient pénétré dans le palais. Quelques-uns étaient armés de haches qui devaient leur servir à enfoncer les portes, si on refusait de les ouvrir. A leur vue, la comtesse, à demi-morte de peur, croyant qu'ils venaient pour tuer son mari, les supplia de la frapper elle-même, mais d'épargner le comte. L'archidiacre parvint à la calmer, non sans peine, en lui répétant que la vie du gouverneur et la sienne seraient respectées, puis il lui demanda les clés de la ville et celles des archives, qu'elle fit donner aussitôt. On la conduisit ensuite au palais de l'évêque, avec le comte qui paraissait anéanti et tous les gens de leur maison.

C'est ainsi que se fit la révolution de Tanger, sans effusion de

(1) *A granja do chouriso*, note de l'auteur.

sang et sans qu'il en résultât aucun dommage pour personne. Deux heures après tout était fini et le peuple fort tranquille; à l'exception de quelques visages renfrognés, mais qui se déridèrent plus tard, toutes les physionomies étaient joyeuses et chacun se félicitait.

Le même jour, on nomma un gouverneur, et Andres Diaz da França fut élu par le peuple. Le lendemain, 25 août, Francisco Banha et Diego Vaz Machado s'embarquèrent sur une frégate pour porter au gouverneur la nouvelle de l'acclamation de Tanger, ainsi que les serments de fidélité du peuple. Quand ils se présenrèrent dans le port de Tavira, on refusa d'abord de les laisser descendre à terre : on les prenait pour des Castillans. Mais lorsque l'on connut ce qui venait de se passer de l'autre côté du détroit toute la population, le gouverneur en tête, vint en procession au-devant d'eux, avec des palmes dans la main, comme s'il se fût agi de recevoir Sa Majesté elle-même.

On raconte que le roi Jean donna trois mille cruzades au messager qui lui apprit que Tanger était redevenu une dépendance de sa couronne. Il fut si joyeux qu'il ordonna une grande fête dans tout le royaume pour célébrer cet heureux événement, et il dit aussi que cette bonne nouvelle lui avait fait plus de plaisir que la naissance d'un fils, le prince Édouard, qu'on lui avait annoncée le même jour (1).

**Ghaïlân.**

*Ses débuts.* — Tanger resta aux mains des Portugais jusqu'en 1661. La période finale de l'occupation correspond à une époque d'anarchie et de troubles généraux qui précipitent la décadence des Saadiens et préparent l'avènement des Alaouites ; de tous côtés surgissent des agitateurs qui, sous le prétexte de guerre sainte, cherchent à s'emparer du pouvoir.

Dans le Nord-Ouest marocain le mouvement de révolte était mené par un homme des Beni Gorfet, le Reïs El-Khadir Ghaïlân, dont le père Ali avait été, pour la région du Habt, moqaddem de guerre sainte de l'Émir Mohammed El-Ayyâchi (2) et avait été tué dans une attaque contre les Portugais de Tanger.

Ghaïlân entreprit de suivre à son profit dans le Nord-Ouest

(1) *Revue africaine*, année 1872, pp. 313-315.
(2) Sur El-Ayyâchi, cf. *Villes et Tribus du Maroc*, vol. III, pp. 63-76 ; vol. V, pp. 74-89.

du Maroc, la politique de son maître El-Ayyâchi dans le centre ; en tant que Moudjâhid, son principal objectif devait être la conquête de Tanger sur les infidèles (Portugais et Anglais) : d'autre part, comme il cherchait à se créer un royaume indépendant, il avait à défendre son territoire au Sud contre les entreprises des Dilaïtes d'abord, des Filâla ensuite.

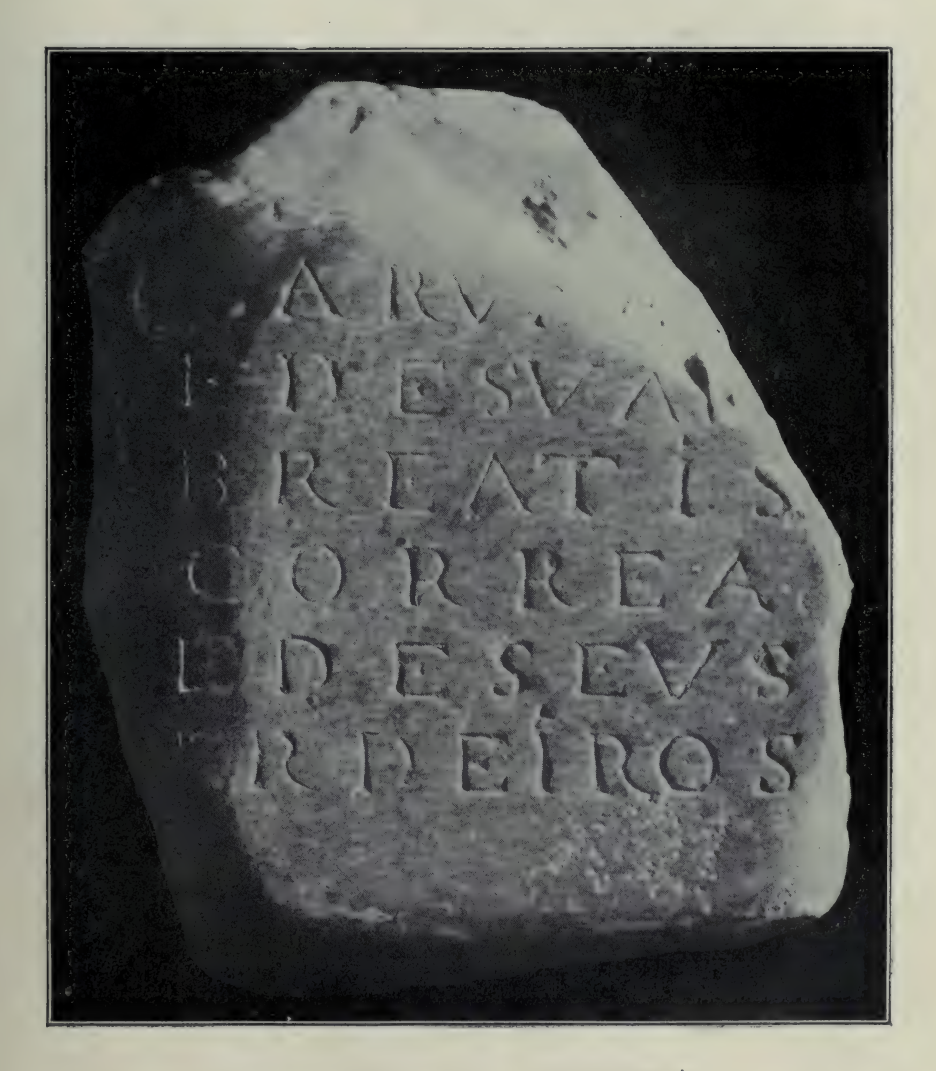
Les chroniqueurs de l'époque font de Ghaïlân un portrait peu flatteur (1).

Son regard est perçant et franc, mais sa nature fermée et réservée ; il est hardi, mais mélancolique ; vaillant, mais sachant fuir au besoin ; turbulent, mais peu bavard ; vigilant et sensuel ; soigné et désordonné ; une contradiction en nature. Il avait naturellement cette tristesse qui convient à un « prêtre » car, à l'exemple de son père, il affectait une très grande piété, mais aussi il avait acquis les allures condescendantes d'un prince. Ses deux grands défauts étaient la perfidie et la cruauté ; ses serments lui servaient à mieux tromper et ses flatteries cachaient toujours quelque méchanceté. Ses pensées, il ne les exprimait jamais clairement, de façon à pouvoir les retourner au mieux de ses intérêts, selon les circonstances, sans que ses amis puissent se tromper sur ses intentions, ni ses ennemis surprendre ses projets ; quant à ces derniers il ne traitait jamais avec eux que s'ils étaient trop forts pour pouvoir être vaincus ; il disait en parlant de l'un d'eux : *« Il est vain pour lui de songer à la paix, tant qu'il ne sera pas devenu lui-même terrible. »* Ses ambitions primaient toutes les autres considérations et, en dehors de ses intérêts, honneur, foi et conscience n'étaient que de vains mots (2).

Ghaïlân commença par se procurer l'appui de personnages puissants en épousant leurs filles ; de ce nombre on peut citer les gouverneurs d'El-Qçar El-Kebîr et de Tétouan et le chef de guerre sainte des Andjera, Qâsem Chat El-

(1) On remarquera une ressemblance assez frappante entre Ghaïlân et le moderne Chérif Reïsoûli.

(2) Cf. *Archives marocaines*, vol. XVIII, p. 23. — *Le Raïs El-Khadir Ghaïlân*, par Péretié.




Inscription portugaise de la Grande Mosquée.

Phot. Buchet.



Inscription portugaise du rempart Est.

Phot Buchet.

Andalousi. Il réussit à disposer d'environ 17.000 piétons et cavaliers.

Ce serait dépasser le cadre de cette monographie que d'étudier entièrement l'histoire de ce personnage ; il n'en sera donné que ce qui a trait à la région de Tanger (1).

*Luttes contre les Portugais.* — C'est en 1651 que Ghaïlân entreprit la lutte contre les Portugais. Il vint dresser son camp près de la rivière des Juifs. Cette première tentative ayant été malheureuse, il abandonna le siège de la ville, pour le reprendre deux ans plus tard. Dans l'intervalle il employa son activité à consolider son autorité dans le Fahç.

En juillet 1653 il entra en négociations avec le gouverneur de Tanger, D. Rodrigo de Lancastre, qui lui « envoya en cadeau des confitures et un harnais brodé, ainsi que d'autres présents pour les *moqaddems*, qui s'en retournèrent très contents (2) ». Mais, malgré ces démonstrations amicales, la paix n'était pas assurée et Ghaïlân ne renonçait pas à son projet de s'emparer de la ville : en novembre 1653 et au début de 1654 les attaques se renouvelèrent, sans résultat d'ailleurs.

En mars 1656 le nouveau gouverneur de Tanger, D. Fernando de Menezes, informé de l'imminence d'un assaut en forces, s'y prépara en organisant tout un système d'obstacles ; il fit encombrer de ronces les chemins et les pistes et placer des boîtes à mitraille dans certaines tranchées. Le 24 mars, 2.500 cavaliers et de nombreux fantassins attaquèrent les positions portugaises : gênés par les obstacles, décimés par la mitraille et par des feux d'artillerie et de mousqueterie, ils furent repoussés avec de fortes pertes.

Quelques jours après, Ghaïlân fit reprendre les négocia-

(1) On trouvera dans le volume XVIII des *A. M.* une étude détaillée sur Ghaïlân.
(2) Cf. Péretié, *loc. cit.*, p. 31.

tions avec les Portugais en envoyant ses moqaddems auprès du général comte de Menezes, sous la conduite de son secrétaire Abdelqâder Ceron, qui était d'origine andalouse et parlait la langue espagnole (1).

La trêve ne dura qu'un an. En 1657, Ghaïlân rassembla, dit-on, 25.000 hommes devant la ville, pendant les fêtes de Pâques. Il livra assaut sur assaut, fit creuser des tranchées pour protéger ses hommes du feu de l'artillerie et coupa l'aqueduc romain de la rivière des Juifs qui amenait l'eau à la ville (2). La place était tellement pressée que le général portugais demanda des renforts à Lisbonne, mais les caravelles qui les lui amenaient furent capturées en route par des corsaires. Le siège dura une vingtaine de jours; découragés par la résistance, les assiégeants brûlèrent leur camp et se retirèrent.

Ils revinrent quelque temps après, en mai, renforcés de nouvelles troupes envoyées par le gouverneur de Tétouan; cette fois encore Ghaïlân essaya de faire démolir plus complètement l'aqueduc de la rivière des Juifs, mais il fut gêné par le tir d'un petit bateau embossé à l'embouchure de la rivière et ses hommes durent élever des bastions de terre pour se protéger. Tous ses efforts furent vains; il leva le siège au bout de huit jours.

Il n'y eut désormais que des escarmouches sans importance. En 1658 on note des négociations entre Ghaïlân et les Portugais, négociations qui traînèrent en longueur et à la suite desquelles il s'établit un état de paix relatif.

L'activité de Ghaïlân avait d'ailleurs à se porter vers le Sud, où son territoire était menacé par les Dilaïtes.

(1) Abdelqâder Ceron est vraisemblablement le même personnage dont il a été parlé dans le volume III de *Villes et Tribus du Maroc*, pp. 67 et 82, et qui a été chef de l'État communal de Rabat en 1629.

(2) D'autres canalisations desservaient Tanger, mais les assiégeants oublièrent de les couper; quelques puits d'ailleurs se trouvaient dans la ville.

**Fin de l'occupation portugaise (1661).**

L'occupation portugaise prit fin en 1661 par la cession de Tanger aux Anglais ; la ville faisait partie de la dot de Catherine de Bragance, épouse du roi d'Angleterre Charles II.

Le gouverneur D. Menezes, ne pouvant consentir à livrer à des étrangers une ville qu'il avait longtemps défendue, se désista de ses fonctions et fut remplacé par D. Luiz de Almeida. Celui-ci se montra d'abord aussi récalcitrant que son prédécesseur, mais finit par se soumettre devant l'arrivée d'une escadre anglaise, venue prendre possession de la ville. Il laissa l'amiral anglais, comte de Sandwich, débarquer 500 marins pour occuper les principaux points; ce débarquement eut lieu le 16 janvier 1662 ; les troupes d'occupation, sous les ordres du comte de Peterborough, arrivèrent le 29 et prirent possession de Tanger et de la Qaçba le lendemain 30 (1).

D. Luiz de Almeida s'embarqua aussitôt après pour le Portugal, emmenant ses hommes et la presque totalité de la population portugaise (2); ils faillirent être écharpés à leur arrivée à Lisbonne.

L'occupation portugaise avait duré effectivement près de deux siècles.

(1) Les historiens placent à des dates différentes l'entrée des Anglais à Tanger : Berbrugger, milieu de 1661 (*Revue africaine*, 1861, pp. 337-349) ; Mercier, août 1661 (*Histoire de l'Afrique septentrionale*, t. III, p. 256) ; Budgett Meakin, 1662 (*loc. cit.*, p. 120) ; Cholmley, 16 janvier 1661 pour la prise de possession de la ville, 29 janvier suivant pour l'occupation (*An Account of Tangier*, p. 16). Nous avons adopté la relation de Menezes.

(2) Telle est, du moins, la relation de D. Fernando de Menezes, dans son *Historia de Tangere* (éd. de Lisbonne, 1732, p. 277) : « *embarcouse O General D. Luiz de Almeida com a sua familia...* » Certains auteurs prétendent à tort qu'il fut tué avec presque tous ses soldats dans un engagement avec les Maures, ce qui aurait facilité l'établissement des Anglais à Tanger. Il y a là une confusion probable entre le nom du Gouverneur et celui du dernier « Adail » (commandant du corps de cavalerie légère) Simão Lopes de Mendonça, qui périt avec 52 cavaliers dans un combat malheureux contre les Marocains, peu de temps avant l'arrivée des Anglais.

La relation de Menezes a été rédigée après l'évacuation de la ville et son auteur est l'ancien gouverneur portugais.

**La ville sous les Portugais.**

Les villes occupées par les Portugais étaient en général des sortes de *presidios* où l'activité commerciale était presque nulle. Tanger, cependant, en raison de sa position géographique, n'avait pas tardé à devenir une ville commerciale de premier ordre, en même temps que le principal établissement portugais du N.-O. de l'Afrique.

La population européenne y était nombreuse et le port fréquenté par de nombreux bâtiments. Des rochers que l'on voit à fleur d'eau en avant de la Porte de la marine (Bâb el-Mersâ) formaient comme un brise-lames en avant du môle, armé de deux batteries, l'une au musoir, l'autre à quelque distance sur la gauche, de manière à répondre à la ligne d'embossage qui, en cas d'attaque, se développait naturellement sur le N. La jetée, qui formait le port du côté de la baie, avait aussi une batterie à son musoir. Des ouvrages extérieurs protégeaient les abords de la place sur le plateau maintenant sans défense et qui s'étend au S.-O. de la Casbah. La ville s'était rapidement embellie. Outre la cathédrale, on voyait à la partie basse de la marine, plusieurs églises et monastères : Saint-Dominique, le Saint-Esprit, Notre-Dame-du-Carmel, Saint-Roch, Saint-Jean, et dans la partie supérieure, au S., un hôpital (1). A côté des habitations mauresques se trouvaient de belles maisons qui servaient de résidences aux marchands portugais et espagnols. Le mouvement commercial s'était en partie concentré au bord de la mer. L'on y trouvait une foule de nègres occupés à charger et à décharger les navires; l'on y rencontrait des négociants, des capitaines qui réglaient leurs comptes et faisaient des achats. Si l'on pénétrait dans l'intérieur de la ville, l'on rencontrait des bazars qui ne donnaient que l'embarras du choix, et des boutiques qui suffisaient à peine au besoin de la consommation locale. Le marché de comestibles était toujours bien approvisionné, et l'on y trouvait de la viande, des poulets, du poisson et des légumes aussi bien qu'en Europe. Un autre marché occupait la place principale qui aujourd'hui porte le nom de Zocco. C'était là où se rencontraient les marchands venus du dehors avec leurs chameaux; c'était là où l'on pouvait choisir entre les produits de tout genre et de toute sorte. Le spectacle qui se déroulait alors était des plus curieux à voir : Portugais, Espagnols, Maures, Arabes, Berbères, nègres et Juifs circulaient et formaient des groupes

(1) Les Portugais élevèrent à Tanger 17 églises et chapelles.

et l'animation qui y régnait indiquait que les transactions y étaient nombreuses. Si, par certains côtés, Tanger avait conservé sa couleur orientale, cependant l'on sentait que l'on se trouvait dans une cité européenne et dans un centre qui prenait une importance de plus en plus grande (1).

(1) Castonnet des Fosses, *les Portugais au Maroc*. Paris, 1886, pp. 17 et 18.

# L'OCCUPATION ANGLAISE

(1662-1684)

**Débuts de l'occupation.**

Dès leur prise de possession de la ville, les Anglais la mirent au pillage, brisant les images religieuses et les vases sacrés dans les couvents et les églises. Des dix-sept églises et chapelles élevées par les Portugais, ils n'en laissèrent qu'une seule, avec un couvent, à l'usage des quelques catholiques restés dans la ville ; la principale de ces églises fut désaffectée de son culte primitif et affectée au culte protestant sous l'invocation de « Charles-le-Martyr » ; elle paraît avoir occupé l'emplacement actuel de la grande mosquée.

Cependant, Tanger ne tarda pas à devenir le refuge des catholiques et à être considérée de ce fait comme « un nid de papistes (1) ».

L'amiral comte de Sandwich laissa le gouvernement de Tanger au comte de Peterborough avec une forte garnison estimée par Menezes à « plus de 4.000 Anglais et de nombreux chevaux ».

L'occupation anglaise était un fait accompli ; depuis plusieurs années déjà l'Angleterre convoitait la possession de

(1) Budgett Meakin, *loc. cit.*, pp. 123 et seq.

cette place, merveilleusement située sur le Détroit : en 1656, à la suite du meurtre de quelques marins anglais débarqués sur le rivage de Tanger, on avait attiré sur elle l'attention de Cromwell : « Il y a là, lui disait-on, à la sortie du détroit, un château que les Portugais ont appelé Tangar, sur la côte de Barbarie, qui, si on s'en emparait, nous serait très utile (1). »

La réalisation de ces desseins quelques années plus tard souleva l'enthousiasme de l'Angleterre ; le roi Charles put déclarer au Parlement que « la nouvelle acquisition de Tanger devait être regardée comme un joyau d'une immense valeur dans le diadème royal », et Pepys, historien anglais contemporain de Charles II, résuma l'opinion populaire en écrivant que « Tanger devait vraisemblablement devenir la place la plus importante du roi dans le monde (2) ».

**Ghaïlân.**

*Siège de Tanger.* — Les nouveaux occupants de Tanger s'y trouvèrent en butte aux mêmes difficultés que leurs prédécesseurs. Le gouverneur comte de Peterborough commença par distribuer 400 livres sterling aux qâïds et chaikhs des environs de la ville. Inaugurant la politique qui devait être suivie plus tard par l'Angleterre, il essaya de se rapprocher de Ghaïlân et de se servir de cet « empereur ou prince de la Barbarie occidentale » pour combattre l'influence de plus en plus marquée des Alaouites, soutenus par la France et dont l'étoile commençait à monter.

Le 22 mars 1662, Ghaïlân ayant rassemblé 10.000 hommes à une lieue de la ville, il s'empressa de conclure avec lui une trêve de six mois, qui ne fut guère observée : moins de deux mois après la conclusion de cette trêve, le 3 mai, le colonel Fines était, avec 400 hommes, attiré dans une embuscade et perdait presque toute sa troupe ; des soldats an-

(1) Budgett Meakin, *loc. cit.*, p. 119.
(2) *Id.*, p. 123.

glais, isolés ou en petits groupes, étaient souvent tués jusque sous les murs de la place.

Devant ces difficultés croissantes, le comte de Peterborough se rendit en Angleterre et demanda à être relevé de ses fonctions. Il reçut pour successeur lord Rutherford, comte de Teviot (mai 1663).

Le nouveau gouverneur trouva la garnison démoralisée par les attaques continuelles et les pertes qu'elle subissait ; les troupes n'osaient plus sortir hors des remparts et tenaient les portes toujours fermées.

Voulant donner de l'air à la place, il entreprit la construction entre Bâb el-Fahç et le haut des Ciaghîn d'une forte redoute flanquée de deux bastions à laquelle il donna, en l'honneur de la reine, de nom de Fort Catherine (1). Il fit faire en outre quelques retranchements avancés pour protéger l'espace nécessaire à l'entretien d'un troupeau.

Ces préparatifs éveillèrent l'attention de Ghaïlân qui résolut de les arrêter ; le 14 juin, il déclancha subitement une attaque contre la ville ; ses troupes, d'abord victorieuses, vinrent s'embarrasser dans des chausses-trappes et finirent par être refoulées avec de grosses pertes.

*Trêve avec Ghaïlân : 1663-1664.* — A la suite de cet échec Ghaïlân entama des pourparlers avec le comte de Teviot et, le 23 août 1663, il signa une trêve de six mois. « Libre commerce fut ouvert avec les Maures, qui amenaient quotidiennement leurs chameaux chargés de marchandises et en retour recevaient de l'argent et autres choses (2) » ; de leur côté, les Anglais s'engagèrent à ne pas élever de nouvelles fortifications.

Cette trêve fut bien observée de part et d'autre. Elle per-

(1) Cf. *infra*, p. 137.
(2) *Cannon's History of the 2nd Regiment of Foot*, p. 6.

mit au comte de Teviot de se rendre en Angleterre, où il remit au roi une lettre de Ghaïlân l'assurant de ses bonnes intentions et lui demandant le prompt retour du comte « pour que nous puissions avec lui, disait-il, perfectionner toutes choses assez grandement pour être aimé et estimé ».

Les protestations d'amitié de Ghaïlân paraissaient sincères : il résista aux intrigues de l'Espagne, qui, voyant d'un mauvais œil les progrès de l'Angleterre à Tanger, le poussait à profiter de l'absence du gouverneur pour s'emparer de la ville ; un plan secret avait même été établi, qui devait assurer le succès de l'entreprise. Mais la trêve n'avait pas expiré à cette date et Ghaïlân ne voulut pas le rompre ; bien plus, à la suite d'un accord avec le gouverneur intérimaire, le colonel Fitzgerald, il la prolongea de deux mois.

*Rupture de la trêve.* — Ces bons rapports ne devaient pas durer ; le comte de Teviot, de retour à Tanger le 14 janvier 1665, apporta des instructions précises du roi Charles II et fit connaître à Ghaïlân qu'il avait reçu l'ordre de poursuivre la fortification de la place. Ce à quoi Ghaïlân répondit « qu'ayant consulté tous ses légistes et prêtres sur le point, il apparaissait qu'ils étaient liés par une loi à ne pas souffrir que les chrétiens élèvent des constructions en Afrique (1) ».

Les hostilités reprirent à la grande joie des Espagnols, heureux de voir la tournure prise par les événements. Le comte de Teviot fit activer les travaux de fortification, malgré les attaques continuelles de Ghaïlân.

*Revers anglais.* — Les Anglais n'avaient ni espions, ni informateurs, à l'encontre des Portugais, qui étaient tou-

(1) Anonyme, London, 1604, *A Description of Tangier*, pp. 10 et seq. — Playfair, *Bibliography of Morocco*, nº 226.

jours renseignés sur les intentions de leurs adversaires. Cela leur valut des surprises très meurtrières. C'est ainsi que le 3 mai 1664, jour anniversaire du désastre du colonel Fines, le comte de Teviot tomba dans une forte embuscade au delà de la rivière des Juifs, à la Montagne, et fut tué avec 431 officiers et soldats.

Nous donnons ci-après le récit officiel de ce nouveau désastre :

Le comte de Teviot s'était enhardi « à marcher sur la rivière des Juifs, dans un bois épais, opposé à la colline qui est à l'O. de la mer ; il le parcourut avec une troupe de fantassins, pendant plus de trois milles sans qu'on lui fasse aucune résistance et y trouva seulement une maison bâtie de pierres et de chaux ; à l'approche de my Lord, elle fut abandonnée par les Maures qui y laissèrent quelques chaudrons, faucilles et autres instruments que nos soldats emportèrent à leur retour. Le 3 de ce mois, my Lord fit, au S.-E., de bon matin, avec sa cavalerie, une reconnaissance plus éloignée qu'il n'avait encore jamais fait auparavant ; puis, après avoir placé des sentinelles et des gardes, jugeant que la contrée à une grande distance au moins était dépourvue d'ennemis, il ordonna à toute la cavalerie d'y faire des fourrages et plaça auprès d'elle un peu d'infanterie, afin de faire une bonne retraite au cas où il arriverait quelque chose d'inattendu ; lui-même prit la résolution d'entrer dans le bois avec quelques fantassins pour y couper du bois : il alla immédiatement par la vallée à la colline O., vers le fort Charles, et prit avec lui sept bataillons de fantassins, tous armés de fusils, et étant les meilleurs et les plus choisis de nos hommes, avec les principaux officiers de notre garnison pour les commander ; lui-même, accompagné de plusieurs gentishommes volontaires et officiers réformés, se rendit par la rivière des Juifs dans le bois où ils prirent trois chemins différents, tous devant se rencontrer à un endroit déterminé, à quelque distance, sur la colline. Cependant, malgré la lointaine reconnaissance faite auparavant par la cavalerie, ce qui, je le crains, leur avait donné une confiance plus qu'ordinaire, ils n'étaient pas arrivés au milieu de la colline dans le bois, que plusieurs embuscades se découvrirent, avec lesquelles nos hommes escarmouchèrent, avant de se mettre à battre en retraite ; mais alors de tous côtés les ennemis se levèrent et apparurent en si grand nombre qu'ils eurent immédiatement entouré nos hommes ; en même temps la cavalerie se dressait de toutes parts dans la vallée et sur les collines, au

S.-E., au nombre d'au moins 2.000 et non seulement se précipitait sur notre cavalerie, mais encore prenait en un moment l'avantage pour tomber entre le bois où était notre infanterie, et la colline, de telle sorte que, malgré le combat aussi résolu et le feu aussi nourri que nos hommes pouvaient faire, étant ainsi entourés par toute leur armée de fantassins et de cavaliers, notre valeureux général, ses gentilshommes les officiers qui l'accompagnaient et toute la troupe des soldats furent décimés et à peine trente d'entre eux, selon ce que je peux en juger, purent s'échapper. Dans cette action, nous perdîmes Son Excellence le comte de Teviot, notre général, avec 19 officiers commissionnés et 15 gentilshommes et volontaires, le docteur, ainsi que 396 officiers non commissionnés et simples soldats, dont le détail et autre chose sont envoyés à M. le Secrétaire (1) ».

En l'absence du colonel Fitzgerald qui se trouvait en Angleterre, Sir Tobias Bridges fut choisi comme gouverneur intérimaire par les officiers de la garnison. A son retour, le colonel s'employa à mener à bonne fin les travaux de fortification commencés, en fit entreprendre de nouveaux et fit exécuter en ville divers travaux. Son commandement ne dura que quelques mois ; en avril 1665 il fut remplacé par Lord Bellasyse.

*Intrigues espagnoles*. — Ghaïlân s'enorgueillit beaucoup de sa victoire. Les Espagnols saisirent l'occasion qui s'offrait de flatter sa vanité et l'excitèrent à compléter la défaite des Anglais en les expulsant de la ville : le duc de Medina Cœli promulga même un édit punissant de mort tout individu convaincu d'avoir fourni à Tanger des matériaux de construction, et un homme fut pendu à Gibraltar pour y avoir apporté de la chaux. Des armes et des munitions furent livrées à Ghaïlân ; on lui suggéra d'élever

(1) Lettre écrite au roi d'Angleterre le 5 mai 1664 par Sir Tobias Bridges, qui prit le commandement de la place après la mort du comte de Teviot; in *Archives marocaines*, vol. XVIII, pp. 137-140. Cf. *ibid.*, pp. 140 et 141, et pp. 53-54.

Dans la relation qu'il donne de cette bataille, Menezes exagère les pertes et les effectifs anglais.

sur l'emplacement du Vieux Tanger les fortifications dont on voit encore les ruines sur la plage, près de l'embouchure de l'Oued El-Halq.

Cette attitude des Espagnols irrita l'Angleterre. Le roi Charles fit sentir son mécontentement à l'ambassadeur d'Espagne, D. Patricio Olemedio, en lui disant « qu'ils (les Espagnols) n'avaient pas plus à voir avec Tanger qu'avec Plymouth ; que Tanger était une ancienne acquisition de la couronne de Portugal ; qu'il l'avait reçue comme partie de la dot de la Reine et que s'ils ne voulaient lui reconnaître un droit légal sur cette place, ils feraient mieux de lui dire alors qu'ils désiraient en venir à une querelle avec lui, auquel cas il saurait comment procéder (1) ».

*Alliance de Ghaïlân avec les Anglais : 1666.* — Ghaïlân, de son côté, semblait se jouer de l'Espagne ; en même temps qu'il affectait de suivre ses directives et acceptait d'elle armes et munitions, il montait et exécutait, sans succès d'ailleurs, une attaque contre sa possession de Larache (1664).

Ce fut son dernier acte de guerre sainte ; les progrès rapides de Moulay Er-Rechîd, sous l'impulsion de la France, détournèrent brusquement son attention vers le Sud et le portèrent à rechercher un appui solide. S'étant aliéné l'Espagne par sa trahison de 1664, il se tourna du côté de l'Angleterre et, le 2 avril 1666, il conclut un traité d'alliance (2) avec Lord Bellasyse, gouverneur de Tanger.

Les deux parties s'engageaient à se secourir mutuellement en cas d'attaque d'un ennemi quelconque. Toute l'étendue de terrain entre la rivière des Juifs et l'Oued El-Halq était concédée aux Anglais. Ceux-ci recevaient toute

(1) Cf. *Archives marocaines*, vol. XVIII, pp. 141-142.
(2) Les articles de ce traité sont donnés *ibid.*, pp. 145 et seq.

liberté de réparer les fortifications existantes, d'achever celles en cours d'exécution et de poursuivre la construction du môle ; ils pourraient extraire la pierre dont ils avaient besoin, depuis le Cap Spartel jusqu'à la pointe de Malabata. La ville devait être ravitaillée par l'intérieur du territoire, et libre passage serait accordé aux caravanes. Deux cents barils de poudre seraient remis à Ghaïlân.

*Défaite de Ghaïlân par Moulay Er-Rechîd ; sa fuite et sa mort.* — A peine ce traité était-il signé que Ghaïlân était battu dans le Gharb par Moulay Er-Rechîd ; il fut poursuivi jusqu'à Arzila, où il se maintint deux ans grâce à des secours anglais fournis en exécution du traité.

Revenu à Tanger en juillet 1668, il s'y embarqua pour Alger.

Il reparut en 1672, accompagné de Turcs, après la mort de Moulay Er-Rechîd ; mais il fut vaincu et tué par Moulay Ismaïl à El-Qçar El-Kebir en 1673.

*Déclin de l'influence anglaise.* — Les Anglais avaient basé leur politique au Maroc sur le prestige de Ghaïlân ; malheureusement pour eux, ils ne purent l'utiliser que lorsqu'il commençait à décroître. Leur alliance avec ce personnage devint dès lors une gêne ; elle eut pour unique résultat de procurer un répit momentané à la garnison de Tanger.

L'occupation anglaise se maintint tant bien que mal une dizaine d'années après la mort de Ghaïlân. Elle fut marquée au point de vue général par une tentative d'entente avec Moulay Ismaïl (1), tentative qui n'eut d'ailleurs aucun résultat durable, et au point de vue local par l'achè-

(1) Une ambassade, dirigée par lord Howard, fut envoyée à ce Sultan en 1669 ; en 1674, Moulay Ismaïl dépêcha à son tour à Londres un ambassadeur, qui obtint à la cour un grand succès de curiosité.

vement de grands travaux, dont bientôt il ne devait plus rester trace.

**Tanger sous les Anglais.**

*Population de la ville.* — La population de Tanger était loin du chiffre qu'elle atteint de nos jours et ne comprenait pour ainsi dire pas d'éléments indigènes. Elle était à peine de 2.500 individus, en majorité anglais. Encore dans ce nombre est-il compris l'effectif de la garnison, variable et qui était en moyenne de 1.500 hommes (1); le reste de la population ne se composait que de commerçants et d'ouvriers.

En 1676 la population civile s'élevait à 700 individus, dont 514 Anglais, 51 Juifs, 5 Musulmans et 130 étrangers.

La population militaire occupait l'actuelle Qaçba, les bastions et les tours échelonnées le long des remparts, ainsi que les fortins des lignes de défense extérieures.

La population civile était logée à l'intérieur des remparts. Une agglomération ouvrière occupait un village bâti sur le bord de la mer, au pied de la falaise du Marchan, à proximité immédiate d'une carrière de pierres : c'était le village de Whitby, ainsi nommé en souvenir de Whitby en Yorkshire, d'où étaient venus les premiers ouvriers anglais ; là vivaient 150 ouvriers et on y trouvait des écuries pour 90 chevaux.

Cette petite colonie avait un *Mayor* de même qu'un *Council*, créé en août 1660 et qui comprenait 6 *Aldermen* et 12 *Councilmen ;* Mayor, Aldermen et Councilmen accompagnaient le gouverneur au temple chaque dimanche, les premiers vêtus d'écarlate, les autres de pourpre. La colonie avait également une chambre de commerce (*Court Merchant*), dont on a conservé les archives.

*Travaux de fortification.* — On se souvient que les Portugais avaient entouré la ville d'un rempart flanqué de

(1) Second Regiment of Foot, Tangier Regiment, aujourd'hui Queen' Royal West Surrey.

tours ; les Anglais réparèrent ce rempart et y ajoutèrent de nouveaux bastions : la Tour de Peterborough (Peterborough Tower, à Bâb el-Qaçba), la Tour des Irlandais (Irish Tower, face au cimetière juif), la Tour de l'Est (Eastern Tower, près de Bâb Dâr ed-Debbâgh) rappellent par leur nom le souvenir de l'occupation anglaise.

Le rempart O. fut doublé sur la seconde partie de sa longueur d'un mur qui allait rejoindre la Tour des Irlandais ; entre le haut des Ciaghîn et l'actuelle Bâb el-Fahç une grande redoute fut construite, le Fort Catherine (Katherine Fort).

Hors des remparts, dit Menezes, les Anglais « entourèrent la ville de fortifications du côté où il n'y avait que de simples tranchées, qui ne servaient qu'à arrêter la cavalerie, et, en dehors de ces fortifications, ils élevèrent un fort voisin de la montagne et capable de contenir 500 hommes et de l'artillerie ; ils en élevèrent un autre à Alcorão et creusèrent des tranchées de formes régulières avec des tours de guet et garnies d'infanterie, sous la direction d'un gouverneur qui se considérait comme un grand ingénieur ayant à lutter contre la puissance de Barbarie ».

Une gravure de l'époque donne une idée assez précise de ce qu'étaient ces fortifications. Elle donne d'abord une ligne de forts avancés ; ce sont, en partant du littoral Nord :

*Devil's Drop*, sur l'emplacement du Bordj actuel de Bou Amaïr, non loin et en deçà de l'embouchure de la rivière des Juifs ;

*Henriette Redoute*, sur le flanc occidental du Marchan, dominant cette même embouchure ;

*Charles Fort*, à l'extrémité Ouest du Marchan ;

*Kendall Fort*, qui commandait la vallée de Boubana ;

*Anne Fort*, sur la route de Fès ; il dominait la dépression de l'Oued Es-Souâni ;

*James Fort*, à l'E. du précédent ; il était orienté dans la même direction.

Entre cette ligne et les remparts étaient bâtis d'autres fortins :

*Norwood Fort*, au S. de l'actuelle Villa de France ;
*Pole Fort*, aux environs de l'actuelle Villa Valentina ;
*Bridge Fort* et *Monmouth Fort*, sur les collines de sable de Bou Khachkhach ;
*York Fort*, au pied du Charf, à côté du pont dit des Portugais.

Le long de la place s'échelonnaient le *Belloses Fort*, l'*Irish Battery*, le *Cambridge Fort* et le *Fountain Fort*.

A l'intérieur de la Qaçba, un « Château » près de tomber en ruines fut réparé par Lord Middleton et relié par un mur au *York Castle*, également restauré, qui se dresse encore à la pointe occidentale de la rade.

*Le môle.* — De tous les travaux exécutés par les Anglais, le plus considérable fut la construction d'un môle. Le projet remontait aux premiers jours de l'occupation et l'emplacement avait été choisi par le comte de Sandwich, à l'arrière d'un banc naturel de rochers ; les travaux commencèrent en août 1663.

Ce môle partait du pied de York Castle, à l'endroit où commence le môle actuel, mais au lieu de s'infléchir vers l'intérieur de la rade il filait droit vers la pointe de Malabata. Il était bâti avec des caissons de 500 à 2.000 tonnes, remplis de pierre et de tuf, et était complété du côté de la mer par un système de brise-lames ; la pierre provenait des carrières de Whitby (1) et était apportée sur des cha-

(1) Cf. *supra*, p. 78.

lands, ou par des chariots sur une route aménagée le long du rivage.

Le môle mesurait 434 m. 63 de long sur 33 m. 52 en moyenne de large. Il avait été construit par Sir Hugh Cholmley et M. Shere.

Un projet de port, avec un petit môle, des jetées, des magasins, etc., fut dressé en 1675 et envoyé l'année suivante en Angleterre; il ne fut pas exécuté. (1).

*Impopularité croissante de l'occupation de Tanger.* — Les dépenses énormes occasionnées par l'ensemble de ces travaux et les pertes subies par la garnison rendirent l'occupation de Tanger très impopulaire en Angleterre. De plus, la Métropole finit par se désintéresser complètement d'une place qu'on disait être un nid de papistes et où le « Tangier Board » de Londres n'envoyait que des aventuriers suspects.

De 1670 à 1672, Sir Hugh Cholmley dut poursuivre les travaux du môle sur son crédit personnel. La solde même de la garnison n'était versée que très irrégulièrement : en 1675, dit Budgett Meakin, il y avait un arriéré de vingt-six mois ; après trois ans de séjour la garnison n'avait reçu que quinze mois de solde et les soldats vendaient leurs uniformes pour se procurer des ressources. Le 29 novembre 1680, en réponse à une demande de fonds pour l'exécution de divers travaux à Tanger, les Communes répondirent que cette place coûtait plus cher que toutes les garnisons d'Angleterre, que les papistes ennemis de la couronne ne méritaient aucun intérêt, et elles refusèrent tout crédit.

Devant la tournure que prenaient les événements, il fut question de rendre la ville aux Portugais, qui s'offraient à

(1) Sur le Môle de Tanger, cf. : *An Account of Tangier*, by SIR HUGH CHOLMLEY. — BUDGETT MEAKIN, *loc. cit.* — *Revue du Monde musulman*, vol. XIII, pp. 46-63 : *Le Môle de Tanger sous l'occupation anglaise*, par PÉRETIÉ.

rembourser toutes les dépenses, mais cette opinion ne prévalut pas. En 1683 lord Dartmouth fut envoyé à Tanger avec des instructions secrètes : la place était abandonnée à son malheureux sort.

**Siège de Tanger par Moulay Ismaïl (1678-1684).**

D'autre part, la tentative de rapprochement avec Moulay Ismaïl (1) avait abouti à un échec, la politique de ce sultan ayant naturellement visé la conquête des ports du Maroc occupés par les étrangers : Mehediya avait été reprise sur les Espagnols en 1681 ; Tanger devait l'être sur les Anglais en 1684.

Le blocus de la ville dura près de six ans.

Moulay Ismaïl avait réuni vers 1678 une armée de Rifains (Temsaman, Beni Ouriaghel, Baqqouïa et Guelaïa) qu'il avait placée sous les ordres du chef de guerre Amar ben Haddou, gouverneur d'El-Qçar El-Kebîr, cousin germain du pacha Ali ben Abdallah Er-Rîfi ; une qaçba, celle de Bou Amar, fut bâtie pour loger ces troupes.

Les attaques contre Tanger se succédèrent dès lors à intervalles assez rapprochés ; les forts avancés, Kendall Fort et Anne Fort, tombèrent les premiers (1678-1679). Puis ce fut le tour du Fort Charles, sur le Marchan (2) ; la retraite de la garnison fut coupée par les Marocains, qui avaient creusé trois grandes tranchées entre le fort et la ville : sur 176 hommes, 48 à peine purent s'échapper. Le Fort Charles, miné avant son évacuation, sauta et fut entièrement détruit ; c'était le plus puissant des forts avancés. Sa prise eut un grand retentissement dans les tribus environnantes et jusque dans l'intérieur du Maroc : « Au milieu du mois

(1) Cf. *supra*, p. 77.

(2) Ce fort était bloqué de toutes parts ; pour dérouter les assiégeants, parmi lesquels se trouvaient des renégats connaissant la langue anglaise, la garnison communiquait avec la place en langue irlandaise, à l'aide de porte-voix.

(3) *Nachr el-Mathânî*, par Mohammed El-Kadiri ; trad. franç. in *Archives marocaines*, vol. XXIV, p. 337.

de Rabî II (mai), lit-on dans le *Nachr el-Mathânî* (3), arriva à Fès la nouvelle de la prise d'un fort de Tanger par les musulmans, commandés par le Qâïd d'Al-Qaçr, Amar ben Haddoû Al-Battouî. Celui-ci conclut un armistice avec les chrétiens au commencement du mois de Djoumada Ier (avril-juin). »

Cet armistice fut d'ailleurs de courte durée : « Au milieu de Ramadan (septembre-octobre), lit-on à la page suivante du même ouvrage, arriva à Fès la nouvelle d'une sortie des Chrétiens de Tanger pour se battre contre les Musulmans. Il mourut dans ce combat plus de cent de ces derniers. »

Les Marocains se servaient de grenades qu'ils fabriquaient eux-mêmes et employaient des méthodes de guerre assez perfectionnées ; leurs travaux de mines étaient dirigés par des Turcs de Candie, et, pour démoraliser leurs adversaires, ils invitaient leurs chefs à venir les examiner. Les Anglais, de leur côté, parsemaient les abords des forts d'innombrables *cultraps*, engins à quatre piquants dont l'un était toujours tourné vers le ciel ; des chiens de Saint-Malo les avertissaient de l'approche de l'ennemi (1).

**Evacuation de la ville (1684).**

Amar ben Haddou étant mort en 1681 au siège de Mehediya, le commandement des Moudjâhidîn fut donné à son frère Ahmed, qui le partagea avec son cousin germain le pacha Ali ben Abdallah Er-Rîfi (2).

Le siège de la ville se resserrait de plus en plus. En fin de compte, l'évacuation fut décidée par les Anglais, qui minèrent les principaux ouvrages de défense et le môle. Le Le 6 février 1684, lord Dartmouth quitta Tanger, après avoir fait embarquer les civils, avec leurs chevaux et leurs meubles.

(1) Budgett Meakin, *loc. cit.*, pp. 126-127.
(2) Aboul-Hasan 'Ali ben Abdallah Et-Temsamâni Er-Rîfi est l'ancêtre d'une illustre famille à laquelle appartient le Pacha actuel de Tanger.

Les principaux ouvrages sautèrent avant l'entrée des Marocains ; quelques parties restèrent à peine debout, une cinquantaine de barils de poudre n'ayant pas pris feu. Les Marocains avaient connaissance qu'une mine à retardement avait été placée sous une batterie, mais, dans leur hâte d'entrer dans la ville, ils arrivèrent sur cette batterie au moment où elle explosait : huit d'entre eux furent tués.

Les Marocains affectèrent de considérer l'occupation de Tanger comme une grande victoire. L'auteur du *Nachr el-Mathânî* s'exprime cependant là-dessus avec modération : « Tanger, dit-il, a été prise sans combat par les Musulmans, au commencement du mois de Rebî Ier (février 1684). Les chrétiens abandonnèrent la ville, après avoir détruit les maisons, et s'enfuirent ; que Dieu soit loué (1). »

De tous les travaux exécutés par les Portugais et les Anglais, presque plus rien ne subsistait ; l'œuvre de plus deux siècles était anéantie.

(1) *Loc. cit.*, pp. 371-372.

# SOUS LES ALAOUITES

## I. — Le territoire militaire de Tanger et ses chefs.

**Ali ben Abdallah Er-Rîfi (1684-1713).**

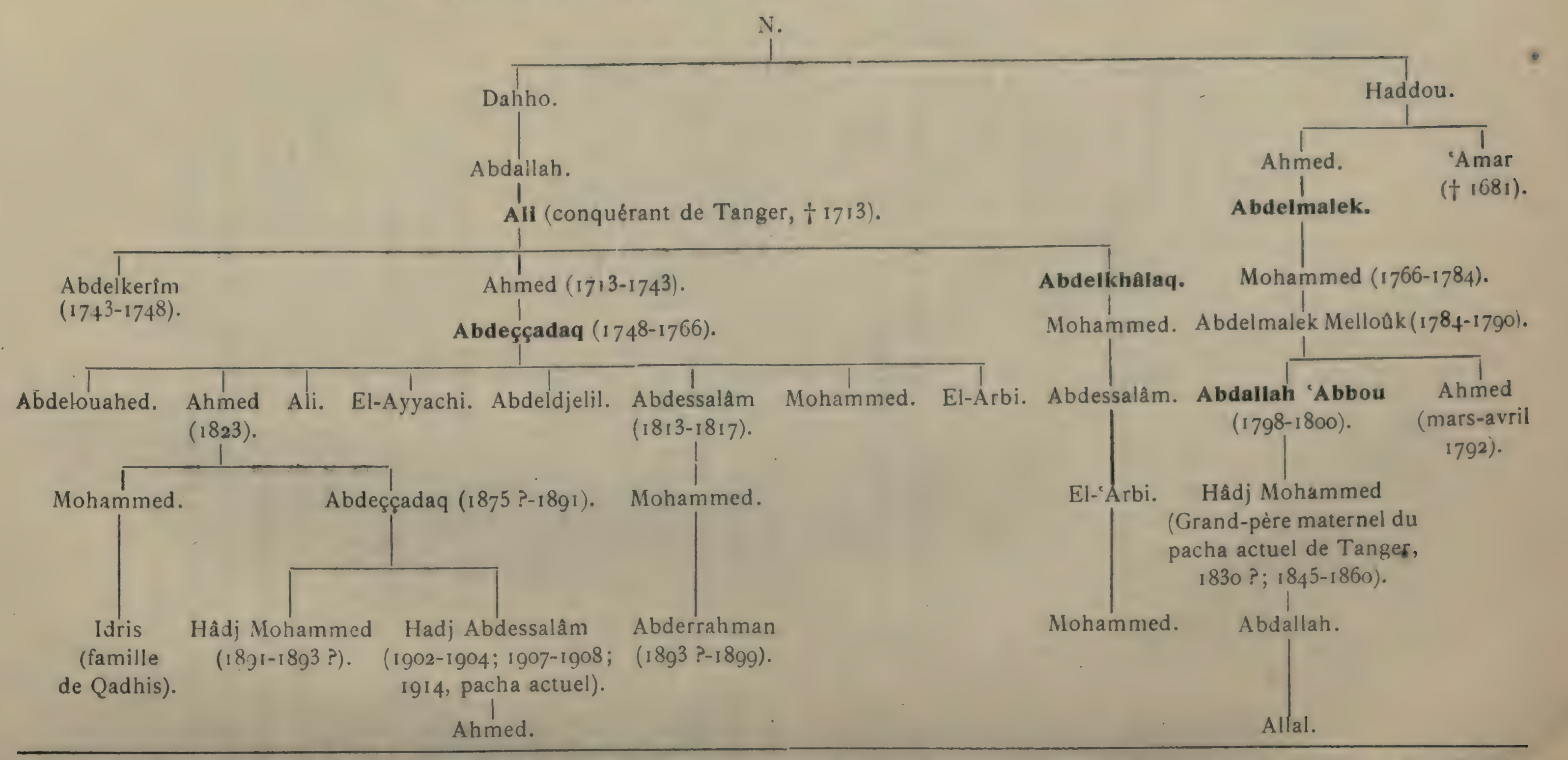
Aussitôt maître de Tanger, le pacha Ali ben Abdallah s'occupa de reconstruire la ville ; il répara les remparts, fit bâtir des mosquées, etc. ; la Qaçba notamment fut relevée de ses ruines, la mosquée fut édifiée, des batteries furent établies, le donjon situé à l'angle Nord-Est et qui semble avoir été la résidence de lord Middleton fut entièrement restauré. D'après le *Nachr el-Mathânî*, la reconstruction du rempart aurait été entreprise au début de Djoumâda Ier (avril-mai 1684).

Le territoire du Fahç, considéré comme conquis sur les infidèles, fut concédé à l'armée qui avait pris la ville.

Les Moudjâhidîn s'y installèrent et furent organisés en *Guich ;* en échange du territoire dont ils avaient la jouissance, ils devaient le service militaire. Ali ben Abdallah et son cousin Ali ben Haddou les menèrent à la conquête de Larache en 1690, à celle d'Arzila en 1691, au siège de Badis et enfin à celui de Ceuta, qui ne devait être levé qu'en 1727.

Le siège de Ceuta traînant en longueur, malgré la pré-

## ARBRE GÉNÉALOGIQUE DES HAMAMIÏN (ZENATA) (1)




(1) Les personnages dont le nom est imprimé en caractères gras sont les ancêtres de familles réputées de Tanger : les Oulâd Ali ben Abdallah, les Oulâd Abdeççadaq, les Oulâd Abdelkhâlaq, les Oulâd Abdelmalek et les Oulâd 'Abbou.

sence du Sultan et d'une armée d'Abîd, Ali ben Abdallah se fit bâtir une maison et une mosquée près du camp, tandis que ses soldats cultivaient à son profit les terres aux alentours de la place.

En 1692, il abandonna momentanément son camp pour venir recevoir à Tanger un ambassadeur de Louis XIV, Pidou de Saint-Olon, envoyé auprès de Moulay Ismaïl pour négocier le rachat de captifs français.

Du temps du pacha Ali ben Abdallah, le commandement de Tanger englobait, outre la ville et le Fahç, la tribu des Andjera, le territoire d'Arzila depuis la conquête de cette ville, et les territoires rifains compris entre Tétouan et Badis ; le siège de ce commandement était à Tanger.

Ali ben Abdallah mourut en 1713 (H. 1125) ; ses descendants actuels placent son tombeau à Boubana.

**Ahmed ben Ali (1713-1743).**

*Ses débuts, perte de Tétouan.* — Son fils et successeur Ahmed poursuivit le siège de Ceuta pendant quatorze ans (1). Il résidait le plus souvent à Tanger, mais se rendait fréquemment à Tétouan, où son autorité était combattue plus ou moins ouvertement.

Les habitants de Tétouan, les plus policés du Maroc avec ceux de Rabat et de Fès, supportaient en effet avec peine les soldats du Rîf, étrangers à la ville, et dont l'esprit de brigandage était une cause permanente de désordres ; ils réussirent à se soustraire à l'autorité d'Ahmed ben Ali en faisant donner le gouvernement de la ville et de sa banlieue à l'un des leurs, Omar El-Ouaqqach, ancien secrétaire de Moulay Ismaïl.

Ahmed ben Ali se retira à Tanger ; il profita de la mort de Moulay Ismaïl en 1727 pour lever définitivement le siège de Ceuta et marcher sur Tétouan, dont il s'empara par surprise; mais ce succès fut de courte durée et le pacha

(1) Voir Appendice V.

Ahmed ben Ali, refoulé par Omar El-Ouaqqach, eut grand'-peine à regagner Tanger, où il se fixa définitivement.

*Révolte contre Moulay Abdallah.* — Cependant l'unité de l'Empire marocain s'était brisée à la mort de Moulay Ismaïl, dont le trône était revendiqué par tous ses fils. Tandis qu'à Tétouan, Omar El-Ouaqqâch se proclamait indépendant, Ahmed ben Ali prenait parti pour Moulay Abdallah et lui envoyait une députation de notables (H. 1143 = J. C. 1730-1731) : Moulay Abdallah les fit assassiner (1).

Ahmed ben Ali se révolta aussitôt contre lui et se rapprocha de l'Angleterre par l'intermédiaire du gouverneur de Gibraltar, dont une escadre venait souvent stationner devant Tanger et qui, pendant la lutte contre Omar El-Ouaqqach, lui avait déjà fourni des munitions. L'Angleterre, saisissant l'occasion qui s'offrait de reprendre la politique interrompue par la mort de Ghaïlân, accorda son appui au révolté, dont elle voulut faire un prétendant; mais cette fois encore, le but devait lui échapper par la défaite et la mort de son protégé.

Malgré sa révolte contre le sultan, Ahmed ben Ali ne fut pas inquiété ; huit ans s'écoulèrent qu'il employa à gouverner son territoire en toute indépendance et à construire un immense palais à la Qaçba de Tanger (2).

Il ne commença à manifester de l'hostilité contre les régions soumises à Moulay Abdallah qu'en 1737, date à laquelle il gêna le ravitaillement de Fès, au cours d'une famine (3), en arrêtant les caravanes de chameliers venant de Tétouan et des autres ports (3).

(1) Cet acte de barbarie du Sultan ne s'appliqua pas à la seule délégation du Pacha de Tanger. Sur la politique de Moulay Abdallah, qui consista à opposer les Berbères aux Abîd et réciproquement, cf. *Archives marocaines*, vol. IX ; cf. notamment pp. 184 et seq.

(2) Cf. *infrà* pp. 160 et seq.

(3) Cf. *Archives marocaines*, vol. IX, p. 201.

*Puissance d'Ahmed ben Ali; il fait proclamer les rivaux de Moulay Abdallah.* — En 1738 il prit parti pour Moulay El-Mostadhi et le fit proclamer dans la région de Tanger. Comme Omar El-Ouaqqâch, à Tétouan, refusait de reconnaître ce nouveau sultan, il se fit donner l'ordre de marcher contre lui, se porta contre sa capitale et réussit à s'en emparer; il y tua 800 notables, frappa la ville d'une forte contribution de guerre et rétablit son autorité sur tout le territoire environnant; pour marquer sa victoire, il se fit bâtir un palais à Tétouan.

A partir de cette date la puissance du Pacha de Tanger ne cesse de grandir. Au début de 1740 il reçoit et garde deux mois à Tanger le sultan El-Mostadhi fuyant devant Moulay Abdallah, qui n'ose pas l'y poursuivre. En 1741 il se risque à faire une incursion sur le territoire d'El-Qçar el-Kebir et jusque dans le Gharb; en vain Moulay Abdallah fait-il occuper El-Qçar, ses troupes évacuent la ville sans combat à la seule approche des Rifains.

Il donne asile à Moulay Zîn El-Abidîn, frère et rival d'El-Mostadhi et de Moulay Abdallah; son influence se fait maintenant sentir jusque chez les Abîd de Meknès et il peut leur faire proclamer son hôte, que reconnaissent naturellement Tanger, Tétouan, les Rifains, les Fahçia et les Djebala; il le fait escorter jusqu'à Meknès. Le règne de Zîn el-Abidîn ne dure qu'un mois et Moulay Abdallah revient au pouvoir (juillet 1741). Moulay El-Mostadhi rentre en scène (mars 1742), mais, malgré l'appui immédiat d'Ahmed ben Ali, il doit s'enfuir presque aussitôt après.

*Guerre avec Moulay Abdallah; défaite et mort d'Ahmed ben Ali.* — Ahmed ben Ali entreprit alors la lutte directe contre le sultan Moulay Abdallah. En février 1743 il marcha contre lui à la tête de ses contingents du Fahç, du Djebel et du Rîf; le mois suivant il campait dans les environs de Fès, à El-Assal, où il était rejoint en avril par El-

Mostadhi et ses Abîd. Les deux armées réunies ravagèrent le territoire des Cherarga, des Oulâd Djâma et des Hayaïna.

Nombre de gens moururent de faim et de misère. Le désordre ressemblait aux vagues de la mer. Le prix des denrées monta. La population se trouva dans la plus grande détresse. Matin et soir, le canon tonnait, et les tambours battaient dans les mhallas de Moulay Elmostadhi et d'Errîfi. Tout le monde se préparait à la guerre (1).

Ahmed Er-Rîfi vint se poster auprès du Sebou, sur la colline de Tamzazit, au-dessus du pont; ses troupes franchirent ce pont et allèrent s'établir à Arourat, sur la rive gauche du Sebou, aux portes mêmes de Fès. « A son tour, Moûlay Elmostadhi, laissant à son camp les archers, les canons et les bagages, franchit la rivière avec les Abîd et échelonna ses troupes dans la plaine (2).»

L'armée de Moulay Abdallah, établie sur une ligne de hauteurs depuis Aïn Mqaboua jusqu'à Dâr Ben Amar, descendit brusquement dans la plaine. Les troupes d'Ahmed Er-Rîfi et d'El-Mostadhi, refoulées jusqu'au Sebou, s'affolèrent et vinrent s'entasser du côté du pont, qu'elles repassèrent dans le plus grand désordre, poursuivies par leurs adversaires. Le camp d'Ahmed Er-Rîfi et d'El-Mostadhi tomba tout entier aux mains des vainqueurs.

Nous reconnûmes la *qoubba* du bâcha Ahmed et nous nous en emparâmes, raconte le fils de Moulay Abdallah, Sidi Mohammed. Je fis venir les muletiers, qui chargèrent vingt mules de caisses pleines de douros. Je fis emporter du drap et de la toile sur trente chameaux qui appartenaient aux chameliers arabes Bdâoua. Ils transportèrent aussi deux qoubbas ; l'une était celle d'Ahmed Errîfi, et l'autre était, je crois, celle de Moulay Elmostadhi. Quant aux Arabs, aux Berbers, aux Oûdâya et aux gens de Fès, ils prirent, chacun de leur côté, tout ce qu'ils purent emporter... (3).

(1) *Archives marocaines*, vol. IX, pp. 219-220.
(2) *Id.*, p. 220.
(3) *Archives marocaines*, vol. IX, pp. 221-222.

Le pacha Ahmed avait perdu 900 hommes; il regagna péniblement Tanger, tandis que Moulay El-Mostadhi s'enfuyait vers les Beni Ahsen. Arrêté à son passage au Djebel Zebîb, entre Tanger et Tétouan, le pacha dut engager un combat au cours duquel périt le fils d'El-Mostadhi, Sidi Mohammed, qui avait été pris pour un Rifain.

La défaite d'Ahmed Er-Rîfi risquait de ruiner son autorité et le territoire de Tétouan menaçait déjà de lui échapper. Reconstituant rapidement ses forces et s'étant fait livrer des munitions par les Anglais, il envoya à Moulay El-Mostadhi 200 tentes, 200 chevaux, un millier de fusils et 50.000 *mithqals*, et repartit en campagne en juillet 1743, à la tête d'une forte armée de Rifains, de Fahçia, de Djebala, de Khlot, de Tlig, de Bedaoua et de contingents de Larache et d'El-Qçar.

La rencontre eut lieu à El-Minzah, près d'El-Qçar, le 26 juillet. Ahmed Er-Rîfi eut à peine le temps d'arriver pour assister à la défaite d'El-Mostadhi ; attaqué à son tour, il fut battu et tué. On apporta sa tête à Moulay Abdallah, qui l'envoya à Fès et la fit exposer à Bâb el-Mahroûq ; le corps du Pacha fut enterré à El-Qçar el-Kebîr.

*Confiscation de ses biens.* — Dès le lendemain, 27 juillet, Moulay Abdallah se porta sur Tanger ; les habitants de la ville étant allés au-devant de lui, avec des Qorans sur la tête, il leur accorda l'aman.

L'inventaire et la confiscation des biens du Pacha durèrent quarante jours.

Des experts de Fès pénétrèrent dans son palais, « fouillèrent tous les magasins et rassemblèrent tout ce qu'ils trouvèrent en fait d'argent, d'armes, de selles, de vêtements, de draps, de toile, de matelas, d'ustensiles de ménage et d'effets mobiliers. Il y en avait une quantité considérable. On fit l'inventaire de tout et dressa également une liste des esclaves, des négresses, des chevaux, des mules, et de tout le bétail,

chameaux, bœufs et moutons. Le tout atteignait un chiffre élevé. Le bétail fut donné aux Berbers. Quant aux *mers* (1), ils furent abandonnés au guich ; les soldats s'emparèrent de tout le blé et l'orge qu'ils y trouvèrent. Le Sultan s'occupa ensuite des qâïds, des secrétaires et de tous les gens qui avaient des liens avec Errîfi, et leur enleva leur argent et leurs trésors... En s'emparant de ces magasins, le Sultan fit une capture comparable à celle des trésors de Qâroûn (2) ».

Les fermes du Pacha furent pillées, les champs moissonnés et son palais de la Qaçba démoli en partie.

Les tribus de la région reconnurent l'autorité de Moulay Abdallah et lui envoyèrent des députations.

**Abdelkerîm ben Ali ben Abdallah (1743-1748).**

Malgré ces événements, le commandement de la ville et du Fahç (3) fut donné à un frère de l'ancien pacha, Abdelkerîm ben Ali ben Abdallah. Le nouveau gouverneur essaya de maintenir l'autorité du Sultan.

Cependant, Moulay El-Mostadhi, traqué partout au Maroc, put revenir s'établir dans la ville au début de 1745. Abdelkerîm, voulant protester de sa fidélité à Moulay Abdallah, envoya aussitôt à ce dernier une députation de 100 Rifains, accompagnés d'une veuve d'Ahmed avec ses deux enfants : le Sultan reçut cette députation à Qaçba Bou Fekrân, où il se trouvait alors (mai 1745) ; il accepta les cadeaux qui lui étaient apportés, puis il fit exécuter les cent Rifains et les deux enfants.

Abdelkerîm n'en persista pas moins dans sa soumission à Moulay Abdallah ; il contrecarra les projets de Moulay El-Mostadhi, qui affectait d'agir en maître et opprimait la population de la ville et du Fahç. Celui-ci finit même par se poser de nouveau en prétendant ; il arrêta Abdelkerîm, lui creva les yeux et confisqua tous ses biens. Les Rifains

(1) Groupes de silos.
(2) *Archives marocaines*, vol. IX, p. 227.
(3) Il semble que les territoires de Tétouan, du Habt, etc., aient été retirés du commandement de Tanger après la mort d'Ahmed ben Ali.

l'arrêtèrent à son tour (27 juin 1748) ; ils se demandaient s'ils devaient ou non le livrer à Moulay Abdallah, quand ce dernier lui fixa Arzila pour résidence obligatoire.

Moulay El-Mostadhi se mit dès lors à faire le commerce des grains avec des négociants étrangers de Tanger et des autres ports ; ses intrigues lui valurent d'être relégué à Sefrou et de là au Tafilelt, où il mourut en 1173 de l'hégire (J.-C. 1759-1760).

**Abdeççadaq ben Ahmed ben Ali (1748-1766).**

Abdeççadaq ben Ahmed ben Ali Er-Rîfi succéda à son malheureux oncle Abdelkerîm dans le gouvernement de Tanger et du Fahç. Les premières années de son commandement semblent s'être passées dans le calme ; il dut mettre à profit cette période de tranquillité pour grouper autour de lui un parti nombreux et sûr en attirant les Rifains dans le Fahç ; il se fit construire une maison au pied de la Qaçba, dans le quartier de Djenân El-Qarptan.

Lors d'un passage en vue de Tanger de Sidi Mohammed ben Addallah, qu'il était allé rejoindre autrefois à Marrakech quand le Sultan n'était que khalifa, il se rendit à son camp avec les notables de Tanger et du Fahç pour faire acte de fidélité et lui offrir des *hedias ;* le Sultan lui fit le meilleur accueil et fit distribuer à ses hommes de l'argent et des vêtements ; un frère d'Abdeççadaq fut même chargé de se rendre à Tétouan pour y surveiller la construction de galiotes (H. 1173 = J. C. 1759-1760).

La confiance du Sultan ne se maintint pas ; rien dans le commandement d'Abdeççadaq ne permettant apparemment d'expliquer ce fait, il est à supposer que le fils du pacha Ahmed ben Ali fut desservi au Makhzen par des qâïds malveillants.

Abdeççadaq fut arrêté à Meknès en 1766 (H. 1180) avec une centaine de ses proches et de ses gens, et le Sultan, venu en personne à Tanger, confisqua ses biens et déplaça son guich.

**Substitution des Abîd aux Rifains ; Ech-Chaikh.**

La famille d'Abdeççadaq fut envoyée en résidence obligatoire à Mehediya ; sur les 3.600 soldats du guich, 2.000 environ furent déplacés dans la même ville et mis sous le commandement de Mohammed ben Abdelmâlek El-Tensamâni Er-Rîfi ; 1.500 Abîd de Mehediya furent établis à Tanger avec Ech-Chaikh pour qâïd. Mohammed ben Abdelmâlek ne tarda pas à revenir à Tanger, à une date et pour des motifs inconnus.

A partir de 1766 s'ouvre une période obscure au point de vue local et qui dure une dizaine d'années. Elle correspond à une période de troubles généraux au Maroc, où l'armée des Abîd, que le Sultan cherche à disloquer, fait preuve d'un esprit de mutinerie inquiétant.

En 1775, les Abîd ayant reçu l'ordre d'envoyer mille de leurs familles de Meknès à Tanger, cette armée se révolte ; le calme revient et le Sultan peut déplacer deux bataillons. L'année suivante les 1.500 Abîd de Tanger, grossis des deux bataillons se soulèvent contre leur chef, Ech-Chaikh, et contre celui des Rifains, Mohammed ben Abdelmalek, qui s'enfuient tous deux à Arzila ; les instigateurs de la mutinerie sont arrêtés, envoyés au sultan à Meknès et amputés d'une main et d'un pied ; les deux qâïds reviennent à Tanger.

**Fin des Abîd (1778).**

Deux ans après (1778), les Abîd de Larache et de Tanger furent concentrés à Dâr El-Arbi, dans le Gharb, sous prétexte de leur rappel définitif à Meknès ; par ordre du Sultan ils y furent cernés par les Beni Ahsen, les Sofyan et les Beni Malek, désarmés et dispersés commes esclaves dans les tribus avec leurs femmes et leurs enfants.

**Reconstitution du guich rifain.**

L'ancien guich d'Ali ben Abdallah et d'Ahmed ben Ali reparut alors, composé presque exclusivement de Rifains. Il comprenait 3.600 hommes, dont 2.400 fantassins et cavaliers, 500 artilleurs et 700 marins.

Les artilleurs (*topdjiya*) assuraient la garde et la défense des bordjs ; ils accompagnaient les cavaliers et fantassins quand le guich exécutait des opérations en tribu. L'artillerie de Tanger comprenant des pièces de fort calibre, les Sultans la déplaçaient de temps en temps pour battre les fortifications de Ceuta ou même celles de Fès ; vers 1788, lors de la réorganisation du guich, elle fut placée sous les ordres des Fennîch (1), famille d'artilleurs dont un des membres, le qâïd Et-Tâher Fennîch, reçut même le gouvernement de la ville (1790 et 1691). Des *sqalas* et des plates-formes furent construites.

Quant aux marins (*Bahriya*), ils s'occupaient de tout ce qui regardait la flotte ; ils construisaient et réparaient les bateaux à l'arsenal, qui était situé devant l'immeuble actuel de Renschausen, fournissaient les équipages, assuraient la défense des côtes et du détroit, etc. ; ils devaient assurer également l'embarquement et le débarquement des marchandises.

La flotte était commandée par un Reïs, ou amiral ; un khalîfa du Reïs remplissait les fonctions de capitaine du port. Les agrès provenaient de la Suède, de la Norvège, de la Hollande et du Danemark.

Un essai de développement de la flotte fut entrepris en 1788 par Sidi Mohammed ben Abdallah, qui fit inscrire sur les contrôles 600 Aït Atta et 400 Abîd du Tafilelt. Équipés et armés à Tétouan, ces hommes furent envoyés à Tanger, où ils montèrent une vingtaine de bateaux destinés à la course ; cet essai n'eut pas de suite ; les mille hommes furent licenciés deux mois après leur arrivée à Tanger, après quelques courses dans le détroit et devant les côtes d'Espagne.

(1) Sur la famille des Fennîch, originaire de Salé, cf. *Villes et Tribus du Maroc*, vol. III, pp. 96 et seq.

Fantassins, cavaliers, artilleurs et marins touchaient individuellement une solde mensuelle de 1 *mithqal* (5 francs environ à l'époque) ; malgré le bon marché extrême de la vie, elle était insuffisante devant les frais d'installation du guich et, en 1786, le Sultan dut faire une avance de quinze années.

Un *Bît el-Mâl*, ou Trésor, était constitué dans chaque port.

Outre leur solde, les soldats du guich rifain avaient en jouissance une parcelle du territoire de la banlieue de Tanger. C'était le Pacha du guich, en même temps gouverneur de la ville, qui distribuait les parcelles par délégation du Sultan ; il tenait un registre, dit *Kounnâch el-Guich*, où étaient inscrites les parcelles avec le nom des bénéficiaires.

La jouissance des parcelles passait généralement de père en fils ; les filles n'y avaient aucun droit.

Cette organisation devait peu à peu tomber en désuétude à la mort de Sidi Mohammed ben Abdallah : le guich rifain ne reçut plus de solde, mais il n'en continua pas moins à exister avec ses cavaliers et ses fantassins, ses artilleurs et même ses bahriya.

De nos jours les artilleurs n'existent plus et les Bahriya sont devenus de simples barcassiers, mais le Pacha du Guich exerce toujours en principe le commandement de tout ce qui en subsiste.

## 2. — De 1778 a 1920.

Nous avons vu que depuis l'évacuation de Tanger par les Anglais jusqu'en 1766, le gouvernement de la ville et de la banlieue avait été exercé par la famille rifaine d'Ali

ben Abdallah pour laquelle il constituait une sorte de fief. L'arrestation d'Abdeççadaq ben Ahmed ben Ali ben Abdallah et le déplacement du guich eu 1766 interrompit momentanément cette domination.

**Mohammed ben Abdelmalek.**

Elle reprit avec une branche collatérale de la même famille. C'est en effet un descendant d'Ahmed ben Haddou (1), Mohammed ben Abdelmalek, qu'on trouve à partir de cette époque à la tête des Rifains du Fahç ; on se souvient que ce personnage avait été envoyé à Mehediya en 1766, mais qu'il n'avait pas tardé à revenir à Tanger.

**Ech-Chaikh El-Bokhâri.**

Le contingent des Abîd est sous les ordres de Chaikh El-Bokhâri.

**Mohammed ben Ali El-Hahi.**

Le gouvernement de la ville même semble avoir échappé à ces deux personnages : des textes de l'époque établissent qu'à côté ou au-dessus du chef des Rifains et de celui des Abîd, le Sultan avait placé un ancien secrétaire du Dâr el-Makhzen, Mohammed ben Ali El-Hahi, chargé probablement de les surveiller. Mohammed ben Ali El-Hahi est signalé à Tanger en août 1770 et et novembre 1777 (H. Rabî II 1184 et Choual 1191) ; il y a fait construire la médersa sur l'ordre de Sidi Mohammed ben Aballah (2). On ne connaît pas la date exacte à laquelle il abandonna ses fonctions.

Ce fut probablement en 1778, lors de la dislocation du guich des Abîd, suivie de la reconstitution du guich rifain ; les causes qui avaient motivé la nomination d'un troisième chef pour surveiller les deux autres tombaient du même coup : le gouvernement de Tanger et celui du Fahç furent de nouveau réunis en un seul.

(1) Cf. *suprà*, pp. 82 et 86.
(2) Cf. *Archives marocaines*, vol. XXIII, pp. 145 et 155.

**Mohammed ben Abdelmalek.** (2e *fois.*)

D'après la tradition locale, ce commandement aurait été donné à Mohammed ben Abdelmalek, chef du guich rifain.

**Abdelmalek Melloûk.**

Vers 1784 il céda la place à son fils Abdelmalek, surnommé Si Melloûk, qui semble avoir été maintenu jusqu'en 1790, date de la proclamation de Moulay Yezîd ; le nouveau gouverneur est signalé à Tanger en octobre 1788 et juin 1789 (H. Moharrem et Ramadhan 1203) (1).

**Moulay Moslama ; Tâher Fennîch es-Slâoui.**

Sous le règne de Moulay Yezîd, le territoire de Tanger et du Fahç faisait partie d'un commandement étendu, qui englobait Tétouan, le Habt, le Djebel, Larache et Arzila ; ce commandement était exercé par Moulay Moslama, frère et khalîfa de Moulay Yezîd.

Tanger et le Fahç étaient commandés en sous-ordre par Et-Tâher Fennîch Es-Slâoui (2), d'une famille d'artilleurs originaire de Salé. Ce choix ne peut s'expliquer, semble-t-il, que par le caractère agressif de la politique de Moulay Yezîd, qui fut marquée par une recrudescence de guerre sainte contre les Espagnols et par le siège de Ceuta, auquel répondit un bombardement de Tanger le 24 août 1791.

On sait que les Fennîch constituaient une famille puissante de Salé ; tombée en disgrâce en 1766 (3), elle avait été dispersée dans les ports, où ses membres avaient reçu le commandement de l'artillerie. Une partie de cette famille avait été envoyée à Tanger et c'est à elle qu'appartenait Tâher Fennîch. En sa qualité de *topdji* (artilleur), il était particulièrement qualifié pour commander une place maritime de l'importance de Tanger, exposée à des bombardements du fait de la guerre sainte. Il commanda sans doute le guich rifain devant Ceuta ; il y exécuta surtout de nom-

(1) Cf. *Archives marocaines*, vol. XXIII, pp. 111, 112 et 169.
(2) Cf. *Archives marocaines*, vol. XXIII, p. 103.
(3) Cf. *suprà*, p. 95, n. 1.

breux travaux de siège et assura le bombardement de la place avec de la grosse artillerie provenant en partie de Tanger.

**Ahmed ben Abdelmalek.**

A la mort de Moulay Yezîd en février 1792, Moulay Moslama entreprit de se faire proclamer sultan ; il fut reconnu sur son territoire, mais son règne ne dura que quelques jours et la région de Tanger se hâta de reconnaître Moulay Slimân, à l'annonce de la proclamation de ce dernier à Fès (11 mars 1792). Moulay Moslama eut cependant le temps de nommer un gouverneur du Nord, Ahmed ben Abdelmalek, à qui il donna immédiatement l'ordre de lui faire parvenir les produits de la douane, l'encaisse des habous, etc., de Tanger et de Larache ; le gouverneur s'exécuta le 14 avril 1792 (1).

**Moulay Tayyeb ben Mohammed ben Abdallah; révolte de Zeïtan.**

Dès la proclamation de Moulay Sliman, un aventurier, Zeïtan, de son vrai nom Mohammed ben Abdessalâm El-Khomsi, qui s'était révolté chez les Ghomara et dans le Habt, réussit à étendre son autorité jusque dans le Fahç de Tanger, sans toutefois pouvoir atteindre la ville.

Le commandement du Nord fut alors donné à Moulay Tayyeb, frère du Sultan, avec résidence obligatoire à Tanger ; le Fahç fut soumis le premier. Les opérations contre Zeïtan devaient durer jusqu'en 1794 et nécessiter l'envoi à Tanger d'une colonne de renfort (2).

Quelque temps après, le guich, sous le commandement de Moulay Et-Tayyeb, prit part à une campagne contre les Châouia (1795).

**Abdallah ben Abdelmalek.**

Moulay Et-Tayyeb fut nommé en 1798 khalîfa du Sultan à Marrakech. Il fut remplacé à Tanger par Abdallah ben Abdelmalek, dit « 'Abbou », qui gouverna la ville deux ans.

(1) Cf. *Archives marocaines*, vol. XXIII, pp. 104 et 105.
(2) *Id.*, vol. IX, pp. 397-399.

**Abderrahmân Ach'ach Et-Tétaouni.**

Le commandement du Nord, avec celui des places maritimes, fut alors donné à Abou Zeïd Adberrahman Ach'ach Et-Tétaouni, qui résida tantôt à Tétouan, tantôt à Tanger.

On ne sait à peu près rien de ce personnage, pourtant légendaire à Tétouan et que l'auteur de l'*Istiqçâ* se contente d'appeler « le célèbre qâïd (1) ». Il semble ne pas avoir favorisé outre mesure les intérêts du Makhzen ; il laissait pratiquer dans le Rîf une large contrebande de grains et de bétail, dont l'exportation était interdite, et cette province ne payait d'impôts que sous la pression de fortes colonnes du Sultan.

Il fut destitué en 1808 et remplacé par un Bokhâri, M'hammed Es-Slâoui.

**M'hammed ben Abdessalam Es-Slâoui El-Bokhâri. (1808-1813).**

Avec le nouveau gouverneur le territoire du Nord englobe le Djebel et même le Gharb ; le guich participe en 1812 à une expédition contre les Aït Yousî et les Guérouan.

M'hammed Es-Slâoui, suivant l'exemple de son prédécesseur, ne fit aucun effort sérieux pour réprimer la contrebande : les Rifains venaient vendre leur bétail et leur blé aux négociants européens jusque dans le port de Tanger. En 1812 il put les obliger cependant au versement de l'impôt ; l'année suivante il dut renouveler son expédition, mais le Sultan lui envoya son fils Ibrâhim pour le surveiller et lui-même vint en personne assister aux opérations.

M'hammed Es-Slâoui finit par être destitué ; le Rîf fut détaché du territoire, de même, semble-t-il, que les régions de Tétouan et de Larache.

**Abdessalâm ben Abdeççadaq (1813-1816).**

A cette époque on note le retour en faveur de la famille d'Ali ben Abdallah Er-Rîfi ; tandis que l'un de ses membres, Ahmed ben Abdeççadaq, reçoit le commandement du Rîf, un autre, Abdessalâm ben Abdeççadaq, reçoit celui de Tanger et de sa zone.

(1) Cf. *Archives marocaines*, vol. X, p. 25.

Le gouvernement d'Abdessalâm ben Abdeççadaq ne dura que trois ans ; de connexité avec le gouverneur de Rabat, ce qâïd refusa, malgré les ordres du Sultan, de restituer les équipages de trois bateaux capturés, dont un appartenait au Hanovre et deux à la Hollande ; il fut arrêté en 1816 en même temps que son complice. Il faut ajouter que, malgré la présence de son frère dans le Rîf, la contrebande de grains et de bétail ne cessait pas et que le Sultan vint en personne à Tanger pour aviser aux mesures à prendre : c'est probablement au cours de ce voyage (1816) que fut décidée l'arrestation du gouverneur (1).

**El-Arbi Es-Sa'ïdi. (1817-1822).**

La seconde moitié du règne de Moulay Sliman est marquée par la révolte générale des Berbères au Maroc ; le mouvement est à la fois antiarabe et antidynastique et le fondateur de la confrérie des Derqaoua, Si Mohammed El-Arbi ben Ahmed, y participe, d'accord avec Am'haouch : il est arrêté en novembre 1820.

Le Nord du Maroc prend position pour Moulay Ibrahîm ben Yazîd ; Ahmed ben Abdeççadaq, frère d'Abdessalâm, semble avoir embrassé ouvertement dans le Rîf la cause du prétendant.

Tanger cependant est maintenue dans la fidélité à Moulay Sliman par l'énergie de son gouverneur, Abou Abdallah Mohammed El-Arbi ben Ali Es-Saïdi ; il expulsa même de la ville le qâdhi Ahmed El-Fellous, qui voulait faire proclamer Moulay Ibrahim ben Yezîd, et le fit remplacer par Aboû'l-Baqâ Khâled Et-Tandji ; il envoya les gros canons de Tanger participer au siège de Fès par le Sultan. Celui-ci vint même passer quelque temps à Tanger.

Le gouvernement d'El-Arbi Es-Saïdi englobait Tanger, Larache et leur zone.

(1) D'après le registre des *Habous de Tanger*, Abdessalâm ben Abdeççada semblerait être encore en fonctions en 1817-1818 (*Archives marocaines* vol. XXIII, p. 194).

**Ahmed ben Abdeççadaq (1823).**

A la mort de Moulay Sliman en novembre 1822, la famille des Oulâd Abdeççadaq semble avoir profité de la situation troublée du Maroc pour renverser El-Arbi Es-Saïdi. La tradition locale, conservée par le pacha actuel de Tanger, est obscure et semble voiler des événements que, d'autre part, les auteurs marocains, gênés par la censure, n'ont pas reproduits (1).

Ahmed ben Abdeççadaq, appuyé par les Derqaoua, tenta de faire proclamer Moulay Saïd ben Yezid, frère de Moulay Ibrahim. On sait que l'habileté politique de Moulay Abderrahman fit tomber presque aussitôt la résistance berbère, notamment par la mise en liberté du Chaikh Derqaoui, qui d'ailleurs ne tarda pas à mourir à Bou Berrîh, chez les Beni Zeroual Ghomara (fin octobre 1823).

Ahmed ben Abdeççadaq retourna précipitamment dans le Rîf.

**Ou Mimoûn El-Guerouani.**

Il fut remplacé par un pacha étranger à la ville ; c'était un Berbère réputé pour son énergie, le qâïd Mohammed Ou Mimoûn, de la tribu des Guerouan. Les mesures violentes auxquelles il eut recours provoquèrent une révolte contre lui : menacé de mort jusque dans sa maison par ses administrés, il dut s'enfuir précipitamment (2).

**El-Mehdi Es-Saïdi.**

Pour calmer cette révolte, le sultan Moulay Abderrahman, qui se trouvait alors à Marrakech, donna le gouvernement de Tanger à un notable rifain de la famille des Oulâd Es-Saïdi, le fqîh Si El-Mehdi. Mais celui-ci, un lettré inhabile à commander, devint rapidement la risée de ses contribules.

(1) D'après cette tradition, Ahmed ben Abdeççadaq aurait succédé directement à son frère Abdessalam, ce qui semble être établi comme faux par les textes de l'époque.

(2) Mohammed Ou Mimoûn est signalé comme gouverneur de Tanger à la date du 7 choual 1240 et à celle du 2 choual 1242 (J.-C. 25 mai 1852 et 29 avril 1827). *Archives marocaines*, vol. XXIII, pp. 67 et 73.





**El-Hâdj Mohammed ben Abbou.**

Il fut relevé et reçut pour successeur El-Hâdj Mohammed ben 'Abbou, qui appartenait aux Oulâd 'Abdelmalek, branche collatérale de la famille d'Abdallah Er-Rifi. Le nouveau gouverneur se maintint peu de temps.

**El-'Arbi Es-Saïdi.** (2e *fois*).

El-'Arbi Es-Saïdi reprit alors le commandement de Tanger, où on le trouve en 1844, lors de la guerre franco-marocaine, marquée par la bataille d'Isly (14 août), le bombardement de Tanger (6 août) et celui de Mogador (15 août).

**Guerre franco-marocaine : bombardement de Tanger (1844).**

L'escadre qui bombarda Tanger, comme Mogador, était commandée par le prince de Joinville ; elle ouvrit le feu vers 8 heures du matin.

*Le Suffren*, portant le pavillon amiral, *le Jemmapes* et *l'Argus*, formaient la première ligne d'attaque ; une heure après, *le Triton* et *la Belle-Poule* s'engagèrent dans la lutte. *Le Rubis* lança des fusées qui mirent le feu à un camp situé hors de la ville et dans la ville même, où l'on épargna le quartier franc. Malgré la houle et la fumée lente à se dissiper, le tir des Français fut admiré pour sa justesse. Les constructions à la partie inférieure de la Casbah eurent beaucoup à souffrir ; dès le début, la batterie Tophana et la batterie basse (1), qui font face à la rade, furent démantelées, et la foule qui s'y était réunie se dispersa. Les artilleurs marocains répondirent durant une heure par un feu bien nourri ; mais quelques pièces seulement se soutinrent jusque vers la fin du combat, qui dura près de trois heures. La batterie du *Renégat* (2), formée de dix pièces, sur une pointe, à 1 mille ouest de Tanger, incommoda notablement par la proue les vaisseaux de la première ligne ; mais *le Triton*, chargé de la rendre inutile, la fit taire promptement. Grâce aux remparts et aux terrassements qui les couvraient, les Maures ne comptèrent que 220 hommes tués et environ 400 blessés. Les pertes des Français furent relativement insignifiantes.

L'escadre espagnole et des bâtiments anglais étaient spectateurs du combat (3).

(1) La batterie Top'hana et la batterie basse sont séparées par la Porte de la Marine ; la batterie basse, actuellement désarmée, se trouve en contre-bas du Bordj es-Salâm, exactement au-dessus des anciens magasins de la douane ; peut-être s'agit-il du Bordj es-Salâm.

(2) *Le Bordj Bou 'Amaïr*, ou la *Batterie d'artillerie du Marchan* (poste actuel du Tabor n° 2).

(3) Godard, *Description et Histoire du Maroc*, t. II, pp. 605-606.

Sur le plateau du Marchan, à l'emplacement actuel du poste de police du Tabor n° 2, à côté de l'Institut Pasteur, se trouvait une batterie d'artillerie ; le qâïd qui la commandait ne put résister au désir de faire sortir ses pièces et de tirer sur l'escadre. L'escadre répondit : un grand nombre de boulets vinrent s'abattre sur le plateau, où les habitants les ramassèrent après le combat. Ces boulets servaient d'ornement, il n'y a pas longtemps encore, à la façade des maisons de la Société Immobilière du Marchan ; ils ont été enlevés récemment par des rôdeurs nocturnes.

Du bombardement de 1844 on aperçoit encore, à la Qaçba, un boulet encastré dans une voûte du donjon en ruines d'Ali ben Abdallah Er-Rîfi (1).

Une pièce du Bordj Bou Amaïr passe chez les indigènes pour avoir coulé un vaisseau français ; elle est vénérée depuis sous le nom de *Sidi Mimoûn*.

**El-Hadj Mohammed Ben ʿAbbou.** (2e *fois*).

Le gouvernement général du Nord avait été reconstitué au cours de ces événements ; il engloba désormais tout le territoire compris entre Tanger et la rive droite du Sebou. Ce vaste commandement fut donné d'abord à Si Bou Selham Astot, ensuite à Si M'hammed El-Khatîb Et-Tétaouni.

Le territoire de Tanger fut administré au nom de ces gouverneurs par Ben Abbou, dont le règne dura quinze ans environ. Du temps de Ben Abbou on peut signaler l'assassinat du Français Paul Rey, le 22 février 1855, par un chérif filâli du nom de Saïd ; celui-ci fut exécuté : il est depuis vénéré comme un martyr et un saint et son tombeau, au cimetière du Marchan, est un but de pèlerinage.

(1) Cf. *infrà*, pp. 158 et seq.

**Hommân Es-Saïdi.**

Ben Abbou eut pour successeur Hommân Es-Saïdi vers 1860, lors de la guerre hispano-marocaine ; ce personnage appartenait à la famille d'El-Arbi Es-Saïdi, dont il a été parlé.

**El-Abbâs Amkiched.**

**Ben Kerroûm.**

Le gouvernement de Tanger passa ensuite aux mains d'un Rifain des Beni Ouriaghel, El-Abbâs Amkiched, auquel succéda bientôt après un qâïd bokhâri envoyé de Meknès, Mohammed ben Abd El-Kerîm El-Djebboûrî, dit Ben Kerroûm (1861).

**El-Abbâs Amkiched** (2e *fois*) **et son frère M'hammed.**

Après Ben Kerroûm vint pour la deuxième fois El-Abbâs Amkiched, à la fin du règne de Sidi Mohammed ben Abderrahman. On raconte que, lors de l'avènement de Moulay El-Hasan en 1873, il mourut subitement au moment où il se préparait à aller lui apporter ses dons de joyeux avènement.

Son frère M'hammed reçut alors le commandement, qu'il dut céder peu après à Si Ali El-Mesfioui, secrétaire du Dâr el-Makhzen.

**Ali El-Mesfioui.**

De même qu'El-Mehdi Es-Saïdi, le fqîh El-Mesfioui n'eut pas le prestige nécessaire pour en imposer à la population rifaine de Tanger et de sa banlieue.

**Djilâli ben Hammou.**

Il dut être remplacé par un Bokhâri, à qui l'excès de sa sévérité, jointe à sa qualité d'étranger, ne tarda pas à rendre la situation intenable.

**Abdeççadaq ben Ahmed.**

Le Sultan décida alors de donner encore le commandement à la famille rifaine d'Ali ben Abdallah ; il nomma pacha Abdeççadaq ben Ahmed (ben Abdeççadaq ben Ahmed ben Ali ben Abdallah) qui avait été pacha du Rîf de 1861 à 1875, avec résidence à Jenata. Cette famille n'abandonnera plus désormais le pouvoir qu'à de rares intervalles.

Sous le règne de Moulay El-Hasan (1873-1894) le terri-

toire de Tanger comprenait 10 tribus : le Fahç, la Gharbiya, les Amer, les Mzoura, les Andjera, l'Ouadras, les Beni Mçaouar, le Djebel Habîb, les Bdaoua et les Beni Ider.

On constate dès le début une tendance des Andjera à rejeter l'autorité du pacha de Tanger. Affiliés presque tous à la confrérie antimakhzen des Derqaoua, les Andjera devaient être la première tribu qui s'affranchit de la dépendance de cette ville. Cette tendance séparatiste se manifesta ouvertement en 1876, au moment de la nomination de Abdeççadaq ben Ahmed au gouvernement du territoire.

A la même époque la maison d'Ouazzan commençait à développer son influence.

Les Andjera entretinrent des relations avec le chérif Hadj Abd es-Salâm, demandant à se placer sous sa protection pour échapper au Makhzen... Ils eurent alors un qâîd indépendant, du nom de M'hammed Amkeched, frère d'El-Abbâs, ancien pacha de Tanger, puis furent replacés sous l'autorité de Abdeççadaq ben Ahmed (1), qui s'y fit représenter par des *chaïkhs ;* mais trois de ces fonctionnaires soupçonnés d'entretenir des intelligences avec les insurgés furent révoqués successivement et, lors de son passage à Tanger en 1889, Moulay Hasan décida, malgré les protestations des Andjera, de les placer directement sous l'autotité du pacha de Tanger. Le supplice de l'aveuglement, que les Andjera firent subir à un délégué du pacha à la suite de cette mesure, montra que la tribu était décidée à résister jusqu'au bout (2).

**El-Hâdj Mohammed ben Abdeççadaq.**

En 1891, Abdeççadaq ben Ahmed fut remplacé par son fils El-Hâdj Mohammed, qui se montra incapable et dont les exactions soulevèrent les tribus et créèrent une violente agitation à Tanger. Les puissances européennes durent même envoyer des croiseurs devant la ville pour protéger leurs nationaux.

El-Hâdj Mohammed fut révoqué par le Sultan et remplacé par son cousin Abderrahmân Ben Abdeççadaq.

(1) Le texte dit par erreur « Mohammed ben Abdeççadaq ».
(2) *Archives marocaines*, vol. II, p. 90.

Celui-ci sut ajourner la séparation de l'Andjera. Une mesure dirigée contre les Européens lui donna une grande popularité dans la région. Ayant remarqué que les ambassades rapportaient le plus souvent, à leur retour de Fès, des concessions de terrains dans la banlieue de Tanger, il prit les devants et offrit aux Fahçiya et aux musulmans de Tanger qui en feraient la demande des terres Makhzen inaliénables. Il obtint même du Sultan l'autorisation d'acheter pour le compte de Makhzen des terres susceptibles de tomber entre les mains des Européens, par suite de vente après décès des propriétaires. Ces terres étaient ensuite prêtées à des fonctionnaires, qui n'en payaient même pas le loyer.

**Abderrahmân (ben Mohammed ben Abdessalam) ben Abdeççadaq.**

De nouvelles agglomérations se formèrent ainsi, telles que Djâma El-Moqra et les Drâdeb.

En 1889 Abderrahmân fut nommé gouverneur de Fès et remplacé à Tanger par Tâher Et-Tâzi El-Fâsi, qui mourut quelques mois après et eut pour successeur Ciddiq Bargach, fils de Saïd Bargach, le délégué du Sultan à Tanger. Bargach n'ayant pas tardé à être nommé Amîn, le Hâdj Abdessalâm ben Abdeççadaq reçut le gouvernement de Tanger (1902).

**Taher Et-Tazi. Ciddiq Bargach.**

Le pacha El-Hâdj Abdessalâm eut, dès sa prise de commandement, des difficultés avec la tribu des Andjera ; mais des difficultés plus graves lui furent créées par un personnage qui fait parler de lui depuis une vingtaine d'années et qui offre de grandes ressemblances avec l'ancien agitateur Ghaïlân El-Gorfti, l'allié des Anglais.

**El-Hâdj Abdessalâm ben Abdeççadaq.**

Le chérif Moulay Ahmed ben Mohammed ben Abdallah Er-Reïsoûni El-Yoûnsi El-Alami El-Idrîsi El-Hasani, connu

**Reïsoûli (1).**

(1) Cf. *Le Chérif Moulay Ahmed ben Mohammed ben Abdallah Er Risouni El Younesi El Alami El Idrisi*, par Ed. Michaux-Bellaire, in *Revue du Monde musulman*, vol. V, pp. 503-511.

sous le nom de Reïsoûli, est né vers 1870 à Zinat, dans le Fahç de Tanger (zone d'influence espagnole); il descend de Mohammed ben Idrîs et des Chorfâ du Djebel Alam et est apparenté avec les Chorfâ d'Ouezzan.

A l'âge de 23 ans, Reïsoûli était un coupeur de routes et un brigand de grand chemin ; arrêté par le Pacha de Tanger, sans doute Abderrahmân Ben Abdeççadaq, il fut déporté à Mogador et mis aux fers; il fut remis en liberté après 4 ou 5 ans d'emprisonnement, sur l'intervention des Chorfâ Reïsouliïn et du Hâdj Mohammed ben El-Arbi Et-Torrès.

Il reprit ses brigandages sur une plus large échelle, cette fois avec la complicité latente du Makhzen, qui avait besoin d'un épouvantail pour empêcher la pénétration européenne de Tanger vers l'intérieur du Maroc.

En juin 1903 une mehalla envoyée contre lui sous les ordres de Moulay Bou Beker, oncle du Sultan, vint camper sur la rive gauche de l'Oued M'harhar, à une quinzaine de kilomètres de Tanger, et se porta ensuite sur Zinat, qu'elle oublia de cerner et d'où Reïsoûli put s'enfuir facilement. Un Anglais, M. Harris, correspondant du journal le *Times*, qui s'était aventuré trop loin vers Zinat, tomba aux mains de Reïsoûli, qui le relâcha peu après contre remise de quelques partisans faits prisonniers.

Malgré la présence de la mehalla de Moulay Bou Beker, Reïsoûli tenait la campagne et exécutait des coups de main dans le Fahç. En 1904 il enlevait un riche Américain, M. Perdicaris, ainsi que son beau-fils, M. Cromwel Varley, qui habitaient une maison de campagne au sommet de la montagne, à 4 kilomètres de Tanger. Il ne les relâcha que moyennant le paiement d'une forte somme, le départ de la mehalla chérifienne et la révocation du pacha de Tanger et du Fahç, El-Hâdj Abdessalam ben Abdeççadaq, qui intriguait contre l'usurpateur de son territoire.

M. Perdicaris quitta le Maroc en déclarant qu'il n'y reviendrait qu'après la mort de Reïsoûli. Quant au pacha Abdessalâm ben Abdeççadaq, il n'a jamais pardonné sa révocation au brigand.

Reïsouli était maintenant le maître de Fahç et nul Européen ne pouvait sortir des environs immédiats de Tanger. Sur les plaintes réitérées des puissances, le Sultan envoya contre l'agitateur une nouvelle mehalla commandée par le pacha Abdelkerîm ould Bâ Mohammed Ech-Chergui ; il n'y eut pas de combat, mais Reïsoûli reçut du Pacha le gouvernement de tout le Djebel et du Fahç (1905).

Reïsoûli devenait donc un fonctionnare régulier du Makhzen ; il administra le Fahç sans quitter Zinat, en s'y faisant représenter par un marchand de poules, Ben Mançour. Son autorité s'exerçait exactement jusqu'aux remparts de Tanger, et les parties de la ville situées en dehors, y compris les légations, étaient dans le territoire de son commandement. Installé en plein Grand Socco, l'ancien marchand de poules « faisait la loi, arrêtait les gens à tort et à travers, frappait des contributions, intervenait dans tous les conflits, même dans les affaires de propriété, et tout le monde, y compris les légations et les représentants du Sultan lui-même, cédait devant ces prétoriens de bas étage ».

Cette situation dura jusqu'à la fin de 1906. Le but occulte poursuivi par le Makhzen était atteint : les Européens étaient strictement enfermés dans Tanger, la pénétration à l'intérieur était arrêtée.

Enfin, devant une démarche collective des représentants des puissances auprès du Sultan, un corps de quelques milliers d'hommes fut dirigé sur Tanger sous les ordres du ministre de la Guerre Si M'hammed El-Guebbâs. Ben Mançoûr, délogé de son poste du Grand Socco, abandonna

immédiatement son maître, qui le fit assassiner aux portes mêmes de Tanger. Quant à Reïsoûli, il fut attaqué à Zinat dans les premiers jours de janvier 1907; cette fois encore on le laissa s'échapper et la mehalla le poursuivit inutilement dans les montagnes. Zinat avait été démoli et pillé.

Des négociations s'engagèrent alors entre le Makhzen et Reïsoûli par l'intermédiaire d'un Anglais, le qâïd Sir Harry Mac Lean. Celui-ci se laissa attirer trop loin et fut fait prisonnier (1er juillet 1907). Une nouvelle expédition organisée contre Reïsoûli fut interrompue par les événements de Casablanca et la proclamation de Moulay Hafidh à Marrakech. Le qâïd Mac Lean fut relâché à la suite de négociations longues et laborieuses, contre versement d'une rançon de 20.000 livres, dont 5.000 payables immédiatement; Reïsoûli recevait la protection anglaise et ses partisans retenus prisonniers à Fès, Larache et Tanger étaient libérés. Le qâïd fut amené au chargé d'affaires d'Angleterre dans la nuit du 6 au 7 février 1908 par Reïsoûli lui-même, qui repartit immédiatement.

Reïsoûli vint quelque temps après à Tanger se réconcilier avec le ministre de la Guerre. Il renonça ensuite à la protection anglaise au cours d'un voyage à la cour de Hafidh à Fès pour se faire confirmer le commandement des Djebala ; à partir de cette époque il se mit en relations avec les frères Mannesmann. En 1913 il revint à Tanger; installé à la Montagne, il y recevait les *ziâras* des indigènes et offrait le thé aux visiteurs européens.

Depuis cette date il est rentré en scène dans la région des Djebala, où son activité politique n'a jamais cessé de s'exercer; d'abord en guerre avec les Espagnols, il a su leur marchander avec l'habileté d'un diplomate subtil un concours douteux, qui a même dégénéré un moment en hostilité ouverte.



Le pacha El-Hadj Abdessalam ben Abdeççadaq revenant de la Mçalla.

Phot. de la Section Sociologique

**Derniers gouverneurs.**

On a vu que Reïsoûli avait exigé en 1904 la révocation du Hâdj Abdessalâm ben Abdeççadaq.

Le gouvernement de Tanger fut alors donné à *El-Hafid Berrada*, qui ne resta en fonctions qu'un mois et demi. Il fut remplacé par *Hamza ben Hima*, à qui succéda peu après *El-Hasan Bou 'Achrîn*. Celui-ci, peu au courant des coutumes de Tanger, voulut imposer à ses administrés les usages de Fès, même en ce qui concernait le costume des femmes; il ne tarda pas à être révoqué.

A la fin de 1906, le Makhzen envoya à sa place un homme énergique, le qâïd *Qaddoûr ben El-Ghâzî*, pour rétablir la sécurité, qui était souvent troublée par les montagnards du voisinage à l'instigation de Reïsoûli, établi à Zinat, à quelques heures de la ville. Le jour même de l'arrivée de Qaddoûr ben El-Ghâzi, des coups de fusil étaient échangés sur la plage entre les gens de l'Andjera ; le qâïd, qui n'était pas encore descendu de cheval et se trouvait au Soûq El-Barra, se porta immédiatement sur les lieux avec ses cavaliers d'escorte et rétablit l'ordre avec une énergie telle qu'on craignit qu'elle ne fût de nature à créer des complications.

Au commencement de 1907 Zinat était prise et Reïsoûli en fuite; le gouvernement de Moulay Abdelaziz put donner une deuxième fois le commandement de la ville au *Hâdj Abdessalâm ben Abdeççadaq*.

Celui-ci fut révoqué en 1908, à l'avènement de Moulay Abdelhafidh, qui lui donna pour successeur *Mohammed ben M'hammed El-Guebbâç*, fils du représentant du Sultan à Tanger, et plus tard le *Hâdj El-Mokhtâr El-Moqri*, fils du grand vizir et beau-frère de Moulay Abdelhafidh.

Le Hâdj El-Mokhtâr fut révoqué au commencement de 1914, lors de la nomination d'El-Guebbâç au grand vizirat, et le Makhzen donna pour la troisième fois le gouvernement de Tanger au *Hâdj Abdessalâm ben Abdeççadaq*.

Le Hâdj Abdessalâm a partagé avec le Hâdj M'hammed

Et-Tâzi, représentant du Sultan, la tâche délicate d'administrer la ville de Tanger pendant la guerre; il s'en est acquitté avec tact, malgré des difficultés continuelles, souvent d'une réelle gravité; il est encore en fonctions actuellement. Le 14 juillet dernier il a été nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Le gouvernement de Tanger a été reformé sous les ordres du pacha de la ville au début de 1907, après la défaite de Reïsoûli. Les Andjera, moins quatre villages, ne font plus partie de ce commandement, leur territoire ayant été rattaché à la zone d'influence espagnole par la convention franco-espagnole du 27 novembre 1912; le Fahç lui-même a été amputé d'une bande de terres dans sa partie méridionale.

### 3. — Tanger capitale diplomatique du Maroc.

**Événements principaux; traités, etc.**

On s'est attaché jusqu'ici à étudier l'histoire de Tanger dans ce qu'elle a de purement local. Depuis le dix-neuvième siècle la ville présente un intérêt particulier du fait qu'elle est la résidence des représentants des pays étrangers; en sa qualité de capitale diplomatique du Maroc, elle a vu se dérouler des événements qui relèvent de l'histoire générale de l'Empire. Ces événement sortant du cadre de la présente monographie, on s'est contenté d'énumérer les principaux sans les considérer dans leur ensemble ni dans leurs répercussions générales.

La situation particulière de Tanger lui a valu la visite fréquente des sultans; c'est souvent dans ce port que débarquaient les ambassadeurs envoyés à la Cour du Maroc, ainsi que des envoyés extraordinaires et des agents divers dont la mission n'est pas toujours bien connue.

Au nombre de ces derniers on peut citer l'Espagnol Dominique Badia y Leblich, qui débarqua à Tanger en 1803 sous le nom d'Ali Bey El-Abbasi en se faisant passer pour un musulman natif d'Alep : envoyé en mission secrète par le Prince de la Paix, il fut reçu à Tanger par le Sultan Moulay Sliman, qu'il émerveilla par ses connaissances scientifiques et qu'il alla plus tard rejoindre à Meknès et à Fès (1).

C'est à Tanger que fut conclu le traité du 10 septembre 1844 qui mit fin à la guerre franco-marocaine ; il fut signé au nom du Sultan par Bou Selhâm ben Ali Astot Er-Rîfi. On a vu plus haut que Bou Selhâm était à cette époque gouverneur général du Nord marocain ; ce personnage a été le premier délégué du Sultan à Tanger.

C'est à Tanger également que se poursuivirent les négociations antérieures et consécutives à la guerre hispano-marocaine de 1859-1860. Entamées par M'hammed El-Khatîb Et-Tétaouni, successeur de Bou Selhâm Astot, elles furent menées à leur fin par le Hâdj Mohammed ben El-Hâdj Tâher Ez-Zebdi Er-Rebâti et par Moulay El-Abbâs, frère de Sidi Mohammed ben Abderrahmân.

Les deux premiers délégués du Sultan à Tanger cumulaient cette fonction avec celle de gouverneur du Nord ; le troisième, Si Mohammed Bargach Er-Rebâti, représenta le Sultan sans exercer de commandement.

Si Mohammed Bargach était probablement à Tanger lorsque fut passée la Convention Béclard relative à la protection diplomatique et consulaire (19 août 1863). Il a signé le 31 mai 1865, une convention relative à l'entretien et à l'administration d'un phare au cap Spartel, dont la cons-

(1) Cf. *Voyages d'Ali Bey El-Abbassi en Afrique et en Asie pendant les années 1803, 1804, 1805, 1806 et 1807*. Paris, 1814.

truction avait été décidée (1); cette convention est passée entre le Maroc d'une part, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, la Grande Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et la Suède d'autre part. Si Mohammed Bargach est encore le négociateur marocain de la Convention de Madrid du 3 juillet 1880 sur la protection, l'acquisition de la propriété immobilière, la naturalisation étrangère des sujets marocains etc.; les travaux préparatoires avaient eu lieu en 1879 dans une conférence tenue à Tanger. En application de la Convention de Madrid, un règlement dit *Tertîb*, ou impôt agricole, fut établi par le corps diplomatique d'accord avec le délégué du Sultan le 30 mars 1881; ce règlement de Tertîb a été modifié à Tanger le 23 mars 1903. En application également de la Convention de Madrid, la protection française fut en 1883 officiellement accordée aux Chorfâ d'Ouezzan.

En 1886-1887 (H. 1304), il convient de signaler la limitation au seul port de Tanger du droit d'importation du tabac, moyennant un droit d'entrée de 10 p. 100 (2).

Les délégués du Sultan à Tanger, depuis Si Mohammed Bargach, ont été le Hâdj Mohammed ben El-Arbi Et-Torrès, Si M'hammed El-Guebbâc et le Hâdj M'hammed ben Abdelkerîm Et-Tâzi, encore en fonctions. En outre, des délégués extraordinaires étaient quelquefois envoyés dans la ville pour y traiter des affaires particulières; de ce nombre on peut citer le Hâdj Abdelkerîm Bricha.

En 1905 l'ambassade Saint-René Taillandier fut envoyée par la France au Sultan du Maroc pour lui proposer un programme de réformes. L'Allemagne s'opposa violem-

(1) Cf. *infra*.
(2) Cf. *Le Monopole des Tabacs au Maroc*, par D. Paquignon, in *Revue du Monde musulman*, vol. XIII, n° 3, pp. 8-22.

ment à cette politique, qui ne pouvait manquer d'assurer à la France la prépondérance au Maroc.

Le 31 mars, tandis que l'ambassade se trouvait à Fès, l'empereur Guillaume II débarquait à Tanger à 11 heures du matin et déclarait qu'il venait faire une visite au « Sultan du Maroc, souverain indépendant ». Reçu au débarcadère par Moulay Abdelmalek ben Abderrahman, oncle du Sultan, il se rendit directement à sa légation sur le Grand Socco, par la rue de la grande mosquée et celle des Ciaghîn. Une fête avait été préparée au Marchan, où avaient été dressés un arc de triomphe et une tente d'honneur. Mais le séjour de l'Empereur fut très court; il ne se rendit ni à la Qaçba ni au Marchan; il assista seulement à une fantasia sur le Grand Socco, devant sa légation.

On peut ajouter qu'en tête de l'escorte chérifienne qui l'accompagnait marchait le qâïd Mac Lean et que les troupes de la garnison (1.200 hommes) étaient sous les ordres du capitaine instructeur Fournié, de la Mission militaire française au Maroc.

Vers 4 heures de l'après-midi, l'Empereur quittait Tanger à destination de Gibraltar.

Le 15 janvier 1906 s'ouvrit la Conférence d'Algésiras, à laquelle participèrent : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Maroc, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie et la Suède. A cette conférence la France était représentée par MM. Revoil, ambassadeur, et Regnault, ministre plénipotentiaire; le Maroc, par El-Hâdj Mohammed ben El-Arbi Et-Torrès, représentant du Sultan à Tanger; El-Hâdj Mohammed ben Abdessalâm El-Moqri, ministre des Finances; El-Hâdj Mohammed Es-Seffâr et Si Abderrahmân Bennis.

En application des décisions de la Conférence qui instituaient des troupes de police dans les postes, il fut créé à

Tanger deux tabors de police chérifienne: l'un (n° 1), instruit par des officiers et sous-officiers français, chargé d'assurer la police dans la zone de Tanger, hors des remparts de la ville; l'autre (n° 2), instruit par des officiers et des sous-officiers espagnols, chargé du même rôle dans la partie de la ville comprise à l'intérieur des remparts. Les tabors de police institués dans les ports par la Conférence devaient être inspectés par un officier supérieur de l'armée suisse portant le titre d'Inspecteur général et résidant à Tanger. Après l'établissement du Protectorat en 1912 et la suppression des troupes de police dans les autres ports, cette inspection, réduite à Tanger, fut confiée à Abdelmalek, dernier fils de l'émir Abdelqader; il était lui-même ancien colonel de l'armée turque; en 1914 il déserta son poste.

Il fut créé également une Banque d'État du Maroc, avec siège social à Tanger. Des dispositions diverses furent prises concernant les Services et Travaux publics.

Le Service de la Dette marocaine avait été créé en 1904 après l'emprunt négocié en France par le Maroc.

On sait que le 30 mars 1912 l'Empire du Maroc est passé sous le protectorat de la France et que le 26 novembre de la même année, la France a reconnu à l'Espagne une zone d'influence, dont Tanger ne fait pas partie. Tanger et sa banlieue constituent une zone distincte dont le régime doit être déterminé ultérieurement; en février 1921 ce régime n'est pas encore établi.

Les relations régulières de Tanger avec l'Europe datent de la fin du dix-huitième siècle.

**Les Consuls.** C'est en 1795 que pour la première fois on y trouve un consulat de France; il fut créé par un décret du 4 frimaire an III (25 novembre 1795) en remplacement de celui de Rabat, dont l'extension de Mogador avait diminué l'impor-

tance. Le premier titulaire du poste fut Du Rocher, qui mourut à Cadix en 1796, en allant l'occuper ; il eut pour successeur Guillet.

Les puissances représentées à Tanger en 1830 étaient les suivantes : Grande-Bretagne, Danemark, Suède, France, Espagne, Portugal, Toscane, Sardaigne, États-Unis d'Amérique.

La situation des consuls à Tanger était loin d'être ce qu'elle y est devenue depuis : en butte à l'esprit de haine de la population, ainsi qu'à la mauvaise foi et à la morgue des agents du Makhzen, ils n'avaient ni pouvoir ni prestige. C'est ainsi qu'en 1820 le consul de France Sourdeau reçut un coup de bâton sur la tête, tandis qu'il se promenait le long du port ; pour éviter la punition du coupable, qui était un chérif, le Sultan crut devoir faire appel « à la charité évangélique » du consul.

Rien n'est plus suggestif à cet égard que les manœuvres de toutes sortes auxquelles dut avoir recours le vice-consul Delaporte, successeur intérimaire de Sourdeau, pour recevoir et rapatrier René Caillié, revenant de Tombouctou.

Arrivé à Tanger, la ville « la plus fanatique de toute l'Afrique », le 7 septembre 1828, René Caillié se présenta au consulat de France le lendemain ; à la sortie du consulat, il dut expliquer à son muletier qu'il venait de recevoir l'hospitalité d'un « bon et charitable marabout » et alla passer la nuit dans un fondaq.

Le 9 septembre, à la nuit tombante, raconte l'explorateur, je me présentai de nouveau chez M. Delaporte : au moment où j'entrais, la domestique ne me reconnut pas ; elle se retira en arrière en jetant un grand cri ; aussitôt, le soldat du vice-consul, qui était assis dans la rue, entra précipitamment, et, me mettant la main sur l'épaule, me demanda ce que je voulais, et qui j'étais. Je fus singulièrement déconcerté. M. Delaporte, attiré par le bruit, descendit ; il me reconnut, mais il feignit de se mettre en colère, et me dit même des duretés

pour ne pas donner de soupçons : « Laissez aller ce chien de mendiant ; que veut-il ? Va-t'en. » Le soldat me demandait toujours ce que je voulais : pour me tirer de ce mauvais pas, je dis, en considérant la maison comme un homme qui se trompe : « N'est-ce pas là que demeure Sidi Mohamed ? Je crois que je me trompe », et je me retirai. Le soldat, me suivit un instant, mais comme il faisait nuit, il me fut facile de me débarrasser de lui. Revenu au fandac, je me couchai par terre pour me remettre de l'émotion que ce contre-temps m'avait causée ; une heure après, je retournai dans la rue où logeait M. Delaporte, espérant qu'il aurait envoyé quelqu'un à ma recherche pour me rassurer ; mais je ne vis personne. Je passai une nuit bien agitée, et dormis peu. Lorsqu'il fut jour, je vins me placer devant la maison du vice-consul... Je m'assis en face de la porte d'un pauvre cordonnier, épiant le moment où je pourrais entrer au consulat sans être vu... Le vice-consul me témoigna obligeamment combien il était fâché de la petite scène de la veille ; il ne me dissimulait pas les craintes qu'il avait pour moi, si je restais plus longtemps dans cette position ; cependant il ne savait comment faire pour me sauver, et j'étais encore bien plus embarrassé ; sans ses secours, je ne pouvais jamais quitter ce pays. Me voyant décidé à sortir promptement de cet état de détresse et d'anxiété, M. Delaporte me fixa une heure de la nuit à laquelle je pourrais entrer dans le consulat, n'en plus sortir que pour m'embarquer, et voguer vers l'Europe. Je retournai au fandac, où je passai le reste du jour ; je dis aux gens que ma subite disparition aurait pu occuper, que je voulais me rendre à Taone, sur la route d'Alger : lorsqu'il fit tout à fait nuit, je roulai mon sac dans ma couverture pour le soustraire à tous les yeux, et je me rendis à l'endroit convenu ; un moment après, je vis M. Delaporte, et un Juif, qui venaient me chercher pour me conduire dans l'asile qui m'était destiné. J'entrai au consulat par une porte de derrière ; on me donna une bonne chambre. M. Delaporte me fit apporter sur-le-champ des habits européens...

Le 27 septembre 1828, un peu avant le coucher du soleil, on m'envoya des habits de matelot, pour que je pusse, sous ce déguisement, me rendre à bord sans danger. Un Maure s'informa qui j'étais, disant qu'il ne m'avait pas vu débarquer avec les autres ; le Juif qui m'accompagnait lui répondit que j'étais un Français venant de Tétouân, et que je repassais en France ; il ne me dit plus rien. J'arrivai à bord de la goëlette *la Légère* (1)...

(1) *Journal d'un Voyage à Tombouctou et à Jenné, dans l'Afrique Centrale*, par RENÉ CAILLIÉ. Paris, 1830 ; t. III, pp. 133-140.

**Le Tribut.**

Les puissances européennes payaient un tribut au Sultan du Maroc. Chaque consul disposait en outre de sommes et de cadeaux qu'il devait remettre aux autorités locales, et souvent de fonds destinés à capter les influences politiques.

« Parmi les subsides donnés par l'Angleterre à diverses puissances de 1797 à 1814 inclusivement, pendant la guerre contre la France, le Maroc figure pour la somme de 16.277 livres sterling ; de plus, c'est surtout de l'Angleterre que le Maroc recevait ses munitions de guerre et de marine... En outre, 400 livres sterling étaient données chaque année au consul de Tanger pour cadeaux aux autorités de la ville. »

En 1765, la république de Venise payait un tribut annuel de 10.000 sequins (1) par l'intermédiaire de son consul à Tanger ; ce tribut fut supprimé lors de la réunion de Venise au royaume d'Italie. A la même époque les Pays-Bas versaient à Tanger 15.000 talleri, qui, comme pour Venise, furent supprimés avec l'incorporation des Pays-Bas à la France.

La France ne payait pas de tribut fixe, mais ses cadeaux s'élevaient à plus de 10.000 talleri ; de plus, elle versait 100 talleri par an au couvent des Religieux Espagnols établis à Tanger.

Le tribut du Danemark s'élevait à 25.000 talleri en 1733. La Suède, d'après le traité de 1763 avec Sidi Mohammed ben Abdallah, devait payer 20.000 talleri, mais en 1771 le roi Gustave III refusa de verser un tribut fixe et se réserva le droit de faire tous les deux ans un cadeau à sa convenance ; ce nouveau régime dura jusqu'en 1803, date à laquelle il fut convenu que la Suède verserait chaque année, le jour de l'Ancera (24 juin de l'année julienne), une

(1) Monnaie d'or italienne qui valait de 11 à 12 francs.
(2) Le tallero : c'est le thaler de Marie-Thérèse qui valait 6 francs.

somme de 20.000 talleri et remettrait de menus cadeaux aux autorités locales.

L'Espagne, en vertu du traité de 1767, ne payait aucun tribut fixe ; ses cadeaux ne dépassaient guère 1.000 talleri, sauf en de rares circonstances où ils s'élevaient à des sommes énormes. Le Portugal ne payait aucun tribut : il offrait seulement un petit cadeau en cas de venue du Sultan à Tanger ; les cadeaux aux autorités locales n'atteignaient pas 400 talleri par an.

Le premier traité de la Sardaigne avec le Maroc date de 1820 ; le traité définitif n'a été conclu qu'en 1825, après l'établissement à Tanger d'un consulat sarde indépendant, qui ne payait aucun tribut, mais dont les cadeaux étaient de plus de 800 piastres par an. La Toscane ne payait rien, et son agent à Tanger n'était pas rétribué.

Les États-Unis d'Amérique ont conclu leur premier traité avec le Maroc en 1795, traité qui devait expirer après cinquante années lunaires ; ils ne payaient pas de tribut, mais distribuaient des cadeaux d'une valeur totale de plus de 1.200 piastres par an (1).

La bataille d'Isly, en 1844, débarrassa le chrétienté du tribut qu'elle payait au croissant marocain. « Les intérêts du moment, dit tristement l'auteur de l'*Istiqçâ* en parlant du traité de Tanger, amenèrent le Sultan à décharger définitivement le Danemark et la Suède des sommes qu'ils versaient annuellement au Gouvernement Sublime, et qui étaient, pour le premier, de 25.000 douros, et, pour le second, de 20.000. De même, il abolit diverses autres charges qui lui étaient dues par d'autres gouvernements (2). »

La guerre hispano-marocaine de 1860 acheva de ruiner

(1) Graeberg di Hemso, *Specchio di Marocco*. Gênes, 1834, pp. 232 et seq.
(2) Cf. *Archives marocaines*, vol. X, p. 172.

le prestige du Maroc ; à partir de cette date la représentation des puissances européennes se renforce à Tanger, où apparaissent des légations ; ces légations, sauf celles d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, ont elles-mêmes été remplacées vers 1913 par des agences diplomatiques et consulats généraux ; les légations d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie ont été fermées en août 1914, lors de la guerre européenne.

Les puissances représentées à Tanger en 1921 sont les suivantes : la Belgique, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie et la Suède.

Le Sultan du Maroc est représenté dans la ville par un Nâïb, El-Hâdj M'hammed ben Abdelkerîm Et-Tâzi.

# TANGER

# LA VILLE

## 1° Description générale.

**Vue d'ensemble.**

Avant d'étudier Tanger en détails, il n'est pas inutile d'en donner rapidement l'impression, la vue d'ensemble.

La baie magnifique, terminée à l'E. par la pointe de Malabata où s'élève une ancienne tour de vigie et à l'Ouest par la Qaçba, a été souvent décrite ; c'est la seule véritable baie naturelle de toute la côte marocaine où par tous les temps les bateaux puissent trouver un abri à peu près sûr ; des travaux relativement peu coûteux en feraient rapidement un excellent port, placé sur un des points les plus passagers de la navigation mondiale.

A l'O. de cette baie, en dessous de la Qaçba dont le minaret octogonal et les vieilles tours carrées se dessinent sur l'horizon, la ville s'étale en pente jusqu'à la mer. L'impression générale est que c'est une ville blanche et, malgré les nombreuses constructions européennes qui augmentent chaque jour, l'aspect en est celui d'une ville indigène.

Les murailles, dont la construction se ressent naturellement des différents occupants qui se sont succédé depuis

plusieurs siècles, commencent à disparaître sous les maisons d'habitation qui les ont successivement envahies ; mais, depuis une trentaine d'années, la ville a débordé l'enceinte et se répand depuis la plage, au S.-E., jusqu'au Djebel El-Kebîr (la Montagne), à l'Ouest, dans la direction du Cap Spartel, l'Achbartil des Berbères, l'Ampélussium des anciens, dans les jardins et les bois qui séparent les murailles des terres de labour et de pâturage.

Sauf quelques rares maisons de rapport à plusieurs étages et quelques édifices officiels, la plupart des constructions de ces quartiers nouveaux sont des villas entourées de jardins. Une riche végétation et de grands arbres forment encore une ceinture de verdure autour de Tanger ; malheureusement la spéculation et les lotissements qui en sont la conséquence naturelle ont déjà commencé à détruire les arbres, pour les remplacer par des immeubles.

Le quartier de la Montagne semblait, par sa situation éloignée du centre des affaires, devoir échapper à cette destruction. Cependant, non seulement les murs y remplacent déjà les haies, mais de très beaux parcs avec des arbres de haute futaie ont été détruits par des indigènes riches, qui les ont remplacés par des plantations d'arbres fruitiers.

Malgré ce vandalisme, le Djebel El-Kebîr est encore un charmant endroit de villégiature. Depuis la rivière des Juifs jusqu'au Cap Spartel, tout le long du détroit, c'est une succession de bois et de jardins ; la petite vallée du Khandaq Ouadras, à Agla, est un coin ravissant, où un de nos compatriotes a ajouté aux nombreux arbres qui s'y trouvaient des plantations d'essences variées, qui en font un véritable jardin d'essai.

La Montagne est arrosée par un grand nombre de sources dont plusieurs sont ferrugineuses, et sur son versant méridional de jolis villages, parmi lesquels Ziaten, Khandaq El-Gour, Mediouna, sont construits au milieu de

Tanger vue en avion.



Tanger vue du Charf.

Phot. de la Section Sociologique.

bois parcourus par des ruisseaux d'eau claire. La propriété européenne commence à s'étendre jusqu'à cette région, éloignée de la ville d'environ 15 kilomètres.

Le centre des affaires se trouve encore aujourd'hui dans l'enceinte de l'ancienne ville, la *Médîna*, et le forum en est une petite place appelée couramment Petit Socco, c'est-à-dire Petit Soûq, le petit marché, et que les indigènes appellent Soûq El-Dâkhel, le Marché Intérieur, par opposition au Soûq El-Barra, ou Marché Extérieur, qui se trouve au S.-O. de la ville, hors des murailles.

Le Petit Socco, qui a été très modifié depuis une trentaine d'années, est entouré par des banques et des cafés ; c'est là que se reçoivent, se fabriquent et se commentent les nouvelles et que se font les affaires ; c'est en même temps un Forum et une Bourse. On y parvient du port en suivant la voie principale qui traverse la ville de l'E. à l'O. et dont la montée assez raide conduit au Grand Socco extérieur.

Pendant longtemps cette rue a été la seule permettant d'aller du port à l'extérieur de la ville : le renflement formé par le Petit Socco était alors un point de dégagement indispensable pour permettre le croisement des caravanes d'ânes qui transportaient les marchandises du port ou les y amenaient.

Il est vrai que le mouvement était alors beaucoup moins important qu'il ne l'est devenu plus tard et on se souvient encore de l'époque, qui n'est pas très éloignée, où les Oumana de la douane n'y descendaient que lorsqu'il y avait un bateau en rade, ce qui ne se produisait pas toutes les semaines.

Depuis bien des siècles, le centre d'activité de Tanger n'a pas changé et se trouve toujours au Soûq El-Dâkhel.

D'après les projets qui attendent depuis longtemps une réalisation et dont il sera parlé plus loin, le port doit être

créé au fond de la baie, à proximité d'une gare de chemin de fer, où aboutira, dit-on, la ligne Tanger-Fès.

Le déplacement du port vers l'E. déplacera forcément le centre d'activité de la ville et l'ancienne cité indigène, avec ses rues étroites et ses maisons inconfortables et sombres, sera complètement abandonnée par la population européenne.

La ville d'affaires occuperait ainsi le S. et le S.-E. de la ville ancienne et s'élèverait même jusque sur les pentes de l'Andjera. La ville officielle serait à peu près dans le quartier dit des légations, c'est-à-dire ceux des Maadi et de la Mçalla. Le plateau du Marchan, où se trouvent déjà l'Institut Pasteur, la Section sociologique et les hôpitaux français et anglais, serait, ainsi que la Montagne, réservé plus particulièrement aux villas et aux jardins.

En 1889, lorsque le Sultan Moulay El-Hasan vint à Tanger, il fut vivement impressionné par le mélange dans la Médîna de la population musulmane avec les chrétiens et les juifs; cette promiscuité de nature à créer un rapprochement apparut au Sultan comme un danger pour l'autorité du Makhzen, déjà très compromise par la protection consulaire; de plus, les Oulama qui l'accompagnaient la trouvaient incompatible avec la dignité musulmane.

Pour remédier à cet état de choses, Moulay El-Hasan avait projeté, ne pouvant expulser les infidèles de la ville, d'en faire sortir les musulmans et de faire construire pour eux une Médina nouvelle sur le plateau du Marchan, qui fait suite à la Qaçba à l'O. de la ville. La cité musulmane aurait été ainsi isolée et de plus elle aurait dominé la partie de la ville habitée par les non-musulmans. Il en a été de ce rêve islamique de Moulay El-Hasan comme de bien d'autres : c'est lui en effet qui, pour arrêter la pénétration européenne, avait donné l'ordre aux Oumana de ses douanes de racheter à n'importe quel prix les propriétés

acquises par des étrangers. Ils en ont racheté quelques-unes et on affirme que ni les vendeurs ni les Oumana n'y ont perdu ; aussi a-t-il fallu bientôt y renoncer.

Par une singulière coïncidence, ce même plateau du Marchan semble aujourd'hui l'endroit préféré par les musulmans riches. Outre les trois villas du Chérif d'Ouezzan, on y trouve également le palais d'El-Menebhi, les maisons du Hadj Idris ben Djelloul et de l'Amîn Ben Zekri, de Fès ; de Rekina, de Tétouan ; la belle villa, dans un magnifique jardin, du Hadj M'hammed Et-Tâzi, représentant du Sultan ; celles du Pacha, le Hadj Abdessalâm ben Abdeççadaq, de Si Qasem Ed-Doukkali ; les villas du Grand Vizir, le Hadj Mohammed El-Moqri, et celles de ses fils ; les maisons du qâïd Idris Ech-Châoui, de Si Abdelouahed Et-Tazi. L'ancien Grand Vizir, Si M'hammed El-Guebbaç, y avait commencé une grande construction restée inachevée et qu'il vient de vendre (1920). Les Bricha de Tétouan, les Ghannâm de Rabat y ont des maisons de rapport ; enfin, dernièrement, le Hâdj Tahami El-Glaoui, Pacha de Marrakech, vient d'y racheter tous les immeubles de la Société Immobilière du Marchan pour plusieurs millions.

Lorsque le port et le chemin de fer seront construits et que le mouvement de la ville se portera complètement au S.-E. là où très probablement se trouvait l'ancienne ville berbère de Tandja, au fond de la baie, la ville qui est maintenant l'ancienne ville, c'est-à-dire celle des conquérants qui s'y sont succédé, Phéniciens, Carthaginois, Romains Arabes, Portugais et Anglais, sera très probablement abandonnée dans ses murailles à la population pauvre musulmane et juive ; dans un avenir plus lointain elle disparaîtra sans doute complètement pour être modernisée et le souvenir des anciens conquérants ne sera conservé que par la Qaçba qui la domine et qui seule d'ailleurs présente un certain intérêt artistique.

**Situation.** Tanger s'élève à la pointe Ouest d'une grande rade, sur le côté Sud du détroit de Gibraltar, à 10 kilomètres du Cap Spartel. Elle se trouve entre les méridiens 9 et 9, 50 O. et les parallèles 39,50 et 40 N.

Elle comprend l'ancienne ville indigène, ou Médina, à l'intérieur d'un rempart, et, en dehors de ce rempart, de nombreux quartiers de construction récente et qui sont habités soit par des Européens, soit par des indigènes musulmans et juifs de condition aisée.

La Médina affecte la forme d'un quadrilatère et se dresse en amphithéâtre à la corne N.-O. de la rade, face à la pointe de Malabata ; elle commence presque au bord de la mer et s'élève graduellement jusque sur un sommet couronné par une grande qaçba, qui la domine tout entière. Sa largeur moyenne est de 350 mètres de l'E. à l'O., sa longueur de 550 mètres du N. au S. et sa superficie de 25 hectares. Elle est habitée exclusivement par des musulmans dans la partie haute, par des Juifs ou des Espagnols de condition modeste ainsi que par des musulmans dans la partie basse.

La Médina est prolongée au S. par des agglomérations qui, s'élevant par étages depuis le bord de la rade, gagnent le plateau, qu'elles couvrent et vont déborder par endroits sur le flanc opposé. Ces agglomérations sont dites : de la Plage, des Maadi, des Souani, de la Mçalla, des Çfaçef (San Francisco) et du Marché-aux-Bœufs (Soûq el-Baqar) ; le groupement des Beni Makada, sur une colline isolée, fait suite aux Souani et ferme la ville au S.

D'autres agglomérations se trouvent sur la face O., du rempart. Plus à l'O., au fond et sur les deux versants d'une vallée dite de Hasnona, on remarque de nombreuses habitations isolées ou en groupes.

Au N., un quartier, Sidi Bou Qnadel, s'accroche sur la falaise entre la mer et le rempart.

A l'O. de ce quartier s'étend un grand plateau, le Marchan, dont les versants portent du côté de la mer des maisons et villas modernes et, à l'O. et au S.-O., deux agglomérations indigènes : les Drâdeb et le Marchan.

Au delà du plateau et séparé de lui par une vallée du nom d'Oued El-Yhoud (Rivière des Juifs), un village, Djâma El-Moqra', se dresse sur la pente orientale d'un massif appelé Djebel el-Kebir par les indigènes, la Montagne par les Européens. De nombreuses villas s'élèvent en outre sur les flancs et même au sommet de ce massif, face à la ville, au détroit ou à la campagne.

La ville se développe principalement vers le Sud et vers le S.-E., le long de la plage. Le plateau du Marchan et surtout la Montagne semblent devoir devenir des quartiers de plaisance.

Il est difficile d'évaluer la superficie d'un ensemble disparate, où, hors des remparts, de misérables huttes indigènes ou des baraques habitées par des Espagnols pauvres voisinent avec des maisons européennes de belle apparence et entourées de parcs magnifiques. En se basant sur le plan donné ci-contre, qui englobe des quartiers pas encore bâtis, on peut l'évaluer à 915 hectares, non compris le village de Djama el-Moqra', l'agglomération de Boubana et le quartier de la Montagne, qui n'est pas délimité et dont les maisons sont disséminées sur de grands espaces boisés :

| | | |
|---|---|---|
| Médina . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 25 | hectares. |
| Sidi Bou Qnâdel, le Marchan et ses dépendances . . | 140 | — |
| Espace limité extérieurement par la route de la montagne, le Chemin des Amoureux, le Boulevard de Ceinture et la route de Tétouan : . . . . . . . . | 750 | — |
| Total : | 915 | hectares. |

**Les remparts.** Le rempart qui entoure la Médina et sa qaçba a un développement de 2.200 mètres ; il est construit en maçonnerie et comporte par endroits des créneaux et un chemin de ronde ; la partie inférieure de la face O. est doublée d'une muraille de 350 mètres de long, d'apparence beaucoup moins ancienne.

D'après Tissot, le rempart recouvrirait presque partout une enceinte de l'ancienne Tingis dont il ne reste plus de traces. Il ne reste d'autre part aucun vestige de murailles en pisé qui auraient été construites par les premiers conquérants arabes. Le rempart actuel date en grande partie de l'époque portugaise (1471-1661) ; il a été consolidé, reconstruit par endroits et réparé par les Anglais (1661-1684) ; des restaurations nouvelles y ont été faites et des fortifications ajoutées par les sultans alaouites depuis la réoccupation musulmane de la ville.

La face N. du rempart s'étend en ligne droite, au sommet de la falaise, sur une longueur de 600 mètres et se termine à chaque extrémité par un *bordj*, dont l'un est bâti sur une pointe dominant à la fois la rade et le détroit, et l'autre à l'extrémité opposée.

La face O. a une longueur de 750 mètres et se développe presque en ligne droite également et en direction N.-O.-S.-E., entre ce dernier bordj et une tour d'angle, la Tour des Irlandais, face à l'entrée d'un cimetière.

Sur une partie de son parcours, le long de la Qaçba, le rempart a été consolidé il y a quelques années par des contreforts en forme d'arcades. Dans sa partie centrale, il est masqué par des maisons bâties à l'européenne sur l'emplacement du fossé (*hafîr*), ensuite par des maisons indigènes, des magasins et par le marché couvert.

La muraille qui double le rempart sur cette face com-



Le Souq el-barra ; Bab el-Fahç.

mence à hauteur de l'ancienne Légation de France ; elle se détache de ce rempart, file vers l'O. sur une vingtaine de mètres, oblique vers le S., clôturant la Rahbat ez-Zera (Marché-aux-Grains), fait un coude à Bâb el-Marchan, longe le jardin de l'ex-légation d'Allemagne, tourne vers le S.E. est coupée par Bâb el-Fahç et par la rue de Fès et arrive à Bâb el-Plaça (Porte du marché couvert) ; à partir de cette porte elle est parallèle au rempart jusqu'à hauteur de la Tour des Irlandais, où elle va le rejoindre.

Entre le rempart et cette muraille, qui d'ailleurs est actuellement démolie par endroits, se trouvent : une petite place où sont vendus les objets et effets d'occasion et qui est dite *Soûq el-Barghazîn*, — la rue de Fès, avec les maisons et magasins qui la bordent à droite et à gauche et qui sont construits sur l'ancien *Soûq es-Semmarîn* (place des maréchaux-ferrants), — le Marché couvert (*Plaça*), des marchés divers, l'ancien abattoir (*Gourna*) et l'ancienne *Makinat es-Soultan.*

Le Soûq el-Berghazîn et la rue de Fès sont en outre séparés par un mur reliant la muraille à un bastion en ruines adossé au rempart ; contre ce mur sont établis des magasins.

De la Tour des Irlandais le rempart oblique directement vers le N.-E. (250 mètres), pour remonter ensuite vers le N., où, après un parcours irrégulier, il va rejoindre le bordj qui domine la rade et le détroit (600 mètres). Cette dernière partie du rempart est postérieure à l'époque portugaise, l'ancienne muraille ne reparaissant que par fragments ; la première partie et la Tour des Irlandais elle-même ont été restaurées récemment. Le propriétaire d'un immeuble contruit contre cette muraille restaurée vient d'y percer une fenêtre ornée d'un balcon.

**Les Portes.** Le rempart comporte plusieurs portes, qui sont :

*Bâb el-Qaçba*, près de la corne Nord-Ouest ; elle donne accès de l'extérieur à la Qaçba et s'ouvre de l'intérieur sur le plateau du Marchan. Dans certains plans et croquis elle est appelée improprement *Bâb el-Marchan*, nom que lui donnent également les habitants de la Qaçba ; du temps de l'occupation anglaise elle était dite *Peterborough Gate*.

*Bâb et-Tourkia*, ou *Bâb'Am et-Tourkia* (la Porte de l'année du Maïs), porte nouvelle construite en mars 1920, à 260 mètres au Sud de la précédente ; elle s'ouvre d'un côté sur le quartier de Sidi Ali ben Hamdoûch, de l'autre sur un carrefour. Son nom lui vient du fait que, par suite de la pénurie extrême des vivres au début de 1920, les indigènes ont dû substituer le maïs au blé dans leur alimentation.

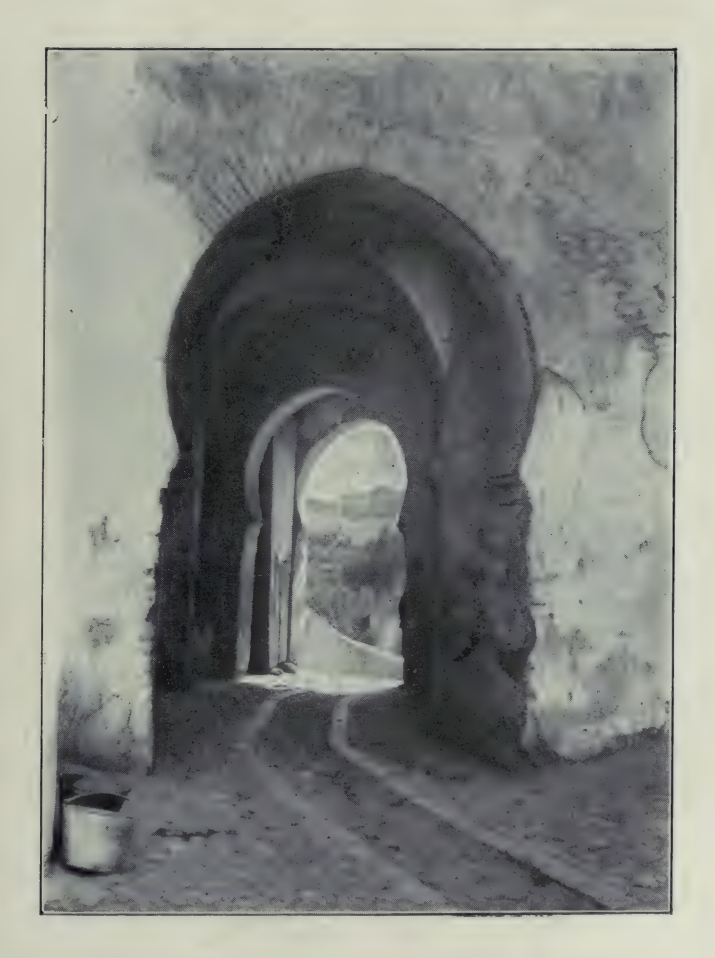
*Bâb Rahbat ez-Zera ed-Dâkhiliya*, porte de construction récente, percée à hauteur de l'ancienne légation de France ; elle s'ouvre sur la Rahbat ez-Zera (Marché aux grains).

*Bâb eç-Ciaghîn*, au haut de la rue du même nom ; cette porte, appelée autrefois Bâb el-Fahç, est actuellement démolie ; elle était gardée par deux bastions (Katherine Fort), dont un subsiste encore.

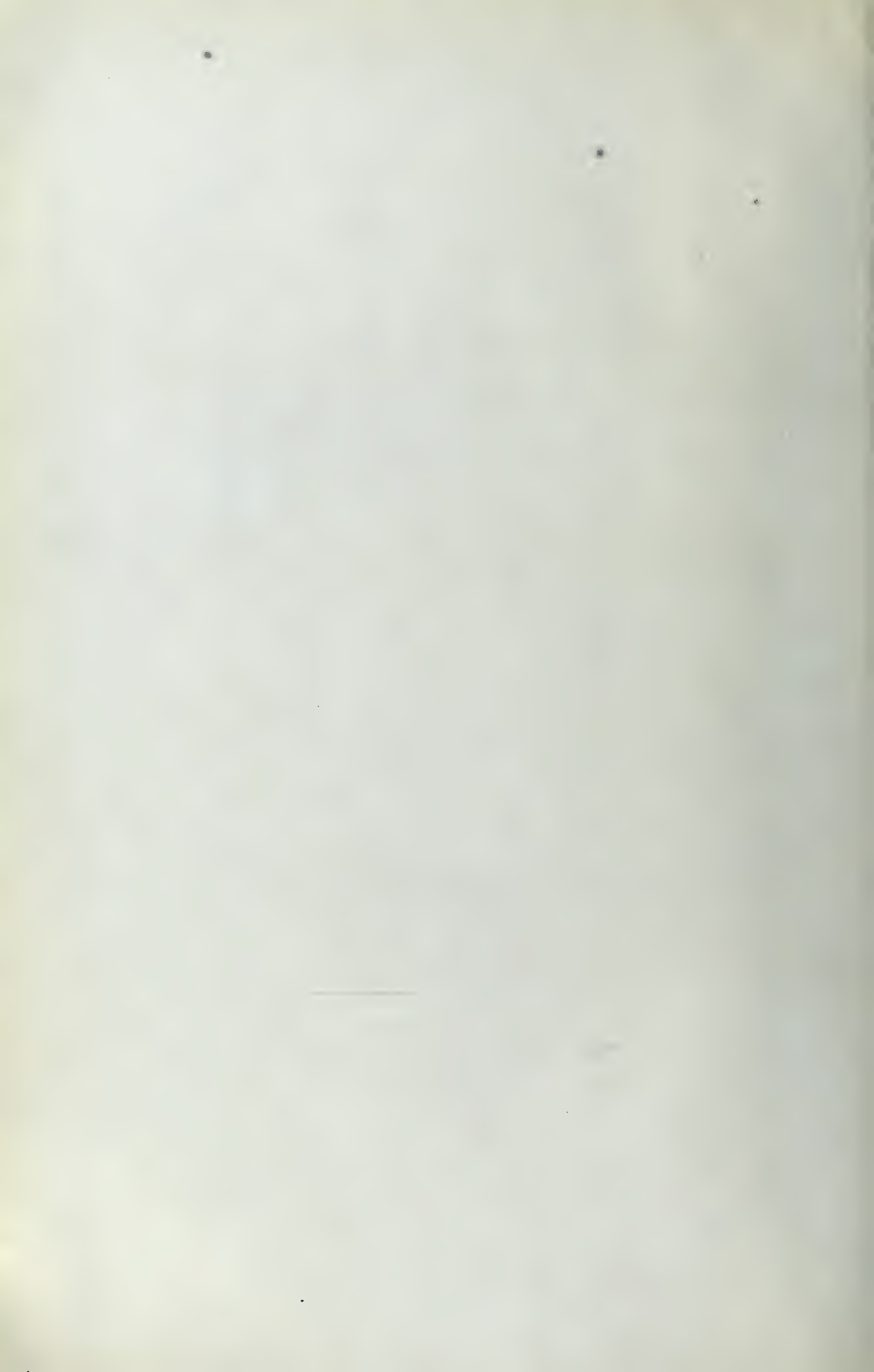
Sur la muraille qui double le rempart depuis l'ancienne légation de France jusqu'à la Tour des Irlandais, on compte huit portes :

*Bâb Rahbat ez-Zera el-Barraniya ;* elle est située en face de Bâb Rahbat ez-Zera ed-Dâkhiliya et met le marché aux grains en communication avec la route du Marchan (rue du Télégraphe-Anglais).

*Bâb el-Marchan ;* elle s'ouvre du Soûq el-Berghazîn sur la route qui mène au Marchan et à Bâb el-Qaçba ; elle a



Porte de la Qaçba dite également Bab Marchan.
(Vue intérieure).
Phot. Coffin.





Les trois portes.



été construite en 1860, lors de la guerre hispano-marocaine, pour barrer éventuellement l'accès du Marchan.

*Bab Rahbat ez-Zera el-Fouqaniya ;* elle touche d'un côté à la précédente, de l'autre au bastion adossé au rempart dont il a été parlé plus haut ; elle fait communiquer le Marché aux grains avec le Soûq el-Barghazîn.

*Bâb el-Fahç*, entre le Soûq el-Barghazîn et le Soûq el-Barra (Grand Socco) ; elle a été reconstruite vers 1900.

*Bâb el-Plaça ;* elle s'ouvre du marché couvert sur le Soûq el-Barra. Entre Bâb el-Fahç et Bâb el-Plaça, distantes d'environ 70 mètres, la muraille a été coupée par la rue de Fès, percée vers 1910.

Deux portes de dimensions plus restreintes donnent accès de l'extérieur aux marchés qui se tiennent dans le fossé du rempart, une autre à l'ancienne Makinat es-Soultan.

Le mur transversal qui relie la muraille au rempart, de Bâb Rahbat ez-Zera el-Fouqaniya à Bâb el-Fahç, comportait une porte faisant communiquer le Soûq es-Semmarîn (rue de Fès) avec le Soûq el-Barghazîn ; elle est remplacée de nos jours par deux portes jumelles.

L'ensemble formé par Bâb Rahbat ez-Zera el-Fouqaniya, Bâb el-Marchan, Bâb el-Fahç et les deux portes jumelles, qui s'ouvrent toutes sur le Soûq el-Barghazîn, porte improprement le nom de Carrefour des Trois-Portes.

La face Sud-Est du rempart n'est percée que d'une seule porte, Bab el-Merikan, construite en janvier 1911 et qui a remplacé une poterne obstruée avec de gros blocs de pierre : elle est a l'extrémité de la rue où se trouve le consulat général d'Amérique.

*Bâb ed-Droûdj.* — Sur la face de la rade, près d'une

tour ronde, le rempart est surmonté d'une porte neuve ; à cette porte fait suite un grand escalier en maçonnerie construit depuis 1904 et qui aboutit à une rue en contre-bas passant par la porte ci-après.

*Bâb Dâr ed-Debâgh* (Porte de la Tannerie), ou *Bâb el-B'har* (Porte de la Mer) ; cette porte est d'apparence très ancienne et se trouve en contre-bas de la tour ronde, près du grand escalier ; elle est surmontée d'un chemin de ronde en pente, visible derrière les créneaux ; elle doit son nom à une tannerie installée à l'extérieur, vis-à-vis d'une fontaine. Avant la construction du terre-plein, elle s'ouvrait sur la plage.

*Bâb el-Marsâ* (Porte du Port ou de la Marine) ; elle fait communiquer la ville avec les magasins de la douane et le port.

Le rempart Nord n'a qu'une seule porte, *Bâb er-Râha* (باب الراحة), construite en mars 1920 près de l'angle Nord-Est de la Qaçba ; elle s'ouvre d'un côté sur une place, dite du Bît el-Mâl, de l'autre sur le détroit de Gibraltar, qu'elle domine du haut de la falaise : les indigènes vont s'y reposer en contemplant la mer et la côte andalouse, d'où son nom de Bâb er-Râha, la Porte du Repos.

**Les Bordjs** (1). A l'angle Nord-Ouest de la Qaçba se dresse le *Bordj en-Na'am* (Fort des Autruches) ; la plate-forme en est armée

(1) Tanger est défendu par un système de forts, dont les plus considérables par l'armement sont le Bordj en Na'am, le Bordj Dâr el-Baroûd et le Bord El-Hadjoui, qui sont armés, chacun, entre autres de deux gros canons Armstrong, de 20 tonnes.

Ces six canons ont été importés de Gibraltar vers 1880 ; ils étaient servis par une équipe d'artilleurs instruits par un Anglais, le qâïd Silva. Certains indigènes prétendent que Moulay Hasan fit tirer une des pièces sur une cible placée à la pointe de Malabata. Budgett Meakin affirme qu'elles n'ont pas tiré : le Sultan « ordonna, dit-il, de faire tirer l'un des canons ; il était amusant d'assister à la scène, comme je le fis, et d'écouter les raisons et excuses données au Sultan pour ne pas exécuter son ordre. » (Cf. *The land of the Moors*, by Budgett Meakin, p. 99.)



Ancienne porte des Ciaghîn.



Les Giaghìn après la démolition de la forte.

de deux canons Armstrong faisant face à la mer. A côté de cette batterie, dont l'entrée se trouve dans la Zanqat et-Touîla, s'élève actuellement la caserne du Tabor de police urbaine. Le Bordj en-Naʿam doit son nom au fait qu'on y avait enfermé des autruches ; il s'appelait auparavant Bordj Ben Dahmân.

Deux autres batteries sont établies non loin de ce bordj, au-dessus de Bâb el-Qaçba, l'une à droite, l'autre à gauche ; elles commandent de leurs vieux canons de fonte le plateau du Marchan et la vallée et défendent l'entrée de la Qaçba. L'ensemble de ces deux batteries constitue le *Bordj Ben Amar*.

Un système de fortification qu'il est maintenant difficile de reconstituer se trouvait à hauteur de l'ancienne Bâb eç-Ciaghîn ; il était appelé par les Anglais *Katherine Fort*, ou Fort de Catherine. On a vu plus haut qu'en 1684 les Anglais firent sauter une partie des fortifications de la ville ; du Fort Catherine il n'était resté que deux bastions, situés à droite et à gauche de la porte : l'un, celui qui touche au marché aux grains, est presque entièrement détruit, mais on y remarque encore les restes d'une échauguette ; l'autre existe encore et recouvre une casemate. Les autres fortifications qui complétaient le système ont, après l'occupation musulmane, fait place à des murs crénelés.

*Irish Tower*, ou Tour des Irlandais, est un bastion carré, bâti à l'angle Sud-Ouest du rempart ; on n'y remarque de nos jours ni porte ni fenêtre et le couronnement en est démantelé ; des maisons indigènes s'adossent à la face interne de la tour. D'après la tradition locale, la tour des Irlandais servait aux musulmans de magasin d'artillerie ; le Makhzen ayant voulu, il y a trente ans, en retirer les canons, on dut les hisser avec des treuils par-dessus le couronnement.

Hors du rempart Sud-Est, au delà du fossé actuellement transformé en route, se trouve une demi-lune qui commandait la direction de la plage ; on remarque encore sur le rempart une poterne murée, par laquelle on descendait dans le fossé pour se rendre à cette demi-lune.

Un peu plus bas, un souterrain voûté faisait communiquer la place avec le pied du rempart ; il venait déboucher là où commence actuellement la maison Renschausen.

Du côté de la rade le rempart porte quatre fortifications, qui sont du Nord au Sud : Bordj Dâr el-Bâroûd, Bordj es-Salâm, Bordj Ech-Cherrât et Bordj El-Hadjoui.

Le *Bordj Dâr el-Bâroûd*, sur une pointe, à l'angle Nord-Ouest de la rade, est ainsi nommé parce qu'il contenait la poudrière ; c'est l'ancien York Castle des Anglais. Il est armé de 2 canons Armstrong, de 4 canons d'un modèle ancien et de plusieurs autres canons de fonte, sans valeur. Au Bordj Dâr el-Bâroûd est installée actuellement la batterie de salut. Il s'y trouve en outre divers locaux affectés au casernement d'une compagnie de troupes chérifiennes. La poudrière a été transférée par Moulay Abderrahmân sur la côte du Marchan et de nos jours au Bordj Bou Ameïr au bord du détroit, hors de la ville.

Le *Bordj es-Salâm*, au Sud du précédent, étale en arc de cercle, face au wharf, une magnifique batterie de 29 canons de bronze, visible de tous les points de la rade : ces canons, alignés comme des trophées, ont tous été pris à l'ennemi ou livrés en tribut ; en voici la liste complète (du Sud au Nord).

| | | | |
|---|---|---|---|
| S1. | Canon | portugais ; Dom Afonso VI | 1661 |
| 2. | — | espagnol-flamand | 1639 |
| 3. | — | français (Comte de Toulouze, Admiral de France) | 1692 |
| 4. | — | portugais ; Joanes V. | 1738 |



Inscription du canon Saadien de Moulay Zeïdan.

Phot. de la Section Sociologique.

5. Canon portugais; Joanes V . . . . . . . . . . . . . sans date.
6. — — Joao V. . . . . . . . . . . . . . . . 1710
7. — — Joseph Ier (1) . . . . . . . . . . . 1753
8. — — Dom Afonso VI . . . . . . . . . . 1661
9. — espagnol; Philippe IV . . . . . . . . . . . . 1663
10. — — — . . . . . . . . . . . . . . . . 1663
11. — portugais; Joseph Ier (1) . . . . . . . . . . . 1753
12. — — — (1). . . . . . . . . . . . 1753
13. — — Joao IV . . . . (sans date; de 1640 à 1656).

14. Canon saadien de Moulay Zidân. Ce canon porte l'inscription suivante, en deux lignes séparées par la *khanfoûsa*, ou sceau manuel du Sultan :

امر بعمله عبد الله امير المو منين مولانا زيدان الـ بالله ابن امير
المومنين مولانا احمد بن امير المومنين مولانا محمد الشيخ ايده
الله سنة 1303

*Fabriqué par ordre du serviteur de Dieu, l'Émir des croyants, Notre Maître Zidân par Dieu, fils de l'Émir des croyants, Notre Maître Ahmed, fils de l'Émir des Croyants, Notre Maître Mohammed Ech-Chaikh; puisse Dieu l'assister. An 1303* (2).

Au-dessous de cette inscription on lit la date grégorienne 1625 (2).
Autour de la culasse, en caractères romains :

*Willem. Wegewaert. Me. Fecit. Hagae.* (Willem Wegewaert m'a fabriqué. La Haye).

N° du canon : 4696.
On a donné ci-contre l'estampage de l'inscription arabe.

(1) Ce canon est cité par L. A. Berbrugger, dans *les Colonnes d'Hercule.* Constantine et Paris, 1863, pp. 69 et 70.

(2) Les dates hégirienne 1303 et grégorienne 1625 ne concordent pas entre elles et la première est historiquement fausse.

D'après les *Sources inédites de l'Histoire du Maroc*, par le comte Henry de Castries (Première série ; dynastie saadienne ; archives et bibliothèques des Pays-Bas ; t. III, pp. 501, 477 et 533), la seule partie de la correspondance relative à des canons entre Moulay Zîdân et les États Généraux est de 1033. Il faut donc lire 1033 au lieu de 1303.

La date hégirienne 1033 correspond à la période grégorienne du 25 octobre 1623 au 13 octobre 1624. Il s'ensuit que la date 1625 donnée par l'inscription est également inexacte ; le chiffre 5 est d'ailleurs mal formé ; il faut lire probablement 1623. Cf. l'estampage ci-contre.

15. Canon du roi de Naples . . . . . . . . . . . . . . 1607

16. Canon portant près de la gueule cette inscription arabe :

صنع لمولاى محمد الشريف نصره الله نصرا عزيزا

*Fabriqué pour Moulay Mohammed Ech-Chérif, puisse Dieu lui donner un règne puissant !*

A la culasse :

عمل منصو (*sic*) العلج عام اثنين وخمسين وتسعماية

*Fabriqué par Mançour le Renégat en 952* (J.-C. 1545).

17. Canon portugais ; on y remarque sculpté en relief un homme armé d'un bouclier et d'une massue ; au-dessous on lit : *Louis.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 18. | Canon | espagnol | Barcelone, 13 avril | 1780 |
| 19. | — | portugais ; Dom Afonso VI | | 1664 |
| 20. | — | — Joanes V | | 1737 |
| 21. | — | anglais | | 1722 |
| 22. | — | espagnol ; Philippe V | | 1726 |
| 23. | — | — | Barcelone, | 1780 |
| 24. | — | — | Séville, | 1779 |
| 25. | — | — Philippe V | | 1743 |
| 26. | — | — | Séville, | 1780 |
| 27. | — | napolitain | | 1636 |

28. — sans date, « offert en *hediya* (cadeau) par le roi de Suède Gustave III » (1771-1796) :

هدية من عند سلطان سويد كوسطاو الثالثة

29. Canon identique au précédent et portant la même inscription.

Le Bordj es-Salâm était anciennement, comme son nom l'indique, la batterie de salut. On n'y tire plus de nos jours que les salves de Ramadhan avec une pièce de 75 Schneider, qui a été adjointe à la batterie.

Il est signalé dès 1790 sous le nom de Bordj Ben Allâl, qu'il porte encore en 1805; en 1865 il était dit Bordj Chachou. Ces appellations diverses lui viennent des divers qâïds qui ont commandé successivement la batterie.



Bordj es-Salam.

Le *Bordj Ech-Cherrât* se trouve en avant et en contrebas du précédent; il est désarmé depuis une vingtaine d'années et on n'y remarque plus que la plate-forme, dont les casemates sont utilisées par la douane.

Le *Bordj El-Hadjoui* fait suite, au S., au Bordj Ech-Cherràt. Il portait anciennement le nom de Bordj Top'hana, ou Bordj de la Batterie d'artillerie. Comme celui de Dâr el-Bâroûd, il est armé de deux Armstrong et de vieux canons sans valeur.

Le *Bordj Bou 'Ameïr* (Fort des Émouchets) est situé hors de la ville, sur le bord du détroit, entre la pointe N.-O. de la rade et l'embouchure de la Rivière des Juifs. Une de ses pièces passe pour avoir coulé un vaisseau de guerre français lors du bombardement de 1844. Ce bordj sert actuellement de poudrière ; il est de constrution relativement récente et c'est à tort que les Européens l'attribuent aux Portugais.

Les autres forts de Tanger, sans aucune utilité ni valeur, achèvent de tomber en ruines: ce sont le*Bordj El-Ghandoûri*, près du lazaret, et le *Bordj el-Manâr*, à la pointe de Malabata.

Une ligne de fortins a été établie de nos jours par le tabor de police extra urbaine pour protéger la ville contre toute incursion de tribus.

La principale rue de la Médina est celle des *Ciaghîn*, prolongée à l'O, par la rue de Fès et le Soûq el-Barra, à l'E. par le Soûq ed-Dakhel (Petit Socco), la rue de la Grande-Mosquée, qui mène à Bâb el-Marsa, et par la rue de la Légation d'Espagne, dite encore de la Poste Française, qui traverse la Hofrat Ben Ech-Cherqi et mène à Bâb ed-Droûdj, vers le front de mer. **Les Rues.**

Cette artère centrale traverse entièrement la ville de l'O. à l'E., presque en ligne droite; c'est une des plus anciennes de la ville et elle est portée sur les cartes datant de l'occupation portugaise.

De chaque côté viennent aboutir, du N. au S. et du S. au N., des rues venant des divers quartiers de la ville et dont les principales sont:

La *Aqbat El-Francés*, prolongée au N. par la *Aqbat ez-Zeïda*, dont elle est séparée par la place de la *Seqaïa Djedida* (Fuenta Nueva). Cette artère dessert les quartiers des Djenan el-Qarptan, des Gzennaïa, de la Seqaïa Djedida et du Dherb El-Medououar; la Aqbat ez-Zeïda est doublée d'une rue parallèle, longeant le rempart;

La *rue des Chrétiens* et la *rue de la Qaçba*, qui, comme les deux précédentes, se prolongent l'une l'autre; elles desservent la Qaçba, l'Amrah, l'Oued Ahardan et l'ancienne Qaïceriya;

Le *Dherb el-Bordj*, qui descend de Dâr el-Baroud, longe le rempart et aboutit à Bâb el-Marsa ;

Un ensemble de ruelles sans appellation distincte venant du quartier des Beni Ider, au Sud, et dont le groupe le plus important vient aboutir au Soûq ed-Dâkhel.

En outre, des voies transversales sillonnent la ville de l'O. à l'E. On peut citer celles qui empruntent d'une manière générale la dépression faisant suite à la vallée de Hasnona et qui vont de Bâb et-Tourkiya à Bâb el-Marsa en passant par la Seqaïa Djedida, l'Oued Ahardan et le Dherb el-Oued ; la voie la plus directe pour se rendre de Seqaïa Djedida à Bâb el-Marsa passe par le Qaous Ed-Doukkali et la Zanqat Et-Torrès.

La *Aqbat el-Ouazzaniya* fait communiquer la Qaçba avec le quartier de Dâr el-Baroud, en passant par le quartier d'Agmar; elle aboutit à la Gara, petite place où commence le Dherb el-Bordj.

Hors de la Médina, à l'O., une rue parallèle au rempart mène de Bâb el-Marchan à Bâb el-Qaçba; elle est dite du Télégraphe-Anglais; au delà du carrefour de Bâb et-Tourkiya elle s'achève en pente très raide (*Côte du Télégraphe Anglais* des Européens, *Aqbat el-Kharrouba* (1) des indigènes. La rue du Télégraphe-Anglais est appelée par les indigènes *Tarîq el-Marchan*, ou Route du Marchan ; mais la route du Marchan proprement dite part du carrefour de Bâb et-Tourkiya et oblique ensuite vers le N.-O., où elle se continue jusqu'au plateau en pente assez raide (Paseo Cenarro des Espagnols, Côte du Marchan, Aqbat el-Marchan).

Du Soûq el-Barra une rue, dite rue la Plage, mène vers la mer en bordant d'abord le rempart O., ensuite le quartier des Brâmel.

La rue des Remparts longe à l'extérieur le rempart S.-E. et joint la rue de la Plage, entre le rempart et le cimetière juif, à la rue de la Douane.

A l'E. de la ville, la rue de la Douane et le Terre-Plein du du port sont prolongés vers le fond de la rade par le boulevard du Front-de-Mer.

Enfin le Soûq el-Barra est un vaste carrefour où convergent toutes les routes et rues desservant les quartiers extérieurs : la Route de la Montagne, — la route des Çfâcef, ou de San Francisco, — la rue de la Légation d'Angleterre et le Chemin des Légations, — la Route de Fès.

**Places et Soûqs.**

Les villes marocaines comportent en général, en dehors des marchés forains, autant de soûqs qu'elles comptent de corporations ouvrières ; cette organisation est tombée progressivement à Tanger devant les perturbations apportées par l'afflux des Européens.

(1) *Aqbat el-Kharrouba*, Côte du Caroubier, du nom d'un caroubier qui se trouvait au milieu de cette côte.

Le *Soûq ed-Dakhel* (*Petit Socco*), entre les Ciaghîn et la rue de la Grande-Mosquée, était autrefois occupé par les Baqqâlîn ; on n'y remarque plus aujourd'hui que des cafés européens et indigènes, des banques, des établissements divers ; le Soûq ed-Dâkhel est devenu une sorte de forum cosmopolite, où se brassent des affaires de tout genre.

Au Souq ed-Dâkhel il convient de rattacher l'ancienne Qaïceriya, c'est-à-dire la rue des Chrétiens et la rue du Commerce, qui s'enfoncent vers le centre de la ville et le long desquelles s'échelonnent des magasins espagnols et juifs. Il faut citer également le Fondâq Er-Rouchdi, où étaient vendus des objets d'occasion et qui vient d'être transformé à l'usage des Européens.

La *rue des Ciaghîn*, ou rue des Orfèvres conserve encore en partie l'aspect qu'elle semble avoir eu au cours des siècles ; à droite et à gauche sont établies des échoppes de bijoutiers, d'horlogers, d'orfèvres... ; on y remarque en outre des magasins d'étoffes, un grand établissement de commerce français, une église et un couvent espagnols...

Un Fondâq, dit également Fondâq eç-Ciaghîn, y est devenu une sorte de Qaïceriya, où sont vendues des étoffes de toutes provenances.

Le *Soûq es-Semmarîn*, sur le prolongement O. de la rue précédente, n'a plus ses maréchaux-ferrants ; il est devenu la rue de Fès, le long de laquelle des Européens ont installé des magasins divers.

La *Plaça*, ou Marché couvert, s'étend entre les deux enceintes, de l'ancienne Bâb eç-Ciaghîn vers le S. ; elle est occupé par les *Guezzarîn* (bouchers) et lez *Khaddarîn* (marchands de légumes verts) et par le *Soûq el-Hoûth* (marché aux poissons). Au marché couvert fait suite un autre soûq, établi sur l'emplacement d'un ancien abattoir (*Gourna*), dans le fossé qui sépare les deux enceintes et où se tiennent encore des Khaddarîn.

Le *Soûq el-Berghazîn*, entre Bâb el-Fahç et Bâb el-Marchan, est une petite place où sont vendus à l'encan les effets d'occasion ; quelques Attarîn et marchands d'étoffes y sont établis.

La *Rahbat ez-Zera*, appelée également *Fondâq ez-Zera*, est le marché aux grains ; il se trouve entre les deux enceintes, au N. de l'ancienne Bàb eç-Ciaghîn ; trois portes la mettent en communication avec le Soûq el-Berghazîn, la route du Marchan et la Aqbat el-Françis.

*Seqaïa Djedida* (*Fuente Nueva* des Espagnols), près de Bâb et-Tourkiya, dans la dépression qui fait suite à la vallée de Hasnona, est le nom d'une fontaine actuellement sans eau et masquée par une échoppe de Khaddari ; ce terme ne sert plus qu'à désigner une petite place, où se trouvait la fontaine et qui est un des carrefours les plus importants de la ville. On y remarque des échoppes de baqqalîn, de ʿattarîn, de khaddarîn, de khabbazïn, des boutiques juives, etc.

Au centre de la ville, à une centaine de mètres à l'E. de Seqaïa Djedida, se trouve un petit soûq, celui de l'*Oued Ahardan;* là sont établis des marchands de babouches, de foulards, de vêtements, etc. Plus loin, un tronçon de rue, *Beïn ed-Drazat*, rappelle l'ancien emplacement des tisserands.

Plus loin encore, à 100 mètres au N.-E. de Beïn ed-Drazat, la *Gara de Dar el-Baroud* constitue un autre carrefour où aboutissent plusieurs rues venant des quartiers d'Agmar, de Dar El-Baroud, du Dherb El-Oued et de Bab El-Marsa ; quelques indigènes y tiennent boutique.

Au S. de la Médina, dans le quartier des Beni Ider, près de la Zaouïa d'Ouazzan, il convient de citer une petite place d'où part tout un ensemble de ruelles.

•

La ville possède en outre deux marchés forains : le *Soûq el-Barra* (*Grand Socco*) et le *Soûq el-Baqar* (*Marché aux Bœufs*).

Le premier s'étale à la sortie de Bâb el-Fahç et de la rue des Ciaghîn ; il se tient le dimanche et le jeudi et est approvisionné par les indigènes de la banlieue. On y vend des légumes, des fruits, de la laine en suint ou lavée, de la laine filée, des poteries, des moutons, des ânes, des chevaux, des mulets, etc. Sur le Soûq se tiennent en permanence des loueurs d'ânes ou de mulets destinés aux touristes, aux promeneurs... ; l'endroit qui leur est réservé s'appelle *Soûq el-B'haïm*.

Le Soûq el-Barra est prolongé par le *Soûq el-F'ham*, ou marché au charbon.

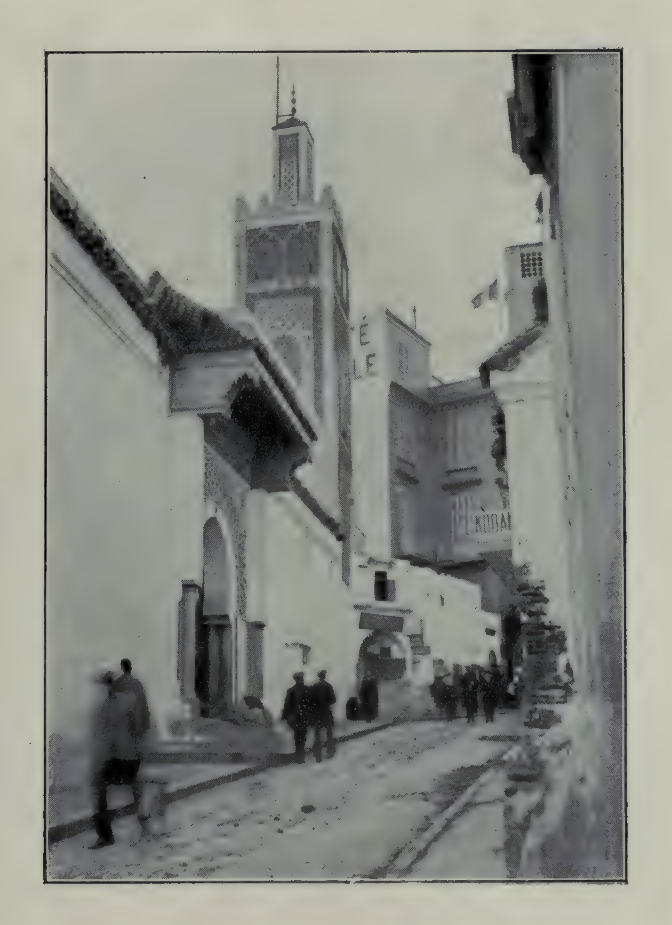
Quant au Soûq el-Baqar, de création récente, il se trouve à Sidi Amar, à 1.400 mètres à l'O.-S.-O. du Soûq El-Barra et se tient également le jeudi et le dimanche, de grand matin. Le commerce des bœufs se pratiquait au Soûq el-Barra il y a une vingtaine d'années ; en raison de l'extension de la ville et de la réduction progressive de la place où se tient le marché, un emplacement nouveau a dû lui être donné.

**Les Mosquées.** On ne peut manquer d'être frappé par le petit nombre et l'aspect moderne des mosquées de Tanger; cette particularité s'explique par le fait que la ville, autrefois de dimensions restreintes, n'a commencé à se développer réellement qu'à partir de 1684, c'est-à-dire depuis son évacuation par les Anglais.

On y compte sept mosquées de Khotba, dont trois hors des remparts, et six autres mosquées de dimensions réduites et sans minaret. En voici la liste complète :

*Mosquées de Khotba, à l'intérieur de la Médina.*

*Djâma el-Kebir* (Grande Mosquée), dans la rue du même nom, en dessous du Soûq ed-Dâkhel ; cette mosquée, transformée en église lors de l'occupation portugaise, fut rendue au culte de l'islâm en 1684, par le Pacha Ali ben



La grande mosquée et sa rue.



Minaret de la Qaçba.

Abdallah ; des restaurations successives y ont été apportées par Sidi Mohammed ben Abdallah et surtout par Moulay Sliman en 1821 (H. 1236).

*Djâma el-Djedîda*, en face de la Zâouia des Aïsaoua, dont elle est séparée pas une petite place où commence la rue des Chorfâ ; elle est surmontée d'un minaret finement décoré de mosaïques. Cette mosquée a été restaurée par El-Khatîb vers 1860. Elle est appelée à tort par les Européens Mosquée des Aïsaoua ou encore Mosquée du Palmier : la Zâouia des Aïsaoua n'a pas de mosquée et c'est au-dessus de cette Zâouia que se dresse un palmier.

*Djâma Sidi Ahmed Ben Nâcer*, petite mosquée au minaret peu élevé, sise à la Seqaïa Djedida ; c'est une ancienne Zaouïa des Nâciriïn.

*Djâma el-Qaçba ;* elle fait partie des constructions élevées par le Pacha Ahmed ben Ali et sera étudié en même temps qu'elles.

*Mosquées de Khotba, hors de la Médina :*

*Djâma el-Marchan*, dans le quartier et le village du même nom, à l'extrémité S.-O. du plateau ; elle a été bâtie de 1913 à 1916 et les frais de construction ont été couverts par des aumônes et des collectes publiques. A cette mosquée se rend le Naïb actuel du Sultan et presque tout le personnel de la Dâr en Niâba, le chérif d'Ouazzan...

*Djâma Sidi Bou 'Abîd*, sur le Soûq el Barra, à l'extrémité O. ; cette mosquée, dont la construction a été entreprise vers 1913, n'est pas encore entièrement achevée (1921) ; elle est surmontée d'un haut minaret d'aspect gracile, orné de mosaïques multicolores. La mosquée de Sidi Bou 'Abîd a été bâtie sur le tombeau d'un saint du même nom avec le produit de collectes prélevées exclusivement chez les indigènes originaires du Sous. Sidi Bou 'Abîd est considéré par la tradition comme un descendant de Sidi

Ahmed ben Mousa Es-Semlâli ; son mausolée date des environs de 1896 (1).

*Djâma Sidi Bou Arraqiya*, petite mosquée dans le cimetière du même nom, à l'O. du Soûq el-Barra ; elle fait partie du sanctuaire de Sidi Mohammed El-Hâdj Bou Arraqiya, patron de la ville (2).

*Autres mosquées :*

Mosquée de la Zâouia d'El-Harrâq, à Dâr el-Baroud ;

Mosquée de Sidi Ben Daoud, à Dâr el Baroud, en face de la précédente ;

Mosquée de la Zâouia des Kittaniïn, près de la Gara de Dâr el-Baroud, en face de Dâr edh-Dhamana ;

Mosquée de l'ancienne Zâouia des Tidjaniïn, à l'Oued Ahardan ;

Mosquée de la nouvelle Zâouia des Tidjaniïn, dans la rue du même nom, près de la Seqaïa Djedîda ;

Mosquée de Sidi Bou Qnâdel, dans le quartier du même nom ; elle a été construite par le Hâdj Idris ben Djelloûl, délégué du Makhzen à l'Administration du Contrôle de la Dette.

**Synagogues.** Les synagogues sont plus nombreuses que les mosquées et on n'en compte pas moins de quinze, dont sept au Mellah, une aux Kharrâzîn, deux à la Seqaïa Djedîda, deux au bas de la côte du Marchan, deux sur le plateau du même nom et une à Hasnona. Aucune ne présente d'intérêt artistique ; en voici la liste complète, avec les noms sous lesquels elles sont connues actuellement :

| | |
|---|---|
| Synagogue de Rebbi Mordokhaï, | rue des Touâhen ; |
| — de Souiri, | rue des Synagogues ; |
| — de Nahon, | — — |

(1) Cf. *Archives marocaines*, vol. I, p. 263 ; vol. IV, p. 156.
(2) Cf. *infra*.

| | |
|---|---|
| Synagogue de Rebbi Yahya, | rue des Synagogues ; |
| — de Laredo, | — — |
| — de Rebbi Mesaoûd, | — — |
| — de Rebbi Abraham, | — — |
| — d'Assayâgh, | rue des Kharrâzin, en face de la Dâr en Niâba ; |
| Synagogue de Youdi Benattar, | rue de la Seqâïa-Djedîda ; |
| — de Mousâ | — — |
| — de Barchilon | au bas de la côte du Marchan ; |
| — Akhnasat Orahim, | — |
| — de Perez, | au Marchan ; |
| — de Judah Cohen, | — |
| -- de Benchimol, | à l'hôpital Benchimol (Hasnona). |

**Eglises.**

Le culte catholique est exercé à Tanger dans deux églises et quatre chapelles, dont une hors de la ville, à la montagne. Ce sont :

*L'église de l'Immaculée-Conception*, la plus importante de Tanger, dans la rue des Ciaghîn ; elle a été fondée en 1880 ;

L'*église du Sacré-Cœur de Jésus*, dans les sables de Bou Khachkhach, au-dessous du Boulevard de la Dette ; elle est dite « église des Sables » ; sa construction remonte à une douzaine d'années ;

La petite *chapelle de la légation d'Espagne;* c'est la plus ancienne des églises et chapelles de Tanger ;

La *chapelle de San Diego*, à l'hôpital espagnol, à la Barriada de San Francisco ;

La *chapelle du Saint-Esprit*, au couvent de San Francisco ;

La *chapelle de San Juan del Monte* à la Montagne.

**Temples.**

Tanger ne compte que trois chapelles dédiées au culte protestant : la chapelle anglicane, au haut du Soûq el-Barra ; celle du haut de la rue de la Plage, à droite, où officient les pasteurs français de passage, et celle de l'hôpital anglais, au Marchan.

**La Medersa.** En face de la Grande Mosquée se trouve une Medersa, désaffectée depuis longtemps et sans aucun intérêt artistique. C'est une maison ordinaire, sans étage, avec un patio et des chambres latérales, dont la construction remonte à 1777 (H. 1191), sous le règne de Sidi Mohammed ben Abdallah (1). La dilapidation des habous a peu à peu entraîné la suppression des professeurs de la Grande Mosquée et du même coup l'abandon de la Médersa par les étudiants. Vers 1913, la Médersa est devenue le siège de la *Djamaat el-Kheïriya el-Islâmiya* (Société musulmane de Bienfaisance). Depuis quelques années, on y fait des distributions aux indigènes pauvres.

**Les Ecoles coraniques.** On a donné ci-dessous la liste des principales écoles coraniques (*msâïd*, sing. *msîd*) de Tanger.

*Qaçba* : Msîd près de la caserne du tabor de police urbaine.

*Dâr el-Baroud* :
- Msîd du Fqîh Ben Amar, face à l'entrée de l'hôtel Continental ;
- Msîd de la Gara, près de Sidi Ali Ben Daoud ;
- Msîd du Fqîh El-Mestari, près de la Gara et du Farrân Ben Rabah ;
- Msîd du Fqîh El-Hoseïn, dans la Zanqat Amesroûq ;
- Msîd de la Zanqat El-Bouerdi.

*Agmar :* Msîd de Bâb Haha.

*Amrah :*
- Msîd de la rue de Damdam ;
- — d'Es-Sedjiri, près de Sidi El-Housni.

Msîd de la Zâouia des Derqaoua, à Beïn ed-Drazat, près de Moulay Abdelqâder.

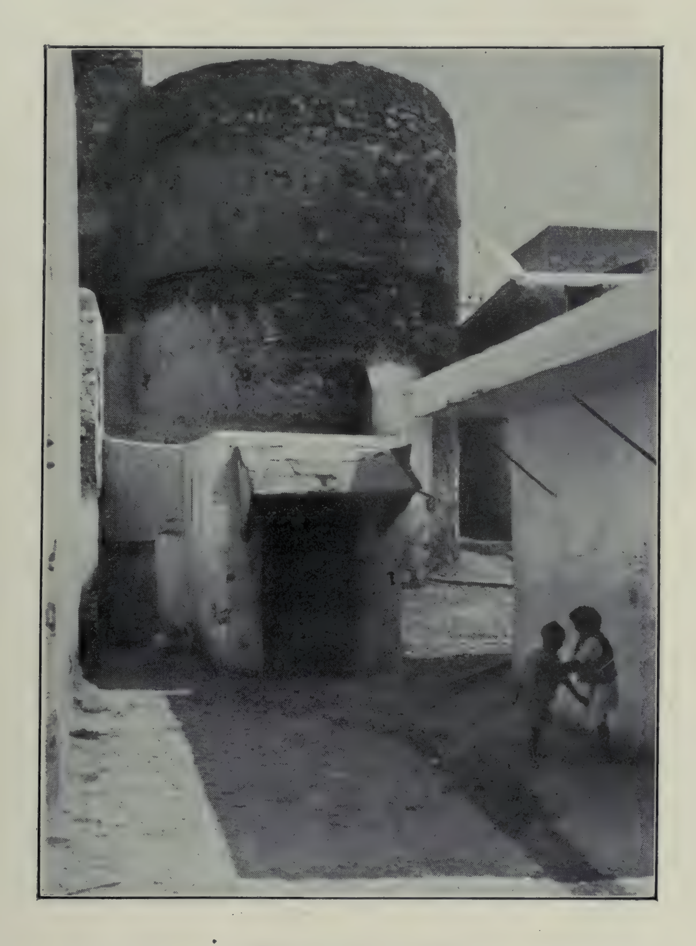
*Oued Ahardan :*
- Msîd du Fqîh K'hihal ;
- — Ziouziou.

*Djenan el-Qarptan :* Msîd près de la Kharba et de la Saniat Ya'la.

*Gzennaïa :* Msîd de Sidi Ali ben Hamdouch.

Msîd du Fqîh Fedhîla, près de Djâma Djedida ;
— Si Idrîs, —

(1) Cf. *Archives marocaines*, vol. XXIII, pp. 144 et 145.



Le Four du Hadj Tahar
(ancienne tour portugaise ou anglaise).

Msîd du Fqîh Biyoût, à la Grande Mosquée, à l'entrée d'une rue ;
— El-Haouari, près de la Grande Mosquée, au Semat des Adoul.
*Beni Ider :* Msîd près de Sidi El-Hâdj Abdessalâm El-Ouazzani.
*Marchan :* deux Msâîd, près de la Mosquée.
*Drâdeb :* un Msîd.
*Mçalla :* deux ou trois Msâïd.
*Çfâçef :* Msîd de Aïn Qtiout.
*Maadi :* un Msîd, près de la maison du Hâdj Nâcer Es-Sousi.

Ces écoles contiennent de 20 à 50 élèves chacune ; quelques autres, de moindre importance, ne sont fréquentées que par une dizaine d'élèves.

**Fours publics.**

Les fours (*farâren*, sing. *farrân*) de la Médina sont au nombre d'une vingtaine, répartis dans les divers quartiers. Ce sont :

*Dans le quartier de la Qaçba :* le Four de Hasiouen, près et au Sud de Bâb El-Qaçba, et celui du Hâdj Tâher dans la Gourna. Le four du Hâdj Tâher est installé dans la casemate d'une vieille tour ronde datant de l'époque portugaise ou anglaise, à côté de la Kharba ; la fumée s'échappe latéralement par les fissures.

*Dans le quartier d'Agmar :* le Farrân ez-Zeïtouna, ou four de l'Olivier, près de la maison de Ben Abdelmoumen, chaikh actuel des Derqaoua.

*A Dâr El-Baroud :* le Farrân Djelloûl, au dessous du Farrân ez-Zeïtouna ; le Farrân Qâsem, près du Dherb es-Sania et de la Gara ; le Farrân Ben Rabah, à la Gara, près d'une école coranique et de Sidi Ben Adjîba.

*Dans l'Amrah :* Farrân Merghîch, à la Aqba de Sidi Ber-Reïsoul.

*Entre Beïn ed-Drazat et Dâr el-Baroud :* le Farrân Cha'îb, ou Farrân Ould El-Hâdj Cha'îb, derrière la Zâouia des Kittâniïn.

*Dans le quartier de l'Oued Ahardan :* le Farrân Bou

Arraqiya, en face du Hammâm du même nom, dont il est séparé par une rue, près de la maison de l'ancien pacha Hammân Es-Saïdi.

*A la Seqaïa Djedîda :* le Farrân En-Nouino, près de Sidi Ahmed Ben-Nâcer.

*Dans le quartier des Gzennaïa :* le Farrân Bou Guettaïa et ceux de Mimoûn et de Ben Djilâli, celui-ci à Bâb et Tourkiya, près de Sidi Ali ben Hamdouch.

*Dans le Djenân el-Qarptan :* le Ferrân Djedîd et ceux d'Azeriah, de Laghmîch et de Châchoûn. Le four de Laghmîch doit son nom à Taher El-Lagmîch, qui était Nadir des Habous de Tanger dans la seconde moitié du dix-huitième siècle; ce personnage avait succédé dans la même fonction à Abdelqâder ben Mohammed ben Fâris Et-Touzini. Le Farrân Châchoûn, dit également de Tchatchoun, se trouve près d'un puits dénommé Saniat Ya'la, contre l'ancienne maison d'Amqiched; il y a cent cinquante ans environ, il appartenait au Hâdj El-Hoseïn El-Qasmi, qui en vendit la moitié vers 1784 au qâïd Abdeçççadaq, fils du pacha Ahmed ben Ali Er-Rîfi. Les héritiers du qâïd mirent cette moitié du four aux enchères en 1805 ; elle fut achetée 120 *mithqals* par le qâïd El-Arbi ben Mohammed Cheba' Et-Touzini et le nadir des habous, Si Omar ben M'hammed Ou Sid'houm (1).

Le quartier du Djenan el-Qarptan étant le plus pauvre de la ville, les quatre fours qui s'y trouvent cuisent en grande partie le pain destiné à la vente ; on sait en effet que seules les familles pauvres pétrissent le pain pour le vendre.

*A la Qaïceriya Qedîma :* le Farrân el-Djâma se trouve dans la rue du Commerce ; il est constitué en habous, de même que deux pièces bâties au-dessus du four, en faveur des *tolba* du *hizb* de la Grande Mosquée (2).

(1) Cf. *Archives marocaines*, vol. XXIII, pp. 51 et 55 : *les Habous de Tanger.*

(2) Cf. *Archives marocaines*, vol. XXIII, pp. 107 et 108 : *les Habous de Tanger.*

*Dans le quartier des Beni Ider :* le Farrân Er-Reghioui, au Mellah ; celui d'El-Ga'mouri, dans une ruelle, près de la légation des États-Unis d'Amérique, en face de la maison du Hâdj Mohammed ben Dahdouch ; celui de Mohammed El-Amarti à l'E. du précédent, dans la direction de Hofrat Ben Ech-Cherqi, près des immeubles Bendelac et Nahon (1).

**Les Hammams.**

Il y a à Tanger quatre hammams principaux, exclusivement réservés aux musulmans : un à Dâr El-Baroud, un autre à l'Oued Ahardan, le troisième à la Seqaïa Djedîda, le quatrième hors des remparts, dans le quartier de Sidi Bou Qnâdel, près de Bâb El-Qaçba. Les trois premiers appartiennent aux Habous.

Le hammâm de Dâr el-Baroud se trouve dans le Dherb el-Bordj face à la porte d'entrée de l'hôtel Continental ; il est détenu par un certain El-Kharroubi depuis plusieurs années. Ce hammâm, qui serait mal situé ou mal construit et où les baigneurs seraient exposés aux courants d'air, passe pour être maudit ; il rendrait malades ceux qui le fréquentent.

Par contre, le hammâm de Sidi Bou Arraqiya, à l'Oued Ahardan, guérirait les malades ; il devrait cette vertu à la *baraka* du saint dont il porte le nom. Le tenancier de ce hammâm change chaque année.

Le hammâm de la Seqaïa Djedîda est depuis longtemps aux mains des Oulâd Cheba' ; il passe pour être particulièrement à l'abri des courants d'air.

Quant au hammâm de Sidi Bou Qnâdel, il a été construit récemment par Ahmed Aharrar.

D'autres hammâms, de dimensions beaucoup plus petites, se trouvent disséminés dans la Médina ou hors des remparts

(1) On trouvera une étude intéressante sur les fours de Tanger dans les *Textes Arabes de Tanger*, par W. Marçais, pp. 127-151.

et sont fréquentés indifféremment par les musulmans et les Juifs. On peut citer :

Le hammâm Ed-Doukkali, dans la rue des Chorfa (Qaous Ed-Doukkali) ;

Le hammâm de Barchilon, qui appartient à un Juif, au pied de la côte du Marchan ;

Le hammâm El-Menebhi, dans un groupe de maisons appartenant au Hâdj El-Mehdi El-Menebhi, hors du rempart, entre Bâb El-Qaçba et le hammâm de Barchilon.

**Seqaïas et Puits.** Les fontaines de Tanger sont presque toujours sans eau et, de plus, ne présentent aucun intérêt artistique ; l'eau leur était amenée anciennement par une canalisation partant des Maadi, où se trouvent encore les chambres de captation, et longeant la rue de Fès et celle des Ciaghîn.

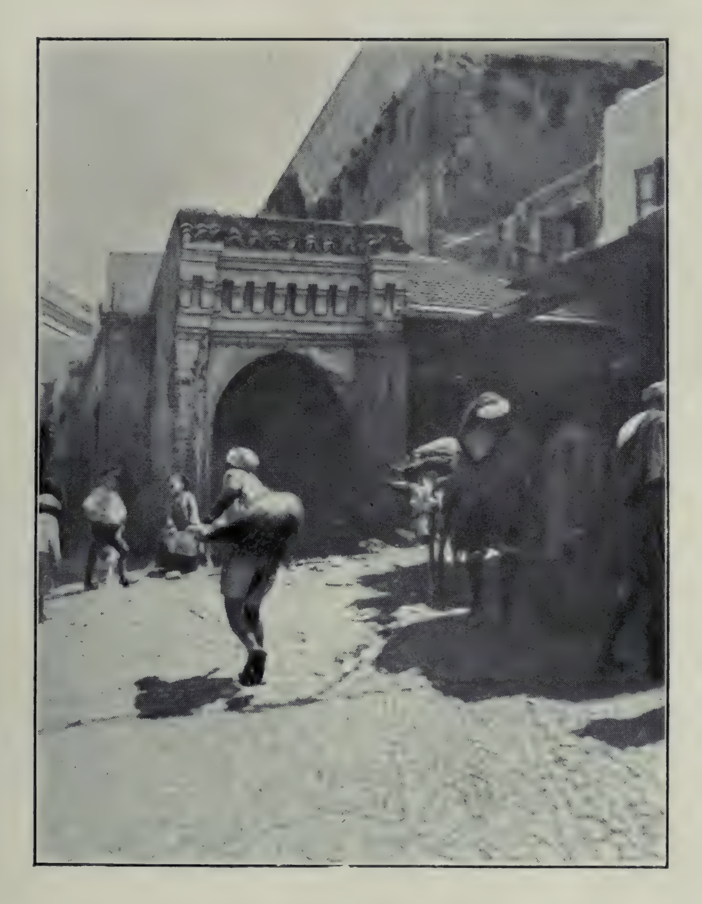
Une première fontaine se trouve à l'ancienne Bâb Eç-Ciaghîn, à l'entrée de la rue des Touahen ; masquée par une boutique de boucher, elle a été dégagée en 1918.

La Seqâïa de Djâma El-Kebîr, face à la porte de la Grande Mosquée, à côté de la Medersa, a été également restaurée par les Habous à la même date.

Une autre fontaine, à Bâb Dâr Ed-Debagha, a entièrement été restaurée la même année (H. 1336), elle est située en face de la tannerie.

La Seqâïa de Djâma Djedîda est adossée au mur de la mosquée du même nom entre la rue des Chorfâ et Sidi Ben Aïsa ; elle a été restaurée comme les précédentes en 1918.

Deux fontaines, dont il ne reste plus de traces, se trouvaient dans la rue des Ciaghîn, l'une à côté de Dâr en-Niâba, l'autre au Soûq Ed-Dâkhel (Petit Socco), à l'entrée du quartier des Beni Ider. Il faut en dire autant de la Seqâïa Djedîda, sur la place à laquelle elle a donné son nom, et d'une autre fontaine dont le nom est tombé et qui coulait non loin de la Gara de Dâr El-Baroud.



Fontaine des Ciaghîn.

Quant aux puits, ils sont aussi rares que les fontaines ; on en compte trois dans le quartier de Dâr El-Baroûd : un à la Gara, contre le mur de Sidi Ben Daoud, un autre dans le Dherb Es-Sania, le troisième dans le Dherb El-Mferredj.

Un puits est creusé dans le Dherd Ed-Dçouli, un autre au-dessous du Farrân ez-Zeïtouna.

Le quartier de Djenan El-Qarptan en possède un, le *Bîr* de la *Saniat Ya'la*, au-dessous de la Kharba.

On en compte plusieurs sur le plateau du Marchan ; ils ont été pourvus de margelles à une date récente.

A Hasnona il faut citer la *Sania de Qtioût* et *Aïn Ben Ech-Châmi*, cette dernière près de Bâb Et-Tourkiya, au-dessus du lit desséché de l'Oued Hasnona. Une grande sania se trouve dans le même quartier, dans la propriété de Moulay Hafidh.

Une autre grande sania, dite *Saniat El-Hadjti*, est établie dans une propriété privée du même nom, entre la route de la Montagne et celle des Çfâçef.

De nombreuses sanias sont alimentées par la nappe d'eau des Maadi, qui se prolonge sous les jardins des Souâni.

L'eau des puits est généralement très calcaire ; l'eau potable provient des fontaines ou, le plus souvent, de certains puits situés hors de la Médina, tels que le *Bîr El-Kharroûbi*, ou encore *Bîr El-Francis*, à l'ancienne plage, et de citernes construites au-dessous des maisons et qui se remplissent à la saison des pluies.

**Les Cimetières.**

Il y a à Tanger deux cimetières musulmans, un cimetière juif, un cimetière protestant et trois cimetières catholiques.

Le plus considérable des cimetières musulmans est celui de Sidi Mohammed El-Hâdj, contigu au Soûq El-Barra, à l'O. ; il doit son nom au patron de la ville qui y est enterré et dont le tombeau et la mosquée se trouvent dans la partie haute, dominant tout le cimetière ; depuis une vingtaine d'années il est clôturé par un mur et l'accès en est interdit

aux non-musulmans ; il est coupé par la route de la Montagne et celle des Çfâcef.

Le second cimetière est celui du Marchan, à l'extrémité O. du plateau du même nom ; là sont enterrés les morts provenant des Drâdeb, du Marchan et de la Qaçba.

Aucun de ces deux cimetières n'est entretenu.

Le cimetière juif se trouve au S. de la Médina, dont il est séparé par la rue des Remparts ; il fait face à la mer.

Le cimetière protestant est à hauteur du Soûq El-F'ham (Marché au charbon), entre la route des Çfâcef et celle de la Légation d'Angleterre ; le terrain sur lequel il est aménagé a été concédé aux Anglais, qui y ont élevé une chapelle avec un clocher carré, en forme de minaret.

Le premier et le plus ancien des cimetières catholiques se trouve à l'extrémité E. de la vallée de Hasnona, entre le jardin de l'ancienne légation d'Allemagne et une rangée de maisons bâties à l'européenne (rue de Tétouan) ; de dimensions restreintes, il est bientôt devenu insuffisant.

Un cimetière plus vaste a été aménagé sur une pente au delà du Marché aux bœufs, mais des glissements de terrain s'étant produits qui déplaçaient le sol assez rapidement et entraînaient les tombes vers le fond de la vallée, il a dû être abandonné.

Un troisième cimetière a été créé alors dans la vallée du Boubana, près de Djâma El-Moqra.

## 2° La Qaçba.

**Description de la Qaçba.** La Qaçba est bâtie sur un sommet et commande la ville ; c'est un ensemble de constructions englobées entre les faces

N. et O. du rempart et couvrant une superficie de trois hectares.

Une muraille transversale, longue de 300 mètres et suivant une ligne irrégulière, la sépare de la Médina ; elle part du rempart N., à quelques mètres de Bâb-Er-Raha, descend vers le S., tourne à l'O. et enfin vers le S.-O., où elle va rejoindre le rempart ; cette dernière partie comportait un système de fortifications, dont une tour ronde et un bastion en ruines, appelé de nos jours la *Kharba*, constituent les derniers vestiges.

Entre la muraille et la Médina s'étendait autrefois une zone où aucune construction ne s'élevait ; c'est ainsi que le Djenân El-Qarptan, qui se développe parallèlement à la muraille, n'était pas un quartier bâti mais un simple jardin.

La muraille est percée de deux portes : *Bâb Haha*, près de Bâb Er-Râha, et *Bâb El-ʿAça* séparées entre elles par les écuries du Makhzen et la prison des femmes (*Dâr Teqa*).

Bâb El-ʿAça, ou Porte de la Bastonnade, est ainsi nommée parce que c'est là qu'on donnait autrefois la bastonnade aux délinquants et criminels ; elle s'ouvre sur le panorama magnifique de la ville, de la rade et, à l'horizon, des collines de l'Andjera, des montagnes de l'Ouadras, etc.

On a vu d'autre part que deux autres portes sont percées dans le rempart extérieur : *Bâb El-Qaçba* (ou *Bâb El-Marchan*), qui donne sur le plateau du Marchan, et la porte nouvelle de *Bâb Er-Râha*, qui s'ouvre sur le quartier de Sidi Bou Qnâdel et le détroit de Gibraltar.

La Qaçba comprend deux places, l'une à l'O., l'autre à l'E., reliées entre elles par deux rues parallèles : la *Zanqat Et-Touîla*, qui longe le rempart du côté du détroit, et le *Dherb Ben ʿAbbou*, qui, passant au S. de la précédente, traverse d'abord un quartier appelé *Gourna*, franchit ensuite un passage voûté, dit *Qaous Ben ʿAbbou*, et, à partir

de ce point, longe la muraille séparant la Qaçba de la Médina.

La place O. est celle du Tabor de police urbaine ; une caserne est bâtie contre le rempart, dans le Bordj en-Naâm.

La place E. est généralement appelée place du Bît El-Mâl. Beaucoup plus grande que la précédente et de forme presque rectangulaire, elle mesure 85 mètres de long sur en moyenne 25 mètres de large ; elle est encadrée par le rempart et Bâb Râha, le tribunal des Khalifas du Pacha, les écuries du Makhzen, les prisons et le Bît El-Mâl.

Le quartier de la *Gourna* s'étend entre la place du Tabor de police urbaine, le rempart O. et la muraille de la Qaçba jusqu'au Qaous Ben Abbou ; c'est là qu'étaient logées les familles des soldats et que vivent encore leurs descendants et d'autres indigènes. Il est traversé de l'O. à l'E. par le Dherb Ben Abbou et sillonné de nombreuses ruelles et impasses. Il doit son nom à un ancien abattoir (*Gourna*) qui se trouvait dans le quartier.

Au delà de la Gourna, entre la Zanqat Et-Touîla et le Dherb Ben Abbou, se trouve un ensemble de bâtiments appartenant au Makhzen et dont fait partie le palais du Sultan avec ses dépendances.

Plus loin, au delà de la place du Bît El-Mâl, entre Bâb Er-Râha et Bâb Haha, se dressent contre le rempart les ruines d'un donjon attribué au pacha Ali Ben Abdallah Er-Rîfi.

**Donjon du Pacha Ali ben Abdallah.**

L'entrée de ce donjon est sur la place ; un couloir, au plafond écroulé, mène après un coude à angle droit à un grand patio rectangulaire entouré de seize arcades en ogive, dont cinq sur chacun des grands côtés et trois sur chacun des autres ; l'ouverture sur le ciel en est octogonale, les quatre coins de la corniche étant coupés par de petites voûtes et des trompes d'angle ; au milieu du patio



Donjon du pacha Ali ben Abdallah.

Phot. Coffin.

deux ouvertures carrées, entourées d'un mur de protection, marquent les entrées d'une citerne.

A droite comme à gauche se trouve une grande pièce, également rectangulaire, dont le plafond et la terrasse sont effondrés ; une autre pièce, qui fait face au rempart, passe pour avoir servi d'écurie.

Du côté opposé à cette prétendue écurie on remarque un boyau voûté, qui devait conduire au pied de l'enceinte ou à une poterne sur la mer ; un boulet de petit calibre, tiré probablement par un canon de l'escadre du prince de Joinville en 1844, a percé la voûte dans laquelle il est resté accroché et où on le voit encore.

Deux tours carrées, reliées entre elles à hauteur du premier étage par une galerie couverte en partie effondrée, dominent les ruines du donjon et la mer ; elles avaient chacune un escalier ; la tour O. porte deux embrasures de canons, celle de l'E. quatre ouvertures en ogive, séparées par des colonnettes à chapiteaux.

Le donjon du pacha Ali ben Abdallah semble s'élever sur l'emplacement d'une maison fortifiée, démolie en 1684 et qui avait été construite sur des bâtisses en ruines par Lord Middleton. Ce gouverneur fit en effet « réparer le château, qui était près de tomber en ruines, et le transforma à peu de frais en une maison digne de son rang de gouverneur et général ; ayant pour instructions de déplacer le stock de provisions (du York Castle) dans le Château Supérieur par mesure de précaution, il les mit à l'abri, sous la protection d'un mur solide et bien flanqué qui relie le château au port (1) ». De ce point il pouvait à la fois surveiller le Château Supérieur (2) et le York Castle (3) ; il domi-

(1) *An Account of Tangier*, by Sir Hugh Cholmley, 1787, p. 78.
(2) Le palais actuel du Sultan.
(3) Le bordj de Dar el Baroud.

nait également le détroit et le port, toute la ville et une partie de la campagne.

Le pacha Ali ne pouvait choisir un meilleur endroit pour y construire son palais ; « il pouvait ainsi s'établir rapidement dans une véritable forteresse, indépendante de la Qaçba tout en en faisant partie, où il était à l'abri de toutes les attaques possibles de ses administrés, où, au cas échéant, il pouvait résister à Moulay Ismaïl lui-même et d'où il pouvait gagner la mer (1) ».

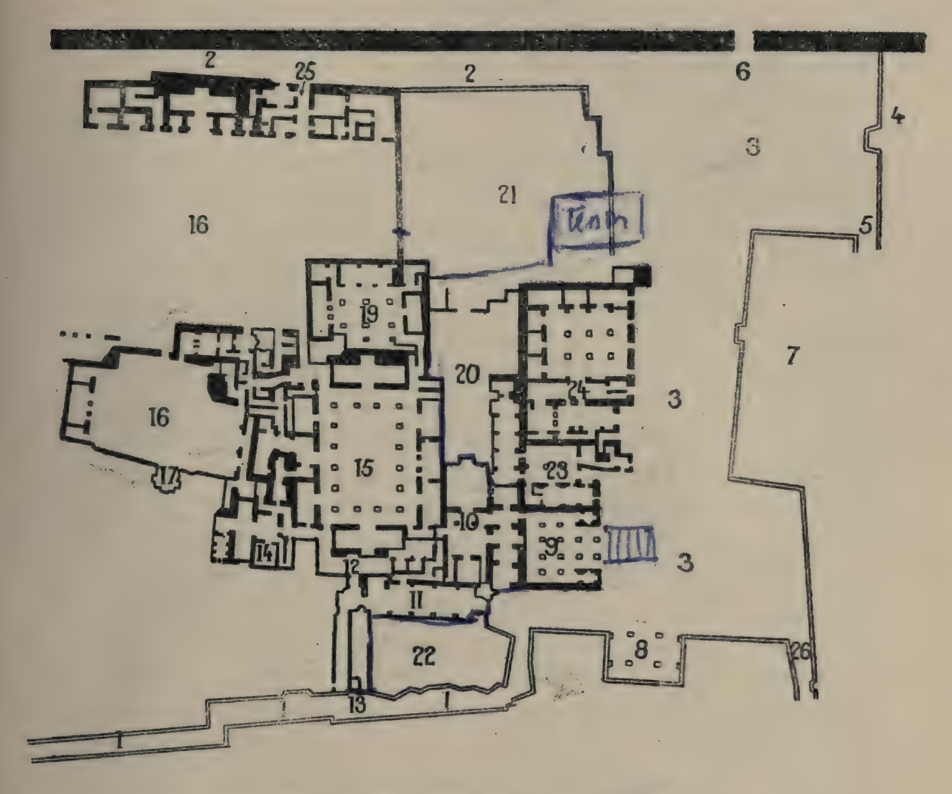
De ce palais, plafonds, toitures et terrasses ont entièrement disparu ; les murs lézardés de toutes parts achèvent de s'ouvrir. Un abattoir clandestin s'est établi dans ces ruines croulantes.

**Le Palais du Sultan.**

*Historique.* — Le palais occupe la partie E. de la Qaçba, il est situé entre les deux rues qui longent les murs d'enceinte : la *Zanqat el-Taouila*, au N. du côté de la mer, et le *Dherb Ben ʿAbbou* au S. du côté de la ville. A l'E. se trouve une place de forme irrégulière qui sépare le palais et les bâtiments qui y attiennent des écuries du pacha et de l'ancienne habitation, aujourd'hui en ruines, du pacha Ali ben Abdallah.

A l'O. des maisons particulières sont mitoyennes aux murailles du palais et semblent même pénétrer dans l'ensemble de ses constructions, ce qui est absolument contraire à la règle d'après laquelle toute habitation des sultans forme toujours, avec ses dépendances, un îlot complètement isolé des maisons voisines. Il est donc certain que, d'une part, une place devait s'étendre à l'O. du palais et qu'elle a été progressivement envahie par des constructions particulières ; d'autre part, que certaines parties du palais

(1) Cf. *Un Coin de la Qaçba de Tanger*, par Ed. Michaux-Bellaire, in *Revue du Monde musulman*, vol. XXXV, pp. 100-104.




Plan du palais du sultan a la Qaçba.

1. Dherb Ben ʿAbbou.
2. Zanqa Touîla.
3. Place du Bît el-Mâl.
4. Donjon du pacha Ali ben Abdallah.
5. Bâb Hâha.
6. Bâb er-Râha.
7. Écuries du pacha.
8. Mechouar des Khalifas.
9. Colonnade du Bît el-Mâl.
10. Bît el-Mâl.
11. Grand Mechouar.
12. Vestibule du palais.
13. Bâb el-Qasdîr.
14. Qoubbat El-Boukhâri.
15. Le palais.
16. Le Riâdh.
17. La Qoubbat el-Khadra.
18. La tour carrée.
19. Les cuisines.
20. Maison occupée par les Oulâd El-Baqqâl.
21. Dâr el-Maʿaz; les Guenaoua.
22. La mosquée.
23. La petite prison.
24. La grande prison.
25. Porte d'entrée du Riâdh.
26. Vers Bâb el-ʿAçâ,

lui-même ont été usurpées à différentes époques, démolies, reconstruites, transformées, de façon à autoriser des attributions privées.

L'emplacement du palais avait très probablement été utilisé dès l'antiquité par les Carthaginois et par les Romains mais il ne reste aucun souvenir des constructions antiques qui ont pu y être élevées, sauf une vague légende d'après laquelle il s'y serait trouvé un temple d'Hercule.

On n'a pas de renseignements précis sur les constructions élevées dans la Qaçba pendant la première période musulmane. Ibn Khaldoun parle de Yousef Ibn El-Amir El-Hamdani, qui au treizième siècle s'installa à la Qaçba de Tanger dont Er-Rachid, souverain de Marrakech, lui avait donné le commandement : s'étant déclaré indépendant quelque temps après, il fut assassiné sur l'ordre des Mérinides (1). D'après le Roudh El-Qartas, c'est le Mérinide Yaqoub ben Abdelhaqq qui enleva Tanger à l'autorité des derniers Almohades et en donna le gouvernement à son neveu. A la mort de celui-ci la ville fut occupée par Aboul-Qasem El-Azafi, le maître de Ceuta (2). Yaqoub ben Abdelhaq l'en chassa en 1272. Son petit-fils About-Thabit ben Yousef passa un certain temps à la Qaçba de Tanger en 1308. Il s'y trouvait donc, dès cette époque, un palais suffisant pour y recevoir le Sultan, et c'est sur son emplacement qu'ont dû être successivement construits la maison du gouverneur portugais, le *domus praefecti* des gravures du seizième siècle et le *Upper Castle*, château supérieur des Anglais.

C'est sur les ruines de l'Upper Castle détruit par les Anglais au moment de leur départ, que le pacha Ahmed, fils du pacha Ali ben Abdallah El-Hamami Et-Temsamani Er-Rifi construisit le palais actuel. Le pacha Ali ben Abdallah s'était installé dans l'ancien palais de lord Middleton, situé

(1) Cf. *supra*, pp. 54-55.
(2) Cf. *supra, ibid.*

au N.-E. de l'Upper Castle, et qu'il avait fait aménager pour lui. Ce palais aujourd'hui en ruines, est au N. de Bab Haha, la porte E. de la Qaçba qui s'ouvre sur le quartier d'Agmar. Il est séparé du palais du Sultan par la place du Bit el-Mal.

Il est probable que les constructions antérieures n'ont pas été rasées complètement par le pacha Ahmed et que certaines parties ont dû être utilisées par lui ; mais il est impossible aujourd'hui de distinguer les uns des autres les bâtiments des différentes époques, confondus dans un délabrement général. Cependant on peut penser que la tour de guet carrée qui s'élève au-dessus du palais est un reste des constructions portugaises et que c'est celle dont parle Fernando de Menezes, qui était gouverneur de Tanger (1).

Les constructions élevées par le pacha Ahmed ont été elles-mêmes modifiées : on sait qu'il a été tué en 1743 à El-Qçar El-Kebir, dans un combat contre Moulay Abdallah ben Ismaïl : ce sultan se rendit en personne à Tanger pour s'emparer des biens du qaïd rebelle et, suivant la coutume, les murailles de sa maison furent fouillées pour y découvrir les trésors qui pouvaient y être cachés : il arrive souvent que les maisons des gouverneurs emprisonnés ou morts sont complètement détruites par ces perquisitions; la maison du pacha Ahmed a dû être bouleversée de fond en comble par Moulay Abdallah, dont les besoins d'argent étaient considérables pour soutenir les luttes qui occupèrent tout son règne contre ses frères, contre les Bouakhar et contre les Berbères.

L'état de conservation relative du palais du Sultan permet de supposer que ce qui le constitue aujourd'hui avait été construit par le pacha Ahmed ben Ali, pour y loger un des prétendants, Moulay El-Mostadi ou Moulay Zin El-

(1) *Historia de Tangere* escrita por don Fernando de Menezes. Lisbonne, 1732, p. 41.

Abidin, qu'il soutenait contre le Sultan Moulay Abdallah et que sa propre maison était ailleurs.

Le qaïd Abdeççadaq, fils du pacha Ahmed, fut arrêté et emprisonné à Meknès en 1180 (1766) par le sultan Sidi Mohammed ben Abdallah, qui se rendit aussi à Tanger pour piller la maison de ce gouverneur et s'emparer de ses biens. La famille du pacha Ali ben Abdallah El-Hamami, connue aujourd'hui sous le nom de « Oulad Ben Abdeççadaq », a donc été dépouillée de ses biens par deux sultans successifs.

Ces deux confiscations, avec les perquisitions brutales qui en sont la conséquence, ont forcément détruit en partie les immeubles habités par cette famille et dont la propriété avait été attribuée aux Domaines dès le premier voyage à Tanger de Moulay Abdallah après la mort du pacha Ahmed ben Ali. Quant au palais proprement dit, il a subi lui-même quelques transformations depuis sa construction, et l'abandon dans lequel il a été laissé lui a fait perdre beaucoup de son ancienne splendeur.

De plus, les gouverneurs de Tanger qui en ont la garde s'en sont souvent servi pour loger leurs contribules : ceux-ci y campaient comme en pays conquis, faisant dans les salles des feux pour cuire leur nourriture, sans souci des dégâts qu'ils causaient aux fines dentelles creusées dans le plâtre des murailles, aux mosaïques et aux plafonds en boiseries sculptées, peintes et dorées : quelques réparations y ont été faites à différentes époques, mais, semble-t-il, sans la préoccupation de reconstituer les ornements primitifs; on cite particulièrement les réparations faites par Moulay Sliman au commencement du dix-neuvième siècle et celles faites au moment du voyage à Tanger de Moulay El-Hasan en 1889; ces dernières sont encore en partie visibles et donnent l'impression d'un replâtrage hâtif et maladroit, plutôt que d'une reconstitution artistique. De plus, pendant ces dernières années, deux gouverneurs ont obtenu

du Sultan l'autorisation d'habiter le palais et ils s'y sont établis en sacrifiant à leur commodité personnelle non seulement le côté artistique, mais la simple conservation de l'édifice. Enfin, après son abdication, en 1912, Moulay Abdelhafid a passé quelques mois dans le palais ; il l'a laissé en très mauvais état malgré les badigeonnages qu'il a fait subir aux boiseries et aux murailles.

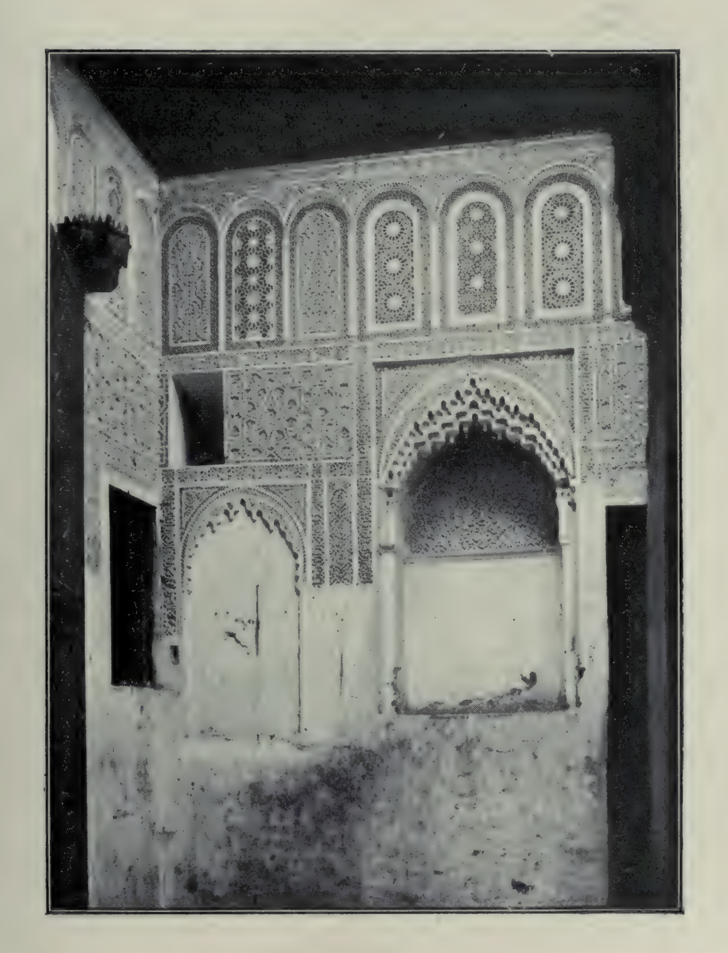
Depuis cette époque, le délabrement du palais du Sultan n'a fait que s'accentuer et il est maintenant dans un état d'abandon regrettable (1).

L'ensemble des constructions qui constituent le palais lui-même et ses dépendances se divise en sept parties:

1° le palais du Sultan, appelé également Dar el-Kebira;
2° la mosquée;
3° le Mechouar et le Bit el-Mâl;
4° la maison des Oulâd El-Baqqal;
5° les prisons;
6° Dar el-Maʿaz et les Guenaoua;
7° le Riadh.

*Le palais.* — Il est confié à la garde du pacha, qui en a les clefs : on y accède dans la rue Ben Abbou, par une porte assez modeste, dite « *Bab el-Qasdir* » parce que les battants en sont recouverts de zinc. Entre cette première porte et la deuxième se trouve un vestibule dans lequel s'ouvrait à main gauche un couloir aujourd'hui muré qui communiquait avec le Riadh. On arrive ensuite dans un petit patio carré, dont le plafond garni de boiseries est percé d'une ouverture octogonale par où pénètre la lumière. A main droite une porte communique avec le fond du grand Mechouar : il semble d'ailleurs probable que l'espèce de grand vestibule à porte monumentale, que l'on

(1) On trouvera une belle et poétique description de la Qaçba dans l'ouvrage de Gabriel Charmes : *Une Ambassade au Maroc*, pp. 11 à 15. Paris, 1887.



La Qoubbat El-Bokhari.
(Intérieur).

Phot Coffin.

appelle le grand Mechouar, était primitivement la véritable entrée du palais du Sultan, ou tout au moins son entrée principale.

En face du couloir venant de Bab el-Qasdir une porte en ogive donne accès à un couloir coudé où sont couchées quatre colonnes de marbre blanc.

A droite une porte donne accès à un escalier qui conduit à un long couloir occupant tout le premier étage du côté E. du palais et allant rejoindre un escalier qui mène à côté de la porte des cuisines. A gauche après avoir tourné le coude du couloir d'entrée on aperçoit en face de soi le patio du palais. Mais avant d'y entrer on trouve à main gauche un escalier qui conduit à un charmant réduit, malheureusement un peu sombre et un peu triste. C'est ce que l'on appelle une *douaïriya*, littéralement une maison en réduction.

Elle est désignée sous le nom de Qoubbat El-Boukhari et se compose d'un petit patio et de deux chambres avec une salle d'ablutions et des dépendances. Le plafond du patio, ouvert au milieu, est en bois sculpté et peint comme ceux des chambres et comme les portes. La partie inférieure des murailles est couverte de *zellidjs* et une inscription sur faïence émaillée faisait le tour des pièces à hauteur d'homme et séparait le lambris de zellidj d'un lambris de plâtre ouvragé (1); il n'en reste d'ailleurs presque plus rien et ce joli bijou d'art arabe, déjà en très mauvais état, ne tardera pas à tomber en ruines. Avant d'arriver à la douaïriya, au premier étage, on peut continuer à gauche l'escalier qui conduit à la terrasse. Une autre porte, à main droite, ouvre sur un couloir sombre qui se relie à l'ensemble, en partie détruit, de ce qui constituait le premier étage du palais.

(1) C'est dans cette inscription qui n'existe plus, que Budgett Meakin (*The Land of the Moors*, pp. 96-97) croyait avoir trouvé la date de la construction du palais. Salmon, dans *La qaçba de Tanger* (*Archives marocaines*, vol. I, p. 122), fait remarquer l'erreur de l'auteur anglais.

Il faut revenir sur ses pas pour entrer dans le grand patio du rez-de-chaussée : c'est une vaste cour, un *atrium* d'environ 20 mètres sur 15, entourée de seize colonnes de marbre blanc légèrement renflées, surmontées de chapiteaux d'ordre composite, qui soutiennent une galerie circulaire. Les archéologues ne sont pas d'accord sur l'origine de ces colonnes ; quelques-uns pensent qu'elles sont romaines mais que les chapiteaux sont modernes. Il paraît plus vraisemblable de croire que le tout est moderne et a été importé d'Italie par le pacha Ahmed (1). Le sol du patio est pavé en zellidjs et au milieu se trouve un bassin octogonal en zellidj également, au centre duquel s'élève une vasque de marbre.

Malgré le désaccord de style évident entre les colonnes romaines, avec leurs chapiteaux d'ordre composite, et les arcs en ogive de la galerie circulaire et des portes, l'ensemble de ce patio a assez grande allure et est d'un bel aspect. Huit portes en ogive s'ouvrent sur cet atrium ; mais pour conserver le nombre fatidique de sept, auquel les musulmans attachent une importance superstitieuse, ces huit portes ouvrent seulement sur sept chambres, dont une grande à chaque extrémité, trois à droite et deux à gauche : la porte centrale de ce côté, au lieu de donner accès dans une chambre, s'ouvre sur une fontaine en zellidj, aujourd'hui desséchée comme la vasque centrale, et sur une sorte de perron intérieur assez large, qui conduisait par des couloirs aujourd'hui murés, à gauche à la Qoubbat El-Boukhari, à droite à d'autres pièces du premier étage du palais et à celles du Riadh, dont il sera parlé plus loin.

(1) Des chapiteaux d'ordre composite également, mais qui présentent certains caractères d'antiquité, se trouvent au Mechouar des Khalifas sur des colonnes plus petites. On en a retrouvé de semblables hors de la Qaçba. On pourrait donc penser que des vestiges antiques existaient réellement dans cette partie de la ville et que la vue de quelques colonnes et de quelques chapiteaux datant de l'occupation romaine aurait peut-être engagé le pacha Ahmed à en faire venir d'Italie d'un modèle semblable pour la construction du palais ; mais ce n'est qu'une simple hypothèse.



La cour principale du palais du Sultan.

Phot. Coffin.



Les cinq chambres latérales ne présentent aucun intérêt : leur ornementation a disparu et leurs plafonds en bois ont été remplacés par du plâtre.

Les deux grandes pièces qui se trouvent à chaque extrémité du patio, et qui ont environ dix mètres de long sur près de trois de large, sont en meilleur état de conservation. Les pièces principales des maisons arabes portent le nom de *qoubbas*, coupoles ; le plus souvent en effet leurs plafonds sont formés d'une ou de plusieurs coupoles en bois travaillé. Les deux qoubbas du palais ont approximativement les mêmes dimensions ; cependant celle qui est au haut du patio est un peu plus large que celle qui se trouve dans le bas, c'est-à-dire à droite de l'entrée ; elle porte le nom de Qoubbat el-Kebira, la grande coupole : c'est la chambre d'honneur. Ces deux pièces avaient à l'origine la même ornementation, qui se composait d'un sol de zellidj de Fés, d'un revêtement circulaire des mêmes zellidjs se terminant à hauteur d'homme par une frise épigraphique sur faïence émaillée. Deux alcôves formant des arcades en ogive se trouvent à chaque extrémité des qoubbas ; une troisième alcôve plus profonde est en face des portes d'entrée. Les plafonds sont en bois sculpté, peint et doré, en caissons avec, au milieu, un dôme du même travail, admirablement fouillé ; les boiseries qui forment les plat fonds des trois alcôves de chacune des deux qoubbas sont également d'un très beau travail orné de pendentifs. Ces plafonds sont désignés sous le nom de *nids d'abeilles*, parce que la façon dont ils sont fouillés les font ressembler à l'intérieur de grandes ruches. Les lambris supérieurs de ces deux pièces sont recouverts d'un lacis d'ornements de plâtre travaillé et ciselé, où se trouvent répétés comme motifs de décoration les mots العفيه *El-Afiya*, le salut éternel, et الغنى لالله *El-Ghinâ lillah*, la richesse est à Dieu.

La qoubba à main droite en entrant a perdu une partie de sa décoration, entre autre la frise épigraphique qui se trouvait entre le lambris de zellidj partant du sol et le lambris de plâtre de la muraille.

La grande Qoubba qui est au fond du patio est en meilleur état. L'inscription en zellidj, à lettres noires sur fond blanc, qui entoure la pièce à hauteur d'homme est presque intacte ; c'est une pièce de vers qui célèbre les beautés du palais (1). Au milieu de cette inscription, au fond de l'alcôve centrale qui est en face de la porte d'entrée, on remarque trois mots écrits en zellidj également, mais en lettres bleues sur fond blanc et qui attirent l'attention ; ces mots sont : وقت سعيد مبارك Ouaqtoun Saïdoun Moubarakoun, *moment heureux, béni*. C'est un chronogramme qui donne l'année 1153 (J. C. 1740-41) (2). C'est la date de l'achèvement de la construction du palais. A cette époque le pacha Ahmed ben Ali était à l'apogée de son pouvoir ; à la fin de 1153 et au commencement de 1154 de l'hégire, le palais a été habité par Moulay Zîn El-Abidin, que le pacha Ahmed avait fait proclamer Sultan à Tanger et dans le Fahç, à Tétouan et dans toute la région des Djebala.

Toutes les portes des pièces qui donnent dans le patio, doivent dater du passage de Moulay El-Hasan à Tanger en 1889. Elles ont été depuis recouvertes d'une peinture verdâtre qui a fait disparaître les couleurs primitives. Telles qu'elles sont, ces portes ne sont pas en rapport avec la richesse du palais.

Au haut du patio, à main gauche, un petit escalier conduit à des appartements délabrés, dont la partie la mieux

(1) Le texte et la traduction de cette poésie sont donnés en appendice.
(2) Voici la décomposition de ce chronogramme :

1153 = 20 200 1 2 40 4 10 70 300 400 100 6

و قـت سـعـيـد مـبـا رك

conservée est une petite mosquée ou plus exactement un petit oratoire ; le caractère de cette pièce est indiqué par un *mihrab* qui se trouve dans le mur du côté de la Mecque.

A gauche également dans la prolongation du mur de la grande qoubba, à l'angle du patio, une porte fait communiquer à un petit vestibule où se trouvent deux autres portes, l'une donnant accès à un escalier qui conduit à des appartements en ruines, et l'autre s'ouvrant sur le Riadh, mais qui est fermée. On entre dans le Riadh par une autre porte donnant dans la Zanqat et-Touila. A main droite du patio se trouvent des portes parallèles aux deux premières ; l'une donne sur un escalier qui conduit, au premier étage, au long couloir ramenant à l'escalier du vestibule d'entrée ; l'autre mène aux cuisines du palais.

Ces cuisines sont elles-mêmes une véritable maison avec un patio à arcades en ogives. Un des côtés de cette maison, au rez-de-chaussée, est occupé par la cuisine proprement dite, composée de grands âtres en briques et d'une grande cheminée ; les trois autres côtés sont occupés par des magasins à provisions. Le premier étage comprend plusieurs chambres pour loger les négresses chargées de la cuisine.

*La Mosquée.* — Elle est à l'extrémité E. de la Zanqa Ben Abbou, entre le couloir qui conduit au palais en entrant par Bab el-Qasdir et le grand Mechouar. Aucune inscription ne permet de retrouver la date exacte de sa construction ; mais il est probable qu'elle remonte au pacha Ali ben Abdallah, ainsi que la grande Mosquée. Le minaret octogone et d'une forme très élégante est orné de zellidjs qui commencent malheureusement à se détériorer ; il a été élevé par le pacha Ahmed qui a agrandi la mosquée et y a ajouté des ornements en même temps qu'il construisait le palais.

Les dernières réparations importantes ont été faites à cette mosquée par le qaïd El-'Abbas Amqiched El-Ouriaghli, qui était gouverneur de Tanger et du Fahç sous le règne de Sidi Mohammed ben Abderrahman : enfin en 1889, au moment du voyage à Tanger de Moulay El-Hasan la mosquée a été remise en état avec le reste du palais. Dernièrement le Nadir des habous a fait repeindre l'encadrement de la porte et a recouvert ses ornementations des couleurs les plus malheureuses et qui sont du plus fâcheux effet ; il en a fait d'ailleurs autant aux portes de toutes les mosquées de la ville : il ne s'agit heureusement que d'un enduit qu'il sera toujours facile de supprimer et l'architecture elle-même n'est pas modifiée.

La mosquée communique par une petite porte avec le grand Mechouar, ce qui permettait au Sultan de se rendre à la mosquée sans passer par la rue. C'est à la mosquée de la Qaçba que le Pacha fait la prière solennelle du vendredi avec le cérémonial habituel.

*Le Mechouar et le Bit el-Mal.* — Le Mechouar est un grand couloir de plus de 10 mètres de long sur 4 de large ; le sol est surélevé de deux marches à son extrémité sur une longueur de 4 mètres : les pachas se tenaient sur cette partie surélevée, pour recevoir leurs contribules. D'après la disposition des lieux, il semble que le Mechouar fait partie du palais dont il est en réalité le vestibule. Ses dimensions permettent en effet de croire que c'était le mechouar du palais du Sultan, c'est-à-dire l'endroit destiné lors du séjour du Sultan, au Qaïd el-Mechouar et aux *Mechaouriya*. Cette supposition paraît d'autant plus plausible que l'on peut aisément retrouver, dans les bâtiments connus aujourd'hui sous le nom de Bit el-Mal (Trésor) et qui sont voisins du mechouar, l'emplacement des *beniqas* des secrétaires et des fonctionnaires constituant le Makhzen. La grande salle où siège actuellement le Pacha et qui avait été



MECHOUAR DES KHALIFAS GRAND MECHOUAR BIT EL-MAL.

Phot Goffart.

construite avec une grande recherche d'ornementation, était certainement la salle d'audience du Sultan.

Cette salle mérite une description particulière, mais il faut auparavant la situer dans l'ensemble de ce que l'on appelle le Bit el-Mal.

Lorsqu'on entre à la Qaçba par Bab el-'Aça, on débouche sur une place à peu près rectangulaire, plus longue que large ; à main gauche, le petit mechouar, où siègent les khalifas du Pacha, celui de la ville et celui de la campagne. Il est de construction assez récente et ne présente de remarquable que les colonnes de marbre à chapiteaux d'ordre composite qui supportent les trois arcades. Les petites salles où sont assis les Khalifas sont précédées d'une double colonnade fermée d'une grille de fer. Les colonnes du petit mechouar sont de la même forme que celles de l'intérieur du palais, mais de dimensions moindres et leurs chapiteaux sont très probablement antiques.

En laissant à main gauche la rue qui conduit au grand mechouar dont on voit la porte à une vingtaine de mètres, on trouve au coin de cette rue et toujours à main gauche, au haut d'un perron d'une dizaine de marches, la colonnade du Bit el-Mal qui se compose de quatre colonnes de front, formant trois arcades en ogive ; la partie supérieure de cette façade se termine par une ligne de créneaux. La colonnade comprend trois travées, c'est-à-dire seize colonnes par rangs de quatre. Les fûts de ces colonnes et leurs chapiteaux sont en marbre blanc de qualité inférieure : leur style est très différent de celui des colonnes de marbre du palais et du petit mechouar ; le travail est beaucoup plus fruste et semble avoir été fait sur place. L'ensemble de cette colonnade, placée à 2 mètres environ au-dessus du sol, est très artistique et c'est certainement le plus joli spécimen d'architecture arabe extérieure qui soit à Tanger. Contrairement à l'intérieur du palais, ce qui fait le charme de ce petit monument consiste uniquement dans la pureté des

lignes et le parfait équilibre des proportions : on n'y voit ni arabesques ni plâtres ciselés et les plafonds eux-mêmes sont formés de simples planches juxtaposées ornées de peintures très sobres, ce que l'on appelle des *psat*.

La colonnade est flanquée à droite et à gauche de deux tours sans saillies, qui devaient autrefois s'élever au-dessus du niveau de la terrasse ; ces deux tours sont recouvertes de coupoles extérieures ; mais le mur, qui est certainement de construction postérieure, cache à la vue les deux coupoles et termine l'édifice par une ligne droite crénelée. La ligne générale de la construction gagne d'ailleurs à cette modification. Chacune de ces tours est partagée en deux dans la hauteur par un plancher qui forme deux petits cabinets, l'un au rez-de-chaussée, l'autre au premier. On arrive à chacun de ces cabinets supérieurs par une petite échelle.

Autrefois une porte ouverte au milieu du mur du fond de la colonnade, en face du perron, donnait accès dans des réduits en mauvais état et dans un petit patio où donnent deux pièces. Il y a deux ans, cette porte a été bouchée et remplacée par une autre à main droite ; les pièces délabrées ont été réparées, ainsi que le patio, dont l'accès a été dégagé. Avant d'arriver au patio on voit à main droite une pièce où se trouvent les secrétaires du Pacha ; à main gauche un couloir qui conduit à une porte s'ouvrant à angle droit près de celle du grand Mechouar.

Les deux pièces qui s'ouvrent dans le patio méritent une description spéciale ; la plus grande se trouve à main droite : elle est précédée d'une galerie couverte, à trois arcs en ogive ; on l'utilisait pour y mettre de grands coffres de bois de cèdre, bordés de fer et fermés d'immenses cadenas, dans lesquels on enfermait les revenus des douanes versés par les Oumana, d'où le nom de Bit el-Mal donné à l'ensemble de la construction. La monnaie d'argent étant très rare, les paiements se faisaient presque uniquement en monnaie de bronze, appelée *flous* (sing. *fels*) ; il fallait

donc des coffres énormes pour enfermer des sommes assez peu importantes. Les flous n'étaient pas comptés, mais pesés et il y a quelques années on voyait encore les balances qui servaient à cette opération. Il suffit de voir la pièce qui servait de Bit el-Mal, pour se rendre compte que telle n'était pas sa destination primitive. Ses murs étaient ornés de zellidjs aujourd'hui détruits; son plafond, se compose d'une immense coupole recouverte en bois sculpté et fouillé aux peintures rehaussées d'or. C'est incontestablement un des plus beaux plafonds de ce genre au Maroc et il rappelle par sa richesse ceux que l'on peut admirer à Marrakech aux tombeaux des Saadiens. Ce plafond, qui commençait à se détériorer, a été restauré il y a deux ans; ainsi que les boiseries murales qui s'y joignent et qui entourent toute la pièce. Cette restauration a été très heureusement réussie et permettra de conserver pendant plusieurs années encore ce beau type d'architecture indigène : à main gauche en entrant, on voit l'encadrement d'une porte aujourd'hui murée et qui communiquait au palais par un couloir voûté.

Un tel luxe est évidemment en contradiction avec le rôle de magasin qu'on a attribué à cette construction depuis plus de cinquante ans. Ses portes treillagées, en fortes barres de fer qui conviennent à cette dernière destination, ont certainement remplacé les battants de bois richement peints et ornés de dorures qui fermaient autrefois cette vaste pièce. En un mot, tant par sa position dans la topographie générale du palais que par ses proportions et la richesse de son ornementation, on peut penser que c'était la *Qoubbat en-Naçr*, la salle du trône, que le pacha Ahmed Er-Rifi avait fait construire pour y proclamer et y faire reconnaître celui des fils de Moulay Ismaïl qu'il aurait pu élever au trône contre Moulay Abdallah ; c'est là sans doute qu'il reçut Moulay El-Mostadi en 1153 (1740) et qu'il fit proclamer Moulay Zîn El-Abidin en 1154 (1741).

Vis-à-vis de cette grande pièce, de l'autre côté du patio, à main gauche, est une autre salle de proportions beaucoup moindres et dont le plafond est également fort beau ; il n'est pas en forme de qoubba comme celui de la salle du trône, c'est-à-dire qu'il n'est pas en dôme ; ce plafond affecte la forme d'un immense *baquet* carré, renversé, vu d'en dessous : c'est ce que l'on appelle un plafond en *jefna*. A gauche de cette deuxième pièce, sur le même plan, donne un petit escalier qui conduit à une assez grande chambre qui s'étend au-dessus d'une partie du mechouar : sa fenêtre à trois ogives, de construction récente, s'ouvre au-dessus de la porte de ce mechouar sur le panorama de la baie et des montagnes de l'Andjera. Plusieurs petites portes, dans le patio et au premier étage, permettaient de communiquer avec l'intérieur du palais : ces portes sont aujourd'hui condamnées.

Si la dénomination de Bit el-Mal ne semble pas pouvoir convenir à la grande salle à coupole ni à celle qui est vis-à-vis d'elle, il est très possible qu'elle puisse être exactement appliquée au péristyle à colonnes qui précède ces salles ; en effet, sous ce péristyle, qui est élevé de deux mètres environ au-dessus du sol, s'étend une grande pièce voûtée, une sorte de cave, dont la porte est à gauche et qui pouvait parfaitement convenir pour y enfermer les caisses de monnaie du trésor de la douane de Tanger.

Ce péristyle et le caveau qu'il recouvre devaient donc être le véritable Bit el-Mal dans l'ordonnance primitive de la construction ; plus tard, pour simplifier la manipulation des flous et s'éviter la peine de les faire descendre dans le caveau, les Oumana de la douane auront trouvé plus commode d'enfermer les caisses dans la grande qoubba qui ne trouvait plus son utilisation comme salle du trône.

*Les prisons.* — Sur la place du Bit el-Mal, après le péristyle à colonnes, se trouvent les deux prisons. La pre-

mière est réservée aux jeunes gens de la ville arrêtés pour des délits de peu d'importance ; c'est plutôt l'équivalent de notre poste de police qu'une véritable prison. La grande prison est réservée aux gens de la campagne et aux condamnés à une peine plus ou moins longue. Les prisonniers de la première sont tous en liberté, ceux de la grande, selon la gravité de leur cas, ont souvent les fers aux pieds et quelquefois la chaîne au cou. La construction des prisons est analogue à celle de toutes les prisons marocaines ; c'est-à-dire qu'elle se compose d'un patio à ciel ouvert, mais grillé, entouré de plusieurs travées formées par des arcades à colonnes carrées, où sont attachées les chaînes des prisonniers. Quelques réduits obscurs servent de logement aux condamnés à plusieurs mois ou à plusieurs années de détention. Un petit vestibule se trouve devant la porte de chaque prison ; il sert de poste aux geôliers. Dans chaque porte est ouvert un guichet grillé, qui permet aux prisonniers de communiquer avec leurs familles.

Depuis quelques années l'aménagement des prisons a été amélioré ; les murs sont fréquemment blanchis à la chaux et l'éclairage électrique a remplacé les anciens quinquets à l'huile d'abord, au pétrole ensuite qui enfumaient les prisons plus qu'ils ne les éclairaient.

Entre les portes des deux prisons, une troisième s'ouvre sur l'escalier de la terrasse.

Après les prisons une porte en plein cintre donne dans un terrain vague ; il s'y trouve quelques misérables maisonnettes sans étage, construites dans des ruines et des vestiges de murailles ; on a en face de soi les murs du palais et on peut se rendre compte que des constructions aujourd'hui détruites se rattachaient autrefois à ces murs : une porte en ogive, récemment murée, s'ouvrait sur les cuisines du palais. Dans l'intérieur de ces cuisines on voit cette porte, qui a même conservé ses battants.

*La maison des Oulad El-Baqqal.* — Entre les prisons, les bâtiments du Bit el-Mal et le palais, s'élève une grande maison, dont la porte actuelle s'ouvre sur le terrain vague dont il vient d'être parlé. Cette maison, qui est inscrite avec les autres bâtiments du palais sur le registre des biens du Makhzen, est occupée aujourd'hui par les héritiers de Sidi El-Mokhtar El-Baqqali ; il sera parlé de sa famille dans la vie religieuse.

C'est sans doute à sa réputation de sainteté d'une part et à ses alliances avec les familles Abdelkhalaq et Abdeççadaq que Sidi El-Mokhtar a dû de pouvoir habiter cette maison et que ses héritiers ont pu y rester après lui ; d'autres maisons qui faisaient évidemment partie de l'ensemble du palais et de ses dépendances sont d'ailleurs aujourd'hui l'objet d'appropriations privées et le temps semble avoir régularisé ces usurpations.

Le terrain vague qui précède la maison habitée par les descendants de Sidi El-Mokhtar El-Baqqali, était occupé par d'autres constructions aujourd'hui disparues et qui se reliaient à la porte d'entrée qui subsiste encore aujourd'hui et qui s'ouvre sur la place de Bit el-Mal, à la suite des prisons.

*Dar el-Ma'az ; les Guenaoua.* — Dans le même terrain, dans la partie qui se prolonge jusqu'à la Zanqa Touila et qui fait l'angle de cette rue avec la place du Bit el-Mal, se trouve un endroit appelé Dar el-Ma'az, la maison des chèvres ; cet endroit servait d'étable aux chèvres appartenant aux quelques familles de serviteurs et de nègres des pachas qui habitaient dans les dépendances ruinées du palais ; l'endroit qu'ils habitent est situé entre la cuisine du palais et le Riadh : il est connu sous le nom de place des Abids ou des Guenaoua.

*Le Riâdh.* — Après avoir tourné le coin de la place du

Bit El-Mal et de la Zanqa Touila, on arrive, à une trentaine de mètres à main gauche, à une grande porte dont les montants et la corniche sont chargés d'ornements en plâtre, d'ailleurs assez médiocres et sans aucune finesse. La date qui se trouve au milieu d'une inscription aujourd'hui illisible donne l'année 1306 (1888-89) (1), c'est-à-dire celle qui a précédé le voyage à Tanger de Moulay El-Hasan, qui est arrivé au commencement de 1307 (1889). Cette porte remplace l'ancienne entrée du Riadh qui se trouve plus loin et qui déjà en 1888 était comprise dans ces parties du palais devenues des propriétés privées.

L'impression que l'on éprouve en entrant dans le Riadh est celle de l'abandon et de la ruine. Quelques arbres y poussent de droite et de gauche : deux palmiers ont résisté aux intempéries et au manque de soins : les allées autrefois pavées de zellidjs sont complètement délabrées, les treilles qui les couvraient sont brisées et les plates-bandes remplies de mauvaises herbes.

Il est d'usage que la jouissance du Riadh soit donnée au représentant du Sultan à Tanger. Bargach et Torrès y venaient quelquefois et entretenaient un peu le jardin. Guebbaç l'habitait et avait aménagé pour lui quelques pièces : il recevait dans une salle qui avait une très belle vue sur la mer.

Tazi, le Naïb actuel, habite au Marchan une très belle maison qui lui appartient, et après avoir fait cultiver pendant quelques années dans le Riadh des légumes qui étaient mangés par les rats, il l'a complètement abandonné et se contente d'en garder la clef sans s'en occuper davantage.

Le Riadh se divise en deux parties séparées l'une de l'autre par un mur dans lequel est percée une porte de communication. D'après la disposition des lieux, ce mur doit être d'une construction postérieure au Riadh lui-même.

(1) Cf. *Archives marocaines*, vol. I, *La Qaçba de Tanger*, par G. Salmon, p. 115.

Le Riadh du Sultan se compose effectivement de plusieurs bâtiments qui enferment le jardin, et dont deux pavillons sont placés l'un en face de l'autre. Le mur qui partage aujourd'hui cet ensemble coupe la perspective et dérange la topographie habituelle de ce genre de jardins.

En faisant abstraction de ce mur, voici comment se présente le Riadh : à droite de la porte d'entrée quelques pièces au rez-de-chaussée ; au premier, un assez grand patio à ciel ouvert, entouré d'arcades dentelées, et plusieurs pièces dont une construite sur la voûte qui recouvre la Zanqat et-Touila. Cette pièce dont le plafond conserve un reste de peintures est éclairée par une baie qui s'ouvre presque directement sur la mer et d'où on a une vue magnifique sur le détroit. A l'extrémité opposée du Riadh, exactement en face de ce pavillon, s'en trouve un autre appelé la *Qoubbat el-Khadra*, la Coupole Verte, parce qu'il est recouvert d'une toiture en tuiles émaillées vertes. Il est remarquable par un grand panneau de bois sculpté qui recouvre toute sa façade sur une hauteur de 6 mètres environ et sur une largeur de 4 mètres.

La partie inférieure de ce pavillon est faite d'une pièce qui s'ouvre par une baie dans le bas du panneau sculpté qui l'encadre. Au-dessus de cette baie se trouve une petite fenêtre très élégamment ornée qui donne dans le patio du premier étage. Ce patio, auquel on parvient par un escalier à gauche, au fond du Riadh, n'est pas à ciel ouvert : son plafond se compose d'une qoubba en bois artistement travaillé et peint ; en face de la porte d'entrée, se trouve une baie à plafond sculpté également. Les murs sont couverts d'arabesques sculptées dans le plâtre où l'on retrouve des restes d'inscriptions.

A gauche de la Qoubbat el-Khadra, le Riadh est fermé par un petit corps de bâtiments qui se compose au rez-de-chaussée d'un grand arc surbaissé, derrière lequel on voit une sorte de couloir voûté qui, à main gauche, communi-



Le Qoubbat El-Khadra.

Phot. Coffin.

quait avec le grand palais : la communication est aujourd'hui murée. On arrive au premier étage par un escalier à droite de ce corps de bâtiments et à gauche de la Qoubbat el-Khadra, dans l'angle. En tournant à droite dans l'escalier on parvient au premier étage de la Qoubbat el-Khadra qui est décrit plus haut, et en tournant à gauche on arrive dans une galerie au-dessus du couloir voûté, dans le haut de l'arc surbaissé. Trois pièces s'ouvrent sur cette galerie : la première et la troisième sont des chambres doubles, c'est-à-dire séparées en deux par une muraille ouverte au milieu. La pièce centrale est une baie sans muraille antérieure.

La première pièce a dans ses deux parties de beaux plafonds en bois travaillé et des murs recouverts de lambris de plâtre ornés d'arabesques. La baie centrale a un très beau plafond en dôme, tout en bois fouillé et peint : ses murs sont couverts de lambris en plâtre avec comme principal motif les mots الغنى لالله *el-ghinâ lillah :* « la richesse est à Dieu », comme dans la grande qoubba du palais. Sur un linteau en bois peint en rouge qui est au-dessus du lambris de plâtre et qui relie la qoubba au plafond, on lit, en lettres d'or : البركة الكاملة العفية البقية *el-barakat el-kâmila el-afiyat el-baqiya :* « La bénédiction complète, le salut durable. »

La troisième pièce est semblable à la première, mais elle n'a plus ni plafond ni lambris.

Toutes ces pièces sont obscures et tristes. Du haut de la galerie on pouvait, par des couloirs, communiquer avec le grand palais ; mais les portes sont fermées ou murées : il faut donc redescendre dans le Riadh pour chercher la porte de communication encore existante.

Une tour carrée à créneaux qui est une ancienne tour de guet, s'élève dans le Riadh, à gauche en entrant, à l'angle qui se trouve entre le grand palais et le pavillon qui vient d'être décrit.

Cette tour peut être le reste de l'ancien château portugais conservé dans l'Upper Castle des Anglais ; il semble même que c'est autour d'elle que les constructions du pacha Ahmed ben Ali ont été élevées et qu'elle en est pour ainsi dire l'axe. Pour rentrer dans le grand palais, en venant de la Qoubbat el-Khadra, on contourne les quelques bâtiments qui forment la base de la tour, on tourne à main droite et, par un couloir coupé de marches, on arrive dans l'atrium à colonnes de marbre du palais, à droite de la grande qoubba. C'est-à-dire que, ainsi qu'on l'a vu dans la description du palais, cette porte de communication se trouve à l'angle supérieur gauche lorsqu'on entre dans l'atrium par le grand Mechouar.

Cette description assez aride du palais du Sultan donne une faible idée de l'ensemble de constructions élevées par le pacha Ahmed Er-Rifi et de la luxueuse recherche de leur ornementation. Des sommes considérables ont dû être dépensées par ce gouverneur qui exerçait une très grande autorité sur le N.-O. du Maroc et qui a lutté pendant toute sa vie contre le Sultan de Fès, à l'instigation d'une politique étrangère dont il était l'instrument ; on ne saurait expliquer autrement les dépenses du pacha Ahmed, ni l'armement et les munitions dont il a toujours disposé.

On est frappé, en visitant le palais du Sultan, par toutes les précautions prises par les constructeurs pour permettre aux habitants de se cacher et de s'enfuir : c'est toute une complication de petites portes et de couloirs dissimulés dans les murs se croisant et s'entre-croisant de façon à dérouter les poursuites. Un passage souterrain en partie retrouvé devant la porte du donjon d'Ali ben Abdallah, permettait de communiquer avec ce palais, d'où un couloir compris dans les murailles mêmes de la ville, conduisait à l'abri jusqu'au port.

Quoique certainement bien réduit et malgré le délabre-

ment causé par l'abandon et par le vandalisme de ceux qui l'ont quelquefois habité, le palais du Sultan est encore un morceau intéressant d'architecture arabe, tant par cette architecture elle-même que par les souvenirs historiques qui s'y rattachent.

### 3° Les Quartiers.

**Quartiers intérieurs.**

Dans les villes déjà étudiées, les quartiers étaient délimités et fermés par des portes. Il n'en est pas de même à Tanger, où, hors de la Qaçba, les quartiers ne sont pas définis et empiètent les uns sur les autres.

La Médina peut se diviser en 14 quartiers : Dâr el-Baroud, Agmar, Amrah, Djenân el-Qarptan, Gzennaïa, Sqâïa Djedîda, Dherb Ech-Chorfâ, Oued Ahardan, Dherb el-Oued, Dherb el-Bordj, Dherb el-Qâdhî, Qaïceriya Qedîma, Dherb El-Medououar, Beni Ider.

Le quartier de *Dâr el-Bâroûd* (*Poudrière*) se trouve au N.-E. de la Médina, du côté opposé à la Qaçba ; il doit son nom à une ancienne poudrière qui s'y trouvait et qui a été désaffectée par Moulay Abderrahmân lors de la guerre franco-marocaine en raison de sa trop grande proximité de la mer ; une nouvelle poudrière a été établie alors hors des remparts, sur une pente, à l'entrée du Marchan (1). Le quartier de Dâr el-Bâroûd est limité au N. et à l'E. par le rempart, au S. par la petite place de la Gara, qui en fait partie, et par la Aqbat el-Ouazzaniya ; à l'O. il touche au quartier d'Agmar. Ses rues aboutissent naturellement à la Aqbat el-Ouazzaniya et à la Gara.

Le quartier d'*Agmar* s'étend entre la Qaçba et Dâr el-

(1) Cf. *supra*, p. 138.

Bâroûd ; il est également limité au S. par la Aqbat el-Ouazzaniya, où aboutissent toutes ses rues.

L'*Amrah* est un petit quartier qui se développe autour d'un endroit découvert, à la sortie de Bâb el-Açâ. C'était autrefois un *Azib* détenu par un nègre du nom de Blâl. On y remarque les mausolées de Sidi Ber-Reïsoûl et de Sidi El-Housni. De l'Amrah partent la Aqbat el-Ouazzaniya et la rue de la Zâouia des Derqaoua.

On donne le nom de *Djenân el-Qarptan* (1), le Jardin du Capitaine, à l'espace compris entre l'Amrah, le mur de séparation entre la Médina et la Qaçba, le rempart O. et le quartier des Gzennaïa ; du temps des occupations portugaise et anglaise c'était un simple jardin ; il s'y élève aujourd'hui tout un quartier traversé de l'O. à l'E. par le Dherb El-Qniouî et relié au centre de la Médina, vers le S., par la Aqbat ez-Zeïda.

Le Djenân el-Qarptan est un quartier pauvre ; on y remarque cependant une maison assez luxueuse appartenant à une branche de la famille des Oulâd Es-Saïdi. Au pied du mur de la Qaçba, à hauteur de la tour dans laquelle est installé le four du Hâdj Tâher, se trouvent les ruines d'un ancien bastion, la *Kharba*, actuellement transformé en une écurie privée.

Au Djenân el-Qarptan, le long du rempart de la Médina, fait suite au S. le quartier des *Gzennaïa*, prolongé par le petit quartier de Sidi Ali ben Hamdouch qui le sépare de la Seqâïa Djedîda ; il atteint à l'E. l'Oued Ahardan et le mausolée de Sidi Ber-Reïsoul. Ce quartier doit son nom à une fraction de la tribu des Gzennaïa venue s'y établir en 1684 ; il est traversé du N. au S. par deux rues, dont

(1) Déformation de *Qaptan*.

l'une prend le nom de Sidi Ali ben Hamdouch à hauteur de la qoubba du saint : l'autre est appelée Aqbat ez-Zeïda et vient déboucher à la Seqâïa Djedîda.

Le quartier de la *Seqâïa Djedida* fait suite au S.-E. à celui des Gzennaïa. Il est limité par Sidi Ali ben Hamdoûch et le rempart, le Qaous Bou Selhâm, le Qaous Ed-Doukkali et l'Oued Ahardan. Il doit son nom à la fontaine dont il a été parlé plus haut.

Le *Dherb Ech-Chorfâ* se développe le long de la ruelle du même nom, entre la rue de la Zâouia des Aïsaoua (S.) et le Qaous Ed-Doukkâli (N.), l'ancienne Qaïceriya (E.) et le Qaous du Reïs Balga (O.). Il était habité presque exclusivement par des Chorfâ Baqqaliïn, qui n'y sont plus représentés aujourd'hui que par une seule famille.

L'*Oued Ahardan* est au centre de la ville, dans la dépression qui fait suite à la vallée de Hasnona ; il est traversé par une rue menant à l'O. vers Seqâïa Djedîda par la Zanqat El-Ghassâl, à l'E. vers le Dherb el-Oued et le Dherb el-Bordj par Beïn ed-Drâzat ; une autre rue le traverse du N. au S., venant de l'Amrah et aboutissant au Soûq ed-Dâkhel. Le long de l'Oued Ahardan se trouvent des magasins d'étoffes tenus exclusivement par des musulmans ; ces magasins se trouvaient à une époque assez récente le long des deux rues qui vont du Soûq ed-Dâkhel vers l'intérieur de la ville et qui constituaient la Qaiceriya.

Le quartier du *Dherb el-Oued* s'étend entre la Aqbat el-Ouazzaniya, qui le sépare de Dâr el-Bâroûd au N., la Zanqat Et-Torrès, qui le sépare du Dherb El-Qâdhî au S., l'Oued Ahardan à l'O. et le Dherb el-Bordj à l'E. Il comporte une rue centrale S.-N. passant par le Qaous Bicenté et plusieurs ruelles latérales pour la plupart sans

issue. Au N.-O. du quartier, une rue dite Beïn ed-Drâzat le met en communication avec l'Oued Ahardan ; elle doit ce nom au fait que de nombreux tisserands y étaient autrefois établis sur les deux bords.

Le *Dherb el-Bordj* est un petit quartier qui se développe du Nord au Sud, le long de la rue du même nom, entre la Gara de Dâr el-Bâroûd et Bâb el-Marsa.

Le *Dherb El-Qâdhi* englobe tout l'espace compris entre la Zenqat Et-Torrès au N., la rue de la Grande Mosquée au S., la rue du Commerce à l'O. et le Dherb el-Bordj à l'E. ; là se trouve une maison des Habous affectée au logement du Qâdhi de Tanger.

L'appellation *Qaïceriya Qedîma* s'applique au quartier actuellement desservi par la rue des Chrétiens et la rue du Commerce, réunies entre elles par la ruelle Benchimol. Ce quartier constituait autrefois la Qaïceriya de la ville ; mais, progressivement envahi par les commerçants espagnols et juifs, il a fini par être évacué par les commerçants musulmans, qui se sont transportés à l'Oued Ahardan. Le nom même de Qaïceriya est presque entièrement tombé dans l'oubli.

Au commencement de la rue des Chrétiens, du côté du Soûq ed-Dâkhel, sont installées des cuisines de marchands de fritures : cette partie de la rue est de ce fait appelée *Qallaïn el-Hoût*.

Le *Dherb El-Medououar* s'étend entre la rue des Ciaghîn, la ʿAqbat El-Francis et le rempart, le Qaous Bou Selhâm, la rue de la Zâouia des Aïsaoua et une impasse parallèle aux Qallaïn el-Hoût, à hauteur du Soûq ed-Dâkhel. Ce quartier comporte une ruelle parallèle à la rue des Ciaghîn, la Zenqat El-Medououar, qui part de la ʿAqbat El-Francis et aboutit, en face de la Dâr en-Niâba,



Le rempart, face ouest : Bordj Ben Amar.

Phot. Coffin.



Rue des Ciaghin.

à un petit carrefour où commencent les Kharrâzîn. Il communique avec le Qaous Bou Selhâm par une ruelle transversale, avec les Ciaghîn et la rue de la Zâouia des Aïsaoua par les Kharrâzîn. Les *Kharrâzîn* (Cordonniers) englobent l'ensemble des maisons qui s'ouvrent sur la rue du même nom ; c'est là que siégeait autrefois la corporation des cordonniers.

Dans le Dherb El-Medououar, à hauteur du marché-aux-grains, était bâti l'hôtel de l'ancienne Légation de France, qui a donné son nom à la 'Aqbat El-Francis (Côte des Français) ; cet hôtel a été démoli pour faire place à un groupe de 4 immeubles. Là commence la rue du Qaous Bou Selhâm, qui, prolongée par celle de la Zâouia des Aïsaoua, mène aux Qallaïn el-Hoût et de là au Soûq ed-Dâkhel.

Le quartier des *Beni Ider* est le plus important de tous par son étendue ; il se trouve au S. de la Médina, entre le rempart, la rue des Ciaghîn, le Soûq ed-Dâkhel et la Grande Mosquée. Il doit son nom à une fraction de la tribu des Beni Ider du Nord du Djebel Alam qui avait participé à la reprise de Tanger sur les Anglais et s'était installée sur cet emplacement. Le quartier comprend les agglomérations des Touâhen et du Mellah à l'O., de la rue de Sidi El-Hâdj Abdessalâm El-Ouazzâni et du Qaous El-Merican (Voûte des Américains) au centre, de Hofrat Ben Ech-Cherqui à l'E., le long du rempart, à hauteur de Bâb ed-Droûdj.

La rue des *Touâhen* (sing. *Tahoûna*) était autrefois celle des meuniers ; il s'y trouvait un certain nombre de moulins, actuellement disparus et qui étaient actionnés par un cheval ou un mulet.

Le *Qaous El-Mérican*, appelé également Dherb Sidi Amar Alilech, est le nom d'une rue aboutissant à une porte qui donne accès à la rue moderne des Remparts ; on y re-

marque un passage voûté, sur lequel s'ouvre la porte de la Légation des États-Unis d'Amérique.

Quant à la *Hofrat Ben Ech-Cherqi*, c'est la dépression qui se trouve à droite et à gauche de la rue de la poste française ; la tradition fait remonter la création de ce petit quartier à un Andalou du nom d'Ech-Cherqi.

Le quartier des Beni Ider a cinq débouchés : deux sur les Ciaghîn, un sur le Soûq ed-Dâkhel, deux autres dans la rue de la poste française et le dernier sur la rue des Remparts. Toutes les rues se rejoignent vers le centre, où elles forment deux ou trois carrefours.

**Quartiers extérieurs.**

*Quartiers extérieurs.* — On donne le nom de *Sidi Boû Qnâdel* à un quartier presque exclusivement musulman qui s'étend au N. de la Médina, entre le rempart et la mer et hors de Bâb el-Qaçba. Ce quartier est d'aspect misérable ; les indigènes y habitent des huttes dressées contre le rempart ou accrochées sur le flanc de la falaise. Seule la partie du quartier sise à hauteur de Bâb El-Qaçba contient un groupe de maisons de belle apparence appartenant à trois riches indigènes, le Hâdj Idris ben Djelloûl, Si Mohammed ben Zekri et le Hâdj El-Menebhi ; on n'y remarque qu'une maison appartenant à un Européen, M. de Billy.

Sidi Bou Qnâdel possède une petite mosquée, dont il a été déjà parlé et qui a été construite par le Hâdj Idrîs ben Djelloûl. Le saint qui a donné son nom au quartier est inconnu ; son tombeau, au bord de la mer, est représenté par un rocher et des blocs de maçonnerie écroulés du haut de la falaise.

Le *Marchan* est un grand plateau de 1.200 mètres de long limité par Sidi Bou Qnâdel, les Drâdeb, Hasnona et la mer. Il est bordé au N. et au S. par une série de villas, par l'hôpital anglais, le palais du Naïb du Sultan, la Légation de Russie, la section sociologique des Affaires Indigènes,

une école française, etc. ; à l'E., par un ancien dépôt d'artillerie (*Dâr el-Khâliya*) transformé en poste du tabor de police urbaine et par un groupe de constructions, dont l'Institut Pasteur du Maroc, l'hôpital français, la maison d'El-Menebhi, la Légation d'Italie, la poudrière...

L'extrémité O. est occupée par un grand cimetière, un ensemble de constructions modernes et par un village appelé Dchar Marchan ; tout l'espace intermédiaire est vide. Le Dchar Marchan est en pleine voie de transformation : les huttes à toit de chaume y font place de plus en plus à des maisons spacieuses et à de magnifiques villas ; une grande mosquée y a même été élevée de 1910 à 1916. Toute cette partie du Marchan constitue actuellement un des faubourgs les plus intéressants de la Ville ; elle est habitée entre autres par le Pacha...

Deux routes parallèles, réunies par des transversales, desservent le plateau du Marchan en passant en bordure des maisons et villas ; l'une vient aboutir à Bâb el-Qaçba, l'autre arrive, à hauteur de l'Institut Pasteur, au sommet d'une côte qui mène vers le carrefour de Bâb Et-Tourkiya et vers le Grand Socco. Une route transversale mène vers Hasnona ; du côté opposé une rue passe devant le palais du Naïb du Sultan et aboutit d'une part à des rochers dominant la mer, d'autre part au Bordj Bou Ameïr. Des ravins aboutissent aux Drâdeb, à la rivière des Juifs et à la plage du même nom, en direction de la Montagne.

Les *Drâdeb* (Terrains en pente) constituent la pente S. de l'extrémité occidentale du Marchan. Ils sont limités au N. par le plateau du Marchan, à l'E. par les Jardins Braunschvig et Abelardo Sastre, au S. par les Grijnat, la dépression empruntée par la route de la Montagne, le pont et la rivière des Juifs. Au-dessus de la route de la Montagne, ce quartier est habité presque exclusivement par des musulmans pauvres, qui y vivent sous des huttes

ou des *bioût*. Au S. de la route se trouvent quelques maisons isolées, des baraquements et une usine de production de lumière électrique.

Le quartier des Drâdeb est de création récente et remonte à peine aux environs de 1895, à l'époque du pacha Abderrahman ben Abdeççadaq ; il a été créé pour décongestionner la Médina surpeuplée.

Une rue le traverse dans sa partie haute de l'E. à l'O. ; la partie basse est coupée par la route de la Montagne. Ces deux voies, à peu près parallèles, sont reliées par des chemins perpendiculaires et à pente raide, que la pluie transforme en ravins.

*Hasnona* est le nom d'un oued actuellement à sec, qui prenait sa source dans les jardins de l'ancienne légation de Belgique, sur l'emplacement du palais de Moulay Hafidh (1), et entrait en ville sous une voûte, à Bâb et-Tourkiya. Le quartier du même nom est limité au N. par le Marchan et la Côte du Marchan, au S. par la route de la Montagne, à l'E. par le rempart de la Médina.

Il comprend une agglomération assez dense, misérable, en majeure partie espagnole, et un hôpital juif (fondation Haïm Benchimol) immédiatement à l'E. du palais de Moulay Hafidh, au fond de la vallée ; à cette agglomération fait suite, le long de la route de la Montagne, un groupe de maisons parmi lesquelles il faut citer l'École de l'Alliance Israélite (2) et le consulat d'Espagne. Du côté opposé, à la

(1) La propriété sur laquelle est bâti ce palais a été achetée en 1909 à la veuve du Consul général de Belgique par Moulay Hafidh, qui a détruit le magnifique parc qui s'y trouvait pour y construire à grand frais (trois millions de francs au minimum) une immense bâtisse sans aucun style, entourée d'un mur en ciment armé, d'où émergent quelques toits à tuiles vertes, surmontés de boules dorées.

(2) Cette construction a été élevée il y a une quarantaine d'années pour servir à l'installation d'une roulette ; le corps diplomatique de l'époque s'opposa à une pareille affectation. L'immeuble a servi depuis aux légations d'Autriche et de Portugal, ensuite aux Postes et Télégraphes Chérifiens.

limite avec le Marchan, sont bâtis des villas et plusieurs immeubles de belle apparence appartenant à des juifs.

Enfin, à l'E. du côté de la Médina, se trouvent tout un pâté de maisons, dont une partie est coupée en deux par la rue de Tétouan, et un cimetière catholique actuellement désaffecté ; on y remarque en outre une *sania*, dite de *Qtiout*, et un puits alimenté par une source, *Aïn Ben Ech-Châmi*.

Le quartier du *Soûq-el-Barra* englobe l'espace qui avoisine immédiatement le marché : l'ancienne légation d'Allemagne, la mosquée de Sidi Boû Abîd, la chapelle protestante, la légation de France, le dispensaire indigène, le bureau des Postes, Télégraphes et Téléphones Chérifiens, avec les constructions qui l'avoisinent, et le collège Alphonse-XIII.

Sur la colline des *Çfâcef* (Peupliers) s'élevaient autrefois quelques peupliers ; sa partie haute s'étend vers l'O.-S.-O. jusqu'au delà du marché aux bœufs (*soûq el-baqar*). Le quartier auquel cette colline a donné son nom peut être délimité par la route de la Montagne au N., le cimetière du Soûq el-Barra, la Mçalla et Aïn Qtiout à l'E., les Souâni Fouqâniïn au S. ; il est traversé dans toute sa longueur par une route partant du Soûq el-Barra et se prolongeant au delà du marché aux bœufs vers les Moudjâhidîn et Boubana. Il est appelé *San Francisco* par les Espagnols.

On y remarque notamment un moulin et une grande boulangerie mécanique français, un groupe de maisons (*Barriada de San Francisco*), l'hôpital espagnol et le couvent de la Mission catholique espagnole, ainsi que plusieurs villas échelonnées le long de la route et entourées de parcs. Entre cette route, celle de la Montagne et le Chemin des Amoureux, à l'E., se trouvent un grand parc (propriété

Brooks) appelé par les indigènes *Saniat El-Hadjti*, Bou Ghaba (1) et le sanctuaire de Sidi Mohammed El-Hadj.

Le quartier de la *Mçalla*, au S.-O. du Soûq el-Barra, comprend la Mçalla proprement dite, la légation d'Angleterre, un hôtel français (Villa de France), des jardins etc., et un espace actuellement vide, Aïn Qtiout, où vivait jusqu'à l'année dernière une agglomération misérable mi-espagnole mi-indigène. Il touche à Râs Soûq el-Barra, au cimetière musulman, aux Souâni Fouqaniïn et aux Maadi. Il est bordé à l'E. et à l'O. par deux rues qui viennent se rejoindre à hauteur de la légation de France, au-dessus d'un pont bâti sur un torrent aujourd'hui comblé.

La Mçalla de Tanger est, contrairement à la coutume musulmane, entourée d'un haut mur, qui la cache aux regards des « infidèles ».

Le terme *Maâdi* sert, chez les indigènes, à désigner le *groupe de sources* qui alimentaient la ville en eau potable ; le quartier appelé de ce nom par les Européens s'applique à l'ensemble des terrains où ces sources se trouvent ; il est compris entre la Mçalla, les Souâni Fouqâniïn et Bou Khachkhach.

Il est occupé par la résidence du ministre de France, les immeubles Bessonneau, la villa Valentina et un groupe de maisons sises en bordure de la route de Fès.

*Bou Khachkhach* n'est pas le nom d'un quartier proprement dit, mais celui de terrains autrefois plantés de vignes et qui ont été envahis par les sables ; ces terrains partent du Chemin des Vignes et s'étendent de chaque côté du boulevard de la Dette.

(1) Bou Ghaba est une propriété de la famille de ce nom, dont une partie est *habous* de Sidi Mohammed El-Hadj ; il s'y trouve des maisons assez misérables habitées par des musulmans et des espagnols pauvres.

C'est là que des fouilles entreprises par la Mission Scientifique du Maroc ont fait découvrir les tombeaux romains dont il est parlé par ailleurs (1). Plusieurs maisons commencent à s'y élever : le Contrôle de la Dette, l'immeuble des Travaux Publics, les magasins du Monopole des tabacs, etc.

Les *Brâmil* comprennent une forte agglomération entre la mer, la rue de la Plage, Bou Khachkhach et l'emplacement de l'immeuble occupé par la Compagnie Saint frères. On y remarque notamment une usine espagnole de production de lumière électrique, un théâtre espagnol (Cervantès) et un hôtel anglais (Cecil Hotel).

Le nom de Brâmil (Tonnelets) tient probablement à ce fait que de nombreux indigènes viennent avec des tonnelets chercher de l'eau aux puits qui s'y trouvent et dont le plus connu est le Bîr El-Kharroûbi, le puits de la plage des Européens.

*Kedaoui er-Remel, les collines de sable.* — La zone désignée sous ce nom était faite de dunes de sables amoncelées par le vent et qui ont été fixées par quelques constructions, des routes, des barrières limitant les propriétés privées, etc. Les Kedâoui er-Remel s'étendent au delà de Bou Khachkhach et des Brâmil, à droite et à gauche sur le prolongement du boulevard de la Dette, entre l'avenue du collège Regnault et la route de Tétouan ; elles font partie des Souâni Seflîïn. Le collège Regnault et la sardinerie sont presque les seules constructions qui s'y trouvent.

Les Kedâoui er-Remel sont parcourues par une route prolongeant le boulevard de la Dette en direction de l'Oued el-Halq et par une autre route croisant la première non loin du collège Regnault et allant d'un côté vers le front de mer, de l'autre côté vers la route de Fès.

(1) Cf. *supra*, pp. 42 et seq.; infra, pp. 403 et seq.

Les *Souâni*, au S. de la ville, englobent une vaste étendue de terres qui, s'abaissant en pente douce, vont former une légère dépression empruntée par l'Oued es-Souâni, au delà de laquelle elles se relèvent ; le quartier de ce nom peut être délimité comme il suit : route des Çfâcef et son prolongement au N.-O. et à l'O., — Aïn Qtiout (Mçalla), Maadi, Bou Khachkhach et Kedâoui er-Remel au N., — l'Oued es-Souâni, considéré comme formant la limite S. de la ville, la plage, entre les Brâmil et l'Oued el-Halq, à l'E.

Cette zone est occupée presque entièrement par des jardins ; les maisons y sont très clairsemées : on peut citer l'usine du Monopole des tabacs, au confluent de l'Oued es-Souâni et de l'Oued el-Meghoura sur la plage, et l'immeuble de la Société de constructions France-Maroc.

Les Souâni se divisent en *Fouqiïn* et *Sefliïn :* les Souâni Fouqiïn, ou de la partie haute, sont au N.-O. de la route de Fès ; les Seffliïn, ou de la partie basse, entre cette route et la rade.

Les Souâni doivent leur nom aux nombreuses norias (*souâni*, sing. *saniïa*) qui s'y trouvaient et dont quelques-unes fonctionnent encore.

*Plage.* — La plage commençait autrefois au-dessous du phare du port, devant Bâb el-Bahar (Bâb Dâr er-Debâgh), pour s'étendre directement vers le S., ensuite vers le S.-E. et vers l'E. Un terre-plein a été conquis sur la mer au pied de la batterie Top'hana, de la douane à la rue de la Plage ; derrière ce terre-plein s'élève un grand immeuble de construction récente, la maison Renschausen. Un boulevard, dit du Front-de-Mer, lui fait suite et aboutit au delà de l'immeuble occupé par la société Saint frères.

C'est à partir de ce dernier immeuble que commence la plage actuelle ; on n'y remarque guère pour toutes constructions que la Sardinerie et, plus loin, l'usine du Monopole

des tabacs, dont il a été parlé à propos du quartier des Souâni. Elle est coupée ensuite par l'Oued el-Halq; des salines sont aménagées sur la droite ; une colline, appelée Charf, porte le village du même nom et, au sommet, une maison en forme de mosquée, qui a été bâtie par un Français en 1917.

A l'E. de l'Oued El-Halq se trouvent les ruines d'un pont, le village de Tandja El-Bâlia, les ruines de la Qaçba de Ghaïlan (1), une villa construite par l'Anglais Mr. Harris, le Bordj El-Ghandouri et enfin un lazaret. Une tour, appelée Tour de Malabata, se dresse à la pointe de la rade, face à la Médina.

(1) Cf. *supra*, p. 76.

# LE PEUPLEMENT

**Les Musulmans.**

Il serait impossible, à travers les différentes invasions et les nombreux passages du détroit dans un sens et dans l'autre, de reconstituer la succession des populations qui ont occupé Tanger depuis l'époque légendaire.

Toutes ces populations ont d'ailleurs disparu de la ville; on ne trouve plus aucune trace ni des autochtones ni des conquérants qui s'y sont succédé (1).

Il semble bien qu'au moment de l'occupation chrétienne les indigènes ont complètement évacué la ville; plusieurs familles l'avaient même abandonnée lors des premières tentatives des Portugais en 1437 et en 1464, entre autres celle du fameux cheikh çoufique Abou Mohammed Abdallah El-Habti, qui appartenait à la tribu des Imathnah, des Cinhadja de Tanger. Les ancêtres de ce cheikh abandonnèrent la ville pour se réfugier dans la tribu des Akhmas, près de Chefchaouen.

Pour étudier le peuplement actuel de Tanger, il faut donc s'arrêter à l'époque où les Musulmans y sont rentrés après le départ des Anglais.

Pendant la fin de la domination portugaise et les premières années de l'occupation anglaise, les attaques contre

(1) Cf. pp. 30 et seq., 358 et seq.

Tanger avaient été dirigées par Ghaïlan ; ses troupes se composaient plus particulièrement des contingents fournis par les tribus montagnardes situées entre Tanger, Tétouan et El-Qçar El-Kebir. A l'apparition des Filala, Moulay Er-Rechid ben Ech-Chérif cherchait au Nord de Taza à établir les bases de sa souveraineté en s'appuyant sur Roland Fréjus et sur la France, contre Ghaïlan qui était devenu l'allié et le prétendant des Anglais ; il s'occupa également de trouver des alliés dans le pays même et, par son mariage avec la fille du Cheikh Aaras (1), obtint l'appui des tribus rifaines. C'est là le point de départ du concours apporté par le Rif à la dynastie des Filala et de l'organisation des combattants de guerre sainte Rifains qui, après la mort de Ghaïlan, furent employés par Moulay Ismaïl contre Tanger, Larache et Mehediya.

Les premières opérations de Moulay Ismaïl contre Tanger furent dirigées par Ahmed ben Haddo El-Hamami Er-Rifi ; Amar ben Haddo assiégeait Mehediya ; à la mort de ce dernier, il fut remplacé par son frère Ahmed, et son cousin Ali ben Abdallah ben Daho fut chargé de continuer les attaques contre Tanger. Les troupes qu'il commandait se composaient de contingents fournis par les différentes tribus du Rif et par quelques tribus des montagnes des environs de Tanger.

Lorsque les Anglais durent évacuer la ville, les troupes musulmanes y pénétrèrent et se partagèrent les immeubles abandonnés. La ville elle-même ne pouvait évidemment pas contenir toutes les troupes qui l'avaient assiégée : les principales familles s'établirent dans l'intérieur des murs, tandis que l'ensemble des troupes recevaient en partage la jouissance des terres du Fahç, où elles formèrent le *Guich er-Rifi*, qui n'a jamais été supprimé, mais qui,

(1) Des membres de cette famille se trouvent encore à Tanger.

ainsi qu'on le verra d'autre part, a perdu en fait toute son organisation.

Des apports nouveaux se sont évidemment produits depuis plus de deux siècles; cependant la majorité des notables de la ville de Tanger se compose encore aujourd'hui des descendants des chefs rifains qui y sont entrés avec le pacha Ali ben Abdallah El-Hamami Er-Rifi.

**Principales familles musulmanes.**

Ces familles sont les suivantes :

*Oulâd Abdeççadaq.* — Originaires du Temsaman, dans le Rif. Ce sont les descendants du pacha Ali ben Abdallah, qui constituent encore aujourd'hui la famille la plus importante de la ville et à laquelle appartient le pacha actuel. On a donné sa généalogie dans la partie historique de cet ouvrage. Une branche de cette famille a toujours refusé des emplois makhzen ; c'est une famille de tolba, qui a même fourni un qadhi. Le représentant le plus important de cette branche est actuellement Si Idris ben Mohammed ben Ahmed ben Abdeççadaq ben Ahmed ben Ali.

*Oulâd Abdelkhâlaq.* — Branche issue des Oulâd Abdeççadaq et dont la généalogie fait partie de celle de cette famille. Un de ses membres, Mohammed ben Abdelkhâlaq, a été pacha d'Arzila ; chassé il y a plusieurs années de cette ville par Raïsouli, il est aujourd'hui retiré à Tanger.

*Oulâd Ben 'Abbou.* — Ils descendent de Haddo, frère de Daho père d'Abdallah, qui était lui-même le père du fameux pacha 'Ali. On a vu qu'un des ancêtres des Oulâd Ben 'Abbou, Ahmed ben Haddo, avait dirigé les opérations contre Tanger avant le pacha 'Ali ben Abdallah. Plusieurs membres de cette famille ont été gouverneurs des Ghomara ; ils ont gouverné cette tribu avec une cruauté qui est devenue proverbiale. Mohammed ben Abdelmalek, un des ancêtres des Oulâd Ben 'Abbou, a fait partie de l'ambassade envoyée à Vienne par le sultan Mohammed ben Abdallah.

Le chef actuel de la famille, 'Allal Ben 'Abbou, a été pacha de Casablanca après l'occupation française et plus tard pacha de Mogador ; il est aujourd'hui ressortissant espagnol et vit à Tanger dans une très belle maison qu'il a fait construire à la Qaçba.

*Oulâd Abaroudi.* — Ils sont originaires des Beni Ouriaghel. Plusieurs membres de cette famille ont rempli les fonctions de *Mohtasib.* Abdessalam Abaroudi a été Nadir des habous en 1850.

Elle est représentée par Si El-'Arbi Abaroudi, qui, après avoir fait du commerce, a été adjoint au Hadj Abdelkerim Bricha de Tétouan, commissaire général du Maroc à l'exposition de 1889. Il a été ensuite Mohtasib, puis Amîn de la taxe urbaine et n'exerce plus aujourd'hui aucune fonction.

*Oulâd Amkichet.* — Des Beni Ouriaghel ; c'est une famille de qaïds. El-Abbas Amkichet a été pacha de Tanger à la fin du règne du Sultan Sidi Mohammed. Ses frères M'hammed et Idris ont été gouverneurs de l'Andjera et d'Arzila. Leurs enfants n'occupent aucune fonction.

*Oulâd Bou Çouf.* — De la tribu des Baqqioua du Rif ; c'est une famille de tolba. L'un d'eux a été mothasib en 1800 sous le règne de Moulay Sliman ; un autre a occupé les mêmes fonctions il y a quelques années ; un frère était employé au port ; il a quitté ses fonctions au commencement de la guerre. Plusieurs membres de cette famille sont employés à l'Administration de la Dette marocaine.

*Oulâd Ahardan.* — C'est une des plus riches familles de Tanger ; elle est originaire du Temsaman. Abdelkerim Ahardan était Nadir en 1850. Si Abdesselam Ahardan était à Tanger l'agent de confiance de Moulay El-Hasan, qui lui avait donné l'administration d'un moulin à vapeur qu'il avait créé pour essayer d'empêcher la création de moulins européens. Cette entreprise n'a donné d'ailleurs aucun résultat. Si Abdessalam Ahardan a été également Amîn

de la douane à Tanger. La famille Ahardan est alliée avec celle des Oulâd Abdeççadaq ; elle a donné son nom à un quartier de la ville où se trouvent plusieurs immeubles lui appartenant.

*Oulâd Temsamani.* — Comme leur nom l'indique, ils sont originaires du Temsaman. C'est une famille de tolba, qui a fourni de nombreux *adoul.* L'un d'eux, Si El-Mokhtar, est actuellement mohtasib ; deux autres, Si Abdelmedjid et Si El-Arbi sont adoul. Ce dernier est secrétaire du pacha.

*Oulâd Bernat.* — C'est une famille d'Andalousie. Les Oulad Bernat sont des gens aisés et qui ne remplissent aucune fonction.

*Oulâd Balga.* — Ils sont également Andalous. Sous le règne de Moulay El-Hasan, Abderrahman Balga était capitaine du port (Raïs el-Marsa) ; à sa mort, il y a quelques années, il a été remplacé par son fils ; mais ses fonctions sont pour ainsi dire honoraires et sont effectivement remplies par un capitaine au long cours du Service de la Dette.

*Oulâd El-Moudouar.* — Ils sont originaires d'Andalousie. Plusieurs d'entre eux étaient maîtres tanneurs ; ils ont également fourni des adoul. Un quartier de la ville porte leur nom.

*Oulâd Es-Sa'ïdi.* — Des Beni Saïd du Rif. Il y a eu plusieurs pachas de cette famille à Tanger. Sous le règne de Moulay El-Hasan, le Qaïd Abdelmalek bel-Hachemi Es-Saïdi a été ambassadeur à Paris et a été reçu par M. Grévy, qui était Président de la République. Il a été ensuite 'amel d'Oudjda, puis gouverneur d'El-Qçar et de Larache et enfin de Taza, où il est mort. Son fils Abdessalam ben Abdelmalek est Qaïd el-Mechouar du pacha. Un de ses cousins, Si El-Arbi Es-Saïdi, est aujourd'hui le chef de la famille.

*Oulâd Adjouaou et Oulâd Amedjaou.* — Ce sont des familles de mokhazniya.

*Oulâd Ou Haroun.* — Des Beni Ouriaghel ; commerçants et propriétaires.

*Oulâd El-Ghassal.* — C'est une famille de Regraga (tribu des Maçmouda sur l'Oued Chichaoua, entre Marrakech et Mogador) qui se trouvait établie dans la tribu des Marnisa, au moment où Ali ben Abdallah El-Hamami réunissait les contingents de guerre sainte contre Tanger. Les Oulâd El-Ghassal se joignirent à lui et restèrent établis à Tanger. Le chef de la famille est le Hadj El-Hasan El-Ghassal, actuellement khalifa du pacha ; il est assez lettré et a écrit des notes sur ses voyages à Marrakech et à la Mecque et une notice historique sur Tanger.

*Oulâd Bou Hoseïn.* — Beni Touzîn. Famille de tolba et de mokhazniya.

*Oulâd Bouselham.* — Beni Touzîn. Tolba. L'un d'eux a été, il y a une cinquantaine d'années, secrétaire indigène à la légation d'Angleterre. Son fils, Mohammed ben Bouselham, était avant la guerre répétiteur d'arabe à l'École des langues orientales à Berlin.

*Oulâd El-Amarthi.* — Beni Amarth du Rif. C'est une famille de mokhazniya. Il y a eu un qaïd Amarthi à la fin du dix-huitième siècle. Les Oulâd El-Amarthi habitent le village des Souani, où ils ont fait construire plusieurs maisons ; ils avaient il y a quelques années encore une situation importante, qui tend à diminuer.

*Oulâd Zaïdi.* — Originaires du Temsaman. Cette famille a fourni plusieurs adoul et, en 1811, un nadir, Tayyeb bel-Hadj El-ʿAyyachi ; elle est aujourd'hui ruinée.

*Oulâd Bouzian.* — Guelaïa. C'est une famille de *bahriya*, barcassiers.

*Oulâd Aharrar.* — Originaire de Tafersith, près des Beni-Touzîn. C'est une famille de mokhazniya et de cultivateurs, qui a fourni quelques tolba. Le chef actuel de la famille, Ahmed Aharrar, avait été nommé Khalifa du Fahç en 1909 par le chef de la Mehalla contre Raïsouli ; mais il

ne resta en fonctions qu'une dizaine de jours et fut révoqué à la demande de Guebbaç, représentant du Sultan à Tanger.

*Oulâd Ben Sellâm.* — Originaires de la tribu des Djaïa sur le haut Ouargha. Sous le règne de Moulay Sliman, le feqih Ben Sellam, qui habitait Fès, fut envoyé à Tanger par le Sultan comme professeur ; il s'y établit, et sa famille y resta. C'est aujourd'hui une famille de cultivateurs.

*Oulâd El-Fellous.* — De la tribu des Soumata ; ils prétendent être chorfa. Cette famille a fourni des qadhis, des adoul, des professeurs ainsi que des khatibs et des imams à la grande mosquée. C'est encore aujourd'hui une famille de tolba et d'adoul.

*Oulâd El-Ftouh.* — Originaire des Gzennaïa: c'est une famille de tolba. L'un d'eux, Si Ahmed El-Ftouh est secrétaire indigène au consulat d'Angleterre à Tanger : affilié à la confrérie des Derqaoua, il a joué un rôle assez important dans les agissements de cette confrérie et passe pour avoir exercé sur son cheikh, El-Hadj Mohammed ben Ciddiq El-Ghomari, une réelle influence.

*Oulâd Mefarradj.* — Ils sont originaires des Beni-Ouaraïn et, après avoir été établis pendant un certain temps à Chefchaouen, ils sont venus à Tanger à la fin du dix-huitième siècle. L'un d'eux était qadi de Tanger en 1804. Cette famille a fourni des adoul ainsi que des *mouqits,* des imams et des khatibs à la grande mosquée. Si Allal Mefarradj, qui a été nadir il y a quelques années, est aujourd'hui amîn à la Douane.

*Oulâd El-Bouërdi.* — Des Gzennaïa. C'est une famille de commerçants et de propriétaires.

*Oulâd El-Hadjoui.* — Des Beni-Saïd du Rif. Commerçants.

*Oulâd Laghmich.* — Originaires de l'Andjera. Un Laghmich a été nadir en 1791 ; un autre était Khalifa du capitaine du port, il y a une cinquantaine d'années.

*Oulâd Ben Idris.* — Des Beni-Ouaraïn. Famille de tolba. On retrouve l'un d'eux comme adel en 1767.

*Oulâd Ou Sidhoum.* — Andalous. C'est une famille de tolba. On trouve un Ou Sidhoum nadir au commencement du siècle dernier. Si Mohammed Ou Sidhoum est actuellement *mouqit* de la grande mosquée.

*Oulâd El-Khammal.* — Originaires des Beni-Itefth du Rif. Propriétaires, agriculteurs et commerçants ; quelques tolba. L'un d'eux, le Hadj Abdessalam, est actuellement chargé de représenter le pacha pour les questions d'arpentage.

*Oulâd Bou Guemza.* — Les plus anciens membres de cette famille que l'on retrouve à Tanger, sont Qaddour ben Ali Bou Guemza Er-Rifi, sans indication de tribu, et ses deux frères Mohammed et M'hammed.

Les Bou Guemza administraient, à la fin du règne de Sidi Mohammed ben Abdallah, tous les Beni Touzîn de Tanger ; ils étaient donc probablement originaires eux-mêmes de cette tribu.

Ils furent accusés d'abus d'autorité et de contrebande. En 1788, le Sultan Sidi Mohammed ben Abdallah ordonna au qaïd Mohammed ben Abdelmalek de vendre tous les biens des Oulad Bou Guemza et de lui envoyer l'argent. Cette vente fut faite en 1790 sous le règne de Moulay El-Yazid et les biens achetés par les habous ; en 1791, Moulay Moslama, pendant son règne de quelques jours, donna l'ordre de restituer leurs biens aux Oulad Bou Guemza ; enfin, en 1793, au commencement du règne de Moulay Sliman, la vente fut annulée par le qadi de Tanger.

Il ne semble pas cependant que les biens des Oulâd Bou Guemza leur aient été complètement restitués ; les membres de cette famille qui habitent aujourd'hui Tanger sont en effet très pauvres.

*Oulâd Zaoudi.* — Cette famille porte simplement l'ethnique « Et-Tandji » sans indication de tribu. Leur nom

apparaît pour la première fois dans les actes en 1837, avec le feqih Si Abdesselam qui a laissé deux fils, Abderrahman et Mouçtafa.

Si Abderrahmam Zaoudi a été secrétaire du représentant du Sultan, le Hadj Mohammed Torrès ; affilié à la confrérie Kittaniya, il semble qu'il ait voulu fonder lui-même une confrérie, sans y réussir d'ailleurs. Depuis une vingtaine d'années, il vit retiré dans sa maison, sans jamais sortir et donne des consultations juridiques (*fatâouï*) ; il est considéré comme un *âlem*.

Son frère Mouçtafa a fait des études de médecine avec le docteur espagnol Ovilo, mais il n'a jamais pratiqué. Il avait au moment de la déclaration de guerre, en 1914, un emploi de secrétaire à la Douane. Accusé de menées francophobes, il a été arrêté et transféré à Rabat où il est encore.

Les Oulâd Zaoudi prétendent avoir une origine arabe et appartenir aux Oulâd El-Ghassan de la tribu d'Azd.

*Oulâd Ben Yahia.* — Ils ne portent également que l'ethnique Et-Tandji sans indication de tribu. C'est une famille de tolba. On y trouve un qadhi, un imam de la Zaouïa Touhamiya, en 1798, et des professeurs. Si Ahmed Ben Yahia est aujourd'hui secrétaire indigène à l'Agence diplomatique d'Angleterre.

*Oulâd Chebâa.* — Beni Touzîn. Tolba et commerçants ; ils ont fourni un qaïd du guich en 1805. Si Mohammed Chebâa est aujourd'hui Amîn du Bit el-Mal, que l'on appelle vulgairement *Abou Maouarith* et *Ouqil el-Ghouïab*, c'est-à-dire qu'il est chargé de prélever la part du Makhzen sur les successions qui ne sont pas absorbées par des héritiers directs et d'administrer les successions vacantes.

*Oulâd Akhdim.* — Originaire du Djebel Habib. Propriétaires et commerçants.

*Oulâd Touzini.* — Des Beni Touzîn. Abdelqader ben Mohammed ben Fâris Et-Touzini était nadir en 1790. Les Oulâd Touzini comptent un grand nombre de branches.

*Oulâd El-Meçaouri.* — Originaires des Beni Meçaouar. On y trouve un fqih en 1828 et un secrétaire indigène de la légation de France, il y a une cinquantaine d'années.

*Oulâd Doukkali.* — Comme leur nom l'indique ils sont originaires de la province des Doukkala. Il y a, à Tanger, deux familles de ce nom : la plus importante est celle qui descend de Mouçtafa Doukkali, chargé par le Sultan Moulay Abderrahman de l'exploitation du monopole du commerce des peaux. Ses petits-fils vivent encore actuellement à Tanger. L'autre famille descend du fqih Doukkali qui s'est établie à Tanger en 1850 en revenant d'Orient. Son fils a été secrétaire indigène à la légation de France après le fqih El-Meçaouri ; il est mort il y a une trentaine d'années.

*Oulâd El-Baqqal.* — Ils sont originaires d'El-Haraïaq, dans la fraction des Beni Medrasen de la tribu des Ghezaoua. C'est la famille la plus vénérée de Tanger, et c'est à elle qu'appartient Sidi Mohammed El-Hadj Bou ʿAraqia, le patron de la ville, mort en 1718. D'après les uns, Sidi Mohammed El-Hadj serait mort sans postérité et les Oulâd El-Baqqal de Tanger descendraient de son frère Sidi El-Ghazouani. D'après les autres, les deux frères auraient laissé des enfants. Quoi qu'il en soit, les Oulâd El-Baqqal sont très nombreux à Tanger; on en trouve qui sont assez fortunés et d'autres très pauvres; ils sont alliés à toutes les familles notables de la ville.

L'un d'eux, Ahmed bel-Mokhtar, est caissier de la Douane; il habite une maison du Makhzen sise à la Qaçba contre le palais du Sultan.

*Oulâd Ben Adjiba.* — Originaires de l'Andjera. Il ne semble pas que cette famille, qui a à Tanger une grande notoriété, y habite depuis très longtemps. Le plus ancien Ben Adjiba que l'on retrouve dans les documents est Si Ahmed ben Ahmed Ben Adjiba à la fin de la première moitié du dix-neuvième siècle. Les Oulâd Ben Adjiba sont des

plus notables de la confrérie des Derqaoua et sont alliés à la famille du Cheikh Derqaoui, le Hadj Mohammed ben Eç-Ceddiq El-Ghomari.

*Les Chorfa d'Ouazzan.* — On retrouve à Tanger, dès la fin du dix-huitième siècle, des Chorfa d'Ouazzan, Oulâd 'Abdeldjelil ben 'Ali. Leur dernier descendant, Sidi El-Hosni, est mort il y a environ vingt-cinq ans sans postérité. Les chorfa actuels, Moulay 'Ali et Moulay Ahmed, sont les fils de Sidi El-Hadj Abdessalam, qui est venu s'établir à Tanger à la fin du règne de Sidi Mohammed, vers 1870.

*Autres familles.* — A ces familles, il faut ajouter, les *Oulâd El-Hababi* et les *Oulâd Ben Kiran*, originaires de Fès ; les *Oulâd Zouggari* et les *Rekina*, de Tétouan. Si Ahmed Rekina, neveu de l'ancien *hadjib* de Moulay Abdelaziz, est actuellement à Tanger nadir des habous.

On trouve également quelques familles d'Algériens établies à Tanger depuis près d'un siècle, les *Oulâd Bit el-Mal*, les *Oulâd Ben Siam*, les *Oulâd El-Kharroubi*, les *Oulâd El-Djezaïri*, les *Oulâd Bou Taleb*, parents d'Abdel qader.

*Étrangers.* — Il faut faire figurer sur cette liste, des étrangers à la ville qui y sont établis depuis moins de vingt ans, mais qui ont acquis droit de cité par leurs fonctions, par leur personnalité ou par l'importance de leurs propriétés, entre autres :

L'ancien sultan *Moulay Abdelaziz*, établi à Tanger depuis 1908 ; il possède une très belle habitation à la montagne.

Son frère, l'ancien sultan *Moulay Abdelhafid*, venu à Tanger en 1912, après son abdication ; il a fait construire à grands frais deux palais, l'un à Hasnona, l'autre à la montagne, après avoir abattu les arbres des parcs qu'il avait achetés. Moulay Abdelhafid est aujourd'hui en Espagne et ne semble pas devoir revenir à Tanger.

*Le Hadj M'hammed Et-Tazi.* — Représentant à Tanger du Sultan Moulay Yousef : il possède une très belle propriété au Marchan.

*Le Hadj El-Mehdi El-Menebhi*, ancien ministre de la Guerre de Moulay Abdelaziz et son ambassadeur à Londres et à Berlin. Menebhi habite Tanger depuis 1904; outre le palais qu'il habite au Marchan et qui couvre plusieurs hectares, il a dans la ville des maisons de rapport et dans le Fahç des propriétés agricoles considérables et qu'il augmente tous les jours.

*Le Hadj Idris ben Djelloun*, de Fès. Délégué Chérifien à la Dette marocaine; il est propriétaire de plusieurs immeubles au quartier de Sidi Bou Qnadel.

*Si El-Abbas Ben Daoud*, ancien amîn des constructions du palais à Fès, ancien pacha de Marrakech; retiré à Tanger depuis plusieurs années, il y a fait construire au Marchan une maison d'habitation. Ben Daoud vient de vendre récemment ses nombreuses propriétés de Fès et de Marrakech.

*Si Qasem Ed-Doukkali.* — Originaire des Doukkala; secrétaire de Menebhi et négociant, possède également plusieurs immeubles.

Les héritiers du *Hadj Naçar Es-Sousi.* — Cette famille est originaire du Sous et prétend appartenir à la descendance du Chérif Semlali Sidi Ahmed ou Mousa, dont le tombeau se trouve à Iligh et qui est le patron des acrobates.

On raconte que le Hadj Naçar, qui était lui-même faiseur de tours, était l'ami ou le client du Qaïd El-Hadj Mennou, également originaire du Sous, qui avait une certaine influence auprès du Sultan Moulay El-Hasan. Grâce à la protection de son compatriote, le Hadj Naçar obtint l'autorisation d'aller à l'étranger avec des bandes d'acrobates recrutés dans son pays. Il parcourut ainsi plusieurs

fois l'Europe et l'Amérique et réalisa une assez belle fortune. A sa mort il a laissé d'importants immeubles au quartier des Vignes, entre Bou Khachkhach, les Qedaoui er-Remel et les Maâdi, au S. de la ville.

Outre cette famille notable, il faut également noter les baqqals (épiciers) du Sous. Les principaux membres de leur corporation et qui la dirigent sont : Si Idris Es-Sousi ; Si Çalah ben Ali Es-Sousi ; Si El-Hosaïn el-Mrabet el-Hahi ; Si El-Hadj El-Hasan ech-Chtouki ; Si Ahmed el-Oudrimi ; Si El-Hadj Ahmed el-Mrabet et-Tameni.

Quoique le Grand Vizir *Si El-Hadj M'hammed El-Moqri* n'habite pas Tanger, il y possède plusieurs immeubles au Marchan. Un de ses fils, le Hadj El-Mokhtar, ancien pacha de Tanger, est aujourd'hui amîn à la Douane ; il est également propriétaire à Tanger.

A ces notables il faut ajouter les noms de quelques personnes étrangères à la ville et n'y possédant aucun immeuble, mais jouissant d'une certaine notoriété, telles que :

*Si Abdallah Es-Senousi.* — Ancien percepteur de Moulay Abdelaziz. Ce personnage, qui vit aujourd'hui à Tanger assez pauvrement et très retiré, est le frère d'Omar et d'Ibrahim Es-Senousi. Omar s'était retiré à Constantinople, où il vit peut-être encore.

Ibrahim est mort à Alexandrie, après une vie d'intrigues assez compliquée. Originaire de Fès, il avait été d'abord à Tunis, puis au Caire, où il rencontra El-Hababi, de Fès également, *Cheikh El-Megharba*, c'est-à-dire agent du Maroc en Égypte. Hababi l'envoya à Alexandrie pour le représenter dans cette ville ; là Ibrahim Es-Senousi fit la connaissance de Dhafer Eddîn, chef de la confrérie des Madaniya, branche des Derqaoua. Celui-ci, qui dirigeait alors le mouvement panislamique, fit venir plus tard Ibrahim Senousi à Constantinople et le fit charger par le

Sultan Abd El-Hamid d'une mission secrète pour Moulay El-Hasan Sultan du Maroc. Son frère Abdallah, aujourd'hui à Tanger, semble avoir joué un rôle secondaire dans toutes ces intrigues panislamiques (1).

*Si El-Hadi Es-Slaoui.* — Ancien secrétaire de Moulay Abdelhafid et pendant quelques temps son agent à Tanger. Si El-Hadi est un lettré qui possède une belle bibliothèque arabe et jouit d'une certaine considération dans le monde musulman de Tanger. Sa famille, quoique portant l'ethnique *Slaoui*, de Salé, est en réalité originaire du Tadla.

*Si Mohammed Skiredj.* — Adel à la Douane; c'est le frère de l'alem de Fès, Si Ahmed Skiredj, qui a fait partie de la mission envoyée à la Mecque par le sultan du Maroc pendant la guerre. Si Mohammed est également un lettré ; il a fait entre autres une consultation sur l'indépendance du Maroc vis-à-vis du Khalifa de Constantinople et une brochure sur la famille des Oulad-El-Baqqal.

*Si Mohammed Guennoun El-Fasi.* — C'est un professeur de droit musulman et un interprétateur savant des traditions du Prophète. Il a quitté Fès depuis plusieurs années pour venir donner son enseignement à Tanger, où il vit très simplement et même assez pauvrement.

**Les Juifs.**

Ce serait sortir du cadre de cet ouvrage que de vouloir rechercher les origines des populations juives qui ont habité Tanger avant l'Islam, et de faire leur histoire (2).

De même que pour les musulmans, il faut se borner à citer les principales familles juives qui habitent Tanger aujourd'hui. Cependant on peut rappeler que, sous les Omeyyades, les juifs de Tanger, comme tous ceux du Maroc, relevaient de l'Andalousie. Al-Mançour, Khalifa du Calife

(1). Cf. *Les Confréries musulmanes du Hedjaz*, par A. Le Chatelier, pp. 112 et seq. Paris, Ernest Leroux, 1887.

(2) Cf. *infra*, pp. 358-359.

de Cordoue, El-Hachem, avait nommé chef de tous les juifs, depuis l'Andalousie jusqu'à Sidjlamassa, un juif nommé Yaqoub ben Gau, ou Djau (ou Ben Djio); c'est lui qui, dans toute l'étendue de l'empire, nommait et destituait les juges juifs et les percepteurs d'impôts et qui s'occupait du rendement de ces impôts. Cette situation s'est maintenue après la chute du Califat de Cordoue, sous la dynastie berbère de Grenade (1).

Les persécutions des Almohades ne laissèrent pas subsister cette organisation et la communauté juive de Tanger fut détruite comme toutes celles du Maroc : les juifs émigrèrent en Andalousie; en 1391, les persécutions chrétiennes les en chassèrent et un grand nombre de familles revinrent au Maroc, avec des juifs andalous.

Tant que les Portugais n'eurent pas introduit chez eux l'inquisition, les juifs semblent avoir particulièrement favorisé l'expansion portugaise en Afrique; leurs sentiments se sont évidemment modifiés depuis et on ne sait pas ce qu'ont fait les juifs qui se trouvaient à Tanger lors de l'occupation de la ville par les Portugais en 1471. Il semble cependant probable qu'ils ont dû quitter Tanger et se réfugier à Tétouan et même plus loin.

On retrouve en effet au seizième siècle à Tunis la famille des rabbins lettrés *Tanoudji*, en arabe *Tandji*, originaires de Tanger, qui donnèrent une activité nouvelle au mouvement littéraire hébraïque.

Tanger était occupée par les Portugais en 1492 lors de l'expulsion définitive des juifs d'Espagne. Un nombre considérable d'expulsés se réfugièrent à Oran et à Tétouan, d'où un grand nombre se dirigea sur Fès. Il n'est pas question de Tanger dans cette émigration. Il est donc à peu près certain que les familles juives qui habitent

(1) Cf. *Archives marocaines*, t. IV. Étude sur l'Histoire des juifs et du judaïsme au Maroc, par Nahum Slousch. Paris, 1906, p. 98.

aujourd'hui Tanger y sont revenues de Tétouan, de Fès et d'autres villes, après la rentrée des musulmans.

**Principales familles juives.**

Une des plus anciennes familles juives de Tanger est celle des *Toledano*. Comme leur nom l'indique, ce sont des émigrés de Tolède ; ils auraient habité Meknès avant de venir à Tanger et ils remontent dans leur généalogie jusqu'au rabbin Daniel Toledano, qui vivait à Tolède. Un autre rabbin, qui vivait à la fin du dix-huitième siècle, Abraham Toledano, a laissé une réputation de sainteté. Son tombeau est un lieu de pèlerinage et il est considéré par les juifs comme le patron de Tanger. Les Toledano se divisent en plusieurs familles de notables commerçants.

*Les Nahon.* — Originaires de Tétouan. C'est une famille de banquiers et de négociants qui se partagent en de nombreuses branches.

*Famille Cohen.* — Il serait plus exact de dire « les familles Cohen » ; elles sont en effet très nombreuses. On sait que les Cohen constituent une noblesse sacerdotale dans l'organisation hébraïque. Il y a à Tanger plusieurs négociants de ce nom, entre autres la maison Cohen frères qui est une des plus importantes du Maroc.

La plupart des Cohen de Tanger sont originaires de Tétouan et de Chefchaouen.

*Famille Bendelac.* — C'est en 1715 que le premier Bendelac vint de Hollande s'établir à Tanger. Ses descendants ont conservé la nationalité hollandaise. Les Bendelac sont à Tanger agents de la Cie de Navigation Paquet, de Marseille.

*Famille Laredo.* — Originaires d'Andalousie. C'est une famille de négociants. L'un d'eux est vice-consul d'Italie.

*Famille Benasuli.* — Une branche de cette famille était établie à El-Qçar, l'autre est restée à Tanger. Le chef de cette branche est propriétaire de plusieurs immeubles et

d'une minoterie qu'il exploite lui-même. Son fils est ingénieur de l'École Centrale de Paris.

*Famille Abensour.* — Elle est sans doute originaire d'Andalousie, mais est venue à Tanger de Rabat. D'autre part on retrouve en Hollande un grand nombre de tombes de la famille Abensour. Le chef de la famille, qui est banquier, est sujet anglais. Son père était déjà *censal*, c'est-à-dire agent interprète de la légation britannique.

*Famillē Pariente.* — Originaire de Tétouan. C'est une famille de banquiers. Les Pariente étaient censaux de la légation britannique.

*Les Benchimol.* — Un grand nombre de familles de négociants portent ce nom. La plus connue, aujourd'hui éteinte, a fourni pendant plusieurs générations des censaux à la légation de France. Le dernier, Haïm Benchimol, avait été naturalisé français et était vice-consul honoraire de France. Il était banquier et agent de la banque et de la Cie Transatlantique et de la Cie Paquet.

*Famille Azancot.* — Commerçants alliés à la famille de Haïm Benchimol.

*Famille Sicsou.* — Négociants. Abraham Sicsou était consul général de Belgique sous le règne de Moulay El-Hasan. Il était propriétaire dans le quartier de Hasnona des beaux jardins dits de Belgique, que sa veuve a vendus à Moulay Abdelhafid ; celui-ci en a coupé presque tous les arbres pour construire son palais.

*Famille Serfaty.* — En hébreu *Haserfaty*, le français, de *Serfath*, la France ; il est probable que c'est une famille de juifs français venus au Maroc par l'Andalousie.

*Famille Bengio.* — Venue d'Arzila.

*Famille Corriat.* — Originaire de Tétouan.

*Famille Ben Harrouch.* — Originaire de Meknès.

*Famille Pimienta.* — Originaire de Tétouan. Un membre de cette famille, professeur à l'école de l'Alliance, a été correspondant du *Temps* pendant plusieurs années.

*Famille Casès.* — Originaire de Tétouan.

*Famille Labbos.* — C'est une famille juive d'Angleterre qui, de Gibraltar, est venue s'établir à Tanger.

*Autres familles.* — Les autres principales familles juives de Tanger sont : les familles Hadida, Benzaquem, Benassayag, Azulay, Bouzaglo, Pinto, Delmar, Bensousan, Benchetrit, Bendayan, etc.

Outre ces familles notables, la population juive de Tanger en compte un grand nombre d'une situation plus modeste. Quelques-unes font partie de ce que l'on peut appeler les juifs indigènes, c'est-à-dire qu'elles ne viennent pas d'Andalousie comme la plupart des familles notables. Parmi ces familles elles-mêmes, il est aujourd'hui difficile de faire une distinction entre celles des anciens juifs marocains établis en Andalousie il y a plusieurs siècles et revenus dans leur pays d'origine au moment des proscriptions, et celles qui ont une origine purement andalouse ou plus exactement qui n'ont pas une origine africaine.

# LA VIE ADMINISTRATIVE

**Le régime politique.**

La présence à Tanger d'un corps consulaire depuis plus d'un siècle et du corps diplomatique depuis environ soixante ans, a forcément donné à cette ville un caractère particulier.

Outre les pouvoirs que les chefs de Missions diplomatiques tiennent de leurs pays respectifs et qui, par un élargissement des principes des Capitulations, leur permettent d'intervenir dans les questions d'intérêt général, ils ont, en certaines matières, un droit d'intervention plus directe dans les affaires du pays en vertu de délégations par lesquelles les sultans ont conféré au corps diplomatique une partie de leur autorité.

Il a été fait pour la première fois allusion à cette situation particulière de Tanger dans l'art. IX du traité secret franco-espagnol du 3 octobre 1904, ainsi conçu : « La ville de Tanger gardera le caractère spécial que lui donnent la présence du corps diplomatique et de ses institutions municipale et sanitaire. »

La même idée est reprise dans des termes plus exacts, dans l'art. I du traité du Protectorat du 30 mars 1912 : « De même la ville de Tanger gardera le caractère spécial qui lui a été reconnu et qui déterminera son organisation municipale. »

Le traité secret de 1904 prêtait un peu à équivoque en laissant supposer que les institutions municipales de Tanger existaient déjà et qu'elles étaient une des causes de son régime spécial, tandis que le traité du Protectorat considère avec plus de raison que ces institutions municipales seront la conséquence du caractère particulier reconnu à la ville de Tanger et du régime spécial qui lui est réservé.

L'article 7 du traité franco-espagnol du 26 novembre 1912 définit exactement le régime politique actuel de Tanger ; il est ainsi conçu : « La ville de Tanger et sa banlieue seront dotées d'un régime spécial qui sera déterminé ultérieurement : elles formeront une zone comprise dans les limites décrites ci-après, etc. » La ville et sa banlieue constituent donc une zone dans le Protectorat établi sur tout le territoire du Maroc par le traité du 30 mars 1912. La manière dont le principe du Protectorat lui sera appliqué sera l'objet d'un régime spécial à intervenir.

**Le Makhzen (1).**

En attendant que ce régime spécial soit instauré, Tanger continue à vivre sous le régime de la Convention de Madrid (1880) et de l'Acte d'Algésiras (1906), c'est-à-dire sur le principe des capitulations et des délégations données par les sultans au corps diplomatique. On verra plus loin la nature et l'objet de ces délégations. Le Makhzen de la ville est composé des fonctionnaires suivants :

*Le Naïb du Sultan.* — Il représente à Tanger l'autorité chérifienne et agit en vertu des instructions du sultan, dans la limite des conventions diplomatiques en vigueur à Tanger : il maintient vis-à-vis du corps diplomatique et d'accord avec lui l'exécution de ces conventions en ce qui concerne Tanger et sa zone. Le Naïb actuel du sultan est Si El-Hadj M'hammed ben Abdelkerim Et-Tazi, qui a été autrefois Mohtasib à Fès.

(1) Cf. G. Salmon, L'administration marocaine de Tanger, in *Archives marocaines*, vol. I, pp. 1 à 37.

Le représentant du sultan a un adjoint que l'on appelle le Khalifa du Naïb ; c'est actuellement Si El-Arbi Eç-Cenhadji, de Fès. Le personnel de *Dar en-Niabat ech-Cherifa*, la maison de la représentation chérifienne, se compose en outre d'un conseiller juridique, Si Mohammed El-Ghazi, d'un conseiller des Affaires consulaires, Si El-Hadj M'hammed bel-Abbas Bencheqroun, d'un interprète et de plusieurs secrétaires.

Le Naïb préside comme délégué du sultan la Commission générale des adjudications et des marchés, le Comité spécial des travaux publics, la Commission du budget de la caisse spéciale.

Le service temporaire du ravitaillement, pour les produits venant de la zone française, est rattaché à ceux du Naïb ; c'est cette administration qui délivre aux négociants de Tanger les licences d'importation de ces produits.

*Le Pacha.* — En principe, le pacha de Tanger est non seulement gouverneur de la ville, mais pacha du Guich er-Rifi, c'est-à-dire de la tribu militaire composée de gens du Rif descendants des soldats du pacha Ali ben Abdallah qui ont occupé Tanger au départ des Anglais. Il avait donc une situation analogue, dans la hiérarchie du Makhzen, à celle des qaïds des autres tribus militaires.

Sans qu'aucune décision officielle ait jamais été prise relativement à la situation du pacha de Tanger, elle s'est trouvée modifiée cependant par les événements. De fait, le guich er-Rifi n'existe plus ; une partie de son territoire se trouve même aujourd'hui faire partie de la zone espagnole et le gouverneur de Tanger administre ses contribules selon les besoins et les possibilités du moment, plutôt qu'en vertu d'un principe administratif bien établi.

Tandis que le Naïb du sultan s'occupe avec les représentants des puissances des questions d'ordre diplomatique, le pacha traite avec les autorités consulaires. Il arrive d'ail-

leurs fréquemment que les affaires chevauchent sur les attributions de ces deux fonctionnaires.

Le pacha est non seulement chargé de la police de la ville et de sa zone, mais il tient de véritables audiences, où il juge les affaires de simple police et même les affaires criminelles.

Il est aidé par deux *Khalifas*, l'un pour la ville, l'autre pour la tribu.

Le pacha actuel, El-Hadj Abdessalam ben Abdeçadaq, est un descendant du pacha Ali ben Abdallah ; le Khalifa de la ville est le Hadj El-Hasan El-Ghassal d'une famille originaire des Regraga ; le Khalifa de la campagne est le qaïd El-Arbi El-Arfaoui El-Boukhari.

Les services du pacha comprennent également *un qaïd el-Mechouar*, plusieurs secrétaires, un interprète et une soixantaine de mokhaznia. Le qaïd el-Mechouar est Si Abdessalam ben Abdelmalek Es-Saïdi. Ce fonctionnaire commande les mokhaznia de service à la Qaçba; il sert en même temps d'introducteur dans les réceptions officielles du pacha.

Dans les cérémonies, où le pacha figure à cheval, il est précédé par son qaïd el-Mechouar portant haut son fusil.

Il faut ajouter à ce personnel le chef des gardes de la ville, le *qaïd ed-dour*, qui fait des rondes pendant la nuit, avec un certain nombre de mokhaznia : le rôle de cet agent se borne à peu de choses près à surveiller les maisons mal famées ; les geôliers des deux prisons et la geôlière de la prison des femmes, Dar et-thaqa, que l'on appelle El-Arifa.

On verra dans l'organisation de la tribu du Fahç qu'elle est partagée en fractions administrées chacune par un moqaddem. Ces moqaddems sont placés sous l'autorité du pacha.

*Le Qadi et les Adoul.* — Les fonctions du qadi et celles des adoul ont été souvent décrites. A Tanger comme

partout, le Qadi n'a plus guère à connaître que des affaires concernant le statut personnel des musulmans et des litiges immobiliers.

Les adoul sont nommés par le Qadi, qui est en principe responsable de leurs actes ; dans la pratique, il ne recherche pas si les actes d'adoul sont conformes à la vérité, se contentant d'examiner s'ils sont rédigés conformément aux formulaires admis. Il résulte de ces errements que les procès se réduisent généralement à des questions de procédure établies sur des actes réguliers dans la forme et qui suffisent d'ailleurs rarement à établir suffisamment les droits véritables de l'une des parties. L'effort du Qadi tend le plus souvent à diriger les adversaires vers un arrangement amiable. Les droits à percevoir par les adoul pour les actes qu'ils rédigent ne sont réglés par aucun tarif : ils sont l'objet de marchandages entre eux et les intéressés ; il en résulte que les adoul perçoivent souvent plus du 10 p. 100 de la somme qui fait l'objet de l'acte.

En matière immobilière, les exigences des adoul sont incroyables, quoique, d'après l'art. 65 de l'Acte d'Algésiras, la Conférence se soit ralliée à la proposition faite par la délégation marocaine d'établir, avec l'assistance du corps diplomatique, *un droit de mutation au maximum de 2 p. 100 sur les ventes immobilières.* Le qadi de Tanger est le faqih Si Abdessalam El-Harabi.

*Le Nadir.* — C'est l'administrateur des biens habous : il touche les revenus de ces biens, entretient les mosquées et les sanctuaires, paye les appointements du personnel du culte et défend les propriétés des habous contre les empiétements des particuliers ; il sera traité plus loin des biens habous de Tanger, de leur historique et de leur situation présente. Le Nadir est Si M'hammed Rekina, de Tétouan.

*L'Amîn du Bit el-Mal*, désigné vulgairement sous les

noms *d'Abou'l-Maouarit* et *d'Ouqil el-Ghouiab*, c'est-à-dire : celui qui est chargé des successions et qui représente les absents.

Ses fonctions consistent à prélever sur les successions qui ne sont pas complètement absorbées par les héritiers, la part qui revient au Trésor, à recueillir les parts des héritiers absents et à prendre possession des successions vacantes. Le produit de ces perceptions, valeurs, meubles ou immeubles, doit être versé par l'Abou Maouarit à l'Amîn El-Moustafad qui en prend charge pour le compte du Trésor. Depuis plusieurs années les fonctions d'Abou Maouarit semblent échapper à tout contrôle et la charge qui lui incombait d'ensevelir aux frais de l'État les musulmans morts sans ressources est aujourd'hui remplie par le Nadir des Habous.

L'Amîn du Bit el-Mal actuel est Si Mohammed Chebâa.

*Le Mohtasib.* — On sait que ces fonctions étaient autrefois parmi les plus considérables de l'organisation musulmane. A Tanger, comme partout, elles ont perdu beaucoup de leur importance du fait de la protection consulaire et de l'établissement dans la ville de petits commerçants et d'ouvriers européens. Cependant, le mohtasib continue à exercer son autorité sur les corps de métiers ; cette autorité se manifeste d'une façon générale sur les poids et les mesures employés par les ouvriers ou par les commerçants indigènes et dont le mohtasib a l'inspection et la surveillance : elle s'exerce également sur la partie technique de la fabrication. Chaque corps de métier est représenté par un *lamîn*, qui est pour ainsi dire le chef de la corporation. En cas de malfaçon par un ouvrier, le *lamîn* est chargé par le mohtasib de convoquer cet ouvrier et son travail est examiné par des *Arbabîn et-Tourka*, maîtres-ouvriers qui décident si l'objet fabriqué l'a été conformément aux règles du métier ou s'il y a eu fraude ou malfaçon.

Le mohtasib prononce son jugement conformément à l'expertise.

Les corps de métiers qui relèvent du mohtasib sont les suivants : les menuisiers, forgerons, potiers, tisserands, cordonniers, savetiers, marchands de légumes, bouchers, marchands de charbon, baqqals, marchands de grains, marchands de viande hachée (*qefta*), marchands de beignets (*sfendj*), marchands de poissons, marchands de beurre et d'huile, marchands de lait, marchands d'objets d'occasion (souq el-bali), maréchaux-ferrants. Le mohtasib administre également les crieurs publics qui vendent dans les rues des objets aux enchères. Ces crieurs, particulièrement ceux qui vendent des bijoux ou des objets de valeur, ne peuvent exercer leur métier qu'à la condition d'être agréés par le mohtasib, qui ne les admet que s'ils sont propriétaires ou moyennant une caution.

Il est bien entendu que l'autorité du mohtasib ne s'exerce que sur les indigènes marocains et que les marchands ou ouvriers européens ne sont pas justiciables de cette autorité. Les indigènes protégés cherchent eux-mêmes à échapper au contrôle du mohtasib, et il en résulte une certaine anarchie et de nombreux abus.

*L'Amîn el-Moustafad.* — Ce fonctionnaire, nommé par le sultan, a l'administration des Biens Domaniaux, dont il perçoit les loyers, et des *moustafadât*, appelés également *meks*, c'est-à-dire les droits des portes et les droits de marché.

Il prenait charge autrefois des perceptions opérées par l'Abou Maouarit, mais ne semble plus recevoir ces versements. Il percevait également les droits d'abattoir, qui devaient être employés au balayage de la ville. Ces droits sont acquis aujourd'hui à la Commission d'hygiène. Pour l'administration des biens domaniaux et des moustafadât, l'Amîn est placé aujourd'hui sous le contrôle de l'administration de la Dette.

*Les Oumana de la Douane.* — Les administrateurs de la Douane sont nommés par le sultan ; ils sont au nombre de trois et choisis le plus souvent parmi les négociants de Fès et de Rabat ; autrefois on les prenait également à Tétouan. Tanger, ville plutôt militaire, était le plus souvent incapable de fournir des oumana ; il y en a eu cependant appartenant aux familles Ahardan et Ghassal et aujourd'hui l'un des oumana est de la famille tangéroise, mais originaire des Beni Ouaraïn, des Oulad Moufarradj. Le rôle très important jadis des oumana, qui contrôlaient les gouverneurs, tenaient les registres des biens du Makhzen et payaient les dépenses du port et les achats des sultans, est aujourd'hui très diminué ; ils se contentent de percevoir les droits de douane sous le contrôle des agents de la Dette marocaine. Les fonctions d'*Amîn el-Marsa* ne sont plus recherchées comme autrefois.

## LE CORPS DIPLOMATIQUE (1)

Tanger a été pendant longtemps la capitale diplomatique du Maroc ; c'était là que se trouvaient les légations des puissances accréditées auprès du sultan. Ces légations ont été remplacées par des agences et consulats généraux, gérés tantôt par des ministres plénipotentiaires, tantôt par des consuls généraux ou par des conseillers d'ambassade. Ces chefs de missions, quel que soit leur grade, sont toujours accrédités auprès du sultan du Maroc auquel ils vont présenter leurs lettres de créances par l'intermédiaire de son ministre des Affaires étrangères, qui est le résident général de France.

(1) Les puissances représentées à Tanger actuellement sont : la Belgique, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, la Hollande, l'Italie, le Portugal, la Russie et la Suède.

Comme autrefois, les consuls étrangers des différentes villes du Maroc correspondent avec leurs chefs de missions respectifs à Tanger.

Seuls les agents de France et d'Espagne ont des pouvoirs restreints à la seule zone de Tanger, à laquelle est limitée leur juridiction consulaire; la circonscription du consul de France à Tanger comprend les consulats de Tétouan et de Larache et El-Qçar. Les consuls d'Espagne de la zone française correspondent avec l'ambassade d'Espagne à Paris.

L'agent diplomatique de France présente ses lettres de créance au sultan à Rabat. L'agent diplomatique d'Espagne semble n'être accrédité qu'auprès du corps diplomatique.

Le maintien dans la zone de Tanger du régime des capitulations et de la protection permet, comme par le passé, l'intervention des agents diplomatiques et consulaires, non seulement pour la défense de leurs nationaux, mais aussi pour celle de leurs protégés indigènes.

Comme autrefois les Européens qui vivent à Tanger sont les ressortissants de leurs consulats et ils sont justiciables de leurs tribunaux consulaires respectifs.

Cette organisation, qui était suffisante lorsque les ressortissants étrangers étaient peu nombreux et les transactions peu importantes, ne répond absolument plus aux besoins actuels et provoque de fréquents et d'inextricables conflits. On a caractérisé la situation de Tanger en disant que les nombreuses autorités qui s'y contredisent empêchent le fonctionnement d'une autorité nécessaire. Cette situation n'est d'ailleurs que transitoire.

**La collaboration administrative des Puissances.**

En vertu de conventions diplomatiques et de délégations Chérifiennes, le corps diplomatique avait acquis un véritable droit de collaboration dans certaines affaires de l'Empire.

*Le Conseil sanitaire* (1). — Les consuls européens avaient toujours cherché à obtenir des autorités marocaines certaines réformes ou au moins certaines précautions sanitaires; mais ce n'est guère qu'à partir de 1792 que l'on retrouve la trace de ce qui est devenu plus tard le Conseil sanitaire.

En 1844, le sultan Moulay Abderrahman chargea officiellement les représentants des puissances de la police sanitaire et, en 1879, un dahir de Moulay El-Hasan constitua le Conseil sanitaire, composé des membres du corps diplomatique.

Son rôle consistait en principe à établir et à lever les quarantaines.

Comme aujourd'hui, la présidence du Conseil sanitaire était exercée à tour de rôle par l'un des Représentants des puissances.

Depuis 1901, dans les différents ports, les corps consulaires avaient constitué des conseils sanitaires locaux qui relevaient de celui de Tanger, où devaient se présenter tous les navires porteurs de patentes brutes. Les quarantaines étaient purgées dans un lazaret qui fut établi pour la première fois en 1799 dans un des forts de la Marine à Tanger. Ce lazaret de fortune fonctionna jusqu'en 1828; mais ce n'est qu'en 1865 que le sultan Sidi Mohammed se décida à constituer en lazaret officiel l'île de Mogador; en 1897 cette île fut transformée en prison d'État. Cependant en 1900 le lazaret y fut organisé par les soins du docteur L. Raynaud pour recevoir les pèlerins de la Mecque. A cette époque le sultan donna des ordres pour la construction d'un lazaret à Tanger. Il a été construit depuis à l'est de la ville, entre l'Oued el-Halq et la pointe de Malabata; il tombe actuellement en ruines sans avoir jamais été utilisé.

(1) Cf. *Étude sur l'hygiène et la médecine au Maroc*, par le docteur L. Raynaud. Alger, 1902.

L'établissement du protectorat a restreint les pouvoirs du Conseil sanitaire au seul port de Tanger.

En 1892, le comte d'Aubigny, ministre de France, lors de son ambassade à Fès, avait obtenu de Moulay El-Hasan une extension des pouvoirs du Conseil sanitaire, qui fut chargé de veiller à la voirie de Tanger et fut autorisé à recevoir des habitants une souscription volontaire et à percevoir certaines taxes.

*Commission d'hygiène et de voirie.* — Le Conseil sanitaire délégua le soin de faire nettoyer la ville à une commission nommée à l'élection parmi les habitants qui souscriraient à ces dépenses de balayage.

Cette filiale du Conseil sanitaire prit le nom de Commission d'hygiène et de voirie; elle se compose de onze membres élus, dont quatre français, quatre espagnols, un anglais, un portugais, un italien, plus un délégué chérifien, un secrétaire et un trésorier.

La Commission d'hygiène est présidée par un délégué du Conseil sanitaire, qui est à tour de rôle, pour un an, le consul de France et celui d'Espagne.

Un médecin est attaché à la Commission d'hygiène.

Le budget est alimenté :

1° Par les souscriptions;
2° Par la taxe des abattoirs;
3° Par les droits perçus pour l'entrée sur le môle;
4° Par les droits de marché;
5° Par la moitié de la taxe urbaine.

Ces différentes contributions sont d'ailleurs insuffisantes à faire face à toutes les obligations que le développement de Tanger a imposées successivement à la Commission d'hygiène, que l'on a quelquefois, à tort, confondue avec une municipalité, dont elle n'a ni les pouvoirs, ni les ressources, ni la constitution.



Phare du cap Spartel.

*Le Phare du cap Spartel.* — En 1865, le sultan Sidi Mohammed a donné au corps diplomatique de Tanger la direction supérieure et l'administration du phare du cap Spartel, qui venait d'être construit en exécution de l'article 43 du traité de 1861 entre l'Espagne et le Maroc, en stipulant que « cette délégation ne portait aucune atteinte aux droits de propriété et de souveraineté du sultan ».

L'administration du phare du cap Spartel est toujours exercée à tour de rôle par un des représentants des puissances. Les frais d'administration et d'entretien sont supportés par les puissances contractantes ; ceux de réparation ou de reconstruction le sont par le sultan. Aucun agent technique n'est chargé de surveiller le fonctionnement de ce phare.

Depuis 1892, un sémaphore a été établi au cap Spartel ; il est administré par le bureau du Lloyd sous la surveillance du corps diplomatique. Le sultan n'a reconnu officiellement qu'en 1894 l'accord intervenu entre les puissances en 1892 relativement à ce sémaphore.

**La Convention de Madrid et l'Acte d'Algésiras.**

Outre ces délégations, le corps diplomatique de Tanger en a reçu virtuellement plusieurs autres par certains articles de la convention de Madrid (1880) et surtout par l'acte d'Algésiras (1906). Leur ensemble constituait un acheminement visible vers une véritable internationalisation de l'administration marocaine.

En application des articles 12 et 13 de la convention de Madrid, le corps diplomatique de Tanger avait établi, en 1881, d'accord avec le représentant du sultan, un règlement pour la perception du droit des portes et de l'impôt agricole, dit *Tertib ;* ces impôts devaient être perçus, non seulement sur les sujets marocains, mais sur les protégés et les Européens. Les autorités consulaires intervenaient dans la perception de ce tertib, qui n'a d'ailleurs jamais été appliqué. En 1896, des modifications aux droits

des portes ont été apportées par le corps diplomatique d'accord avec un délégué chérifien ; en 1903, le tertib était lui-même profondément modifié, dans les mêmes conditions.

Mais c'est particulièrement l'acte d'Algésiras qui a donné au corps diplomatique un véritable droit d'ingérence dans les affaires du pays.

L'article 59 établit que les autorités consulaires retiendront un tant pour cent des rentrées du tertib encaissées sur leurs ressortissants.

Le taux de cette retenue sera fixé d'un commun accord par le Makhzen et le corps diplomatique.

L'article 61 est relatif à l'établissement d'une taxe sur les constructions urbaines, dite taxe urbaine : le taux de cette taxe, son mode de perception, etc., seront établis par un règlement édicté d'un commun accord par le gouvernement chérifien et le corps diplomatique à Tanger.

L'article 66 établit que le programme des travaux publics à exécuter sur les fonds de la caisse spéciale (produit de la surtaxe de 2 1/2 p. 100 sur les droits de douane) sera arrêté par le corps diplomatique à Tanger ; que les adjudications publiques seront passées dans les formes et aux conditions générales prescrites par un règlement établi par le corps diplomatique et un représentant de S. M. Chérifienne.

D'après les articles 70 et 71, les droits de stationnement ou d'ancrage dans les ports marocains, les droits de magasinage en douane, seront établis par un accord avec le corps diplomatique et ne pourront être modifiés sans son consentement.

L'article 96 prescrit une commission des valeurs douanières réunie à Tanger pour fixer la valeur des principales marchandises.

L'article 97 institue à Tanger un comité permanent des douanes, pour trois années, composé d'un commissaire spécial de S. M. Chérifienne, d'un membre du corps diplo-

matique ou consulaire, désigné par le corps diplomatique à Tanger, et d'un délégué de la Banque d'État.

L'article 98 prescrit qu'une révision des règlements de magasinage actuellement en vigueur sera effectuée par les soins du corps diplomatique statuant à la majorité, de concert avec le gouvernement chérifien.

La collaboration du corps diplomatique aux affaires marocaines apparaît encore plus nettement au chapitre VI, relatif aux travaux publics :

Art. 108. — Le gouvernement chérifien fera part au corps diplomatique de sa décision de procéder à une adjudication et lui communiquera le cahier des charges.

Art. 110. — Un règlement des adjudications sera arrêté par le gouvernement chérifien, avec l'assistance du corps diplomatique.

Art. 117. — En matière d'expropriation et en cas de désaccord entre les membres du jury d'abord et les arbitres ensuite, un tiers arbitre sera désigné par le corps diplomatique à Tanger.

Art. 118. — Les arbitres devront être choisis sur une liste établie au début de l'année par le corps diplomatique, etc.

*Les règlements.* — En application de ces différents articles, le corps diplomatique à Tanger, d'accord avec la délégation chérifienne, a élaboré pendant les années 1907 et 1908 une série de règlements et constitué plusieurs commissions.

Les règlements sont les suivants :

1° Règlement sur les adjudications en général;

2° Règlement sur le budget de la caisse spéciale des travaux publics;

3° Règlement relatif aux adjudications effectuées sur les fonds de la caisse spéciale ;

4° Règlement de la taxe urbaine;

5° Règlement relatif à l'expropriation ;

6° Règlement des douanes ;

7° Règlement relatif à l'établissement des droits de magasinage dans les ports du Maroc;

8° Règlement relatif au commerce des armes de chasse et de luxe, non rayées, et de leurs munitions ;

9° Règlement relatif à l'importation des explosifs à l'usage de l'industrie et des travaux publics :

10° Règlement minier.

**Comités et commissions.**

Pour mettre en œuvre tous ces règlements le corps diplomatique a constitué un certain nombre de commissions :

1° *Le Comité spécial des travaux publics* (pour les travaux à effectuer sur les fonds de la caisse spéciale). Il se compose d'un président, d'un délégué du Sultan, d'un délégué du Khalifa de la zone espagnole, de cinq membres du corps diplomatique et de deux suppléants, désignés chaque année par le doyen du corps diplomatique ; d'un délégué du conseil sanitaire qui est le Consul de France ou d'Espagne pendant la même année qu'il est président de la commission d'hygiène ; de l'ingénieur des travaux publics, prévu par l'acte d'Algésiras; d'un secrétaire des séances nommé tous les ans par le président et agréé par le comité. Le personnel comprend en outre un chef de bureau, un archiviste, un interprète et un secrétaire indigène. Le président est élu chaque année. Jusqu'à présent, le représentant de S. M. Chérifienne à Tanger a toujours été élu à l'unanimité et sans aucune opposition.

2° *Commission du budget de la caisse spéciale.* — On a procédé en 1917 à la ventilation de la caisse spéciale et, depuis, chaque zone a l'administration de son budget. Cependant les budgets de la caisse spéciale de chacune des trois zones (zone française, zone de Tanger, zone espagnole) doivent au commencement de chaque année être approuvés

par la commission du budget de la caisse spéciale de Tanger qui se compose de trois membres, à voix délibérative : le président du comité spécial (le représentant du Sultan), l'ingénieur en chef des travaux publics, à Tanger, comme ordonnateur de la caisse spéciale, et un délégué du corps diplomatique, élu chaque année par le comité spécial.

3° *Commission générale des adjudications et des marchés*, pour traiter de toutes les adjudications et de tous les marchés de gré à gré du gouvernement marocain (1). Cette commission se compose d'un président, qui est le représentant du Sultan à Tanger ; d'un délégué marocain de la zone espagnole, de deux membres du corps diplomatique, d'un délégué de la banque d'État, d'un délégué de l'administration qui a provoqué l'adjudication ou le marché, de l'ingénieur en chef des travaux publics comme conseiller technique du Makhzen.

Depuis la ventilation de 1917, l'ingénieur en chef délègue un ingénieur adjoint espagnol, pour les adjudications ou les marchés passés en zone espagnole.

Le personnel se compose d'un secrétaire administratif, d'un secrétaire des séances, d'un secrétaire-adjoint, d'un archiviste et d'un secrétaire indigène.

L'importance de cette commission a diminué depuis l'établissement du protectorat et son action ne s'exerce plus que pour Tanger et sa zone, ainsi que pour le chemin de fer de Tanger à Fès.

On l'a admise, par extension de ses prérogatives, à connaître des adjudications des sociétés concessionnaires, alors qu'en réalité ces adjudications ne devraient être soumises qu'au contrôle de l'ingénieur en chef, conseiller technique du Makhzen.

(1) Pour les fonds de la caisse spéciale, le Comité de cette caisse se constitue en bureau d'adjudication.

4° *Commission de la taxe urbaine.* — Dans l'origine l'administration de la taxe urbaine s'étendait à tout le Maroc. Son comité se composait d'un délégué du conseil sanitaire, d'un directeur général, d'un secrétaire général, d'un interprète et de plusieurs commis. Depuis 1916, cette commission n'a plus à administrer que la taxe urbaine de Tanger et ne se compose plus que d'un administrateur chérifien, d'un délégué du Conseil sanitaire qui est à tour de rôle, pour un an, le Consul de France ou d'Espagne, pendant la même période où il est également président de la Commission d'hygiène.

La Commission comprend en outre un chef de bureau, un secrétaire européen, un secrétaire indigène et des commis.

5° *Commission des valeurs douanières.* — Elle est nommée pour trois ans et se compose de trois délégués chérifiens, de trois délégués du Corps diplomatique, d'un délégué de la Dette marocaine, d'un délégué de la Banque d'État.

Cette commission, qui avait été fondée pour tout le Maroc, ne fonctionne plus que pour la douane de Tanger.

6° *Le Comité permanent des douanes*, prévu par l'article 97 de l'Acte d'Algésiras, existe toujours, sans fonctionner effectivement. La présidence, qui devrait régulièrement être exercée à tour de rôle par les différents chefs de Missions diplomatiques, l'est de fait par l'Agent diplomatique anglais depuis 1907, sans interruption.

D'autres commissions existent encore en principe, mais n'ont jamais fonctionné et n'ont même jamais été constituées ; elles ne pourraient d'ailleurs plus être utilisées que pour la zone de Tanger, en attendant son régime spécial ; ce sont les commissions de l'alignement, du lazaret, de l'expropriation, des phares, de la vente des armes, etc.

**Travaux publics.**

Outre les fonctions d'ingénieur de la Caisse spéciale qui se bornent à celles définies par l'Acte d'Algésiras et par les textes qui en dérivent, l'ingénieur en chef s'est vu, dès l'origine, confier par le Makhzen les fonctions de directeur des travaux publics de la zone de Tanger et de conseiller technique du Makhzen. A ce titre, il administre le domaine public, terrestre et maritime, prépare les contrats de concessions, contrôle le fonctionnement des compagnies concessionnaires autres que le Tanger-Fès (1). Ce rôle est complètement indépendant de celui d'ingénieur de la Caisse spéciale et pourrait être rempli par tout autre ingénieur qui à ce titre ne relèverait que du Gouvernement chérifien.

Tout cet arsenal de Règlements, de Commissions et de Comités faisait de Tanger la capitale d'une souveraineté diplomatique que l'établissement du Protectorat en 1912 a sensiblement diminuée ou tout au moins circonscrite à la seule zone de Tanger.

Il en résulte un véritable encombrement.

## LA BANQUE D'ÉTAT

C'est une institution créée par l'Acte d'Algésiras, chapitre III, articles 31 à 58.

La banque d'État du Maroc doit remplir les fonctions de trésorier-payeur de l'Empire ; elle a un droit de préférence à conditions égales pour tous les emprunts publics du Maroc ; elle a de plus le privilège exclusif de la frappe et de la refonte des monnaies, ainsi que toutes autres opérations monétaires qu'elle fera pour le compte et au profit du Gouvernement marocain.

(1) Il contrôle le Tanger-Fès comme ingénieur en chef de la Caisse spéciale, en vertu de l'Acte général de concession.

Le Gouvernement chérifien surveille la banque d'État par un haut commissaire, qui contrôle l'émission des billets de banque et appose sur chaque billet sa signature ou son sceau.

Un tribunal spécial, composé de trois magistrats consulaires et de deux assesseurs, peut seul connaître des actions intentées au Maroc contre la banque d'État. L'appel des jugements de ce tribunal sera en dernier ressort interjeté devant la Cour fédérale de Lausanne.

Le siège social de la banque d'État du Maroc est à Tanger ; son siège administratif est à Paris, 3, rue Volney.

Le directeur général est français, le directeur espagnol. Le conseil d'administration est composé d'autant de membres qu'il y a de parts dans le capital initial.

## LA DETTE MAROCAINE

**Emprunt 1904**

En 1904, le sultan Moulay Abdelaziz a contracté en France un emprunt de 62 millions 500.000 francs garanti par le 60 p. 100 des douanes. L'administration de cet emprunt a été établie à Tanger avec un délégué français et un délégué marocain des porteurs de titres.

**Emprunt 1910**

En 1910, le sultan Moulay Abdelhafid a contracté un nouvel emprunt de 101 millions 124.000 francs. La souscription à cet emprunt a été ouverte à Paris, à Berlin, à Francfort-sur-le-Mein et à Madrid ; il était garanti par le 40 p. 100 restant des douanes, par le produit de la vente du tabac et du kif qui a été plus tard constitué en monopole ; par le produit des impôts dits *Moustafadat*, c'est-à-dire les droits des portes et les droits de marchés, dans les ports; par le produit des biens domaniaux dans les ports et dans un rayon de 10 kilomètres autour des ports;

enfin par la part revenant au Gouvernement marocain sur la taxe urbaine dans les ports.

L'administration de l'emprunt de 1910 a été réunie à celle de l'emprunt de 1904 et l'ensemble a formé l'administration de la Dette marocaine. Cette administration, dont le siège central était établi à Tanger, a exercé pendant plusieurs années son contrôle sur les différents gages des emprunts dans tous les ports du Maroc.

Après l'établissement du Protectorat et la séparation administrative de la zone d'influence espagnole, un accord est intervenu le 27 novembre 1912 avec la Dette en vertu duquel l'administration espagnole prenait la gestion des revenus concédés de Tétouan et de Larache contre paiement d'une redevance forfaitaire.

En mai 1913, l'administration de la Dette passait au gouvernement du Protectorat le service de l'aconage, qui était rattaché à la direction générale des Travaux publics, et ne conservait que l'aconage de Tanger.

Enfin, à partir du 1er janvier 1918, le Service des douanes et l'administration des revenus concédés, domaines, moustafadat, etc., étaient rattachés à la direction générale des finances du Protectorat.

L'administration de la Dette marocaine n'a donc plus actuellement que le contrôle des douanes et des revenus concédés de Tanger et se contente, pour les autres ports, de recevoir les intérêts des emprunts.

A Tanger la Dette marocaine administre :

1° *La douane* y compris l'aconage et le magasinage ; elle contrôle les administrateurs (*oumana*) de la douane nommés par le sultan et assure, avec le personnel local, l'embarquement et le débarquement.

En principe les barcassiers (*bahriya*) de Tanger sont une fraction du guich, dirigée par un Raïs (capitaine) et par un Khalifa, mais placée sous les ordres du pacha du guich,

qui est le gouverneur de la ville. Les *bahriya* de Tanger comme les autres gens du guich, jouissaient de certains privilèges tels que : exemption d'impôts, concessions d'immeubles, maisons et terres, et recevaient en outre une solde pour leur service, qui était d'ailleurs obligatoire ; ce n'était pas une corporation, mais une milice maritime. La désorganisation progressive du guich depuis une trentaine d'années, qui a abouti à sa suppression complète, a eu naturellement comme conséquence la désorganisation des *bahriya*. Ceux-ci se considèrent maintenant comme une sorte de corporation ouvrière, et le principe de discipline militaire, qui était une garantie de l'exactitude du service d'embarquement, de débarquement et de manutention des marchandises, a complètement disparu.

2° *Les Biens domaniaux* urbains et ceux compris dans un rayon de 10 kilomètres autour de la ville, administrés par l'Amîn el-Moustafad, sous le contrôle de la Dette.

Ces biens sont ceux qui sont l'objet d'un loyer ; c'est-à-dire que l'Amîn n'a pas l'administration des biens guich, qui ne relèvent que du pacha.

L'emprunt de 1910 a repris les gages immobiliers qui avaient été donnés par le Makhzen à la banque Mendelsohn en 1906, pour une avance de 10 millions de marks qu'il a remboursée ; or à Tanger le gage immobilier ne comprenait que les biens domaniaux administrés par l'Amîn el-Moustafad, et non les bien du guich, d'après les termes formels du contrat d'hypothèque passé à Tanger entre le représentant de la banque Mendelsohn et le délégué du sulṭan, le 12 çafar 1324 (7 avril 1906).

3° *Les Moustafadat*, c'est-à-dire les droits des portes et les droits de marchés de la ville de Tanger, administrés ou adjugés par l'Amîn el-Moustafad.

## ORGANISATION MILITAIRE

**Le Guich.**

Pendant de longues années, la seule organisation militaire de Tanger a été le guich créé sur l'ordre du sultan Moulay Ismaïl par le pacha Ali ben Abdallah. Ce guich ne comprenait d'abord que des rifains. On a vu dans la partie historique les diverses modifications qu'il a subies. On verra d'autre part, dans le chapitre du Fahç, les détails de son organisation.

Telle qu'elle était il y a une dizaine d'année, cette organisation militaire ne répondait plus à son objet. Elle est aujourd'hui complètement détruite ; on peut même se demander si cette désorganisation n'a pas été voulue de la part du Makhzen, qui espérait trouver dans sa propre faiblesse un moyen d'arrêter la pénétration européenne en détruisant les moyens d'assurer la sécurité.

**Les troupes chérifiennes.**

Vers 1904, pour donner satisfaction aux réclamations du corps diplomatique, qui trouvait que la sécurité de Tanger n'était vraiment plus assurée par rien, et que les incartades de Raïsouli devenaient inquiétantes, le Makhzen forma à Tanger un corps de troupes de police d'environ 1.200 hommes.

L'organisation et l'instruction de ces troupes furent confiées à deux officiers de la Mission militaire française, créée en 1877 et qui accompagnait le sultan dans ses différentes résidences. Les cadres se composaient d'un capitaine, d'un lieutenant et de trois sous-officiers.

Un corps de troupes de 1.200 hommes, avec des instructeurs français, pouvait paraître suffisant pour protéger Tanger et y maintenir l'ordre ; cependant on jugea nécessaire de lui adjoindre des troupes de la police issue de

l'acte d'Algésiras. Le corps de troupes primitif, avec des contingents réduits de plus de moitié, existe toujours, sous le nom de compagnie auxiliaire marocaine. Cette compagnie est commandée par un qaïd marocain et a toujours comme instructeurs un capitaine, deux lieutenants et plusieurs sous-officiers français.

Quelques artilleurs, vestiges des anciens *topjiya* du guich, sont joints à cette compagnie auxiliaire et ont comme instructeur un maréchal des logis-chef d'artillerie français. Ces artilleurs font le service de la batterie de salut, qui se compose aujourd'hui de canons Krupp achetés à Berlin il y a une dizaine d'années. Cette batterie, placée au Bordj de Dar el-Baroud, a remplacé l'ancienne batterie de salut de la Douane composée de vieilles pièces de différentes nations et dont quelques-unes sont assez curieuses. Outre ces vieux canons, les différentes batteries sont garnies de grosses pièces Armstrong, achetées à l'Angleterre il y a une quarantaine d'années ; elles avaient été amenées de Gibraltar par un ancien sous-officier anglais d'artillerie, qui était resté à Tanger comme instructeur et que l'on appelait le qaïd Silva.

**Les troupes de police.**

Elles ont été créées par le chapitre Ier de l'acte d'Algésiras, et les conditions de sa création, de son organisation et de son fonctionnement sont réglées par les douze premiers articles de cet acte diplomatique.

En voici le résumé : la police sera placée sous l'autorité souveraine de S. M. le sultan (art. 2). L'effectif total ne devra pas dépasser 2.500 hommes ni être inférieur à 2.000 (art. 5). Les cadres seront espagnols à Tétouan, mixtes à Tanger, espagnols à Larache, français à Rabat, mixtes à Casablanca et français dans les trois autres ports.

On a donné le nom de *Tabor* aux unités de ces troupes de police. Un colonel suisse avait rang d'Inspecteur.

L'établissement du protectorat a forcément modifié cette

répartition des forces de la police chérifienne, qui aujourd'hui n'existe plus qu'à Tanger. Le colonel suisse a été remplacé par Abdelmalek, fils de l'émir Abdelqader, qui s'est enfui en 1914. Son caractère exclusivement chérifien n'est évidemment modifié en rien. Cependant on a pris la mauvaise habitude de dire : *Police française*, pour indiquer le *Tabor* n° 1, police extra-urbaine, qui a des instructeurs français; *Police espagnole*, pour désigner le *Tabor* n° 2, police urbaine, qui a des instructeurs espagnols. Ce manque d'unité est encore accentué par des différences entre les uniformes des deux tabors (1).

On peut avoir ainsi le sentiment qu'il s'agit de deux corps différents, tandis qu'en réalité il ne s'agit que d'un seul et même corps de troupes chérifiennes de police, payé par le Makhzen du sultan et soumis à un seul règlement. Les instructeurs seuls diffèrent, mais non le commandement.

Il avait été réglé qu'il y aurait à Tanger un commandant français et un capitaine espagnol ; à Casablanca un commandant espagnol et un capitaine français. Il serait difficile de savoir exactement ce qui s'est passé, mais le fait est qu'il y a maintenant à Tanger un commandant français et un colonel espagnol, ce qui peut paraître exagéré pour un total de 750 hommes de troupes.

Ces 750 hommes se répartissent de la façon suivante :

Tabor n° 1 : 500 hommes, dont 280 fantassins, 200 cavaliers et 20 artilleurs, avec une pièce de 75 Schneider-Canet.

Tabor n° 2 : 250 fantassins.

En 1914, le Tabor n° 1 avait été porté à 600 hommes, le Tabor n° 2 à 300 ; mais en 1918, on est revenu à l'effectif primitif.

(1) C'est Abdelmalek, ancien colonel turc, qui a voulu modifier l'uniforme prévu et remplacer le *tarbouch* africain par un bonnet haut et rigide, de forme turque. Cette nouvelle tenue n'a été adoptée que par le tabor n° 2.

Le cadre d'instruction se compose, pour le Tabor n° 1 : d'un commandant, deux capitaines, un lieutenant indigène, trois sous-officiers d'infanterie, un d'artillerie et quatre de cavalerie ; pour le Tabor n° 2 : d'un colonel, un capitaine, trois lieutenants et un sous-lieutenant indigène.

Le cadre de commandement comprend :

Tabor n° 1, infanterie : un qaïd tabor, un motaçarif, cinq qaïds mias ; cavalerie : un qaïd tabor, un motaçarif, six qaïds mias.

Tabor n° 2 : un qaïd tabor, un motaçarif, cinq qaïds mias.

Chaque tabor a de plus un imam pour assurer le service religieux.

## LES IMPÔTS ET LES TAXES

Comme le reste du Maroc, et peut-être plus encore, Tanger est régie, en matière d'impôts, par les prescriptions de l'acte d'Algésiras, qui ne prévoit comme impôt agricole que le tertib et, comme impôt urbain, que la taxe urbaine et le droit des portes.

Dans la ville, le seul impôt est la taxe urbaine, payée d'ailleurs très irrégulièrement par les uns et complètement impayée par beaucoup d'autres.

Le droit des portes, perçu à l'entrée et à la sortie de la ville et qui constitue une sorte de droit d'octroi, fait partie des revenus engagés ; il est donc perçu par l'Amîn el-Moustafad pour le compte de l'administration de la Dette. A ces impôts prévus et réglés par l'acte d'Algésiras, s'ajoutent quelques taxes, dites municipales, quoiqu'il n'y ait pas de municipalité, et perçues au bénéfice de la Commission d'hygiène et de voirie, en vertu de décisions du Conseil sanitaire, c'est-à-dire du corps diplomatique.

Ces taxes sont les droits de stationnement au marché, les taxes sur les animaux de louage, sur les voitures et sur les automobiles.

En dehors de ces taxes officielles, il faut en joindre d'autres établies sur des bases moins définies, telles que les taxes sur les filles publiques et les amendes prélevées dans les affaires de police, réglées par le tribunal du pacha.

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES

**Les Postes.**

Pendant longtemps les correspondances étaient apportées à Tanger par les bateaux qui y touchaient et il n'y avait aucun service régulier. Les lettres furent ensuite apportées plus régulièrement par un voilier qui venait de Tarifa : ce voilier était connu sous le nom de « falucho » (petite felouque) ; la poste espagnole fut établie au petit Souq.

*Poste française.* — Il y a une quarantaine d'années, en vertu d'un accord entre la France et l'Espagne, les sacs de correspondances françaises, scellés à la frontière, traversaient l'Espagne et étaient transportés à Tanger par le voilier espagnol de Tarifa. Un bureau de poste français fut créé à la chancellerie de la légation de France ; il était tenu par le chancelier, qui faisait assurer le service par un employé, mais sous sa responsabilité. Ce bureau de poste faisait les recommandations, les valeurs déclarées et les mandats jusqu'à concurrence de 50 francs.

Plus tard, un receveur des postes de carrière assura le service dans un local de la légation et enfin, il y a une trentaine d'années environ, la poste fut établie dans un local indépendant et le bureau de Tanger réellement constitué.

Le service postal français ne dépassait pas Tanger; les transports des lettres pour l'intérieur se faisait au moyen d'un service local dont il sera question plus loin.

Vers 1891, un français de Tanger créa un service particulier de Tanger à Fès; en 1893, ce service fut repris par le gouvernement français et des postes françaises furent établies dans tous les ports et dans toutes les villes de l'intérieur. Le bureau de Tanger fut élevé en recette principale.

Depuis l'établissement du Protectorat, les choses ont été modifiées et le bureau de Tanger n'a plus à assurer que le service de la ville et de sa zone; c'est aujourd'hui le seul bureau français du Maroc, ceux de la zone française ayant été remplacés par la Poste chérifienne.

*Poste anglaise.* — Le service postal anglais était fait depuis de longues années par Gibraltar, où étaient concentrées les correspondances anglaises et d'où elles étaient amenées à Tanger par de petits vapeurs qui faisaient le trajet plusieurs fois par semaine; mais ce n'est qu'en 1892, que le Sultan Moulay El-Hasan accorda à Sir Ewan Smith, ministre d'Angleterre, le droit de louer pour soixante-cinq ans neuf boutiques habous au Souq intérieur, pour y construire la *Poste Anglaise de Gibraltar*. Plus tard cette poste a été transportée un peu plus bas, où elle est encore aujourd'hui.

Lorsque la poste française établit des bureaux dans toutes les villes du Maroc, la poste anglaise suivit son exemple; ces bureaux existent encore et dépendent de celui de Tanger.

*Poste espagnole.* — On a vu que la Poste espagnole avait, il y a déjà de longues années, son bureau au Souq intérieur, en face de la légation d'Espagne. Il est toujours situé au même endroit, mais s'est notablement agrandi depuis quelques années.

Comme la Poste anglaise, la Poste espagnole a créé des bureaux dans l'intérieur après 1893. Depuis l'établissement du Protectorat, les bureaux de la Poste espagnole de la zone française ont été fermés, comme les bureaux de la Poste française en zone espagnole. Par contre les bureaux de Tétouan, Larache et Arzila ont été développés.

*Poste chérifienne.* — Il existait autrefois, pour le transport des lettres de Tanger dans l'intérieur, et même sur la côte, un service postal privé, appelé *Boustat-et-Toudjar*, Poste des négociants. Ce service très irrégulier avait été créé par les négociants pour leurs besoins. Lorsque vers 1891, un négociant français prit l'initiative de créer un service postal intérieur avec une administration plus sérieuse, des timbres, etc., le Sultan Moulay El-Hasan chercha à exercer son monopole d'État et il créa à la fin de 1892 un service chérifien des postes. Les Oumana el-Moustafad étaient chargés d'assurer ce service. A Tanger, *le bureau* était dans un café arabe du Souq intérieur, où se trouve actuellement un café français. C'est là que siégeait *l'Amîn Er-Rakkasa*, l'administrateur des courriers (1).

Plus tard le service fut organisé sérieusement avec un personnel français, sous le nom de Poste du Makhzen Chérifien (Barîd el-Makhzen ech-Chérif). Le gouvernement du Protectorat a repris ce service postal, par lequel il a remplacé l'ancien service français tandis, que dans la zone espagnole, c'est le contraire qui s'est produit et la Poste chérifienne y a été complètement supprimée.

Il y a à Tanger un bureau de la Poste chérifienne qui se trouve au Grand Souq. Il relève de la Direction générale des Postes chérifiennes du protectorat.

(1) Cf. Une tentative d'organisation postale marocaine. — *Revue du Monde musulman*, vol. XV, juillet-août 1911, p. 90.

Il est inutile de parler de la Poste allemande, qui n'existe plus au Maroc depuis 1914.

**Télégraphes.** *Télégraphe anglais* (Eastern Telegraph Company). — C'est le premier par ordre de date ; il a été établi en 1887, malgré les protestations du gouvernement du sultan ; il a aujourd'hui deux lignes : l'une par Gibraltar et Londres, l'autre par Malte.

*Télégraphe espagnol.* — Il a été établi quelques années plus tard. Le télégraphe espagnol a non seulement deux câbles reliant Tanger l'un à Algésiras et l'autre à Ceuta, mais encore une ligne télégraphique reliant Tanger à Arzila, à Larache et à El-Oçar.

*Télégraphe français.* — Il a été établi en 1901 un câble entre Tanger et Oran. Son bureau se trouve à la Poste française : il appartient à l'Administration des Postes et Télégraphes de la Métropole.

*Télégraphe chérifien.* — C'est en 1912 que la ligne de Tanger, Arzila, Larache, etc. fut établie par l'Administration des Postes et Télégraphes chérifiens, qui venait d'être créée par le Makhzen à la suite du rachat de la Société internationale de la Télégraphie sans fil.

Le bureau du Télégraphe chérifien se trouve à la Poste chérifienne. Il n'utilise que la voie terrestre pour ses communications ; entre Tanger et la zone française, il use du fil télégraphique espagnol, qui est mis à sa disposition à certaines heures.

*Télégraphe sans fil.* — En 1907, un ingénieur français, M. Henri Popp, voulut établir au Maroc la télégraphie sans fil et débarquer une partie de son matériel à Tanger. Il se heurta à toutes sortes de difficultés d'ordre interna-

tional. Pour les neutraliser il se décida à mettre son exploitation en Société internationale également. Il arriva à faire fonctionner son exploitation en 1908. Plus tard le Makhzen racheta à la Société internationale l'exploitation de la télégraphie sans fil et fonda les Télégraphes chérifiens, auxquels il ajouta un service postal. Tous ces services ont été repris par le gouvernement du Protectorat.

Les deux pylones de 50 mètres de hauteur de la Télégraphie sans fil se trouvent à Tanger près du village des Souani.

Il existe également un poste de télégraphie sans fil à la légation d'Espagne.

# INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES, MÉDICALES ET D'ENSEIGNEMENT

---

**Institut Pasteur** (1).

L'Institut Pasteur du Maroc se dresse à l'entrée du plateau du Marchan; il est bâti sur un terrain de près d'un hectare de superficie concédé par le sultan à la France, à la suite de l'assassinat du Français Albert Charbonnier. Commencés en 1910, les travaux de construction furent terminés le 14 juillet 1913.

L'Institut Pasteur se compose d'un bâtiment principal, d'un pavillon pour animaux et d'annexes diverses.

Le bâtiment principal couvre une superficie de 650 mètres carrés et a une façade de 45 mètres de long; l'aile droite renferme le cabinet et le laboratoire particulier du Directeur, un grand laboratoire de bactériologie, une chambre étuve, puis le service de la rage avec des salles d'attente et de pansement, une salle d'inoculation, un laboratoire spécial pour la trépanation des lapins, l'extraction des moelles, etc.; l'aile gauche comprend le service vétérinaire avec deux grands laboratoires de bactériologie et de parasitologie, la laverie, le poste de service et une salle de conférences qui sert de bibliothèque et de salle d'honneur

(1) Cf. *Paris Médical : l'Institut Pasteur de Tanger*, par le docteur Remlinger, J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris, 1913.



L'Institut Pasteur.

Phot. de la Section Sociologique.



et occupe toute la largeur du bâtiment; cette salle sert de lieu de réunion à la Société des sciences médicales de Tanger, dont la fondation a suivi de près celle de l'Institut Pasteur. Des sous-sols s'étendent sous tout le bâtiment; ils renferment des chambres noires pour la photographie, pour la dessiccation des moelles rabiques, la glacière, les caves, etc. ; on y fait l'élevage des petits animaux de laboratoire, notamment celui des lapins et des cobayes. Le premier étage de l'Institut est affecté aux appartements privés du Directeur.

Le pavillon des animaux est parallèle au bâtiment principal, derrière lequel il se trouve; il couvre une superficie de 180 mètres carrés.

Il ne comprend qu'un rez-de-chaussée. Le centre en est occupé par un laboratoire vétérinaire; l'aile gauche est réservée aux animaux de grande taille (chevaux, ânes, etc.) et à la vaccine qui a son laboratoire particulier et ses étables. L'aile droite est réservée aux petits animaux : les lapins du service antirabique y ont leur pièce spéciale. Un chenil pour l'observation des animaux mordeurs complète le service.

L'Institut Pasteur de Tanger est dirigé par le docteur Remlinger. Le service vétérinaire est assuré par M. Bel, successeur de M. Séjournant qui a été tué à la guerre.

**Section Sociologique des Affaires Indigènes.**

En face de l'Institut Pasteur se trouve établie la Section sociologique des Affaires indigènes.

Avant de parler de cette institution elle-même, il faut dire quelques mots de la Mission scientifique du Maroc dont elle est issue.

Créée en 1904, la Mission scientifique, qui avait son administration à Paris, n'a eu d'abord qu'une seule publication, *les Archives Marocaines*, où étaient traitées les différentes questions relatives à la « politique indigène », c'est-à-dire qu'elle a publié des monographies de villes et

de tribus, des études historiques musulmanes et juives, des traductions d'ouvrages marocains, d'histoire, de jurisprudence et de droit coutumier, etc.

En 1907, la Mission entreprenait une nouvelle publication, *la Revue du Monde Musulman*. Cette publication comme son titre l'indique, traite toutes les questions musulmanes : sa direction et son secrétariat de rédaction sont à Paris. La Mission scientifique à Tanger y a collaboré par de nombreux articles généralement réunis sous le titre de *Section du Maroc*.

En 1914, une troisième publication, *Villes et tribus du Maroc*, s'ajoutait aux deux premières, avec la collaboration des Affaires indigènes de Rabat. Par un arrêté viziriel en date du 14 octobre 1919, la section marocaine de la Mission scientifique a été rattachée à la direction des Affaires indigènes de la Résidence générale de France au Maroc, sous le nom de Section sociologique ; elle conserve la publication des *Archives Marocaines* et de *Villes et tribus du Maroc* ; la *Revue du Monde Musulman* continue à être publiée par la Mission scientifique du Maroc à Paris.

*Les Archives Marocaines* comptent actuellement 24 volumes. *Villes et Tribus du Maroc* ont publié 6 volumes ; le septième est le volume actuel, deux autres sont en préparation.

La bibliothèque de la Section sociologique des Affaires indigènes compte environ 10.000 volumes dont 1.500 ouvrages arabes.

**Station Scientifique du Collège Regnault.**

Une station scientifique a été créée récemment à Tanger par le directeur de l'enseignement au Maroc, pour étudier la faune et l'océanographie locales ; elle a été confiée à M. Charrier, professeur de sciences naturelles au Collège Regnault, qui a fait paraître en 1919 une *Note sur les Annélides Polychètes*.

A côté de la station scientifique fonctionne une station météorologique.

*Hôpital français.* — C'est en octobre 1864 que le premier hôpital français a été fondé à Tanger ; il se trouvait dans l'intérieur de la ville au quartier de Dar el-Baroud, dans une des petites rues voisines de l'hôtel Continental. C'était une simple maison indigène, propriété du Makhzen, inconfortable et peu saine. Près de trente ans plus tard seulement, en 1893, l'hôpital actuel a été construit dans de meilleures conditions hygièniques ; il est situé sur le côté nord du plateau du Marchan, entre la propriété de Menebhi et celle des Chorfa d'Ouezzan.

**Hôpitaux et Dispensaires.**

L'hôpital se compose :

1° D'un grand corps de bâtiment où se trouvent, au rez-de-chaussée, une salle d'opérations, un bureau, une salle de bains, la salle à manger, la lingerie et deux chambres de malades ; la cuisine et l'office sont également au rez-de-chaussée dans un pavillon séparé ; la pharmacie se trouve dans un autre pavillon, près de la porte d'entrée. A droite du bâtiment principal il y a une buanderie, un séchoir et une chambre de désinfection.

Au premier, 8 chambres de malades et 1 chambre d'infirmier. Soit en tout, 10 chambres de malades, avec 25 lits.

2° En contre-bas du bâtiment principal, à gauche, est construit un pavillon pour les malades indigènes ; il se compose d'une grande pièce partagée en trois parties, contenant ensemble 16 lits, d'une cuisine et d'un office. Sous le pavillon principal se trouve une citerne, dont les eaux sont élevées dans des réservoirs par une pompe aéromotrice.

Le service de l'hôpital est assuré par un docteur en médecine, un auxiliaire indigène diplômé de la Faculté d'Alger et plusieurs infirmiers.

Une infirmière, qui s'occupe également de la lingerie, est chargée plus spécialement de soigner les femmes admises à l'hôpital et auxquelles sont réservées des chambres spéciales.

Les indigents sont hospitalisés et soignés gratuitement ; les autres malades payent par jour une somme proportionnée à la chambre qu'ils occupent et qui est augmentée en cas d'opération.

L'hôpital est administré par un conseil composé du médecin et de notables français, réunis sous la présidence du consul de France ; son budget est alimenté par les journées d'hospitalisation, par les rentes d'un capital provenant de dons et legs et par des subventions du ministère des Affaires Étrangères et du ministère de la Marine.

Un terrain mitoyen à celui de l'hôpital a été acquis dernièrement en prévision de constructions nouvelles. En attendant que les possibilités budgétaires permettent la réalisation de ces projets d'agrandissement, ce terrain a été converti en jardin.

Des consultations gratuites sont données aux indigents.

*Dispensaire.* — Le premier dispensaire a été créé le 1er février 1901 sur la suggestion du docteur Fumey, médecin de l'hôpital, avec le concours de M. Revoil, ministre de France. Devant les résultats obtenus, des dispensaires analogues furent créés dans les principales villes du Maroc. Nommé gouverneur général de l'Algérie, M. Revoil y fit établir des dispensaires pour les indigènes, sur le modèle de ceux qu'il avait inaugurés au Maroc. Ce premier dispensaire de Tanger se trouvait au quartier d'Amrah, c'est-à-dire en plein centre indigène ; en 1911, il a été transporté dans un local spécialement construit à cet effet, mieux aménagé, mais peut-être moins central pour les indigènes de la ville elle-même.

Le nouveau dispensaire est installé au haut du grand souq ; autour d'une cour intérieure se trouvent : une salle de consultation, une salle de pansement, la pharmacie, une salle d'attente, les cabinets des médecins ; le service est assuré par deux docteurs : l'un est un spécialiste de la

syphilis, l'autre fait de la médecine générale ; les médecins sont aidés par des infirmiers et des infirmières. Les consultations ont lieu tous les jours, à des heures différentes pour les hommes et pour les femmes.

*Hôpital et dispensaires anglais.* — Il y a près de 40 ans, la « North Africa Mission » a fondé au plateau du Marchan un hôpital sous le nom de *Hope House.* L'hôpital, construit dans un jardin, se compose de trois corps de bâtiment : l'hôpital proprement dit, la maison d'habitation du médecin, des pasteurs et des missionnaires hommes et femmes et un pavillon pour les maladies contagieuses.

L'hôpital comprend, au rez-de-chaussée, la pharmacie, la salle de visite et la cuisine : au premier, 2 grandes pièces contenant chacune 14 lits ; une nouvelle pièce y a été ajoutée dernièrement. Le pavillon d'isolement comprend 4 pièces d'un lit chacune.

La maison d'habitation, qui constitue la partie la plus importante de l'ensemble, comprend, outre les logements du personnel de l'hôpital, une grande salle servant de chapelle et où on fait des lectures pieuses.

L'hôpital anglais ne reçoit que des malades musulmans ; trois fois par semaine on y donne gratuitement des remèdes aux gens de toutes les religions.

Au Marchan également, dans une maison particulière, une missionnaire donne des remèdes aux femmes indigènes exclusivement, deux fois par semaine.

Les anglais ont également un orphelinat musulman au Djebel el-Kebir et, au Souq extérieur, un refuge de nuit où peuvent coucher, dans deux hangars séparés, les hommes et les femmes de la campagne venus au marché et n'ayant pas regagné leurs villages.

*Hôpital espagnol.* — Construit sur la route des Cefacef, aujourd'hui San Francisco, l'hôpital espagnol a été

inauguré en 1889; il se compose de plusieurs bâtiments dont le principal a un étage; au rez-de-chaussée se trouvent les salles des hommes, au premier celles des femmes; dans les autres constructions, indépendantes les unes des autres, se trouvent la chapelle, la salle d'opérations, la cuisine, la morgue et un petit laboratoire.

Cet hôpital reçoit des Espagnols et des indigènes; le service médical y est assuré par 2 médecins militaires, des infirmiers et 5 sœurs de l'ordre de Saint-François. L'hôpital compte une trentaine de lits.

*Laboratoire espagnol d'analyses.* — Il faut citer également un petit laboratoire situé à San-Francisco entre l'évêché et une des maisons d'habitation des sœurs; on y fait quelques travaux bactériologiques.

*Le Maristan.* — Pour mémoire, il faut nommer l'hôpital indigène, ou *Maristan*, qui se trouvait dans la ville près de la grande mosquée. Des habous avaient été constitués pour l'entretien de cette institution charitable; mais il n'en reste rien ou à peu près. L'ancien local du Maristan est aujourd'hui loué à des particuliers par les soins du nadir.

Quant aux indigents musulmans ils peuvent en principe être hospitalisés dans un assez grand local créé hors ville près de la télégraphie sans fil, il y a 8 ou 10 ans. L'embryon d'organisation de refuge semble avoir disparu et les rares malheureux qui s'y trouvent ne reçoivent plus de soins médicaux, ni une nourriture suffisante. On ne sait d'ailleurs pas exactement qui en a la charge.

*Le Lazaret.* — Il y a plus d'un siècle que l'on s'occupait de créer au Maroc un lazaret. En 1799, un des forts du port de Tanger servait de lieu d'observation pour les voyageurs contaminés. De nombreuses démarches du corps

consulaire auprès du sultan pour obtenir la création d'un lazaret restèrent sans résultat. Enfin en 1866, le Sultan Mohammed ben Abderrahman concéda à cet effet l'île de Mogador; cette concession, retirée en 1897, fut rétablie en 1899. Enfin il y a quelques années un lazaret fut construit au fond de la baie de Tanger. Jusqu'à présent ce lazaret n'a jamais été utilisé ; il a même été presque complètement abandonné pendant plusieurs années. Un poste de troupes de police y est établi aujourd'hui ; mais d'autre part l'anarchie du régime immobilier et la possibilité de faire impunément de faux actes de propriété ont permis à des spéculateurs de prétendre à la propriété d'un terrain qui a été régulièrement concédé par le Makhzen pour y construire un lazaret.

**L'enseignement français.**

On a vu déjà que les établissements d'enseignement musulman à Tanger ne comptent que des écoles de Qoran. Quelques cours faits à la grande mosquée sur les commentaires du Boukhari et de Sidi Khalil représentent seuls l'enseignement supérieur.

L'enseignement européen en général et l'enseignement français en particulier se sont beaucoup développés pendant ces dernières années. Sans entrer dans les détails professionnels, on indiquera seulement ici les principaux établissements d'enseignement de façon à faire voir leur progression et leur développement.

*Institution Robinet.* — C'est la plus ancienne école française de Tanger; elle a été fondée en 1885 par Mme Robinet aidée de ses deux filles ; c'était en premier lieu un cours de langue et d'éducation française suivi par les jeunes filles des familles aisées. Une des demoiselles Robinet a continué l'œuvre créée par sa mère en la développant.

Une petite subvention a été accordée à Mlle Robinet en 1907 par la légation de France et l'Alliance Française.

De nouveaux arrangements intervenus depuis peu avec la direction de l'enseignement de Rabat ont donné à cette école une organisation plus universitaire, tout en lui conservant son caractère de maison d'éducation, qui la fait rechercher par certaines familles.

L'Institution Robinet est au Marchan, en face de l'Institut Pasteur.

*École Perrier.* — École privée à l'origine, comme la précédente, l'école Perrier a été fondée en 1904 par M. Perrier. C'était d'abord une école mixte. Une première subvention lui a été accordée par la légation de France et l'Alliance Française en 1907 et, en 1908, elle devenait une école primaire de garçons.

M. Perrier est mort il y a un an comme Inspecteur primaire. L'école Perrier est à la plage. Après avoir porté pendant quelque temps le nom de « Petit Collège », elle s'appelle aujourd'hui « École Antoine Perrier », du nom de son fondateur.

*Collège Regnault* (1). — L'idée de la création d'un collège français à Tanger, qui était considérée comme opportune depuis quelques années, fut réalisée par la légation de France le 15 janvier 1909.

Le collège fut d'abord établi dans une villa particulière, à Hasnona, sur la route de la Montagne. L'endroit n'était peut-être pas très salubre et le local était insuffisant. Un collège fut construit au S. de la ville à *Kedaouî er-Remel*, entre les Souani et la baie.

Il se compose de deux grands corps de bâtiment à un étage surmontés de terrasses et séparés par le pavillon

(1) Pour commémorer le nom de M. Regnault, ministre de France à Tanger, qui a été l'instigateur de sa construction. On sait que c'est M. Regnault qui a signé en 1912 avec le Sultan Moulay Abdelhafid le traité de Protectorat de la France au Maroc ; il est aujourd'hui ambassadeur.



Le collège Regnault.

du directeur. Ces bâtiments renferment 18 classes de 50 mètres carrés : salle de dessin, dortoir, lavabos et dépendances pour 30 internes. Deux cours de récréation ont chacune une superficie de 1.800 mètres carrés environ. Un pavillon indépendant pour les sciences, se trouve au fond de la cour.

Le collège de Tanger donne deux sortes d'enseignements :

1° Enseignement secondaire classique, avec trois langues vivantes : anglais, arabe, espagnol ;

2° Enseignement commercial.

Son effectif est passé de 60 élèves en octobre 1909, à 230 en novembre 1920.

L'enseignement est donné par 30 professeurs ou chargés de cours, détachés des cadres de l'Université.

Le collège Regnault, créé par le ministère des Affaires Étrangères et administré par lui pendant les premières années de sa création, relève aujourd'hui, au point de vue administratif et financier, de la direction de l'enseignement de Rabat.

*Collège Saint-Aulaire* (1). — Une école française d'enseignement secondaire pour les jeunes filles avait été fondée par le ministère des Affaires étrangères le 15 octobre 1909. Installé d'abord dans une maison particulière près de la plage, cet établissement fut transporté en octobre 1918 dans des bâtiments construits à cet effet non loin du collège Regnault et prit le nom de collège Saint-Aulaire.

Ce collège comprend 10 classes, dont 5 d'enseignement primaire et 5 d'enseignement secondaire qui préparent au diplôme de l'enseignement secondaire et au baccalauréat. L'enseignement est donné par 6 professeurs d'enseignement secondaire, 5 institutrices pour les classes primaires,

(1) Du nom du comte de Saint-Aulaire, ancien chargé d'affaires à Tanger, aujourd'hui ambassadeur à Londres.

3 professeurs pour la couture, le dessin et le solfège, 2 maîtresses répétitrices et un professeur de latin.

Le nombre des élèves, qui atteignait 105 en 1916, est aujourd'hui de 180.

*Groupe scolaire.* — En 1918 on inaugura au quartier des Souani de nouveaux bâtiments contenant une école primaire de garçons, avec un directeur, une école primaire de filles avec une directrice. Chacun de ces deux établissements possède environ 150 élèves. On y a ajouté récemment un cours complémentaire mixte, qui permet aux élèves déjà pourvus du certificat d'études d'obtenir le brevet élémentaire.

L'enseignement français compte en outre plusieurs établissements d'enseignement primaire :

L'école Antoine-Perrier dont il a été parlé ; l'école de filles de la plage ; l'école primaire de la rue de Tétouan ; une école professionnelle de garçons et une école professionnelle de filles à la montée du Marchan dont il sera parlé plus loin.

*Écoles franco-arabes.* — La première école franco-arabe de Tanger a été fondée en 1898, sous le patronage de la légation de France et avec les ressources fournies presque exclusivement par le Comité régional de l'Alliance Française ; installée jusqu'en 1906 dans une maison arabe du quartier de l'Amrah, elle fut établie ensuite plus au sud, dans le quartier de Saqaïa Djedida. Elle était fréquentée par une moyenne de 75 élèves, répartis en 3 classes ; le personnel enseignant comprenait 3 instituteurs et 1 maître de coran.

Le nombre des écoles franco-arabes est actuellement de trois ou quatre ; celui des élèves qui les fréquentent varie de 150 à 200. Les écoles dépendent de la direction de l'enseignement au Maroc ; l'enseignement y est gratuit.

*Écoles professionnelles.* — A côté des écoles franco-arabes, il convient de citer l'école professionnelle, installée en bas de la côte du Marchan ; les élèves y sont initiés au travail du fer et du bois par deux maîtres-ouvriers; une institutrice y est chargée de l'enseignement général.

Enfin une autre école, sise également au bas de la côte du Marchan, a pour but de donner aux jeunes filles un enseignement ménager et professionnel.

**Ecoles de l'Alliance Israëlite.**

L'Alliance Israëlite Universelle a fondé à Tanger une école de garçons et une école de filles ; la première date de 1865, la seconde de 1874. En juillet 1907, le nombre des élèves qui les fréquentaient était de 322 garçons (157 payants, 165 gratuits) et de 355 filles (101 payantes, 254 gratuites) ; il est actuellement de 1.050, dont 490 garçons et 560 filles.

On y enseigne l'hébreu, l'espagnol, l'anglais et le français; l'enseignement général est donné surtout en français.

**L'enseignement espagnol.**

*Écoles Aphonse-XIII.* — Les écoles Aphonse-XIII ont été fondées en avril 1913 ; une somme de 300.000 pesetas ayant été remise au roi d'Espagne par feu le marquis de Casa-Riera pour être affectée à une œuvre espagnole, il fut décidé la création à Tanger d'un grand centre d'enseignement.

Les écoles Alphonse-XIII comprennent deux grands bâtiments, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles.

L'enseignement y est poussé jusqu'au baccalauréat inclusivement ; les élèves qui se destinent aux carrières juridiques peuvent y continuer leurs études au delà du baccalauréat.

Des cours de commerce et de comptabilité sont donnés le soir ; après 3 ans d'études les élèves peuvent obtenir le brevet de comptable.

En outre les écoles comportent des classes spéciales pour le solfège, le piano, le dessin, la peinture élémentaire ; on y enseigne également les langues étrangères (français, anglais, arabe, allemand).

L'enseignement donné aux filles est identique à celui qui est donné aux garçons ; toutefois les cours d'arabe et d'allemand sont remplacés par des cours de coupe, de couture et de chant.

Les écoles Alphonse-XIII comptent près de 1.000 élèves, garçons et filles ; le personnel enseignant comprend 32 professeurs (11 religieux et 8 laïques, 12 religieuses et 1 laïque) ; les professeurs laïques sont rétribués par l'État.

Le prix de l'enseignement est de 6 pesetas par mois ; il est gratuit pour les pauvres.

*École religieuse de filles.* — Une école pour filles se trouve dans le quartier des Beni Ider ; l'enseignement y est donné par des religieuses.

*Collège laïque de garçons et de filles.* — Il y a en outre à Tanger un collège laïque pour garçons et filles ; on y enseigne les langues, la musique et on y prépare au baccalauréat et aux carrières spéciales. Il est installé dans un immeuble de la rue de Hasnona.

**Ecole italienne.**

Une école primaire italienne est installée du côté de l'église des sables ; elle est suivie par une quarantaine d'élèves.

# RÉGIME ÉCONOMIQUE

## 1° Vie économique indigène.

La vie économique indigène à Tanger dépend complètement aujourd'hui de la plus ou moins grande activité du mouvement économique européen ; on peut même affirmer qu'il n'y a plus à Tanger de vie économique indigène proprement dite. En effet, toutes les affaires et toutes les industries sont entre les mains des européens et des juifs et les indigènes mulsumans n'y jouent qu'un rôle subalterne.

La propriété immobilière indigène, sauf celle qui est entre les mains des hauts fonctionnaires du Makhzen et de quelques notables très riches, recule devant la spéculation. En un mot, la petite propriété et plus spécialement la petite propriété indigène tend à disparaître, absorbée par la grande propriété.

Jadis à Tanger, comme dans la plupart des villes marocaines et comme d'ailleurs dans nos anciennes villes d'Europe, bien des gens pouvaient vivre en étant propriétaires d'une petite maison en ville, d'un jardin dans la banlieue et de quelques arpents de terres de labour dans la campagne voisine ; ils vivaient modestement sans doute, mais enfin ils vivaient.

Cette manière de vivre n'est plus possible, et seuls les gros propriétaires peuvent encore organiser leur vie en habitant la ville et en exploitant des fermes. D'une part les besoins et le prix de la vie ont augmenté, et d'autre part la plus-value immobilière considérable a engagé bien des petits propriétaires à vendre des immeubles qui leur appartenaient quelquefois effectivement, mais qui souvent appartenaient au Makhzen et dont ils n'avaient que la jouissance. De ces ventes plus ou moins régulières, il est résulté un bien-être momentané, suivi d'un dénuement complet et de l'obligation de travailler pour vivre. La pénétration européenne a créé à Tanger un prolétariat qui n'existait pas auparavant; sans doute il s'y trouvait des riches et des pauvres, une sorte d'aristocratie et des ouvriers; mais ces ouvriers étaient organisés en corporations qui avaient leurs obligations et leurs privilèges; c'étaient presque des bourgeois.

Aujourd'hui, en dehors de quelques boutiquiers musulmans qui vivent assez péniblement de la vente des marchandises achetées chez des intermédiaires, de quelques artisans qui diminuent de jour en jour, la masse de la population a dû se mettre au service des européens. Depuis les guides d'hôtels, les courtiers en terrains, les garçons d'hôtels, de cercles et de cafés, jusqu'aux domestiques des particuliers, aux porteurs du marché, aux cireurs de bottes et aux cochers de fiacres, sans parler des chaouchs des différentes administrations et des ouvriers de plusieurs industries telles que la Régie des Tabacs, la Compagnie des Eaux, les Travaux Publics, les briqueteries, les carrières et même les garages d'automobiles, les descendants des anciens petits propriétaires musulmans de Tanger et des mokhazeniya du guich er-Rifi vivent avec leurs familles de la vie nouvelle que les européens ont apportée avec eux et leur propre existence en dépend.

Les industries indigènes ont presque complètement dis-

paru ; on ne trouve plus que quelques rares tisserands d'étoffes de laine et quelques potiers, qui fabriquent des vases assez grossiers pour l'usage des indigènes.

Ces poteries sont de deux espèces : celles dites de *frour* ou plus exactement *afrour*, car le mot est rifain ; (c'est une argile rougeâtre et poreuse); elles comprennent spécialement les vases destinés à aller au feu, marmites, plats, *kaskas* (appareils pour fabriquer le couscous). Certains de ces objets plus soignés sont ornés de dessins en noir ; ce sont les véritables poteries rifaines. Les poteries d'Afrour sont fabriquées particulièrement au village du Marchan.

D'autres ateliers de poteries se trouvent aux Souani, où sont fabriqués les objets en *tîn*, argile grasse ; on y fabrique plus spécialement les vases destinés à conserver l'eau ; *berrad* (pl. *berared*), petites jarres pour rafraîchir l'eau ; *khabia* (pl. *khouâbi*), grandes jarres, etc. Ces différents objets sont vendus au marché de Tanger le jeudi et le dimanche.

Les anciennes corporations ont presque complètement disparu ; on retrouve cependant encore celles des *bahriya* du guich de Tanger. Devant la désorganisation du guich, les mariniers ont cherché à maintenir leurs anciens privilèges en se constituant en corporation et ce qui dans l'origine était une obligation presque militaire est devenu une sorte de privilège corporatif. Les portefaix musulmans du port, de formation relativement récente, ont suivi dans leur organisation les bahriya et sont arrivés à former également une véritable corporation, qui a quelquefois une tendance à prendre la forme d'un syndicat.

Les *Ahl Sous*, les gens originaires du Sous, qui sont répandus dans toutes les villes du Maroc, sauf à Tétouan, comme *baqqals*, sorte d'épiciers qui vendent un peu de tout, du sucre, du thé, du café, des bougies, du pain, des bonbons, etc., et souvent des cigarettes, forment dans chaque ville une sorte de corporation commerciale.

Éloignés de leur tribu, inconnus des commerçants de la ville et offrant peu de surface pour obtenir du crédit, voici comment ils étaient organisés autrefois. Les plus notables d'entre eux habitant Tanger depuis longtemps et y ayant des propriétés qui leur donnaient un certain crédit sur la place, constituaient une sorte de comité de garantie, qui répondait auprès des négociants de la ville des achats faits par leurs compatriotes pour remplir leurs boutiques. Il n'agissait pas ordinairement sans s'être assuré lui-même de certaines garanties vis-à-vis de ceux dont il se rendait responsable et, de fait, les nombreux Sousis qui occupaient des boutiques n'étaient pas autre chose que les employés des membres du comité de garantie.

Depuis quelques années, le crédit étant devenu plus particulièrement dur, le comité des gens du Sous ne donne plus une garantie qui ne serait peut-être plus acceptée, mais avance aux petits boutiquiers de leur pays ce qui leur est nécessaire pour leurs achats. Ces avances ne sont consenties qu'après une enquête qui permet aux prêteurs de s'assurer que leurs emprunteurs ont dans leur pays une situation suffisante et de plus à certaines conditions de contrôle, d'intérêts ou de partage des bénéfices, qui mettent les boutiquiers du Sous dans la dépendance complète du comité. Malgré cet état d'infériorité, les baqqals sousis, grâce à une grande parcimonie et à une vie assez dure (ils habitent généralement leur boutique) arrivent au bout de quelques années, non seulement à rembourser ce qu'ils doivent, mais à amasser un petit pécule qui leur permet de rentrer dans leur pays et d'y acheter un lopin de terre. Il y a là une véritable organisation du petit négoce, une manifestation de solidarité commerciale, qui ne sont d'ailleurs pas spéciales à Tanger mais qu'il était intéressant d'y constater.

Les *Ahl Sous*, ainsi que cela est dit d'autre part, ont construit à leurs frais uniquement et sans accepter aucun

argent étranger, une mosquée sur le tombeau d'un chérif semlali qu'ils disent avoir retrouvé il y a quelques années au haut du souq extérieur. Les sousis riches ont donné des sommes assez importantes et les baqqals versaient un demi-douro (2 P. H. 50) par mois. La mosquée est aujourd'hui presque complètement terminée. Les gens du Sous qui étaient en France comme ouvriers volontaires pendant la guerre envoyaient régulièrement des petites sommes pour contribuer à sa construction.

En résumé, la vie indigène dépend de la vie européenne, ce qui ne veut pas dire que les indigènes soient européanisés, ni que le contact journalier ait créé un courant de sympathie, ni même un certain rapprochement. Comme partout ailleurs, la vie économique et la vie mulsulmane sont restées parallèles, sans se confondre.

Les musulmans vivent des européens, mais n'ont pour eux ni estime, ni considération ; ils les tolèrent malgré eux et semblent même considérer comme un devoir pieux de les mépriser et de les exploiter de toutes leurs forces; ils leur en veulent certainement d'être obligés d'avoir recours à eux pour vivre et de dépendre d'eux.

Cet état d'esprit est général à tous les pays musulmans, mais il semble que la population musulmane tangéroise, grossière par essence, plus libre d'autre part dans ses manifestations par le manque d'autorité, laisse voir plus facilement que les autres son éloignement, on pourrait presque dire sa haine de l'européen. On a en vu une preuve frappante pendant la guerre par la quantité de gens de toutes les catégories qui se sont affiliés à la confrérie xénophobe des Derqaoua. L'espoir des tangérois est que leur ville continue à rester dans la situation imprécise qui la maintient en dehors du régime de protectorat et leur donne, malgré leur dépendance économique, l'illusion d'une certaine indépendance politique et sociale.

## 2° Mouvement économique.

**Historique.** Ce n'est qu'à la fin du dix-neuvième siècle que Tanger a repris dans le mouvement économique du Nord marocain la place qu'elle tenait avant l'occupation européenne.

La période troublée qui a suivi l'avènement de la dynastie des Filala et particulièrement la révolte du pacha de Tanger Ahmed ben Ali er-Rifi, sous le règne de Moulay Abdallah, n'avait pas permis le développement des transactions par Tanger.

Sous le règne de Sidi Mohammed ben Abdallah, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, les douanes furent organisées et des traités de commerce conclus avec plusieurs puissances européennes, entre autres avec la France; mais les pirates marocains continuaient à capturer les navires européens, réduisaient leurs équipages en esclavage et s'emparaient de leurs cargaisons; le gouvernement du Maroc continuait à exiger des puissances européennes un tribut sous une forme plus ou moins déguisée, pour autoriser leurs négociants à trafiquer dans les ports marocains.

Afin de se réserver plus complètement les bénéfices du commerce, les sultans préféraient vendre à certaines compagnies des privilèges qui leur constituaient presque des monopoles, plutôt que d'ouvrir franchement le pays au commerce.

En ce qui concerne Tanger particulièrement, les révoltes qui ont troublé le règne de Moulay El-Yazid et celui de Moulay Sliman rendaient difficile le trafic entre Tanger et Fès, le plus important marché du Nord marocain.

Sous le règne de Moulay Abderrahman, après la bataille

de l'Isly, en 1844, les tributs ou les cadeaux exigés des puissances européennes furent complètement supprimés et la liberté commerciale commença à s'établir.

Cependant Moulay Abderrahman s'était réservé le monopole de certains commerces, entre autres celui des peaux et celui des sangsues; c'était toute une organisation, qui s'étendait dans tout le pays et qui autorisait tous les abus sous prétexte du monopole que le sultan s'était réservé. L'exportation des produits monopolisés se faisait par Tanger et par Casablanca. L'administration de ce monopole avait été confiée par le sultan à l'amîn Mouçtafa Ed-Doukkali, qui réalisa de ce fait une très grosse fortune : ses descendants habitent encore Tanger.

C'est seulement à la fin du règne de Sidi Mohammed et pendant ceux de Moulay El-Hasan et de Moulay Abd El-Azîz que le commerce de Tanger a pris le développement qu'il a conservé jusqu'en 1912.

A partir de cette époque, si l'importance du trafic de Tanger ne diminue pas d'une façon absolue, il ne tient plus la place qu'il occupait dans l'ensemble du commerce marocain ; en un mot, il n'a pas profité de l'augmentation considérable du mouvement économique du Maroc depuis l'établissement du protectorat.

*Rapports de comparaison entre le commerce de Tanger et celui du Maroc.*

| | Importation o/o | Exportation o/o | Commerce total o/o |
|---|---|---|---|
| 1903 . . . . . | 14,91 | 18,60 | 16,27 |
| 1905 . . . . . | 14,94 | 13,55 | 14,40 |
| 1906 . . . . . | 16,14 | 23,01 | 18,83 |
| 1908 . . . . . | 13,13 | 8,94 | 11,21 |
| 1909 . . . . . | 14,57 | 9,61 | 12,60 |
| 1910 . . . . . | 14,13 | 11,74 | 13,11 |

| | Importation o/o | Exportation o/o | Commerce total o/o |
|---|---|---|---|
| | — | — | — |
| 1911 . . . . . | 13,60 | 10,96 | 12,36 |
| 1912 . . . . . | 13,91 | 6,40 | 9,40 |
| 1913 . . . . . | 10,57 | 7,33 | 10,03 |
| 1914 . . . . . | 11,64 | 3,99 | 10,40 |
| 1915 . . . . . | 7,92 | 1,71 | 6,55 |
| 1916 . . . . . | 7,00 | 1,89 | 5,79 |
| 1917 . . . . . | 6,57 | 2,339 | 5,39 |
| 1918 . . . . . | 8,02 (1) | 4,55 | 7,35 (1) |
| 1919 . . . . . | 6,85 | 2,94 | 5,67 |

**Importations et exportations.**

Le commerce de Tanger était surtout un commerce de transit; les marchandises à destination de Fès se partageaient selon les saisons entre les ports de Tanger et de Larache, et les négociants de Fès avaient dans ces deux villes des agents appelés *Qabbâl* (receveurs), qui accomplissaient les formalités de douane, acquittaient les droits et expédiaient les marchandises à Fès par caravanes de chameaux ou de mulets.

Les peaux, les œufs et les babouches étaient les principaux articles d'exportation. Le commerce des œufs était considérable et pour ainsi dire monopolisé à Tanger (2). L'insécurité de la région au sud de Tanger à la fin du règne de Moulay Abdelaziz, qui s'est prolongée jusqu'à ces dernières années, le partage du Maroc en zones, d'une part, et, d'autre part, les facilités de transports en zone française par des routes et des chemins de fer se dirigeant sur les ports de l'Océan, ont forcément réduit le transit par Tanger et par conséquent diminué le commerce de ce port.

Qenitra et Casablanca servent maintenant de ports de

(1) Ce relèvement du commerce de Tanger en 1918 est provoqué par les importations destinées au corps d'occupation espagnol.

(2) Cf. *Revue du Monde musulman*, vol. X. p. 262 : *Note sur le commerce des œufs dans le Nord marocain*, par L. Martin.

transit à Fès. L'exportation des œufs se fait principalement par Mazagan. Tanger conserve encore pour l'exportation une petite partie du commerce des peaux ; il faut y ajouter celui des babouches, des alpistes et de certains tissus confectionnés.

L'importation est en partie réduite aux marchandises nécessaires à la consommation de la ville et de sa région. Les céréales, le sucre, le thé et tous les produits alimentaires, les tissus, les tabacs, les fers, fontes et aciers, les bois de construction y tiennent la première place.

Il faut remarquer, à ce propos, que les statistiques de ces dernières années peuvent induire en erreur sur l'importance réelle du mouvement économique de Tanger. Cette apparence trompeuse provient de deux causes :

1° Tanger et sa région ont toujours eu une production très inférieure à leur consommation et ont toujours été alimentées par les céréales de la vallée du Lekkous et de la plaine du Sebou. Les transports de ces céréales étaient faits par terre et ces importations ne figuraient par conséquent sur aucune statistique. Depuis plus de six ans, ces mêmes céréales sont transportées par mer et contribuent ainsi à donner aux statistiques du port de Tanger une importance absolument factice.

2° D'autre part, 80 p. 100 environ des farines, orges, fourrages, du sucre et des produits alimentaires importés à Tanger par l'Espagne, sont destinés non pas à l'alimentation de la ville, mais au ravitaillement des troupes espagnoles et sont admis en franchise à Tanger comme marchandises de transit pour la zone voisine.

*Importations principales en 1913 et 1918.*

| DÉSIGNATION DES IMPORTATIONS | 1913 | | 1918 | |
|---|---|---|---|---|
| | VALEUR EN FRANCS | Pays de provenance ou sous le pavillon desquels les marchandises ont été importées. | VALEUR EN FRANCS | Pays de provenance ou sous le pavillon desquels les marchandises ont été importées. |
| Soies grèges. . . . . | 292.282 | France. | 196.085 | France, Italie. |
| Viandes salées, conserves de viande, charcuterie. . . . | 188.173 | France, Angleterre, Espagne. | 199.904 | Espagne. |
| Beurre frais et salé. | 74.794 | Angleterre, France, Italie. | 116.377 | Id. |
| Blé . . . . . . . . . . | 313.352 | France. | 52.931 | France. |
| Orge. . . . . . . . . | 464.684 | France. | 67.578 | Espagne. |
| Farine de froment. | 1.030.659 | France, Angleterre, Belgique. | 402.895 | Id. |
| Semoules et semoulettes . . . . . . . | 954.759 | France. | 3.154 | Id. |
| Légumes secs et leurs farines . . . | 97.975 | France, Autriche. | 189.693 | Id. |
| Légumes frais . . . | 59.119 | Espagne, Angleterre, France. | 57.936 | Id. |
| Légumes salés, confits, etc. . . . . . | 74.503 | Id. | 43.760 | Id. |
| Riz . . . . . . . . . . | 76.001 | Espagne, France, Pays-Bas. | 143.091 | Id. |
| Pommes de terre. . | 159.902 | Espagne, France, Allemagne, Pays-Bas. | 329.672 | Espagne, France. |
| Fruits secs . . . . . | 112.385 | Angleterre ; France (dattes.) | 502.496 | Espagne ; France (dattes.) |
| Fruits frais . . . . . | 109.185 | Esp., Anglet. | 314.726 | Espagne. |

| DÉSIGNATION DES IMPORTATIONS | 1913 | | 1918 | |
|---|---|---|---|---|
| | VALEUR EN FRANCS | Pays de provenance ou sous le pavillon desquels les marchandises ont été importées. | VALEUR EN FRANCS | Pays de provenance ou sous le pavillon desquels les marchandises ont été importées. |
| Oléagineux . . . . . | 20.435 | Espagne, France. | 122.203 | Espagne. |
| Huiles d'olives . . . | 199.676 | Espagne, France. | 777.723 | Id. |
| Huiles de coton . . | 248.802 | Angleterre, Allemagne. | 3.077 | France. |
| Huiles minérales. . | 16.945 | Belgique, États-Unis. | 137.409 | Espagne, France, États-Unis. |
| Pétrole raffiné . . . | 112.081 | États-Unis. | 41.572 | États-Unis. |
| Sucre raffiné . . . . | 1.323.161 | Autriche, France, Allemagne, Belgique. | 2.175.903 | France, Espagne. |
| Café. . . . . . . . . | 257.934 | France, Pays-Bas, Angleterre. | 175.376 | Espagne, Angleterre. |
| Thé. . . . . . . . . | 197.431 | Angleterre, France, Allemagne. | 860.175 | Angleterre. France. |
| Poivre et piments. . | 52.786 | Espagne, France. | 275.038 | Angleterre, France. |
| Vins. . . . . . . . . | 539.701 | Espagne, France. | 594.997 | Espagne. |
| Bière. . . . . . . . . | 128.934 | Allemagne, France. | 65.025 | Id. |
| Eaux-de-vie, alcools et liqueurs . . . . | 336.858 | France, Allemagne, Pays-Bas. Espagne. | 270.470 | Id. |
| Fourrages et paille. | 23.995 | France, Espagne. | 245.584 | Espagne. |
| Allumettes . . . . . | 93.182 | Italie, France. | 484.857 | France, Suède, Angl., Italie. |

| DÉSIGNATION DES IMPORTATIONS | 1913 | | 1918 | |
|---|---|---|---|---|
| | VALEUR EN FRANCS | Pays de provenance ou sous le pavillon desquels les marchandises ont été importées. | VALEUR EN FRANCS | Pays de provenance ou sous le pavillon desquels les marchandises ont été importées. |
| Tabacs, cigares, cigarettes. . . . . . | 2.052.833 | France, États-Unis, Angleterre. | 6.865.055 | Espagne, France, Angleterre. |
| Papier à cigarettes. | — | — | 175.026 | France, Espagne. |
| Papier d'emballage. | 71.802 | France, Espagne, Belgique. | 430.945 | Espagne, France. |
| Papiers divers . . . | 162.631 | France, Angleterre, Espagne. | 147.399 | Espagne, France. |
| Gravures, estampes, cartes, albums, etc. . . . . . . . . | 42.972 | France, Allemagne. | 482.894 | France, Espagne, Angleterre. |
| Parfumeries et savons de parfumerie. . . . . . . . . | 66.294 | France, Espagne, Angleterre. | 152.416 | France, Espagne, Angleterre. |
| Savon ordinaire. . . | 207.939 | France, Espagne, Angleterre. | 826.066 | Angleterre, Espagne. |
| Bougies. . . . . . . . | 253.901 | Angleterre, Belgique, Italie, Autriche. | 308.840 | France, Angleterre. |
| Peaux préparées, vernies et cuirs. . | 154.850 | France, Angleterre, Espagne. | 85.984 | Espagne. |
| Chaussures. . . . . | 245.873 | Espagne, Angleterre, France. | 544.514 | Id. |
| Fils de coton. . . . | 55.719 | P.-Bas, Ang., Autrich., Fr. | 119.057 | Angleterre, Espagne. |

| DÉSIGNATION DES IMPORTATIONS | 1913 | | 1918 | |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| | VALEUR EN FRANCS | Pays de provenance ou sous le pavillon desquels les marchandises ont été importées. | VALEUR EN FRANCS | Pays de provenance ou sous le pavillon desquels les marchandises ont été importées. |
| Ficelles et cordages (chanvre). . . . . | 33.834 | France, Italie. | 123.047 | France, Espagne. |
| Tissus. . . . . . . . | 6.000.926 | France, Ang., Allem., Espagne. | 8.097.852 | Angleterre, Espagne, France. |
| Meubles en bois . . | 267.513 | France, Espagne, Angleterre, Autriche. | 132.435 | Espagne. |
| Bois de construction. . . . . . . . | 696.882 | Suède, Russie, France, Autriche. | 414.688 | Espagne. |
| Ciment . . . . . . . | 354.158 | Belgique, France, Espagne, Angleterre. | 193.818 | Espagne, Angleterre, France. |
| Chaux. . . . . . . . | 137.764 | Belgique, France. | 16.819 | Espagne, France. |
| Briques . . . . . . . | 160.550 | Espagne, France. | 6.943 | Espagne, France. |
| Houille . . . . . . . | 109.258 | Angleterre, France. | 283.026 | Angleterre, Espagne. |
| Machines et mécaniques. . . . . . . | 619.377 | Allemagne, Angleterre, France. | 315.764 | Espagne, États-Unis, France. |
| Fers, aciers, fontes, tôles. . . . . . . . | 1.482.956 | France, Belgique, Allemagne, Angleterre. | 992.729 | Espagne, France, Angleterre. |
| Argent en masses, lingots ou plaques. | 142.992 | Fr., Anglet., Allemagne. | — | — |

| DÉSIGNATION DES IMPORTATIONS | 1913 | | 1918 | |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| | VALEUR EN FRANCS | Pays de provenance ou sous le pavillon desquels les marchandises ont été importées. | VALEUR EN FRANCS | Pays de provenance ou sous le pavillon desquels les marchandises ont été importées. |
| Cuivre pur ou allié. | 122.378 | France, Allemagne. | 114.874 | France. Espagne, |
| Armes de chasse, munitions, etc. . | 114.813 | France. | 28.334 | France, Angleterre, Espagne. |
| Produits chimiques divers. . . . . . . | 105.111 | France, Espagne, Angleterre. | 136.454 | Espagne, France. |
| Couleurs. . . . . . . | 75.633 | France, Angleterre. | 138.676 | France, Angleterre, Espagne. |
| Verres et cristaux. . | 194.359 | France, Belgique, Allemagne. | 227.417 | Espagne. |
| Bimbeloterie . . . . | 413.880 | France, Angleterre, Espagne, Allemagne. | 123.595 | Espagne, France. |

*Exportations principales en 1913 et 1918.*

| DÉSIGNATION DES EXPORTATIONS | 1913 | | 1918 | |
|---|---|---|---|---|
| | VALEUR EN FRANCS | Pays de destination ou sous le pavillon desquels les marchandises ont été exportées | VALEUR EN FRANCS | Pays de destination ou sous le pavillon desquels les marchandises ont été exportées. |
| Bœufs | 998.075 | Angleterre, Espagne. | — | — |
| Volailles | 151.891 | Angleterre, Espagne. | — | — |
| Œufs de volailles | 636.966 | Espagne, Angleterre. | 13.000 | France. |
| Peaux de bœufs | 278.655 | France, Espagne, Allemagne, Italie. | 995.321 | Espagne, France. |
| Peaux de chèvres | 287.854 | France, Angleterre, Pays-Bas. | 3.038.231 | France. |
| Peaux de moutons | 19.478 | France. | 11.600 | Id. |
| Cire brute | 80.558 | Allemagne, France. | 44.206 | Espagne, Angleterre. |
| Poissons marinés ou à l'huile | 23.920 | France, Belgique. | 88.200 | France. |
| Alpistes | 43.275 | Angleterre, France. | 317.799 | Id. |
| Sorgho | — | — | 82.500 | Id. |
| Graines de cumin | 4 | France. | 17.445 | Espagne, France. |
| Son | 7.485 | Id. | 31.148 | Angleterre, Espagne. |
| Fourrages | — | — | 20.035 | Angleterre. |
| Chiffons | 4.235 | France, Espagne. | 62.013 | Id. |
| Tissus confectionnés | 74.174 | Espagne, France, Égypte. | 237.671 | Espagne, Égypte. |

| DÉSIGNATION DES EXPORTATIONS | 1913 | | 1918 | |
|---|---|---|---|---|
| | VALEUR EN FRANCS | Pays de destination ou sous le pavillon desquels les marchandises ont été exportées. | VALEUR EN FRANCS | Pays de destination ou sous le pavillon desquels les marchandises ont été exportées. |
| Babouches (1). . . . | 686.136 | Égypte, France. | 697.300 | Égypte, Espagne. |
| Sacoches et bourses . . . . . . . . | 5.804 | Espagne, France. | 17.261 | Espagne, France. |
| Pelleteries diverses. | 257 | Espagne, Égypte. | 13.651 | Espagne. |
| Or en lingots. . . . | — | — | 30.000 | France. |
| Ferraille . . . . . . | — | — | 10.732 | Espagne. |

*Tableau des importations et exportations de Tanger de 1903 à 1919.*

| | Importations. | Exportations. | Total. |
|---|---|---|---|
| | — | — | — |
| 1903 . . . | 9.312.177 | 6.804.970 | 16.117.147 |
| 1905 . . . | 6.393.862 | 3.722.578 | 10.116.440 |
| 1906 . . . | 7.293.738 | 6.716.868 | 14.010.606 |
| 1908 . . . | 8.079.676 | 4.639.096 | 12.718.772 |
| 1909 . . . | 11.668.934 | 5.050.798 | 16.719.732 |
| 1910 . . . | 10.164.262 | 6.286.529 | 16.450.791 |
| 1911 . . . | 12.826.902 | 9.166.842 | 21.993.744 |
| 1912 . . . | 21.223.809 | 5.004.304 | 26.228.113 |
| 1913 . . . | 24.454.465 | 3.408.281 | 27.862.746 |
| 1914 . . . | 21.300.317 | 1.411.686 | 22.712.003 |
| 1915 . . . | 17.823.680 | 1.025.870 | 18.849.550 |
| 1916 . . . | 19.384.061 | 1.654.172 | 21.038.233 |
| 1917 . . . | 21.240.654 | 2.915.270 | 24.155.924 |
| 1918 . . . | 31.601.091 (2) | 5.820.502 | 37.421.593 (2) |
| 1919 . . . | 39.091.263 | 7.241.739 | 46.323.002 |

(1) Les babouches sont exportées presque exclusivement à destination de l'Égypte et du Sénégal.

(2) Cf. *supra* p. 262, note 1.

On peut se rendre compte par les statistiques ci-après que la France, l'Espagne et l'Angleterre sont presque les seuls pays qui se disputent actuellement la prépondérance commerciale à Tanger.

De 1903 à 1917, la France vient en tête et son mouvement commercial accuse un accroissement continu, surtout à l'importation. Pendant la même période, le commerce anglais se maintient à peu près stationnaire, tandis que le commerce espagnol, dont l'exportation est d'abord supérieure à l'importation, se développe sans arrêt.

Le mouvement commercial de certains pays, tels que la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, a été ralenti ou arrêté par la guerre européenne.

En 1918, la France et l'Espagne, laissant l'Angleterre assez loin en arrière, détiennent dans les statistiques les chiffres les plus élevés. Apparemment l'Espagne semble se placer au premier rang, mais il faut tenir compte qu'une énorme partie de ses importations est destinée à ses troupes d'occupation et n'entre à Tanger qu'en transit.

## *Commerce des divers pays avec TANGER.*

| | | 1903 | 1905 | 1906 | 1911 | 1912 | 1913 | 1914 | 1915 | 1916 | 1917 | 1918 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FRANCE . . . | Impor. | 3.387.087 | 2.821.998 | 3.496.175 | 5.618.581 | 9.801.661 | 11.047.375 | 7.907.010 | 6.825.235 | 7.702.062 | 8.456.273 | 9.[illegible]93.140 |
| | Expor. | 529.680 | 731.710 | 1.448.804 | 2.572.685 | 767.622 | 664.638 | 447.621 | 323.874 | 421.902 | 1.279.552 | 3.893.864 |
| | Total . | 3.916.767 | 3.553.708 | 4.944.979 | 8.191.266 | 10.569.283 | 12.119.899 | 8.354.631 | 7.149.109 | 8.123.964 | 9.735.825 | 13.387.004 |
| ANGLETERRE . | Impor. | 2.437.989 | 1.667.286 | 1.631.050 | 3.002.109 | 4.898.918 | 4.047.375 | 4.032.435 | 3.827.575 | 4.680.899 | 4.585.794 | 6.551.239 |
| | Expor. | 1.478.293 | 1.325.472 | 3.127.174 | 2.587.504 | 1.799.203 | 1.198.450 | 440.024 | 231.292 | 203.203 | 432.033 | 159.542 |
| | Total . | 3.916.282 | 2.992.758 | 4.758.224 | 5.589.613 | 6.998.121 | 5.245.825 | 4.472.459 | 4.058.867 | 4.884.102 | 5.017.827 | 6.710.781 |
| ESPAGNE . . . | Impor. | 722.265 | 489.451 | 577.806 | 1.238.099 | 1.767.905 | 2.223.754 | 3.858.263 | 4.236.443 | 5.056.746 | 7.006.820 | [1] 14.678.469 |
| | Expor. | 2.534.936 | 1.112.568 | 1.866.542 | 3.078.866 | 1.615.149 | 899.781 | 263.448 | 323.586 | 750.889 | 1.197.677 | 1.079.058 |
| | Total . | 3.257.201 | 1.602.019 | 2.444.348 | 4.316.965 | 3.383.054 | 3.123.535 | 4.121.711 | 4.560.029 | 5.807.635 | 8.204.497 | [1] 15.757.527 |
| BELGIQUE . . | Impor. | 48.382 | 217.921 | 102.321 | 518.916 | 1.018.336 | 1.651.984 | 1.202.750 | 65.875 | 5.201 | » | » |
| | Expor. | 7.270 | » | » | 24.639 | 7.680 | 5.822 | » | » | » | » | » |
| | Total . | 55.652 | 217.921 | 102.321 | 543.555 | 1.026.016 | 1.657.806 | 1.202.750 | 65.875 | 5.201 | » | » |
| ALLEMAGNE . | Impor. | 1.605.280 | 304.915 | 664.455 | 871.771 | 1.759.233 | 1.839.398 | 1.098.388 | [2] 21.410 | [2] 3.643 | » | » |
| | Expor. | 147.348 | 92.009 | 57.490 | 51.445 | 60.723 | 82.553 | 45.611 | » | » | » | » |
| | Total . | 1.752.628 | 396.924 | 721.945 | 923.216 | 1.819.956 | 1.921.951 | 1.143.999 | 21.410 | 3.643 | » | » |
| AUTRES PAYS. | Impor. | 1.111.174 | 892.291 | 821.931 | 1.577.426 | 1.977.756 | 3.643.579 | 3.201.471 | 2.847.142 | 1.925.513 | 1.191.767 | 878.243 |
| | Expor. | 2.065.193 | 460.849 | 216.858 | 851.538 | 753.927 | 557.037 | 214.902 | 147.118 | 278.178 | 6.008 | 688.038 |
| | Total . | 3.176.367 | 1.353.140 | 1.038.789 | 2.428.964 | 2.731.683 | 4.200.616 | 3.416.373 | 2.994.260 | 2.203.691 | 1.197.775 | 1.566.281 |

(1) Cf. *supra*, pp. 262, note 1, 263 et 271.

(2) Ces valeurs proviennent de marchandises restées en douane à la fin de 1914 et vendues en 1915 et 1916 par le séquestre des biens austro-allemands.

*Mouvement de la navigation de 1903 à 1918. Navires entrés par pavillons avec leur tonnage (droiture et cabotage).*

| | | 1903 | 1905 | 1906 | 1908 | 1911 | 1912 | 1913 | 1914 | 1915 | 1916 | 1917 | 1918 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Français . . | Nombre . . | 230 | 270 | 276 | 255 | 392 | 318 | 362 | 346 | 238 | 189 | 407 | 277 |
| | Tonnage. . | 168.802 | 216.910 | 210.093 | 287.749 | 393.555 | 372.388 | 434.790 | 420.413 | 298.041 | 184.819 | 390.010 | 257.143 |
| Anglais . . . | Nombre . . | 842 | 679 | 605 | 545 | 364 | 301 | 293 | 290 | 260 | 213 | 260 | 173 |
| | Tonnage. . | 375.018 | 246.728 | 243.961 | 240.489 | 214.935 | 203.043 | 188.115 | 226.464 | 110.613 | 69.282 | 55.608 | 39.934 |
| Espagnols. . | Nombre . . | 1.352 | 545 | 535 | 496 | 913 | 818 | 853 | 918 | 934 | 781 | 871 | 1.098 |
| | Tonnage. . | 328.792 | 165.708 | 194.226 | 207.564 | 367.039 | 266.015 | 218.213 | 304.946 | 255.556 | 175.278 | 183.290 | 157.765 |
| Allemands . | Nombre . . | 180 | 101 | 120 | 134 | 86 | 92 | 96 | 57 | » | » | » | » |
| | Tonnage. . | 180.192 | 120.159 | 170.966 | 193.035 | 175.995 | 203.326 | 198.493 | 126.658 | » | » | » | » |
| Hollandais . | Nombre . . | 24 | 11 | 8 | 22 | 125 | 128 | 159 | 104 | 15 | 11 | 2 | » |
| | Tonnage. . | 17.920 | 9.996 | 3.513 | 46.118 | 385.374 | 370.365 | 339.889 | 263.716 | 14.122 | 8.923 | 1.100 | » |
| Divers. . . . | Nombre . . | 98 | 113 | 102 | 84 | 70 | 87 | 90 | 98 | 28 | 37 | 38 | 32 |
| | Tonnage. . | 70.100 | 54.122 | 43.550 | 78.632 | 35.821 | 67.866 | 62.016 | 55.136 | 7.380 | 4.467 | 7.194 | 878 |
| Totaux . . . | Nombre . . | 2.728 | 1.719 | 1.646 | 1.536 | 1.952 | 1.744 | 1.853 | 1.813 | 1.475 | 1.231 | 1.578 | 1.580 |
| | Tonnage. . | 1.140.824 | 813.623 | 866.309 | 1.053.587 | 1.575.687 | 1.483.003 | 1.441.516 | 1.397.333 | 685.712 | 442.769 | 638.202 | 455.720 |

**Mouvement de la navigation.**

Le mouvement de la navigation n'est presque jamais interrompu à Tanger. Il n'y a dans toute l'année que six jours de barre et quatre jours de mer démontée : deux ou trois jours par an, par vent d'est ou grosse houle d'ouest, les bateaux ne peuvent pas tenir sur leurs ancres et sont obligés de gagner le large. Enfin, vingt-cinq jours par an, les opérations d'embarquement et de débarquement sont retardées de quelques heures par vent d'est.

Le tableau de la page 273 donne, pour les années 1903-1918, le mouvement de la navigation par pavillons, en droiture avec les divers pays et au cabotage (entrées).

**Le Môle.**

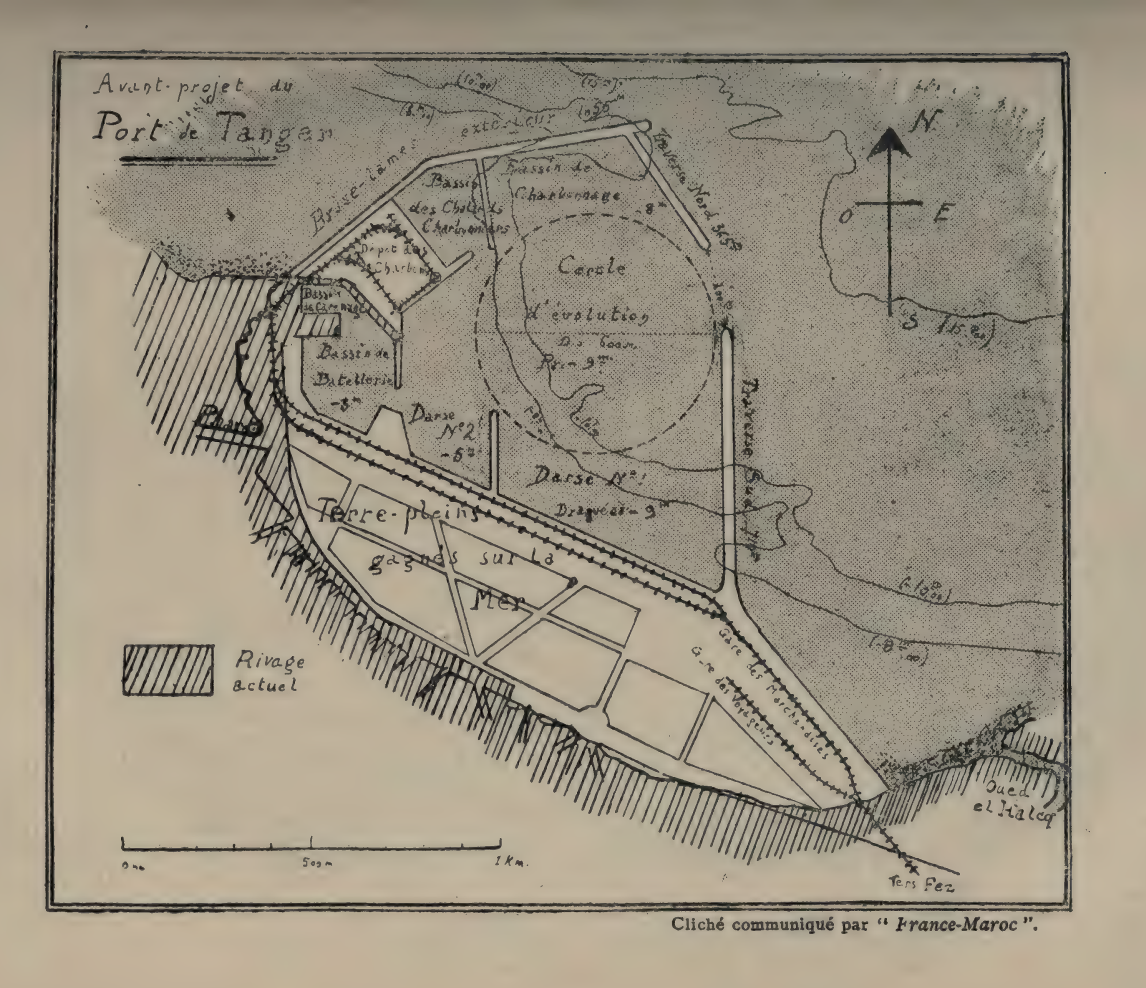
Une jetée a été construite à Tanger en vertu d'un accord antérieur à l'acte d'Algésiras. La concession des travaux a été faite à l'Allemand Renschausen moyennant le versement par le Makhzen de la somme de 175.000 francs. La jetée a été achevée en 1908 ; elle a 340 mètres de longueur.

Partant du pied de Bordj Dar el-Baroud, elle suit d'abord le tracé de l'ancien môle anglais, puis oblique vers le sud-est, c'est-à-dire vers l'intérieur de la rade ; elle porte un phare à son extrémité.

L'espace compris entre cette jetée et les magasins actuels de la douane constitue un petit port, où sont mouillées les barcasses de l'aconage.

**Le Wharf.**

Un wharf en bois, ou embarcadère, avait été construit vers 1882 par un Autrichien, qui en avait obtenu la concession et l'exploitation et qui percevait un droit de péage. A l'expiration de la concession, ce wharf, qui était d'ailleurs en mauvais état, fut reconstruit. Le nouveau wharf, également en bois, menaçait de s'écrouler à son extrémité et des réparations importantes ont dû y être faites récemment. La longueur en a été diminuée et les piliers de bois ont été remplacés par des piliers en ciment armé.



Cliché communiqué par " France-Maroc ".

**L'Aconage** (1)

*Matériel.* — Le matériel de l'aconage se compose de 25 embarcations (barcasses), d'un tonnage total de 650 tonnes ; de 3 remorqueurs à vapeur (de 100 à 150 chevaux chacun); de 4 grues à vapeur, dont la plus forte peut soulever 9 tonnes, et de 4 grues à main d'une force maxima de 5 tonnes.

RECETTES ET TRAFIC DE L'ACONAGE DE 1913 A 1919

| | | |
|---|---|---|
| Année 1913 : | Recettes en P. H. : . . . . . . | 1.048.218,45 |
| — 1914 : | — . . . . . . | 912.899,21 |
| — 1915 : | — . . . . . | 705.162,24 |
| — 1916 : | — . . . . . | 578.063,39 |
| — 1917 : | — . . . . . | 658.258,72 |
| — 1918 . | — . . . . . . | 644.056,05 |
| — 1919 : | — . . . . . | 698.535,41 |
| Années 1913 : | Tonnes manipulées : kg. : . . | 111.757.968 |
| — 1914 : | — . . . | 87.345.524 |
| — 1915 : | — . . . | 62.794.789 |
| — 1916 : | — . . . | 50.007.382 |
| — 1917 : | — . . . | 51.696.752 |
| — 1918 : | — . . . | 53.921.783 |
| — 1919 : | — . . . | 49.948.285 |

*Taxes.* — Les taxes d'aconage sont perçues en monnaie hasani et varient de 4 P. H. 50 à 20 P. H. la tonne. Depuis mars 1920, elles sont majorées d'une surtaxe de 2 P. H. 50 par tonne, quelle que soit la nature de la marchandise. Les recettes sont d'environ 12 P. H. par tonne

(1) Les renseignements relatifs à l'aconage ont été bienveillamment donnés par M. Jaurand, capitaine au long cours de la marine marchande française, faisant fonction de capitaine du port.

manipulée. Elles étaient fixées anciennement par un accord entre les commerçants et les bahriya, sous les auspices du Naïb du sultan.

*Personnel.* — Les opérations de l'aconage sont exécutées sous le contrôle d'un capitaine au long cours français et la direction d'un Reïs, le Hadj Abdallah Balga, par 80 bahriya (ou matelots) commandés par un Khalifa, et 150 hammâla (portefaix) commandés par 4 ou 5 moqaddems.

Chaque barcasse est montée par 5 bahriya ; un reïs tient le gouvernail.

*Bahriya.* — Les bahriya font partie du guich rifi et relèvent en principe du pacha de Tanger, chef de ce guich; dans la hiérarchie makhzen ils se plaçaient au dernier rang, après les mokhaznis, les soldats et les artilleurs. Lors des solennités religieuses, ils faisaient partie de l'escorte qui accompagnait le pacha.

La solde des bahriya était, du moins au dix-neuvième siècle, prélevée sur les recettes de l'aconage; à la fête de l'Achour ils recevaient du Makhzen une étrenne de 50 pesetas et un vêtement. Leur solde actuelle est d'environ 12 fr. 40 par jour; chaque bahri reçoit 6 fr. 25 par journée de présence, auxquels s'ajoute une gratification mensuelle de 50 francs, payables par quinzaine; en outre l'équipage de chaque barcasse reçoit 20 francs par voyage. La solde est établie en francs depuis le 5 novembre 1920.

Les bahriya étaient choisis exclusivement dans la tribu des Fahçiya. La création de ce corps remonte vraisemblablement à l'année 1778. On se souvient (1) qu'à cette date le sultan Sidi Mohammed ben Abdallah, voulant développer sa flotte, avait fait inscrire sur les contrôles 600 Aït

(1) Cf. *supra* p. 95.

Atta et 400 Abid du Tafilalet et leur avait donné une vingtaine de bateaux destinés à la course. L'essai n'eut pas de suite et les 1.000 hommes furent licenciés deux mois après leur arrivée à Tanger.

La tradition conservée par les bahriya actuels de Tange veut qu'ils n'aient jamais fourni d'équipages à des bateaux de course, à l'encontre des bahriya de Rabat et autres ports de l'Atlantique. Leur rôle, plus modeste, consistait à amener à terre les marchandises des bateaux mouillés en rade et à les « porter sur le dos » jusque devant les portes des magasins, et *vice versa*. Des portefaix juifs assuraient la manutention des marchandises à partir de ces portes.

L'organisation des bahriya n'a pas subi de modifications sensibles. Ils ne participent plus aux cérémonies officielles en compagnie des mokhaznis et des soldats du guich, ils ne reçoivent plus d'étrennes du Makhzen, mais ils continuent à assurer comme par le passé leurs opérations d'embarquement et de débarquement des marchandises; ils ne portent plus « sur le dos » et se contentent d'amener les marchandises à quai, où la manutention est assurée par des portefaix.

*Hammâla.* — Devant le développement du trafic commercial le nombre des portefaix (*hammâla*) a été augmenté graduellement jusqu'à atteindre le nombre de 150, effectif actuel. Les portefaix juifs ont disparu depuis une trentaine d'années et ont été remplacés par des musulmans; un grand nombre sont originaires du Sous.

A l'encontre des bahriya, les hammâla ne font pas partie du guich. Leur paye journalière est d'environ 11 fr. 50; elle est établie sur la base suivante :

1° Une gratification mensuelle de 50 francs;

2° 7 fr. 25 par journée de présence;

3° Une prime de 2 francs par tonne manipulée.

Les hammâla passent pour être des hommes particulièrement pieux; ils abandonnent une partie de leur paye à des œuvres de bienfaisance, telles que secours aux familles miséreuses, aux veuves de portefaix, etc... Ils mettent un point d'honneur à se montrer plus généreux que les bahriya.

Les hammâla immolent un taureau chaque année, aux fêtes du Mouloud, sur la tombe de Sidi Mohammed El-Hadj Bou Araqia. Les bahriya font de même et, en outre, offrent le drapeau rouge, qui est hissé tous les vendredis sur la mosquée du saint.

**Santé.** Le service de Santé, patronné par le Conseil sanitaire, fonctionne à Tanger comme dans les autres ports du Maroc. Il n'offre rien de particulier; il dispose d'un canot automobile acheté en Hollande en 1913.

**Douane.** Les magasins de la douane ne comprenaient autrefois que les bâtiments contigus aux casemates du Bordj Ech-Cherrat, entre ce bordj et celui de Dar El-Baroud. D'autres magasins ont été construits à une date assez récente, sur des terres-pleins gagnés sur la mer entre le môle et le wharf et entre le wharf et le Bordj El-Hadjoui. Un magasin a été réservé aux colis postaux au-dessous de Bab el-Marsa, à droite en venant de la Médina. Deux petits locaux ont été aménagés pour la visite des paquets divers arrivés à Tanger par les postes espagnole et française.

A Tanger comme dans les autres ports du Maroc, les droits de douane sont de 12,50 p. 100 *ad valorem;* 10 p. 100 sont versés au Makhzen et c'est sur cette part que l'administration de la Dette marocaine prélève les intérêts des emprunts 1904 et 1910; 2,50 p. 100 servent à alimenter la Caisse spéciale, créée par l'acte d'Algésiras pour les travaux de voirie et la construction de routes.

**Ateliers de la Dette.**

Un chantier de construction de barcasses se trouve près du môle, au pied de Dar El-Baroud. Des perfectionnements ayant été apportés dans l'outillage et les méthodes de travail par l'administration de la Dette, le chantier peut lancer des barcasses d'un assez fort tonnage.

Un atelier a été créé à côté du chantier; son outillage moderne lui permet d'assurer la réparation des moteurs à pétrole ou à essence, les machines des remorqueurs, etc.

**Compagnies de navigation.**

Les compagnies de navigation desservant Tanger sont les suivantes :

*Compagnie de navigation Paquet.* Cette compagnie, la plus importante au point de vue du trafic des marchandises et du transport des voyageurs, assure des services réguliers entre Tanger et Marseille d'une part, Tanger et les ports de la côte marocaine atlantique d'autre part. Quelques bateaux font communiquer la ville avec Oran ;

*Compagnie générale transatlantique.* Des bateaux de cette compagnie, venant entre autres de Nantes et de Bordeaux, touchent Tanger régulièrement ;

*Compagnie orano-marocaine, Mazella et Cie ;* elle met Tanger en communication avec les ports marocains de l'Atlantique et les ports de l'Algérie ;

*Correos de Africa :* service quotidien entre Tanger et Algésiras ;

*Bland Line :* service régulier entre Gibraltar, Tanger et Casablanca et *vice versa ;*

*Franco British Commercial Company Limited ;*

*Pover Line ;*

*Compagnie de navigation mixte ;*

*Les Affréteurs Réunis (Blanc) ;*

*Armement Adolf Dappe ;* (Anvers), Société d'études ;

*Services de navigation côtière au Maroc* (de Maindreville, armateur).

**Maisons et Compagnies de commerce.**

Les deux principales maisons de commerce de Tanger sont les maisons Georges Braunschvig et Cohen frères; leurs opérations commerciales s'étendent d'une manière générale à tous les articles d'importation et d'exportation : soieries, grains, peaux, etc.; elles ont des comptoirs dans presque toutes les villes du Maroc et à l'étranger; leur siège central est à Tanger.

Au nombre des compagnies de commerce on peut citer :

La Compagnie Marocaine;

Franco-British Commercial Company Limited (Compagnie française de marine et de commerce; the Aolian Company Limited);

L'Union commerciale indo-chinoise et africaine, qui a remplacé la Société d'études et de commerce;

Paris-Maroc (Magasins Modernes);

La Industrial Orbea (quincaillerie, ferronnerie, etc.);

Emilio Dahl (quincaillerie, ferronnerie, bois);

Tangier Motor Company Limited (commerce d'automobiles).

**Sociétés Immobilières.**

Les sociétés immobilières de Tanger ou représentées dans la ville sont :

La Compagnie Marocaine;

La Société immobilière au Maroc;

La Société immobilière de Tanger;

La Société immobilière du Marchan. Cette société est en voie de disparition, les immeubles qu'elle détenait ayant été vendus récemment au Hadj Tahami El-Glaoui, pacha de Marrakech.

**Sociétés industrielles; industries diverses.**

L'industrie européenne porte principalement sur la minoterie (moulins Sacase, Benasuli, Olcese et Benzaquen), les tabacs (usine du Monopole), la pêche et les conserves de poissons (Sardinerie), la production de lumière électrique (Compaña Electra Hispano-Marroqui).

Il faut y ajouter deux scieries (Emilio Dahl et Auberger), une fabrique de carreaux de ciment (Arquis et Cie), une briqueterie (Arquis, d'Ayral et Cie), une tuilerie (Société des tuileries de Tanger), une fabrique de savon mou (E. Bonnet).

L'industrie hôtelière, très atteinte par la guerre européenne, commence à reprendre son ancienne prospérité. Les principaux hôtels de Tanger sont :

La Villa de France, la Villa Valentina, l'Hôtel Cecil, l'Hôtel Continental, le Restaurant Comte, etc.

La ville compte 9 imprimeries, dont 2 anglaises, 3 espagnoles et 4 françaises. Ce sont : les imprimeries John Gonzalez et Abrinez ; les imprimeries Santiago-Otero et Lugaro et celle du Porvenir ; l'Imprimerie artistique, l'imprimerie Benaïoun, l'Imprimerie administrative et commerciale H. Tellier et l'Imprimerie marocaine.

**Sardinerie.**

Une société française de pêche et de commerce a été constituée à Tanger en 1906; elle s'est maintenue jusqu'en 1912. De 1913 à 1919 l'exploitation de la pêche a été reprise par la Société française d'alimentation *la Mouna*. Ces deux sociétés successives s'approvisionnaient presque entièrement sur le marché local ; par suite de la raréfaction de la sardine elles ont fait de plus en plus porter l'exploitation sur la pêche et la mise en conserve des thons, bonites, etc. En 1919, un groupement franco-portugais s'est substitué à la Société française d'alimentation *la Mouna* sous la raison sociale « Société générale de Pêcheries et Conserves au Maroc » ; elle a pour objet l'exploitation de la pêche à la madrague (thons, bonites, melvas, etc.).

**Sociétés d'entreprises, etc.**

Enfin d'autres sociétés s'occupent d'entreprises de bâtiment, d'agriculture, de transports, etc. Il convient de citer :

La *Société France-Maroc*, entreprise générale du bâment ;

*Mauritania*, société d'entreprises;

*Société française de culture et d'élevage;*

*España Colonizadora*, société espagnole de colonisation; entreprise de transports automobiles entre Tanger-Tetouan, Tanger-Larache-El Qçar, Tanger-Arzila.

**Lumière électrique.**

C'est en 1894 que la Compagnie Transatlantique espagnole établit à Tanger une usine de lumière électrique. Pendant plus de quinze ans la lumière n'était distribuée que dans les quartiers centraux. Il y a quelques années, une nouvelle usine a été construite à une certaine distance de la ville, près de la rivière des Juifs, ce qui permet d'éclairer les quartiers suburbains.

La compagnie porte maintenant le nom de *Compañia Electra Hispano-Marroqui.* L'installation est assez primitive et la production électrique assez faible. Comme organisation provisoire l'installation actuelle rend de véritables services en éclairant, outre les maisons, les rues et les routes.

**Téléphones.**

Le téléphone a été établi à Tanger en 1883 par un Espagnol, Rotondo y Nicolau.

Le siège de la société est à Madrid.

**Banques.**

Tanger ne comporte pas moins de 12 banques, dont une internationale :

La Banque d'État du Maroc ; elle a son siège social dans la ville (1);

La Société générale (française);

La Compagnie algérienne (française);

Le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie (française);

La Banque algéro-tunisienne (française);

La Banque commerciale (française);

(1) Sur la Banque d'État du Maroc, cf. *supra* pp. 229-230.

La Société marseillaise de crédit industriel et commercial et de dépôts (française);
Bank of British West Africa Limited (anglaise);
Banco de España (espagnole) (1);
Banque Théo Furth et Cie (privée, française);
Banque Salvador Hassan (privée, portugaise);
Banque Moses Pariente (privée, anglaise).

**Salles de spectacles.**

Le théâtre Cervantès a été bâti en 1913 dans le quartier des Brâmil; c'est l'un des monuments de ce genre les mieux établis du Maroc.

Il faut citer encore le Casino Kursaal français et le Palmarium.

**Chambres de commerce (2).**

Tanger possède deux Chambres de commerce, un comité consultatif du commerce français et un comité suisse de commerce.

La Chambre de commerce espagnole a été fondée il y a plus de trente années; elle est présidée actuellement par M. Carillo de Albornoz, directeur de la Banque d'État du Maroc. Le commerce espagnol à Tanger, bien que florissant, ne compte qu'une seule grosse entreprise, Orbea et Cie (quincaillerie, ferronnerie, matériaux de construction, bois, fers, ciment, etc.) et il n'y a dans la ville qu'une seule banque espagnole, Banco de España (1).

La Chambre de commerce britannique remonte à 1916 et son premier président a été le qaïd Mac Lean; ses membres sont au nombre de 6 à 8. Il n'y a à Tanger qu'une seule banque anglaise, Bank of British West Africa Limited.

Le Comité consultatif du commerce français a été créé

(1) La Banque de Bilbao va ouvrir une agence à Tanger.
(2) D'après une note obligeamment communiquée à la Section sociologique par M. Maulion, conseiller du commerce extérieur, vice-président du comité consultatif du commerce français.

le 12 septembre 1909, sous le patronage du ministre de France au Maroc, M. Regnault, avec l'approbation du ministre du Commerce qui en a reconnu le caractère officiel. Il lui a été accordé une subvention annuelle, dont le montant, d'abord fixé à 2.000 francs, s'élève maintenant à 4.000. Le comité consultatif du commerce français cherche depuis deux ans à se faire constituer en Chambre de commerce. Il comprend un président, deux vice-présidents, un secrétaire et un trésorier, faisant partie d'un conseil de 15 membres. Le consul de France, président d'honneur, assiste personnellement aux séances ou s'y fait représenter.

Enfin Tanger compte 5 conseillers du commerce extérieur.

**Presse.** La presse locale est représentee par deux journaux quotidiens paraissant l'un le matin (*Dépêche Marocaine*), l'autre le soir (*El-Porvenir*), et par des journaux divers paraissant une ou deux fois par semaine.

La *Dépêche Marocaine* a été fondée en 1905; elle est imprimée à l'Imprimerie Marocaine.

*El-Porvenir* est dans sa vingt et unième année d'existence; deux de ses colonnes sont occupées par le journal arabe *El-Haqq*. Il est imprimé à l'imprimerie du même nom.

Les autres journaux de Tanger sont les suivants :

*El-Eco Mauritano*, journal bi-hebdomadaire espagnol paraissant le mercredi et le samedi. C'est le plus ancien de tous les journaux de Tanger (30e année); il sort de l'Imprimerie Lugaro ;

*El-Moghreb El-Aksa*, journal hebdomadaire anglais paraissant le samedi (Imprimerie Abrinez) ;

*El-Herout* (*El-Hourria*, *la Liberté*), écrit partie en langue arabe vulgaire, mais avec des caractères hébreux,

partie en français; sa fondation remonte à 4 ou 5 ans (Imprimerie Benaïoun);

*Et-Taraqqi*, journal arabe fondé en janvier 1916 et paraissant le mercredi et le samedi (Imprimerie Marocaine).

La *Gazette de Tanger* paraît le samedi (Imprimerie Artistique), l'*Union des Travailleurs* le jeudi (Imprimerie administrative et commerciale H. Tellier). La création de ces deux journaux remonte seulement à quelques mois. L'*Adelante*, journal hebdomadaire espagnol, est encore de fondation plus récente (Imprimerie Santiago-Otero.)

**Main-d'œuvre.**

La main-d'œuvre est fournie par les indigènes, soit de la ville même et de ses environs, soit du Rif, et par les Espagnols. Le prix en est de 20 à 25 francs par jour. Les manœuvres reçoivent un salaire quotidien de 8 à 10 francs.

Ces prix, donnés ici en francs, sont le plus souvent établis en pesetas espagnoles ou en pesetas hasanies, suivant la nationalité des travailleurs.

**La Monnaie.**

Depuis de longues années, les monnaies usuelles pour les transactions à Tanger étaient la monnaie marocaine, dite *hasani*, le franc et la monnaie espagnole.

La monnaie hasani était plus particulièrement employée pour les affaires avec les indigènes et pour tous les achats directs de leurs produits ; elle l'était rarement dans les transactions entre européens.

Avec l'ancienne valeur de l'argent, la monnaie hasani, qui n'était garantie par aucune réserve d'or, n'aurait dû valoir que son poids d'argent, c'est-à-dire la moitié de sa valeur fiduciaire.

Cependant, la quantité de cette monnaie étant insuffisante pour les transactions, elle était demandée ; il résultait de cette demande qu'au lieu d'être vis-à-vis de la

monnaie française au cours de 200 p. 100, elle variait entre 140 et 160 p. 100, c'est-à-dire que 100 francs valaient 140 ou 160 pesetas hasani, selon les demandes plus ou moins grandes dont le hasani était l'objet.

Ces variations de change permettaient un agiotage assez considérable sur le cours du hasani.

La plus-value ascendante du métal argent, qui s'est produite il y a quelques années, a naturellement modifié cet état de choses. La monnaie hasani a subi une hausse qui a encore été accentuée par la disparition du franc métal et son remplacement par le papier.

Au mois de novembre 1917 le hasani était au pair avec le franc; il y a été maintenu pendant plus d'un an par un dahir du sultan ; mais en octobre 1919, il devenait nécessaire de laisser le hasani suivre son cours normal et il ne tardait pas à atteindre 200 p. 100 sur le franc et même davantage.

Enfin, en exécution de la mesure prise par la Commission interministérielle siégeant à Paris, un dahir du 19 mars 1920 ordonnait la démonétisation immédiate du hasani et le rachat aux caisses publiques au cours de 200 p. 100, jusqu'au 20 avril dans les localités pourvues d'un représentant du Trésor chérifien, jusqu'au 20 mai dans les autres. Le même dahir ordonnait également qu'à dater du 20 mars 1920 nul ne serait admis à stipuler un contrat de paiement en hasani.

Un arrêté viziriel du 13 avril de la même année stipulait qu'à partir du 20 avril pour certaines localités et du 20 mai pour les autres, la circulation du hasani était interdite et que cette monnaie, si elle paraissait, serait saisie et remboursée en francs au pair.

Aucune de ces mesures n'a été appliquée à Tanger, où le hasani continue à avoir cours au change moyen de 160 p. 100 sur le franc, c'est-à-dire que 160 francs valent 100 pesetas hasani.

Le franc, la monnaie espagnole et le hasani continuent donc à être les monnaies les plus courantes à Tanger, mais avec des cours de change tels que le franc perd actuellement près de la moitié de sa valeur. Cependant la monnaie hasani n'est plus acceptée dans les banques, mais seulement par les changeurs.

La monnaie anglaise, qui ne circule pour ainsi dire pas, est l'objet d'importantes transactions en banque, pour les achats de marchandises en Angleterre.

# LE RÉGIME IMMOBILIER(1)

**Situation immobilière.**

Sans remonter jusqu'aux principes de la propriété en droit musulman et sans examiner la possibilité juridique pour les Européens d'accéder à cette propriété, on se rend compte, en étudiant particulièrement la question immobilière à Tanger et dans sa zone, qu'il y a contradiction entre le statut immobilier de cette région et l'article 60 de l'Acte d'Algésiras.

Dès la première conquête musulmane, au premier siècle de l'hégire, le territoire de Tanger, soumis par la force des armes, a été rangé dans la catégorie des habous de la communauté musulmane, qui sont inaliénables et dont les occupants musulmans doivent payer un loyer qui est le *Kharadj*.

Pendant les occupations portugaise et anglaise, le territoire de Tanger est devenu *bled el-harb*, territoire de guerre,

(1) Cf. SAURIN (Daniel), *le Régime foncier au Maroc*. Tanger, 1907.
— — *la Propriété dans le droit musulman, particulièrement au Maroc*. Tanger, 1908.
MICHAUX-BELLAIRE et AUBIN, *le Régime immobilier au Maroc*. Leroux, Paris, 1912.
AMAR (Émile), *l'Organisation de la propriété foncière au Maroc*. Geuthner, Paris, 1913.
MICHAUX-BELLAIRE, *Revue du Monde musulman*, vol. V, 436 ; VII, 365 : XI, 396 ; XIII, 197 et 487 ; XIV, 514 ; XV, 74 ; XXI, 41.
MICHAUX-BELLAIRE, *Archives marocaines*, vol. XVII, 161 ; XX, 92.

ne pouvant être occupé pacifiquement par des musulmans qu'une fois reconquis par eux. Cette nouvelle conquête eut lieu en 1684, après le départ des Anglais ; le territoire de Tanger redevint terre d'islam, mais terre reconquise sur les infidèles, c'est-à-dire qu'elle reprit son statut antérieur de terre de Kharadj, habous de la communauté musulmane.

En qualité d'administrateur de cette communauté, le sultan Moulay Ismaïl chargea le pacha Ali ben Abdallah Er-Rifi de constituer avec ses rifains le guich de Tanger et de partager entre eux le territoire du Fahç, avec les privilèges habituels des tribus militaires, dites tribus guich, c'est-à-dire qu'au lieu de payer en argent le droit de jouissance des terres, comme les tribus de *naïba*, les rifains du Fahç acquitteraient ce loyer en remplissant des obligations militaires.

Le territoire de Tanger se trouvait donc doublement inaliénable, comme habous de la communauté musulmane et comme territoire guich.

D'autre part, l'article 60 de l'acte d'Algésiras dit textuellement que : « Conformément au droit qui leur a été reconnu par l'article 11 de la convention de Madrid, les étrangers pourront acquérir des propriétés dans les ports ouverts au commerce et dans un rayon de 10 kilomètres autour de ces ports, sans que l'autorisation prévue par l'article 11 de la convention de Madrid soit désormais nécessaire. » Les étrangers peuvent donc acheter librement sans autorisation préalable dans un rayon de 10 kilomètres autour de Tanger. Or, on vient de voir que les terres comprises dans ce rayon sont doublement inaliénables. On se trouvait donc de fait en face de cette situation singulière, que les étrangers avaient bien le droit d'acheter, mais que les indigènes n'avaient pas le droit de vendre. Il eût été facile de prendre des mesures nettes de nature à sauvegarder les droits d'acquérir des européens, les droits des

occupants et ceux du Makhzen lui-même et du Trésor. Au lieu de cela, on a préféré laisser les choses dans le vague et dans l'imprécis et le qadi qui, en vertu du même article 60 de l'acte d'Algésiras, devait être spécialement désigné pour assurer la régularité des transmissions immobilières, ne l'a jamais été.

Voici comment la propriété privée a été constituée dans le rayon de 10 kilomètres prévu par l'article 60 de l'acte d'Algésiras :

L'occupant d'une parcelle fait faire un acte de notoriété appelé *moulkiya*, établissant qu'il occupe paisiblement cette parcelle depuis plus de dix ans. Pour obtenir l'autorisation d'établir le document, il faut trois déclarations : une du pacha, qui a trait évidemment au territoire guich, mais il n'en est pas fait mention ; une de l'Amîn el-Moustafad, que la parcelle ne fait pas partie des biens dont il a l'administration ; une du Nadir, que la dite parcelle n'est pas habous. Cette moulkiya constitue un titre de propriété sur lequel la vente est consignée.

De cette simplicité de l'établissement du droit de propriété et du principe même de la moulkiya, il ressort naturellement que la propriété n'existe que par une occupation effective et que la mutation de la propriété ne peut être connue que par la prise de possession effective par le nouvel acquéreur. Sans cette occupation de fait, rien n'empêcherait de vendre la même parcelle à plusieurs acheteurs : c'est ce qui s'est produit dans des régions très voisines cependant de Tanger, où l'occupation de fait par un européen est encore impossible ; par exemple dans la petite portion de l'Andjera comprise dans la zone de Tanger et qui ferme la baie à l'est. Il y a dans cette région, pour la même parcelle, plusieurs propriétaires *in partibus*, de nationalités différentes, qui s'ignorent peut-être encore réciproquement et il serait évidemment délicat de préjuger de la valeur réelle des documents parfaitement réguliers dans la

forme, dont ils sont tous porteurs. Le fait s'est même produit pour des parcelles du Fahç voisines de l'Andjera.

Il arrive aussi que plusieurs moulkiyas chevauchent l'une sur l'autre et la question de limites finit souvent par se régler par des arrangements amiables. Il existe également certaines moulkiyas qui ne semblent s'appliquer exactement nulle part, ce qui permet de les appliquer un peu partout. Le principe d'après lequel une vente n'est valable que si le vendeur met son acheteur en possession effective de la chose vendue, permettait d'éviter bien des difficultés ; mais le grand désir d'acheter pousse souvent, à Tanger comme ailleurs au Maroc, à acheter même du contentieux.

Malgré toutes ses imperfections, l'instrument du régime immobilier de Tanger a fonctionné tant bien que mal et il fonctionne encore. Le temps, s'il n'efface pas les irrégularités de certaines origines, les fait oublier et le futur statut de Tanger n'aura plus qu'à consacrer une situation de fait, en inaugurant l'immatriculation qui assainira progressivement la propriété immobilière de Tanger en lui donnant une base définitive.

**Le Territoire Guich.**

Ainsi qu'on vient de le voir, le territoire guich de la zone de Tanger se compose de toutes les terres occupées par le guich er-rifi.

Il sera parlé plus loin de l'inventaire des biens du Makhzen dressé sur l'ordre de Moulay Abdelaziz en 1905 pour donner un gage à l'avance de 10 millions de marks, demandée à la banque allemande Mendelsohn. Le dernier chapitre de cet inventaire est consacré aux terres du guich et il s'exprime ainsi :

« Il faut ajouter les terres de labour du Fahç de Tanger, qui sont entre les mains du guich er-rifi, ainsi que les villages qui y sont construits dont les noms suivent (suit la liste des villages du Fahç). Ces terres de labour sont limitées par la mer du côté de Sidi Qasem (c'est-à-dire par

l'Océan), par les Amer, par les Beni Meçaouar, les Ouadras et par l'Andjera. » Plus loin les délégués déclarent qu'ils se sont consultés sur ce qu'il y avait à faire relativement aux terres de labour se trouvant entre les mains du guich er-rifi. Ces délégués se sont trouvés en face d'usurpations telles de la part de personnages influents, que leur embarras est visible et ils s'en sont tirés en décidant « que le meilleur moyen était d'indiquer ces terres en bloc, sans entrer dans les détails et sans indiquer explicitement les unes et non les autres, comme par exemple Charf el-Aqab, Boukhalf et d'autres terres qui sont inscrites au registre des Oumana, *à cause de ce qui s'est produit que certaines de ces terres ont été l'objet d'appropriations privées et d'autres non.* En réalité toutes ces terres de labour appartiennent au Makhzen : en effet les ancêtres du sultan y ont établi le guich er-rifi pour protéger la ville et ce guich ne possède que la jouissance uniquement. La forme de la déclaration des délégués prouve qu'ils n'ont pas eu à leur disposition le registre des biens du guich où la répartition du territoire du Fahç entre les gens du guich était indiquée et modifiée au fur et à mesure des décès et des remplacements. Ce registre existait encore il y a une trentaine d'années ; il a disparu.

En un mot, tout en reconnaissant le principe de l'inaliénabilité des terres guich, les délégués du sultan, pour des raisons quelconques, reculent devant une mise au point qui pouvait révéler toute une organisation de pillage méthodique. Cette dilapidation a donc commencé antérieurement à l'Acte d'Algésiras. On a vu déjà que par l'article 60 de ce contrat diplomatique, le Makhzen renonce implicitement à ses droits sur le territoire guich de Tanger, au moins dans un rayon de 10 kilomètres autour de la ville ; cela n'aurait pas dû consacrer les usurpations antérieures, surtout en dehors des 10 kilomètres ; mais il semble que tout a été fait pour créer une situation que le manque non moins voulu de toute autorité efficace rend

tout à fait inextricable. D'ailleurs on sait que l'autorité du Makhzen se déclare aisément impuissante si on cherche à supprimer les abus qu'il peut commettre à l'abri de cette autorité. On en a vu de fréquents exemples un peu partout depuis que l'on cherche à utiliser l'autorité locale pour mettre un peu d'ordre dans le maquis administratif et financier du Maroc.

Le résultat de l'autorisation d'acheter sans avoir modifié le statut immobilier de la région, sans avoir établi quels seraient les droits des occupants qui n'avaient que la jouissance, ni ceux du Makhzen propriétaire, a été que souvent l'occupant effectif a été frustré par de plus habiles ou de plus puissants et que le Makhzen en tant qu'administrateur de la communauté musulmane l'a été complètement. Une fois de plus l'intérêt général a été sacrifié à de nombreux intérêts particuliers, de telle sorte que la mise dans la circulation des biens inaliénables du guich, qui aurait dû être un élément de bien-être pour tous les occupants sans exception et une source de profits pour l'État, n'a obtenu ni l'un, ni l'autre de ces deux résultats.

**Les biens du Makhzen**

A Tanger, comme dans les autres villes du Maroc, les propriétés du Makhzen se composent d'abord des bâtiments officiels des services administratifs, qui sont Makhzen par essence dès leur origine, d'acquisitions et aussi de biens confisqués à des gouverneurs emprisonnés par ordre du sultan, ou à la mort de ces gouverneurs. Les biens du Makhzen les plus anciens datent de la rentrée des musulmans dans la ville. Toutes les fortifications, tous les bâtiments militaires, magasins, arsenaux, etc., ainsi que tous les immeubles qui servaient à l'administration anglaise ont été certainement classés parmi les biens du Makhzen : la Qaçba, par exemple, dans son entier.

De plus deux confiscations considérables qui sont des faits historiques ont dû augmenter notablement la quan-

tité des biens du Makhzen. C'est d'abord, en 1743, à la mort du pacha Ahmed ben Ali, tué à El-Qçar, la confiscation de tous ses biens à Tanger par le sultan Moulay Abdallah qui est venu y assister lui-même. Il fit faire l'inventaire de tous ses biens mobiliers et immobiliers, de ses esclaves, de son bétail, etc. ; Moulay Abdallah confisqua également les biens des qaïds qui étaient sous les ordres du pacha Ahmed ben Ali.

En 1766, le sultan Mohammed ben Abdallah, après avoir fait emprisonner à Meknès le qaïd Abdeççadaq ben Ahmed Er-Rifi et les gens de sa famille qui l'avaient accompagné, alla lui-même à Tanger pour confisquer les biens d'Abdeççadaq et transporta à Mehediya tous les rifains sauf 1.500, auxquels il ajouta 1.500 Abids de Mehediya.

Toutes ces confiscations avaient non seulement fait réintégrer dans les biens du Makhzen ce qui avait pu en être usurpé par les gouverneurs, par leurs familles et par leurs gens, mais y avaient même ajouté ce qui appartenait en propre aux fonctionnaires dépossédés.

D'autre part, il arrivait que tout ou partie des biens confisqués par un souverain à un gouverneur était plus tard restitué aux héritiers de ce gouverneur par le successeur du souverain. C'est ainsi que Moulay Sliman autorisa vers 1800 la veuve et les héritiers du qaïd Abdeççadaq ben Ahmed, mort à Meknès dans la prison où il avait été enfermé par Sidi Mohammed ben Abdallah, à revendiquer une partie des biens de ce qaïd, entre autres la moitié d'un four à la Saniat Yala, « la grande maison » et un jardin aux Souani ; mais ces revendications n'ont été autorisées que pour permettre la vente des immeubles revendiqués.

A l'origine, les biens du Makhzen étaient administrés par les Oumana des douanes qui avaient la charge d'en tenir les registres. Plus tard leur administration fut confiée à l'Amîn el-Moustafad.

Le 17 djoumada I de l'année 1323 (20 juillet 1905), pendant l'ambassade Saint-René Taillandier à Fès, le sultan Moulay Abdelaziz, pour gager une avance de 10 millions de marks qu'il voulait se faire consentir par la banque allemande Mendelsohn, ordonnait par un dahir à ses représentants à Tanger de faire un inventaire « de toutes les propriétés du Makhzen dans la ville de Tanger et autour de cette ville, constructions, jardins et terres de labour, loués, concédés moyennant loyer, ainsi que les constructions à 6 p. 100 et les propriétés données en jouissance, ainsi que les terres complètement abandonnées ».

Le même dahir indiquait les fonctionnaires chargés de cet inventaire et précisait qu'il devait être rédigé par deux adoul.

Conformément à ces ordres, les fonctionnaires désignés ont relevé tous les biens du Makhzen dans les registres de la douane et dans celui de l'Amîn el-Moustafad et ils ont le même jour commencé la reconnaissance des immeubles et la recherche de ceux qui étaient abandonnés. Ce travail a été terminé le 13 chaoual 1323 (22 décembre 1905) et l'inventaire a été signé par deux adoul et légalisé par le qadi. Ce n'est donc pas une simple liste, mais un document authentique.

La liste des biens qu'il contient est considérable et pouvait constituer pour le Makhzen une véritable richesse. En dehors des terres de labour, la valeur de ces biens était estimée, il y a environ 15 ans, à plus de 18 millions de francs. En admettant une certaine exagération d'évaluation à l'époque, la plus-value acquise depuis par les immeubles permet de considérer cette appréciation comme très inférieure à la réalité actuelle.

Le gage constitué par ces biens pour l'avance Mendelsohn a été repris par l'administration de la Dette, qui a remboursé cette avance lors de l'emprunt de 1910.

Depuis cette époque les biens du Makhzen ont continué

à être administrés par l'Amîn el-Moustafad, mais sous le contrôle de l'administration de la Dette.

Cette administration a eu parfois de grandes difficultés à défendre son gage et ses efforts ont été souvent impuissants à conserver au Makhzen la propriété de son bien.

Il semblerait qu'en donnant en gage une partie de ses biens domaniaux, le Makhzen faisait un acte de faiblesse qui lui enlevait tout son prestige même vis-à-vis de ses propres agents. Il serait long, délicat et inutile d'ailleurs de citer les cas nombreux où l'administration de la Dette était presque considérée comme faisant de l'arbitraire parce qu'elle cherchait à défendre une partie du gage qui lui était confié.

En résumé les biens du Makhzen, usurpés par les uns et par les autres, ne correspondent certainement plus aujourd'hui à la liste dressée en 1905 ; la petite zone de Tanger, dont les ressources sont très médiocres, aurait pu trouver dans les biens domaniaux de son territoire une valeur utilisable dans l'intérêt général ; comme pour les biens du guich, ce sont quelques intérêts particuliers seuls qui en ont profité, sans grand profit pour la morale publique, ni pour les intérêts bien compris de la communauté.

Parmi les biens du Makhzen dont la situation domaniale est incontestable et que les rédacteurs de l'acte de recensement ordonné par Moulay Abdelaziz ne font qu'indiquer, il faut citer le grand *adir* de Charf el-Aqab.

On sait que le Makhzen avait dans plusieurs tribus des pâturages (*adirs*). Ceux de la région Nord-Ouest étaient administrés jusqu'au commencement du règne de Moulay Abdelaziz par les Oulad Ed-Daouïa (1).

Les quatre principaux étaient : les adirs de Mechra El-Hadar et de Bghoura dans le Gharb, celui d'El-Mliha, dans

(1) Cf. *Archives marocaines*, vol. XX : *le Gharb*, p. 192.

le Khlot, entre El-Qçar et Larache, et celui de Charf el-Aqab.

Lorsque l'administration des *adirs* fut retirée aux Oulad Ed-Daouïa, elle fut confiée aux gouverneurs des tribus.

D'après des documents datant du règne de Sidi Mohammed ben Abdallah en 1191 (J.-C. 1777), l'adir de Charf el-Aqab se trouve « dans un grand terrain entre les Daʿdaʿât et l'Oued Amharhar ».

**Les Habous** (1).

On sait que les biens habous sont constitués par des donations, généralement testamentaires, en faveur d'une mosquée, d'un sanctuaire, d'une institution pieuse. Il est inutile de reprendre ici l'origine des habous et leurs différentes catégories ; à de très rares exceptions près, tous les habous de Tanger sont constitués en faveur de la grande mosquée ou d'une zaouia. Comme partout au Maroc, les habous des mosquées de chaque quartier étaient administrés par un nadir nommé par les notables de ce quartier ; chaque zaouia avait également son nadir particulier. Depuis le commencement du dix-neuvième siècle, les habous des mosquées sont administrés par des nadirs nommés par le Makhzen ; à Tanger, les habous de la zaouia Naciriya et ceux des Oulad El-Baqqal, sur leur demande, sont depuis un certain nombre d'années administrés également par le nadir officiel. Les autres zaouias ont conservé l'administration de leurs biens. En principe, l'administration de tous les habous, quels qu'ils soient, doit être soumise à la surveillance du qadi, comme toutes les institutions religieuses.

Dans la pratique, le qadi n'intervient que très rarement dans cette administration.

Les habous sont inaliénables : ils ne peuvent être ni ven-

(1) Cf. Al-Mountabassir, Les Habous de Tanger : *Revue du Monde musulman*, t. I, p. 325 ; — Michaux-Bellaire, Les Habous de Tanger : *Archives marocaines*, vol. XXII et XXIII.

dus, ni donnés, ni être compris dans une succession ; mais ils peuvent être acquis par voie d'échange avec une autorisation spéciale du sultan. Les habous actuels de Tanger ne datent évidemment que de la fin du dix-septième siècle, après la rentrée des musulmans dans la ville. La première constitution en habous est celle faite par le pacha Ali ben Abdallah, sur l'ordre de Moulay Ismaïl, aussitôt après la reprise de Tanger. Cette constitution était faite en faveur de la grande mosquée et comprenait toutes les terres de labour depuis les Souani jusqu'au torrent de Bahreïn, à la rivière des Juifs et jusqu'au chemin qui conduit à 'Aouama. On peut encore retrouver les limites de ce terrain, mais il y a de longues années que la constitution en habous a été oubliée et que les terres ont été vendues et revendues. Il en est d'ailleurs ainsi d'un grand nombre de biens habous de Tanger. Que l'on n'ait pas hésité à battre monnaie des biens du Makhzen au détriment de l'État on peut jusqu'à un certain point l'admettre dans un pays où les fonctions officielles, mal rétribuées, ne sont considérées que comme un moyen d'abuser de la part d'autorité que l'on peut détenir ; mais que des musulmans, affichant même une certaine intolérance, ne reculent pas devant la violation du caractère religieux des biens habous, cela permet de se faire une idée de la valeur réelle de la foi musulmane de la plupart des habitants de Tanger. Ils cherchent une excuse dans la casuistique, en disant qu'il vaut mieux se partager entre musulmans les biens habous que de les laisser tomber entre les mains des chrétiens, qui ne manqueraient pas de s'en emparer. Il n'est pas besoin d'ajouter que, pour le partage, quelques individus privilégiés se constituent de leur propre chef les mandataires de la communauté.

Les dilapidations remontent d'ailleurs à de longues années et ont pris bien des formes ; abus du principe de la *clef*, qui est souvent devenu une propriété ; abus du prin-

cipe de l'échange, qui a permis d'acquérir des habous bien placés en échange d'immeubles excentriques ; abus des contrats à long bail et des avances pour réparations, etc. ; bref tous les abus. Malgré cela le patrimoine des habous existe encore, quoique très diminué. Le nadir actuel, Si Mohammed Rekina, qui est négociant et a le sens des affaires, fait les plus méritoires efforts pour maintenir ce qui reste. Sa besogne est des plus ingrates et il ne peut certainement pas toujours maintenir comme il le voudrait les droits d'une institution qui paraît avoir été, à Tanger, volontairement sacrifiée depuis une quarantaine d'années.

# CONCESSIONS ET TRAVAUX

## 1° L'adduction d'eau potable.

La question de l'approvisionnement de Tanger en eau a toujours dû être une préoccupation pour ses habitants. Le petit torrent d'Hasnona dans la vallée duquel la ville est construite a toujours en effet été insuffisant pour l'alimentation de la ville et les anciens occupants l'avaient d'ailleurs utilisé pour en faire un égout. D'autre part, les quelques puits qui se trouvent dans les maisons ne donnent qu'une eau très calcaire qui n'est pas potable.

On a vu que les Romains avaient amené dans la ville une partie des sources du Djebel el-Kebir au moyen d'un aqueduc qui franchissait la rivière des Juifs à la hauteur du plateau du Marchan. Cet aqueduc a été détruit par Ghaïlan (1) ; on en voyait encore une arche il y a une trentaine d'années ; il en reste à peine aujourd'hui un pan de muraille en ruine, du côté du Djebel. Sur le plateau du Marchan lui-même on peut encore à peu de profondeur retrouver les restes de la conduite qui devait amener l'eau à l'emplacement actuel de la Qaçba. Aux sources du Djebel

(1) Cf. *supra* p. 66.

El-Kebir s'ajoutaient certainement les eaux du sommet du Marchan et des Dradeb : en effet, il y a quelques années, une ouverture pratiquée dans la conduite à la hauteur de l'Institut Pasteur servait, surtout en hiver, à l'écoulement des eaux ; plus loin entre cet endroit et la Qaçba, la conduite était détruite. L'eau amenée jusque-là se déversait sur le sol et formait un véritable marécage. Aujourd'hui encore, malgré les travaux de voirie, cet endroit révèle souvent par son humidité la présence d'une nappe d'eau.

L'eau était encore amenée dans la ville de trois autres endroits :

1° Des jardins qui se trouvent au sommet de Hasnona (Saniat El-Hadjti, Jardin de Belgique). Les nappes d'eau qui formaient l'oued Hasnona avaient été en partie captées ;

2° Des hauteurs qui dominent les Cefaçaf. On retrouve encore dans les jardins de Lalla Chafia les vestiges des conduites qui dirigeaient l'eau sur la ville ;

3° Les Mâadi (les nappes d'eau), sur la route de Fès. Les cubes de maçonnerie qui servaient à capter ces nappes étaient encore visibles sur la route il y a quelques années : on en retrouve encore quelques-uns dans des jardins limitrophes, mais la plupart ont été démolis.

Les canalisations qui amenaient ces différentes nappes d'eau dans la ville, où elles alimentaient de nombreuses fontaines et les chambres d'ablutions des mosquées, ont été détruites par les constructions nouvelles. Les fontaines sont aujourd'hui desséchées et on cherche à faire venir à grand frais l'eau de Charf el-Aqab.

Il y a d'ailleurs près de quarante ans que les européens de Tanger se préoccupent de cette question de l'eau : elle est devenue de plus en plus urgente pour plusieurs raisons.

D'abord la population européeune a augmenté ; ensuite les contructions nouvelles ont achevé de détruire les anciennes canalisations, de sorte que l'eau potable fait absolu-

ment défaut et même souvent, en été, l'eau d'une façon générale. Les citernes, que l'on construit dans la plupart des maisons et qui donnent d'ailleurs une eau assez médiocre, sont elles-mêmes insuffisantes.

Pour avoir une chasse d'eau dans les égouts des nouveaux quartiers de la ville, il a fallu avoir recours à l'eau de mer que l'on fait monter avec des machines élévatoires dans des réservoirs construits dans les parties hautes de ces nouveaux quartiers.

Après plusieurs tentatives infructueuses de constitution de sociétés, la concession des eaux a été accordée par le gouvernement chérifien à la *Société marocaine de distribution d'eau, de gaz et d'électricité*, le 30 septembre 1918.

Par l'acte de concession, le gouvernement chérifien concède à ladite société l'autorisation d'exécuter les travaux et installations d'adduction des eaux de Charf el-Aqab et de toutes autres eaux potables existant dans la zone définie par l'article 7 de l'accord franco-espagnol du 27 novembre 1912, ainsi que le droit exclusif d'exploiter ces eaux pour l'alimentation publique de la ville et du port de Tanger et éventuellement de la zone en question.

Cette concession a été accordée moyennant certains engagements réciproques qui ont fait l'objet d'une convention en plusieurs articles.

Le bénéfice net de l'exploitation sera partagé, tous frais payés, entre le gouvernement chérifien et le concessionnaire.

A l'expiration de la concession, le 31 décembre 1990, le gouvernement chérifien sera subrogé à tous les droits du concessionnaire ; il n'aura rien à payer à celui-ci, mais assurera le service des emprunts des trente dernières années et remboursera au concessionnaire les fonds de concours fournis par lui pendant la même période et ses amortis sur les comptes d'exploitation.

D'autre part, à partir du 1er janvier 1935, le gouverne-

ment chérifien aura la facilité de racheter la concession à la date d'un premier janvier et après préavis d'un an au moins. Les conditions de ce rachat sont prévues dans l'article 9 de l'acte de concession.

Il serait impossible de savoir dès maintenant à quel prix la compagnie pourra donner le mètre cube d'eau. L'augmentation du prix des matériaux et de la main-d'œuvre a forcément modifié les prévisions premières.

Les captages des sources de Charf el-Aqab ont été exécutés il y a plusieurs années et la canalisation établie par la Société des eaux est en grande partie terminée. L'adduction des eaux et sa mise à la disposition du public ne sauraient donc tarder.

Des mesures ont été prises pour ménager les droits des indigènes et faire profiter les pauvres de l'adduction de l'eau.

D'une part, le concessionnaire mettra gratuitement à la disposition des indigènes de Charf el-Aqab un volume d'eau quotidien, qui sera fixé par le gouvernement chérifien et qui ne sera pas inférieur à cinquante mètres cubes.

Dans la ville, 70 bouches d'arrosage et d'incendie et 15 bornes-fontaines publiques seront établies. En outre les anciens porteurs d'eau professionnels (*guerraba*) seront admis à puiser à dix des bornes-fontaines qui seront désignées ; ils auront à payer un droit de un franc par jour. La liste de ces porteurs sera établie et de nouveaux titulaires n'étant plus admis, les porteurs d'eau disparaîtront par extinction.

Il sera d'ailleurs toujours loisible à la corporation des *guerraba* de continuer d'aller puiser de l'eau ailleurs qu'aux bornes-fontaines de la Compagnie des eaux.

### 2° Chemin de fer Tanger-Fès.

D'après la lettre annexe au traité franco-allemand du 4 novembre 1911 adressée par M. de Kiderlen, ministre d'État allemand, à M. Cambon, ambassadeur de France à Berlin, le gouvernement allemand « comptait que la mise en adjudication du chemin de fer Tanger-Fès ne serait primée par la mise en adjudication des travaux d'aucun autre chemin de fer marocain ».

Sans doute, il ne reste plus rien aujourd'hui de ce désir du gouvernement allemand auquel la France avait accédé; mais le 27 novembre 1912 un protocole était conclu à Madrid entre la France et l'Espagne, d'après lequel, art. 1er : « Dans un délai de trois mois à compter de la signature de la présente convention, les deux gouvernements de France et d'Espagne détermineront dans leurs zones respectives le tracé général de la ligne du chemin de fer Tanger à Fès et ses stations principales. »

D'après l'article 2 du même protocole du 27 novembre la ligne doit être concédée à une compagnie unique. La concession sera accordée : pour la partie située en zone française par le sultan sous l'autorité et avec la garantie de la France ; pour la partie située en zone espagnole, par le Khalifa sous l'autorité et avec la garantie de l'Espagne; pour la zone de Tanger, par les autorités qualifiées à cet effet et sous leur garantie.

« Toutefois, dans le cas où les susdites autorités ne seraient pas définitivement constituées au moment où pourront être prononcées les concessions française et espagnole, les deux gouvernements contractants conviennent que la concession du tronçon Tanger et banlieue sera prononcée, sous leur garantie commune et après entente entre les

deux cabinets, par le sultan, pour être repassée ensuite, avec les droits et obligations qu'elle comporte, à l'autorité tangéroise. »

Conformément à ce protocole, la concession du chemin de fer Tanger-Fès a été accordée, le 18 mars 1914, par une convention signée par le général Lyautey, commissaire résident général de la République française, pour la zone française, agissant au nom du sultan et du gouvernement français ; par le général Marina, haut commissaire de S. M. le roi d'Espagne, pour la zone espagnole ; et par Si M'hammed El-Guebbaç, grand vizir de S. M. le sultan du Maroc, pour la zone de Tanger.

La concession est accordée à la « Compagnie franco-espagnole du chemin de fer de Tanger à Fès », constituée par la « Compagnie générale du Maroc » de Paris et par la « Compagnie espagnole d'Afrique » de Madrid. Le capital sera formé par des actions et des obligations dont 60 p. 100 à la société française et 40 p. 100 à la société espagnole. Le directeur général sera français, le directeur adjoint espagnol. Le haut personnel, tant de la construction que de l'exploitation, sera pour 60 p. 100 français, pour 40 p. 100 espagnol. Les agents d'exploitation seront exclusivement espagnols en zone espagnole ; ils seront pour moitié français et pour moitié espagnols dans la zone de Tanger, où pourront être admis également des agents d'une tierce nationalité.

La concession est donnée pour une durée de quatre-vingt-cinq ans à compter du jour où cette concession aura reçu la double sanction d'une loi française et d'une loi espagnole.

En outre, S. M. le sultan du Maroc concède pour la même durée auxdites sociétés, qui acceptent conjointement et solidairement, les voies de quai destinées à desservir le port de Tanger.

Les statuts de la compagnie ont été approuvés par le

gouvernement français et par le gouvernement espagnol en juin 1916. La société, au capital de 15 millions de francs, a son siège social à Meknès, son administration centrale à Paris et un représentant attitré à Madrid. Les statuts ont été déposés au greffe du tribunal de Casablanca le 17 août 1916.

Les travaux sont assez avancés en zone française, sur la rive gauche du Sebou ; ils le sont moins sur la rive droite et ils sont à peine ébauchés dans la zone espagnole.

La direction du Tanger-Fès est installée à Tanger.

Les travaux de construction de la voie ferrée dans la zone de Tanger ont été adjugés à un entrepreneur français par la commission des adjudications et des marchés, le 23 juin 1919. Les travaux ont été commencés il y a peu de temps.

La société prendra fin le 31 décembre 2001, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

### 3° Voirie.

(*Travaux exécutés par l'Administration des Travaux Publics.*)

L'activité des Travaux Publics s'est portée principalement sur la construction de routes, de rues et de bâtiments divers et sur l'établissement d'un réseau d'égouts.

*Routes.* — Le réseau routier construit autour de la ville par cette administration a une longueur totale de plus de 60 kilomètres, non compris le tronçon de la route Tanger-Rabat entre le souq el-barra et le pont de l'oued M'harhar.

Outre ce tronçon, il comprend les routes et les rues suivantes : route de Djebila (2 km.), route de la Montagne

(4 km.), route de San Francisco ou des Çfaçaf (2 km.), route de Boubana (2 km), prolongée par la route en construction du Cap Spartel, route des Moudjâhidin (0 km. 750), chemin du réservoir et embranchement (1 km. 500), chemin de l'asile des pauvres (0 km. 500), routes du Marchan et autour du Marchan (2 km.), Paseo Cenarro (0 km. 500), rue du Télégraphe Anglais (0 km. 500), rues conduisant du Marchan à la Qaçba (0 km. 750), routes conduisant de la route de la Montagne au Marchan (1 km. 800), route de la légation d'Angleterre (0 km. 600), chemin des légations (0 km. 700), route du patio Schmidel (0 km. 500), voies du lotissement Paquet (1 km. 200), chemin des vignes (1 km. 250), boulevard de ceinture (routes de la télégraphie sans fil et des Souani : 4 km.), avenue du Collège-Français (1 km.), chemin de l'École Française (0 km. 250), route du Tabor Français (0 km. 800), route France-Maroc (0 km. 700), boulevard Axial (2 km. 200), boulevard Front-de-Mer (1 km.), rue de la Plage (0 km. 400), voies du Grand Socco (0 km. 250), rue du Cimetière Juif (0 km. 250), rue du Pétrole (0 km. 300), route du Charf (0 km. 300), route de l'Abattoir (1 km. 800), route de la Station Sanitaire (1 km.), routes diverses (2 km. 70).

*Ponts.* — Aux travaux de routes il convient d'ajouter la construction ou la réfection de huit ponts :

Pont de l'oued M'harhar, en béton armé, à la limite de la zone de Tanger et de la zone d'influence espagnole ; c'est à ce point qu'aboutit le tronçon tangérois de la route Tanger-Rabat ;

Pont de l'oued Meghoura, à trois arches, près du Charf ; ce pont, construit en 1917 sur les ruines d'un pont arabe datant de 1846 (H. 1262), est appelé improprement « pont des Portugais » ;

Pont de l'oued es-Souani ;

Pont de la rivière des juifs ; à une centaine de mètres

au-dessous de ce pont se trouvait un pont de construction arabe dont il ne reste actuellement aucune trace (1);

Pont de la route du Tabor de police extra-urbaine;

Pont de la route France-Maroc;

Pont de l'oued Bou Khalf, en ciment armé;

Pont des Gzennaïa, en ciment armé.

*Constructions et installations diverses.* — La liste ci-dessous indique une série de constructions et installations diverses exécutées par les Travaux Publics: institut Pasteur, poste de police du Grand Socco, postes-vigies, station sanitaire, collège français de garçons, collège français de filles, groupe scolaire de garçons et filles, distribution d'eau de mer et réservoirs, hangars et bâtiment pour les services du port et de la douane, bâtiment du feu du Charf, réparations aux bâtiments du phare du Cap Spartel, entretien des feux du port et des bouées de la rade, cimetière européen, restauration et aménagements divers à la Qaçba, murs de soutènement du cimetière juif, murs de clôture de la légation de France et de l'ancienne légation d'Allemagne, boutiques du Grand Socco, urinoirs, bordj de police du Charf el-Aqab, bâtiment des gardiens du Charf el-Aqab, restauration d'une partie du rempart O., de la tour des Irlandais et du rempart S.-E., etc.

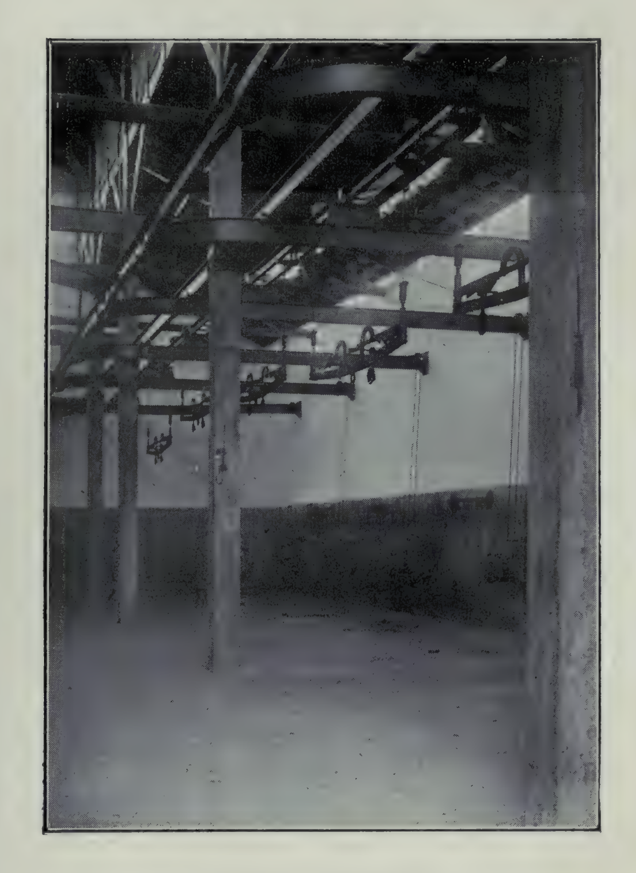
*Abattoir.* — A cette liste, il convient d'ajouter l'Abattoir, construit en 1916-1917 au pied du Charf, au delà de la voie ferrée Tanger-Fès, sur les bords de l'Oued Meghoura. Il comprend un hall d'abatage entièrement outillé à la moderne, une écurie, un bâtiment pour la triperie et une maison d'habitation; cet ensemble est clôturé par un mur et couvre une superficie de 26.000 mètres carrés.

(1) Ne pas confondre avec les ruines de l'aqueduc romain, situées un peu plus bas.



L'ABATTOIR.

Phot. de la Section Sociologique.



L'intérieur de l'abattoir.

Phot. de la Section Sociologique.

*Égouts.* — Toutes les villes musulmanes, même les plus misérables sont pourvues d'égouts et même du tout à l'égout. L'ancienne ville de Tanger, c'est-à-dire la partie qui est encore aujourd'hui comprise dans les murailles, avait un égout collecteur et plusieurs réseaux d'égouts de quartiers qui s'y déversaient. On a vu que la ville de Tanger était construite dans la vallée du petit oued Hasnona. En entrant dans la ville du côté ouest, cette petite rivière canalisée et recouverte, devenait l'égout collecteur de la ville, qui allait tomber dans la mer près de la douane.

Autant qu'il est possible de reconstituer l'ancien réseau des égouts, il semble que les égouts du S. de la ville, c'est-à-dire d'une partie du quartier des Beni Ider, ne se déversaient pas dans l'égout collecteur de l'Oued Hasnona, mais qu'ils étaient dirigés dans la mer à la plage au moyen d'un petit torrent extérieur alimenté par les sources de Ain Bou Qtiout et Ain Bou Çaboun. Ce petit torrent, après avoir passé sous le pont qui, au haut du souq extérieur, conduit à la Villa de France, passait là où se trouve le jardin de la légation de France, puis sur le pont de la route de Fès, longeait l'abattoir juif puis traversait le jardin de Frasquito Sevillano, où se trouve aujourd'hui le théâtre Cervantès. Il y a une trentaine d'annés, pour arriver à la petite maison qui subsiste encore derrière ce théâtre, on traversait le jardin de Frasquito Sevillano et on y franchissait ce torrent sur une passerelle de bois. C'est plus bas que ce torrent devenait un égout. Quoi qu'il en soit, depuis les constructions récentes il a disparu, comme d'ailleurs l'oued Hasnona, et les deux ponts qui subsistent semblent n'avoir plus de raison d'être.

On qualifie généralement de « portugais » les anciens égouts de la ville ; il semble cependant très probable qu'ils sont antérieurs à l'occupation portugaise. Datent-ils de l'époque arabe ou de l'époque romaine, il serait difficile de le dire. Ce qui est certain, c'est que ces égouts sont cons-

truits à grand appareil, qu'il est facile d'y circuler et qu'ils sont parfaitement appropriés à la situation de la ville au bas de pentes abruptes: leurs grandes dimensions leur permettent de supporter, sans être obstrués, les apports parfois subits causés par les grandes pluies et par l'état encore très fruste des environs. Les lits des anciens torrents ont en effet été plus ou moins comblés par des constructions, mais leur régime n'a pas été modifié, ni les eaux qui les alimentaient régulièrement détournées. Aussi les tentatives faites jusqu'à présent pour réduire à des proportions plus conformes aux procédés modernes les égouts de Tanger, n'ont-elles pas donné d'heureux résultats. On a vu par des pluies torrentielles les eaux rompre les obstacles insuffisants qu'on leur avait opposés, reprendre leur ancien cours, se précipiter brutalement dans les égouts et, ne trouvant plus le large émissaire d'autrefois, causer de sérieux dégâts.

Les nouveaux quartiers extra-urbains ont été pourvus en partie d'un réseau d'égouts ; les chasses d'eau sont faites au moyen d'eau de mer amenée par des machines élévatoires dans des bassins placés aux endroits les plus hauts, entre autres à la Qaçba et au plateau du Marchan ; les travaux de l'égout du quartier des légations, du boulevard de la Dette et du quartier de la plage sont en cours d'exécution.

L'expérience concluante, que les égouts adoptés jusqu'ici sont insuffisants et mal adaptés aux besoins locaux, a décidé le Comité des Travaux Publics à exécuter le programme des grands travaux arrêtés en 1918.

L'exécution du programme commencera par la rue de la Plage, le port et le Paseo Cenarro (montée du Marchan). Les travaux prévus dans la rue de la Plage comprennent la construction d'un égout collecteur spécial qui ne sera pas relié avec l'ensemble des égouts existants. Ce collecteur sera d'un très grand volume de manière à permettre le

passage d'un amas considérable d'eau et de sable. Le nombre des bouches sera considérablement augmenté et les conduites aboutiront à une vaste chambre d'où l'eau sera chassée par un jeu de vannes qui servira en même temps à curer les collecteurs aboutissant au port.

L'égout « portugais » de la rue de la plage sera réparé et sa valeur soumise à des épreuves décisives.

L'égout « portugais » qui débouche dans le collecteur du port est en mauvais état ; mais en raison de sa très grande section il sera utilisé. Il sera réparé puis relié aux multiples égouts de la ville indigène qui seront eux-mêmes l'objet d'un curage attentif. Enfin il s'unira lui-même à un égout à grande section allant jusqu'au bas du Paseo Cenaro. Afin d'éviter que les eaux dévalant du plateau du Marchan ne viennent comme aujourd'hui obstruer les égouts de la ville, elles seront conduites directement vers la mer à travers la falaise, par un collecteur spécial. Les bouches du Paseo Cenarro lui-même seront multipliées : ces bouches ont l'avantage de supprimer les mauvaises odeurs. Il restera à perfectionner, à dédoubler et à agrandir les multiples égouts desservant les rues.

# LA VIE RELIGIEUSE [1]

**Historique.** Ce n'est guère que depuis la rentrée des musulmans à Tanger, que l'on peut retrouver l'existence religieuse de la ville et de sa zone et les influences des Confréries et des Zaouias qui se sont exercées sur les populations.

Cependant, on peut rapidement retracer les lignes principales des événements qui constituent la vie religieuse de Tanger depuis que l'islam a pénétré au Maroc, c'est-à-dire depuis l'année 62 de l'hégire (J.-C. 681-82).

Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'islamisation de Tanger, ni sur la manière dont cette islamisation a été faite. Il semble bien, cependant, que ce n'est pas Oqba Ibn Nafi', mais Mousa ben Noceir, qui, le premier, a imposé l'islam aux habitants de Tanger ; il leur donna pour gouverneur Tarik Ibn Ziyad et laissa dans la ville avec lui quelques arabes lettrés pour apprendre aux Berbères la langue arabe, le qoran et pour leur enseigner les devoirs de la religion musulmane.

Les quatre rites orthodoxes n'existaient pas encore et les musulmans suivaient les règles des Compagnons du Prophète et de leurs successeurs immédiats. Plus tard, à Tanger

(1) Cf. *Archives marocaines*, vol. I, pp. 100 et 119 : « Confréries et Zaouias de Tanger » — « Marabouts de Tanger », par G. Salmon.

comme en Andalousie, ils se conformèrent au rite de Coufa, au rite ouzaï'te et, plus tard, au rite hanifite; enfin, sous les derniers Idrisites, au quatrième siècle, le rite Malikite apparut à Tanger et ne tarda pas à être le seul pratiqué dans tout le Maroc.

Mais, au deuxième siècle, l'hérésie du kharidjisme, avec les doctrines des Rafidites, des Çoufrites, etc., pénétra à Tanger et dans sa région; il est même très probable que l'influence du schisme des Berghouata s'y est fait sentir. Lors de l'insurrection de Maïçara, le chef des Çoufrites Abd El-Ala Ibn Houdjaidj El-Ifriqi, qui était d'origine chrétienne et récemment converti, fut proclamé souverain de Tanger; puis Maiçara se proclama lui-même khalife et imposa aux populations la religion kharidjite : il fut assassiné peu après.

Il semble que ce n'est qu'au cinquième siècle (onzième J.-C.) à l'époque de Mouïz ben Badis Eç-Cinhadji, que la religion orthodoxe avec le rite malikite s'imposa définitivement à Tanger.

Les doctrines mystiques du Çoufisme, apportées d'Orient au Maghrib à la fin du cinquième siècle (onzième J.-C.) ont certainement été enseignées à Tanger; mais on ne retrouve plus aujourd'hui aucune trace de cet enseignement; le seul souvenir bien vague qu'il ait laissé se trouve dans la tribu de l'Andjera : c'est un lieu de pèlerinage qui porte le nom de Sidi 'Ali ben Hirzihim, vulgairement Harazim. Ce personnage qui est enterré à Fès, où il est mort au sixième siècle (douzième J.-C.) professait les doctrines d'Abou'l-Hamid El-Ghazzali; il a été un des professeurs de Sidi Bou Median El-Ghaout, dont le tombeau à El'Abbad, près de Tlemcen, est bien connu.

Le souvenir de ce personnage conservé dans l'Andjera, à quelques heures de Tanger, permet de supposer qu'il s'y sera arrêté pendant un voyage en Andalousie et que ses doctrines y ont été enseignées. Il ne faut pas oublier, d'ail-

leurs, que le centre le plus important de l'enseignement çoufique dans le Nord marocain... se trouvait,... à la fin du sixième siècle... ou au commencement du septième (douzième et treizième siècles J.-C.),... à peu de distance de Tanger, au Djebel 'Alam, dans la tribu des Beni-Arous. C'est là, en effet, qu'habitait le fameux Chaikh mystique Moulay Abdessalam ben Mechîch dont l'enseignement procédait de Ghazzali par Bou Median et par Ali ben Hirzihim et qui a enseigné lui-même leurs doctrines à son disciple Chadili.

C'est donc des environs de Tanger qu'est parti le chadilisme, une des principales *Tariqas* de l'islam et dont procèdent la plupart des Confréries marocaines.

Sans doute, l'influence de Moulay Abdessalam ne semble pas avoir été de son vivant ce qu'elle est devenue quelques siècles plus tard, lorsque les doctrines de Chadili ont été exploitées, au quinzième siècle, par Mohammed ben Sliman El-Djazouli pour exciter les populations contre l'invasion portugaise.

En 1415, les Portugais s'emparaient de Ceuta; en 1471, d'Arzila et de Tanger; d'Agadir en 1508: un mouvement de guerre sainte a certainement dû se produire dans les environs de Tanger dès l'occupation de cette ville par les Portugais; ce mouvement devait même avoir commencé dès la prise de Ceuta, mais on n'en trouve pas trace avant l'arrivée dans la région des prédications de guerre sainte venues du sud, à la suite de l'enseignement Chadilite de Djazouli et de ses disciples et la création des zaouias.

Dès le seizième siècle, on trouve la trace de ce mouvement de guerre sainte : d'après la Daouhat en-Nachîr, d'Ibn Askar, le père de l'auteur de cet ouvrage, Ali ben Miçbah, qui habitait Chefchaouen, était prisonnier des Portugais de Tanger dans la première moitié du seizième siècle; ce personnage était en relations avec les Oulad El-Baqqal d'El-Haraïaq dans la tribu des Ghezaoua, avec les Oulad Ber-

Raïsoun de Tazerout, dans la tribu des Beni-Arous. Plus tard on voit apparaître dans les combats les Oulad El-Miçbah, Zenata originaires des Chaouia et qui avaient à El-Qçar et dans le Gharb plusieurs zaouias, entre autres celle de Daʿdaʿa sur l'Oued M'da. Sidi Aïsa ben El-Hasan, le fils du fondateur de cette zaouia, a été tué en 1574 dans un combat près de l'Oued Amharhar, contre les Portugais de Tanger ; un autre Miçbahi, Sidi El-Hasan, a son tombeau à Charf El-ʿAqab.

Vers la même époque, Moulay Boucheta, dont le tombeau se trouve dans la tribu des Fichtala, a passé, d'après le Moumattiʿ El-Asma, un certain temps avec les chrétiens à Tanger ou à Ceuta. Il est certainement venu à Tanger : on y voit en effet, encore aujourd'hui, à l'angle N.-O. de la Qaçba, à gauche de la caserne du tabor de police n° 2, un sanctuaire qui porte le nom de *Khaloua* (retraite) de Moulay Boucheta. Il est probable que c'est près de là que Moulay Boucheta était logé pendant le temps qu'il a vécu à Tanger. Moulay Boucheta était le Chaikh de Sidi Mohammed El-Hadj El-Baqqal, fils de Sidi Allal El-Hadj d'El-Haraiaq, dans les Ghezaoua, et qui s'était révolté contre le sultan Saadien Mohammed Ech-Chaikh El-Mamoun, après que celui-ci eut cédé Larache aux Espagnols pour obtenir leur appui contre son frère Moulay Zidan.

La présence à Tanger, comme prisonnier ou comme hôte des Portugais, de ce personnage qui touche de si près aux Oulad El-Baqqal qu'il est à tort considéré comme appartenant à cette famille, permet de croire que les Oulad El-Baqqal ont eux-mêmes pris part à la guerre sainte contre Tanger et qu'ils ont été également mêlés aux intrigues des différents sultans Saadiens avec les Turcs, les Espagnols et les Portugais eux-mêmes.

La guerre sainte a été conduite également par Mohammed El-Ayyachi, disciple d'Abdallah ben Hassoun de Salé, par les Marabouts de Dila et surtout par le Raïs Abou'l-

Abbas Ahmed El-Khadir ben Ali Ghaïlan (1), des Beni-Gorfet, dont le père était moqaddem de guerre sainte d'El-Ayyachi, de même que Qasem Chatt El-Andalousi, de la tribu de l'Andjera, beau-père de Ghaïlan. Enfin, sous le règne des Filala, après la mort de Ghaïlan, qui s'était lui-même allié aux Anglais de Tanger contre Moulay Rechid et contre Moulay Ismaïl, la guerre sainte a été menée par les Rifains commandés d'abord par Amar ben Haddou et plus tard par son cousin Ali ben Abdallah, qui entra à Tanger après le départ des Anglais en 1684.

Les Oulad El-Baqqal, dont la zaouia principale à El Haraïaq au nord-est de la tribu des Ghezaoua est voisine des Ghomara du Rif, ont certainement contribué aux expéditions des Rifains contre Tanger et plusieurs membres de cette famille ont dû entrer dans la ville abandonnée par les Anglais. C'est la seule explication du prestige considérable dont cette famille jouit encore à Tanger et qui l'emporte sur celui de toutes les autres familles de Chorfa ou des descendants de chaikhs qui y habitent. On verra plus loin l'autorité considérable prise par le Chaikh des Derqaoua et par sa confrérie. Malgré cela les Oulad El-Baqqal sont toujours considérés comme les maîtres de la ville et comme ses protecteurs. Le patron de la ville, Sidi Mohammed El-Hadj, appartient aux Oulad El-Baqqal : on dit qu'il est le petit-fils de son homonyme tué par le sultan Saadien, Mohammed Ech-Chaikh El-Mamoun ; le peuple confond même ces deux personnages, quoique le premier soit mort vers 1610 et l'autre en 1718. La vénération des Tangérois pour le patron de leur ville est un véritable culte national.

Il ne semble pas qu'il y ait jamais eu à Tanger ni zaouia, ni confrérie Baqqaliya ; mais le tombeau de Sidi

(1) Cf. *Archives marocaines*, vol. XVIII « Le Rais El Khadir Ghaïlan » par A. Péretié. Cf. également *supra*, pp. 63-77.



Zaouïa des Aïsaoua.

Mohammed El-Hadj est le lieu de pèlerinage journalier de Tanger et des environs et le nom de ce personnage est invoqué par les Tangérois dans toutes les circonstances.

Par une coïncidence singulière, une gravure du Tanger portugais du seizième ou du dix-septième siècle indique, à l'endroit occupé aujourd'hui par le sanctuaire de Sidi Mohammed El-Hadj, une qoubba entourée de palmiers, avec cette inscription : *Ethiopum fanum huc fuit*. Cela permet de croire qu'avant l'occupation portugaise, un monument religieux se trouvait déjà à cet endroit et on peut trouver dans cette coïncidence la survivance d'une dévotion ancienne ; de plus, la petite élévation où est construit le tombeau de Sidi Mohammed El-Hadj est appelée *Qoubbat Es-Salâtin*, la coupole ou le dôme des sultans. Cette dénomination a trait évidemment à un monument depuis longtemps détruit et dont la tradition elle-même s'est perdue.

**Les Zaouias et les Confréries.**

*Aïsaoua*. — Cette zaouia se trouve au centre de la ville près de Djama El-Djadida et du Souq Ed-Dakhil ; elle se distingue par un assez grand palmier. Elle est séparée de Djama El-Djadida par une rue et par une petite place sur laquelle se trouvent la porte de la mosquée et celle de la zaouia.

La confrérie des Aïsaoua, fondée à Meknès par Sidi M'hammed ben Aïsa vers 1500, compte à Tanger environ 50 foqara de la ville ; ils sont beaucoup plus nombreux dans le Fahç.

Le moqaddem, Sidi Ahmed, est un descendant de Sidi M'hammed ben Aïsa ; il est venu habiter Tanger depuis l'établissement du protectorat, pour recueillir les Ziara (offrandes) et pour administrer les habous de la zaouia de Tanger pour le compte de la zaouia principale de Meknès ; il est donc en même temps nadir et moqaddem.

*Hamadcha.* — La Zaouia de Sidi Ali ben Hamdouch se trouve dans la rue qui porte son nom, parallèle à la muraille ouest de la ville et qui conduit de la rue de l'ancienne légation de France au quartier des Gzennaya. Moqaddem Si Mohammed Tarfous, avec environ cent foqara dans la ville et quelques-uns dans le Fahç; il administre les habous pour le compte de la zaouia principale qui est au Djebel Zerhoun, près de Meknès.

*Naciriya.* — Leur Zaouia se trouve près de la Saqqaia Djadida; c'est une petite mosquée de Khotba, avec un minaret très bas. Il n'y a d'ailleurs plus de foqara de cette confrérie à Tanger et la petite mosquée dont il s'agit conserve le nom de zaouia naciriya par simple souvenir. Depuis 1878, les habous assez nombreux de cette zaouia ont été incorporés à ceux qui sont administrés par le nadir officiel et leur registre a été recopié sur celui des habous de la grande mosquée. C'est donc le nadir nommé par le sultan qui est maintenant chargé de l'administration des habous des Naciriya et de l'entretien de la mosquée qui leur servait de zaouia.

*Kittaniya.* — La première zaouia de ce nom a été fondée à Fès vers 1850 par Sidi Mohammed bel-Kebir El-Kittani. Son petit-fils, qui portait le même nom que lui, a fondé la confrérie en 1890. Il a été mis à mort à Fès en 1908, sur l'ordre de Moulay Abdelhafid. La zaouia de Tanger s'est installée à l'ancienne zaouia des « Ahl Taqqit », vis-à-vis de la maison de Moulay Ahmed ben Abdessalam, chérif d'Ouezzan, près du quartier de Dar el-Baroud. Fermée après la mort de Sidi Mohammed bel-Kebir, elle a été rouverte il y a quelques années. Une deuxième zaouia a été construite dernièrement au quartier suburbain de la Meçalla. Une centaine de foqara sont dirigés par Si El Hadi El-Ghazi, conseiller juridique de Dar En-Niaba, qui

sans être effectivement moqaddem, est le véritable directeur de la confrérie.

*Tidjaniya.* — Cette confrérie n'est pas originaire du Maroc et ne procède pas de l'enseignement de Djazouli; elle a été fondée en 1781 par Ahmed Tidjani à Aïn El-Mahdi au sud du Djebel Amour, dans le Sud algérien.

Ahmed Tidjani, persécuté par les Turcs, s'est réfugié à Fès en 1806; il y est mort en 1815 et son tombeau est un centre religieux très important. La première zaouia de cette confrérie a été créée à Tanger il y a une trentaine d'années, par un indigène de Rabat, Si Zoubaïr, dans une maison de l'Oued Ahardan.

Il y a quinze ans environ, Moulay Abdelaziz autorisa la confrérie à prendre possession de l'ancienne zaouia de Sidi Ech-Chaikh, inutilisée depuis longtemps et qui se trouve au-dessus de la Saqqaia Djedida, près du quartier des Gzennaya. Une autre zaouia est en construction au quartier des Maadi. Les Tidjaniya sont une centaine et ont pour moqaddem Si El-Arbi El-Arfaoui El-Boukhari, Khalifa du pacha.

La confrérie Tidjaniya au Maroc est plutôt gouvernementale; elle se compose surtout de fonctionnaires du Makhzen, de lettrés et de négociants riches.

*Qadiriya.* — Leur zaouia se trouve entre le Qaous Ahardan et le dherb du farran Djelloul. Sidi El-Hadj Ahmed, chérif Qadiri, venu d'El-Qcar et qui administrait la zaouia, est mort il y a une quinzaine d'années ne laissant qu'une veuve et des filles. La dernière survivante de ces filles, Lalla Moulat, administra à son tour la zaouia jusqu'à sa mort, survenue il y a un an. Le neveu de Sidi El-Hadj Ahmed, qui s'appelle Sidi Ahmed Oud Lalla Zohra, s'occupe actuellement de la zaouia; c'est lui qui touche les revenus des habous et les ziara. La veuve du

Chérif mort il y a quinze ans a continué à habiter la maison voisine de la zaouia; cette femme appartenait à la famille des Oulad el-Ghassal; elle avait été mariée en premières noces au chérif d'Ouazzan Sidi El-Hadj Abdessalam; elle vient de mourir récemment. Les Qadiriya comptent plus de cent foqara dans la ville et un grand nombre dans le Fahç. Les quelques habous de la zaouia sont administrés par le chérif venu de Rabat.

*Touhama.* — Les Touhama d'Ouazzan ont une zaouia à Tanger, mais pas de confrérie, malgré la présence de deux fils de Sidi El-Hadj Abdessalam, Moulay Ali et Moulay Ahmed. On dit que Moulay Tayyeb lui-même, le petit-fils du fondateur de la confrérie d'Ouazzan, Moulay Abdallah Chérif, serait venu à Tanger et que c'est lui qui aurait fondé la zaouia qui s'y trouve.

Moulay Tayyeb vivait sous le règne de Moulay Abdallah ben Ismaïl; il a même pris une certaine part dans la rébellion du pacha Ahmed ben Ali Er-Rifi contre ce sultan, en faveur de ses frères, Moulay El-Mostadi et Moulay Zaïn El-Abidin; il est donc possible qu'il soit venu à Tanger pour se rencontrer avec le pacha Ahmed et qu'il ait profité de ce voyage pour y créer une zaouia.

Le premier chérif d'Ouazzan qui se soit installé à Tanger est le Hadj Abdessalam; il y était venu à plusieurs reprises sous le règne de Sidi Mohammed ben Abderrahman, mais ne s'y est définitivement établi que sous le règne de Moulay El-Hasan. Il est mort à Tanger en 1892 et a été enterré dans la zaouia de Moulay Tayyeb qui se trouve au quartier des Beni Ider ; sa mère, Lalla Salama, veuve de Sidi El-Hadj El-Arbi, y avait déjà sa sépulture. Cette zaouia est un lieu de pèlerinage assez fréquenté. Les chorfa Moulay Ali et Moulay Ahmed y groupent quelques fidèles après la prière du vendredi pour y entendre la lecture des Dalaïl el-Khaïrat de Djazouli et, pendant la nuit du 26 au

27 Ramadan, *Lilat el-Qadr*, on y fait la récitation du Qoran tout entier, comme dans tous les sanctuaires et toutes les mosquées : les chorfa y font servir du couscous aux tolba. Le moqaddem est Si Abdallah ben Amar; les habous sont administrés par les Chorfa.

*Haddaoua.* — La confrérie des Haddaoua a sa zaouia au Djebel Alam, au tombeau de Sidi Heddi, non loin de Moulay Abdessalam. On a raconté sur cette confrérie des choses bien extraordinaires et il faut reconnaître qu'elle ne ressemble en rien aux autres confréries du Maroc. On ne sait pas exactement qui était Siddi Heddi, le fondateur de la confrérie, ni à quelle époque il vivait; cependant, malgré les légendes qui en font le contemporain de Moulay Abdessalam, il semble qu'il était contemporain de Moulay El-Arbi Ed-Derqaoui, qui est mort au commencement du dix-neuvième siècle. Les Haddaoua ont une discipline très sévère; ils ne se marient pas, accomplissent strictement toutes les obligations religieuses; ils se réunissent à la zaouia du Djebel Alam pour réciter leur dhikr, qui se compose des paroles suivantes : *Bismillah oua billah; Allah oua el-Hamdoulillah; la ilah illa Allah; Mohammed rasoul Allah.* « Par le nom de Dieu et par Dieu ; Dieu et louange à Dieu ; il n'y a de divinité que Dieu ; Mohammed est l'envoyé de Dieu. » Dans la zaouia également, ils fument de nombreuses pipes de kif. Le kif semble d'ailleurs jouer un grand rôle dans cette confrérie et l'on conserve précieusement à la zaouia la pipe de Sidi Heddi.

Il serait difficile de préciser le rôle des Haddaoua dans l'organisation religieuse du Maroc : ils partent de la zaouia du Djebel Alam par bandes de trois ou quatre, couverts de haillons, ayant pour tout bagage leur pipe, du kif, du tabac en feuilles, une planchette et un couteau pour hacher ce kif et ce tabac; souvent ils sont accompagnés d'un che-

vreau qui les suit comme un chien. Ils ont dans les différentes régions des centres de réunion : dans le Gharb, à Lalla Mimouna; à El-Qcar, à Sidi El-Hadj Ahmed Et-Tlemsani; à Tanger sous un olivier sauvage, au cimetière de Sidi Mohammed El-Hadj. Ils vivent toujours entre eux, sans se mêler aux autres musulmans, et demandent l'aumône en récitant le dhirkr et en s'accompagnant sur un grand tambour. Leur tournée accomplie, ils rentrent à la zaouia du Djebel Alam.

Sont-ce, comme on l'a pensé, des informateurs et des chercheurs de nouvelles ; sont-ce les émissaires d'une organisation secrète, qui échappe encore aux investigations, ou simplement des gens dégoûtés de la vie et des hommes, heureux dans leur indépendance et dans leur pauvreté? Il serait difficile de le savoir et les enquêtes faites sur leur organisation et sur leur rôle ont seulement permis de savoir qu'il y avait parmi eux d'anciens fonctionnaires du Makhzen et que deux fils du sultan Moulay Sliman avaient été Haddaoua.

Ils avaient complètement disparu de Tanger pendant la guerre. Après la signature de la paix, ils sont revenus et se sont inquiétés de savoir quand le ministre d'Allemagne rentrerait. On leur faisait fréquemment l'aumône à la légation d'Allemagne; c'est peut-être la seule raison de leur curiosité.

*Guenaoua.* — Cette confrérie de nègres de Guinée n'a rien de musulman que le fait de s'être placée sous l'invocation de Sidi Blal El-Habbachi, l'esclave et le mouedden du Prophète; ils se placent également dans l'invocation de Moulay Abdelqader en lui attribuant les pouvoirs de Salomon sur les démons. Leurs pratiques consistent à conjurer les fâcheuses influences, en s'adressant aux divinités souterraines qui en disposent. Ils n'ont pas de zaouia à Tanger et se réunissent chez leur moqaddem qui habite

actuellement au quartier des Dradeb. Aux fêtes musulmanes, ils parcourent les rues en frappant sur de grands tambours et vont donner une aubade aux Chorfa d'Ouezzan. Outre les cérémonies d'exorcismes et d'incantations qu'ils vont faire dans les maisons où ils sont appelés, ils ont une sorte de fête particulière au printemps, au moment où les fèves mûrissent ; on appelle cette fête *Aïd el-foul*, « la fête des fèves ».

Les Guenaoua comptent une cinquantaine d'affiliés.

*Derqaoua.* — Il y a à Tanger trois zaouias de Derqaoua : la plus ancienne se trouve au quartier de Dar el-Baroud, dans une petite rue qui porte son nom, vis-à-vis du sanctuaire de Sidi Ali ben Daoud, près de l'hôtel Continental. Cette zaouia était à l'origine une petite mosquée de quartier ; il y a une quarantaine d'années, un Amîn du sultan, le Hadj Mohammed Ez-Zouggari, affilié à la confrérie derqaouia d'El-Harraq de Tétouan, réunit dans cette mosquée un certain nombre de foqara dont il se constitua le moqaddem. Sidi Mohammed El-Harraq, fondateur à Tétouan de cette confrérie, était disciple de Sidi El-Arbi Ed-Derqaoui de Bouberrih dans les Beni Zeroual ; il fut lui-même le chaikh de Sidi Ahmed ben 'Adjiba, qui fonda dans la tribu de l'Andjera, à Zimmidj, une importante zaouia derqaouia.

Il y a une dizaine d'années, un chaikh derqaoui de la zaouia de Tazgan dans les Ghomara vint s'établir à Tanger ; il s'appelait Sidi El-Hadj Mohammed bel-Hadj Eç-Ciddiq ben Ahmed ben Abdelmoumen. Le Hadj Ahmed, son grand-père, avait été disciple de Moulay El-Arbi Ed-Derqaoui, comme Sidi Mohammed El-Harraq. Les deux zaouias de Tazgan en Ghomara et d'El-Harraq à Tétouan sont donc toutes deux des filiales de la grande Zaouia de Bouberrih ; mais elles ont fini par constituer des confréries indépendantes.

La famille du Hadj Mohammed bel-Hadj Eç-Ciddiq est originaire d'Algérie et son premier ancêtre connu, qui s'appelait Abdelmoumen, est enterré à Bider, dans la tribu de Msirda, du cercle de Maghnia.

A son arrivée à Tanger, le Hadj Mohammed prit d'abord comme centre de son enseignement la petite zaouia d'El-Harraq. Plus tard, les Derqaoua riches ont élevé à leurs frais une nouvelle zaouia au bas de la montée de la Qaçba, à l'est de l'Oued Ahardan, et une maison d'habitation pour le chaikh. Une autre zaouia a été construite par les foqara au quartier de la Meçalla.

La propagande des derqaoua ne s'exerce pas seulement sur les hommes. Tandis que le chaikh leur donne son ouerd dans sa zaouia, sa femme, qui appartient à la famille des Oulad ben 'Adjiba, le donne aux femmes dans sa maison ; de plus la sœur du chaikh, mariée à Sidi Ahmed ben Mehdi ben 'Adjiba, a créé dans sa maison de la Qaçba une véritable zaouia derqaouia pour femmes. Un grand nombre de tangéroises ont pris le chapelet de l'ordre et se réunissent le vendredi dans la maison des Oulad Ben 'Adjiba à la Qaçba, pour réciter le *hizb* et le *dhikr* du chaikh.

Ce *dhikr* consiste à répéter plusieurs centaines de fois la première moitié de la profession de foi musulmane : *la ilah ila Allah*, « il n'y a de divinité que Dieu ». La répétition de plus en plus rapide de cette formule finit par causer aux fidèles, hommes ou femmes, qui la prononcent une sorte de frénésie qui se termine par une crise nerveuse ressemblant à de l'épilepsie. C'est ce que l'on appelle le *hâl*, ce qui, dans la terminologie çoufique, signifie un état passager de communion de l'âme avec Dieu, par opposition au *maqâm*, qui désigne le degré le plus élevé où puisse atteindre l'âme humaine, qui est l'état constant de communion, presque même de confusion avec Dieu.

Par les femmes l'influence de la confrérie s'exerce direc-

tement sur les enfants et les prépare à subir plus facilement l'action des doctrines du chaikh.

Il résulte de cet ensemble que les principes des Derqaoua ont pénétré très profondément la population de Tanger.

On se trouve donc là en face d'une véritable organisation religieuse et politique, qui rappelle un peu, dans une forme plus moderne, l'organisation des premières zaouias de Djazouli et de ses disciples. C'est une force dont il ne faut pas sans doute exagérer l'importance, mais dont il faut tenir compte.

La zaouia derqaouia de Tanger a quelques propriétés ; c'est même la seule confrérie en faveur de laquelle les fidèles fassent encore des constitutions de habous.

**Les Marabouts de la ville (hors les murs) (1).**

Les tombeaux de saints personnages actuellement vénérés à Tanger sont postérieurs à la rentrée des musulmans dans cette ville et il ne reste plus rien des sanctuaires antérieurs aux occupations portugaise et anglaise, qui réunies ont duré plus de deux cents ans.

On a vu cependant qu'une gravure de Tanger pendant l'occupation portugaise indique, au haut de l'emplacement actuel du grand souq qu'il se trouvait là, avant l'arrivée des Portugais, un *temple des Éthiopiens*, c'est-à-dire des aborigènes. On peut penser que le tombeau du patron de la ville, Sidi Mohammed El-Hadj El-Baqqal, est une survivance de cet ancien sanctuaire, dont personne d'ailleurs ne conserve plus le souvenir.

*Sidi Mohammed el-Hadj el-Baqqal.* — C'est le patron de Tanger ; son tombeau se trouve, ainsi que l'indique son testament écrit de sa main, dans un jardin qui lui appartenait, sis à la Qoubbat es-Salâtin, hors de la porte de

(1) L'extension de la ville en dehors des murailles oblige à comprendre dans cette nomenclature des marabouts et des sanctuaires situés dans les régions suburbaines.

Bab el-Fahç. Ce testament est du 20 djoumada II-1126 (3 juillet 1714) et Sidi Mohammed est mort en 1718.

Il appartient à la famille des Oulad El-Baqqal, qui remonte à Sidi Allal El-Hadj El-Baqqal El-Medraceni El-Ghezaoui, le fondateur de la Zaouia d'El-Haraïaq dans la tribu des Ghezaoua et qui est mort en 1573. D'après la tradition, le patron de Tanger serait l'arrière-petit-fils de Sidi Allal et son grand-père serait un autre Sidi Mohammed El-Hadj avec lequel les gens du peuple le confondent; c'est celui qui vers 1610 a été tué par le sultan Mohammed Ech-Chaikh El-Mamoun.

Les historiens sont muets sur le rôle joué par les Oulad El-Baqqal dans les luttes contre les chrétiens dans le Nord-Ouest marocain ; ce rôle cependant a été considérable et c'est à lui que les membres de cette famille doivent le prestige dont ils jouissent dans toute la région et particulièrement à Tanger, où ils sont considérés comme le symbole de l'indépendance nationale.

Le sanctuaire de Sidi Mohammed el-Hadj se composait à l'origine d'une simple *haouch*, qui entourait la sépulture du saint. Il y a une vingtaine d'années seulement, les fidèles lui ont élevé une grande qoubba entourée de six plus petites. Une mosquée a été construite ensuite, puis un minaret et la mosquée est devenue une des mosquées de *Khotba* de Tanger.

Sidi Mohammed El-Hadj est connu sous le nom de *Bou 'Araqia*, l'homme à l'araqia, du nom d'un bonnet d'étoffe blanche qui se met sous le tarbouch de laine rouge pour l'empêcher de déteindre sur la tête. Comme les pèlerins qui s'embarquent pour la Mecque y vont en *ziara* avant leur départ, on l'appelle également *Mesaïfat El-Hodjadj*, « celui qui expédie les pèlerins ». A côté de son tombeau se trouve celui de son frère, Sidi El-Ghazouani ; on dit que ce dernier seul a laissé une descendance.

Le sanctuaire de Sidi Mohammed El-Hadj est ouvert



Sidi Mohammed El-Hadj Bou Araqia.

tous les jours aux pèlerins ; mais le vendredi est plus particulièrement réservé aux *ziaras*.

Le mousem a lieu les septième et huitième jours après la fête du Mouloud, c'est-à-dire les 19 et 20 du mois de Rebi El-Aouel. Les familles de Tanger et des environs font circoncire habituellement leurs enfants le jour de l'octave du Mouloud et cette cérémonie s'accomplit à Sidi Mohammed El-Hadj.

*Sidi Bou 'Abid Et-Tandji.* — Au nord-est de Sidi Mohammed El-Hadj et à peu de distance de ce sanctuaire, dont il est séparé par la route des Cefaçaf, aujourd'hui de San-Francisco, se trouvait, il y a quelques années, une tombe ignorée. Les gens du Sous, nombreux à Tanger, prétendirent que cette tombe était celle d'un chérif de leur pays, Bou 'Abid Es-Semlali Es-Sousi, de la descendance du fameux Sidi Ahmed ou Mousa du Tazeroualt. Une chapelle fut élevée sur le tombeau aux frais des gens du Sous et, les dons augmentant, la chapelle finit par devenir une mosquée de Khotba avec un minaret élancé qui domine le Souq. De fait personne ne sait exactement qui est Sidi Bou 'Abid, ni quelle est la véritable raison de la construction d'une mosquée sur un tombeau qui était resté si longtemps ignoré.

*Le Mrabet Sidi Ali Er-Rifi.* — C'est un simple haouch vis-à-vis de Sidi Mohammed El-Hadj, à l'ouest, contre le mur du consulat d'Espagne. On suppose que c'est l'endroit où se tenait le pacha Ali ben Abdallah, lors de l'entrée à Tanger des troupes musulmanes après le départ des Anglais.

*Sidi El-Mokhfi* (Monseigneur l'Inconnu). — C'est un marabout anonyme au milieu du grand souq ; il se compose d'une chambre et d'un *patio* découvert. On y dit les

cinq prières obligatoires et une sorte de moqaddem y réunit des aumônes pour acheter de l'eau qu'il donne à boire aux pauvres *li sabil Allah*, dans la voie de Dieu. Autour de ce marabout se tiennent des tolba qui écrivent des amulettes.

*Sidi Amar Tahadjart.* — Haouch en ruines au marché aux bœufs. On n'a aucun renseignement sur ce personnage : ce doit être un *moudjahid* tué dans un combat contre les Anglais ; son tombeau se trouve au milieu d'un ancien cimetière.

*Les Moudjahidin.* — On prononce vulgairement *Mejahdin.* C'est, comme son nom l'indique, un cimetière de combattants de guerre sainte, qui se trouve plus loin que le marché aux bœufs, sur un plateau qui domine Boubana. Plusieurs qoubbas aujourd'hui en ruines se dressaient au milieu de ce cimetière et il est devenu impossible de savoir en l'honneur de qui elles avaient été construites. Une seule est encore relativement conservée ; c'est celle qui est élevée sur le tombeau du pacha Ali ben Abdallah El-Hamami Et-Temsamani Er-Rifi.

*Sidi Ali El-Meçmoudi.* — Au Djebel El-Kebir. Sans doute un moudjahid de la tribu des Meçmouda. Le tombeau du saint est entouré de chambres qui permettent aux pèlerins d'y passer la nuit. C'est un lieu de pèlerinage très fréquenté par les femmes de Tanger qui y séjournent souvent plusieurs jours. Un jardin qui était attenant au sanctuaire a été en grande partie englobé par El-Hadj El-Mehdi El-Menebhi dans sa propriété. En échange il a augmenté les contructions du marabout. Il n'y a pas de mousem de Sidi Meçmoudi, mais le samedi est considéré comme le jour le plus favorable pour y aller en pèlerinage.

*Sidi Amar El-Hadi.* — Au-dessus du village de Djâma el-Moqra', presqu'au sommet du Djebel El-Kebir. Non loin de là se trouve la source de *Lalla Yannoû Er-Rifiya*, où les femmes de Tanger vont laver leur linge.

*Sidi El-Mokhtar El-Baqqali.* — Entre le cimetière du Marchan et la mer.

Sidi El-Moktar appartenait à la famille des Oulad El-Baqqal. Il habitait une maison de la Qaçba qui appartient au Makhzen et qui fait incontestablement partie des constructions du palais. Un de ses fils, Sidi Ahmed, l'habite encore aujourd'hui.

Sidi El-Mokhtar a laissé une réputation de sainteté et son tombeau qui se trouve dans un jardin qui lui appartenait et qu'il a constitué en habous est un lieu de pèlerinage. C'est là qu'aux fêtes musulmanes les Aïsaoua, chassés petit à petit par la pénétration européenne, vont se réunir pour faire leurs exercices au bruit des *tebbals* et des *ghaïtas*. Sidi Mokhtar est mort en 1888.

*Sidi Saïd.* — Au cimetière du Marshan. Son tombeau est recouvert de tuiles. Sidi Saïd el-Filali, chérif de la famille impériale, a assassiné au petit Souq de Tanger, en 1855, un commerçant français, Paul Rey, neveu et beau-frère de Daniel Colaço, alors consul général, plus tard ministre du Portugal au Maroc. Ben Abbou était alors pacha de Tanger. Sidi Saïd a été éxécuté à Tanger sur l'ordre du Sultan Moulay Abderrahman. C'est le premier musulman mis à mort au Maroc pour avoir tué un chrétien. On allume encore aujourd'hui de nombreuses bougies au tombeau de Sidi Saïd, considéré comme étant mort martyr (*Chahid*).

A ces marabouts il faut ajouter des endroits consacrés par les croyances superstitieuses et qui sont de la part des femmes l'objet de pèlerinages et d'une sorte de dévotion

particulière. On peut y retrouver des survivances païennes à peine déguisées sous des vocables musulmans (1).

C'est ainsi que l'on trouve *Lalla Chafia* dans un jardin de la route des Çfaçaf qui conduit au marché aux bœufs. Lalla Chafia, dont le nom peut être traduit par « la dame guérisseuse », est considérée comme une fille de Moulay Yaqoub ben Mançour, personnage légendaire dont on retrouve souvent le nom auprès des sources sulfureuses.

Les femmes de Tanger font de fréquents pèlerinages à Lalla Chafia ; c'est pour elles un but de promenade.

Au bas du plateau du Marchan, au bord de la mer, on trouve *Lalla Djemila* et *Sidi Mimoun*. La première est une roche abordable à marée basse ; le deuxième est un canon qui se trouvait au Bordj Bou 'Amaïr, non loin de cette roche. Il y a un canon Sidi Mimoun dans presque tous les ports marocains et on lui prête les exploits les plus extraordinaires contre les navires chrétiens.

Plus à l'est, au bas de la Qaçba, au bord de la mer, on voit *Sidi Bou Qnadel* et *Sidi Hammou ;* de l'autre côté de la ville, un rocher qui avance dans la mer, vis-à-vis de la rue de la Plage, porte le nom de *Moulay Abdelqader :* les femmes le blanchissaient à la chaux et allaient lui demander des enfants ; le pacha a depuis quelques années interdit ce pèlerinage, qui donnait en spectacle aux européens les baignades des femmes musulmanes autour du rocher.

Enfin, à la montagne (Djebel El-Kebir), au-dessus de Sidi El-Meçmoudi, se trouve une sorte de chambre à moitié ruinée connue sous le nom de *Dar El-Hamra* « la Maison Rouge ». C'est le temple d'un véritable culte des démons (*djenoun*). G. Salmon dans son étude sur les « Superstitions dans la Région de Tanger (2) » a donné sur ce culte des détails très intéressants.

(1) Cf. *Archives marocaines*, vol. I, p. 262 : « Les superstitions dans la Région de Tanger », par G. Salmon.
(2) *Ibid.*, pp. 269 et seq.

**Les Marabouts de la ville (dans les murs).**

*Sidi El-Hadj Abdessalam.* — Le Chérif d'Ouezzan, Sidi El-Hadj Abdessalam bel Hadj El-Arbi, qui était le grand maître de la Maison d'Ouazzan depuis la fin du règne de Moulay Abderrahman, pendant tout le règne de Sidi Mohammed, est mort à Tanger en 1892, sous le règne de Moulay El-Hasan, en revenant d'un voyage au Touat. Il a été enterré dans la zaouia de Moulay Tayyeb, au quartier des Beni Ider. Il avait reçu la protection officielle de la France en 1883 et il était Grand Officier de la Légion d'Honneur. Son influence à Tanger et dans la tribu de l'Andjer'a était considérable. D'après la croyance populaire, le corps de Sidi El-Hadj Abdessalam ne serait pas resté à Tanger ; il aurait été miraculeusement transporté à Ouazzan, où il serait enterré dans la tombe de son grand-père, Sidi Ali ben Ahmed.

Sa mère Lalla Salama est enterrée dans la même zaouia.

*Sidi 'Amar 'Alilech.* — C'était un homme pieux, dont le nom était 'Amar ben 'Abdelkhalaq Er-Rifi ; dans des documents d'adoul le concernant, on lui donne la qualification de *Qotb* qui sert à désigner le rang le plus élevé dans la terminologie çoufique. Il est mort il y a une soixantaine d'années et a été enterré dans la maison qu'il habitait au quartier des Beni Ider, contre les fortifications, derrière l'ancienne tour des Irlandais (Irish Tower). Ses héritiers ont constitué son bien en habous et ont fait construire une qoubba sur son tombeau. C'est aujourd'hui un marabout un peu perdu dans un quartier où il n'habite presque plus de musulmans.

*Sidi 'Ali ben Daoud.* — Sous la voûte qui conduit de l'hôtel Continental à la petite place de Dar el-Baroud. D'après les uns il est Ouriaghli, et d'après les autres Amarti ; il y a eu d'ailleurs plusieurs saints personnages de ce nom : le plus illustre est Sidi 'Ali ben Daoud, qui a son tombeau dans la tribu de Mernisa. On dit qu'il était originaire du Sous. Il

était disciple de Moulay Boucheta, et il est mort en 1025 (J.-C. 1616-17). Par Moulay Boucheta, Sidi Ali ben Daoud El-Mernisi se rattache aux Oulad El-Baqqal.

Il ne serait pas étonnant que le sanctuaire de ce nom qui se trouve à Tanger ait été fondé en l'honneur de Sidi Ali Ben Daoud des Mernisa, qui avait été disciple de Moulay Boucheta avec Sidi Mohammed El-Hadj El-Baqqal, tué vers 1610 par le Sultan Mohammed Ech-Chaikh El-Mamoun. On peut même se demander s'il n'y a pas eu à cette époque une tentative de Moulay Zidan de se rapprocher des Portugais pour obtenir leur appui contre les Espagnols, auxquels son frère Sidi Mohammed Ech-Chaikh venait de céder Larache pour obtenir leur concours. Les Oulad El-Baqqal, Moulay Boucheta et peut-être Sidi Ali ben Daoud, son disciple, pouvaient avoir été chargés de négocier avec les Portugais, ce qui expliquerait la présence de Moulay Boucheta à Tanger et à Ceuta. Il est même possible qu'il ait été accompagné dans sa mission par Sidi Ali ben Daoud et par Sidi Mohammed El-Hadj El-Baqqal lui-même.

On pourrait trouver là une explication des deux sanctuaires l'un à la mémoire de Moulay Boucheta à la Qaçba, l'autre à celle de Sidi ben Daoud, à un endroit où se trouvait une citadelle portugaise, et cela jetterait une certaine lumière sur la vénération extraordinaire dont jouit encore aujourd'hui le patron de Tanger, Sidi Mohammed El-Hadj, qui porte le même nom que son grand père, le disciple de Moulay Boucheta.

Le mousem de Sidi Ali ben Daoud est célébré le jour de l'octave du Mouloud.

*Sidi Ahmed ben 'Allal Et-Tandji.* — Qoubba au quartier des Gzennaya, au pied de la Qaçba. D'après une tradition qui d'ailleurs ne repose sur rien, ce tombeau serait celui d'Ibn Abdallah Mohammed El-Louati, connu sous

le nom de Ibn Batouta (1). Mais ce voyageur célèbre, né en effet à Tanger, est mort en 1378, c'est-à-dire près d'un siècle avant l'occupation de Tanger par les Portugais. Il semble peu probable qu'il y soit mort, et moins probable encore, s'il y avait eu son tombeau, que celui-ci ait été respecté pendant plus de deux cents ans d'occupation européenne.

*Sidi Ahmed ben ʿAdjiba.* — Affilié à la confrérie derqaouia des Oulad Ben ʿAdjiba : tombeau sans qoubba, au bas de l'ʿAqbat el-Ouazzaniya, en face du Qaous Farran Djelloul. Sidi Ahmed ben ʿAdjiba, qui était un faqih, est mort il y a une soixantaine d'années.

*Sidi El-Hosni ben Tahami El-Ouazzani.* — Ce Chérif d'Ouazzan est mort il y a une trentaine d'années. Il a été enterré dans sa maison, qui est à l'est de la porte de la Qaçba dite Bab el-ʿAça, dans le quartier d'Amrah. Les fils de Sidi El-Hadj Abdessalam, à qui il a laissé par testament le peu qu'il avait, ont fait bâtir une qoubba sur son tombeau.

*Sidi Mohammed ber-Raïsoun.* — C'est un frère de Sidi Abdessalam ben-Raïsoun de Tétouan qui a été un personnage considérable dans les premières années du règne de Moulay El-Hasan. Ce sultan l'honorait particulièrement et se servait de son influence auprès des chorfa du Djebel ʿAlam. Leur père Sidi Ali, originaire de Tazerout dans les Beni ʿArous, avait fondé à Tétouan une importante zaouia. On sait que les Oulad Ber-Raïsoun, vulgairement Ber-Raïsoul, sont descendants de Sidi Younes ben Boubeker, frère de Sidi Mechich. C'est une des principales familles des Beni ʿArous, qui a son centre à Tazerout.

(1) Cf. *Voyages d'Ibn Batouta.* — Trad. DEFRÉMERY et SANGUINETTI. Publication de la Société Asiatique. 4 Volumes, E. LEROUX, Paris, 1893.

Sidi Mohammed est mort il y a une quarantaine d'années et a été enterré sur la pente qui conduit à la Qaçba entre Amrah et Oued Ahardan. La qoubba qui recouvre son tombeau a été construite vers 1886. Ce sanctuaire a servi de lieu de réunion aux foqara de la confrérie kittaniya avant que cette confrérie ne se soit installée dans l'ancienne zaouia des Ahl Taqqit.

**Les Marabouts de la Qaçba.**

*Moulay Boucheta.* — En entrant à la Qaçba par la porte du Marchan, on aperçoit à main gauche dans l'angle du rempart une porte au haut de quelques marches et un petit drapeau au-dessus de cette porte. C'est le sanctuaire de Moulay Boucheta el-Khammâr. On a vu plus haut que ce personnage, dont le tombeau se trouve à Amargo, dans la tribu des Fichtala, avait été le chaikh de Sidi Mohammed El-Hadj El-Baqqal et les raisons qui peuvent expliquer que son souvenir soit conservé à Tanger. Moulay Boucheta, qui s'appelait effectivement Mohammed ben Mousa Ech-Chaoui, est mort en 1589.

*Sidi Mohammed ben Tayyeb El-Baqqal.* — Dans la Zanqat El-Touîla, avant la nouvelle maison du pacha en venant par Bab Marchan, à main droite. Ce personnage est mort il y a une centaine d'années ; il a été enterré dans sa maison et une qoubba a été élevée sur son tombeau. Les gens du quartier font leurs prières dans ce sanctuaire, que l'on appelle couramment la zaouia des Oulad El-Baqqal.

*Sidi Ahmed Bou Qoudja.* — De la famille des Oulad el-Baqqal. C'était un homme un peu fou qui portait les cheveux longs et en désordre, d'où son surnom de *Bou Qoudja*. Il est mort il y a une trentaine d'années. Sidi Ahmed Bou Qoudja a été enterré dans sa maison du quartier de la Gourna, dont une partie a été recouverte d'une qoubba. Le reste de la maison était occupé par sa veuve, morte il y a

peu de temps et par son fils Sidi El-Mokhtar, plus fou que son père et que le Makhzen avait consigné dans sa maison sous la surveillance de sa mère, qui était enfermée avec lui.

La folie de Sidi El-Mokhtar s'était manifestée peu de temps avant la guerre et on raconte à ce sujet une histoire assez singulière. Il serait entré un soir à la légation d'Allemagne à l'heure du dîner et aurait trouvé le ministre à table; il lui aurait avec véhémence intimé l'ordre de faire ses malles et de partir, ajoutant qu'il n'avait plus rien à faire au Maroc ni lui ni ses compatriotes et que le temps de l'Allemagne était passé. Le ministre fit mettre Sidi El-Mokhtar en prison. De hautes interventions lui permirent d'être détenu chez lui avec sa mère. Peu après la fin de la guerre sa mère mourut et Sidi El-Mokhtar retrouva la raison. Il est maintenant en liberté et paraît très tranquille.

**Les Marabouts du Fahç.**

*Sidi Qasem ben Idris.* — Au S. de l'embouchure de l'Oued Boukhalf, près de la plage de l'Atlantique, se trouve le tombeau de Sidi Qasem, fils de Moulay Idris le fondateur de Fès. L'origine illustre de ce personnage aurait dû donner à son tombeau une importance considérable dans tout le N.-O. marocain; cependant ce sanctuaire est assez négligé et l'ignorance profonde des gens du pays fait souvent de Sidi Qasem un chérif Baqqali. On a vu d'ailleurs que les Oulad El-Baqqal sont les chorfa les plus vénérés de la région, quoique leur origine chérifienne soit des plus contestables.

L'histoire de Sidi Qasem ben Idris est connue. Voici ce que dit à son sujet Ibn Rahmoun (1), qui écrivait en 1693, c'est-à-dire moins de dix ans après la rentrée des musulmans à Tanger. « Al-Qâsem, fils d'Idris II, obtint de son frère Mohammed le gouvernement de Tanger et fut

(1) *Choudour Ed-Dahab fi Khair Nasab*, par Touhami ber Rahmoun. Trad. G. Salmon; — *Archives marocaines*, vol. III, fasc. II, p. 227.

enseveli après sa mort sur la plage d'Achaqqâr, au bord de l'Oued Tahaddart, à mi-chemin entre le Cap Spartel et Acîla. Sa qoubba et les tombeaux des moudjâhidîn qui l'entouraient sont bien connus, malgré leur délabrement. On y célèbre un grand *moûsem* le jour de l'Onçora ». Ibn Rahmoun ne dit pas dans quelles conditions Sidi Qasem était venu s'établir sur les rives de l'Océan. Dans le partage du Maroc entre les fils d'Idris, Qasem avait reçu Tanger, Ceuta et les régions voisines de ces deux villes; son frère Aïsa s'étant révolté contre Mohammed ben Idris, celui-ci chargea Qasem de le soumettre; il s'y refusa et Mohammed chargea un autre de ses frères, 'Omar, de châtier 'Aïsa et Qasem. 'Omar s'empara de leurs États et c'est alors que Qasem alla se consacrer à Dieu dans un ermitage entre Arzila et le Cap Spartel. Rien ne prouve que la petite construction très modeste réparée il y a quelques années par les habitants du dchar des Hadjriin, près d'un marais, recouvre réellement les restes de Sidi Qasem ben Idris, mort au troisième siècle de l'hégire (neuvième siècle J.-C.) De toute façon il est élevé à sa mémoire, ce qui prouve que son souvenir s'était conservé dans la région après plus de huit cents ans.

Le mousem de Sidi Qasem est encore célébré aujourd'hui le jour de l'Ancera, c'est-à-dire le 24 juin de l'année julienne.

*Sidi Haseïn.* — Une qoubba blanche, entourée d'un bosquet d'oliviers sauvages, se voit à mi-côte de la colline d''Aïn Dalia à main droite en venant de Tanger, au village d''Aïn Asel. C'est le tombeau de Sidi Haseïn. On n'a sur lui aucun renseignement. Les gens du pays disent que c'est un fils de Moulay Idris; cette affirmation ne repose sur aucune preuve et il est très probable que Sidi Haseïn soit encore un moudjahid ; son nom semble indiquer qu'il devait être originaire du sud marocain. Les



Tombeaux de Sidi Mohammed Ber-Reïsoun ; au second plan Sidi El-Hosni El-Ouazzani

gens de Tanger vont assez fréquemment en pèlerinage à Sidi Haseïn, qui n'est qu'à une douzaine de kilomètres de la ville, et un grand mousem annuel y est célébré au mois d'août.

*Sidi El-Faqih ben Abdallah.* — Le tombeau de ce personnage se trouve au Dchar de Tefer dans le Sérif : c'était, dit-on, un chérif Alami. Il était chaikh er-rema, professeur de tir; il avait étudié le Qoran à Dar Zhiro, à l'O. d'Aïn Dalia, où son souvenir a été conservé. Le mousem du Faqih ben Abdallah est célébré à Dar Zhiro le jour de l'octave du Mouloud ; un autre mousem est célébré à son tombeau à Tefer, huit jours après. Autrefois les tolba et les tireurs, venus de différentes régions de la montagne, assistaient aux deux mousems.

*Sidi El-'Arbi El-'Aïdi.* — Aux Gouaret. On ne connaît pas son origine. C'est un lieu de pèlerinage assez fréquenté ; on y célèbre un mousem le jour de l'octave du Mouloud.

*Autres marabouts.* — On trouve encore *Sidi El-Hasan El-Miçbahi* à Charf el-Aqab, *Sidi Idris* à Bahreïn ; *Sidi Maata Allah* à Misnana, *Sidi Abdallah Er-Regragui* et *Sidi Abderrahman ben 'Adjiba* à El-Khrab, *Sidi 'Amer ben Yacer* à Aïn Dalia, etc.

Aux Beni Makada se trouve une *Meẓara* de *Moulay Abdessalam ben Mechich.* Autrefois, les pèlerins qui se rendaient au Djebel Alam se réunissaient à cet endroit et y passaient la première nuit de leur voyage.

**Pèlerinages.**

On vient de voir dans l'énumération des marabouts tous les pèlerinages locaux de Tanger et de sa zone; le plus habituel est celui de Sidi Mohammed El-Hadj, qui est certainement le centre religieux le plus fréquenté.

Les musulmans de Tanger et de ses environs se rendent également à des pèlerinages éloignés. Autrefois ils allaient au printemps au grand mousem de *Moulay Bouselham* dans le Gharb (1). Aux fêtes du Mouloud, les Aïsaoua et les Hamadcha se rendaient les premiers à Meknès, les seconds au Zerhoun ; depuis une quinzaine d'années, l'insécurité des routes d'abord et les bouleversements politiques ensuite ont arrêté ces pèlerinages, qui sont aujourd'hui sortis des habitudes du pays et sont presque oubliés. Des pèlerinages extérieurs, sans parler de celui de la Mecque, interrompu lui-même depuis près de six ans, le seul qui subsiste est celui de Moulay Abdessalam ben Mechich, au Djebel Alam, dans la tribu des Beni Arous. Ce pèlerinage a lieu deux fois par an, le jour de la *Neskha*, le 15 du mois de Chaaban, et le jour d'*Arafa*, celui qui précède l' ʿAïd el-Kebir, c'est-à-dire le 9 du mois de Dhoul-Hidja.

Selon les saisons, ces pèlerinages sont plus ou moins importants; lorsqu'ils correspondent aux saisons sèches le nombre des pèlerins est considérable. Les pèlerinages à Moulay Abdessalam prennent quelquefois une importance politique. Il est impossible d'exercer aucune surveillance effective sur le lieu même du pèlerinage ou d'être renseigné d'une façon certaine sur ce qui s'y passe. Les habitants des différentes tribus insoumises s'y retrouvent, se communiquent leurs impressions et y échangent les nouvelles de leurs régions respectives. Des accords sont conclus et des mesures décidées pour prolonger la résistance des tribus et organiser des attaques contre les régions soumises.

**Influences religieuses.**

D'après ce qui précède, on peut se rendre compte que l'influence religieuse la plus populaire, celle qui est entrée complètement dans les mœurs et qui est vraiment tradi-

(1) *Archives marocaines*, vol. VI : Les tribus arabes de la vallée du Lekkous, pp. 358 et seq.; — *Villes et Tribus du Maroc ;* vol. VI : Rabat et sa Région, t. IV, p. 62.

tionnelle est toujours celle des Oulad El-Baqqal, qui date de la rentrée des musulmans à Tanger.

Le patron de la ville, Sidi Mohammed ben Abdallah El-Hadj El-Baqqal, n'était ni un chaikh ni un savant; cependant c'est en lui que tous les habitants de Tanger mettent leur confiance, à la fois religieuse et pour ainsi dire nationale, et tous les membres de sa famille bénéficient de cette situation. Les Oulad El-Baqqal constituent, pour les gens de Tanger et du Fahç, une aristocratie supérieure à toutes les autres, parce qu'elle est tangéroise.

Il y a une quarantaine d'années, avec Sidi El-Hadj Abdessalam, la confrérie d'Ouazzan a paru prendre un certain moment de l'influence, plus particulièrement dans l'Andjera; mais cette influence était due à la personnalité du chérif plus qu'à sa confrérie, qui d'ailleurs n'a jamais été organisée à Tanger ; cette influence n'a été que passagère et a disparu avec Sidi El-Hadj Abdessalam.

Lorsqu'il est mort en 1892, il a été enterré à Tanger dans la Zaouia de Moulay Tayyeb. On pouvait penser que la tombe de ce personnage qui avait pendant sa vie tenu tant de place à Tanger, allait devenir un centre important de pèlerinage. Aussitôt une réaction s'est produite et le tombeau de Sidi Mohammed El-Hadj a été entouré de bâtiments nouveaux; on y a ajouté une mosquée avec un minaret et cette mosquée n'a pas tardé à devenir une mosquée de Khotba, c'est-à-dire où l'on prononce la prière solennelle du vendredi : en un mot, un effort a été fait pour empêcher que le tombeau de Sidi El-Hadj Abdessalam El-Ouazzani pût remplacer celui de Sidi Mohammed El-Hadj dans la vénération populaire et il est résulté de cet effort que la sépulture du chérif d'Ouazzan n'est plus visitée que par de rares fidèles, tandis que, malgré l'importance prise par les derqaoua depuis quelques années, le

tombeau de Sidi Mohammed El-Hadj est toujours le sanctuaire le plus fréquenté de la ville.

La situation des Derqaoua est d'ailleurs tout autre que celle des Oulad El-Baqqal : les Derqaoua sont pour ainsi dire une confrérie de combat que l'on utilise pour les besoins du moment et dans la crainte d'un danger; mais c'est malgré tout un élément étranger qui ne tire son prestige que d'un état de choses passager. Sans doute, les Oulad Ben 'Adjiba derqaoua, qui habitent la ville depuis longtemps, y ont acquis droit de cité, mais ils n'en constituent pas, comme les Oulad El-Baqqal, la base traditionnelle.

L'influence des Derqaoua est combattue par celle des Tidjaniya et des Kittaniya, qui d'ailleurs se combattent également entre elles. Jusqu'à présent l'influence politico-religieuse des Derqaoua l'avait emporté sur les deux autres. Le rétablissement de l'autorité du Makhzen a suffi pour ramener le rôle des Derqaoua à celui d'une simple confrérie religieuse.

Au-dessus de toutes ces zaouias et de toutes ces confréries plane, à Tanger comme sur tout le N.-O. marocain, la grande ombre de Moulay Abdessalam ben Mechich, le Qotb d'Occident. L'emplacement de son tombeau au Djebel Alam, dans la tribu des Beni Arous, se voit de Tanger et tout le pays vit dans son rayonnement tutélaire. Son prestige est tel qu'il ne supporte aucune comparaison : c'est Moulay Abdessalam et cela suffit. Quelques-uns savent peut-être qu'il est descendant de Moulay Idris, le fondateur de Fès, au moins d'après les généalogies consacrées par la tradition; d'autres, plus rares encore, que c'est le plus grand chaikh mystique du Maghreb, le maître de l'Imam Ech-Chadili; mais toutes ces considérations concrètes n'entrent pour rien dans le véritable culte dont il est l'objet; elles en sont sans doute les causes primordiales, mais les causes sont oubliées depuis longtemps, l'effet seul

subsiste et seul il importe. C'est toujours, au fond le même sentiment de nationalisme berbère, qui existait bien avant l'islam, qui s'est revêtu plus tard d'une apparence de fanatisme religieux, qui prendra sans doute d'autres formes encore et qui est après tout non pas à proprement parler la haine de l'étranger, mais la haine de sa domination et surtout de ses indiscrétions. Moulay Abdessalam est la plus pure incarnation de ce sentiment d'indépendance et de véritable patriotisme.

Les manifestations de ce sentiment sont naturellement plus apparentes dans les régions comme Tanger, où la pénétration européenne n'est pas accompagnée de l'exercice d'une autorité effective. C'est ainsi que l'on peut remarquer que depuis une vingtaine d'années on a construit à Tanger trois nouvelles mosquées de Khotba : celle de Sidi Mohammed El-Hadj, celle de Sidi Bou'Abid et celle du Marchan. Cependant la population musulmane n'a pas augmenté à Tanger de façon à nécessiter trois mosquées nouvelles et leur construction est plutôt une protestation contre l'augmentation de la population européenne, une véritable manifestation contre l'invasion.

**Les Fêtes.**

Comme dans tous les pays musulmans, quatre grandes fêtes religieuses sont célébrées tous les ans à Tanger; ce sont, par ordre de dates :

1° *L'Achour*, qui est célébré le dixième jour du mois de Moharrem, le premier mois de l'année. L'Achour, ou *Achoura*, est la survivance d'une fête antéislamique (1), mais qui a été admise par le Prophète lui-même. Il n'y a d'ailleurs pour sa célébration aucune manifestation religieuse. C'est à l'Achour que les musulmans purifient leurs biens, en distribuant aux pauvres la *zaka*, c'est-à-dire environ le 2 et demi p. 100 de leur avoir. Les fêtes de

(1) Cf. *Archives marocaines*, vol. XX, le Gharb, pp. 296 à 300.

l'Achour sont célébrées à Tanger de la même façon que dans le reste du Maroc. Dès la veille au soir les femmes mènent dans les maisons un grand vacarme de tambourins ; on achète aux enfants des jouets et on mange des pâtisseries, entre autres une sorte de gâteau au miel appelé *chebbakia*. Autrefois, on installait au souq el-Barra des espèces de grandes roues verticales appelées *na'oras ;* c'étaient des chevaux de bois verticaux, dont les chevaux étaient remplacés par des caisses de bois montées sur des axes mobiles, pour s'asseoir. Tout cet appareil très grossier tournait bruyamment à la grande joie des enfants montés dans les caisses. Depuis une trentaine d'années cet amusement a été défendu comme susceptible de troubler l'ordre public.

2° *Le Mouloud.* — Célébration de la naissance du Prophète, le 12 du mois de Rebi' el-Aouel.

Cette fête est caractérisée à Tanger par le simulacre du départ des 'Aïsaoua pour Meknès, des Hamadcha pour le Djebel Zerhoun et par le simulacre de leur retour, quelques semaines plus tard.

Dès la première nuit du mois jusqu'à la nuit de la fête elle-même, les musulmans pieux se réunissent entre le moghreb et l''acha dans les mosquées et les sanctuaires pour assister à la lecture de la Hamziya et de la Borda de Bouciri et à celle de poésies appelées *Mouloudiyas*, où est célébrée la naissance du Prophète. Pendant la première nuit seulement, les femmes se réunissent également dans quelques maisons de chorfa, entre autres chez les chérifas d'Ouazzan.

On a vu plus haut que le *mousem* de Sidi Mohammed El-Hadj était célébré au moment des fêtes du Mouloud, le septième et le huitième jour après le jour anniversaire de la naissance du Prophète.

Outre les circoncisions, qui se font le jour de l'octave

de la fête et qui donnent lieu à de curieux cortèges d'enfants de cinq à six ans, habillés comme des idoles et montés sur des chevaux richement caparaçonnés, le mousem lui-même de Sidi Mohammed El-Hadj est plus particulièrement célébré la veille de l'octave, c'est-à-dire le 19 du mois de Rebi' el-Aouel, par de nombreux sacrifices de taureaux au tombeau du patron de la ville.

Chaque quartier sacrifie un taureau, qui est amené par les notables. De plus les corps de métiers, les *bahriya*, *hammala*, *baqqala* du Sous offrent chacun un ou plusieurs taureaux.

Cette coutume d'immoler des animaux au sanctuaire du personnage dont on célèbre le mousem n'est pas particulière à Tanger; on la retrouve dans toutes les villes du Maroc et pour tous les mousems en général. Ce qui distingue le mousem de Sidi Mohammed El-Hadj et qui mérite d'être signalé, c'est le caractère très particulier de cette manifestation.

Il s'agit en effet de fêter l'anniversaire de la naissance du Prophète et, quoique la célébration de cet anniversaire remonte à une date relativement récente (le mouloud a été célébré au Maroc pour la première fois à Ceuta par les Beni El-Azafi au treizième siècle), il n'en est pas moins une fête qui pour tous les musulmans a une importance considérable et qui est célébrée partout avec une grande ardeur religieuse.

A Tanger cette fête essentiellement musulmane présente de véritables caractéristiques d'une fête païenne. Tout en répétant la phrase consacrée :

مولاى محمد يا مظلل بالغمامه    عليك سلام الله ياعريس القيامه
جد بالغفران يا مولاى الموالى    يا عظيم الشان يا عالم بحالى

Moulay Mohammed, ô toi qui es ombragé par une nuée,
Sur toi s'étend la grâce de Dieu, ô fiancé de la résurrection.
Fais-nous accorder le pardon, ô le maître des maîtres,
O toi, le prestigieux, qui connais notre faiblesse.

Ceux qui amènent au sacrifice des taureaux enrubannés et fleuris sont pour la plupart parfaitement ivres et continuent même à boire pendant la cérémonie. Par groupes, entourant un bouquet de fleurs porté par l'un d'eux, ils hurlent l'invocation au Prophète en titubant et en levant les bras qu'ils abaissent en indiquant de l'index tendu, dans un geste d'ivrogne, le bouquet qu'ils entourent et qui lui-même monte et descend alternativement. Des cavaliers grotesques, armés de sabres et de fusils, la tête couverte de foulards de soie, complètent le cortège, qui donne plutôt l'impression d'une fête de Bacchus que d'une cérémonie musulmane. Faut-il voir dans ces manifestations la survivance d'un culte païen qui se célébrait jadis à l'endroit où se trouve aujourd'hui le tombeau de Sidi Mohammed El-Hadj ? On a déjà vu que, d'après une ancienne gravure portugaise, ce tombeau s'élève à peu près sur l'emplacement d'un ancien temple. Un rapprochement peut donc être suggéré. De plus on peut rappeler que dans toute la région de Tanger on trouve des souvenirs de vignes : le village *d'Aïn Dalia*, la source des vignes ; le *Djebel Zebib*, la montagne des raisins secs, qui sert à désigner toute la région montagneuse au sud-est de Tanger ; le cap Spartel, l'ancienne *Ampelusia* ou Κώτης ἄκρον, le cap des vignes, etc. ; enfin la découverte récente, aux thermes d'Aïn Hammam du Charf El-Aqab, d'une statuette représentant un Bacchus enfant avec un baudrier de pampres. Malgré son caractère assez peu islamique, le mousem de Sidi Mohammed El-Hadj est incontestablement la plus grande fête de Tanger ; c'est la véritable fête de la ville et de sa région. Les femmes de toutes les conditions de la ville et des villages voisins s'y rendent en foule. L'enthousiasme est considérable ; mais, en analysant cette joie générale, on a bien le sentiment que l'anniversaire de la naissance du Prophète peut être plutôt le prétexte que la cause véritable de cette manifestation, qui a un caractère beaucoup plus exclusivement tangérois que toute autre chose.

Au caractère spécial des fêtes du Mouloud à Tanger, il faut ajouter la coutume des femmes musulmanes de porter sur les tombes de leurs parents des branches de myrte (*rihân*). On peut également retrouver dans cette coutume un souvenir de paganisme, si l'on se souvient que le myrte était une des plantes consacrées à Vénus.

3° *L'Aïd Eç-Ceghir.* — Fête de la rupture du jeûne de Ramadan, le 1er du mois de Chaoual. Une prière publique est dite le matin vers, 9 heures, à la *Meçalla* de la ville. La cérémonie se fait avec un assez grand apparat. Le naïb du Sultan, le pacha, tous les fonctionnaires du Makhzen et les chorfa d'Ouazzan se rendent de la ville à la Meçalla en cortège à cheval ou à mule, escortés de cavaliers et de serviteurs. Tous les hommes de la ville les accompagnent, revêtus de leurs plus beaux vêtements. Au moment de la prière le canon tonne et le retour se fait également en grand cortège. L'extension de la ville et les constructions nouvelles font que la Meçalla qui, il y a quelques années encore, était de fait hors ville, sur un assez grand plateau au-dessus du grand Souq extérieur, se trouve aujourd'hui entourée d'immeubles et qu'il a fallu l'entourer d'un mur élevé pour permettre aux musulmans d'y accomplir en paix leurs cérémonies religieuses.

*L'ʿAïd el-Kebir.* — La Grande Fête, célébrée le 10 du mois de Dhoul-Hidja. C'est la fête du mouton, celle où, dans chaque famille musulmane, un mouton est immolé. A Tanger, où les coutumes rifaines se sont maintenues, les gens du peuple sacrifient souvent un bouc au lieu d'un bélier. Comme pour l'ʿAïd Eç-Ceghir, une prière publique est dite à la Meçalla et avec le même cérémonial; après cette prière, le premier mouton est égorgé à la Meçalla, d'où il est transporté aussi rapidement que possible à la maison du Qadi ; on considère comme de bon augure qu'il

y arrive vivant. Le canon tonne au moment du sacrifice du mouton à la Meçalla ; c'est le signal de l'égorgement des moutons dans les maisons.

Les fêtes musulmanes, sauf l'Achour, ont un octave sans aucune cérémonie religieuse. A Tanger et dans les villes du Nord-Ouest marocain, cet octave est effectivement fêté le huitième jour, c'est-à-dire le même jour que celui de la fête, huit jours après. Dans les autres villes telles que Fès, Meknès, Rabat, Marrakech, etc., cet *octave* est célébré le septième jour après la fête.

## LE CULTE CATHOLIQUE

**Origines.** On ne sait rien de précis sur l'organisation du culte chrétien à Tanger pendant l'époque romaine ; le christianisme y avait certainement pénétré de bonne heure, et après s'être répandu d'abord, semble-t-il, dans la population berbère, il s'était élevé, grâce au prestige que lui donnait les persécutions, jusque dans l'armée romaine. En 298, Tanger ajoutait deux martyrs à la liste déjà longue du martyrologe africain : un centurion, Marcellus, qui avait refusé de prendre part aux fêtes païennes et s'était déclaré chrétien, fut décapité ; le greffier Cassianus, qui avait refusé d'écrire la sentence contre Marcellus et qui avait proclamé sa foi chrétienne, était décapité également quelque temps après.

Les Berbères, qui avaient embrassé le christianisme par une sorte de protestation contre le gouvernement impérial, ne tardèrent pas à tomber dans le schisme, lorsque la religion chrétienne devint elle-même officielle. Ils adoptèrent successivement le donatisme, l'arianisme et le schisme des circoncellions.

L'abbé Godard (1) pense qu'avant le quatrième siècle il y avait un évêché à Tanger; cependant le nom de cette ville ne se trouve pas dans la nomenclature des évêques de Tingitane aux quatrième et sixième siècles, par l'abbé Morcelli, dans l'*Africa christiana*.

Mgr. Toulotte (2) déclare que l'on ignore si Tingis a eu des évêques à l'époque romaine.

La Tingitane, quoique dépendant administrativement de l'Espagne et des Gaules, devait, comme la Césarienne, être rattachée à Carthage au point de vue de l'organisation religieuse. Les trois Maurétanies formaient au commencement une seule province ecclésiastique; sur la fin du quatrième siècle, la Maurétanie sétifienne et la césarienne furent séparées en deux provinces distinctes; la Tingitane faisait partie de la Césarienne. Il est possible que plus tard la Tingitane ait formé à elle seule une province séparée, mais il n'existe pas de documents permettant d'établir s'il y avait un évêché à Tanger même ou si l'épiscopat ne comprenait pas Tanger et Ceuta, avec son siège effectif dans cette deuxième ville.

La découverte de la tombe d'Aurelia Sabina ancilla Christi, à la fin de 1910, à l'entrée du plateau du Marchan, du côté de la ville, peut faire supposer que le cimetière chrétien se trouvait de ce côté, c'est-à-dire au nord-ouest.

Le cimetière païen se trouvait au contraire au sud-est de la ville.

D'après les caractères de l'inscription du tombeau d'Aurelia et d'après la date consulaire, cette sépulture date de la moitié du quatrième siècle (3).

L'arrivée de l'islam, au septième siècle, ne tarda pas à

(1) *Description et Histoire du Maroc*. Paris, 1860.

(2) *Géographie de l'Afrique chrétienne*, par Mgr. Toulotte, évêque titulaire de Tagaste, vicaire apostolique du Sahara mauritanien. Montreuil-sur-Mer, 1894.

(3) Cf. Les sépultures antiques du plateau du Maschan à Tanger, *Archives marocaines*, vol. XVIII, p. 373. Paris, 1911. Cf. également *infra* pp. 403-411.

faire disparaître le christianisme de Tanger. Les églises qui y existaient furent détruites ou transformées en mosquées et il faut attendre l'occupation portugaise au quinzième siècle pour retrouver à Tanger une organisation chrétienne.

En entrant dans la ville les Portugais transformèrent la grande mosquée en église; mais les auteurs ne sont pas d'accord à propos de l'invocation sous laquelle cette église fut placée.

D'après Fernando de Menezes (1), l'église fut dédiée au Saint-Esprit et un prieur de Saint-Vincent désigné comme évêque.

D'après Castellanos (2), elle fut placée sous l'invocation de Saint-Antoine de Padoue, et des Pères Fransciscains, qui accompagnaient l'expédition, furent mis en possession de la mosquée et d'un très beau collège (la *medersa*) où enseignaient les musulmans et qui devint un centre d'enseignement chrétien.

Enfin, Mgr. Toulotte (3) dit que la cathédrale a été dédiée à l'Immaculée Conception.

On peut expliquer les divergences d'opinions du fait qu'il y avait certainement plusieurs mosquées à Tanger; que l'une fut consacrée au Saint-Esprit (il est établi que c'est la grande mosquée), une autre à saint Antoine de Padoue et une troisième à l'Immaculée Conception. Cette explication est d'autant plus vraisemblable, qu'avant les constructions modernes, qui ne remontent pas à plus de vingt ans, il n'y avait à Tanger que trois mosquées à minaret : la grande mosquée, qui est sur l'emplacement de l'ancienne cathédrale portugaise, c'est-à-dire l'ancienne

(1) *Historia de Tangere*, par D. Ferdando de Menezes, p. 34. Lisbonne, 1732.
(2) *Historia de Marruecos*, par Fr. Manuel, P. Castellanos, p. 52. Tanger, 1898.
(3) *Loc. cit.*, p. 247.

grande mosquée ; Djama el-Djedida et la mosquée de la Qaçba. Or, la tradition veut qu'il y ait eu un couvent à la Qaçba. On peut donc retrouver dans les trois mosquées actuelles de l'ancienne ville les trois églises des Portugais établies dès le jour de leur occupation dans les trois mosquées de la ville.

D'autres églises et chapelles ont été élevées plus tard pendant l'occupation portugaise, mais leurs noms ont été oubliés ainsi que leurs emplacements.

On trouve dans Castellanos (1) l'explication de la disparition des traces des églises catholiques. Lorsque en 1662 lord Peterborough entra à Tanger « il fit immédiatement savoir aux Tangérois que, s'ils ne voulaient pas rester dans la ville, il les transporterait à Lisbonne. La presque totalité de la population réunit les objets mobiliers et les images sacrées, se réfugia à bord des navires et, avec d'amers sanglots, livra ses foyers et ses églises à la sacrilège impiété des protestants. Ses craintes étaient fondées. En effet les Anglais entrèrent à Tanger aussi brutalement que s'ils l'avaient prise d'assaut ; ils enfermèrent dans l'église cathédrale les malheureux chanoines, les Pères Dominicains et les autres prêtres du diocèse de Tanger. Poussés par leur fanatisme iconoclaste et parodiant les anciens Vandales, ils s'acharnèrent contre l'antique couvent des Franciscains et les trois églises mineures qui se trouvaient dans la ville, détruisant les images que les Portugais n'avaient pu enlever et, s'appropriant les vases sacrés, ils convertirent en écuries les demeures du Seigneur, monuments de la foi lusitanienne ».

Ce qui pouvait rester des édifices du culte a naturellement été détruit ou transformé depuis l'occupation musulmane ; il n'est donc pas étonnant que l'on ne retrouve plus trace aujourd'hui des anciennes églises portugaises.

(1) *Historia de Marruecos*, *op. cit.*, p. 54.

**Les Franciscains.** Sans vouloir faire l'historique de l'ordre de Saint-François au Maroc, il est nécessaire d'en dire quelques mots à propos du rôle joué par cet ordre à Tanger.

On sait que l'ordre des Franciscains fut fondé au commencement du treizième siècle. Dès 1208, François d'Assise, son fondateur, pensa à une mission au Maroc : « O Tingis ! Tingis ! disait-il, o dementa Tingis ! O Marrochium ! Marrochium, illusa civitas ! »

Il semble cependant que ce n'est qu'en 1471 que les premiers Franciscains s'établirent à Tanger au moment de l'occupation portugaise : l'effort de la mission s'était porté au sud, principalement à Marrakech où a habité dès 1233 un évêque Agnello, qui était également évêque de Fès. Il eut pour successeur Lupo (ou Lopez) qui fut remplacé lui-même par le Fr. Blanco, qui paraît avoir gouverné toute l'Église du Maroc jusqu'en 1289. Vers 1267, le Fr. Lorenzo avait été nommé titulaire de Ceuta.

Jusque vers 1260, l'évêque du Maroc était nommé par le Pape sur la proposition des principaux chrétiens et des missionnaires du pays ; à partir de cette époque, le droit de présentation fut accordé au roi d'Espagne.

Pendant l'occupation portugaise, l'évêque qui y résidait dépendait de l'archevêché de Lisbonne. Outre le prieur de Saint-Vincent, nommé dès les premiers jours de l'occupation portugaise, on ne connaît que deux évêques de Tanger pendant cette période :

Gonzalve, de l'ordre des Mineurs, jusqu'en 1557, et son successeur, Francisco de Coresma.

« Vers 1750, le pape Pie V réunit les Églises de Tingis et Septa en un seul diocèse (1). »

En 1568 le roi Sébastien, sur les instances des Pères de la Trinité, leur céda le couvent de Saint-Antoine à Tanger et les Franciscains retournèrent au Portugal.

(1) Toulotte, *op. cit.*, p. 251. D'après Wadding, 19, 76.

En 1629, Juan de Prado fut nommé par Urbain VIII préfet apostolique de Fès et de Maroc ; il ne put remplir sa mission et mourut martyr à Marrakech en janvier 1631 d'après le R. P. Henry Koehler, le 24 mai 1636 d'après l'abbé Godard.

Le 11 mars 1641, c'est-à-dire encore pendant l'occupation portugaise de Tanger, le pape confiait aux Franciscains le droit de mission au Maroc et en donnait la direction à la préfecture de San Diego d'Andalousie (1).

Il ne semble pas que les Franciscains soient revenus à Tanger avant la rentrée des musulmans dans cette ville. En 1763, le vice-préfet apostolique, le P. Lazaro Gimenez de Jésus Maria, inaugura à Tanger un hospice franciscain, sous l'invocation de saint Joseph et plus tard sous celle du bienheureux Jean de Prado. Cet hospice se trouvait, paraît-il, entre le quartier des Beni Ider et celui connu aujourd'hui sous le nom de Mellah, c'est-à-dire non loin de la zaouia de Moulay Tayyeb.

En 1790, le sultan Moulay El-Yazid ayant expulsé les missionnaires de tout le Maroc, les Franciscains quittèrent Tanger le 21 décembre.

Sous le règne de Moulay Sliman, les missionnaires furent admis de nouveau et, le 17 janvier 1794, cinq missionnaires s'installèrent à Tanger sous les ordres du vice-préfet apostolique Fr. Pedro Gallardo, qui avait aussi le titre de « supérieur de Meknès » qui fut conservé jusqu'en 1859, quoique le couvent de l'Immaculée Conception de cette ville eût disparu depuis 1790. Depuis ce retour en 1794, les Franciscains sont restés à Tanger jusqu'aujourd'hui, sauf les petites interruptions de séjour causées par le bombardement de 1844 et la guerre de Tétouan en 1859-60.

Jusqu'en 1880, la seule église catholique était une petite

(1) *La Pénétration chrétienne au Maroc*, par le R. P. Henry-Koehler, Paris-Poitiers, 1914.

chapelle qui existe encore entre la légation d'Espagne et l'ancienne légation de Portugal. Jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, la France payait aux Franciscains une subvention annuelle de 100 talleri, soit environ 600 francs, pour le service divin.

En 1880, les Franciscains se rendirent acquéreurs de l'ancienne maison de Suède, rue des Ciaghîn, mitoyenne de l'ancien consulat de France. Ils y construisirent un couvent et une église sous l'invocation de l'Immaculée Conception.

En 1883, près de la propriété de l'ancien ministre de Portugal, Daniel Colaço, les Franciscains construisirent à la montagne une chapelle qui reçut le nom de San Juan del Monte, en mémoire du nom que les Portugais avaient donné à la montagne pendant leur occupation de Tanger et qu'ils appelaient « la Cerra de San João. »

Un hôpital fut construit en 1888 entre Bou Ghaba et les Çfaçaf, dans le quartier connu sous le nom de Barriada de San Francisco. Cet hôpital et sa chapelle furent placés sous l'invocation de San Diego, en mémoire de la préfecture de même nom, en Andalousie, dont relevaient les Franciscains de Tanger.

Dans le même quartier, en 1902, furent construits un grand couvent et une église. Cette église encore inachevée a été placée sous l'invocation du Saint-Esprit, en souvenir de l'ancienne église cathédrale des Portugais.

Il y a quelques années, une nouvelle église et un petit couvent ont été construits dans le nouveau quartier européen qui s'élève au-dessus de la plage dans les sables. Cette église, dédiée au sacré Cœur de Jésus, est particulièrement réservée aux Français. Le P. Franciscain qui y officie et donne les sacrements est espagnol, mais parle français. C'est là également qu'habite et officie le franciscain français chargé des fonctions d'aumônier au collège Regnault.

La communauté religieuse du Maroc est aujourd'hui

dirigée par un Père franciscain, Mgr Francisco Cerveira, évêque *in partibus* de « Fessea in Numidia », vicaire apostolique.

Il relève directement de la Sacrée Congrégation de la Propagande à Rome, qui dirige tous les pays dits *de missions* parmi lesquels se trouve le Maroc.

Récemment, avec l'autorisation de la Cour de Rome, l'évêque de Fessea a délégué à un franciscain français ses pouvoirs de vicaire apostolique pour la zone française.

Le premier délégué français est Monseigneur Darré.

# LE FAHÇ

# LA TRIBU

Le Fahç constitue la banlieue de Tanger. C'est la partie inférieure du Habt (descente), dont les pentes septentrionales menaient les anciens combattants de guerre sainte vers le littoral du détroit, où ils venaient s'embarquer pour l'Espagne. **Limites.**

Le Fahç a pour limites naturelles, au nord, Tanger et le détroit de Gibraltar; à l'ouest, l'océan Atlantique; au sud, l'oued Tahaddart et une ligne de hauteurs marquée par la ʿAqbat el-Hamra (Côte rouge) et le petit massif de Seguedla; au sud-est et à l'est, le Djebel Zinat et le Djebel Beni Medjimel; du Djebel Beni Medjimel au détroit la limite est constituée par une ligne de crêtes.

Certains auteurs font passer la limite sud-ouest du Fahç à l'oued Bou Ghaddou et aux collines d'ʿAïn Dalia. Les Arabes ʿAmer, il est vrai, qui sont établis entre cette limite, l'oued Tahaddart et la ʿAqbat el-Hamra, répudient tout lien de parenté avec les Rifains du Fahç; mais il n'en est pas moins vrai que, de même que les groupements d'origines diverses qui occupent les autres villages du Fahç, ils sont compris dans l'ensemble de la tribu des Fahçiya.

La tribu des Fahçiya (occupants du Fahç) touche au N.-E. aux ʿAndjera, dont quatre villages lui ont été ratta-

chés politiquement; à l'E. et au S. aux Ouadras (1) et aux Beni Mçaouar, au S.-O. à la Gharbiya (2).

**Peuplement.** On a vu plus haut dans l'historique du territoire (3) le nom des peuples qui l'ont occupé dès la plus haute antiquité connue. Ce sont d'abord les Maçmoûda Ghomara, peuple considéré comme autochtone, avec lesquels semblent s'être fondus des Aryens venus d'Europe en passant par l'Espagne, à partir de 1600 avant J.-C.

Les Phéniciens vinrent ensuite vers 1450 avant J.-C., puis les Carthaginois; mais, établis vraisemblablement dans la ville même de Tanger, ils se bornèrent à entretenir des relations purement commerciales avec la banlieue. Ce furent enfin les Romains, qui, à partir de l'an 30 avant J.-C., colonisèrent la région, où ils régnèrent en maîtres pendant près de cinq siècles.

Phéniciens, Carthaginois et Romains ont à leur tour été absorbés par les Maçmoûda Ghomara ; aucun texte ne fait mention de leur départ.

On ne peut citer que pour mémoire les Métagonitaï, dont l'identification est encore impossible (4), ainsi que les Vandales et les Byzantins, qui n'ont fait que passer ; il faut en dire autant des Wisigoths d'Espagne.

Ces éléments divers, fondus dans le milieu autochtone, pratiquaient le paganisme, le christianisme ou le judaïsme,

(1) *Vel* Ouadghaç. Certaines cartes européennes portent *Oued Ras*, ce qui semblerait constituer une inversion inexplicable pour *Râs el-Oued*, la tête de l'oued. Cette transcription est mauvaise : le terme *Ouadras* n'est pas composé ; il est d'origine berbère et on peut le rapprocher du terme Idrâsen.

(2) Ne pas confondre avec le Gharb, au N. du Sebou et des Beni Ahsen. Les indigènes de la Gharbiya formaient une fraction des Doukkala, dont une partie a été amenée au temps de l'occupation portugaise pour couper les communications entre Arzila et Tanger.

(3) Cf. *supra*, pp. 30 et seq.

(4) Cf. *supra*, pp. 31-32.

quand l'islâm apparut. Les deux premiers disparurent assez vite ; le dernier se maintint, sinon dans la région, du moins dans la ville. La question de la survivance du judaïsme dans les territoires conquis par l'islâm est encore obscure et il convient de distinguer les Berbères de religion juive et les Juifs de race. Ceux-ci étaient installés de préférence dans les villes et les gros centres, ceux-là vivaient dans la campagne.

Si les Juifs de race n'ont vraisemblablement jamais occupé la banlieue de Tanger, on ne peut en dire autant des Berbères judaïsants ; leur souvenir s'est maintenu de nom dans le village des Mediouna, au S. du cap Spartel.

L'histoire nous apprend que les Mediouna constituaient anciennement une tribu zénète professant le judaïsme, qui était installée dans les environs de Tlemcen ; après sa conversion à l'islam, au début du huitième siècle, une partie vint s'établir le long de la côte atlantique, au S. du Bou Regreg ; lors de la première invasion en Espagne, une fraction vint camper plus au N. et c'est là qu'il faut probablement chercher les prédécesseurs des Medioûna actuels du Fahç (1). Le village de ce nom ne comprend plus du reste que des indigènes d'origine rifaine, venus à partir du dix-septième siècle.

A une époque qu'il est difficile de préciser et qui se place sans doute à la fin du dixième siècle ou dans la première moitié du onzième, les Ghomara disparaissent du territoire, sous la pression de tribus nouvelles qui les refoulent vers l'E. et le S.-E. et s'installent à leur place. Au milieu du onzième siècle, dit El-Bekri, « le territoire de Tanger est occupé par des Sanhadja (2) ».

(1) Cf. *Villes et Tribus du Maroc*, vol. I (*Casablanca et les Chdouia*, t. I), pp. 131 et 132 ; vol. V (*Rabat et sa région*, t. III), p. 65.
(2) *Description de l'Afrique septentrionale*, *op. cit.*, p. 205.

Ces Çenhadja appartiennent sans doute aux groupements ethniques qu'Ibn Khaldoûn appelle de la première ou de la troisième race, sans qu'il soit possible de préciser (1) ; ils sont antérieurs aux Almoravides, également Çenhadja, qui, lors de leurs expéditions en Espagne, ont laissé à leur tour de leurs éléments dans la région.

La présence de Çenhadja dès le onzième siècle est d'autant plus intéressante à noter que la majorité de la population actuelle du Fahç est constituée par des Rifains, qui sont un mélange de Çenhadja et de Zénata.

Au début du quinzième siècle, des Çenhadja se trouvent encore dans le Fahç, où ils sont représentés, entre autres, par la tribu des Imathnah, dont il reste encore quelques familles, les Oulâd El-Methni (2).

Au reste, toutes les tribus berbères du Maroc sont passées sur le territoire de Tanger pour aller participer aux conquêtes en Espagne : Mediouna, Çenhadja, Maçmoûda, Zenata Goumiya des Almohades et Zenata des Merinides... Des mélanges se sont produits et il serait arbitraire et contraire à la vérité d'établir des classifications rigoureuses.

A côté des éléments berbères, il faut citer quelques éléments arabes établis dans la partie Sud de la zone de Tanger. Ils sont les représentants de la tribu hilalienne des Riâh, amenée au Maroc à la fin du douzième siècle par l'almohade Ya'qoub El-Mançoûr et dont une partie fut établie dans le Habt (3). Lors de la pénétration portugaise au Maroc, une *idâla*, venue de la Gharbiya des Doukkala,

(1) Cf. *Villes et Tribus du Maroc*, vol. V (*Rabat et sa région*, t. III), pp. 188 et 189.

(2) Cf. *Daouhat en-Nâchir ;* trad. fr. *in Archives marocaines*, vol. XIX, p. 22 ; — *Nechr el-Mathânî, ib.*, vol. XXI, p. 42. Il y a encore des Oulâd el-Methni à El-Qçar El-Kebir.

(3) Sur les Riâh cf. *Villes et Tribus du Maroc*, vol. V (*Rabat et sa région*, t. III), pp. 66 et seq.

fut envoyée au S. de l'oued Tahaddart, entre Arzila et Tanger. Une partie des Riâh qui occupaient ce dernier territoire poussa plus au N. au delà du même oued : ce sont les ancêtres des 'Amer actuels du Fahç.

On a vu qu'à la fin du dix-septième siècle le territoire de Tanger est devenu territoire guich et a été concédé aux Rifains qui avaient conquis la ville sur les Anglais. La majeure partie de la population actuelle du Fahç descend donc des *Moudjâhidîn* du pacha 'Ali ben' Abdallah er-Rîfi ; les Rifains appartiennent aux Berbères Çenhadja et Zenata.

Depuis 1684 la tribu s'est grossie d'autres éléments venus encore du Rif; des villages nouveaux se sont formés, tels ceux des Beni Ouasîn, des Drâdeb, de Djâma-el-Moqra, de Bou Khachkhach, etc.

Les tribus rifaines représentées actuellement dans le Fahç sont les Temsaman, les Beni Ouriaghel, les Beni Touzîn, les Beni Iteft, les Beni Bou Frah, les Gzennaïa, les Boqqouïa, les Beni Amart, les Beni Maaden et les Guelaïa.

Des Djebala sont en outre établis sur le territoire; il faut y ajouter quelques descendants des 'Abîd qui l'ont occupé de 1766 à 1778.

On trouvera plus loin la provenance des habitants de chaque village.

Dans l'ensemble les Rifains représentent 85 p. 100 de la population totale, les Djebala et autres Berbères 9 p. 100, les Arabes 6 p. 100. Étant donnée la rareté des éléments étrangers à l'élément rifain, on peut dire que la tribu des Fahçiya présente un homogénéité ethnique presque parfaite et qu'il est rare de rencontrer dans les autres tribus marocaines.

**Population.** La population de la zone, en dehors de Tanger et de ses dépendances immédiates du Marchân, des Drâdeb, de la Meçalla et de Bou Khachkhach, s'élève à 11.795 habitants, répartis en 62 villages (*dchoûr*, sing. *dchar*). L'adjonction des quatre villages ci-dessus porterait à 14.795 le chiffre de la population musulmane totale, avec une densité de 40 habitants au kilomètre carré.

**L'habitat.** Les Fahçiya habitent soit des maisonnettes en pierre (*bioût*, sing *bît*), couvertes de chaume et quelquefois de tuiles ou de feuilles de zinc, soit des huttes de roseaux (*noudâïl*, sing. *noudâla*) également couvertes de chaume ; elles sont séparées les unes des autres par une haie de roseaux ou de cactus, formant autour de chaque habitation un enclos où le troupeau passe la nuit.

L'ensemble de plusieurs habitations, plus ou moins espacées, constitue le *dchar*, ou village, qui est entouré lui-même d'une épaisse bordure de cactus.

Les villages sont répartis suivant les lignes de hauteurs, à proximité des sources ou des cours d'eau, et se dressent sur les pentes, à égale distance des sommets et des bas-fonds; ils sont assez rapprochés les uns des autres. Leur importance est très inégale et le nombre des maisonnettes ou des huttes qui les constituent varie de dix à deux cents.

Il n'y a aucune *kheïma* (tente) sur le territoire.

**Le type humain.** La population du Fahç comprend deux types distincts : le type brun et le type blond aux yeux bleu-clair ou gris-bleu.

Le premier se trouve principalement chez les Arabes qui occupent le S. du territoire, le second chez presque tous les Rifains et les Djebala.

Chez les femmes rifaines le type blond domine ; on remarque également de nombreux types châtains.

La figure est ovale, souvent allongée, quelquefois ronde. La coupe de la barbe ne présente aucune particularité. Il en est de même des moustaches, soigneusement taillées sur les bords supérieur et inférieur ; quelquefois les extrémités en sont laissées pendantes ou en pointe : c'est un dernier reste de l'influence turque, qui d'Algérie a pénétré chez les Rifains par les Beni Iznasen et par Badis.

**La langue.**

La langue généralement parlée dans la zone de Tanger est l'arabe, mais grossier et mélangé d'expressions empruntées aux Djebala et de termes espagnols déformés. Les Rifains parlent entre eux les dialectes berbères du Rîf, mais tous comprennent l'arabe, sauf les nouveaux venus qui n'ont pas encore eu le temps de l'apprendre.

Les habitants de Tanger ont un accent particulier assez fortement prononcé, qui a été étudié par M. W Marçais (1) ; la plupart, surtout les femmes et les enfants, ne peuvent pas prononcer la lettre *qaf* (ق) qu'ils remplacent par la consonnance du *hamza*.

La deuxième personne du singulier, pour le pronom personnel et le prétérit du verbe, affecte toujours la forme féminine, chez les citadins comme chez les Fahçiya ; cette particularité du langage s'étend à toute la région du Habt.

**Le costume.**

Le costume porté par les Fahçiya n'est pas celui des Rifains, malgré l'origine rifaine de la population, mais celui des Djebala ; il a été adopté à la longue par les Arabes du S. du territoire.

Les hommes portent une culotte de coton, une chemise de cotonnade blanche, une souquenille de grosse laine blanche sans manches (*qechchâba*), une courte djellaba blanche ; enfin, recouvrant le tout, une seconde djellaba

(1) *Textes arabes de Tanger*, par W. Marçais. Paris, E. Leroux, 1911.

descendant jusqu'aux genoux, généralement brune et ornée de pompons multicolores, à manches ordinaires, au capuchon double et replié sur le devant.

Les babouches, en cuir jaune, ne présentent aucune particularité.

La coiffure des enfants et des jeunes gens est la calotte rouge. Celle des hommes se compose d'un petit bonnet de laine blanche (*'araqïya*), orné souvent de dessins en losange (*taguiya*) et autour duquel est enroulée une bande de mousseline ou de cotonnade, ou même un fourreau de fusil en laine bleue. Quelques-uns vont nu-tête : d'autres portent pour toute coiffure un cordon en poils de chameau, etc.

Les affiliés à la confrérie des Derqaoua sont vêtus de blanc ; le capuchon de la djellaba n'est pas relevé sur le devant, de même que pour les tolba ; un long chapelet à gros grains, passé autour du cou, retombe sur la poitrine.

Une sacoche de cuir ornée de dessins est portée en bandoulière sous la djellaba ; un poignard à lame légèrement recourbée à l'extrémité complète souvent la tenue.

Les femmes portent un pantalon bouffant, plus long que la culotte des hommes, une chemise et un gilet brodé d'or ; la tête est coiffée d'un ou plusieurs foulards de coton ou de soie ; autour du cou est enroulée une bande de mousseline blanche, dont l'extrémité peut être ramenée contre la figure, qu'elle sert à cacher.

Les jambes sont quelquefois enserrées de jambières en peau de chèvre tannée (*trâbak*). La chaussure est la babouche rouge (*rihiya*), qui n'est généralement chaussée que pour entrer en ville ; dans la campagne les femmes vont le plus souvent nu-pieds.

Pour venir à la ville les Fahçiyât revêtent une serviette (*foûta*) ou un *guedouar*, pièce d'étoffe de laine analogue

au haïk des femmes de la ville mais de dimensions beaucoup plus réduites.

Le costume des Fahçiyât tend à se modifier au contact des femmes de la ville ; c'est ainsi que le pantalon court est remplacé de plus en plus par un pantalon de toile arrivant jusqu'aux chevilles et dont le bas porte quelquefois un galon d'or ; le guedouar devient de plus en plus ample ; les jours de fête, au-dessus du gilet se place un caftan recouvert d'un transparent (*dfîn*), le tout serré fortement à la taille par une large ceinture (*hazam*), etc.

Les bijoux ne présentent rien de particulier

**Tatouages.**

Le seul tatouage porté quelquefois par les femmes est la *siâla*, simple trait vertical au menton, coupé ou non de petits traits transversaux ; il est d'ailleurs assez rare et tend à disparaître. Les hommes ne sont jamais tatoués.

**Coutumes.**

Les coutumes des Fahçiya revêtent en général un caractère religieux ; elles ne diffèrent pas de celles des habitants de Tanger et ont été étudiées par ailleurs (1).

Les pratiques de sorcellerie sont innombrables; elles sont à peu près identiques à celles des tribus déjà étudiées.

(1) Cf. *supra*, pp. 341-346.

# VIE ÉCONOMIQUE

**Condition économique générale.**

La condition économique du Fahç est dans son ensemble analogue à celle des autres tribus marocaines établies dans la banlieue d'une ville ; il n'y a pas lieu de s'y étendre ici et le lecteur n'aura qu'à se reporter aux études sur les banlieues de Casablanca, Rabat et Salé, déjà parues dans *Villes et Tribus du Maroc*. Les coutumes agricoles, les instruments aratoires, les associations pour la culture et pour l'élevage du bétail, etc., sont les mêmes.

Le territoire du Fahç couvre une superficie approximative de 36.500 hectares ; sur ce nombre 7.000 à peine sont cultivés (1) ; 5.000 au sud-ouest sont couverts par des étangs ou des prairies marécageuses ; le reste est constitué par des terrains impropres à la culture, des hauteurs quelquefois boisées, de maigres taillis, etc. Les parties les plus fertiles sont celles des Souâni, des Beni Makada, de Bou Khalf et de Bougdour.

Dans l'ensemble la région est une des plus pauvres du Maroc : elle ne suffit pas à nourrir ses habitants, même par

(1) Ce chiffre n'est qu'approximatif; dans la partie du Maroc relevant de la France les surfaces cultivées sont connues avec précision du fait du fonctionnement du *tertîb ;* il n'en est pas de même dans le Fahç, où le tertîb n'est pas appliqué, bien qu'il soit prévu par la Conférence d'Algésiras

les années de bonne récolte. La ville de Tanger, où les Fahçiya doivent venir se ravitailler, a toujours été approvisionnée en grains et en bétail par le Gharb et même par les tribus de la rive gauche du Sebou, et la plus grande partie de ses légumes sont importés d'Espagne. Avant le fractionnement politique actuel, l'huile, le charbon de bois, la volaille et les œufs lui venaient des Djebala.

**Cultures.**

Dans les régions du Maroc déjà étudiées, l'orge et le blé occupent presque toute la surface cultivée. Il n'en est pas de même dans le Fahç : l'orge et le blé, bien qu'occupant des étendues relativement considérables, ne viennent qu'après le sorgho (*drâ*) ; le maïs (*tourkiya*) est également très cultivé.

Il faut citer encore les fèves, les lentilles, les petits pois, les pois-chiches, le fenu-grec, le henné, le lin, le chanvre (*kanneb*) et le kîf, ou chanvre indien.

Le Fahç produit également des légumes verts, qui sont cultivés dans les jardins : patates, choux, carottes, salades, tomates, aubergines, artichauts, radis, courges, pastèques et melons.

L'ensemencement se fait soit en automne, soit au printemps, d'où la division très connue des cultures en *bekriya* et *mazouzia :* le sorgho, le maïs, les pastèques, melons et pois chiches, semés au printemps, sont des cultures mazouziya ; le blé, l'orge, les fèves, les lentilles, le lin, etc., sont des cultures bekriya.

La vigne est peu cultivée ; quelques essais tentés par des Européens ont donné de bons résultats. Il y avait autrefois des champs de vignes à Bou Khachkhach ; ils ont été envahis par les sables. « On ne peut s'empêcher d'être frappé par la fréquence, dans le Nord-Ouest marocain, des noms de lieux rappelant les vignes ou les raisins. La région

montagneuse qui se trouve au sud-est de Tanger porte le nom de *Djebel Zebib*, la montagne des raisins secs ; à une douzaine de kilomètres de Tanger, par la route de Fès, on trouve le village d'*Aïn Dalia*, la source des vignes. Le cap Spartel était désigné par les Grecs sous le nom de Αμπελουσια ou de Κωτης αχρον, le cap des vignes. « Ptolémée, dit M. Tissot, donne la forme pluriel Κωτεις et semble désigner, sous ce nom collectif, non seulement le massif du cap Spartel, mais tout le plateau projeté par les montagnes du Rif entre Tingis et Lixus. » Enfin la ville arabe qui s'est élevée en face de Lixus, sur la rive gauche du Lekkous, porte le nom d'El-Araïch, les treilles (1). »

Dans les jardins des environs immédiats de Tanger, qui sont à la fois des vergers et des potagers, et quelquefois à l'intérieur du Fahç poussent quelques arbres fruitiers : l'oranger, aux oranges petites, douces et de peau presque toujours verte, le citronnier, le poirier, le pommier, le figuier, l'abricotier, le merisier, le grenadier, le cognassier, l'olivier sauvage.

Le ricin croît un peu partout à l'état sauvage. Sur les pentes N. du Djebel el-Kebir, dans les environs d'Agla, on trouve des chênes-lièges.

Il semble que dans la banlieue immédiate de la ville les conditions climatériques et le sol seraient particulièrement favorables à la culture des primeurs, qui sont semés en septembre et dont la récolte arrive en décembre et janvier ; mais cette culture n'est encore pratiquée que par de très rares Espagnols et indigènes.

Il faudrait en dire autant de la culture des fleurs. Toutes les fleurs, indigènes et exotiques, s'y développent en plein air, sans aucun abri, qu'elles soient originaires des régions

(1) *Archives marocaines*, vol. XVII, p. 23, n. 1.

tropicales ou des régions tempérées, et la culture de celles qui reçoivent une utilisation industrielle pourrait devenir une source de bénéfices importants (origanum compactum, mentha rotundifolia, mentha pulegium, lavandula stoechas, myrtus communis, rosmarinus officinalis, jasminium divers, pelargonium capitatum) (1).

**Elevage.**

Les principaux pâturages du Fahç se trouvent dans la vallée de l'Oued Meghoura, dans les plaines de Bougdour et de Bou Khalf et au Charf el-ʿAqab ; on peut citer encore la vallée de Boubana, le Djebel el-Kebir et toutes les hauteurs qui dominent le territoire.

Ces pâturages sont généralement maigres et suffisent à peine à l'alimentation d'un troupeau peu nombreux ; il n'y a pas dans le Fahç de prairies artificielles.

L'élevage porte sur les bœufs, les moutons, les chèvres, les chevaux, les mulets et les ânes. Il n'y a pas de chameaux sur le territoire. L'élevage des porcs est pratiqué par quelques Européens, en majorité espagnols, dans les environs immédiats de Tanger.

Un recensement du troupeau en 1921 d'après les renseignements indigènes a donné les chiffres suivants, dont il est difficile de contrôler l'exactitude :

| | Flafliyâ. | Bedrioun. | Bahreïn. | Bougdour. | Khareb et Andjera. | Totaux. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Bœufs | 1.105 | 935 | 626 | 2.535 | 2.030 | 7.231 |
| Moutons | 2.060 | 2.300 | 1.390 | 3.275 | 3.080 | 12.105 |
| Chèvres | 1.500 | 1.380 | 220 | 825 | 2.350 | 6.275 |
| Chevaux et Mulets | 204 | 205 | 160 | 328 | 435 | 1.332 |
| Anes | 315 | 260 | 204 | 211 | 463 | 1.453 |

Le troupeau du Fahç ne présente aucune particularité.

Un essai d'amélioration de la race chevaline a été entrepris en 1918, date à laquelle le Service des remontes du

(1) Cf. *Appendice III :* liste des fleurs et arbustes, par M. Goffart.

protectorat a envoyé au tabor extra-urbain un baudet de grande taille et deux étalons ; mais les indigènes ne semblent pas encore comprendre l'intérêt qu'ils auraient à améliorer la race et manifestent une certaine répugnance à amener leurs juments.

L'apiculture est à l'état rudimentaire ; on trouve cependant des ruches dans presque tout le Fahç ; elles sont faites de roseaux ou d'écorce de chêne-liège.

Enfin l'élevage de la volaille, bien que pratiqué sans aucune méthode, est une source de revenus appréciables pour les indigènes habitant à proximité de Tanger.

**Industries.** Les indigènes fabriquent du charbon de bois au Djebel el-Kebir, au Charf el-Aqab et sur les collines du Djebel Beni Medjimel ; ils l'apportent au soûq de Tanger, où viennent s'approvisionner non seulement les habitants de la ville, mais encore ceux de presque toute la zone.

Les carrières de Râs Achaqqâr fournissent des meules réputées pour leur extrême dureté et qui sont fabriquées par les Medioûna.

Des marais salants sont exploités près de l'Oued el-Halq.

Des fours à chaux sont établis dans les environs de Tandja el-Baliya, à Sania et dans les villages Andjera, où on fabrique également des briques.

La pierre à bâtir provient des carrières de Sania et des Beni Ouasîn ; elle est assez abondante chez les Gzennaïa, de même qu'à Boubana, au Djebel el-Kebir, sur le bord du détroit.

Les terres argileuses de la vallée de Boubana sont utilisées par les potiers des Drâdeb et du Marchân.

Des nattes en jonc sont confectionnées dans les villages de Bedrioûn, de Chouiqrech et des Beni Saïd Bou Amar.

Enfin l'industrie de la pêche en mer est pratiquée par les indigènes de Tandja el-Baliya et des villages Andjera.

**Marchés.**

Le seul marché de la zone est Tanger, où les indigènes viennent, le dimanche et le jeudi, vendre leur bétail, de la volaille, des œufs, de la laine, du charbon, etc., et acheter du sucre, du thé, des bougies, des cotonnades, etc. Les poids et mesures usités sont ceux de la ville.

Il y avait autrefois un marché à l'intérieur du Fahç : il se tenait le vendredi à Zinat, mais depuis le rattachement de Zinat à la zone d'influence espagnole, ce soûq est de moins en moins fréquenté. Il faut en dire autant du soûq el-had de la Gharbiya, du soûq el-arbaa des Beni Mçaouar, du soûq et-tlâta d'Ouadras et du soûq et-tnîn de Mlousa (Andjera), qui se tiennent dans les tribus limitrophes de la zone.

**Routes et pistes.**

Le Fahç est traversé du nord au sud par la route qui doit joindre *Tanger à Rabat* à travers la zone d'influence espagnole.

Le tronçon de la zone de Tanger, ou tronçon nord de cette route, a été construit par le Service des Travaux publics et achevé en 1918; il part de Tanger, oblique vers le sud-ouest, passe au pied du Charf el-Aqab, franchit l'oued M'harhar sur le « pont international » et arrive à la limite nord de la zone d'influence espagnole.

Le tronçon sud, compris entre la limite sud de cette même zone et Rabat, est en voie d'achèvement et sera livré à la circulation au printemps de 1921.

Entre ces deux tronçons extrêmes, c'est-à-dire en zone d'influence espagnole, il ne se trouve encore qu'une simple piste, impraticable aux voitures dès les premières pluies.

Dans la direction de Larache, la route dépasse Arzila.

La *piste Tanger-Fès* passe plus au centre du territoire, par Bahreïn, ʿAïn Dalia (et la ʿAqbat el-Hamra) ; elle est carrossable pendant la saison sèche.

La *piste de Tétouan* fait suite au boulevard axial de

Tanger : elle longe l'oued Mghoura, passe par le village du même nom, sort de la zone au nord du massif de Zinat et file sur Tétouan par le fondaq d'Aïn Djedida.

Une route par l'Andjera est en construction.

Les autres routes ou pistes principales du Fahç sont les suivantes :

*Route de la Montagne*, qui part du Soûq el-Barra, franchit la rivière des Juifs sur un pont métallique de construction récente, monte en pente raide jusqu'à la crête du Djebel el-Kebir, longe cette crête et se prolonge jusqu'au phare du cap Spartel.

*Route du cap Spartel*. Cette route, actuellement en construction, part de la précédente près du pont métallique, emprunte la vallée de Boubana et va en pente douce rejoindre la route de la Montagne, au sommet du Djebel el-Kebir, à hauteur de la propriété Perdicaris. Au fond de la vallée, une piste prolonge cette route en direction de Médiouna.

*Route des Moudjâhidin*, par le marché aux bœufs ; elle est prolongée par une piste menant au village des Ziâten.

*Route des Oliviers*. Partie de la route des Çfâçef (ou de San Francisco), elle aboutit à une bonne piste qui mène aux Ziâten.

*Piste Tanger-Regaïa*, par les Beni Makada. Sur la première partie de son parcours elle emprunte la route de Rabat ; de cette dernière aux Beni Makada, s'étend une route plus étroite.

*Piste Tanger-Andjera*, par le lazaret.

**Qaçbas.**

Il y a deux qaçbas en ruines sur le territoire du Fahç : l'une à l'est et non loin de l'oued el-Halq, l'autre légèrement au nord des collines d'Aïn Dalia.

La première a été bâtie par Ghaïlan en 1664, lors de l'occupation de Tanger par les Anglais (1).

(1) Cf. *supra*, pp. 75-76.



Qaçba de Ghaïlan.



Qaçba de Bou ʿAmar.

Phot. de la Section Sociologique.

La seconde, dite de Bou Amar, passe chez les indigènes pour avoir été bâtie par les Portugais, ou encore par le pacha Abdelkerim ben Ali ben Abdallah Er-Rifi ; dans ce dernier cas la date de sa construction se placerait entre les années 1743 et 1748 (1). Une version plus probable, donnée par Si El-Arbi Es-Saïdi, en fait l'œuvre du qaïd Amar ben Haddo, d'où son nom (2) ; elle aurait été bâtie sur l'ordre de Moulay Ismaïl, lors du siège de Tanger, qui était occupée par les Anglais.

La qaçba servait de campement et d'abri aux *moudjahids*, dont c'était en même temps le centre de ravitaillement ; elle semble en effet construite plutôt contre Tanger que pour défendre la ville.

Le qaïd Amar ben Haddo, qui dirigea les premières opérations de siège, mourut de la peste en 1681, après la prise de Mehediya qu'il dirigeait également. Il fut remplacé dans les opérations contre Tanger par le pacha Ali ben Abdallah son cousin, qui s'empara de la ville en 1684 (3).

La qaçba de Bou Amar se trouve sur une hauteur, à la partie Est des collines des Gzennaïa, près du dchar des Beni Saïd, et domine la partie du Fahç comprise entre ces collines et Tanger ; elle était autrefois armée de plusieurs canons.

Il n'en reste actuellement que des ruines : les murs, épais d'un mètre, dépassent à peine le sol ; deux portes, dont les restes branlants dominent le mur, permettaient l'accès de la qaçba à l'est et à l'ouest. De nombreuses maisons, dont les murs affleurent le sol, s'élevaient à l'intérieur.

La qaçba est de forme trapézoïdale ; elle couvre une su-

(1) Cf. *supra*, p. 92.
(2) Dans le Rif et le Djebel, Amar et Bou Amar se disent indifféremment l'un pour l'autre.
(3) Cf. *supra*, p. 82-83.

perficie de 13.175 mètres carrés. De la porte Est à la porte Ouest on ne compte pas moins de 155 mètres; les faces Nord et Sud ont une longueur de 160 mètres, la face Ouest a 100 mètres de long, la face Est 70 mètres. Une tour carrée est construite à chaque angle ; la face Nord comporte en outre trois tours semblables, la face Sud deux ; ces neuf tours forment saillie hors du rempart.

Les murs de l'enceinte, aussi bien que ceux des maisons à l'intérieur, sont en pierres assemblées par un mortier assez solide.

La qaçba a été habitée par les Beni Saïd à une époque relativement récente et des murs en pisé ont été construits au-dessus des anciens murs de pierre. Elle aurait été abandonnée à cause de sa mauvaise exposition.

**Ruines.**

Sans parler des ruines présentant un intérêt archéologique, comme l'aqueduc romain de la rivière des Juifs, les thermes du Charf el-'Aqab, etc. (1), on peut citer celles d'un pont jeté sur l'oued el-Halq, près de Tandja el-Baliya : la tradition locale l'attribue aux Portugais ; mais il est probable qu'il est l'œuvre de Ghaïlân et qu'il a été construit pour permettre aux troupes de siège, campées à la qaçba du même nom, le passage vers Tanger; dans ce cas, sa construction remonterait à 1664.

(1) Cf. *supra*, p. 40 ; *infra*, pp. 409 et seq.



Ruines du « pont de Ghaïlan ».

# ORGANISATION ADMINISTRATIVE

On a déjà vu que la tribu des Fahçia est en principe une tribu guich et que la création de ce guich remonte au lendemain de la conquête de Tanger sur les Anglais en 1684. Déplacé en partie à Mehediya en 1766, il fut ramené dans le Fahç et reconstitué en 1778.

Le guich comprenait 2.400 cavaliers et fantassins, 500 artilleurs et 700 marins, soit en tout 3.600 hommes.

Les 2.400 hommes de troupe étaient divisés en vingt et une mias (centaines), commandées chacune par un qaïd mia ; trois d'entre elles étaient constituées par les *msakhriya* (ou *mokhazeniya*), qui étaient chargés spécialement du service administratif du pacha et portaient ses ordres ; les mokhazeniya étaient logés à la Qaçba dans de petites maisons construites à cet effet par le Makhzen. Chaque mia comprenait des hommes d'une même tribu (Beni Sa'ïd, Temsaman, Beni Touzîn, Beni Ouriaghel, Amart, Gouaret, etc...).

Plusieurs mias constituaient une *rahâ*, commandée par un *qaïd rahâ.*

Les artilleurs étaient commandés par le *qaïd et-topdjia*, les marins par le *raïs el-bahar ;* les uns et les autres étaient logés à la Qaçba.

L'ensemble du guich était sous les ordres du gouverneur de Tanger, pacha du guich.

Les hommes de service recevaient une solde mensuelle de dix *ouqias*, ou un *mithqal*, soit environ 5 francs au cours de l'époque.

De plus tous les hommes du guich avaient la jouissance d'une parcelle de terre dans le Fahç. Les terres étaient partagées dans les proportions suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Qaïd raha : | superficie de | dix | attelées de labour. |
| Qaïd mia : | — | quatre | — |
| Moqaddem : | — | deux | — |
| Cavalier : | — | une | — |
| Fantassin : | — | une demi | — |

Cette organisation s'est maintenue une centaine d'années ; en 1884, le pacha Abdeççadaq Et-Temsamani put encore avec le seul guich réduire les Andjera, qui s'étaient révoltés.

La tradition de l'organisation du guich rifi s'est perdue depuis cette époque. La possibilité donnée aux étrangers d'accéder à la propriété immobilière engagea les gens du guich à transformer, à l'aide de *moulkiyas*, leur droit de jouissance des terres en droit de propriété pour pouvoir les vendre. Les petites maisons de la qaçba, mises à la disposition des msakhriyin, des artilleurs et des marins, furent également mises dans la circulation et vendues : la base même de toute l'organisation disparaissait et les gens du guich, n'ayant plus leurs terres ni leurs habitations, réclamèrent des augmentations de solde qui n'étaient prévues par aucun budget ; il fallut en réduire le nombre et fermer les yeux sur de nombreux abus d'autorité qui pouvaient seuls compenser l'insuffisance de la solde.

De plus, on donna à Tanger des gouverneurs étrangers,

originaires de Rabat, du Haouz ou de Fès, qui ignoraient complètement l'organisation du guich.

Enfin, malgré l'interdiction de donner la protection aux gens du guich, de nombreux individus de la tribu des Fahçia sont parvenus à l'obtenir.

L'organisation militaire du guich a de nos jours presque entièrement disparu. A Tanger, il y a bien encore de nombreuses pièces d'artillerie démodées dans les bordjs, mais il n'y a plus d'artilleurs; les marins, devenus de simples salariés de l'aconage, ont une tendance à se grouper en corporation, comme les ouvriers de la ville ; les msakhriya, changés en mokhazniya, forment toujours l'escorte du pacha, mais leur nombre est relativement réduit.

Dans le Façh, il n'y a plus pour tout organisme administratif que les assemblées des villages ; chaque village obéit à un moqqadem qui relève du pacha de Tanger.

La tribu se divise en cinq *roubou'* : les Flafliya, Bedrioûn, Bahreïn, Bougdour et El-Khareb ; au *reba'* d'El-Khareb sont rattachés les villages de l'Andjera qui font partie de la zone. Il n'y a pas de cheikh à la tête de chaque *reba'* et les seuls organes de liaison avec le Makhzen sont les moqqadems de villages.

Au point de vue des impôts, la situation du Fahç est des plus particulières. Comme tribu guich, la zone de Tanger n'aurait à acquitter que l'aumône religieuse, la zakat et l'achour ; mais sa situation guich n'existe pour ainsi dire plus, et d'autre part elle n'est pas tribu de nâïba. D'après l'acte d'Algésiras, elle devrait payer le tertib et elle ne le paye pas, parce que jamais le tertib n'y a été organisé ; il ne semble pas d'ailleurs que la perception de la zakat et de l'achour le soit davantage.

Il est donc impossible de déterminer avec certitude quels impôts payent les gens du Fahç, en dehors de quelques

droits plus ou moins arbitraires sur la vente des terrains et de quelques amendes prélevées selon les possibilités, sans règle définie.

La population du Fahç possède environ 618 fusils : 203 fusils Gras, 200 fusils Remington, 71 fusils Martini Henry, 94 fusils Mauser et 50 fusils divers.

# LISTE DES VILLAGES (DCHOÛR)

1. — ROUBOU' DES FLAFLIYA.

(13 villages, 3.870 habitants.)

| | | Marchan (1). | Drâdeb (1). |
|---|---|---|---|
| Population | | 600 hab. musulmans. | 1.000 hab. musulmans. |
| Origines | | Rif (Beni Saïd, Beni Touzîn). | Rif, Djebel, Sous, Algérie, etc. |
| Moqaddems | | El-Hoseïn. | Mohammed El-Hassâni El-Andjeri. |
| Notables | | Cf. *supra*. | Sidi Mohammed El-Baqqâli ; Sidi Abdessalâm El-Aroûsi; El-Hâdj Saïd; Abdessalam El-Aouami ; Abdelkerim ben El-Guizzou ; Boû'l-Kheïr ; El-Hâdj Mohammed Barga ; Ali d'Amrar ; El-Hâdj M'bârek ; El-Khelifi ; El-Marrakchi ; Abdelkerîm El-Frihi. |
| Troupeau. | Bovins | 40 | Elevage pratiqué par les Espagnols. |
| | Ovins | | |
| | Caprins | 100 | 400 chèvres. |
| | Chevaux et mulets | 50 | |
| | Anes | 30 | |
| | Porcs | | Porcs nombreux. |

(1) Le Marchan, les Drâdeb, la Mçalla et Bou Khachkhach constituent maintenant des faubourgs immédiats de la ville de Tanger, avec laquelle ils ont été étudiés ; les chiffres donnés ici pour la population ne s'appliquent qu'à la population musulmane ; le total général a été englobé dans la population de la ville. Les Drâdeb, de formation récente, ne faisaient pas partie des Flaflia.

| | | Djâma el-Moqra (1) el Djebel el-Kebir. | Mesnana. |
|---|---|---|---|
| Population . . . | | 1.000 | 60 |
| Origines. . . . . | | Rif (Beni Amart, Beni Ouriaghel); Djebel (Ouadras, Beni Mçaouar, Andjera). | Rif (Baqqioua); Djebel Habîb. |
| Moqaddems . . | | Ben Fâtah; El-Hâdi Er-Rifi. | Ahmed ben El-Hâdj. |
| Notables . . . . | | El-Mokhtar Ez-Zerouali; El-Hâdj Mokhtar ech-Chérif el-Aroûsi. El-Hâdj Haddou; Mouh Ou Sellâm; El-Hasan ould El-Baqqâch; El-Hâdj Mohammed Arrih. | Abdessalâm Aharrar; Abdessalâm ben Aïsa; Ahmed del-Maïz. |
| Troupeau. | Bovins . . . | 115 | 40 |
| | Ovins. . . . | | 100 |
| | Caprins . . | 150 | 150 |
| | Chevaux et mulets. . | 11 | 11 |
| | Anes . . . . | 100 | 15 |

| | Brâneç. | Ziâten. |
|---|---|---|
| Population . . . | 150 | 100 |
| Origines. . . . . | Brâneç du Nord de Taza. | Rif (Temsaman); Djebel (Beni Ziyat). |
| Moqaddems . . | Mohammed ben Fâtah. | Si El-Hachmi. |
| Notables . . . . | El-Hâdj El-Bernouçi; Si Mohammed El-Ghomari; Mohammed ben Ahmed El-Bernouçi; El-Hâdj Ahmed ben El-Hâdj Hoseïn; M'hammed ben Abdallah. | El-Hâdj El-Mfaddal; El-Hâdj Abdessalâm ben Amar ben Aïsa; El-Ayyâchi ben Qaddoûr. |

(1) Ce village se divise en Dchar el-'Ali, ou de la partie haute, et Dchar el-Asfal, ou de la partie basse.

| | | Brânec (*suite*). | Ziâten (*suite*). |
|---|---|---|---|
| Troupeau. | Bovins . . . | 30 | 30 |
| | Ovins. . . . | 80 | 100 |
| | Caprins . . | 100 | 50 |
| | Chevaux et Mulets . . | 6 | 8 |
| | Anes . . . . | 8 | 30 |

| | | Ahmar. | Bou Khalf (1). |
|---|---|---|---|
| Population . . . | | 150 | 110 |
| Origines . . . . | | Rif (Beni Ouriaghel, Beni Touzîn) ; Djebel Habîb. | Doukkala (Gharbiya) ; Bdaoua. |
| Moqaddems . . | | El-Açri. | Mohammed ould Bououd. |
| Notables . . . . | | Mohammed ben El-Ayyâchi En-Nâçer ; Abderrahmân El-Açri. | Ahmed Bououd ; Abdelqâder Bououd ; Ahmed Dja'aba et son frère El-Hasan ; Sliman er-Rifi ; Ali Ez-Zaïri. |
| Troupeau. | Bovins . . . | 60 | 200 |
| | Ovins. . . . | 200 | 500 |
| | Caprins. . . | 50 | |
| | Chevaux et mulets . . | 10 | 40 |
| | Anes . . . . | 15 | 10 |

| | Mghâïr. | Djebila. |
|---|---|---|
| Population . . . | 150 | 200 |
| Origines. . . . . | Rif (Gzennaïa). | Rif (Beni Touzîn, Zouaoua) ; Khiaïta, Brarga. |
| Moqaddems . . | Ez-Zeïdi. | Qâsem Ez-Zekri. |

(1) Le territoire de ce village est occupé en grande partie par le pacha de Tanger, El-Hâdj Abdessalâm ben Abdeççadaq, qui y exploite un *azib*.

| | | Mghâïr (*suite*). | Djebila (*suite*). |
|---|---|---|---|
| Notables . . . . | | Mohammed bel-Hachmi El-Mnisar ; Ould Si Abdessalam Cherroud ; Abdessalam ben El-Briyal. | Abdallah ben Ez-Zekri, frère du moqaddem ; Mohammed ould Kermoun, et son frère Abderrahman ; Mohammed ould Bou Azza ; Ould Et-Tahami er-Rifi ; El-Mokhtar ben Yaman. |
| Troupeau. | Bovins . . . | 30 | 250 |
| | Ovins. . . . | 80 | 200 |
| | Caprins. . . | 50 | 40 |
| | Chevaux et mulets . . | 6 | 30 |
| | Anes . . . . | 30 | 25 |

| | | Khandaq Gour. | Mediouna. |
|---|---|---|---|
| Population . . . | | 150 | 150 |
| Origines. . . . . | | Rif (Gzennaïa) ; Gharb. | Rif (Beni Touzîn, Zouaoua) ; Khiaïta, Brarga ; Djebel Çarçar. |
| Moqaddems . . | | Abdessalâm ben El-Qâdhi. | Ben El-Hachmi. |
| Notables . . . . | | Tahami El-Gharbaoui ; El-Fqîh El-Gharbaoui ; Ahmed El-Fellah et son frère Abdessalam. | Sidi El-Mekki Eç-Çarçari ; Sellâm El-Barraq ; Mohammed ould Eç-Çadaq ; Ould El-Hâdj Abdessalam ben Mousa. |
| Troupeau. | Bovins . . . | 40 | 70 |
| | Ovins. . . . | 150 | 50 |
| | Caprins. . . | 60 | 150 |
| | Chevaux et mulets . . | 10 | 12 |
| | Anes . . . . | 25 | 15 |

**Hadjriïn** (1).

| | |
|---|---|
| Population . . . | 50 |
| Origines. . . . . | Andjera, Ouadras, etc. |
| Moqaddem . . | Eç-Çadiq. |
| Notable. . . . . | El-Hoseïn. |
| Troupeau. Bovins . . . | 200 |
| Troupeau. Ovins. . . . | 600 |
| Troupeau. Caprins. . . | 200 |
| Troupeau. Chevaux et mulets . . | 10 |
| Troupeau. Anes . . . . | 12 |

---

2. — Roubouʿ de Bedrioun.

(10 villages, 1.555 habitants.)

| | Aïn ed-Dalia eç-Çeghîra. | Aïn el-Asel. |
|---|---|---|
| Population . . . | 120 | 120 |
| Origines. . . . . | Rif (Beni Amart); Bedaoua des environs de Larache. | Rif (Gzennaïa); Djebel (Andjera). |
| Moqaddems. . . | M'hammed ould Bouïa. | Hoseïn ben Abderrazzaq. |
| Notables . . . . | Qâsem ben Ahmed ben Hammou ; El-Hâdj Abdessalam ben El-Fatmi; Ahmed ben Hammou ben Ayyad; Mohammed ould Ahmed ben Ech-Chaikh ; Ahmed ould El-Hâdj Mohammed ben Qaddour. | Ould El-Hoseïn El-Ahnouni ; Amer ben Mohammed; Ould El-Hâdj Amar ; Mohammed ben Abdessalam Djebilou ; Ould El-Hâdj Ali Aftot. |

(1) La plupart des habitants de ce village sont les bergers de Si El-Mehdi El-Menebhi, qui habite Tanger.

| | | Aïn ed-Dalia eç-Çeghira (*suite*). | Aïn el-Asel (*suite*). |
|---|---|---|---|
| Troupeau. | Bovins | 100 | 90 |
| | Ovins | 300 | 200 |
| | Caprins | | 80 |
| | Chevaux et mulets | 28 | 17 |
| | Anes | 40 | 15 |

| | | Khandaq ez-Zerzour. | Bedrioun. |
|---|---|---|---|
| Population | | 100 | 225 |
| Origines | | Rif (Baqqioua); Djebel (Djebala Oulâd el-Baqqâl, Ouadras). | Rif (Beni Amart). |
| Moqaddems | | Mohammed El-Ouadrasi. | Ahmed ed-Derrâz. |
| Notables | | Sidi Mohammed El-Baqqali; Ahmed ben el-Fqîh M'râbet; Ahmed ben El-Arbi El-Yamoudi; Ayyad; El-Hoseïn ben Grimet. | Mohammed ben Idris; El-Hâdj Qâsem ben Hammou; Qâsem ben El-Fqîh; Abdessalam ben Amar. |
| Troupeau. | Bovins | 100 | 70 |
| | Ovins | 200 | 300 |
| | Caprins | 300 | 300 |
| | Chevaux et mulets | 15 | 20 |
| | Anes | 10 | 50 |

| | Beni A'djâlât. | Beni Saïd Bou Amar. |
|---|---|---|
| Population | 150 | 100 |
| Origines | Djebel (Andjera); Gharb. | Rif (Beni Saïd). |
| Moqaddems | Abdessalam bel-Hoseïn. | Abdessalam ben Amar Reqqas. |
| Notables | Ould Amar ben Saïd; Ahmido ben Sellam; Mohammed ben Sellam ben Ali; Ali ben Abderrahman. | Oulâd Touzani; El-Hâdj Abdessalam ed-Drisi; Oulâd Si Abdallah; Mohammed ben Ahmed Guerroudj. |

| | | Beni A'djâlât (*suite*). | Beni Saïd Bou Amar (*suite*). |
|---|---|---|---|
| Troupeau. | Bovins . . . | 70 | 70 |
| | Ovins. . . . | 250 | 200 |
| | Caprins. . . | | |
| | Chevaux et mulets. . | 20 | 15 |
| | Anes . . . . | 30 | 20 |

| | | Chouïqrech. | Fraïhîn. |
|---|---|---|---|
| Population . . . | | 100 | 90 |
| Origines. . . . . | | Dçoûl, des environs de Taza. | Rif (Benî Bou Frah); Gharbiya. |
| Moqaddems. . . | | Si Qâsem. | Mohammed El-Fellâh ben Amar. |
| Notables . . . . | | Ahmed ben Sellâm; Mokhtar ben Sellâm; Mohammed ould Sellâm Krimou; Ali El-Djebari; Mohammed ben Abderredjâ. | Mohammed ben Ali et son frère Qâsem; Sellâm ben Djihiden; Çadiq ben El-Hachmi; Mohammed El-Brichi. |
| Troupeau. | Bovins . . | 40 | 35 |
| | Ovins. . . . | 150 | 100 |
| | Caprins. . . | 150 | 50 |
| | Chevaux et mulets. . | 10 | 15 |
| | Anes . . . . | 25 | 20 |

| | Gzennaïa. | Cheraqa. |
|---|---|---|
| Population . . . | 350 | 200 |
| Origines. . . . . | Rif (Gzennaïa, Guelaïa); Djebel Habîb. | Rif (Beni Touzîn); Sous. |
| Moqaddems. . . | Abdessalam ben El-Hâdj Amar. | El'Ayyâchi ben Çadiq. |

| | | Gzennaïa (*suite*). | Cheraqa (*suite*). |
|---|---|---|---|
| Notables | | Abdessalam ben El-Hâdj Mohammed ; Qâsem ould El-Hâdj Qaddoûr ; Ahmed ben El-Hâdj Abdessalam ; Mohammed ould Amar ; Mohammed ben Abdallah. | Ahmed ben Qaddour ; Ahmed ben Hamman ; Oulâd ben Abdessalâm ; Mohammed ben Mennana ; Mokhtar ben Es-Saʿïdi ; Sidi Mohammed El-Baqqali ; Mohammed ben Es-Sousi. |
| Troupeau. | Bovins | 200 | 160 |
| | Ovins | 300 | 300 |
| | Caprins | 300 | 200 |
| | Chevaux et mulets | 35 | 30 |
| | Anes | 25 | 25 |

3. — Roubouʿ de Bahreïn.

(13 villages, 2.815 habitants.)

| | Mçalla. | Bou Khachkhach (2). |
|---|---|---|
| Population | 600 (1). Cf. *supra*. | 800. Cf. *supra*. |
| Origines | Rif (Temsaman, Beni Ouriaghel) ; Djebel, Sous, Drâ, etc. | Rif (Beni Ouriaghel, Beni Iteft, Baqqouïa) ; Sous, etc. |
| Moqaddems | Mohammed El-Ouadrâsi (kittânî). | Mohammed ben El-Hâdj er-Rifi. |
| Notables | El-Hâdj Bou Selhâm (derqâoui) ; Boubout (derderqâoui) ; | El-Hâdj Abdallah Es-Soûsi ; El-Hâdj El-Hoseïn Es-Soûsi ; |

(1) Ce chiffre ne comprend que la population fixe. La population flottante peut être évaluée à plus de 500 âmes.

(2) Village de formation récente et qui se transforme rapidement en quartier urbain. Il ne faisait donc pas partie du Roubouʿ de Bahreïn, pas plus d'ailleurs que le quartier de la Mçalla, considéré actuellement comme appartenant à la ville.

| | Mçalla (*suite*). | Bou Khachkhach (*suite*). |
|---|---|---|
| Notables . . . . (*Suite*). | El-Moqaddem Chaïb (derqâoui) ; Si Mohammed El-Mrâbet (derqâoui); El-Hâdj Mes oûd ; El-Hâdj Amar (derqâoui) ; El-Hâdj Allâl (derqâoui). | Ould El-Hâdj Nâçer Es-Soûsi ; El-Abbâs Hasan Es-Soûsi ; El-Mrâbet Ech-Chaïb ; Hammâdi El-Mrâbet. |
| Troupeau. Bovins . . . | 20 | 6 |
| Troupeau. Ovins. . . . | | |
| Troupeau. Caprins. . . | | 20 |
| Troupeau. Chevaux et mulets . . | 25 | 30 |
| Troupeau. Anes . . . . | 25 | 100 |

| | Mersterkhouch. | Azib Ben Dibân. |
|---|---|---|
| Population . . . | 100 | 100 |
| Origines. . . . . | Rif (Beni Amart). | Rif (Beni Ouriaghel); Djebel (Andjera). |
| Moqaddems. . . | Mohammed bel-Hâdj Amar Ech-Chougari. | Ahmed Ech-Chatt. |
| Notables . . . . | Abdessalâm Ech-Chougari ; Mohammed ben Abdessalâm Ech-Chougari ; Ahmed ben El-Hâdj Abdessalâm Ed-Dîb ; Mohammed ben Qâsem; Mohammed ben Ahmed Er-Rifi. | Abdessalam ben Abderrahman ; Sellam ben El-Mehdi; Mohammed ben Ali ; Abdessalam Ech-Chatt ; Abdessalam Ahmed ben Sellam. |
| Troupeau. Bovins . . . | 40 | 30 |
| Troupeau. Ovins. . . . | 100 | 100 |
| Troupeau. Caprins. . . | | |
| Troupeau. Chevaux et mulets . . | 4 | 5 |
| Troupeau. Anes . . . . | 10 | 5 |

| | | Souâni. | Beni Makada. |
|---|---|---|---|
| | | — | — |
| Population . . . | | 250 | 150 |
| Origines. . . . . | | Rif (Beni Amart). | Rif (Beni Ider); Djebel (Andjera). |
| Moqaddems. . . | | El-Hâdj El-Mokhtar. | Abdessalam El-Achiri. |
| Notables . . . . | | Ali Rechouq ; Mohammed Bou Guern ; Abdallah ould El-Hâdj Ali ; Ali ben El-Hâdj Mohammed et son frère Si Mohammed Kouimen; Qaddour Ou Ghânem ; Mohammed El-Gharbi ; Amar ben Bellach. | Abderrahîm ; El-Arbi Er-Reqif ; Ould Si Hammân ; Ahmido del-Hoseïn Er-Reqif; Mohammed El-Achiri ; El-Aqal. |
| Troupeau. | Bovins . . . | 150 (ont leurs troupeaux au Charf el-Aqab). | 50 |
| | Ovins. . . . | 100 | 150 |
| | Caprins. . . | 150 | 50 |
| | Chevaux et mulets. . | 15 | 9 |
| | Anes . . . . | 6 | 10 |

| | Harrarrîn. | Beni Saïd de Bahreïn. |
|---|---|---|
| | — | — |
| Population . . . | 200 | 125 |
| Origines. . . . . | Rif (Beni Ouriaghel). | Rif (Beni Saïd). |
| Moqaddems . . | Abdessalam Bou Ghâba. | Abdessalâm Ayyoûb. |
| Notables . . . . | Sellam ould El-K'hal; Mohammed ould Qaddour; Abdallah Aharrar ; Mohammed ould El-Hachmi El-Idri ; Abderrahman ould ed-Derqâoui ; Tayyeb ould Bouroura. | Tahami ben Mes'oud ; Hammani ben Mes'oud; El-Fqîh El-Hammouch; El-Hoseïn. |

| | | Harrarrîn (*suite*). | Beni Saïd de Bahreïn(*suite*). |
|---|---|---|---|
| Troupeau. | Bovins . . . | 40 | 80 |
| | Ovins. . . . | 200 | 150 |
| | Caprins . . | | |
| | Chevaux et mulets . . | 20 | 5 |
| | Anes . . . . | 4 | 14 |

| | | Mers Achennad (1). | Achennad. |
|---|---|---|---|
| Population . . . | | 70 | 30 |
| Origines. . . . . | | Rif (Baqqioua). | Rif (Beni Amar). |
| Moqaddems. . . | | Mohammed Bou Ghâba. | Mohammed ould Ali ben Amar. |
| Notables . . . . | | Mohammed Abaqiou; El-Fqîh Ben Chaïb; Abderrahman ben Ali er-Rifi; Mohammed ould Ali er-Rifi. | Sellâm ben Ahmed bel-Hâdj; Bou Ghâba; Mohammed Ez-Zerhoûni; Abdessalam ben Si Idrîs. |
| Troupeau. | Bovins . . . | 30 | 15 |
| | Ovins. . . . | 150 | 50 |
| | Caprins. . . | | |
| | Chevaux et mulets . . | 8 | 8 |
| | Anes . . . . | 9 | 5 |

| | Beni Touzîn. | Beni Ouriaghel. |
|---|---|---|
| Population . . . | 120 | 70 |
| Origines. . . . . | Rif (Beni Touzîn). | Rif (Beni Ouriaghel). |
| Moqaddems. . . | El-Arbi bel-Fqîh Khalladi. | Mohammed El-Tadjer. |
| Notables . . . . | Mohammed ould Ben Zahra; Ahmed ben Tahâmi; Mohammed ould el-Fqîh ben Ahmed; Mohammed ben Hammou. | Mokhtar ben Bouchta; Çadiq d'Ouaddi; Mouh er-Rifi. |

(1) Près de Mers Achennad se trouve un ʿazib, qui représente l'ancien village de Yaʿkilen ; cet ʿazib appartient à Si El-Mehdi El-Menebhi.

| | | Beni Touzîn (*suite*). | Beni Ouriaghel (*suite*). |
|---|---|---|---|
| | | — | — |
| Troupeau. | Bovins . . . | 40 | 25 |
| | Ovins. . . . | | 60 |
| | Caprins. . . | | |
| | Chevaux et | 80 | |
| | mulets . . | 13 | 3 |
| | Anes . . . . | 4 | 2 |

| | | Azib El-Hâdj Qaddoûr (1). |
|---|---|---|
| | | — |
| Population . . . | | 200 |
| Origines. . . . . | | Rif (Mtalsa). |
| Moqaddems. . . | | El-Mokhtar Agrigar. |
| Notables . . . . | | El-Hâdj Ahmed El-Griri ; Ould El-Maati ben Amar ; Si Idris El-Griri ; Ould ben El-Mekki El-Hâdj Oulleben ; Mouçtafa Aqalaï. |
| Troupeau. | Bovins . . . | 100 |
| | Ovins. . . . | 250 |
| | Caprins. . . | |
| | Chevaux et | |
| | mulets . . | 15 |
| | Anes . . . . | 10 |

4. — Roubou' de Bougdour.

(13 villages, 2.355 habitants.)

| | Dâr Z'hiro. | Cherâqa. |
|---|---|---|
| | — | — |
| Population . . . | 250 | 200 |
| Origines. . . . . | Rif (Beni Touzîn) ; Djebel (Beni Ysef). | Rif (Beni Touzîn) ; Soûs. |
| Moqaddems. . . | Ahmed Es-Saïdi. | El-Ayyachi ben Çadiq. |

(1) Du nom d'un qaïd mis à mort il y a une trentaine d'années.

| | Dâr Z'hiro (*suite*). | Cheràqa (*suite*). |
|---|---|---|
| | — | — |
| Notables . . . . | Mokhtar Es-Saïdi ; Ahmed bel-Arbi ; Mohammed bel-Hâdj El-Arbi Fartoul ; Ahmed Cherqaoui ; Mfaddal bel-Arbi ; Ali bel-Arbi ; Abdessalâm bel-Hâdj ; Mohammed ben Ismaïl ; Hamman ben Ismaïl ; Ahmed bel-Hasan ; Ali Er-Rih. | Ahmed ben Qaddour ; Ahmed ben Hamman ; Oulâd ben Abdessalam ; Mohammed ben Mennana ; Mokhtar ben Es-Saïdi ; Sidi Mohammed El-Baqqali ; Mohammed ben Es-Soûsi. |
| Troupeau. Bovins . . . | 170 | 160 |
| Troupeau. Ovins. . . . | 200 | 300 |
| Troupeau. Caprins. . . | 150 | 200 |
| Troupeau. Chevaux et mulets . . | 25 | 30 |
| Troupeau. Anes . . . . | 30 | 25 |

---

| | Daïdaat (Azib des Chorfa d'Ouazzan). | Aïn ez-Zitoûn. |
|---|---|---|
| | — | — |
| Population . . . | 110 | 60 |
| Origines. . . . . | Gharbiya (Doukkala). | Azghar (Riâh Amer). |
| Moqaddems . . | Ahmed bel-Arbi El-Farqah. | Mohammed ben El-Tâleb. |
| Notables . . . . | Abdessalam ben Hammou ; Qâsem ould El-Hâdj ; Ahmed ben El-Hadeg. | Abdessalam El-Mçaouri ; Abdessalam ben Aïcha ; Ahmed ben El-Tâleb. |
| Troupeau. Bovins . . . | 150 | 160 |
| Troupeau. Ovins. . . . | 200 | 300 |
| Troupeau. Caprins. . . | 100 | 25 |
| Troupeau. Chevaux et Mulets . . | 20 | 40 |
| Troupeau. Anes . . . . | 25 | 11 |

| | Aïn el-Hammam. | Haouara. |
|---|---|---|
| Population . . . | 30 | 55 |
| Origines. . . . . | Azghar (Riâh Amer). | Gharbiya (Briïch). |
| Moqaddems . . | Ahmed ben Ahmido. | Mohammed El-Khodar. |
| Notables . . . . | Aucun notable. | Ahmed ed-Driya; Abdallah El-Azeïri; Ali Ez-Zaari; Mohammed El-Miknasi; Tâhar ben El-Asrouf. |
| Troupeau. Bovins . . . | 20 | 250 |
| Troupeau. Ovins. . . . | 50 | 200 |
| Troupeau. Caprins. . . | | 150 |
| Troupeau. Chevaux et mulets. . | 4 | 20 |
| Troupeau. Anes . . . . | 3 | 8 |

| | Chriaa. | Châouia. |
|---|---|---|
| Population . . . | 90 | 40 |
| Origines. . . . . | Gharb. | Andjera, Riah de l'Azghar. |
| Moqaddems . . | Abdelqâder En-Negri. | Mohammed Es-Souisi. |
| Notables . . . . | Bouchta ben Sellâm; Si Mohammed ben El-Qâdhi; Ahmed Halhoul. | Ali ben Ahmed ben El-Arbi; Mohammed El-Andjeri. |
| Troupeau. Bovins . . . | 50 | 35 |
| Troupeau. Ovins. . . . | 200 | 200 |
| Troupeau. Caprins. . . | | |
| Troupeau. Chevaux et mulets. . | 8 | 6 |
| Troupeau. Anes . . . . | 10 | 4 |

| | Slâouiïn (Azib des Chorfa d'Ouazzân). | Gouâret El-Mchâala. |
|---|---|---|
| Population . . . | 300 | 300 |
| Origines. . . . . | Azghar (Riâh Amer). | Rif (Garet); Gharb (Cheraga); Çaff El-Hamam (Amer). |

| | | Slâouiïn (*suite*) (Azib des Chorfa d'Ouazzan). | Gouâret El-Mchâala (*suite*). |
|---|---|---|---|
| Moqaddems . . | | Ben Ali. | Ahmed ben Amar. |
| Notables . . . . | | Hammou Bou Azza; El-Hâdj Abdessalam Chentouf; Mohammed El-Mrâbet; Abdessalam ben Abdelqâder El-Brigui; Allal Hammouda. | Tayyeb ben Sellam Bou Azza; El-Hasan ben Bou Azza; Ahmed ben El-Hâdj El-Arbi; Ahmed ben Amar; Abdessalam Bennoûr; Oulâd Sellam Saïd. |
| Troupeau. | Bovins . . . | 250 | 400 |
| | Ovins. . . . | 500 | 300 |
| | Caprins. . . | | |
| | Chevaux et mulets . . | 40 | 45 |
| | Anes . . . . | 15 | 20 |

| | | Gouâret El-M'harza. | Aïn ed-Dalia El-Kebira. |
|---|---|---|---|
| Population . . . | | 300 | 95 |
| Origines. . . . | | Rif (Garet); Azghar (Riâh Amer); Çaff El-Hamam (Amer). | Azghar (Riâh Amer). |
| Moqaddems . . | | Si Omar. | El-Bjiji. |
| Notables . . . . | | Ahmed ben Zahra; Mohammed ould Abdelqâder ben Aïsa; Abdelqâder Bouzian; El-Hâdj Ahmed; Ahmed Abdessalam ben Qaddoûr; Bou Selham; El-Harizi. | Mohammed ben-Fqîh ben Amar; M'hammed bel-Mesouda; Mohammed El-Bjiji; Ahmed ben El-Arbi. |
| Troupeau. | Bovins . . . | 300 | 100 |
| | Ovins. . . . | 175 | 150 |
| | Caprins. . . | | |
| | Chevaux et mulets . . | 30 | 10 |
| | Anes . . . . | 25 | 20 |

| | | Aïn Belloût. | Bougdour. |
|---|---|---|---|
| | | — | — |
| Population . . . | | 125 | 600 |
| Origines. . . . . | | Rif (Beni Oulchekt); Djebel (Ouadras). | Rif (Beni Oulchekt); Djebel Habîb; Gharb (Sofyan). |
| Moqaddems . . | | Abdessalam Es-Stitou. | Mohammed ben Ali. |
| Notables . . . . | | Abdelqâder Es-Stitou; M'hammed Es-Stitou; Ahmed ben Meriem; Ahmed El-Khammâl; Mokhtar El-Khammâl; El Fqîh El-Haouzi. | Aïsa er-Rifi et son fils; Ahmed ben Hamman; Abdessalam Zrinou; Amar ben Mes'oûd; Ahmed ben Yazîd; Mohammed ben Sellam ben Ali; Ahmed Berrada; Ahmed ed-Drirez; Mohammed bel-Hâdj El-Hachmi Cherroud; Abdessalam Asoufi; El-Mokhtar Es-Sofyani et ses frères Abderrahman et Mohammed; Mohammed Es-Sofyani et son frère Amar; El-Hasan Es-Sofyani; Abdessalam Zekri; Mohammed Es-Skiri; Mokhtar ben Skiri; El-Hâdj Ahmed Es-Souifi; Abdessalam bel-Hâdj Ahmed Kharchaf; Abdessalam Hamdouch. |
| Troupeau. | Bovins . . . | 150 | 500 |
| | Ovins. . . . | 200 | 600 |
| | Caprins. . . | 100 | 300 |
| | Chevaux et mulets . . | 20 | 60 |
| | Anes . . . . | 15 | 25 |

5. — Roubou' d'El-Khareb et villages de l'Andjera.

a. — Roubou' d'El-Khareb.

(13 villages, 3.290 habitants.)

| | | Charf. | Tanja El-Baliya. |
|---|---|---|---|
| Population | | 120 | 350 |
| Origines | | Rif (Temsaman); Tunisie. | Rif (Temsaman, Baqqioua, Gzennaïa); Djebel (Beni Hassân, Djebel Habîb). |
| Moqaddems | | Ahmed Bargach. | Si Tahami Ech-Chatt. |
| Notables | | Si Mohammed Bargach; Ahmed El-Oudiï; Abdessalam Derdeb; Si Mohammed ben Ahmido; Ahmido d'Amar; Mohammed El-Bougdouri. | El-Hâdj Ahmed Ech-Chatt; Si Tahami Zeguef; Si Ahmed ben El-Hâdi; Ahmido Aqaaboun; Si Mohammed Melloul; El-Hâdj Abdessalam ben El-Arbi. |
| Troupeau. | Bovins | 40 | 150 |
| | Ovins | 60 | 300 |
| | Caprins | | 200 |
| | Chevaux et mulets | 25 | 15 |
| | Anes | 10 | 50 (1) |

| | Mghoura El-Kebira. | Meghoura eç-Çeghîra. |
|---|---|---|
| Population | 350 | 100 |
| Origines | Rif (Baqqioua); Djebel (Andjera, Beni Gorfet). | Rif (Baqqioua, Beni Ider). |
| Moqaddems | Si Hammân. | Mohammed El-Gharafi. |
| Notables | Si Abdessalam Chabou; Ahmed bel-Hâdj et son frère Ahmed; | Chérif Idrîs El-Baqqali; Chérif Abdelkerîm El-Baqqali; |

(1) Les ânes de Tandja El-Baliya sont employés à transporter des briques fabriquées par les gens du village.

| | Mghoura El-Kebira (*suite*). | Mghoura eç-Çeghira (*suite*). |
|---|---|---|
| Notables .... (*Suite*). | Mohammed Amimou; Ahmed ben Mesoud Abdessalam El-Messari Abdessalam ben Râbah; Mohammed Ez-Zekkari et son frère Abdessalam; Abdessalam El-Hamam; Ali El-Gorfti. | Abderrahman ben Mesaoud; El-Miknâsi; Ahmed ben Sellâm d'el-M'hadjer. |
| Troupeau. Bovins ... | 200 | 50 |
| Troupeau. Ovins.... | 100 | 50 |
| Troupeau. Caprins .. | | |
| Troupeau. Chevaux et mulets .. | 20 | 15 |
| Troupeau. Anes..... | 20 | 3 |

| | Azib Abaqiou. | Sânia. |
|---|---|---|
| Population ... | 90 | 160 |
| Origines..... | Rif (Baqqioua, Gzennaïa); Djebel (Andjera). | Rif (Temsaman, Beni Touzîn); Djebel (Andjera). |
| Moqaddems .. | Mohammed ben Hâzem. | Si El-Ayyâchi. |
| Notables .... | Abdessalam Bouloufa; Ahmed ben Hâzem; Abdessalam El-Baladi. | Ali Zeral; Ali ben El-Hasan; El-Hâdj Tahami; El-AyyâchiEch-Chouat; El-Hachmi ben Allâl; Mouçtafa Dandou. |
| Troupeau. Bovins ... | 80 | 80 |
| Troupeau. Ovins.... | 150 | 100 |
| Troupeau. Caprins... | | 300 |
| Troupeau. Chevaux et mulets .. | 20 | 10 |
| Troupeau. Anes .... | 12 | 25 |

| | Aharrârech. | Chedjirât. |
|---|---|---|
| Population ... | 200 | 160 |
| Origines..... | Rif (Baqqioua); Djebel (Andjera). | Rif (Gzennaïa); Djebel (Andjera). |

| | Aharrârech *suite*. | Chedjirât (*suite*). |
|---|---|---|
| | — | — |
| Moqaddems . . | El-Arbi bel-Hâdj Ali Chebaa. | Abdessalam Azgoud. |
| Notables . . . . | El-Ayyâchi ben Ali; Mohammed El-Haouari; El-Yazid ben Ali; Mohammed ould El-Hâdj Abdessalam; Ahmed ben El-Hâdj Abdessalam Er-Rahouniïa. | Qaddour ben Abdelkerîm; Abdelkerîm Gheziïl; Mohammed El-Haddân; Ahmed ben Abdallah; Mohammed ben Abdallah. |
| Troupeau. Bovins . . . | 80 | 40 |
| Troupeau. Ovins. . . . | 150 | 50 |
| Troupeau. Caprins. . . | 300 | 200 |
| Troupeau. Chevaux et mulets . . | 40 | 8 |
| Troupeau. Anes . . . . | 20 | 20 |

| | Khareb. | Beni Ouasîn (1). |
|---|---|---|
| | — | — |
| Population . . . | 400 | 135 |
| Origines. . . . . | Hamian, Ouadras, Andjera et Beni Gorfet. | Beni Ouasîn de l'Angad (sujets français). |
| Moqaddems . . | Abdessalam Zoudjal. | Qaddour ben Mbârek. |
| Notables . . . . | Abdessalam ben Ahmed Zoudjal; Ahmed Ech-Cherrari; El-Hâdj Ahmed ould Si M'hammed; M'hammed Bou Saïd. | Abdessalam ben Sâlem; Ibrahim ben Amar et son frère Ahmed; El-Hâdj Abdessalam ben El-Hâdj Qaddour; El-Hâdj Mançoûr et son frère Ahmed; El-Arbi ben Mançoûr; Qaddour ben Ahmed ben Tayyeb; Ahmed ben Hammou; Abdessalâm Ech-Chergui. |

(1) Ce village, de formation récente, remonterait aux environs de l'année 1850.

| | | Khareb (*suite*). | Beni Ouasîn (*suite*). |
|---|---|---|---|
| Troupeau. | Bovins . . . | 250 | 150 |
| | Ovins . . . | 200 | 200 |
| | Caprins. . . | 400 | 100 |
| | Chevaux et mulets . . | 30 | 15 |
| | Anes . . . . | 12 | 20 |

| | | Aouâma. | Doïmoûs. |
|---|---|---|---|
| Population . . . | | 700 | 225 |
| Origines. . . . . | | Rif (Temsaman, Beni Amart); Djebel (Andjera). | Rif (Beni Amart); Djebel (Andjera). |
| Moqaddems . . | | Abdessalam Ou El-Hâni. | Mohammed ben Abd El-Ghouat. |
| Notables . . . . | | El-Hâdj Mohammed ben Amar; Mohammed Chioua; Ahmed ben Abdallah; El-Ayyâchi El-Idri; El-Hâdj Abdessalam ben M'hammed; Hoseïn ben Qaddoûr; Qâïd Si Ahmed Bou Djebel; Abderrahman El-Idri. | Qaddoûr ben Sellam; El-Hâdj Mohammed ben Ahmed ben Sellam; M'hammed ben Sellam; El-Hâdj Abderrahman Abezzaad; Mohammed ould El-Hâdj Mohammed; Mohammed ben Amar et son frère Ahmed. |
| Troupeau. | Bovins . . . | 200 | 200 |
| | Ovins. . . . | 500 | 500 |
| | Caprins. . . | | |
| | Chevaux et mulets . . | 50 | 30 |
| | Anes . . . . | 60 | 50 |

| | Menbar. |
|---|---|
| Population . . . | 300 |
| Origines. . . . . | Rif (Baqqioua, Gzennaïa); Djebel (Andjera). |
| Moqaddem . . . | Si Abdelqâder ben Azîz. |

**Menbar** (*suite*).

| | | |
|---|---|---|
| Notables | | Djilâli ben Djilâli; Qâsem bel-Hâdj Bou Azza; Ahmed bel-Hâdj Çâdiq; Abdessalam Zoudjal; Ahmed er-Rabati; Ahmed ben El-Ayyâchi; Mohammed El-Ftouh; Ahmed ben Bou Azza; El-Hoseïn ben Saïd. |
| Troupeau. | Bovins | 200 |
| | Ovins | 300 |
| | Caprins | |
| | Chevaux et mulets | 60 |
| | Anes | 50 |

B. — VILLAGES DE L'ANDJERA.

(4 villages, 910 habitants.)

| | | El-Menâr. | Nouinouch. |
|---|---|---|---|
| Population | | 400 | 160 |
| Origines | | Djebala de l'Andjera. | Andjera; Riâh de l'Azghar. |
| Moqaddems | | Mohammed ben Haïa; Mohammed El-Gouzi. | Abdessalam El-Djebari. |
| Notables | | Qaddour ed-Dekar; Mohammed ed-Dekar; El-Fqîh Es-Saïdi; Ali ben Yousef; Abdessalam Sakkouh. | Ahmed El-Djiyar; Mohammed El-Djiyar; Abdessalam El-Djiyar; Abdessalam ben Aïsa; Abdessalam Et-Touidjar; Mohammed Azzouz; Ahmed Bou Neqoub. |
| Troupeau. | Bovins | 150 | 40 |
| | Ovins | 100 | 70 |
| | Caprins | 300 | 150 |
| | Chevaux et mulets | 60 | 20 |
| | Anes | 50 | 15 |

| | | Feddân Châboû. | Aïn ez-Zitoûna, |
|---|---|---|---|
| | | — | — |
| Population . . . | | 250 | 100 |
| Origines. . . . . | | Andjera ; Beni Hassân (Djebala). | Andjera. |
| Moqaddems. . . | | El-Hasan. | Mohammed Ech-Chaïri. |
| Notables. . . . . | | El-Fqîh Zerrad ; Si Allal Nouinou ; Ahmed ben Abdelmalek. | Ahmed ben Kadjou ; Abdessalam ben El-Mehdhi ; Mohammed ben Idrîs. |
| Troupeau. | Bovins . . . | 60 | 60 |
| | Ovins. . . . | 150 | 100 |
| | Caprins. . . | 200 | 150 |
| | Chevaux et mulets. . | 8 | 9 |
| | Anes . . . . | 30 | 16 |

# APPENDICES



TOMBEAU ROMAIN DU BOUKHACHKHACH.

Phot. Buchet.

# APPENDICE I

## Résumé des recherches archéologiques faites a Tanger par la Mission Scientifique du Maroc (1)

Les quelques recherches archéologiques pratiquées dans les environs de Tanger par la Mission scientifique du Maroc ont fait l'objet de cinq études différentes :

1° La Nécropole romaine de Bou Khachkhach ;
2° Le Tombeau de Moghoura eç-Ceghira ;
3° Les Sépultures du Marchan ;
4° Les Thermes d'Aïn Hammam, à Charf el-Aqab ;
5° La Caverne des Idoles.

**La Nécropole romaine de Bou Khachkhach.**

*Les tombes.* — Bou Khachkhach se trouve au sud de Tanger, entre la plage et la route de Fès. L'ancienne nécropole était recouverte entièrement par des dunes de sable qui atteignaient, à certains endroits, plus de 5 mètres de hauteur.

Une trentaine de tombes ont été retrouvées dans un état de conservation suffisant pour pouvoir être étudiées.

Ces tombes présentaient plusieurs types : les unes se composaient d'un fût demi-cylindrique couché, d'environ 2 mètres de long sur 0 m. 70 de large et 0 m. 30 d'épaisseur, reposant sur un soubassement rectangulaire un peu plus large, le tout adossé à un cube de maçonnerie ; ce petit monument était entouré d'une muraille de 0 m. 50 à 0 m. 60 de hauteur avec une ouverture faisant face au tombeau ; quelquefois, cette enceinte entourait plusieurs tombes.

(1) Cf. *Revue du monde musulman*, vol. VI, pp. 410 à 432 ; vol. VII, pp. 433 à 436 ; vol. X, pp. 297 à 310. *Archives marocaines*, vol. XVIII, pp. 373 à 400.

D'autres sépultures se composaient, soit d'un fût couché sans le cube, soit du cube sans ce fût; quelques-unes enfin, sans monument, étaient formées, soit d'une jarre de terre cuite dans laquelle étaient enfermées les cendres, soit de 6 larges tuiles plates dont 4 enfoncées verticalement dans le sol, une au fond et une sur le dessus, servant de couvercle. Cette sépulture en tuiles, contenant les cendres, se retrouve également dans les tombeaux ayant un monument au-dessus du sol. Tous les tombeaux contenaient des cendres, et les traces de feu que présentait le sol autour de certaines sépultures permettent de croire que la crémation était souvent faite sur place.

*Les fresques.* — La particularité la plus intéressante de ces monuments funéraires consiste dans la décoration picturale dont quelques-uns étaient encore ornés.

La première tombe dégagée du sable laissait voir des guirlandes de feuilles d'olivier disposées en festons et nouées de rubans rouges ; sur une autre on voyait une véritable fresque, représentant un homme vêtu d'un manteau bleu, tenant de la main droite une cravache et ayant au bras gauche un bouclier ; à sa droite et à sa gauche, deux chevaux de profil. Une tombe porte sur une de ses faces un oiseau vert et rouge, tenant un brin d'herbe dans le bec et entouré d'un cadre de feuillages à baies rouges ; sur une autre on voit une double guirlande en volutes, accompagnée de rosaces rouges en forme de croix.

La maçonnerie de ces tombeaux, décalcifiée par l'eau filtrant à travers le sable, rendait leur déplacement difficile ; il a été possible cependant de transporter à la Mission scientifique les fresques dont il vient d'être parlé, ainsi que le cube entier d'une tombe sur lequel on peut encore voir des peintures, représentant sur trois faces des oiseaux, dont un paon, et sur la quatrième une sorte de léopard passant, d'un dessin très stylisé.

Une des tombes, en partie détruite et qui n'a pu être conservée, portait sur les deux faces encore existantes de son cube des peintures très curieuses. Sur une des faces on voyait, entre deux colonnes, un éventail ou un écran, des sandales et quelques feuillages (1) ; sur l'autre face un dessin géométrique formant des triangles par croisement de lignes diagonales, le tout colorié en rouge, bleu, noir et jaune; ce panneau était accosté à droite et à gauche par des ornementations bleues et jaunes, relevées de blanc. D'autres tombes avaient encore des vestiges de peintures où l'on pouvait voir des fleurs, des guirlandes de verdure et des plantes aquatiques.

(1) Cf. photographie ci-contre.

*Les inscriptions.* — Outre les quelques fresques dont il vient d'être parlé, les fouilles de Bou Khachkhach ont permis de retrouver quelques inscriptions tombales ; un certain nombre d'entre elles ont déjà été publiées et ont été, avec les autres documents relatifs aux fouilles, l'objet d'une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 8 novembre 1908, par M. M. Besnier, professeur à l'Université de Caen. Voici ces inscriptions :

1° Sur une stèle faisant partie d'un tombeau :

COSCONI
VSCALVS
H . S . HST
S T T L

*Cosconius Cal(v)us h(ic) s(itus) e(st).* S*(it) t(ibi) t(erra l(evis).*

2° NIVS . DEX
SESQVAE .
ARIVS . ALA.
MI . NATIONE.
VTENVS. AN. L.
E. S. T. T. L.
SIVS. MARTIA
F. C.

M. Besnier propose, à titre *purement hypothétique*, la lecture suivante :
*(Anto)nius Dex(ter), sesquae (plic)arius ala(e) (Pri)mi natione... utenus, an(nis) L, (hic situs) e(st), s(ti) t(ibi) t(erra) l(evis), (Volu)sius Martia(lis f(aciendum) c(uravit).*

3°

D . M .
L . A N T O N
. P V E R .
D V P L I C A R I F
V I X . N . V I I I
M E N . V I I I I
D I E B . X X I I I
S . T . T . L

*D(is) M(anibus). L(ucius) Anton(ius) puer. Duplicari(i) f(ilius), vix(it) an(nis) VIII, men(sibus) VIIII, dieb(us) XXIII. S(it) t(ibi) t(erra) l(evis).*

Sur plusieurs grandes tuiles on a relevé l'estampille suivante :

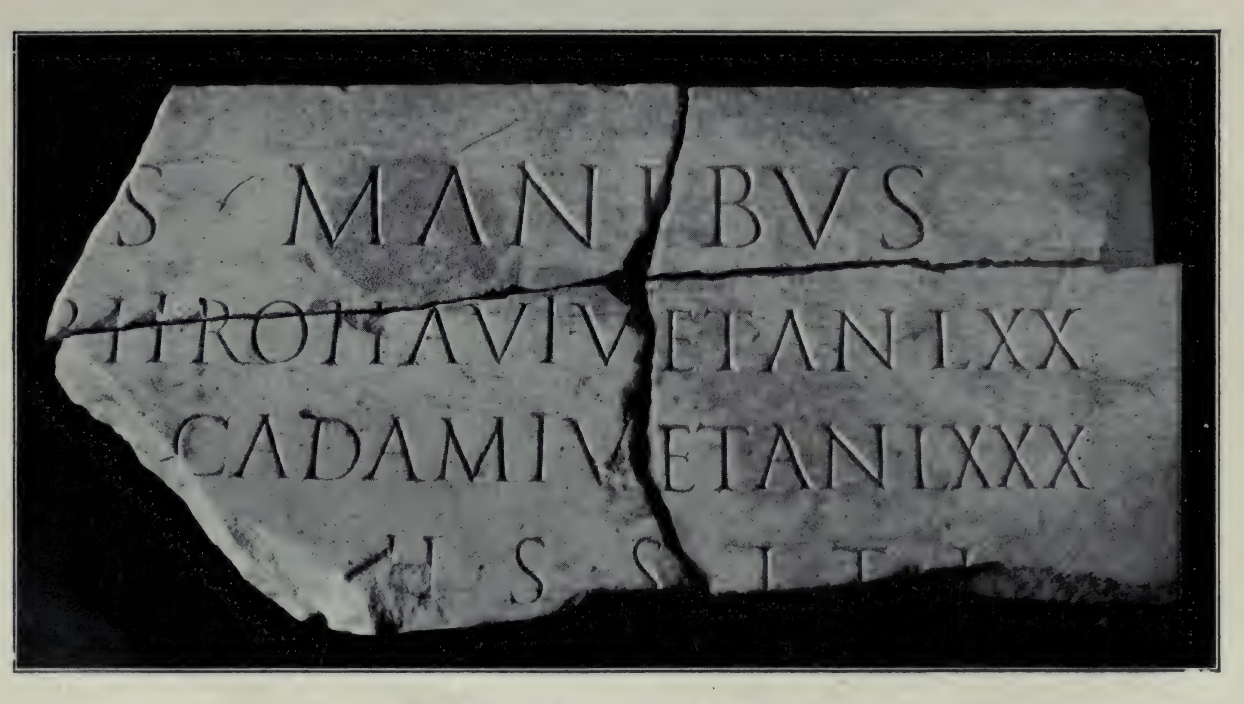
EX FIGVL CAES N

*Ex figul(inis) Caes(aris) n(ostri), « sorti des ateliers de poterie de notre César ».*

Deux inscriptions entières et deux fragments d'inscription, qui sont comme les précédents conservés à la Section Sociologique, n'ont jamais été publiés ; on en trouvera ci-contre les photographies.

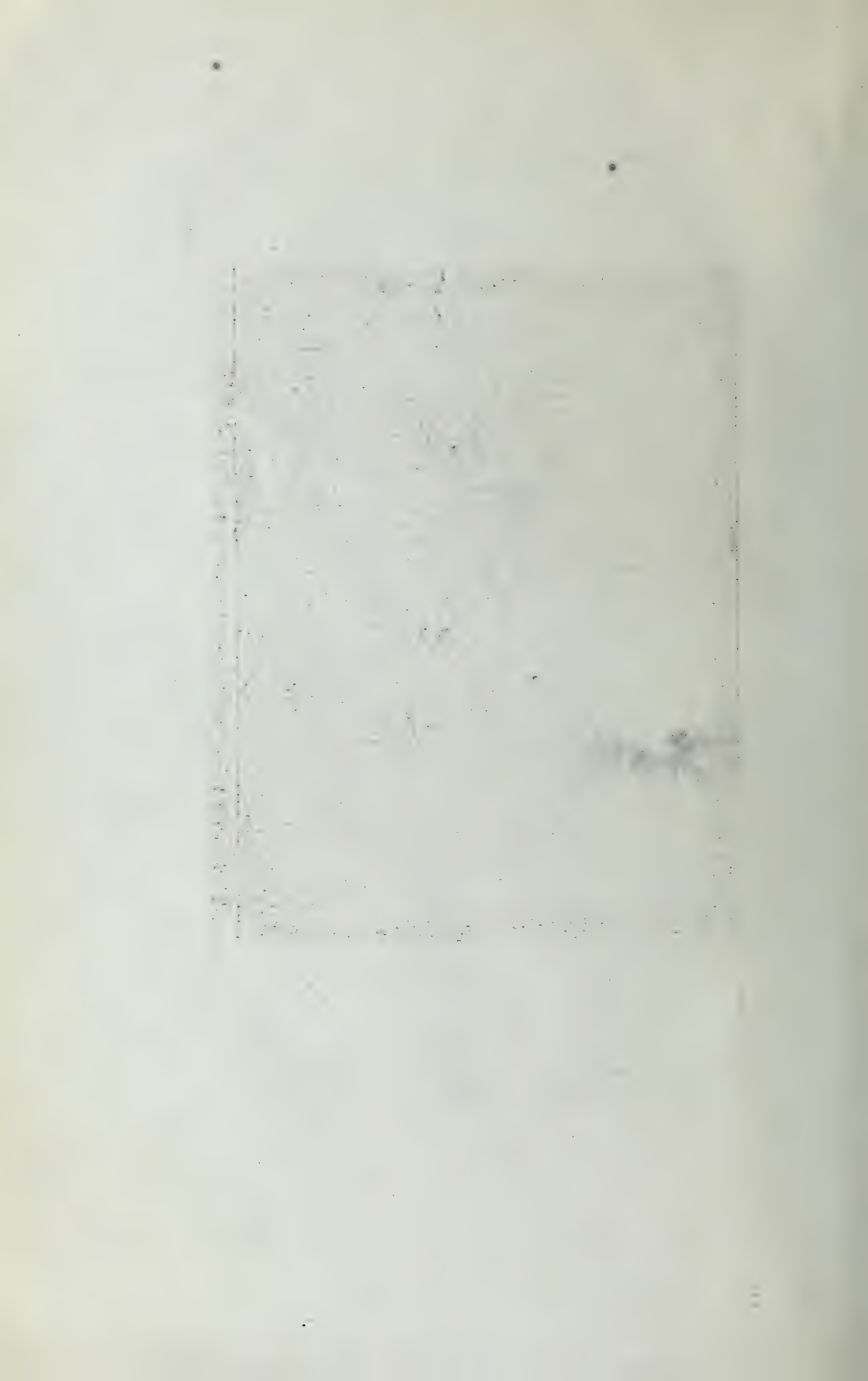
*Le mobilier.* — La plupart des tombes retrouvées à Bou Khach-khach avaient été violées et vidées de leur contenu ; cependant quelques objets ont pu être retrouvés, malheureusement en assez mauvais état. Au milieu de nombreux débris, les seuls objets intéressants consistent en une urne cinéraire, un lacrymatoire en verre irisé et quelques lampes en terre cuite ; sur l'une d'elles on voit un palmier et un cheval ; sur une autre deux chiens et deux lièvres. Quelques pièces de monnaie de bronze complètement effacées, sauf l'une d'elles qui est de Caesar Nerva. Les objets les plus curieux consistaient en des fragments de collier et une petite figurine en pâte de verre.

Au nord des ruines d'un monument qui semble avoir été assez important se trouvaient, à moitié enfouies dans le sol, une certaine quantité de grandes amphores de terre, de 1 mètre de haut, et de




Fragments d'inscription romaine.

Phot. Goffart.






Inscription romaine.

Phot. Goffart,






Inscription romaine et fragments.

Phot. Goffart.

o m. 40 de diamètre à la partie la plus large ; ces amphores, à deux anses, sont terminées par une pointe dans leur partie inférieure.

**Le tombeau de Moghoura Eç-Ceghira.**

Dans la plaine marécageuse qui s'étend au sud-est de Tanger entre l'oued Moghoura et l'oued Tandja el-Baliya, on a découvert, en 1909, un tombeau qui rappelle les tombeaux puniques de Carthage découverts par le R. P. Delattre dans la nécropole de Saint-Louis (1).

Ce tombeau, placé dans une sorte de tumulus, se compose de deux pièces de dimensions inégales reliées par une ouverture. La porte d'entrée était fermée par une dalle de 1 m. 10 de hauteur sur o m. 45 de largeur.

La première pièce, sorte de vestibule de forme trapézoïdale, mesure 1 m. 35 de longueur, 1 mètre de large du côté de l'entrée, o m. 88 du côté intérieur et 1 m. 60 de hauteur. Le plafond est formé de deux dalles ; les parois sont faites de pierres de grandes dimensions grossièrement taillées ; de chaque côté, une large niche est pratiquée dans la muraille et, en face de la porte d'entrée, se trouve une autre porte, cintrée dans le haut, qui donne accès dans la chambre sépulcrale.

Cette deuxième pièce mesure 2 m. 10 de profondeur et 1 m. 76 de largeur. Deux niches sont pratiquées à droite et à gauche, et une dans le mur du fond. Le plafond n'est pas horizontal comme celui de la première pièce, mais en forme de toit ; il est formé d'une grande dalle plate, qui tient toute la longueur de la pièce et sur laquelle s'appuient dix autres dalles, cinq de chaque côté, légèrement en pente, de telle sorte que le milieu de cette pièce est plus élevé que les côtés.

Le sol des deux pièces est en terre battue.

Ce monument, lors de sa découverte, avait déjà été visité par les indigènes du village de Moghoura eç-Ceghira ; il a été impossible de savoir s'il s'y trouvait des ossements et quelle était l'importance de son mobilier funéraire ; on n'a pu en retrouver que trois vases de terre qui ont été conservés. Leur photographie et le plan du monument funéraire de Moghoura ont été publiées dans la *Revue du Monde musulman*, vol. X, pp. 310 et suivantes.

**Les sépultures du Marchan.**

On a depuis longtemps signalé des tombes considérées comme phéniciennes, dans les affleurements rocheux du plateau du Marchan, au sommet de la falaise. Ces tombes se composent d'une auge creusée dans le roc ; toutes celles que l'on avait trouvées étaient ouvertes et vides.

En 1910, des travaux faits dans un jardin particulier à l'extrémité

(1) Cf. *Revue archéologique*, t. XVII, 1891 : *les Tombeaux puniques de Carthage ; la Nécropole de Saint-Louis*, par le R. P. A. L. Delattre.

Est du plateau, près de Sidi Bou Qnadel, ont mis à découvert une véritable nécropole, formée de quatorze tombes, dont une seule était encore fermée. Les treize autres avaient la forme habituelle d'une auge allongée creusée dans le roc et mesurant environ 1 m. 80 de long sur 0 m. 50 de largeur, avec une profondeur variant entre 0 m. 40 et 0 m. 70.

La tombe fermée était presque carrée : ses quatre faces mesuraient respectivement 1 m. 40, 1 m. 55, 1 m. 47, 1 m. 61. La fermeture se composait d'abord de plus d'un mètre cube de maçonnerie, puis d'une dalle de 32 centimètres d'épaisseur, posée sur un seuil de 19 centimètres taillé dans le roc. L'intérieur de la sépulture mesurait 1 m. 08 de côté ; il s'y trouvait un cercueil de plomb de 0 m. 80 de longueur sur 0 m. 24 de large et 0 m. 20 de haut, portant comme seule ornementation, sur le milieu du couvercle, une ligne brisée formant des demi-losanges. C'était un cercueil d'enfant ; il contenait encore quelques ossements d'un enfant très jeune et le mobilier, en mauvais état, se composait d'un vase en verre malheureusement brisé, des restes d'une petite statuette de terre cuite, qui a été décrite en détail dans le vol. XVIII des *Archives marocaines*, p. 378.

Les éléments d'information dont on dispose ne permettent pas de fixer une date à ces sépultures, généralement considérées comme phéniciennes.

Au mois de décembre de la même année, des travaux entrepris à la montée sud-est du plateau du Marchan (Paseo Cenarro) mettaient jour une tombe chrétienne de l'époque romaine, avec l'inscription suivante :

AURELIA . SABINA . ANCILLA
CRESTI . VIXSIT . PL . MI .
ANNIS . XXIII. ME. V. DI . XIII.
OR . VIIII. FE . INPACE REQVET
AMANTIO. ET. ALBINO. CON
SOLIBUS

*Aurelia Sabina, ancilla Cresti* (pour *Christi*), *vixsit* (pour *vixit*) *pl* (*us*) *mi* (*nus*) *annis XXIII, me* (*nsibus*) *V, Di* (*ebus*) *XIII*, (*h*) *or* (*is*) *VIIII, fe* (*liciter*) *in pace requet* (pour *requiescit*), *Amantio et Albino consolibus* (pour *consulibus*).

En marge, à l'extrémité de la deuxième ligne, on remarque le mono-



Tombeau de Mghoura.



Thermes de Charf el-Aqab.

Phot. Goffart.

gramme constantinien, les lettres grecques X et P, initiales du mot Christus, entrecroisées et inscrites dans un cercle.

« Aurélia Sabina, servante du Christ, a vécu vingt-trois ans, cinq mois, treize jours, neuf heures : elle repose heureusement en paix ; sous le consulat d'Amantius et d'Albinus. »

D'après la date consulaire, cette tombe remonte à l'année 345 après Jésus-Christ. On ne connaissait auparavant que deux inscriptions chrétiennes du Maroc antique ; elles provenaient également de Tanger.

**Les thermes d'Aïn Hammâm**

La colline boisée de Charf el-'Aqab (la colline des aigles), située à une vingtaine de kilomètres au S.-O. de Tanger, près de l'Océan, est entourée de sources.

L'une d'elles porte le nom de *Aïn Hammâm*, la source du bain ; elle se trouve au sud de la colline. En contre-bas de cette source se trouvaient des thermes romains, qu'elle alimentait et dont les ruines étaient encore visibles il y a quelques années ; elles se composaient de deux corps de bâtiments distincts : le principal était formé de deux pans parallèles, avec chacun, sur sa face intérieure, trois niches d'environ 2 mètres de haut. Au Sud et à une vingtaine de mètres de ce premier corps de bâtiment, se trouvaient les ruines d'une petite pièce de 4 mètres carrés qui devait être le *caldarium ;* c'est en effet le seul endroit des thermes où se voyaient des briques noircies par le feu.

Les deux pans de mur encore debout devaient délimiter la salle principale des thermes, qui était voûtée et avait environ 7 m. 80 de long sur 6 m. de large et 4 à 5 mètres de hauteur. Les murs étaient formés de gros moellons réunis par un ciment très dur. A la hauteur de 3 mètres environ se trouvait, dans le mur, une double rangée de briques indiquant la naissance de la voûte.

La piscine occupait presque toute la surface de cette salle ; elle mesurait 6 m. 50 avec une profondeur d'environ 1 m. 20. Un saillant de 0 m. 50 à 0 m. 60 permettait de circuler autour de la piscine, où on descendait par un escalier de trois marches. Trois autres piscines de dimensions moindres communiquaient avec la piscine principale par des tuyaux de plomb ; des tuyaux semblables servaient à l'écoulement des eaux pour vider les piscines.

Quelques objets ont été retrouvés à Aïn Hammâm et dans ses environs, qui établissent d'une façon positive l'origine romaine des thermes et permettent de supposer qu'ils existaient encore à la fin du quatrième siècle de J.-C. D'abord quelques monnaies d'argent et de bronze :

1° Une pièce d'argent de Julia Domna, femme de Septime Sévère (193-211) ;

2° Monnaie de bronze d'Hadrien (117-138);
3° — — de Constantin (306-337)
4° — — de Gratien (367-383);
5° Monnaie d'argent de Faustine la Jeune (161-181)
6° — — d'Alexandre Sévère (222-235);
7° Monnaie de bronze de Tetricus le père (268-273).

On a trouvé également un petit buste de marbre blanc, d'une facture assez fruste et en assez mauvais état, mesurant 0 m. 25 de haut; il semble que c'est à tort que l'article du volume XVIII des *Archives marocaines*, page 386, désigne ce buste comme représentant une image de femme, et il paraît plus vraisemblable de croire qu'il s'agit d'un Bacchus enfant.

Parmi des débris de poteries, de vases en verre, de revêtements de marbre, etc., la partie supérieure d'un mascaron de bronze mérite seule d'être citée. Ce mascaron devait se trouver à l'orifice d'un des conduits amenant l'eau à la piscine.

Les dimensions réduites des termes d'Aïn Hammâm permettent de supposer qu'ils devaient dépendre d'une petite agglomération et très probablement d'une villa romaine, comme il y en avait un certain nombre dans les environs de Tanger.

**La Caverne des Idoles.**

La caverne dite « des Idoles » est une grotte qui se trouve dans la falaise, au sud du cap Spartel (1).

On y parvient soit par le cap Spartel lui-même, soit par la piste des Ziaten; en prenant cette dernière piste, on rencontre, près du village de Ziaten, une colline appelée « Qoudiat el-Mâl », où se trouvent plusieurs tombes néolithiques qui ont été fouillées par Buchet en 1904.

On arrive ensuite à un plateau bordant la falaise rocheuse d'Achaqqar qui domine la mer. L'ouverture de la Caverne des Idoles est d'un accès difficile; elle donne au-dessus de la mer dans les rochers à pic qui terminent la falaise. Buchet y avait trouvé les « idoles » qui ont donné leur nom à la grotte; ces objets en terre cuite, de 7 à 8 centimètres de hauteur, et dont il ne subsiste que les photographies, peuvent être considérés comme des ex-voto phalliques offerts à quelque divinité de la génération. Le reste du matériel archéologique de cette grotte se composait de fragments de poterie, de coquillages et d'outils de silex et d'os.

(1) Ne pas la confondre avec la grotte dite « d'Hercule », où se trouvent des meulières.



Figurine phénicienne.

A l'entrée de la plage qui s'étend au sud de la Caverne des Idoles, on rencontre à fleur de terre, sous des taillis de lentisques, une grande quantité de débris de poterie. Une canalisation souterraine, signalée par Tissot comme un aqueduc d'après des renseignements indigènes, amenait à cet endroit l'eau des sources voisines de Mediouna. On peut y retrouver, recouverts par les taillis, des restes de constructions anciennes, entre autres une pièce souterraine voûtée, large de 4 mètres et profonde de 5 mètres, qui semble être une ancienne citerne.

On peut se demander s'il s'agit d'une ville romaine, comme le pensait Tissot, ou peut-être plutôt d'une ville liby-phénicienne (1).

A ce résumé il faut ajouter la découverte en 1912, près de Sidi Amar Tahadjart, au S.-O. de la ville, d'un fragment de statuette en terre cuite, de 0 m. 10 de hauteur, dont ci-contre la photographie.

Cette statuette présente certains caractères d'art égyptien ; mais d'autre part, il ne faut pas oublier que les Phéniciens n'avaient pas d'art particulier et qu'ils se sont surtout inspirés des Égyptiens et plus tard des Grecs ; il est donc à peu près certain que le fragment de statuette de Sidi Amar est d'origine phénicienne.

(1) Cf. *Archives marocaines*, vol. XVIII, pp. 391-400.

# APPENDICE II

## Catalogue des Monnaies réunies par la Mission Scientifique du Maroc de 1907 à 1914 (1).

### 1° MONNAIES AFRICAINES

| Nº d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | **TINGIS, Colonie phénicienne.** | |
| 1 | GB | D) Tête de Baal, barbe pointue à g.<br>R) Deux épis, légende punique. | Tanger, la plage. |
| 2 | MB | D) Tête de Baal, barbue, à droite.<br>R) Le même. | Tanger. |
| 3 | PB | D) Tête de Baal, barbe pointue à droite.<br>R) Trois épis, légende punique. | Tanger. |
| 4 | PB | D) Tête de Baal, imberbe, à droite.<br>R) Deux épis, légende punique. | Tanger. |
| 5 | PB | D) Le même.<br>R) — | Tanger. |
| 6 | PB | D) Le même.<br>R) Celui du nº 3. | Tanger. |
| 7 | PB | Même pièce que le nº 3. | Tanger. |

(1) Ce catalogue a été dressé par M. Henri Rabanit, correspondant de l'Agence Havas à Tanger jusqu'en 1914.

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| — | — | — | — |

**MAURÉTANIE TINGITANE**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | PB[1] | D) Tête de Baal de profil à droite.<br>R) Étoile, légende punique. | Lixus. |
| 2 | MB | D) Tête nue jeune à droite... CAESAR.<br>R) Grappe de raisin. | Lixus. |
| 3 | PB | D) Tête barbue de profil à droite.<br>R) Étoile à 4 pointes et 4 points, légende punique. | Tanger, la plage. |
| 4 | GB | D) Tête de Cabire à gauche coiffée d'une tiare perlée avec cordon et gland à trois fils.<br>R) Deux grappes de raisin, inscriptions phéniennnes. *Lixus.* | Tanger, la plage. |

**MASINISSA I, Roi de Numidie Orientale (Massylie), 202-148 av. J.-C.**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | PB | D) Tête laurée avec une barbe en pointe ; sceptre sur l'épaule.<br>R) Légende punique *Masinissa roi* sous un cheval au galop. | Tanger. |

**JUBA I, Roi de Numidie Orientale (Massylie), 60-46 avant J.-C.**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | AR | D) IVBA REX. Buste de Juba, barbu, diadémé, les cheveux calamistrés, le sceptre sur l'épaule.<br>R) Lég. punique *Juba roi*. Temple. | Tanger. |

**JUBA II, Roi de Maurétanie (25 avant J.-C. — 23 après J.-C.)**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | AR | D) REX IVBA, devant sa tête laurée à droite.<br>R) Sceptre et corne d'abondance en sautoir. | Colonia Aelia Banasa. |
| 2 | AR | D) Le même.<br>R) — un croissant dans le champ. | — |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 3 | AR | D) Le même.<br>R) Éléphant passant à droite. | Colonia Aelia Banasa. |
| 4 | AR | D) IVBA (à g.), REX (à dr.), sa tête laurée à droite.<br>R) R. XXXI la victoire allant à droite. | Lixus. |
| 5 | AR | D) Le même.<br>R) LVCVS-AUGVSTI : Autel enguirlandé entre deux arbres. | Colonia Aelia Banasa. |
| 6 | AR | D) REX IVBA, devant sa tête à droite coiffée de la dépouille du lion.<br>R) R. XXXXI en exergue, capricorne, globe, gouvernail et corne d'abondance. | — |
| 7 | AR | D) Droit du n° 1.<br>R) R. XXXXVI. Corne d'abondance et trident en sautoir. | — |

**JUBA II et CLÉOPATRE, sa femme.**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | AR | D) REX IVBA, devant sa tête laurée à droite.<br>R) ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ ΒΑCΙΛΙCCΑ, crocodile allant à gauche. | Colonia Aelia Banasa. |
| 2 | AR | D) Le même.<br>R) ΒΑCΙΛΙCCΑ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ, symbole d'Isis et sistre. | Tanger, la plage. |
| 3 | AR | D) Le même.<br>R) Même légende, croissant et étoile. | Colonia Aelia Banasa. |
| 4 | AR | D) Le même.<br>R) Même légende que le n° 1, symbole d'Isis. | — |
| 5 | AR | D) REX IVBA, tête laurée de Juba à droite.<br>R) ΒΑ-CΙ-Α ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ, symbole d'Isis et sistre. | — |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | **JUBA II et Ptolémée, son fils.** | |
| 1 | AR | D) REX IVBA, devant sa tête laurée à droite. R) REX PTOLEMAEVS REGIS IVBAE F., buste diadémé et drapé de Ptolémée à gauche. | Colonia Aelia Banasa. |
| | | **ZEUGITANE (Monnaies frappées à Carthage).** | |
| 1 | MB | D) Tête de Perséphone à droite couronnée d'épis. R) Cheval à droite. | Tanger. |
| 2 | MB | D) Tête de Perséphone. R) Tête de cheval à droite. | — |
| | | **CELTIBÉRIENNES** | |
| 1 | MB | D) Tête barbue à gauche. R) Deux poissons, légende punique *Gadès* (*Cadix*). | Tanger, la plage. |
| 2 | MB | D) Tête de Jupiter, à dr. CARTEIA. R) Proue à droite AED. CNAAI. L.ARG, en trois lignes. *Carteïa.* | |
| 3 | PB | D) Tête barbue à droite. R) Taureau à droite, au-dessus croissant. *Obuleo* (*Porcuma*). | Grenade. |
| 4 | GB | D) Tête nue, imberbe à droite. R) Griffon à tête de femme, à droite devant : étoile. *Castulo.* | Grenade. |
| 5 | MB | D) Tête nue, barbue à droite, devant vase? R) Le même, au-dessous. *Castulo.* | Grenade. |

## 2° MONNAIES ROMAINES

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | **CONSULAIRES** | |
| 1 | AR | D) Tête barbue à gauche ; derrière ROMA et... R) Bige allant à droite; un bras tend du ciel une couronne au conducteur : en légende au-dessous : L. MEMMI.GAL (Memmia). | Tanger. |
| 2 | AR | D) Tête barbue à droite ; devant EL, dessous PIVS. R) Éléphant allant à dr. ; lég. | Tanger. |
| 3 | AR | D) Tête casquée à droite. R) Les Dioscures chargeant à dr. | Tanger. |
| 4 | AR | D) Tête casquée (ailée) de Rome ? à droite ; derrière X. R) Deux personnages face à face ; entre eux... légende TIMINVCICI. RO-MA. AVGVR... (Minuccia). | Grenade. |
| | | **MARC ANTOINE** (30 avant J.-C.). | |
| 1 | AR | D) AN..... III. VIR. R. P. C. Galère prétorienne. R) LEG.XVII. C......... Aigle entre 2 enseignes ? | Tanger, la plage. |
| | | **CLAUDE Ier** (41-54). | |
| 1 | GB | D) TI CLAVDIVS CAESAR AVG PM. TR. P. sa tête nue à gauche. R) ........ S.C. femme allant à dr. | Bou Khachkhach. |
| 2 | GB | D) TI CLAVDIVS CAESAR AVG PM. TR. P. sa tête nue à gauche. | |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | R) ......... Pallas debout à droite lançant un javelot de la main droite et tenant un bouclier. Dans le champ : S.C. | Tanger, la plage. |
| 3 | GB | D) TI CLAVD CAESAR AVG PM TR... sa tête nue à gauche. R) ........... S.C. Personnage ? debout à droite. | Tanger, la plage. |
| 4 | GB | D) TI CLAVD. CAESAR AVG. PM TR P IMP... sa tête nue à gauche. R) ...... TAS AVGVSTA - S.C. femme allant à droite. | Tanger, le Marchan. |
| 5 | GB | D) Celle du n° 1 sa tête nue à g. R) Celui du n° 2. S.C. | Grenade. |

**NERVA (96-98).**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | GB | D) IMP NERVA CAES AVG PM TR.P.COS. II. sa tête laurée à droite. R) .......AS PVBLICA. Femme (?) debout à gauche. S.C. | Tanger, nouveau boulevard. |

**TRAJAN (98-117).**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | MB | D) IMP CAES NERVA TRAIAN AVG GER DAC., sa tête laurée à droite. R) ....CI.............S.C.Femme(?) debout, à ses pieds.... | Tanger, nouveau boulevard. |
| 2 | AR | D) IMP TRAIANO AVG.GER.DAC.PM.TR P. Son buste lauré à droite, le paludamentum sur l'épaule g. R) COS.V. PP. S. P. Q. R. OPTIMO. PRINC. Victoire debout à g. tenant une couronne et une palme. | Tanger. |

**HADRIEN (117-138).**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | GB | D) HADRIANVS AVGVSTVS. Son buste lauré à droite avec le paludamentum. | |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | R) COS......S.C; femme debout de face, regardant à droite la main droite ouverte, la gauche tenant une victoire ? | Charf el Aqab. |
| 2 | GB | D) .............sa tête laurée à dr. | |
| | | R) ........... | Charf el Aqab. |
| 3 | MB | D) IMP CAESAR TRAIANVS HADRIANVS AVG. PM.TR.P.COS.III. son buste radié à dr. l'épaule g. drapée. | |
| | | R) SALVS PVBLICA, la santé debout à gauche tenant une patère et un sceptre. Dans le champ : S.C. | Tanger, don de M. Goffart. |
| 4 | MB | D) Celui du n° 1. | |
| | | R) Galère allant à g. lég.... ex : S.C. | Grenade. |

**ANTONIN LE PIEUX (138-161).**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | GB | D) ANTONINVS AVG PIVS PP sa tête radiée à droite. | |
| | | R) TR. POT. COS II. Femme (?) debout à droite S.C. | Tanger, don de M. Goffart. |
| 2 | MB | D) ANTONINVS AVG PIVS PP sa tête laurée à droite. | |
| | | R) ..........S.C. femme debout à droite, le bras droit levé. | Tanger, la plage. |

**FAUSTINE MÈRE, femme d'Antonin.**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | GB | D) FAVSTINA AVGVSTA. Son buste, cheveux ondés à droite. | |
| | | R) IVNONI REGINAE - S.C Junon debout de face tenant une patère. | Tanger, la plage. |

**MARC-AURÈLE (161-180) (Monnaies de Marc-Aurèle César).**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | GB | D) AVRELIVS CAESAR AVG.P II.F.COS... son buste, jeune barbe naissante à droite, le paludamentum sur l'épaule gauche. | |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | R) PIETAS.AVG. Vases et instruments de sacrifice S.C. | Tanger, la plage. |
| 2 | GB | D) AVRELIVS CAESAR, sa tête à droite, barbe jeune.<br>R) TR. POT. COS.II La Fortune ? debout à gauche tenant un sablier et un gouvernail S.C. | Grenade. |

**MARC-AURÈLE** (**161-180**) (**Monnaies de Marc-Aurèle, Empereur**).

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | MB | D) M. ANTONINVS AVG GERM SARM TRP XXX. Son buste nu, radié à dr.<br>R) IMP VIII COS III. SC. La Paix ? debout à gauche. | Grenade. |

**FAUSTINE JEUNE, femme de Marc-Aurèle.**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | MB | D) FAUVSTINA AVG ANTONINI PII FIL son buste en cheveux à droite.<br>R) VENVS. S.C. Vénus debout regardant à droite. | Tanger, la plage. |
| 2 | AR | D) FAVSTINA AVGVSTA. Son buste à droite les cheveux tenus par un bandeau, et chignon.<br>R) IVNONI REGINAE. Junon debout à gauche tenant un sceptre et une patère, à ses pieds un paon. | Aïn Tarfaniya. |

**CRISPINE, femme de Commode.**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | MB | D) CRISPINA AVG.... son buste à droite, cheveux ondés.<br>R) FORTVNA AVG. S.C. La Fortune debout à gauche tenant une fleur et un gouvernail. | Tanger, la plage. |

**SEPTIME SÉVÈRE (193-211).**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | AR | D) L. SEPT. SEV. AVG. IMP XI. PART. MAX. Sa tête laurée à droite. | |

| Nº d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | R) COS II PP. La Victoire passant à gauche tenant une victoire. | Tanger, la plage. |
| 2 | AR | D) SEVERVS PIVS AVG. Sa tête laurée à droite.<br>R) PM.TR.P.XVII.COS.III P.P. L'Abondance (?) debout à gauche. | Tanger, la plage. |

**JULIA DOMNA, femme de Septime Sévère.**

| Nº d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | AR | D) IVLIA AVGVSTA, son buste à droite, cheveux ondés.<br>R) MATER DEVM, Cybèle assise à gauche tenant un sceptre ; à ses pieds un lion. | Charf el-Aqab. |

**GETA, frère de Caracalla (211-212).**

| Nº d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | AR | D) P.SEPT.GETA.CAES.PONT, buste de Géta tête nue drapé, à droite.<br>R) FELICITAS PVBLICA. La Félicité debout à gauche tenant une corne d'abondance, et... | Tanger, la plage. |

**ÉLAGABALE (218-222).**

| Nº d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | AR | D) IMP. ANTONINVS AVG. Son buste lauré à droite et drapé.<br>R) P.M.TR.P.COS II P.P. Femme (?) debout à gauche. | Tanger. |
| 2 | AR | D) Même légende, son buste lauré à droite.<br>R) P.M.TR.P.II.COS.II.P.P. La Paix passant à gauche tenant un sceptre et un rameau. | Tanger, don de M. Goffart. |
| 3 | AR | D) Le même.<br>R) PROVID. DEORVM. La Providence debout à gauche tenant un globe et une corne d'abondance. | Marrakech. |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
| --- | --- | --- | --- |
| 4 | AR | D) IMP ANTONINVS PIVS AVG. sa tête laurée à droite. R) INVICTVS SACERDOS AVG. Élagabale debout auprès d'un autel à g. | Tanger. |
| 5 | AR | D) IMP. CAES. M. AVR. ANTONINVS. AVG, son buste radié et drapé à dr. R) MARS VICTOR. Mars allant à droite tenant une haste transversale. | Tanger, don de M. Goffart. |

**JULIA MAESA, grand'mère d'Élagabale.**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | AR | D) IVLIA MAESA AVG. Son buste à dr. R) PIETAS AVG. La Piété debout à gauche auprès d'un autel allumé, levant les mains. | Tanger, don de M. Goffart. |

**ALEXANDRE SÉVÈRE (222-234).**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | AR | D) IMP ALEXANDER PIVS AVG. son buste lauré et drapé à droite, R) IOVI. PROPUGNATORI. Jupiter allant à g. et regardant à dr. | Tanger, don de M. Goffart. |
| 2 | AR | D) IMP.C.M.AVR.SEV.ALEXAND.AVG.son buste lauré et drapé à droite. R) P.M.TR.P.COS.PP. L'Empereur debout à gauche en habit militaire tenant un sceptre et une haste, pointe en bas. | Aïn Tarfaniya. |
| 3 | AR | D) IMP ALEXANDER PIVS AVG son buste lauré à droite. R) MARS VICTOR. Mars casqué tenant une lance et une victoire. | Tanger, la plage. |
| 4 | MB | D) IMP. SEV. ALEXANDER AVG, sa tête laurée à droite. R) PROFECTIO AVGVSTI, Alexandre à cheval allant à gauche. | Tanger. |

| Nº d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | **MAXIMIN Ier (235-238).** | |
| I | AR | D) IMP MAXIMINVS PIVS AVG, son buste lauré et drapé à droite. R) PROVIDENTIA AVG, la Providence debout à gauche tenant une baguette et une corne d'abondance, à ses pieds un globe. | Tanger, don de M. Goffart. |
| | | **GORDIEN III le Pieux (238-243).** | |
| I | AR | D) IMP GORDIANVS. PIVS.FEL.AVG. Son buste radié et drapé à droite. R) P.M.TR.P.IIII.COS II.P.P. Rome assise à g. tenant un rameau. | Tanger, Don de M. Goffart. |
| 2 | AR | D) Le même. R) MARTEM PROPVGNATOREM. Mars armé passant à droite. | — |
| 3 | GB | D) Le même; son buste lauré et drapé à droite. R) VICTORIA AETER. La Victoire debout à gauche appuyée sur un bouclier. | Grenade. |
| | | **PHILIPPE Père (244-249).** | |
| I | GB | D) IMP.M.IVL.PHILIPPVS AVG, son buste lauré et drapé à droite. R) ............. L'Abondance(?), debout tenant un gouvernail et une patère. | Tanger, la plage. |
| | | **OTACILIE, femme de Philippe père.** | |
| I | AR | D) MARCIA OTACIL SEVERA AVG. Son buste diadémé à droite sur le croissant. R) PVDICITIA AVG, la Pudeur assise à gauche. | Tanger, don de M. Goffart. |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | **PHILIPPE Fils.** | |
| 1 | AR | D) M.IVL.PHILIPPVS CAES. Son buste radié à droite. R) PRINCIPI IVVENT. Philippe allant à droite tenant un globe et une haste transversale. | Tanger, don de M. Goffart. |
| 2 | GB | D) Même légende, son buste drapé, tête nue à droite. R) Le même. | Grenade. |
| | | **HERENNIUS ETRUSCUS, fils de Trajan Dèce.** | |
| 1 | AR | D) QHER.ETR.MES.DECIVS,NOB.C, buste radié et drapé à droite. R) PIETAS. AVGVSTORVM. Bâton d'augure, couteau de sacrificateur, patère, vase à sacrifice, simpule et aspersoir. | Tanger, don de M. Goffart. |
| | | **TRÉBONIEN GALLE (251-254).** | |
| 1 | GB | D) IMP CAES.C.VIBIVS TREBONIANVS GALLVS AVG. Son buste lauré à droite. R) IVNONI MARTIALI. Junon assise sous un temple rond S.C. | Grenade. |
| | | **VALÉRIEN Père (253-260).** | |
| 1 | AR | D) IMP.C.P.LIC.VALERIANVS.AVG. Son buste radié à droite. R) VICTORIA AVGG. Mars debout à droite en armes. | Lixus (Larache). |
| 2 | GB | D) IMP.CAESAR.C VALERIANVS... Son buste lauré et drapé à droite. R) L'Empereur et Gallien (?) assis face à face se serrant la main au-dessus d'un autel. Au-dessus un modius (?). | Tanger. |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | **GALLIEN (253-268).** | |
| 1 | BP | D) GALLIENVS AVG. Son buste radié à droite. R) DIANAE CONS AVG. Cerf à droite ex : étoile. | Tanger, la plage. |
| 2 | BP | D) Le même. R) LIBERO.P.CONS. Panthère allant à gauche. | Grenade. |
| | | **SALONINE, femme de Gallien.** | |
| 1 | AR | D) SALONINA AVG. Son buste diadémé à droite sur le croissant. R) VENVS FELIX, Vénus assise à gauche tenant une patère et un sceptre, à ses pieds un paon. | Tanger, don de M. Goffart. |
| 2 | Billon | D) Le même. R) IVNO REGINA. Junon debout à droite tenant une patère et un sceptre. | Tanger, la plage. |
| | | **VALÉRIEN Jeune, frère de Gallien.** | |
| 1 | AR | D) IMP.C.VALERIANVS.CAES. Son buste radié et drapé à droite. R) PIETAS AVGG. Bâton d'augure, couteau et vase de sacrifice, patère, simpule, aspersoir. | Tanger, don de M. Goffart. |
| | | **TÉTRICUS Père (268-273).** | |
| 1 | PB | D) IMP TETRICVS... Son buste radié à droite. R) IOVI....... Jupiter ? debout à gauche tenant un sceptre et un globe. | Aïn Hammam. |
| 2 | PB | D) ......CVS P. AVG., sa tête radiée à droite. R) Fruste fabrication barbare. | Tanger. |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | **TÉTRICUS Fils, fils de Tétricus père.** | |
| 1 | PB | D) C.PIV.ESV TETRICVS CAES. Son buste radié à droite avec le paludamentum.<br>R) SPES AVGG. L'Espérance marchant à gauche. | Tanger. |
| | | **CLAUDE II, le Gothique (268-270).** | |
| 1 | PB | D) IMP. CLAVDIVS AVG., sa tête radiée à droite.<br>R) PM.TR.P II. COS. PP., debout de face regardant à gauche. | Aïn el Hammam. |
| 2 | PB | D) IMP.CLAVDIVS AVG., sa tête radiée à droite.<br>R) AETERNITAS. L'Éternité debout à droite. | Tanger. |
| 3 | PB | D) IMP. CLAVDIVS AVG., sa tête radiée à droite.<br>R) LI.CONS. AVG., griffon ailé à dr. | Tanger. |
| 4 | PB | D) La même légende, buste radié à droite.<br>R) ......., debout à gauche, dans le champ N. | Tanger, la plage. |
| 5 | PB | D) Le même.<br>R) — Personnage debout. | Tanger. |
| | | **CLAUDE II (Monnaies de consécration).** | |
| 1 | PB | D) DIVO CLAVDIO sa tête radiée à dr.<br>R) CONSECRATIO, autel. | Tanger. |
| 2 | PB | D) DIVO CLAVDIO, id.<br>R) ... Fruste. | Tanger. |
| 3 | PB | D) DIVO CLAVDIO, son buste radié à droite.<br>R) CONSECRATIO. Aigle éployé de face regardant à droite (barbare). | Tanger, la plage. |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 4 | PB | D) Le même. Sa tête radiée à dr. R) Le même. | Tanger. |

**AURÉLIEN** (270-275).

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | Billon | D) IMP.C.AVRELIANVS AVG., son buste radié et drapé à droite. R) RESTITVT ORBIS. L'Empereur debout à gauche, tenant un sceptre, reçoit d'une divinité une couronne. Q; ex : XXI. | Tanger. |

**PROBUS** (276-282).

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | PB | D) IMP.C.M.AVR.PROBVS.P.F.AVG., son buste radié à gauche avec le manteau impérial tenant un sceptre surmonté d'un aigle. R) PAX AVGVSTI. La Paix debout à gauche; à l'exergue XXIV. | Lixus (Larache). |

**DIOCLÉTIEN** (284-305).

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | PB | D) IMP DIOCLETIANVS... son buste lauré à droite. R) IOVI CONSERVATORI. L'Empereur debout tenant une victoire à gauche ; à ses pieds un aigle. | Aïn El Hammam. |
| 2 | PB | D) IMP.C.C.VAL.DIOCLETIANVS P.F.AVG. Son buste radié et drapé à dr. R) .......... fruste. | Tanger, la plage. |
| 3 | PB | D) IMP.C.DIOCLETIANVS P.F. AVG. Son buste drapé et radié à droite. R) VOT XX CK. dans une couronne. | Grenade. |

**CONSTANCE CHLORE** (292-306).

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | PB | D) FL. VAL CONSTANTIVS NOB CAES. Son buste lauré à droite avec le paludamentum. | |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | R) C. Chlore debout à gauche, reçoit une victoire de Jupiter (?) en armes; entre eux un autel ? | Tanger. |

**THÉODORA, 2e femme de Constance Chlore.**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | PB | D) FL.MAX THEODORAE AVG. Son buste lauré à droite.<br>R) PIETAS ROMANA. La Piété debout à gauche, exergue : R*E (Rome). | Tanger. |
| 2 | PB | Même pièce exergue... | Tanger. |

**GALÈRE MAXIMIEN (292-311).**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | PB | D) MAXIMIANVS NOB.CAES. Son buste radié et drapé à droite.<br>R) VOT XX dans une couronne de lauriers. | Tanger, la plage. |

**SÉVÈRE II (305-307).**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | MB | D) IMP.C.SEVERVS P.F... son buste lauré et drapé à droite.<br>R) VIRTVS.AVGG.ET.CAESS.NN. L'Empereur à cheval au galop à droite terrassant deux ennemis à genoux, ex : R.T (Rome). | Tanger. |

**LICINIUS Père (307-323)**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | PB | D) IMP.C.VAL.LICIN.LICINIVS PF AVG. Son buste casqué et cuirassé à gauche.<br>R) IOVI CONSERVATORI. Jupiter debout regardant à droite tenant un sceptre et une victoire, à ses pieds devant un aigle, derrière un captif, dans le champ : T; à l'exergue : SMNA (Syrmium). | Tanger. |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 2 | PB | D) LICINIVS PF AVG. Son buste casqué et cuirassé à droite. R) VICTORIA.......... Deux Victoires debout tenant un bouclier sur lequel est écrit : VOT XX exergue... | Tanger. |
| 3 | PB | D) IMP LICINIVS P.F.AVG. Son buste lauré et drapé à droite. R) ............. personnage debout. | Tanger. |
| 4 | PB | D) IMP LICINIVS AVG. Son buste casqué et drapé à gauche avec le sceptre. R) IOVI CONSERVATORI AVGG. Jupiter nu debout à gauche tenant une Victoire et un sceptre : devant lui à ses pieds un... Dans le champ : T; exergue : SMN (Syrmium). | Tanger. |

## CONSTANTIN Ier le Grand (306-337).

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| I | PB | D) IMP. CONSTANTINVS MAX AVG, buste casqué ceint de lauriers et cuirassé à droite. R) VICTORIAE LAETAE PRINC PERP. Deux Victoires soutenant un bouclier au-dessus d'un autel. Sur le bouclier : VOT.PP. Sur l'autel : C, exergue : T. | Tanger. |
| 2 | PB | D) CONSTANTINVS AVG. Son buste lauré et drapé à gauche. R) PROVIDENTIAE AVG. Porte de camp, au-dessus étoile ; ex : SIS, frappée à Syzique. | Charf el Aqab. |
| 3 | PB | D) IMP CONSTANTINVS AVG. Son buste lauré et cuirassé à droite. | |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | R) SOLI INVICTO COMITI. Le Soleil debout regardant à gauche. Dans le champ : N.S; exergue : P.L.C (Lyon). | Tanger. |
| 4 | PB | D) IMP CONSTANTINVS P.F. AVG. Son buste diadémé et drapé à dr. R) Le même, le soleil tient un globe : dans le champ à gauche : T, à droite R ; exergue : ARL (Arles). | — |
| 5 | PB | D) Le même. R) — Dans le champ C ; exergue : G. | — |
| 6 | PB | D) CONSTANTINVS MAX AVG. Son buste diadémé et drapé à droite. R) GLORIA EXERCITVS. Deux soldats debout, entre eux deux enseignes. | — |
| 7 | PB | D) IMP CONSTANTINVS MAX AVG. Son buste diadémé et cuirassé à droite. R) Le même, une seule enseigne : exergue : CONS (Constantinople). | — |
| 8 | PB | D) IMP. CONSTANTINVS P.F. AVG. Sa tête diadémée à droite. R) Le même, exergue.... | Tanger, la plage. |
| 9 | PB | D) Même légende, son buste lauré à droite. R) Celui du n° 3 ; dans le champ ; F ; exergue : | — |
| 10 | PB | D) Le même, buste lauré et drapé à droite. R) Le même, dans le champ : C.S exergue : TARS (Arles). | Tanger. |
| 11 | PB | D) Même légende, son buste casqué et cuirassé à droite. | |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | R) Celui du n° 3; exergue : AE (Alexandrie). | Grenade. |
| 12 | PB | D) Légende du n° 2, son buste drapé et diadémé à droite.<br>R) Celui du n° 2, dans le champ : TF; ex : PCONST (Constantinople). | Grenade. |
| 13 | PB | D) Légende du n° 8, son buste lauré et drapé à droite.<br>R) Celui du n° 3, dans le champ : F; ex : RD (Rome). | Tanger. |

**CONSTANTIN Ier (Monnaies de consécration).**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | PB | D) DV. CONSTANTINVS P.F AVGG. Sa tête voilée à droite.<br>R) IVSTVEN MEM. L'équité debout à droite; ex. : SMKF (Carthage ?) | Tanger. |

**CONSTANTIN Ier (Monnaies à l'effigie de Constantinople).**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | PB | D) CONSTANTINOPOLIS. Buste de Constantinople à gauche avec le casque lauré, le manteau impérial, tenant le sceptre.<br>R) Sans légende. Victoire passant à gauche sur une proue tenant une lance et un bouclier; ex : A... | Tanger. |
| 2 | PB | Le même. | — |
| 3 | PB | — | — |
| 4 | PB | — ex : P. CONS | — |
| 5 | PB | — ex: R.A. *Rome* | — la plage. |
| 6 | PB | — ex : TRP. | Grenade. |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | **CONSTANTIN Ier (Monnaies à l'effigie de Rome).** | |
| 1 | PB | D) VRBSROMA. Buste casqué de Rome à gauche avec une aigrette et le manteau impérial.<br>R) La Louve allaitant Romulus et Rémus. | Tanger, la plage. |
| 2 | PB | D) Le même.<br>R) — ex : PRO.. (Rome). | Tanger. |
| | | **CRISPVS, fils de Constantin Ier (317-326).** | |
| 1 | PB | D) CRISPVS NOB.CAES. Buste diadémé et cuirassé à droite.<br>R) DOMINOR. NOSTROR. CAESS. VOT X dans une couronne, au-dessous croissant ; ex : T (Tarragone). | Tanger, don de M. Tourinel. |
| 2 | PB | D) D.N. CRISPVS NOB. CAES. buste casqué et cuirassé à droite.<br>R) BEATA TRANQVILLITAS. Autel surmonté d'un globe, sur la face antérieure : VO TIS XX ; ex : ..RA (Rome ?) | Tanger. |
| 3 | PB | D) FL. IVL. CRISPVS NOB. CAES. Son buste casqué ? et cuirassé à g.<br>R) CAESARVM NOSTRORVM. Dans une couronne VOT.V ; ex : ..A... | Tanger, la plage. |
| | | **DELMACE, neveu de Constantin Ier (335-337).** | |
| 1 | PB | D) FL. DELMATIVS. AVG. Son buste diadémé à droite.<br>R) GLORIA EXERCITVS. Deux soldats en armes, entre eux une enseigne ; ex : SMTSC (Thessalonique). | Tanger. |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | **CONSTANTIN II, le jeune (337-340).** | |
| 1 | PB | D) CONSTANTINVS IVN. N. C. Son buste diadémé à droite. R) GLORIA EXERCITVS. Deux soldats debout, entre eux deux enseignes ; ex : CON (Constantinople). | Tanger. |
| 2 | PB | D) Le même. R) — une enseigne; ex : SMALP. (Alexandrie). | Tanger, Sidi Bou Qnadel. |
| | | **CONSTANT Ier (330-360).** | |
| 1 | PB | D) FL. IVL. CONSTANS...., buste diadémé à droite avec le paludamentum. R) GLORIA EXERCITVS. Deux guerriers debout, entre eux deux enseignes; ex : RA. | Tanger. |
| 2 | PB | D) ........CONSTANS AVG. Son buste diadémé à droite. R) ...........Deux guerriers debout, entre eux une enseigne. | Tanger. |
| 3 | PB | D) DN. CONSTANS P. F. AVG. Son buste diadémé et drapé à gauche. R) FELTEMP REPARATIO. L'Empereur allant à droite entraînant un captif, à gauche un arbre; exergue : TRP (Trèves ?). | Tanger. |
| 4 | PB | D) Même légende. Son buste diadémé et drapé à droite. R) Même légende. Phénix sur un bûcher; ex : PARD (Arles). | Tanger. |
| 5 | PB | D) Le même. R) Même légende. L'Empereur allant à gauche sur une proue, | |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | tenant le labarum et une victoire, derrière une Victoire rame ; ex :.... | Tanger. |
| 1 | PB | D) D.N. FL. CONSTANS AVG. Son buste diadémé et drapé à droite.<br>R) Celui du n° 2 ; ex : RTOS (Rome). | Tanger, la plage |

## CONSTANCE II (323-361).

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | PB | D) D.N. CONSTANTIVS... Son buste diadémé et drapé à droite,<br>R) FEL.TEMP. REPARATIO. Phénix posé sur un globe ; ex : SMNA (Sirmium). | Tanger. |
| 2 | PB | D) D.N. CONSTANTIVS P.F. AVG., le même.<br>R) Même légende ; Romain terrassant un ennemi tombé de cheval. | Tanger. |
| 3 | PB | D) D. N. CONSTANTIVS P.F. AVG., le même.<br>R) Le même; ex :S MK...(Carthage ?) | Tanger. |
| 4 | PB | D) Le même.<br>R) — ex : SMNL (Nicomédie?) | Tanger. |
| 5 | PB | D) Le même.<br>R) — ex.... | Tanger. |
| 6 | PB | D) FL. IVL. CONSTANTIVS NOB.C. Son buste à droite tête nue.<br>R) Le même; ex : R.S (Rome). | Tanger. |
| 7 | BB | D) DN. CONSTANTIVS P.F,AVG. Son buste diadémé et drapé à dr.<br>R) FEL. TEMP. REPARATIO. L'Empereur debout à gauche, à ses pieds un captif. | Lixus (Larache). |
| 8 | PB | D) CONSTANTIVS PF. AVG. Son buste diadémé et drapé à droite. | |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
| --- | --- | --- | --- |
| | | R) FEL.TEMP.REPARATIO. L'Empereur debout dans une barque allant à gauche, tenant le labarum et une Victoire, conduit par une Victoire ; ex : R... | Tanger. |
| 9 | PB | D) FL.IVL.CONSTANTIVS NOB.C. Buste lauré à gauche avec le paludamentum. R) PROVIDENTIAE CAESS. Porte de camp, au-dessus une étoile. | Tanger. |
| 10 | PB | D) Même légende, le même cuirassé. R) GLORIA EXERCITVS. Deux soldats debout, entre eux deux enseignes ; ex : M... | Tanger, la plage. |
| 11 | PB | D) CONSTANTIVS PF. AVG. Son buste lauré à droite. R) ............Deux Victoires soutenant un bouclier ? | Tanger, le Marchan. |
| 12 | PB | D) Celui du n° 7. R) — du n° 3 ; ex :... | Tanger, la plage. |
| 13 | PB | D) Le même. R) Celui du n° 10, une enseigne ; ex : ES... | Tanger. |
| 14 | PB | D) Celui du n° 6. R) — du n° 10 ; ex : RBT. | Tanger. |
| 15 | PB | D) Celui du n° 3. R) — du n° 3 ; ex : SCONS (Constantinople). | |

**MAGNENCE (350-353).**

| | | | |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | PB | D) D.N.MAGNENTIVS P.F. AVG. Son buste tête nue à droite, drapé, derrière H. R) GLORIA ROMANORVM. Cavalier romain à droite terrassant un ennemi ; ex : .. | Tanger. |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 2 | PB | D) Le même, derrière Γ. R. VICTORIAE.DD.NN.AVGG ET CAESS. Deux Victoires debout tenant une couronne dans laquelle on lit : VOT.V.MVLT.X ; ex : R (Rome). | Tanger. |
| 3 | PB | D) Même légende, son buste diadémé et drapé à dr. R) ........REIPVB. L'Empereur debout à gauche tenant le globe et relevant une femme agenouillée ? Ex : .. | Tanger, la plage. |

## CONSTANCE GALLE (351-354).

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | PB | D) D.N.FL.CL. CONSTANTIVS NOB. CAES. Son buste tête nue à droite avec le paludamentum. R) FEL.TEMP.REPARATIO. Romain terrassant un ennemi ; ex : PARL (Arles). | Tanger. |
| 2 | PB | D) DN.CONSTANTIVS.NOB.C. Son buste diadémé et drapé à droite. R) Même légende. L'Empereur debout à gauche tenant une Victoire et le labarum, derrière un captif accroupi, le tout sur une proue ; ex : PARL (Arles). | Tanger. |
| 3 | PB | D) D.N. CONSTANTIVS NC..., le même. R) Même légende et revers que le n° 1. | Tanger, le Marchan. |
| 4 | PB | D) CONSTANTIVS NOB.CAES. Son buste tête nue, drapé à droite. R) Celui du n° 1 ; ex : ... | Tanger, la plage. |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | **JULIEN II L'APOSTAT (355-363).** | |
| 1 | PB | D) D.N. IVLIANVS. Son buste diadémé à droite. R) ............L'Empereur debout à gauche tenant le globe et le sceptre ; ex : BSIS (Siscia). | Lixus (Larache). |
| 2 | PB | D) DN.CL.IVLIANVS. Son buste diadémé à droite. R) FEL.TEMP.REPARATIO. Romain terrassant un ennemi tombé de cheval ; ex : | Tanger. |
| 3 | PB | D) D.N.IVLIANVS NOB.CAES. Son buste tête nue à droite. R) Le même ; ex : ASIS (Siscia). | Tanger, la plage. |
| | | **VALENS (364-378).** | |
| 1 | PB | D) D.N.VALENS.P.F.AVG. Son buste diadémé à gauche avec le paludamentum. R) FEL.TEMP.REPARATIO. Romain en armes entraînant un captif vers la droite sous un arbre à gauche ; ex : SMNA (Nicomédie). | Tanger. |
| 2 | PB | D) Même légende. Buste diadémé et drapé à droite. R) Le même. L'Empereur passant à droite, derrière lui un captif. | Lixus (Larache). |
| 3 | PB | D) Le même, n° 2. R) GLORIA ROMANORVM. L'Empereur debout allant à droite tenant le labarum et entraînant un captif. Dans le champ : Δ; ex : | Tanger. |

### VALENTINIEN Ier (364-375).

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | MB | D) D.N.VALENTINIANVS P.F.AVG. Son buste casqué et cuirassé à dr. R) GLORIA ROMANORVM. Valentinien passant à gauche sur une proue, derrière lui un captif. Dans le champ à gauche une couronne ; ex : CON (Constantinople). | Tanger, la plage. |
| 2 | MB | D) D.N.VALENTINIANVS P.F.AVG. Son buste diadémé et drapé à dr. R) GLORIA ROMANORVM. L'Empereur debout à droite tenant le globe et le labarum. | — |
| 3 | MP | D) Le même. R) GLORIA ROMANORVM. L'Empereur allant à droite tenant le labarum et traînant un captif. Champ : ROP (Rome). | — |

### GRATIEN (367-383).

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | MP | D) D.N.GRATIANVS.P.F.AVG. Son buste diadémé et drapé à droite. R) REPARATIO REIPVB. Gratien debout tenant une Victoire et relevant une femme agenouillée ; ex : P.CON. (Constantinople). | — |
| 2 | MP | D) Le même. R) — Ex : CON (Constantinople). | Charf el Aqab Aïn Tarfania. |
| 3 | MP | D) Le même. R) — Ex : | — |
| 4 | MP | D) Le même. R) — Ex : SM. | Tanger, la plage. |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 5 | MP | D) Le même. R) — Ex : S. | Tanger, la plage. |
| 6 | MP | D) Le même. R) — Ex : SM.TES (Thessalonique). | — |
| 7 | MP | D) Le même. R) — Ex : SMAE (Alexandrie). | Tanger. |
| 8 | MP | D) Le même. R) — Ex : ANTA (Antioche). | Tanger. |
| 9 | MP | D) Le même. R) — Ex : SMRT (Rome). | Tanger. |

**VALENTINIEN II (375-392).**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | MB | D) D.N. VALENTINIANVS IVN.P.F. AVG. Son buste diadémé et drapé à droite. R) REPARATIO REIPVB. L'Empereur debout à gauche tenant une victoire et relevant une femme agenouillée; ex : ESISC (Siscia). | Tanger. |
| 2 | MB | D) Le même. R) REPARAT.REIPVB. Le même. Ex : P. | Tanger. |
| 3 | MB | D) Le même. R) Celui du n° 1 ; ex : .... | |

**THÉODOSE (379-395).**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | MB | D) D.N.THÉODOSIVS P.F.AVG. Son buste diadémé et drapé à dr. R) GLORIA ROMANORVM. L'Empereur debout à droite tenant un globe et le labarum ; ex : SMNB (Nicomédie). | Tanger. |
| 2 | MB | D) Le même. R) — Ex : ANTI. (Antioche). | Tanger, la plage. |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
| --- | --- | --- | --- |
| 3 | MB | D) Le même.<br>R) — Ex : .. | Tanger. |
| 4 | MB | D) Le même.<br>R) — Ex : .. | Tanger. |
| 5 | MB | D) Le même.<br>R) RESTITVTOR.REIPVB. L'Empereur relevant une femme agenouillée ; ex : ANT. (Antioche). | Tanger. |
| 6 | MB | D) Le même.<br>R) REPARATIO REIPVB. Le même ; ex : SMAQ (Aquilée). | Tanger, la plage. |
| 7 | MB | D) Le même.<br>R) Celui du n° 1 dans le champ : étoile à six pointes ; ex : SMN (Nicomédie). | Tanger, la plage. |

**HONORIUS, Empereur d'Occident (393-423).**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | MB | D) D.N. HONORIUS P.F.AVG. Son buste diadémé et drapé à droite.<br>R) GLORIA ROMANORVM. L'Empereur debout à gauche regardant à droite tenant le labarum et une Victoire ; ex : S.M.N.A. (Nicomédie). | Tanger. |
| 2 | MB | D) Le même.<br>R) — Ex : ANT (Antioche). | Tanger, la plage. |
| 3 | MB | D) Le même.<br>R) — Ex : .... | Tanger, la plage. |
| 4 | MB | D) Le même.<br>R) — Ex : SMTS (Thessalonique). | Tanger. |

**CONSTANCE III (421).**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | PB | D) DN.CONSTANTIVS IVN NOBC. Son buste tête nue à droite. | |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| | | R) FEL.TEMP.REPARATIO. Guerrier romain terrassant un ennemi tombé de cheval ; ex : ASIS (Siscia). | Tanger, la plage. |

## 3° MONNAIES BYZANTINES

### ARCADIUS, Empereur d'Orient, fils de Théodose (395-408).

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | PB | D) D.N. ARCADIVS P.F.AVG. Son buste diadémé et drapé à droite. R) GLORIA ROMANORVM. Arcadius debout regardant à droite et tenant un globe et le labarum ; ex : AN (Antioche). | Tanger. |
| 2 | PB | D) D.N. ARCADIVS... Son buste diadémé à droite. R) Croix sur le sol ; ex : S.M.N.A. (Nicomédie). | Lixus (Larache). |
| 3 | PB | D) Le même, n° 1. R) SALVS REIPVPLICAE. Victoire passant à gauche entraînant un captif, dans le champ ; ex : AQB (Aquilée). | — |
| 4 | PB | D) Le même. R) Celui du n° 1 ; ex : ANTB (Antioche). | Tanger. |

### ANASTASE I^er^, Empereur d'Orient (491-518).

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | GB | D) D.N ANASTASIVS.P.F.AVG. Son buste diadémé et drapé à droite. R) Un grand M occupant tout le champ ; au-dessus : croix ; à droite étoile, dans le champ : B ; ex : CON (Constantinople). | Tanger. |

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 2 | MB | D) Le même.<br>R) Un grand M occupant tout le champ ; au-dessus : croix ; ex : CON (Constantinople). | Tanger. |

**JUSTINIEN Ier (527-566), Empereur d'Orient.**

| N° d'ordre. | Métal. | Description. | Provenance. |
|---|---|---|---|
| 1 | MB | D) D.N IVSTINIANVS P. F.AVG. Son buste de face, diadémé, tenant une croix levée de la main droite. Dans le champ à dr. une croix.<br>R) Un grand K occupant tout le champ. Dans le champ : ANNO III N I. En haut monogramme du Christ. | Tanger. |

# APPENDICE III

## Flore locale.

### 1° PLANTES INDIGÈNES OU SE REPRODUISANT NATURELLEMENT DE FAÇON CONSTANTE (1)

| | | |
|---|---|---|
| *Plantes industrielles.* | Ricinus communis. | Lavandula Stœchas. |
| | Origanum compactum. | Myrtus communis. |
| | Ulex megalorites. | Rosmarinus officinalis. |
| | Chamoerops humilis. | Datura stramonium. |
| | Arundo donax. | Agaves divers. |
| | Mentha rotundifolia. | Pelargonium capitatum. |
| | — pulegium. | Acacia Farnesiana. |
| *Arbres.* | Salix pedicellata. | Laurus nobilis. |
| | — cinerea. | Viburnum tinus. |
| | Quercus Mirbeckii. | Phœnix dactylifera. |
| | — suber. | — canariensis. |
| | — ilex. | Melia azedarack. |
| | — coccifera. | Nerium oleander. |
| | Populus alba. | |
| *Arbustes.* | Rhamnus alaternus. | Cistus landaniferus. |
| | Lonicera divers. | — crispus. |
| | Myoporum divers. | — salvifolius. |
| | Sorbus domestica. | Helianthenum divers. |
| | Erica arborea. | Pistacia lentiscus. |
| | — australis. | Cenista triacanthos. |

(1) D'après M. Goffart.

| | | |
|---|---|---|
| *Plantes ornementales.* | Acanthus mollis. | Retama monosperma. |
| | Gladiolus bysantinus. | Richardia œtioptica. |
| | — segetum. | Chamœrops humilis. |
| | Linarie tingitana. | Iberis gibraltarica. |
| | Smilax mauritanica. | Narcissus. |
| | Clematis flammula. | Amarillis belladona. |
| | — cirrhosa. | Canna indica. |
| | Iris Tingitana. | Davallia canariensis. |
| | Sempervivum atlanticum. | Osmunda regalis. |
| | Cyperus divers. | Asplenium palmatum. |
| | Vitex aynus castus. | Selaginelle denticulata. |
| | Mesembrianthenum divers. | Pelargonium zonale. |
| | Asparagus aphyllus. | Ruscus hypophyllus. |

| | | |
|---|---|---|
| *Arbres fruitiers.* | Olea europea. | Musa divers. |
| | Ficus carica. | Eribotrya japonica. |
| | Vitis vinifera. | Arbustus uneda. |
| | Punica granatum. | Ziziphus vulgaris. |
| | Pyrces divers. | Caratonia siliqua. |
| | Prunus divers. | Cydonia divers. |
| | Amygdalus communis. | Armeniaca vulgaris. |

## 2° PLANTES EXOTIQUES
## MAIS S'ADAPTANT PARFAITEMENT AU CLIMAT (1)

| | | |
|---|---|---|
| *Arbres.* | Acacias divers. | Cedrus divers. |
| | Gleditschia triacanthos. | Cypris divers. |
| | Grevillea robusta. | Thuia divers. |
| | Ficus divers. | Phytolacca dioica. |
| | Bambusa divers. | Schinus molle. |
| | Machuerium tipa. | — therebentinus. |
| | Platanus divers. | Araucaria excelsa. |
| | Pinus divers. | — Bidvillii. |
| | Dracœna draco. | Casuarina divers. |
| | Eucalyptus divers. | Spondias dulcis. |

(1) D'après M. Goffart.

| | | |
|---|---|---|
| *Arbres fruitiers.* | Aberia caffra. | Eugenia mitchelii. |
| | Passiflora edulis. | Horenia dulcis. |
| | Feijoa selloviana. | Diospyros divers. |
| | Citrus divers. | Aragary. |
| | Anona cherimolia. | Persea gratissima. |
| *Arbustes.* | Grevillea divers. | Echiums. |
| | Rosa divers. | Erythrina divers. |
| | Sollaya heterophilla. | Abutilons divers. |
| | Lagerstremia divers. | Kennedya divers. |
| | Hekea divers. | Hibiscus rosa chinensis. |
| | Plumeria rubra. | Laxsciandra macrantha. |
| | Plombago capense. | Pavonia hastata. |
| | Bignonia capensis. | Parkinsonia acuelata. |
| | Lantana divers. | Poinsettia. |
| | Bougainvillea divers. | Wigandia divers. |
| | Palmiers divers. | Cinnamomum camphoreum. |
| | Yuccas divers. | |
| *Plantes ornementales.* | Cyperus papyrus. | Senecio curentus. |
| | Phyllodendrons divers. | Fresia. |
| | Strelizia augusta. | Statice arborea. |
| | Musas divers. | — imbricata. |
| | Cysas. | — brassicœflia. |
| | Cyclamen. | — divers. |
| | Ixia. | Lopezia miniata. |
| | Sparaxis. | Muhlenbeckia divers. |
| | Colocasia esculenta. | |

# APPENDICE IV

## Texte de la Qacida de la Chambre d'honneur du palais du Sultan (1).

علي التحية والسلام — ورضوان من المولى السلام
وله الحمد جل العد فيه — عليه توكلي وبه اعتصامي
الاه عم احسانا وجودا — وميز في الحظوة وفي السقام
بسابغة السعادة واختصاص — العناية في البرية والانام
واسبغ نعماه واسدى — نوافل من عطاياه الجسام
وابرز للوجود غريب حسني — واسفر في سنا وجهي لثامي
واعلى منصبي واجل قدري — واوجب رعي حقي واحترامي
وبوأني على شرف محل — على العتر في اعلى سنام
كساني فخر ياسي طراز — اتيه به على يمن وشام
حبت ذيوله ونضت ارداني — بعبير شكر مستدام
والبسني جواهر في حلي — نعابسها بمنطقة الحزام
وايده من نبات الفكر زهوا — بهاء حسن سبك وانسجام
وللقلم البراع محاق ارق — براها الناس والعضب الحسام
ومجدي في ثريا المجد عال — وفخري في سماء الفخر سام
انا بيت المواهب والعطايا — انا دار الوفادة والطعام
انا السراية للاسلام حصن — جدير بالحماية والتحام
سموت وحق لي شرفا ومجدا — بهذا الكوكب القطب الهمام

(1) Cette qacida est écrite dans le mètre dit : *Bahr el-Ouafir « Monfaalatoun — Monfaalatoun — Faaloun, »*

اذا طرف اشرق في الكواكب    فاعلا مقامي امير...... مهدي

له الاثر العظيم في المعالي    له الذكر المفخم في الكرام
اتيت لامره سمعا وطوعا    على وفق المشيئة والمرام
فوافق طالعي وقت سعيد    مبارك ان ترد شيئا وعام
وفي شرف السعود طلوع نجمي    بنيل مرام اغراض المرام
وحسبي وجه مولانا ومرآه    يمينا او يسارا في الظلام
به وجه الزمان اغر طلق    تهللت عن بشر..........
...........    واستوفى الحق ما فاتته عام

فاخذه مني جوار في بهات    بسان الحمد من محمد الرخام
امام البيت تزهو في قدود    نواعم زانها حسن القوام
فدع ذكر الخورنق يا فتى والسـ    ـدير ومثل هاذيك الاهرام
جمال لا يكاد له مثال    تراه العين حتى في المنام
وكم اثر به الاسلام يدعو    لمولانا على طول الدوام
فلا زالت تجد منه الليالي    وطاعته على اوفى قيام
ولا فتئت به الايام تزهو    بحسن السمت والغرر الوسام
ودام به الوجود قرير عين    رغيد العيش منسق النظام
وانعم امير هذا البيت فيه    الالى البيت والبلد الحرام
ولا برحت من الرحمن تغشى    لذا الالاء التحية والسلام

## Traduction de la Qacida formant la frise épigraphique de la Chambre d'honneur du Palais du Sultan (1).

Accourez dans la paix et dans le bien pour la satisfaction du Maître du Salut (2).

Que Dieu soit loué et glorifié ; il est mon aide et ma protection.

Il répand partout sa grâce et sa générosité et il répartit la bonne et la mauvaise fortune,

En distribuant comme il lui plaît ses bienfaits sur les hommes et sur les choses.

Il comble de ses dons et accorde des bienfaits par sa grande générosité.

C'est lui qui a produit ma remarquable beauté et qui a enlevé le voile de mon visage radieux.

Il m'a revêtu d'un splendide vêtement taillé dans des broderies de l'Yémen et de la Syrie.

J'ai laissé tomber sa traîne et j'ai aspergé ses manches du parfum d'une gratitude éternelle.

Il m'a orné de perles dont les plus précieuses forment ma ceinture (3).

(1) Cette poésie est écrite sur des carreaux de faïence d'environ 12 centimètres carrés, en caractères noirs sur fond blanc. Plusieurs de ces carreaux ont été brisés ; lors de la restauration hâtive du palais pour y recevoir Moulay El-Hasan en 1889, ils ont été remplacés au hasard par des carreaux provenant sans doute d'une autre inscription ; quelques-uns même ont de simples ornements au lieu de lettres : il en résulte que certains passages de la Qacida sont absolument incompréhensibles. Ces interruptions dans le texte rendent de plus le sens général assez obscur.

(2) C'est le palais qui parle.

(3) Allusion à la Qacida elle-même, qui entoure la chambre comme une ceinture.

Ce sont les perles magnifiques de la poésie et je resplendis de la beauté de leur forme et de leur harmonie.

A la plume craintive comme au sabre tranchant il appartient de faire revivre aux yeux de tous les vestiges du passé.

Ma gloire est haute dans la constellation de la gloire et ma grandeur est élevée dans le firmament de la grandeur.

Je suis la maison de la générosité et de la bienfaisance ; je suis la maison de l'accueil et de l'hospitalité.

Je suis pour les tentes de l'Islam une forteresse solide qui les groupe et qui les protège.

Je me suis élevée et je suis arrivée par la noblesse et par la gloire à être l'étoile qui est le pôle des braves.

Lorsqu'elle brille dans les yeux du lion (1) parmi les étoiles, le rang de l'Emir bien dirigé s'élève...

*Il manque ici plusieurs vers.*

Les monuments de sa grandeur sont durables ; son nom est le premier parmi les noms glorieux.

Je suis soumise à ses ordres et je me conforme à sa volonté et à ses désirs.

Si vous voulez savoir mon âge et la date de ma naissance, sachez que mon étoile coïncide à une *époque heureuse, bénie.*

Elle a atteint le point culminant du bonheur et j'obtiens tout ce que je désire.

Il me suffit que mon Maître soit satisfait et tourne vers moi son regard ; c'est le bonheur ou la lumière dans l'obscurité.

Par lui, la fortune apparaît plus heureuse et s'épanouit dans la joie.

... Vous trouverez la vérité dans les paroles de Houdam (2).

*Il manque ici quatre vers.*

Il a mis à mon service des esclaves debout, pour répandre la louange; ce sont des colonnes de marbre (3).

Dès l'entrée on est réjoui par leur forme élancée et par leur belle ordonnance.

(1) *Taraf:* ce sont deux étoiles de la constellation du Lion, dites : « Les yeux du lion ». *Les Mansions lunaires des Arabes* de Mohammed El-Maqqari. Trad. Motylinski, p. 23. Alger, 1899.

(2) Ce deuxième hémistiche est de Ouasim ben Tariq. Houdam était fille d'El-Abiq ben Aslam ben Idekar ben Anza. *Tadj El-Arous*, vol. VIII, p. 228.

(3) Allusion aux colonnes de la cour intérieure du palais.

Que l'on ne parle plus de Khaouarnaq, de Sadir (1), ni d'autres du même genre.

Sa beauté est telle que l'imagination est incapable de se la figurer, même en songe.

Combien l'Islam possède-t-il de monuments qui glorifient Dieu pour l'éternité.

L'effort du temps et les circonstances heureuses n'ont pas obtenu une œuvre plus complète.

Les jours ne cessent de se réjouir de ses belles proportions et de sa jeune beauté.

Puisse durer son existence, c'est la félicité, la vie heureuse et la bonne voie.

Que l'Emir soit conservé dans cette maison par la grâce du Dieu de la Mecque et des Territoires Sacrés.

Qu'il soit toujours entouré par le Miséricordieux, des bienfaits de la bénédiction et du Salut.

(1) Khaouarnaq et Sadir, deux célèbres palais dont les merveilles ont été célébrées souvent par les poètes arabes. Tous les deux ont été construits par Noman le Grand, fils d'Imroul-Qais El-Lakhmi, dit le borgne. Khaouarnaq se trouvait dans l'Hira. Noman l'avait fait construire par un architecte étranger, nommé Sinimmar : il fit ensuite précipiter l'architecte du haut des murailles.

Sadir, d'après le Mouhit el-Mouhit, a été construit également par Noman, dans l'Iraq. D'après *Yaqout*, t. III, p. 53, Noman l'aurait enlevé à un roi de l'Adjam.

# APPENDICE V

## Le tombeau de la fille du pacha Ahmed ben Ali.

On vient de découvrir tout récemment à Ceuta une pierre tombale qui rappelle le long séjour du pacha Ahmed ben Ali au siège de cette ville.

La photographie publiée ci-contre provient de l'obligeance de M. Castells, chef de service à l'administration du chemin de fer de Tanger à Fès, qui l'a rapportée de Ceuta.

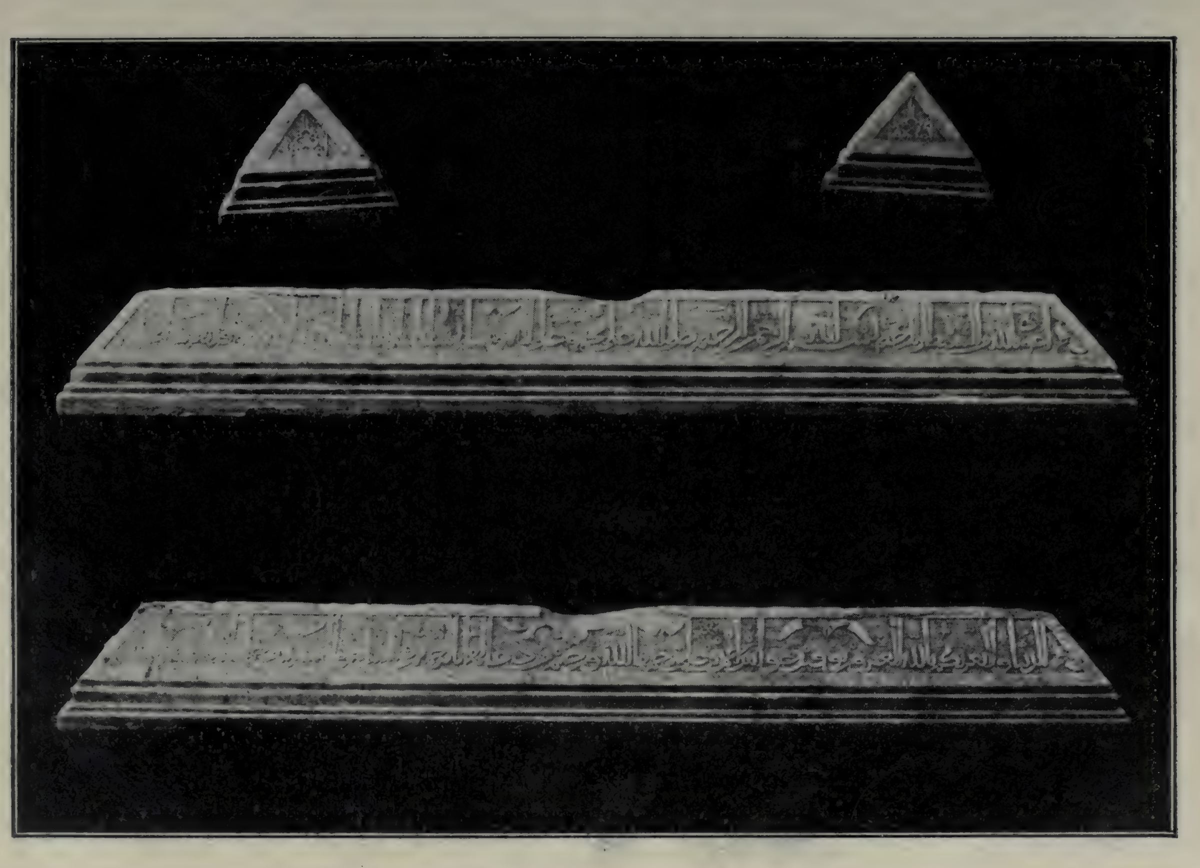
Cette tombe est en marbre blanc et mesure 1 m. 55 de long sur 18 centimètres et demi de large ; elle est de forme prismatique avec une inscription qui commence sur une des faces et se termine sur l'autre : « les prismes allongés, en marbre, dit M. Alfred Bel dans sa savante étude des *Inscriptions arabes de Fès*, servaient jadis à orner les tombes des grands et des princes, aussi bien au Maroc sous les Mérinides, qu'à Tlemcen sous les Abdelwadites. Aujourd'hui l'usage s'en est perdu aussi bien à Tlemcen qu'à Fès. Mais des prismes de marbre de ce genre subsistent encore au Maroc sur des tombes... (1) ». On peut citer entre autres les tombeaux du Mérinide Aboû'l-Hasan Ali et de sa femme à Chella (2) et ceux des Saadiens à Marrakech.

La forme même du tombeau trouvé à Ceuta implique donc que c'est celui d'une personne d'un rang élevé.

D'après l'inscription dont on trouvera plus loin le texte et la traduction, il s'agit d'une fille du pacha Ahmed ben Ali.

(1) *Inscriptions arabes de Fès*, par M. Alfred Bel. Extrait du *Journal asiatique*, 1917-1919. Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCCXIX, p. 14.

(2) Cf. *Villes et Tribus du Maroc*, vol. III ; *Rabat et sa région*, t. I, pp. 44-48.



Tombeau de Houa, fille d'Ahmed ben Ali, a Ceuta.

*Texte.*

اعوذ بالله من الشيطان الرجيم بسم الله الرحما ن الرحيم صلى الله
على محمد وعلى آله وسلم تسليما يا يها النا س ان وعد الله حق
ولا تغر نكم الحياة

الد نيا ولا يغرنكم بالله الغرور توفيّت حوا بنت احمد بن على
رحمها الله ورحم من د عا لها بالرحمة فى السابع والعشرى من
جماد الا خر عشرة ومابة

*Traduction.*

J'ai recours en Dieu contre Satan le lapidable. Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux. Que Dieu répande ses bénédictions sur Mohammed et sur sa famille et qu'Il leur accorde le Salut. O hommes. Les promesses de Dieu sont véritables ; que la vie de ce monde ne vous éblouisse pas.

Que la vanité ne vous aveugle pas sur Dieu (1). Haoua, fille d'Ahmed ben Ali, est morte le 27 djoumada II-110 (2); que Dieu lui fasse miséricorde et fasse miséricorde à qui l'implorera pour elle.

D'après l'*Istiqça*, c'est en 1102 (J.-C. 1691) que le pacha Ali ben Abdallah commença le siège de Ceuta. De son vivant, son fils Ahmed ben Ali fit construire près de la ville une mosquée et une maison où il s'installa; il continua le siège de Ceuta jusqu'à la mort de Moulay Ismaïl en 1727.

(1) *Qoran*, sourate 35, les Anges ou le Créateur, verset 5 ; trad. Kasimirski, p. 352.

(2) On remarquera que la date de l'inscription dit : عشرة مابة *cent dix.* Il faut évidemment sous-entendre والف, *et mille*, et lire 1110. La forme de la pierre tombale et les caractères de l'inscription suffisent à prouver qu'il ne peut pas s'agir d'une tombe datant de l'an 110 de l'Hégire (J.-C. 728).

# APPENDICE VI

## BIBLIOGRAPHIE

Ali bey el-Abassi. — *Voyages en Afrique et en Asie pendant les années* 1803, 1804, 1805, 1806 *et* 1807. Paris, 1814.

*Archives marocaines.* — Paris, 1904-1920.

Ibn Batouta. — Traduction Defremery et Sanguinetti. Paris, 1893.

Becker. — *Historia de Marruecos.* Madrid, 1915.

Bel (Alfred), — Inscriptions arabes de Fez. *Journal Asiatique*, 1917-1919.

Bekri. — *Description de l'Afrique Septentrionale.* Traduction de Slane. Paris-Alger, 1913.

Boissière. — *Esquisse d'une histoire de la conquête et de l'administration romaine dans le nord de l'Afrique.* Paris, 1878.

Brives. — *Voyages au Maroc*, 1901-1907.

Budgett Meakin. — *The Moorish Empire.* Londres, 1899.

Buffa (John). — *Travels trough the Empire of Morocco*, 1805.

*Bulletin du Comité du Maroc*, 1906.

*Bulletin de Géographie historique et descriptive*, 1907.

Caillé (René). — *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné dans l'Afrique centrale.* Paris, 1830.

Castellanos (Manuel). — *Historia de Marruecos.* Tanger, 1898.

Castonnet des Fosses. — *Les Portugais au Maroc*, 1886.

Charrier. — *Contribution à la Faune marine de la région de Tanger. Note sur les Annélides polychètes*, 1919.

Le Chatelier (A.). — *Les confréries musulmanes du Hedjaz*, 1887.

Chénier. — *Recherches historiques sur les Maures et l'Histoire de l'Empire du Maroc.* Paris, 1787.

Cholmley (Hugh). — *An Account of Tangier*, 1787.

R. P. Delattre. — Les tombeaux puniques de Carthage ; la nécropole de Saint-Louis. *Revue archéologique*, 1891.
Diehl. — *L'Afrique byzantine*. Paris, 1896.
Gentil (Louis). — *Le Maroc physique*. Paris, 1912.
Godard. — *Histoire du Maroc*. Paris, 1860.
Gräberg di Hemso. — *Specchio di Marocco*. Gênes, 1834.
Ibn Khaldoun. — *Histoire des Berbères*. Traduction de Slane. Alger, 1852.
Kitab el-Istiqca. — Traduction Fumey. *Archives marocaines* (IX et X).
— Texte arabe, Le Caire 1306 (1888).
R. P. H. Koehler. — *La pénétration chrétienne au Maroc*. Poitiers, 1914.
Léon l'Africain. — *Histoire de l'Afrique*. Paris, 1897.
El-Maqqari (Mohammed). — *Les mansions lunaires des Arabes*. Traduction Motylinski. Alger, 1899.
Marçais (W.). — *Les textes arabes de Tanger*. Paris, 1911.
Marmol. — *L'Afrique*. Paris, 1667.
De Menezes (Fernando). — *Historia de Tangere*. Lisbonne, 1732.
Pallary. — *Liste des mollusques testacés de la rade de Tanger*. Paris, 1902.
Playfair. — *Bibliography of Morocco*, 1892.
Elie de la Primaudaie. — Les villes maritimes du Maroc. *Revue africaine*, 1872.
El-Qadiri (Mohammed). — Nachr Al-Mathani. Traduction, *Archives marocaines*. Vol. XXI et XXIV:
Ibn El-Qoutbiya. — Traduction Cherbonneau. *Journal asiatique*, 1853.
Docteur L. Raynaud. — *Étude sur l'hygiène et la médecine au Maroc*, 1902.
Docteur Remlinger. — L'Institut Pasteur de Tanger. *Paris-Médical*. Paris, 1913.
*Revue du Monde musulman*. Paris, 1907-1920.
Roudh el-Qartas. — Traduction Beaumier. Paris, 1860.
Tissot. — *Les monuments mégalithiques et la population blonde au Maroc*, 1876.
Tissot. — *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*, 1878.
Mgr Toulotte. — *Géographie de l'Afrique chrétienne*. Montreuil-sur-Mer. 1894.
*Villes et tribus du Maroc*. Paris, 1915-1920.
Yanoski (Jean). — *Histoire de la domination des Vandales en Afrique*. Paris, 1883.

# TABLE DES MATIÈRES

**TANGER**

## LE FAHÇ



## APPENDICES

4322. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie.

4922. — Tours, imprimerie E. Arrault et Cie.